REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 11, Boulevard de la Madeleine, PARIS (1er)

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 1

PARIS 1929

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1969

SOCIÉTÉ

D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Réimpression avec accord des éditions A. Pedone

KRAUS REPRINT
a Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1969

Printed in Germany
Lessingdruckerei Wiesbaden

COMITÉ

MM.

BARROUX (Robert), *directeur des publications.*

M. le Bibliothécaire du Ministère des Affaires Etrangères.

BOISLISLE (Jean DE), *secrétaire.*

CAMBON (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président d'honneur.*

M. le Chef du Service des Archives au Ministère des Affaires Etrangères.

CASENAVE (Maurice), ministre plénipotentiaire.

CHARLES-ROUX (F.-J.), ministre de France à Prague.

CONTENSON (baron Ludovic DE), *vice-président.*

CROZIER (Philippe), ambassadeur de France.

DUMAINE (Alfred), ambassadeur de France, *président.*

DUNANT, ministre de Suisse.

DUPUIS (Charles), de l'Institut, *vice-président.*

FLEURY (comte Serge), attaché au Ministère des Affaires étrangères, *directeur des publications.*

GAIFFIER D'HESTROY (baron DE) ambassadeur de Belgique, *vice-président.*

GOYAU (Georges), de l'Académie française, *vice-président.*

GUICHEN (vicomte DE), premier secrétaire d'ambassade honoraire.

HANOTAUX (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France.

La Gorce (Pierre de), de l'Académie française.

Laudet (Fernand), de l'Institut.

Loudon (Jonkheer J.), ministre des Pays-Bas.

Manneville (comte de), ministre plénipotentiaire.

Missak (H.), ministre plénipotentiaire.

Ormesson (comte Wladimir d').

Peralta (marquis de), ministre de Costa-Rica.

Piccioni, ministre plénipotentiaire, *secrétaire*.

Pinon (René).

Politis, ministre de Grèce, *vice-président*.

Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne.

Rodocanachi (Emmanuel), de l'Institut, *trésorier*.

Saint-Aulaire (comte de), ambassadeur de France.

Seillière (baron Ernest), de l'Institut, *vice-président*.

Semaillé (comte de), ancien secrétaire d'ambassade.

Soulange-Bodin, ministre plénipotentiaire.

Waliszewski (K.).

Weck (René de), conseiller de la Légation de Suisse.

LISTE DES MEMBRES

Les noms des membres perpétuels sont précédés d'une astérisque *.

MM.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE (*Bibliothèque du ministère des*), 5, rue de Louvain, Bruxelles.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BULGARIE (*Ministère des*), Sofia.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE COSTA-RICA (*Bibliothèque du ministère des*), San José de Costa-Rica, Amérique centrale.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE (*Bibliothèque du ministère des*), 130, rue de l'Université, Paris.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE (*Bibliothèque des Archives des*), 130, rue de l'Université, Paris.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ITALIE (*Ministère des*), Rome.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE NORVÈGE (*Ministère des*), Oslo.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE POLOGNE (*Bibliothèque du ministère des*), Varsovie.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE PORTUGAL (*Ministère des*), Lisbonne.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE SERBIE (*Ministère des*), Belgrade.
AKADEMISKA Bokhandeln E. K. K., Alexandersgatan 7, Helsingfords, Finlande.
AKTIEBOLAGET Nordiska Bokhandeln, Drottningaten, 7 et 9, Stockholm, Suède.
ALDEELUNG ONDERWYS (Het Girokantoor), Amsterdam, Pays-Bas.
ALGER (*Bibliothèque de l'Université d'*), rue Michelet, Alger.
* ALOÏSI (baron), ambassadeur d'Italie, Villa Aloïsi, 343, via Flaminia, Rome.
AMADOR (J. del Solar), Harrola 325, Lima, Pérou.
AMSTERDAM (*Bibliothèque de l'Université d'*), Pays-Bas.
ANDEBERG, ministre de Suède à Mexico, Appartado Postal 86 bis, Mexico D. F.
ANTHOUARD (baron d'), ministre plénipotentiaire, 150, rue de l'Université, Paris.
ARAGO (François), 56, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
ARGENSON (marquis d'), 17, rue Barbet-de-Jouy, Paris.
ARVENGAS (Gilbert), secrétaire de l'ambassade de France à Berlin, Allemagne.
* AUBRY-VITET (Eugène), 69, rue de Varenne, Paris.
AULNEAU (J.), avocat à la Cour d'appel, 56, rue de Rennes, Paris.

AUZOUX, avocat à la Cour d'appel, 26, avenue Bosquet, Paris.
AVRIL (baron Louis d'), ministre plénipotentiaire, 21, rue Casimir-Périer, Paris.
* AZAN (général Paul), chef de la Section historique au Ministère de la Guerre, 37, rue du Général Foy, Paris.

BALLERO (Eugène), secrétaire d'ambassade honoraire, 135, rue du Ranelagh, Paris.
BALNY D'AVRICOURT (comte), ministre plénipotentiaire, 27, rue de la Faisanderie, Paris.
BARANTE (Baron de), 131, rue de La Tour, Paris.
* BARBEY (Frédéric), ministre de Suisse, 8, avenue de Cortenberg, Bruxelles, Belgique.
BARRAL-MONTFERRAT (marquis de) château du Lassay, par Etréchy, Cher.
BARRETO, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires du Pérou en Allemagne, Brandenburger Strasse, 42, Berlin.
BARROUX (Robert), archiviste-paléographe, *directeur des publications*, 67, rue de Seine, Paris.
BATHORY (*Bibliothèque de l'Université* ETIENNE), Wilno, Pologne.
BATTINE (Major), Normanhurst Court Battle, Sussex, Angleterre.
BELGIQUE (Bibliothèque royale de), 15, rue du Musée, Bruxelles, Belgique.
BELMONT (Perry), Bankers Trust, 3, place Vendôme, Paris.
BEMBERG (Luis E.), secrétaire de la Légation de la République Argentine, 28, rue Emile-Menier, Paris.
BERNHOFT (M. H. A.), ministre de Danemark, 77, avenue Marceau, Paris.
BERNON (baron J. de), 3, rue des Saints-Pères, Paris.
BERRY (V. R. Walter), président de la Chambre de Commerce américaine, 53, rue de Varenne, Paris.
BESANÇON (*Bibliothèque de l'Université de*), Besançon, Doubs.
BESNARD (René), ambassadeur de France, 49, rue de Miromesnil, Paris.
BESSIÈRES (René), 155, faubourg Poissonnière, Paris.
* BEZAGU (Louis), 61, cours d'Aquitaine, Bordeaux, Gironde.
BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ (Fereneziekter), Budapest, Hongrie.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Département des imprimés*, 58, rue de Richelieu, Paris.
BIBLIOTHÈQUE VICTOR-EMMANUEL (Via del Collegio Romano), Rome, Italie.
BILLY (Robert de), ambassadeur de France à Tokio, Japon, 56, rue de Boulainvilliers, Paris.
* BLISS (Robert Wood), ambassadeur des Etats-Unis à Buenos-Ayres, Argentine.
BLOIS (Comte Louis de), sénateur, 88, avenue Kléber, Paris.
* BOISLISLE (Jean de), *secrétaire*, 1, avenue de Tourville, Paris.
BOISROUVRAY (comtesse de JACQUELOT DU), 24, rue de la Chancellerie, Versailles (Seine-et-Oise).
BOMPARD, ambassadeur de France, 4, rue d'Anjou, Paris.

* Bonin-Longare (comte), sénateur, ambassadeur d'Italie, Montecchio Precalcino, prov. de Vicence, Italie.
Bonzon (Lucien), ministre plénipot., 27, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Booman Dodd (Mme), 42, avenue Galilée, Paris.
Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), 20, cours Pasteur, Bordeaux, Gironde.
Bottaro-Costa (comte), ambassadeur honoraire d'Italie, 17, via Cassia, Rome.
Bourdel (Joseph), 10, rue Garancière, Paris.
Bourguet (Alfred), avocat, 9, rue du Val-de-Grâce, Paris.
Broglie (duc de), membre de l'Institut, 29, rue de Chateaubriand, Paris.
Budapest (*Bibliothèque de l'Université de*), Budapest, Hongrie.
Buyens (A.), libraire, place du Marché, 12, Poel, Gand, Belgique.

Cadiot (Richard), Casilla 2128, Lima, Pérou.
Caix (Comte Robert de), 15, avenue de Tourville, Paris.
California (*University of*), Berkeley, Californie, Etats-Unis.
Cambon (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président d'honneur*, 6, rue Daubigny, Paris.
Cambridge (University Library of), Angleterre.
Carnot (Lieut.-colonel), 27, rue Jean-Goujon, Paris.
Carol Ier (*Bibliothèque de la Fondation universitaire*), Bucarest, Roumanie.
Cartier de Marchienne (baron de), ambassadeur de Belgique à Londres. 10, Loundes Square, S. W. I.
Casenave (Maurice), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 87, avenue Malakoff, Paris.
Castellane (comte de), attaché à l'ambassade de France à Berlin, Allemagne.
Castellane (comtesse Jean de), 61, rue de Babylone, Paris.
Chambrun (comte Charles de), ministre de France en Turquie, 71, avenue de Ségur, Paris.
Champion, libraire correspondant, 5, quai Malaquais, Paris.
Charles-Roux (F.-J.), Ministre de France à Prague, 55, rue de Varenne, Paris.
Charvériat (Emile), 1, rue du Regard, Paris.
Chaulin (baron), 3, avenue Montaigne, Paris.
Cherif-Pacha (général), 17, rue Quentin-Bauchart, Paris.
Clercq (Jules de), ministre plénipotentiaire, 9, rue des Saint-Pères, Paris.
Clément-Simon (Louis-Frédéric), ministre de France à Athènes, 26, rue Montaigne, Paris.
Clermont-Ferrand (*Bibliothèque municipale de*), Puy-de-Dôme.
Coïmbra (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), Portugal.
Columbia *University*, Law Library, New-York City, Etats-Unis.
Condé (*Bibliothèque du Musée*), Chantilly, Oise.
* Contenson (baron Ludovic de), *vice-président*, 78, rue Boissière, Paris.

Conty (Alexandre), ambassadeur de France à Rio de Janeiro, 20, rue de Tournon, Paris.
Copenhague (*Bibliothèque royale de*), Danemark.
Cornejo (Mariano), ministre du Pérou, 99, rue de Courcelles, Paris.
Cornell *University, Library*, Ithaca, New-York, Etats-Unis, chez Stéchert, 16, rue de Condé, Paris.
Cornudet (comte), sénateur de Seine-et-Oise, 115, avenue Henri-Martin, Paris.
Courbeville, archiviste aux Archives Nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris.
Courcy (vicomte Jean de), 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Cracovie (*Bibliothèque de l'Université de*), Cracovie, Pologne.
Cremonesi (Dr José), Julio Herrera y Obes 1173, Montevideo, Uruguay.
Crozier (Philippe), ambassadeur de France, *membre du Comité*, 131, boulevard Malesherbes, Paris.

Dard, ministre de France à Belgrade, Serbie.
Darimond, 15, rue des Saints-Pères, Paris.
* Decazes (duc), 1, rue Auguste-Vacquerie, Paris.
Defrenne, libraire, 27, rue des Serruriers, Strasbourg, Alsace.
Delarue de Beaumarchais, ambassadeur de France à Rome, Palais Farnèse.
Députés (*Chambre des*), Palais-Bourbon, Paris.
Descos (Léon), ministre plénipotentiaire, 22, rue Boissière, Paris.
Doyon (Pierre), 26, rue Boissière, Paris.
Drucker (*Fratelli*), Padoue, Italie.
Duke *University Library*, Durham W. C., Etats-Unis.
Dumaine (A.), ambassadeur de France, *président*, 5, rue du Regard, Paris.
Dunant (Alphonse), ministre de Suisse, *membre du Comité*, 51, avenue Hoche, Paris.
* Dupuis (Charles), de l'Institut, *membre du Comité*, 27, r. St-Guillaume, Paris.
Duras (duchesse de), 41, rue de Bellechasse, Paris.
Durrieu (baron), 17, rue Casimir-Périer, Paris.
Dybward, libraire, Carl Johansgaten, Kristion, Norvège.
Dybward (Jacob), University Bookseller-Publisher, Oslo, Norvège.

Ehrensward (comte), ministre de Suède, 58, avenue Marceau, Paris.
Enfière (André), 12, rue de Maistre, Paris.
Escoffier (Maurice), 1, rue Récamier, Paris.
Espeuilles, duc de Vicence (comte d'), 1, avenue de Tourville, Paris.
Evanston (the Northwestern University Library of), Illinois, Etats-Unis.

Fabre-Luce (Alfred), 12, rue des Marronniers, Paris.
Felcourt (vicomte de), secrétaire d'ambassade, 8, boulevard Emile-Augier, Paris.

FIGUEROA (Dr F. A.), chargé d'affaires de Guatemala, 44, av. Kléber, Paris.
FIRMIN-DIDOT (Georges), 56, rue des Saints-Pères, Paris.
FITZMAURICE (lord Edmond), Leigh House, Bradfort on Avon, Wilts, Angleterre.
FLEURY (comte Serge), *membre du Comité*, 9, rue Vignon, Paris.
FLEURY (vicomte), 17, rue du Cirque, Paris.
* FLORIAN (comte de), ministre plénipotentiaire, 8, rue Royale, Paris.
FONTARCE (René de), ministre plénipotentiaire, 3, rue Mollien, Paris.
FONTENAY (baron de), 9, avenue Malakoff, Paris.
FONTENAY (vicomte de), ambassadeur de France à Rome, (Saint-Siège), 8, rue de Gravelle, Versailles (Seine-et-Oise).
FORBIN (marquis de), 71, rue de Monceau, Paris.
FRÉMY (comte), 11 bis, rue Casimir-Périer, Paris.
FROCHOT (vice-amiral comte), 8, avenue Pierre-1er-de-Serbie.

* GAIFFIER D'HESTROY (baron de), ambassadeur de Belgique, *vice-président*, 43, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
* GALLAVRESI (Giuseppe), 35, via Monforte, Milan, Italie.
GALLEGOS (Miguel), ancien secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères de Salvador, San-Salvador, Amérique Centrale.
GAULON, libraire-correspondant, 39, rue Madame, Paris.
GAVOTY (André), 32, rue de la Boëtie, Paris.
GEBETHNER et WOLFF, libraires, rue Krakowski Bizedrue, Varsovie, Pologne, série 15.
GEER (de), secrétaire de la légation suisse, 14, rue Pétrarque, Paris.
GHIKA (prince D.), ministre de Roumanie à Rome, 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
GILBERT (André), ministre plénipotentiaire, 35, avenue Victor-Hugo, Paris.
GIRARD, bibliothécaire du Ministère des Affaires étrangères, *membre du Comité*, 130, rue de l'Université, Paris.
GIROD DE L'AIN (Edouard), 24 bis, avenue du Président-Wilson, Paris.
GLESQUIÈRE, chez Champion, 6, quai Malaquais, Paris.
GOODRICH (Miss), 4, avenue Sully-Prudhomme, Paris.
* GONTAUT SAINT-BLANCARD (marquis de), 5, rue de la Chaise, Paris.
GOUT (Jean), ministre plénipotentiaire, 51, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
GOYAU (Georges), de l'Académie française, *membre du Comité*, 36, rue de la Pompe, Paris.
GRAFFE et Unzer-Buchhandlung, Paradiplatz 6, Koenigsberg, Allemagne.
GRANDIDIER (G.), 53, avenue Montaigne, Paris.
GRENOBLE (*Bibliothèque de l'Université de*), Isère.
GUICHEN (vicomte de), premier secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Comité*, 13, avenue Bosquet, Paris.

HANOTAUX (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France, *membre du Comité*, 4, avenue Hoche, Paris.

HARD (William), Stoneleigh Court, Washington, D. C., Etats-Unis.
HARE (brigadier-général, R. H.), Bedwel Lodge, Essendon, Hatfield Herts, Angleterre.
HARVARD UNIVERSITY (*Law School of*), Library, Cambridge, Massachusetts, Etats-Unis.
HASSELT (J. van), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, Hoog Hartenlust, Bloemendaal, Pays-Bas.
HELDRING (Ernest), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, 478, Heerensgratht, Amsterdam, Pays-Bas.
HENDERSON (miss Sarah), à Cannes, France.
HENNESSY (Jean), ambassadeur de France à Berne, Suisse.
HOIJER (Olof), 25, boulevard de Grenelle, Paris.

INSTITUT DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), Palais Mazarin, Paris.
INSTITUT D'EGYPTE (*Bibliothèque de l'*), Le Caire, Egypte.
INSTITUT FUR AUSWARTIGE POLITIK, Poststrasse 17, Hambourg 36, Allemagne.

JOHNS HOPKINS UNIVERSITY, Baltimore, Maryland, Etats-Unis.
JOUVET (Henri), agent aux Galeries Lafayette, Casilla 1313, Lima, Pérou.

KIEFER-MARCHAND, Apartado 693, Lima, Pérou.
KNIGHT, (Jean) 17, rue de l'Annonciation, Paris.
KŒHLERS (K. F.), Antiquarium, Taubchenweg, 21, Leipzig, Allemagne.
KOMENSKY (*Bibliothèque de l'Université*), Bratislava, Tchécoslovaquie.

LABOULAYE (André de), secrétaire d'ambassade, 167, rue de l'Université, Paris.
LACOMBE (comte B. de), 30, rue Saint-Dominique, Paris.
LA FORCE (duc de), de l'Académie française, 55, rue Pierre-Charron, Paris.
LA GORCE (Pierre de), de l'Académie française, *membre du Comité*, 4, rue Joseph-Bara, Paris.
LA HAYE (*Bibliothèque royale de*), Lange Voorhout, La Haye, Pays-Bas.
* LA HAYE (*Bibliothèque du Palais de la Paix à*), Pays-Bas.
LALONQUE (Mlle Camille).
LA MAZELIÈRE (marquis de), 40, rue Barbet-de-Jouy, Paris.
LAPORTE (G. Osmin), ministre de France à Oslo, Norvège.
LA RIBOISIÈRE (comte de), 4, rue Fabert, Paris.
LA ROCHEFOUCAULD (duc de), 184 avenue Victor-Hugo, Paris.
LASTEYRIE (comte Charles de), ancien ministre, 4, rue Bayard, Paris.
* LAUDET. (Fernand), de l'Institut, *membre du Comité*, 4, rue de Gribeauval, Paris.
LAUNAC (Harris Phelps, comte de), 7, rue de Presbourg, Paris.
LAVOLLÉE (Robert), 16, rue Christophe-Colomb, Paris.
LA VERNETTE SAINT-MAURICE (baron de), 6, rue Saint-Simon, Paris.

Lawley (Roberto), Piazza d'Ancona, Pise, Italie.
Lefèvre-Pontalis (Pierre), ministre plénipotentiaire, 14, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris.
Lesourd (Paul), archiviste-paléographe, 346, rue des Pyrénées, Paris.
Lestapis (Henri de), 17, rue Casimir-Périer, Paris.
Lestringant, 11, rue Jeanne-d'Arc, Rouen, Seine-Inférieure.
Levé (général), 17, rue Cassette, Paris.
Levis Mirepoix (duc de), 46, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine, (Seine).
Lheritier (Michel), 9, rue du Printemps, Paris.
Lillers (marquis de), 10 boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
Lithuanie (légation de), 14, boulevard Malesherbes, Paris.
Livre français (*Maison du*), 3, rue Félibien, Paris.
Loudon, (jonkherr J.), ministre des Pays-Bas, *membre du Comité*, 85, rue de Grenelle, Paris.
Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), Belgique.
Loynes (de), ministre plénipotentiaire, 106 rue de la Faisanderie, Paris.
Luppé (comte de), 19, avenue d'Eylau, Paris.
Lwow (*Bibliothèque de l'Université de*), Lwow, Pologne.
Lyautey (Pierre), 38 rue de l'Université, Paris.
Lyautey (maréchal), de l'Académie française, 5, rue Bonaparte, Paris.
Lyon (*Bibliothèque de 'Université de*), Rhône.

Maglione et C. Stini, libraires, 88, via dei due Macelli, Rome, Italie.
Maleville (comte Henri de), 27, avenue Victor-Emmanuel III, Paris.
Malvezzi de Medici (marquis Nerio), sénateur du royaume, Bologne, Italie.
Manneville (comte de), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 63, rue de Varenne, Paris.
Marcello (comte Giovanni), Venise, Italie.
Marchena (marquis Albert de), 22, rue Alphonse-de-Neuville, Paris.
Marees van Swinderen (jonkheer R. de), 32, Green Street, Londres W.
* Margerie (de), ambassadeur de France à Berlin, 14, rue Saint-Guillaume, Paris.
Margerie (R. de), secrétaire de l'ambassade de France à Berlin, Allemagne.
Marianské (*Bibliothèque de l'Université de*), à Prague, Tchécoslovaquie.
Marmottan (Paul), 20, avenue Raphael, Paris.
Marseille (*Chambre de commerce de*), Marseille, Bouches-du-Rhône.
Marzo Costanzo (di), 2, piazza dei Principi, Naples, Italie.
Melzi d'Eril, duc de Lodi, 11 bis, rue Vezelay, Paris.
Metman (Louis), conservateur du musée des Arts décoratifs, 38, rue de Lubeck, Paris.
Michigan (*University of*), General Library, Ann. Arbor, Michigan, Etats-Unis.
Missak (H.), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 26, avenue George-V, Paris.
Montardy (de), 15, rue Saint-Simon, Paris.

MONTESQUIEU (baron Roger de), 37, avenue Victor-Hugo, Paris.
MONTILLE (Lazare de), ministre plénipotentiaire, 203 bis, boulevard Saint-Germain, Paris.
* MONTMORENCY (duc de), 34, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
MONTPELLIER (*Bibliothèque de l'Université de*), Hérault.
MONTUREUX (comte de), 4, rue Quentin-Beauchart, Paris.
MORAWSKI (comte), 14, rue Vital, Paris.
MORTUREUX (Albert), 4, avenue Marceau, Paris.
MOUSSET (Albert), Agence Avala, Nieguseva ulica, 19, Belgrade, Tchécoslovaquie.
* MOUSTIER (marquis de), 15, avenue George-V, Paris.
MOTONO (vicomte), attaché à l'ambassade impériale du Japon, 2, rue Michel-Ange, Paris.
MYRON HERRICK, ambassadeur des Etats-Unis, 2, avenue d'Iéna, Paris.

NADAILLAC (comte Jean de), 15, avenue Bosquet, Paris.
NALÈCHE (comte Etienne de), 2, rue de Chanaleilles, Paris.
NANCY (*Bibliothèque de l'Université de*), place Carnot, Nancy, Meurthe-et-Moselle.
NAVENNE (Ferdinand de), ministre plénipotentiaire, 28, avenue Bosquet, Paris.
NEBRASKA (*The Library of the University of*), Lincoln Nebraska, Etats-Unis.
* NERVO (baron Jean de), 41, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
* NEUCHATEL (*Bibliothèque de la ville de*), Suisse.
NICOLAS (André-Louis), 11, avenue d'Iéna, Paris.
NIJHOFF (Martinus), 9, Lange Voohout, La Haye, Pays-Bas.
NINTCHITCH, docteur en droit, 180, promenade de la Corniche, Marseille (Bouches-du-Rhône).
NOBEL (*Comité*) du Parlement norvégien, Drammensvei, à Oslo, Norvège.

ORLANDI (Robert), secrétaire-archiviste près la légation de France à Lima, Pérou.
* ORMESSON (comte d'), ministre plénipotentiaire, chargé de la Légation de France à Munich, 27, Quai d'Orsay, à Paris.
ORMESSON (comte Wladimir d'), membre du Comité, 55, rue de Varenne, Paris.
OSUSKY (M.), ministre plénipotentiaire de la République tchéco-slovaque, 17, avenue Charles-Floquet, Paris.

PADOUE (*Université de*), Padoue, Italie.
PAGÈS (Gaston), propriétaire, Hacienda Tortora (Provincia de Tarata), Pérou.
PALANGUE (Camille), Parkfield, Potters Bar, Angleterre.
PANAFIEU (de), ambassadeur de France, 20, rue de Longchamp, Paris.
PANGE (comte Jean de), 55, rue de Varenne, Paris.
PARK (Julian), 33, Summit avenue, Buffalo, New-York, Etats-Unis.
PELL (Hon. Herbert), 20 East, 94 Street, New-York, Etats-Unis.

PENNSYLVANIA (*University of*), Periodical Depart', Philadelphie, Etats-Unis.
PERALTA (marquis de), ministre de Costa-Rica, *membre du Comité*. 21, rue Erlanger, Paris.
PERIGNY (comte Maurice de), explorateur, 4, avenue Malakoff, Paris.
* PÉTIN (Hector), 4 bis, rue de Franqueville, Paris.
PFEIFER (Ferdinand), Hossuth Lajos Utca 7, Budapest, Hongrie.
PICAVET, professeur à l'université de Toulouse, Toulouse (Haute-Garonne).
PICCIONI (Camille), ministre plénipotentiaire, *secrétaire*, 1, rue de Bassano, Paris.
PINGAUD (Albert), ministre plénipotentiaire, chef du Service des Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris.
PINON (René), 21, avenue de la Motte-Picquet, Paris.
PLÀNCY (comte de), ministre plénipotentiaire, 14, rue Lincoln, Paris.
POITIERS (*Bibliothèque de l'Université de*), Poitiers (Vienne).
POLIGNAC (duc de), 4, rue Jacques Boyceau, Versailles (Seine-et-Oise).
POLIGNAC (marquis de) 64, boulevard Henry Vasnier, Reims, Marne.
POLITIS (N.), ministre de Grèce, *vice-président*, 63, boulevard des Invalides, Paris.
PONINSKI (comte Alfred), conseiller à l'ambassade de Pologne, à Paris.
POZNAN (*Bibliothèque de l'Université de*), Poznan, Pologne.
PRINCETON UNIVERSITY Library, Princeton, New-Jersey, Etats-Unis.
PRETO PACHECO (Dr Albertino), 165, rua Aurea 1° D'° Lisbonne, Portugal.
PRINET (Gaston), ministre plénipotentiaire, 1, place Saint-Sulpice, Paris.

QUINONES DE LEON, ambassadeur d'Espagne, *membre du Comité*, 13, avenue George-V, Paris.

RABEN-LEVÉTZAU (comte de), Copenhague, Danemark.
* RAIN (Pierre), 47, rue de l'Université, Paris.
* RAMOS MONTERO, (Dionisio), ministre plénipotentiaire de l'Uruguay à Rio-de-Janerio, Brésil.
RAINDRE (Gaston), ambassadeur de France, 118, faubourg Saint-Honoré, Paris.
REBOUL (Colonel), 16, rue Montaigne, Paris.
REMUSAT (de), 30, rue Washington, Paris.
* RENAULT D'OULTRE-SEILLE (F. P.), 38, rue de Lourmel, Paris.
* REVENTLOW (comte F.), Vindeholme, Nakskov, Danemark.
ROBERT (Mme Fernand), 30, avenue Hoche, Paris.
ROCHEGUDE (marquis de), 34, rue Beaujon, Paris.
* RODOCANACHI (Emmanuel), *trésorier*, *membre du Comité*, 54, rue de Lisbonne, Paris.
ROHAN-CHABOT (comte de), 6, rue du Colonel-Combes, Paris.
ROHRSCHERD (Ludwig), à Bonn, Allemagne.
ROMIEU (Joseph), 29, rue Octave-Feuillet, Paris.
ROTHSCHILD (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, faubourg Saint-Honoré, Paris.

ROULLEAUX-DUGAGE (baron), 15, rue Lesueur, Paris.
ROUMAINE (*Bibliothèque de l'Académie*), 135, Calea Victoriei, Bucarest, Roumanie.
ROUX (René), secrétaire d'ambassade à Berne, Suisse.
ROY (l'honorable Philippe), ministre du Canada, 55, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

SAINT-AULAIRE (comte de), ambassadeur de France, membre du Comité, 33, avenue Rapp, Paris.
SAINT-GILLES (comte Hervé de), 18, Bertaux-Dumas, Neuilly, (Seine).
SAINT-PAUL (G.), conseiller d'Etat, 8, place des Etats-Unis, Paris.
SAINT-QUENTIN (comte de), ministre plénipotentiaire, 3, rue de Magdebourg, Paris.
SAINT-RENÉ TAILLANDIER (G.), ministre plénipotentiaire, 11, rue Sédillot, Paris.
SAINT-SULPICE (*Bibliothèque*), 340, Saint-Denis Street, Montréal, Canada.
SALOMON (Dr Alberto), ancien ministre des relations extérieures, sénateur de la république péruvienne, Palacio 224, Altos, Lima, Pérou.
SAPORTA (marquis de), 45, rue de Lisbonne, Paris.
* SCIENCES POLITIQUES (*Bibliothèque de l'Ecole des*), 27, rue Saint-Guillaume, Paris.
* SEILLIÈRE (baron Ernest), de l'Institut, *vice-président*, 16, rue Hamelin, Paris.
* SEMALLÉ (comte de), ancien secrétaire d'ambassade, *membre du Comité*, 16 bis, avenue Bosquet, Paris.
SÉNAT (*Bibliothèque du*), Palais du Luxembourg, Paris.
SENDAÏ (*Tôhoku Imperial University*), *Library of College of Litterature*, *Japon*.
SERCEY (comte de), 86, rue de Grenelle, Paris.
SIERRA-VALLE (Alfredo de), premier secrétaire de la Légation de Guatemala, 4, rue Thiers, Paris.
SINCAY (Mme Ludovic de), 46, avenue d'Iéna, Paris.
SIZERANNE (comte Robert de la), 9, avenue de Breteuil, Paris.
SOCIÉTÉ DES NATIONS (*Bibliothèque de la*), Quai Wilson, Genève, Suisse.
SOFIA (*Bibliothèque de l'Université de*), Bulgarie.
SOULANGE-BODIN, ministre plénipotentiaire, 9, rue de Téhéran, Paris.
SOURLAS (Georges), secrétaire de la légation de Grèce, Belgrade (Yougoslavie).
SOUZA DANTAS (Luiz de), ambassadeur du Brésil, 17, rue Quentin-Bauchart, Paris.
STATIONERY OFFICE (H. M.), Princesstreet, Westminster, S. W. I., Londres.
STÉCHERT, 16, rue de Condé, Paris.
STOUTZ (Maurice de), envoyé extraordinaire et ministre de la Confédération Suisse à Madrid, Espagne.
STRASBOURG (*Bibliothèque de l'Université de*), Strasbourg (Bas-Rhin).

TAIGNY (Olivier), ministre plénipotentiaire, 17, avenue du Président-Wilson, Paris.

TALMONT, attaché à l'ambassade de Belgique, Washington, Etats-Unis.
TARDIEU (André), député, ministre des Travaux publics 26, avenue de Messine, Paris.
TAWIL, 16 bis, rue de l'Abbé de l'Epée, Paris.
TCHÉCOSLOVAQUIE (Ministère des affaires étrangères de), à Prague.
TERLINDEN (Charles), professeur à l'Université de Louvain, 61, avenue Legrand, Bruxelles, Belgique.
TERNAUX-COMPANS, ministre plénipotentiaire, 25, rue Jean-Goujon, Paris.
* TETS VAN GOUDRIAAN (jonkheer A. W. van), 29, Lange Voorhout, La Haye, Pays-Bas.
THIERS (*Bibliothèque*), 27, place Saint-Georges, Paris.
THUASNE (Louis), 5, rue de Fleurus, Paris.
TILMONT (Raoul), 8, rue de la Loi, Ministère des affaires étrangères à Bruxelles, Belgique.
TOKIO COLLEGE OF LAW (*Imperial University*), Japon.
— GAISMUSHO-TOSHOBU (*Departement of foreign Affairs*).
— WASEDA UNIVERSITY (*Library of*).
— INSTITUTE OF HIRTRY COLLEGE OF LITTERATURE (*Imperial University*).
TORRIENTE (Dr Cosme de la), ambassadeur de Cuba, 2630, 16th Street, Washington, Etats-Unis.
TOUTAIN (Edmond), ministre plénipotentiaire, 73, rue de Courcelles, Paris.
TWIETMEYER, Gellerstrasse, 16, Leipzig, Allemagne.
TYRRELL (sir William), ambassadeur de Grande-Bretagne, 39, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

ULSER, secrétaire commercial à l'ambassade de Belgique, à Lima, Pérou.
UNION (*Cercle de l'*), 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
UNION INTERALLIÉE (*Cercle de l'*), 33, faubourg Saint-Honoré, Paris.
UNIVERSITÉ DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), à la Sorbonne, Paris.
UPSAL (*Bibliothèque de l'Université d'*), Pays-Bas.
UTRECHT (*Société d'Histoire d'*), Pays-Bas.

VALLERY-RADOT (René), 11 ter, rue Colbert, Versailles (Seine-et-Oise).
VARSOVIE (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
* VENDÔME (S. A. R. Mgr le duc de), 24, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.
VERSAILLES (*Bibliothèque de la ville de*), Seine-et-Oise.
VIENNE (*Bibliothèque de l'Université de*), Autriche.
VIENNE (*Haus, Hof und Staats Archiv.*), 1, Minoritenplatz, Vienne, Autriche.
VIEUGUÉ (Paul), ministre plénipotentiaire, 8, boulevard de la Tour Maubourg, Paris.
VILLENEUVE-BARGEMON (comtesse de), 102, avenue des Champs-Elysées, Paris.

VILLERMONT (comte Carlos de), château de Boussu-en-Pagne, Belgique.
VILNA (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
VISSIÈRE (Arnold), ministre plénipotentiaire, 36, rue Vital, Paris-XIII.
VITTORIO EMANUELE (*Biblioteca nazionale*), via del Collegio Romano, Rome.
VOGÜÉ (comte Félix de), 60, rue Pierre-Charron, Paris.
« VOJENSKY ARCHIV *CSR* » Praha IV. — Pohorelec, Tchécoslovaquie.
WALISZEWSKI (K), *membre du Comité*, 30, avenue de La Bourbonnais, Paris.
* WECK (René de), conseiller de la légation de Suisse, 51, av. Hoche, Paris.
WEDEL JARSLSBERG (baron de), ministre de Norvège, 25, rue de Surène, Paris.
WENDEL (Mme Guy de), 26, avenue Victor-Hugo, Paris.
WENDEL (Maurice de), 28, avenue de Tokio, Paris.
WITTE (baron Jehan de), 14, rue Jean-Goujon, Paris.
* WRANGEL (comte), 3, cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux, Gironde.

YALE UNIVERSITY, New-Haven, Connecticut, Etats-Unis.
YAMATH.

ZAMOYSKI (comte Maurice), ancien ministre des Affaires étrangères, à Varsovie, Pologne.
ZOGLIZOHI, à Beyrouth, Syrie.
ZURICH (*Zentrabibliotek*), Suisse.

RECUEILS PÉRIODIQUES

AVEC LESQUELS LA REVUE ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

Europäische Gespräche.

Instituto di Cultura Faciata, via Giustiniani 5, Rome, Italie.

Revue historique, bimestrielle, Paris.

Revue des Etudes historiques, trimestrielle, Paris.

Revue des Questions historiques, trimestrielle, Paris.

Bulletin du Comité France-Orient, mensuel, 5, av. de l'Opéra, Paris.

Bulletin de l'Institut intermédiaire international, trimestriel, 6, Oranjestraat, La Haye, Pays-Bas.

Bulletin of the Institute of Historical Research, University of London. Malet Street, W. C., 1.

La Pologne politique, économique, littéraire et artistique, bimensuelle, Association France-Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris-VIII.

Polybiblion : revue bibliographique universelle, mensuelle, partie littéraire et partie technique, 5, rue Saint-Simon, Paris-VII.

Revue de Droit international et de Législation comparée, 84, Coupure Gand, Belgique.

Revue de Droit international et de Science diplomatique (Sottile), 35, chemin de Miremont, Genève, Suisse.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 NOVEMBRE 1928

Rapport de MM. les Secrétaires.

Mesdames, Messieurs,

Depuis notre dernière Assemblée générale votre Comité a eu à déplorer la perte d'un de ses membres assidus, M. René Lavollée, consul de France. Né en 1842, M. René Lavollée, docteur ès lettres et licencié en droit, avait été attaché à la Direction des Consulats et des Affaires commerciales dès 1863; et, au risque d'étonner tels de ses collègues du Quai d'Orsay, alors un peu indifférents à ce genre de questions, il avait tout de suite appliqué ses brillantes facultés à l'étude des questions économiques. Ce n'était point là d'ailleurs son unique spécialité, car il s'était signalé en 1869 par une étude sur *Portalis, sa vie et ses œuvres.* Foncièrement chrétien, comme beaucoup de ses collègues, il s'était attaché ensuite à l'examen critique des doctrines de Channing, le philosophe chrétien de Boston, qui mérita d'être surnommé le *Fénelon du Nouveau Monde;* en 1876 parut sa substantielle brochure sur *Channing, sa vie et sa doctrine.* On le voit, le jeune consul aimait à approfondir les sujets graves. Nommé en 1881 Consul général et chargé spécialement au Ministère de la préparation des traités de commerce, il se consacra tout entier à partir de ce moment-là aux questions professionnelles, mais sans renoncer à faire profiter le public du résultat de ses travaux. C'est ainsi qu'il publia en 1884 son intéressante étude sur *les classes ouvrières en Europe.* Démissionnaire en 1886, et disposant ainsi de plus de temps pour ses études per-

sonnelles, il publia en 1887 un article dans le *Journal des Economistes* sur *la Propriété littéraire et la convention de Berne* et la même année une brochure sur les *Unions internationales.* De même qu'il avait pressenti le développement qu'allaient prendre les questions économiques, de même il devina au lendemain de la signature du traité de Versailles tous les problèmes que poserait la reconstitution de la France : de là la conférence intitulée « Aux pays libérés » qu'il fit en 1920 à la Société d'Economie sociale. Tous ces travaux ne l'empêchaient pas de paraître souvent aux séances de notre Comité, où il laisse d'unanimes regrets.

Mais c'est loin d'être là le seul deuil qui ait frappé votre Société au cours de l'année qui vient de finir. En décembre dernier, la mort nous enlevait M. Léon Geoffray, ancien ambassadeur de France à Madrid. On n'essaiera point de redire ici ce que notre collègue M. de Bormans a dit avec tant d'éloquence et d'émotion dans le *Journal des Débats* sur les dons professionnels et les qualités mondaines de cet éminent diplomate, dont le caractère à la fois sûr et plein d'aménité attirait à lui toutes les sympathies. Rappelons seulement que M. Léon Geoffray, né en 1852 et entré jeune dans la carrière, débuta d'abord comme attaché à l'Ambassade de France à Constantinople. Il ne tarda pas à passer de là au service du Contentieux au Quai d'Orsay, où il devait montrer pendant seize ans les plus brillantes et les plus solides qualités de juriste. On le croyait spécialisé dans ce service, dont il paraissait appelé à prendre la direction, lorsqu'une décision du ministre le transféra en 1895 comme conseiller à l'Ambassade de Londres. Il devait y montrer auprès de deux ambassadeurs éminents, M. de Courcel, puis M. Paul Cambon, toutes les qualités d'un homme du monde accompli et d'un diplomate des plus perspicaces. De Londres, il passa en 1908 au Caire comme chargé de l'Agence diplomatique et du Consulat général. Deux ans après, il était nommé ambassadeur à Madrid, d'où il ne cessa de faire parvenir ou d'apporter verbalement à Paris des avertissements sur la politique de plus en plus agressive de l'Allemagne. Il prit sa retraite en 1917 et revint à Paris,

où, aidé d'une maîtresse de maison des plus aimables, il sut faire de sa demeure un agréable lieu de réunion pour ses amis et ses anciens collègues.

Un autre ambassadeur, M. Jean Doulcet, qui était aussi membre de notre Société, l'a suivi de près dans la tombe. Né en 1865 et entré en 1887 dans la carrière diplomatique, M. Doulcet, après un assez long séjour à l'administration centrale, avait été secrétaire d'ambassade à Lisbonne et à Madrid, puis conseiller à Saint-Pétersbourg où il se trouvait au moment de la déclaration de guerre. Il y fut nommé successivement ministre de deuxième et de première classe et il y resta pendant toute la durée des hostilités. Après un court séjour à Christiania au lendemain de l'armistice, il fut chargé du poste alors très délicat de Budapest. C'est là que le Gouvernement vint le chercher pour l'envoyer en mission spéciale à Rome afin d'y péparer la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège. Jean Doulcet réalisait ainsi son rêve de fervent chrétien et d'ardent patriote. Adjoint d'abord à M. Jonnart, il fut nommé ensuite ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. C'est là un poste difficile entre tous et où tels catholiques reprochent au titulaire de n'avoir pas assez d'influence sur le Saint-Siège tandis que bien des incroyants sont mal disposés pour lui par cela seul qu'il représente la France auprès de l'Eglise. Par son calme et l'aménité de son caractère, *beati mites,* il sut s'y faire apprécier malgré les difficultés soulevées sans cesse sous ses pas. Il s'intéressait aussi au rapprochement des églises d'Orient et de l'église romaine, rêve de tant de générations depuis les célèbres colloques de Santa Maria Novella, et la veille de sa fin prématurée, il assistait à Rome à l'inauguration de l'institut *Russicum*. La mort de cet éminent diplomate a été très douloureusement ressentie par tous ses anciens collègues et par tous ceux qui furent en contact avec lui et bénéficièrent du charmant accueil que Mme Doulcet et l'ambassadeur réservaient aux hôtes du Palais Primoli.

Le 12 juillet dernier décédait, à l'âge de 85 ans, un autre membre de notre Société, le comte Aymery de La Rochefoucauld. Cet aimable gentilhomme n'avait pas fait partie lui-même de la

carrière diplomatique; mais il tenait à elle par de nombreuses relations de famille et il s'intéressait vivement à l'histoire diplomatique et aux questions extérieures contemporaines. Aussi, son salon était-il très fréquenté par les membres du corps diplomatique étranger, qui se sont associés aux regrets que sa mort a laissés parmi nous.

Un dernier deuil nous a frappés le 19 septembre dernier : le vicomte d'Harcourt est décédé à l'âge de 84 ans. Petit-fils du comte de Saint-Aulaire et fils du marquis d'Harcourt, qui fut ambassadeur sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, le vicomte Emmanuel d'Harcourt, fidèle à ses traditions de famille, débuta dans la carrière diplomatique en 1864 et fut secrétaire d'ambassade à Rome vers 1867. Après de brillants services militaires en 1870, il était revenu dans la carrière, lorsqu'en 1873 le Maréchal de Mac-Mahon le nomma secrétaire général de la Présidence de la République. Il se tira avec honneur de ces fonctions difficiles qu'il inaugurait en quelque sorte, et où il n'avait par conséquent pas à compter sur le secours des dossiers de ses prédécesseurs. Il quitta volontairement ce poste avant le départ du Maréchal et fut un moment premier secrétaire d'ambassade à Vienne; puis il se consacra tout entier à la Croix-Rouge française aux côtés de sa sœur la comtesse d'Haussonville, et lors de la guerre mondiale il remplit avec la plus grande efficacité, malgré son âge, la mission que la Croix-Rouge lui avait confiée en Roumanie. Depuis l'armistice jusqu'à la fin de sa vie, la Croix-Rouge et quantité d'autres œuvres philanthropiques absorbèrent tous ses instants.

Après cet hommage rendu à nos chers morts, il convient, Mesdames et Messieurs, d'appeler votre attention sur l'activité montrée par notre Société depuis notre dernière Assemblée générale, activité dont font foi d'abord les articles si variés de notre Bulletin. M. Pingaud y a continué ses attachantes études sur le royaume français de la Haute-Italie, précurseur de l'Italie contemporaine, et sur les impérissables souvenirs laissés par l'administration napoléonienne au delà des Alpes. Du même auteur le Bulletin a donné un article sur Lamartine, chargé d'af-

faires à Florence. Le baron Sellière a analysé avec son érudition habituelle l'ouvrage du duc de La Force sur le mariage de Lauzun avec la grande Mademoiselle; il semblait que tout eût été dit sur cet étrange duo d'amour qui vint troubler la majesté de la Cour de Louis XIV, mais le duc de La Force a su rénover le sujet. Notre Bulletin doit aussi à M. le baron Sellière un article dans lequel il rend justice à la diplomatie de Charles X, à laquelle la France est redevable, entre autres choses de la préparation de l'expédition d'Alger. M. Paul Marmottan, historien et ami de notre Société, a donné au Bulletin un curieux article sur Joseph Bonaparte diplomate et un autre sur le marquis Jérôme de Lucchésini, bibliothécaire, lecteur et conseiller littéraire de Frédéric II. M. Benès a bien voulu nous autoriser à publier, sous le titre « Les débuts d'une action diplomatique », un extrait inédit des Mémoires que prépare le grand homme d'Etat tchèque. En même temps notre président, M. Dumaine, décrivait dans le Bulletin la carrière et le caractère d'Adolphe de Bacourt, ce diplomate qui sut gagner toute la confiance de Talleyrand, et qui a rendu en outre un grand service aux lettres en publiant la correspondance de Mirabeau conservée jusque-là par le prince d'Aremberg, comte de La Marck. La seule chose qu'on puisse peut-être reprocher à l'aimable diplomate que fut Bacourt, l'oncle Adolphe des souvenirs de Gyp, c'est l'excès de son admiration sans réserve pour Talleyrand; celui-ci, comme le fait remarquer M. Dumaine, « aurait souri », s'il avait pu s'en douter, d'être l'objet d'un tel culte. A M. Dumaine aussi nous devons la présentation d'une lettre inédite de Bonaparte au général Lannes, lettre retrouvée par l'infatigable chef du Bureau des Archives diplomatiques qu'est M. Rigault. Dans cette lettre le Premier Consul rappelle au Général, improvisé diplomate, que la douceur et la modération sont les qualités maîtresses des plénipotentiaires. Notre érudit vice-président, M. de Contenson, a mis en lumière la part importante prise par l'amiral de Grasse à la capitulation de York-Town. Il faut signaler encore l'intéressant article de M. Auzoux sur nos agents au Maroc au dix-huitième siècle, la pénétrante analyse faite par M. de Contenson du ré-

cent ouvrage que le Président Wilson a consacré au premier de ses prédécesseurs Georges Washington, l'article par lequel M. Pierre Doyon termine la série de ses études si documentées sur la mission de Descorches en Pologne, la curieuse étude de M. René Roux sur Simon de La Loubère, académicien et ambassadeur en Suisse au dix-septième siècle, et enfin le récit fait par le comte Serge Fleury des voyages du marquis de Custine, dont la correspondance nous donne une si intéressante peinture de la cour et de la société au temps de Louis-Philippe et de Napoléon III.

Mentionnons en terminant l'ouvrage très documenté que notre collègue M. Toutain va publier sur les origines de l'alliance franco-russe, ouvrage dont il a bien voulu réserver la primeur, sous forme d'extraits, à notre Revue. M. Toutain y met notamment en lumière le rôle important qu'eut notre ambassadeur, M. de Laboulaye, à l'origine du rapprochement assez difficile de l'empire des Tsars et de la République française.

S'il est permis à votre Secrétaire général de signaler ses propres articles parus dane la Revue, il citera une étude sur le rattachement de l'Autriche, où il rappelle que le premier projet de *Mittel-Europa* est dû à Schwarzenberg en 1850; et une biographie d'Ariste, premier commis des Affaires étrangères sous Louis XIV. Cette biographie est extraite d'un ouvrage du même auteur qui vient de paraître sur ces premiers commis; il y est démontré entre autres choses que l'ancien régime, loin d'abuser, comme l'a cru à tort Albert Sorel, du dévouement de ses serviteurs, tenait au contraire à les indemniser très largement de leurs fatigues : ce serait là une tradition à reprendre. Continuant son excellente collaboration, M. Lesourd a enrichi nos Bulletins de ses éphémérides et de ses bibliographies.

Mais là ne s'est pas bornée l'activité de notre Société. Au mois d'août dernier, elle s'est fait représenter par un de ses membres les plus compétents, M. Pagès, dont vous connaissez les travaux sur les « Origines diplomatiques de la guerre de 1870 », au Congrès international de la Fédération des sociétés historiques, congrès qui s'est tenu à Oslo. L'Allemagne aurait voulu

profiter de ce congrès pour faire organiser un contrôle international de l'enseignement de l'histoire, ou plutôt des manuels d'histoire usités dans les écoles et collèges de chaque pays. Ce projet, dont on conçoit aisément la tendance et dont il est inutile de signaler les difficultés pratiques, fut ajourné sur la proposition de la délégation française que présidait M. Glotz. Il suffit de lire le compte rendu des importantes communications et conférences faites à Oslo pour comprendre le grand intérêt qu'aura notre société à suivre ses réunions.

CAMILLE PICCIONI.

LA MYSTIQUE NATIONALE ROUMAINE
AUX ENVIRONS DE 1848

Après avoir, dans un rapide et magnifique exposé sur la situation de la Roumanie entre 1821 et 1824, montré l'état de trouble où se trouvait ce malheureux pays, notre grand historien M. Iorga s'écrie : La vie de la nation était ailleurs. Il abandonne un moment son récit et se tourne vers les hommes que pendant quelques instants je vais avoir l'honneur de considérer avec vous. C'est à eux que la France et la Roumanie devront cette amitié qui, depuis plus d'un siècle, a fait de notre pays, aux marches de l'Europe, un foyer de civilisation occidentale nourri de culture française.

Faisant suite à la longue série d'épreuves qui frappèrent tour à tour la Valachie et la Moldavie, la première moitié du dix-neuvième siècle fut, pour elles, toute constellée de douleurs. Que lisons-nous dans son histoire, à ne la prendre qu'en passant ? En marge de la déplorable théorie des gouverneurs ou princes phanariotes imposés par la Porte et qui, eux, imposaient au pays une suite de pillages, on voit en Valachie, de décembre 1806 à mai 1812, une occupation russe qui aboutit à la paix de Bucarest, puis, de mai 1821 à juin 1822, l'occupation turque. De même, en Moldavie, occupation russe de 1806 à 1812, occupation turque de 1821 à 1822. Abîmée par le retour périodique des sombres éventualités qui l'oppriment, notre nation infortunée et vaillante ne reprend espoir que par bouffées. En 1821 éclate la révolution admirable, mais qui avorta, de Tudor Vladimiresco. Dès lors, rien ne s'améliore, ni du côté de la Mol-

davie, ni chez les Valaques, soumis à un sort identique. En vain verrons-nous paraître, parmi les souverains régnants, la belle figure de Grégoire Ghica et de quelques autres qui le valent, le flot de l'infortune coule à torrents. Sur les trônes de Valachie et de Moldavie, passent rapidement des princes élus par les boyards roumains au sein de leur propre caste et parfois de leur propre famille. Tous, ils semblent avoir possédé les qualités plus ou moins développées de patriotisme et d'intelligence. Mais l'intrigue russe, autrichienne et turque rôde autour d'eux. Les Ghica, les Stirbey, les Bibesco accomplissent copieusement leur devoir, élèvent des églises et des couvents, tracent des routes et, en somme, font de leur mieux, et à travers quelles difficultés ! Ils sont de véritables martyrs de leur rang et de leur conscience. Car l'orage souffle en rafales sur les deux Principautés qu'ils sont appelés à conduire, mais ne peuvent parvenir à gouverner à leur gré. Le Turc, l'Autrichien, le Russe sont toujours là. Ils menacent d'occuper de façon pacifique, assurent-ils, mais si péremptoire, en réalité, que rien de la liberté rêvée ne subsiste sous leur joug qui a tout de la tyrannie, hors le nom. On est à la merci des chancelleries voisines et des combinaisons européennes, échiquier sur lequel on ne joue que le rôle de pion négligeable. D'autre part, posées sur la route des lieux les plus convoités par les grandes puissances, la Valachie et la Moldavie ne possèdent plus qu'un lambeau de liberté et qui sans cesse va se déchirant. Les princes, les boyards, le peuple, celui-ci plongé dans la ténèbre du sacrifice et du labeur, les premiers tentant de maintenir, parmi la classe choisie dont ils faisaient partie, l'héritage de civilisation que chaque jour semble vouloir leur arracher. Pas de force militaire pour se défendre. On a beau capter et garder persistant en soi un rayon de survie : on est à la merci de toutes les bourrasques qui se lèvent sur l'horizon.

Vers la fin du dix-huitième siècle, une lumière, soudain, s'était levée. Elle venait de loin. Des étudiants partis de Transylvanie pour achever à Rome leurs études théologiques ne se contentent pas d'y piocher la Légende dorée et la Somme de Saint Thomas

d'Aquin, mais, au hasard des bibliothèques, découvrent des écrits qui confirment ce que de façon légendaire le peuple connaissait de ses origines latines. Pline et tant d'autres sont là qui racontent Trajan, les guerres de Dacie, l'installation dans nos régions des légions envoyées là contres les barbares. Eblouis, stimulés par ce clair témoignage, le groupe passionné qui portera le nom de « latinistes » revient au foyer ancestral tout chargé de la gloire de sa découverte dont le bruit se répand aussitôt. On commente les textes, les bienheureux textes, on les déclare sans réplique. On est donc de là-bas, on a donc dans ses veines le sang de ceux qui créèrent, bâtirent, assirent sur des bases solides l'édifice du droit et de la pensée latine ! Les siècles ont eu beau passer, les envahisseurs pulluler, la race connaître toutes les misères et s'adresser à tous les héroïsmes, le fait éclate avec vigueur et se propage. Il illumine le calvaire sans nombre.

De cette étape originelle de la foi nationale date la résurrection roumaine. Voyons quelques-uns des hommes qui y auront collaboré. Voyons aussi dans quel état d'esprit ils abordaient cette double question qui, appuyée primitivement à la philologie, allait, grâce à eux, devenir de l'histoire. La dernière occupation russe avant 1848, en Moldavie (1834), y avait laissé des traces d'amertume non moins profondes que celles qui, en 1828-1829 avait sévi sur la Valachie. Mais déjà sur ce sol ravagé par les tourmentes, un sentiment nouveau bouillonnait et se levaient des hommes nouveaux. Pendant ce temps, le romantisme répandait sur la France ses larges souffles. Contre ce plaisir d'orage, le parapluie de Louis-Philippe ne pouvait rien. Il n'est pas de véritable mouvement politique auquel des penseurs et des poètes n'aient collaboré et qu'ils n'aient prévu. Depuis Dante, à travers Shelley, Byron, Victor Hugo et Lamartine, le verbe et l'œuvre des poètes sont à la politique ce que les bivouacs sont pour les armées : éclair où l'idéal se pose et s'échauffe, où l'âme s'explique et, d'une action à l'autre soutient le combattant. Michelet et Quinet avaient commencé au Collège de France

leurs cours célèbres. Lamennais inaugurait l'essor du romantisme social. Au nom de sa patrie torturée, Mickievicz rallumait l'espoir et les revendications des petites nations persécutées. L'heure était entre toutes propice à ce qui allait advenir. Les annonciateurs des temps nouveaux portaient haut leur verbe et leur apostolat impétueux. Maintenant que les jeunes Roumains fourmillent sur les bancs de toutes les grandes écoles de Paris et de province, il est plaisant de rappeler qu'en 1803, le premier Roumain qui vint étudier à Paris s'y trouva et y resta longtemps seul de son espèce. En 1829, on compte environ deux douzaines de jeunes Roumains à Paris. Mais leur nombre y augmente chaque jour. C'est sur la colline Sainte-Geneviève que, pour notre race, le miracle devait s'accomplir et se rallumer son flambeau. Je n'ai pas la prétention de rappeler ici ce que furent au Collège de France les cours de Michelet, de Mickievicz et d'Edgard Quinet, ni d'évoquer devant vous l'atmosphère ardente de ces combats d'idéalisme à la fois démocratique et national. Les Moldo-Valaques prenaient passionnément part à ces assemblées fougueuses. Le petit groupe d'étudiants qui en décembre 1845 s'érigea en *Société des Etudiants roumains,* était présidé par celui qui devait devenir l'un des écrivains et des hommes politiques les plus notoires de notre dix-neuvième siècle, Jean Ghica. Cette association demanda et obtint le patronage du « citoyen » Lamartine, qui devint ainsi le tout premier président du tout premier groupe d'étudiants roumains en France. Ainsi fut placée sous l'égide mélodieuse du chantre de Jocelyn l'ardent petit peuple qui, lui aussi, était pareil à un chant perdu parmi la barbarie, chant épars, étouffé, mais persistant de la grâce et de la précision latines. De cette association dont faisaient partie, entre autres, les frères Bratiano, Nicolas Balcesco, C.-A. Rossetti, Bolintineano, C. Negri, les Golesco, Hermione Asaki, la future Mme Quinet, Michel Kogâlniceano, etc., qui tous, à divers titres, devaient s'illustrer par la suite, je n'ai connu que Rossetti et Kogâlniceano. Je m'en vais donc évoquer devant vous leurs figures et j'y ajouterai

celle de Basile Alecsandri, qu'il m'a été donné également d'approcher et, enfin, celle de Balcesco, mort avant ma naissance. Les trois premiers étaient à leur crépuscule, cependant que, arrivé en Roumanie pour y présenter à la reine Carmen-Sylva la traduction qu'il venait d'achever de son œuvre, les *Pensées d'une Reine*, un autre ami de Michelet, Louis Ulbach, se plaisait à raconter devant moi les tempêtes du Collège de France.

C'est en 1846 que nous rencontrons d'abord Kogâlcineano (1817-1891) à Paris. Il y était venu dans l'amertume de déboires personnels et des maux qui désolaient sa patrie, « pour se distraire », disait-il, mais, sitôt en France, il se mit à l'œuvre. C'était un jeune homme d'ardeur et d'éloquence étranges et, de plus, porté à l'érudition et hanté par le besoin de faire sentir et de fixer les origines de la langue roumaine. Par ses aptitudes et par sa formation ultérieure, Kogâlcineano se pose au confluent du double courant qui partage l'âme de sa nation agitée : besoin de culture occidentale, désir de prendre son point d'appui aux origines de sa race, sans négliger de celle-ci ce que lui en indiquent ses découvertes historiques et ses autres études. Elevé à Lunéville, poursuivant en Allemagne de savantes investigations, Kogâlcineano ne se laisse pas étourdir par son ardeur et par sa curiosité. Il ne se contente pas de rêver l'unité de sa patrie. Il prépare l'avènement de son rêve et puise aux vieilles chroniques l'assurance de la noblesse et de la vitalité de sa nation. Officier, avocat, s'intéressant fort à l'agriculture, divers en ses moyens et ses aspirations, ce réaliste qui sera aussi un réalisateur, joint à son tempérament de lutteur des goûts raffinés de collectionneur. Mais il se domine et va d'une idée à l'autre avec ordre et facilité. Il faut que l'occident sache tout de la Roumanie. Il entre donc en rapport avec une société instituée depuis peu en France et dont font partie, entre autres, des personnalités telles que Humboldt, Chateaubriand, Lamartine. On rouve, en effet, aux pages de la *Revue d'Orient*, organe de la société, un article paru en 1847 sous la signature de Kogâlcineano et qui s'intitule : *Fragments tirés des chroniques*

moldaves et valaques. Mais l'artiste incorrigible qu'il était ne peut pas empêcher son esprit de vagabonder. Dès l'automne 1846, il n'est bruit dans les journaux parisiens que du mariage de la reine Isabelle d'Espagne avec le duc de Cadix et de celui de l'infante de Castille avec le duc de Montpensier, mariages auxquels la Cour de France est mêlée et qui intéresse naturellement tout le public. La description des fêtes qui se donnent autour de ces doubles épousailles, le pittoresque castillan et andalou introduit, de ce fait, dans l'atmosphère propice à l'exotisme qui sévissait alors, montent l'imagination du jeune homme. Kogâlniceano quitte Paris, non sans y avoir laissé des traces sérieuses dans le souvenir de personnalités éminentes, sur lesquelles son charme, son esprit et l'attachant intérêt qu'il excite avaient fait une durable impression.

Je songeais à tout cela lorsque, pour la première et dernière fois, je vis Kogâlcineano. C'était à une séance du Sénat, à Bucarest, séance consacrée à la réception officielle par le Parlement du jeune prince héritier Ferdinand, qui devait, sous le nom de Ferdinand 1er, être le grand roi de la guerre de 1916 et le grand roi de l'unité roumaine. De la loge royale où je me trouvais avec la reine, je dominais la tête chauve du vieillard dont on me dit que c'était Kogâlcineano. D'une voix dont l'ardeur ne se devinait que par moments, il prononça un discours, par quoi l'apôtre de la liberté roumaine, l'un de ceux qui, aux environs de 1848, avaient conclu avec la France romantique le pacte de l'éternelle alliance qui nous lie à elle, souhaitait la bienvenue au jeune prince destiné à devenir l'un des ouvriers les plus actifs et les plus fervents de cette alliance. Si émouvante était l'apparition, en ce jour, de Kogâlcineano que, sur un geste du roi, l'héritier du trône alla le remercier et même s'inclina devant ce que cet homme représentait de pathétique et de grand dans notre passé. Je les revois, Ferdinand Ier et Kogâlcineano, échangeant cette poignée de main, tandis que, penchée, j'évoquais les visions que nous avait décrites Louis Ulbach : Mickievicz fré-

missant, Quinet, Michelet, l'immense public du Collège de France, la ferveur de ces réunions...

Grâce à cette même atmosphère, toute une vie passionnée et consacrée uniquement aux idées rapportées de Paris, où il faisait ses études, allait naître dans l'âme inflexible de C.-A. Rossetti (1816-1885). Celui-ci s'insurgeait violemment contre ce qu'il nommait les erreurs de la caste à laquelle il appartenait. Spirituel, hardi, ce révolté n'épargnait guère ceux des boyards, ses parents et amis, qui ne partageaient pas tout à fait ses opinions, mais aucun, parmi ceux-ci, ne niait son immense patriotisme. Rosseti eut des relations d'amitié suivies avec Michelet qu'il appelait familièrement « l'encrier », ajoutant que Michelet et sa seconde femme vivaient dans et pour l'encre seulement. Il les adorait, ayant, à écouter l'ennemi des Jésuites, compris dès le premier jour de quel profit pouvait être, pour la Roumanie malheureuse, l'adaptation à l'état local de ses doctrines. Souple, nerveux en son allure, de taille moyenne, Rossetti, quand je le rencontrais, était fort vieux, mais avait conservé une étonnante jeunesse de mouvements et de paroles. Il riait pour un rien et, très naturellement, prenait pourtant facilement verbe et geste de tribun. Dans notre maison, où on était conservateur à tous crins, par opposition au parti des rouges, parti auquel appartenait Rossetti, j'avais entendu quelqu'un comparer rageusement ce dernier à Robespierre. Et je me rappelle avec quel étonnement, petite fille épeurée, je regardais « Robespierre » nous accueillir d'un bon sourire. Il me faisait asseoir sur ses genoux. Je voyais la bonté vivre dans ses yeux un peu las.

Une fois rentré dans son pays, ce grand seigneur qui ne voulait rien devoir aux avantages très réels que donnait encore en Roumanie une haute naissance, se fit imprimeur et libraire. Il mena campagne toute sa vie contre tous les obstacles qui gênaient ses doctrines. Ce fut un incorrigible lutteur que rien ne contenta. Mais rien n'avait pu ternir le souvenir de ses grandes amitiés françaises. Il parlait volontiers de Quinet, avec lequel il s'était également lié et dont la femme, une demoiselle Asaki

de Moldavie, admiratrice de Mme de Staël et de Victor Hugo, créait chez elle un véritable centre d'attraction roumaine. Il parlait encore et toujours de Michelet, lequel allait épouser en secondes noces et par une curieuse coïncidence une jeune femme qui, elle aussi, avait eu quelque chose à faire avec la Roumanie, Mlle Mialaret ayant commencé par être gouvernante dans la famille valaque des Cantacuzène. Il ne tarissait pas sur Victor Hugo, chez qui, de même que son ami Jean Bratiano, il fréquentait. Victor Hugo se souviendra d'eux jusqu'à ses derniers jours et citera leurs noms devant moi. Enfin, en sa qualité de secrétaire de la Société des Etudiants roumains, Rossetti était chargé d'en porter les bulletins chez Lamartine, dont il traduira les *Méditations*.

Mêlé à la théorie enivrée qui venait en France s'enchanter de vie et de liberté, Basile Alecsandri (1821-1890), figure dans ce groupe le poète, car il l'était par excellence dans son aspect, comme dans son esprit et dans ses œuvres. Jamais autant qu'aux gestes et aux regards de ce jeune Moldave n'apparut pure et magique la poésie. « Vous ne m'aviez pas averti que j'allais rencontrer Virgile », telle avait été l'exclamation de Leconte de Lisle lorsque, voici bien des années, il fit, dans notre maison, à Paris, la connaissance d'Alecsandri déjà vieux. Alecsandri incarnait, en effet, le songe réalisé de ces latinistes que nous avons vu si heureux à leur retour de Rome, avec, dans leurs bagages, la preuve nombreuse et inattaquable de notre origine. Gracieux, fin, l'œil plein de malice et de ferveur voilée, Alecsandri aura été le plus mélodieux de nos poètes. De la Roumanie, il cueille toutes les grâces, butine aux ballades populaires, éveille les héros des chroniques. Subtil, il trace le dessin souple et doux de nos décors.

Qu'on s'imagine ce qu'adolescent, un tel homme dut ressentir, lorsque, transporté à Paris, soulevé aux brises du romantisme, ayant en soi la forme et l'amour de l'idée, Alecsandri se joint à l'essaim de ses camarades qu'active une fièvre dont il savent tous qu'elle sera durable et qu'elle aura des lendemains. Alecsandri

ne sera pas le grand agité fructueux que fut Rossetti, ni, comme Kogâlniceano, un politicien acharné et érudit, mais, en lui, que de ressources et comme celles-ci se révèlent dès Paris ! Alecsandri marche dans le sillage tracé par Lamartine. Parmi les Français, il porte nos lettres de noblesse entre ses mains d'éphèbe harmonieux. Dans cet amateur de la beauté et du sens exact des mots, les Français reconnaissent un frère.

Il sérait injuste de terminer cette rapide évocation sans s'arrêter quelques instants devant la noble figure de Nicolas Balcesco. Dans une étude profondément émouvante que lui consacre l'excellent écrivain roumain Nikifor Craïnic, Balcesco apparaît sous les traits de l'homme qui incarne le plaisir de sacrifice dont s'exalte le romantisme. Balcesco s'émane directement du martyre de Napoléon à Sainte-Hélène, de la mort de Byron à Missolonghi. La génération à laquelle il appartenait, attendait tout du lendemain. Elle était prophétique, tendue et toujours alerte. Balcesco, lui, dès sa prime jeunesse, ne connut que le soin de regarder venir la mort, mais une mort qui aurait toute la signification d'un acte d'amour en faveur de son pays. Nationalisme transcendant, allumé dans le cœur d'un être d'exception, chez qui la vaillance prenait figure de résignation et qui se donnait d'avance à n'importe quelle douleur, pourvu que celle-ci fût féconde. Tout sert à son appétit de servir un réveil quelconque de la conscience et une plus haute structure de l'univers. Mystique, il l'est avec continuité et douceur, sans que s'interrompe un seul moment, durant sa vie tissée d'épreuves, le courant qui l'emporte. Il débute par un complot et, tout jeune encore, en Valachie, il tâte de la prison. On le tient pour dangereux. Son exaltation inquiète les gouvernants. Ainsi préparé, il n'arrive à Paris que lorsque venaient de cesser les fameux cours du Collège de France. Mais leur écho vibrait encore dans l'âme des peuples dont quelques représentants l'avaient pieusement recueilli. Balcesco subit tout ce frissonnement d'un passé encore récent. Il paraît s'être lié avec Lamartine et les autres. Il entra ainsi, en étoile lumineuse, dans la constellation sacrée des enthousiastes. Il lui ap-

portait la connaissance parfaite du passé. Notre histoire était pour lui le livre parcouru sans cesse et avec une dévorante curiosité. Michelet avait pour Balcesco la plus vive admiration. Il appréciait en lui cette soif d'action à la fois et de renoncement personnel qui mettait Balcesco aux prises avec tout ce qui surgissait, en fait d'idées et d'obstacles, sur son chemin. Errant à l'aventure, allant du Midi de la France à Constantinople, de Constantinople à Belgrade, hanté par son rêve de régénération de la Roumanie, Balcesco mourut, en 1852, à Palerme, mais sa mélancolique image n'est pas de celles qui, aux chroniques d'une nation, peuvent s'effacer. Balcesco aura été le pèlerin passionné de notre liberté et, sur son sort plein de tristesse, où la pauvreté et des déceptions de toute sorte se sont posées, brille le rayon qui illumina la mystique nationale roumaine aux environs de 1848.

Sans doute, ceux qui, parmi les Roumains, s'étaient, au Collège de France, appropriés cette mystique, ont dû d'abord avoir quelque peine à la comprendre, tant elle concordait peu avec les véritables buts qu'ils poursuivaient. De leur côté, ni Michelet, ni Quinet ne devaient deviner, au début, ce que pouvaient devenir, pour des auditeurs étrangers venus de si loin, les leçons où, eux, ils continuaient en quelque sorte le développement logique de leur civilisation. Ils voulaient simplement préparer celle-ci à recevoir tout entier l'afflux de démocratie qu'il lui appartenait d'héberger. Mais le fleuve de leur éloquence dévia. Avec toute la chaleur des arguments que Michelet et Quinet déversent sur un public fervent, ce fleuve pénètre dans des âmes neuves, sous le toit de circonstances nouvelles et très différentes de celles dont se nourrissaient les cours du Collège de France. Un monde de revendications surgit ainsi, et dans les principautés roumaines, et dans cette Pologne dont Mickievicz dévoile les douleurs. Ici démocratie, nationalisme là-bas. Là-bas, questionnaire proposé à l'histoire, ici, son simple développement logique. En un mot, ce qui, pour la France était un aboutissant, pour les autres devenait aurore. Ce qui, en France, animait une lutte entre partis,

chez les peuples haletants de hâte et de joie devenait levée de boucliers contre d'autres peuples, contre la conception tout entière qui les tenait enchaînés. Et ce fut décisif. Le mouvement qui commença à Paris ne s'arrêta plus dont nous voyons éclater l'espoir enthousiaste dans cette lettre émouvante adressée à Edgar Quinet par les Roumains de Paris :

Monsieur,

Par vos études, autant que par votre cœur, vous avez découvert dans les principautés de Moldavie et de Valachie les éléments d'une forte nationalité ; et la puissance de votre génie a fait partager à l'Europe entière vos vues sur la Roumanie.

C'est à vos mémorables écrits d'il y a deux ans, que les Roumains doivent surtout la justice qu'ils ont obtenue du Congrès de Paris. Aussi, à la veille de la prochaine conférence, ont-ils espoir qu'encore quelques éloquentes pages de vous viendront à temps pour les aider à gagner leur cause en dernière instance.

Cet espoir, Monsieur, nous donne la hardiesse de mettre sous vos yeux le recueil de tous les documents relatifs aux principautés, à partir des conférences de Vienne. Il renferme un grand nombre de faits nouveaux propres à démontrer, infiniment mieux qu'il n'était possible de le faire à l'époque du dernier Congrès, l'unanimité, la légitimité, la légalité des vœux du peuple des Principautés, de même que l'impérieuse nécessité de la formation d'un Etat roumain. Dans ce dossier, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi, votre génie trouvera sans doute matière suffisante pour un de ces plaidoyers comme vous seul en savez faire.

Que votre grande âme vous fasse oublier pendant quelques jours vos souffrances pour ne songer qu'aux nôtres ! Ce sacrifice, qui fera peut-être notre salut, vous vaudra une vive et éternelle joie, car, n'en doutez pas, les Roumains se montreront dignes de vos héroïques efforts.

Monsieur, recevez, nous vous prions, l'hommage de tous nos sentiments de respect, d'admiration et de gratitude.

Au nom de leurs cinq millions de frères, les Roumains résidant à Paris.

(*Suivent plusieurs dizaines de signatures*).

Paris, le 23 avril 1858 (1).

La date de cette lettre ajoute encore à l'intérêt que lui confère son contenu. Nous sommes en 1858, à quelques mois seulement de l'Union des Principautés roumaines, premier résultat du contact des générations de 1840-1850 avec les idées françaises Ce ne sera là qu'un prélude, dont il faudra attendre l'épilogue jusqu'en 1918, effet lointain de la mystique nationale créée en Roumanie aux environs de 1848, et dont il convient que nous rendions hommage à la France, d'où cette force régénératrice nous est venue.

---

(1) Nous citons cette lettre d'après le travail de M. Jean Breazu sur *Edgar Quinet et les Roumains.* (Mélanges de l'Ecole Roumaine en France, 1927). Paris, chez Gamber. On y trouvera maint détail susceptible de mieux éclairer le sujet d nt nous venons ic d'évoquer quelques aspects.

HÉLÈNE VACARESCO.

LES ÉMIGRÉS BONAPARTISTES DE 1815 AUX ÉTATS-UNIS

Le désastre de Waterloo et le retour du Roi Louis XVIII foudroyèrent les hommes qui avaient suivi Napoléon dans l'aventure des Cent Jours.

Waterloo fut livré le 18 juin, l'Empereur abdiqua le 22, le Roi rentra à Paris le 8 juillet. Dès le 24 parut une ordonnance d'une rigoureuse sévérité pour les compromis, elle faisait connaître 1° les noms de 19 officiers généraux qui, avant le 23 mars 1815 — date où le Roi licencia l'armée — avaient abandonné la Monarchie ou porté les armes contre elle : ils seraient traduits en conseil de guerre ; 2° les noms de 38 *individus* qui devraient sortir de Paris sous trois jours et se retirer en France aux lieux indiqués par le Ministre de la Police ; ils y seraient surveillés jusqu'à ce que les Chambres eussent désigné ceux qui seraient bannis ou poursuivis. Les bannis pourraient vendre leurs biens dans le délai d'un an, en transporter le produit hors de France, et, s'ils démontraient leur obéissance, en recevoir, jusqu'à la liquidation achevée, les revenus à l'étranger.

En outre, le 12 janvier 1816 une loi amnistiait les faits relatifs aux Cent Jours. Mais, par exception, elle enjoignait aux membres de la famille Bonaparte de quitter la France dans le mois sous peine de mort ; elle les privait à perpétuité de tous droits civils et politiques, titres de pension et donations, et les obligeait à vendre dans les six mois les biens qu'ils avaient acquis par achat. Elle bannissait dans six mois et sous peine de proscription les conventionnels régicides ayant signé l'acte addition-

nel aux constitutions de l'Empire ou accepté des fonctions publiques pendant les Cent Jours.

Beaucoup parmi ces proscrits décidèrent de se réfugier aux Etats-Unis, terre de liberté où le souvenir des volontaires français de l'Indépendance était encore vivant, seule grande puissance qui eut constamment vécu en paix avec l'Empire et où, après son abdication, l'Empereur lui-même avait songé à chercher asile.

C'était à ce dernier parti que le Roi Joseph avait conseillé à son frère de recourir. Bien que Napoléon fût loin d'être universellement populaire aux Etats-Unis, il y comptait des admirateurs passionnés ; parmi eux, Stephen Girard, un Bordelais d'origine, établi à Philadelphie où il avait réalisé une fortune considéable dans l'armement et la banque. Celui-ci, d'accord avec un certain colonel King, commandant la milice du comté de Somerset en Maryland, avait même envoyé à Rochefort un navire pour ramener le héros. La rumeur se répandit bientôt que ce navire était de retour, qu'il avait abordé sur les côtes de Virginie ; aussitôt le colonel de mobiliser ses troupes, de les hâter pour saluer le grand homme.

Elles firent buisson creux, hélas ! Napoléon avait repoussé l'idée d'une fuite. Il entendait ne partir que sous un sauf-conduit en règle. Ce sauf-conduit tardant à venir, il avait écrit le 14 juillet au Prince Régent d'Angleterre « qu'il venait s'assoir au foyer du peuple britannique » et pendant qu'on l'attendait dans le nouveau monde, s'était rendu le 15, à bord du *Bellérophon*.

L'ex-roi Joseph lui-même partit alors sous un nom supposé. Le 24 juillet 1815, il s'embarqua à Royan sur un brigg américain de 200 tonnes qu'il avait affrété. Pendant la traversée, deux navires anglais l'accostèrent mais le laissèrent passer et, le 28 août, il débarquait à New-York sous le nom de comte de Survilliers.

D'autres proscrits le suivirent qui, sauf exception, devaient leur exil à leur conduite pendant les Cent Jours. Le plus considérable était le maréchal de Grouchy. A la première Restauration, il avait été iniquement privé, au profit du duc de Berry,

de la dignité de colonel-général des chasseurs à cheval, acquise à la pointe de son épée. Cette injustice l'avait ulcéré et, contrairement à bien d'autres, il n'avait sollicité aucun emploi..

Les royalistes ne l'en considéraient pas moins comme un renégat parce que, de famille noble et ancienne, il avait, au retour de l'île d'Elbe, contraint le duc d'Angoulême à quitter la France par la capitulation du Pont-Saint-Esprit. Le génénal Clauzel exilé comme Grouchy avait, le dernier en France, maintenu le drapeau tricolore à Bordeaux, jusqu'au 28 juillet : Vandamme avait commandé un corps d'armée à Waterloo.

Le général baron Charles Lallemand avait été investi par le Roi, en 1814, du commandement du département de l'Aisne, et, ainsi que son cadet, le baron Henri Dominique, avait prêté le serment de chevalier de Saint-Louis. Pourtant au bruit du débarquement de Napoléon, tous deux avec un de leurs compagnons, le baron Rigaud, s'étaient joints aux anciens chasseurs de la Garde du comte Lefebvre-Desnouettes et avaient voulu s'emparer de l'arsenal et de l'Ecole d'Artillerie de la Fère. Seule la fermeté du commandant de l'Ecole le baron Auguste d'Aboville, les fit échouer. Faits prisonniers, puis délivrés au 20 mars, ils servirent pendant les Cent Jours. Charles Lallemand accompagna l'Empereur à bord du *Bellérophon* mais, les Anglais lui ayant refusé d'aller à Sainte-Hélène, il erra d'abord en Europe et jusqu'en Asie. Enfin il réussit à rejoindre ses compagnons de conspiration, réfugiés en Amérique.

A ces militaires célèbres il faut joindre le général du génie baron Bernard, ancien aide de camp de l'Empereur, et un certain nombre d'officiers supérieurs, les colonels Jourdan, officier d'ordonnance de Napoléon, Galabert, Roul, Schultz, Combes, Latapie, Douarche, Piccioni, Charrazin, Taillade, Defourni et quelques subalternes.

Parmi les civils, deux surtout avaient exercé de hauts emplois ; le premier, le comte Regnauld (de Saint-Jean-d'Angély), Ministre d'Etat, avait après l'abdication montré la plus grande

énergie pour faire proclamer Napoléon II ; le second, le comte Réal avait été Conseiller d'Etat et Directeur de la Police. Il s'était trouvé en conflit avec Fouché qui, profitant de sa dictature après Waterloo, l'avait par basse rancune, inscrit sur la liste.

Parmi les anciens régicides, Quinette, baron de Rochemont, un administrateur distingué, avait accepté la Pairie des Cent Jours ; le chevalier Garnier (de Saintes) s'était fait remarquer à la Chambre des représentants par sa virulence ; Pénières qui bien qu'égaré parmi les régicides était si honnête homme qu'il avait mérité l'amitié de Lanjuinais, avait été aussi député. Quant à deux autres, Hentz, un obscur représentant et Lakanal, ancien prêtre qui s'était signalé pendant la révolution par l'organisation des Ecoles centrales et de l'Institut national, ils n'avaient joué aucun rôle durant le retour de Napoléon et échappaient donc légalement à la proscription. Ils s'exilèrent néanmoins volontairement. Comme Lakanal, le plus connu d'entre eux, ils pensaient que la France ayant rappelé les Bourbons, les « régicides devaient se faire justice ».

***

LE PREMIER ACCUEIL.

Ces réfugiés furent bien accueillis par un peuple naturellement hospitalier et par un gouvernement qui, désireux de peupler ses vastes territoires, ne songeait pas alors à restreindre l'immigration. D'ailleurs, les Bourbons n'étaient l'objet d'aucune sympathie aux Etats-Unis. L'opinion y favorisait l'émancipation des colonies espagnoles ; les tendances réactionnaires de la royauté française répugnaient et il était naturel qu'on s'intéressât à ses victimes. Un journal publié en français l'*Abeille Américaine* fut, dès 1816, fondé à Philadelphie par un réfugié, Simon Chaudron, ancien rédacteur *du Nain Jaune ;* il entretenait soigneusement les sentiments hostiles à la Restauration.

Non sans raison, le cabinet de Paris craignait donc que les Etats-Unis servissent de base, d'une part à des complots favoricant l'évasion de Napoléon, de l'autre à une assistance donnée aux insurgés espagnols. Il devait, au reste, se contenter de faire, sur ces deux points, exercer la surveillance la plus attentive et aussi la plus discrète par des agents diplomatiques et consulaires dévoués, habiles et prudents. Il importait, en effet, de ne point éveiller les susceptibilités d'un gouvernement ni d'une opinion publique singulièrement méfiants pour ce qui touche l'intervention étrangère dans les affaires américaines.

Le Duc de Richelieu, Ministre des affaires étrangères, eut la main heureuse lorsqu'il choisit le baron Hyde de Neuville pour représenter le Roi à Washington. Fils d'un Anglais établi en France avant la révolution, Hyde de Neuville était entré dans la politique en 1797 et était vite devenu l'un des principaux agents royalistes. Compromis par Fouché dans le complot de la machine infernale du 3 nivôse an IX, il s'en défendit avec indignation, mais dut finalement se réfugier aux Etats-Unis en 1805. Il n'en revint qu'en 1814. Elu à la Chambre introuvable, il y siégea à l'extrême droite. Nommé Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire aux Etats-Unis, il avait débarqué à New-York le 15 juin 1816.

L'objet officiel de sa mission était de renouveler le Traité de commerce conclu entre la France et les Etats-Unis en 1799 et de terminer les contestations qu'avait amené entre les deux pays l'application du blocus continental. Il devait, en outre, mettre tous ses soins à maintenir la paix entre l'Espagne et le pays où il était accrédité. Paix bien précaire ! Les Etats-Unis qui possédaient la Louisianne depuis 1804, ambitionnaient d'y adjoindre à l'est la Floride, encore sous la domination espagnole, et à l'ouest, le Texas, établi par un vague compromis de 1808 en Etat tampon entre les territoires de l'Union et les possessions mexicaines de S. M. Catholique. Ces annexions conforms aux divisions géographiques, étaient le seul moyen d'assurer aux Etats-Unis la sécurité sur les côtes

de l'Atlantique comme du golfe du Mexique. Mais on comprend que la cour de Madrid usât de tous les moyens pour en reculer la réalisation.

Ajoutez à toutes ces questions délicates le devoir de surveiller les réfugiés, vous jugerez combien la mission de Hyde de Neuville nécessitait de tact et de vigilance. Mais le nouveau ministre connaissait et appréciait le pays où il revenait résider, et, en dehors de l'énergie de ses opinions politiques qui touchait au fanatisme, il était d'un caractère modéré. C'était un homme de coeur et de jugement.

De tous les exilés, le plus naturellement suspect au représentant du Roi très-chrétien était l'ex-Roi Joseph. N'ayant pu rassembler autour de lui sa famille, pas même sa femme qu'une santé délicate retenait à Rome, ni ses filles demeurées pour soigner leur mère, il semble pourtant que, dès son arrivée en Amérique, le monarque déchu n'ait eu que le désir de vivre en paix. Il espérait, néanmoins que son passé lui vaudrait assez de considération pour qu'il ne fût pas traité en étranger du commun. Il fit donc savoir au président James Madison qu'il désirait avoir une audience — en apparence comme un simple particulier — mais laissant entendre qu'il espérait être traité en Roi. Et sur ce — sans attendre la réponse — il se mit en route et arriva le 14 septembre 1815 à Baltimore. Le Président estima ses prétentions embarrassantes et déplacées ; par chance, il se trouvait à la compagne. L'attorney général Rush reçut mission d'arrêter l'ex-Roi sur la route et sut lui faire sentir le peu de convenance de sa démarche. Sans insister, Joseph revint à New-York.

Durant son séjour à Baltimore, il se rapprocha toutefois de la première femme de son frère Jérôme, la charmante Elizabeth Patterson qui y demeurait dans sa famille avec ses enfants. Tout en repoussant, pour des intérêts dynastiques, cette noble femme, Napoléon professait pour elle la plus grande estime et lui avait offert un duché qu'elle avait refusé. Joseph entretint désormais avec elle les rapports les plus courtois et en même temps les plus affectueux.

Au début de 1816, le Roi Joseph — désormais le comte de Survilliers — loua auprès de Philadelphie la propriété de Lansdowne où il résida environ un an. Mais, trouvant ce lieu trop rapproché d'un grand centre, il acheta vers la fin de la même année, Point-Breeze, ferme de 200 acres, aux environs de Bordentown en New-Jersey. C'est là qu'il vécut vingt-six ans, en gentilhomme campagnard, toujours prêt à aider ses compagnons d'exil. Pourtant M. de Neuville n'abandonna jamais ses préventions. Il affirme dans sa correspondance que l'Ex-Roi « s'entourait d'intrigants et d'hommes sans aveu dont les Etats-Unis foisonnent. » C'est injuste. Comme chez les têtes couronnées on tenait registre des visiteurs à Point-Breeze. La liste ne comprend qu'une dizaine de noms, tous pris parmi ceux des plus honorables réfugiés français en tête desquels celui de Grouchy.

Celui-ci avait été recommandé par Lafayette à Jefferson et, à la lettre qu'il écrivit à l'ex-président, avait reçu une réponse cordiale. Le maréchal retrouva aux Etats-Unis une vieille connaissance, l'économiste Dupont de Nemours, l'ami de Turgot, de Malesherbes et de Condorcet, mari de Sophie de Grouchy. Dupont ayant fui les proscriptions de Fructidor, ses fils avaient fondé à Wilmington (Delaware) une importante manufacture de munitions qui, fonctionnant encore aujourd'hui, a joué le principal rôle dans le ravitaillement des alliés durant la dernière guerre. J'ai vu moi-même à Witerthür, la propriété des Dupont, la chambre qu'y habita le maréchal. C'est pour rester auprès de son ami que Grouchy se fixa à Philadelphie où ses deux fils, Alphonse et Victor, et son neveu, le colonel Adolphe de Pontécoulant, vinrent le rejoindre en mai 1817.

Comme Grouchy, qui dans sa correspondance le traite aussi d'« ami fidèle », Clauzel se fixa à Philadelphie. Cette ville, située à mi-chemin entre les demeures secourables de Dupont de Nemours et de Joseph, habitée par Stephen Girard qui avait rêvé d'y amener Napoléon déchu, fut d'ailleurs le centre de l'émigration française, C'est là qu'ils avaient leur journal ; c'est là que

vinrent résider Vandamme, Lefebvre-Desnouettes et les frères Lallemand dont le cadet épousait bientôt la nièce de Girard. Regnauld (de Saint-Jean-d'Angély) demeura à New-York ; Réal fonda dans les environs de cette dernière ville, en association avec Genet, ancien ministre de la Convention aux Etats-Unis, une distillerie qui prospéra. Quant à Lakanal, dès son arrivée il acheta une plantation au Kentucky — dans le comté de Galatin — sur les bords de l'Ohio, en face de Vevey, village jadis fondé par les Français en Indiana. De là il informait Jefferson, à qui lui aussi avait été recommandé, qu'il entendait « diviser son temps entre la culture de sa terre et celle des lettres, écrire l'histoire des Etats-Unis pour laquelle il avait recueilli des matériaux depuis dix ans ». Heureux s'il se fut contenté des recherches historiques et des voyages auxquels — comme le lui fit remarquer Jefferson avec une douce ironie — « la distance où il se trouvait des dépôts de sources authentiques l'obligeraient sans doute ».

Comme Jefferson, le public américain témoignait partout sa sympathie aux proscrits ; sympathie ne se montrant pas toujours pleine de tact, ce qui mettait parfois à l'épreuve la patience du ministre de France. Ainsi, le jeudi 2 mai 1816, dans le temple des francs-maçons de Philadelphie, un banquet était offert à Grouchy, Clauzel, Lefebvre-Desnouettes, Regnauld (de St-Jean-d'Angély) et au fils de ce dernier. On y but « aux Français de Philadelphie, membres modèles d'une Communauté modèle ». Mais ces manifestations prenaient souvent un caractère de violence antiroyaliste. Le 4 juillet suivant, à Baltimore, au cours du banquet célébrant l'Indépendance Américaine, Grouchy fut salué du titre de maréchal de France que les Bourbons ne lui reconnaissaient pas. Et, non content de cette incorrection, le Maître des Postes du Maryland, M. Skinner, porta un toast : « Aux généraux français exilés, la gloire de leur patrie ! Ils n'auront pas été déshonorés par la proscription d'un tyran imbécile ! » C'en était vraiment trop. Hyde de Neuville demanda la révocation dudit Skinner. Mais il n'obtint qu'une vague ré-

ponse du Secrétaire d'Etat Monroe disant que le gouverne ment répudiait toute responsabilité quant à l'opinion personnelle de ses agents, même si elle était rendue publique. Aussi devant cette fin de non recevoir, le consul de France à Baltimore fut-il rappelé. L'année suivante, le 4 mai 1817, à la Nouvelle-Orléans, on représenta une pièce militaire : « *La journée des Trois Empereurs ou la veille d'Austerlitz* ». Le drapeau et la cocarde tricolores furent salués des cris de « Vive Napoléon ! Vive l'Empereur ! » Cette fois, Neuville se contenta d'une protestation auprès de M. de Villeray, gouverneur de la Louisianne, qui, ancien officier français, lui envoya du moins quelques paroles de condoléances.

Malgré toutes ces preuves de bon vouloir, la situation matérielle et morale des réfugiés fut bientôt digne de pitié. Moins favorisés que les Grouchy, les Lallemand ou Lakanal, la plupart n'avaient ni relations ni ressources personnelles. Ils ignoraient l'anglais et à peine pouvaient-ils communiquer avec leurs familles de France. Dès le début de 1816, Grouchy lui-même écrivait à son fils aîné, encore en France : « Le cruel isolement dans lequel je vis me tue : ma force d'âme n'est point à l'égal des maux qui m'accablent, aussi ma santé se détruit. Elle décline rapidement. mon sang se décompose, mes jambes sont enflées et je sens que je ne résisterai pas longtemps à un genre d'existence où tous les éléments de satisfaction et de bonheur me manquent. »

Ces lignes mélancoliques, tous auraient pu les signer, et Regnauld (de Saint-Jean-d'Angély) qui s'acheminait vers la folie, et Clauzel, et Vandamme, et Lefebvre-Desnouettes. C'est pourquoi les plus sages cherchaient à s'assurer auprès du ministre de France le certificat de bonne conduite qui leur permettrait de rentrer en France le plus tôt possible.

Le bon Dupont de Nemours, fort estimé de Neuville, attira l'attention de ce dernier sur ces infortunes. Il lui représenta que « la rigueur exercée contre eux les avait mis dans l'impossibilité de vaquer aux intérêts qu'ils avaient en France » et

aggravait ainsi leur situation jusqu'à la misère. Neuville répondit une lettre encourageante. « Je suis, disait-il, et j'ai toujours été inflexible pour les principes, mais indulgent pour les hommes. » En même temps il adressait aux consuls des instructions pleines de sagesse : « Quant aux réfugiés, vous ne pouvez point les rassurer par des promesses, mais vous ne pouvez pas non plus rien dire, rien faire qui puisse leur ôter l'espérance. Nul n'a droit d'assigner des limites à la clémence royale. ... vous éviterez de vous rencontrer avec des réfugiés ; cependant, si par un incident très indépendant de votre volonté, cette rencontre a lieu, vous agirez alors avec prudence et dignité. Vous ne perdrez jamais de vue que les étrangers ne sont pas obligés de partager toutes vos impressions ; en Amérique surtout on ne voit bien souvent dans un réfugié qu'un homme malheureux. Ce sentiment repose sur un principe si doux qu'il ne faut pas le blâmer. »

La fermeté de ses opinions légitimistes ne fermait pas son cœur aux sentiments les plus délicats. Un vieux serviteur de Grouchy désirait rejoindre en exil son maître malheureux ; le ministre lui obtint des passeports gratuits ; de même il facilita la venue en Amérique des fils du maréchal. Un beau portrait de Napoléon par Gérard avait orné la Légation Impériale à Washington. Il avait été mis au grenier lors de la Restauration. Neuville l'envoya au comte de Survilliers et sa courtoisie fut approuvée par le duc de Richelieu et par le Roi Louis XVIII lui-meme.

***

ENTREPRISES AGRICOLES.

Ce n'est toutefois pas la sympathie prodiguée par le public qui résolvait le problème de la vie pour le grand nombre des exilés.

La plupart n'avaient exercé que le métier militaire et, naturellement, demandèrent du service dans l'armée américaine ; mais, s'imaginant participer au génie de leur héros, ils manifes-

tèrent de telles exigences qu'ils furent évincés. Un seul, le baron Simon Bernard fut agréé. Naturellement réservé, celui-ci ne prétendait être qu'un officier du génie ; les Américains voulaient organiser leur défense côtière ; ils l'y employèrent. Si inférieures que fussent les connaissances techniques de ses nouveaux collègues, Bernard sut s'effacer devant eux. Modestement il rendit d'éminents services et, durant toute son émigration, vécut quelque peu à l'écart de ses compatriotes.

Beaucoup de ces derniers songèrent alors à se faire planteurs, pensant que, pour réussir dans ce genre d'entreprises, la bonne volonté suffisait. Des Américains les y aidèrent. Dès 1816, s'établit à Philadelphie, sous le nom de *French Agricultural and Manufacturing Society*, une association ayant pour objet d'obtenir une vaste concession de terrain sous un climat aussi semblable que possible de celui de la France, où pourrait être tentée la culture de la vigne et de l'olivier, ignorée jusqu'ici aux Etats-Unis.

En tête des actionnaires, s'inscrivirent tout de suite Grouchy, et ses fils, Clauzel, Vandamme, Lefebvre-Desnouettes, Lakanal, Garnier de Saintes, Pénières, les Lallemand, Galabert, Schultz, Combes, Jordan, Vorster, Douarche, Charrazin, Taillade, Defourmi, Simon Chaudron et autres. Par sa dévorante activité et l'estime qu'en faisait l'Empereur, le général Charles Lallemand qui jouissait d'une grande autorité parmi ses compagnons d'exil, fut choisi comme président ; M. William Lee, un fervent ami des réfugiés, qui avait rendu de grands services à beaucoup d'entre eux lorsqu'il était jadis consul des Etats-Unis à Bordeaux, avait été d'abord élu 1er vice-président, mais ayant ensuite accepté des fonctions officielles, il dut céder sa place à M. Charles Villars, agent général de la Société. Un certain M. Martin fut 2e vice-président et le colonel Nicolas Parmentier, secrétaire.

En janvier 1817, ces deux derniers sollicitèrent l'ex-Président Jefferson de leur donner l'esquisse d'un pacte social. Celui qu'on appelait le « Sage de Monticello » répondit que « les lois régissant les colons devaient découler de leurs habitudes, de leurs

sentiments et des ressources propres de leur esprit. Aucun étranger ne pourrait leur proposer des règlements qui leur fussent acceptables. » Il déclina cet honneur.

Les choses n'en avancèrent pas moins. Dès le 3 mars 1817, un acte du Congrès autorisant le secrétaire du Trésor Crawford à aliéner en faveur de la Société quatre districts contigus de 6 milles carrés chacun, divisés en 288 sections, au prix de 2 dollars par acre payables en 14 ans. Un colon au moins devrait s'établir sur chaque demi-section, chacun ne pouvant posséder plus de 640 acres. Nul ne pourrait être admis à un titre de propriétaire définitif avant d'avoir prouvé la constitution d'un établissement réel. De plus — pour éviter les spéculations de terrain — le Trésor américain décida que les titres ne seraient remis à l'Agent de la Société que tous à la fois, lorsque tous les acheteurs auraient satisfait aux conditions établies par le Congrès.

Restait à choisir un lieu propre à l'établissement de la colonie. Au printemps suivant, Pénières et Lakanal s'en chargèrent. Partant de Vevey, les deux explorateurs suivirent, d'après ce qu'écrivit plus tard Lakanal, le cours de l'Ohio jusqu'à son confluent avec le Mississipi. Remontant le cours de ce dernier fleuve, ils parcoururent le pays jusqu'à l'embouchure du Missouri et constatèrent vite que, dans cette contrée la rigueur de l'hiver ne permettait point la croissance de l'olivier. Ils redescendirent donc, comme le dit Lakanal « ce vieux père des eaux jusqu'à la Nouvelle-Orléans ». Là on leur signala les territoires qui formant aujourd'hui l'Etat d'Alabama, venaient d'être acheté par le Congrès aux Indiens Creeks. C'est la rive du fleuve Tombigbee qui se jette dans le golfe du Mexique par la baie de Mobile que les deux voyageurs désignèrent au choix des futurs colons.

Dès les débuts, au commencement de 1817 et avant même que les terrains fussent choisis, le bruit de l'entreprise parvint au Ministre de France qui n'hésita pas à la recommander à son gouvernement. « Quelques réfugiés, écrivait-il à Paris, sont, avec

M. Lee, ancien consul des Etats-Unis à Bordeaux, à la tête d'un établissement colonial français que l'on projette de former sur les rives de l'Ohio et du Mississipi... Je regarderais comme un avantage que le projet pût réussir, je serais même d'avis qu'il fût encouragé. Ces individus porteraient sur l'Ohio, nos goûts, nos usages, et le commerce de la France ne peut que gagner à des établissements de ce genre... Je vois aussi la chose comme une bonne action qui n'entraînerait pas une dépense considérable et aurait un but que les gouvernements paternels doivent toujours se proposer, celui de ne pas réduire au désespoir les hommes que l'on ne frappe qu'à demi. »

Mais, moins confiant que son représentant, le gouvenement français ne s'associa pas à ces obligeantes dispositions. « Je pense, répondait le duc de Richelieu, que nous devons voir sans ombrage les établissements que des réfugiés voudraient faire aux Etats-Unis. Ils peuvent y porter ainsi que vous en avez fait l'observation, le goût des articles de notre industrie. » Mais il n'accueillait pas l'idée de les aider effectivement : la politique s'y opposait. « Si quelque homme influent, écrivait le ministre, formait autour de lui un noyau de réfugiés, commençait avec eux un établissement considérable et liait ses vues et ses projets à ceux des colonies insurgées, il est prudent et convenable de ne point paraître avoir prêté quelque appui à cet établissement ».

Richelieu pensait évidemment à Joseph Bonaparte.

(A suivre).

CAZENAVE,
Ministre plénipotentiaire.

Allocution de M. A. Dumaine,

Ambassadeur de France,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Durant le peu d'instants que je demande à votre bienveillance de m'accorder, il me sera impossible d'exprimer comme il conviendrait la chaleureuse gratitude du Comité et les remerciements de toute l'assistance pour les deux belles conférences que nous venons d'entendre.

L'honneur est infiniment précieux pour nous d'avoir obtenu de Mlle Hélène Vacaresco qu'elle consente à parler dans cette assemblée. Sollicitée de tous côtés, elle n'en a pas moins fait à notre demande l'accueil le plus gracieux. Et c'est aussi une surprise pour ses auditeurs qu'avec une si parfaite maîtrise de notre langue qui la place au premier rang de nos meilleurs littérateurs, elle représente ici, suivant une tradition de notre société, l'orateur étranger. Sans doute, et à meilleur titre que notre grand Ronsard, elle peut se vanter d'avoir tiré sa race

D'où le glacé Danube est voisin de la Thrace.

Mais, pour nous, séduits par le charme et la noblesse de sa parole, c'est vraiment une Française et de la plus glorieuse qualité que nous croyons avoir entendue et sommes fiers de saluer.

Quant à mon ami Maurice Casenave, je connais assez ses sentiments de dévoué camarade et collègue pour avoir compté en pleine confiance qu'il répondrait à notre appel. Mais pouvions-nous espérer qu'à cette occasion il contribuerait d'une manière si ingénieuse à consolider un coin de notre histoire diplomatique, ou, plus exactement, à effacer une fissure qui la déparait ?

Il vient de détruire une légende des premiers temps de la Restauration, d'après laquelle les proscrits et exilés français aux Etats-Unis auraient projeté d'aller enlever Napoléon à Sainte-Hélène; et il y a substitué l'histoire précise de divers et vains essais de groupements de nos compatriotes. Cette curieuse étude, écourtée aujourd'hui, notre Revue la publiera au complet, et l'on pourra apprécier mieux encore le mérite des recherches auxquelles il s'est livré.

Ce ne sont pas seulement, hélas, des remerciements et des félicitations que j'ai à formuler. Un autre devoir reste à remplir, très émouvant pour moi, celui d'adresser un adieu désolé à deux des disparus dont notre Secrétaire général, M. Piccioni, a rappelé les noms et très respectueusement honoré la mémoire.

Léon Geoffray et Jean Doulcet ont été mes très chers et intimes amis. Leur perte, à peu de semaines d'intervalle, m'a trop durement frappé pour qu'à mon tour je ne leur apporte pas mon hommage.

Avec le premier, nous étions du même âge, du même concours d'admission, véritables jumeaux de carrière. Ensemble nous avions débuté au Quai d'Orsay, puis à Constantinople dans les années 1877 et 78, vers la fin de la guerre russo-turque. Jugez du spectacle offert à notre ardente et juvénile curiosité, celui des troupes moscovites victorieuses campées devant les murs de cette Byzance si convoitée, mais retenues de les franchir par la présence de la flotte britannique à l'ancre dans la Marmara. Sous nos yeux, toute la question d'Orient s'étalait figurée en un merveilleux tableau! Tant de fortes impressions ressenties en commun créèrent entre nous une réciproque affection qui résista ensuite à toutes les séparations; car jamais plus nos fonctions ne nous réunirent, et c'est de loin que je suivais l'élargissement d'autorité et le constant accroissement des hautes sympathies par lesquels mon ami était récompensé. A Londres, jouissant de l'intime confiance de MM. de Courcel et Paul Cambon et admis aussi dans celle des principaux chefs du Foreign Office, il a été un des artisans les plus actifs de l'entente cordiale et celui de tous qui se targua le moins du succès de ses efforts.

A Madrid, les sept années de son ambassade, dont trois pendant les angoisses de la guerre, l'ont placé sans conteste au nombre des grands Français qui ont le plus dignement forcé l'étranger au respect et à l'estime de notre nation.

L'autre disparu, Jean Doulcet, était mon ami de toute la vie. Beaucoup plus âgé que lui, j'avais vu son enfance grandir, et j'avais eu le bonheur de protéger son entrée dans notre carrière. Protection d'ailleurs superflue : tout modeste et porté qu'il fût à s'effacer, il était de ceux qui s'imposent par leur mérite. Nul n'a jamais commis l'inconvenance de s'attaquer à ses croyances de fervent chrétien. C'est même à la solidité qu'on leur connaissait qu'il dut d'être chargé de mener à bien une des plus graves négociations de notre époque. La faveur était bien inattendue; si l'on refuse d'y voir la marque d'une puissance supérieure aux desseins humains, on admettra du moins que le choix a fait autant d'honneur aux gouvernants qui en décidèrent qu'à lui-même. En effet, quand, en 1920, la nécessité devint pressante de rétablir les relations entre la République et le Saint-Siège, à Jean Doulcet, ce parfait catholique, fut confiée la tâche de rapprocher le temporel du spirituel. Un ouragan avait assailli et dévasté l'Eglise de France; pour en relever les ruines, il fallait, comme après la Révolution, jeter un pont sur l'abîme qui séparait les deux conceptions civile et ecclésiastique. Telle est l'œuvre qu'il accomplit admirablement.

Personne n'aurait pu surpasser le tact, la mesure, la fermeté qu'il déploya dans cette première mission à Rome. Dans les délicates questions à traiter pour la consolidation de la paix générale, à chacune, il a réussi à faire donner des solutions qui s'adaptassent au régime de la séparation. Tout en se conformant aux instructions qu'il recevait de Paris, il savait s'acquérir l'entière confiance de la curie pontificale.

Aussi, revenant à Rome en 1923, en qualité, cette fois, d'ambassadeur, se trouva-t-il dans une situation exceptionnellement favorable pour conclure avec le Saint-Siège les accords où peut-être eût échoué tout autre. Il connut alors le bonheur d'avoir pu conserver à la France son rôle historique de nation très chré-

tienne. Les anxiétés pourtant ne lui manquèrent pas; ne voyait-pas, en 1924, l'existence même de notre ambassade auprès du Vatican remise en question ? Mais sa foi n'était pas de celles qu'émeuvent quelques manœuvres politiques. Elle se réconfortait à des cérémonies splendides comme celles de l'Année Sainte où cinq canonisations sur six et cinquante-deux béatifications sur soixante-quatre étaient proclamées à la gloire de la France. « Il y a là, écrivait-il (et c'est sur ses propres paroles que je termine), de quoi frapper et même réjouir nos compatriotes les plus éloignés des préoccupations religieuses : c'est l'hommage rendu aux vertus de notre race. » Par une faveur bien rarement accordée, le ciel a permis à ce juste de reconnaître de son vivant un avant-goût des récompenses éternelles auxquelles, si peu de temps après, il était appelé.

Alfred DUMAINE.

LOUIS XVI, VERGENNES
ET LA GRANDE LUTTE CONTRE L'ANGLETERRE [1]

Le nouveau règne.

Un roi de vingt ans, une reine de dix-huit; un monarque sans expérience, sans connaissances, lourd de corps et lent d'esprit, trop conscient de ce qui lui manque pour mettre utilement en œuvre ce qu'il possède, c'est-à-dire le bon sens, le sentiment du devoir, le désir d'accomplir sa fonction royale; une princesse parée de grâce et de charme, sans méchanceté, sans vices, mais sollicitée par les cabales de Versailles et surtout par la politique d'une cour étrangère astucieuse et dominatrice, d'exercer dans le choix des personnes et la direction des affaires une influence personnelle : c'est à ces deux faiblesses qu'incombe la charge de conduire, au milieu d'une Europe où aucune institution, aucun frein moral, aucun principe de droit ne limite plus la ruée des appétits et l'antagonisme cynique des ambitions, les destinées d'une France qui reste la plus forte et la plus saine puissance continentale, qui en a conscience et que les déceptions et les hontes du règne de Louis XV ont irritée, énervée, préparée aux séductions fallacieuses de la philosophie des lumières et aux prestiges de l'esprit révolutionnaire.

L'opinion publique est simpliste : les déboires de la politique française, elle les impute à une cause principale, l'abandon de la

(1) Le présent article est extrait d'un ouvrage qui paraîtra prochainement dans la collection de l'*Histoire de la Nation française*, publiée sous la direction de M. Hanotaux. *Tome IX. Histoire diplomatique*, par René Pinon, professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

politique traditionnelle de lutte contre la maison d'Autriche; les grandes ombres de Richelieu et de Mazarin semblent se lever pour condamner les nouveaux errements; le public ne se rend pas compte que le système traditionnel ne peut plus être pratiqué parce que, d'une part, l'agrandissement de la Prusse et l'entrée en scène de la Russie en ont faussé le jeu, et parce que, d'autre part, les puissances septentrionales ou orientales sur lesquelles la politique française était accoutumée de s'appuyer, Suède, Pologne, Turquie, sont très affaiblies. La France peut défendre la Pologne ou la Turquie contre la ou les puissances prépondérantes en Allemagne par une pression sur le Rhin; elle ne dispose d'aucun moyen de les protéger contre la Russie. A vrai dire, l'alliance avec l'Autriche a été mal comprise et mal réalisée, puisque la direction est restée à l'Autriche qui a poursuivi, à la faveur de l'inertie de Louis XV, les fins de sa politique particulière. L'Etat qui tire profit d'une alliance est celui qui prend et garde l'initiative. Le renversement des alliances, quelques critiques théoriques que l'on puisse lui adresser, se serait justifié si la diplomatie et la guerre avaient été mieux dirigées. L'histoire prouve que l'affaiblissement de la Prusse à cette époque aurait été un bienfait pour l'Europe; mais les contemporains ne pouvaient pas le voir. Et puis, le succès n'est-il pas le plus sûr critère de la valeur d'une politique ?

Vergennes et sa politique.

Au jeune roi qui montait sur le trône le 10 mai 1774 incombait d'abord un devoir de redressement et d'assainissement. Les amis de Choiseul s'agitaient pour ramener au pouvoir l'exilé de Chanteloup. Il y aurait apporté ses capacités mais aussi ses rancunes personnelles, sa clientèle, son ambition autoritaire; la jeune reine travaillait pour lui, car, ayant préparé le mariage, il était, à Vienne, *persona gratissima*. Mais Louis XVI ne lui pardonnait pas son attitude frondeuse et les cabales qu'il avait menées contre le dauphin son père. Il eut la main très heureuse en

appelant à diriger les affaires étrangères un diplomate de carrière, Charles Gravier, comte de Vergennes. Né à Dijon, d'une famille parlementaire, il avait été successivement chargé de missions à Trèves et au congrès de Hanovre, puis ambassadeur à Constantinople (1754-68) et à Stockholm (1771). Initié au Secret du roi aussi bien qu'à la doctrine des ministres, il avait pu juger, en Suède et en Turquie, du recul de l'influence française et du trouble qu'une double politique avait jeté dans la diplomatie. Toute grande politique est faite d'abord de bon sens, de droiture, et consiste en une continuelle adaptation des grands intérêts permanents de l'Etat aux circonstances et aux occasions.

Vergennes eut la délicate mission d'expliquer à Louis XVI ce qu'avait été, au temps de Louis XV, le Secret du roi. Le monarque et le ministre se trouvèrent d'accord pour en condamner la pratique. Louis XVI s'appliqua en conscience aux affaires extérieures; il les jugeait avec un bon sens relevé par un haut sentiment de sa dignité; il eut, comme Louis XIII, le mérite de soutenir son ministre, tant qu'il vécut, contre les jalousies de cour et les intrigues étrangères; en quinze années de règne, jusqu'à la Révolution, Louis XVI n'eut que deux secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères. « Honnêteté et retenue, écrit Louis XVI à son ministre le 11 avril 1775, doit être notre marche. » Le ministère de Vergennes, réparateur, victorieux, pacificateur, est l'une des époques les plus glorieuses de notre histoire.

La politique de Vergennes est très simple. La France, depuis le traité d'Utrecht, est restée, en face de l'Angleterre, en état d'infériorité; la présence d'un commissaire anglais à Dunkerque le lui rappelle sans cesse. Par crainte de l'Angleterre, elle n'a pas osé, malgré Fontenoy, profiter de ses victoires. Elle a bien dissous la coalition en détournant l'Autriche de l'alliance anglaise, mais elle s'est laissée entraîner à de ruineuses guerres continentales sans objet, tandis que le véritable enjeu de la lutte était sur mer; elle a subi le honteux traité de Paris qui assure à l'Angleterre l'empire des mers et des colonies, l'Inde, le Canada. Voilà ce qu'il faut réparer; on travaillera à affranchir la France de l'emprise anglaise. Choiseul a eu le mérite de

refaire une forte marine, de préparer sur mer le rétablissement nécessaire. Il faut réaliser l'isolement diplomatique de l'Angleterre et, dès qu'on sera prêt, saisir l'occasion de l'attaquer, en s'appuyant sur l'Espagne et le Pacte de famille. Cette politique n'est possible que si l'Europe continentale est en paix; la paix résultera de l'équilibre des forces. Changer un système politique établi est toujours difficile et dangereux; on restera fidèle à l'alliance autrichienne, mais on ne permettra pas à l'Autriche de nous entraîner à des aventures qui n'intéressent qu'elle-même. La Prusse est nécessaire en Allemagne comme contre-poids à l'Autriche; elle ne saurait être dangereuse; elle a trouvé un roi de génie, mais elle n'est qu'une puissance secondaire, puisqu'elle ne compte guère que quatre millions d'âmes. Tout en maintenant l'alliance autrichienne, on se rapprochera donc de Frédéric II. Il importe de détacher l'Autriche aussi bien que la Prusse de l'alliance russe; contre la Russie, la France est désarmée; mais la Russie n'est dangereuse qu'alliée à l'Autriche ou à la Prusse, comme on l'a vu en 1772 pour le partage de la Pologne. On travaillera à rattacher la Russie à un système d'équilibre continental. L'objet final est d'empêcher le ministère anglais, « qui domine les mers et qui prodigue l'or de toute l'Europe pour l'inonder de sang (1) », de trouver un soldat continental capable d'empêcher la France de conduire sur mer une guerre victorieuse. La France ne peut plus espérer la conquête des Pays-Bas qui unirait contre elle Autriche et Prusse; elle n'a donc à souhaiter sur le continent que le *statu quo*. Le premier objet est d'effacer la honte du traité de Paris. Après 1763, écrit Vergennes au roi, « la France, jadis l'objet de la terreur et de la jalousie des autres puissances, n'excitait plus qu'un sentiment contraire : réputée la première de l'Europe, à peine lui décernait-on une place parmi les secondes ».

Cette politique, fondée sur une vue très claire et très réaliste de la situation de la France et de ses besoins, se pare à l'occa-

(1) Ségur, Note sur un mémoire du comte de Broglie, dans *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant le règne de Louis XV et Louis XVI* (I, p. 205).

sion d'un vernis pacifique et humanitaire. Vergennes est l'ami des philosophes et les philosophes sont une force; d'ailleurs Voltaire ne demande qu'à applaudir aux succès d'une politique française vigoureuse et saine. Vergennes voit la grandeur de la France, sur le continent, dans un rôle d'arbitrage et de pacification qui réponde à ses besoins et ajoute à son prestige : n'est-ce pas la tradition de Richelieu? Guerre sur mer, paix continentale, prospérité commerciale et coloniale, voilà les trois aspects d'une politique dont l'objet est de remettre la France à son rang.

La France, dit Vergennes dans un Mémoire pour le roi, formée comme elle l'est, doit craindre les agrandissements, bien plus que les ambitionner... Elle a en elle-même tout ce qui constitue la puissance réelle... Placée au centre de l'Europe, elle doit influer sur toutes les grandes affaires. Son roi, semblable à un juge, peut regarder son trône comme un tribunal institué par la Providence pour faire respecter les droits et les propriétés des souverains... Si Sa Majesté dirige sa politique à convaincre l'opinion que ni la soif d'envahir, ni la moindre vue d'ambition n'effleurent son âme et qu'elle ne veut que l'ordre et la justice, son exemple fera plus que ses armes. La justice et la paix règneront partout et l'Europe applaudira avec reconnaissance à ce bienfait qu'elle reconnaîtra tenir de la sagesse, de la vertu et de la magnanimité de Votre Majesté.

Avec l'Autriche, il faudra s'expliquer loyalement, lui faire entendre que l'alliance subsiste, mais qu'elle est défensive et a pour objet de maintenir la paix et l'équilibre, non pas la conquête, ni même la récupération de la Silésie, et que les avantages devront être réciproques. Il conviendra d'autant plus d'être sur ses gardes que le fils de Marie-Thérèse, l'empereur Joseph II, en sa qualité de souverain « éclairé », a des sympathies pour l'Angleterre et pour Frédéric II. Vergennes a, sur ce point, la même conception que le comte de Broglie. Voici comment celui-ci s'exprime :

Dans la circonstance délicate où se trouve la France, il serait peut-être naturel, mais il ne serait pas moins dangereux de laisser établir un refroidissement avec la cour de Vienne, qui ne tarderait pas à dégénérer en brouillerie. Il est beaucoup plus à propos de s'expliquer confidemment avec cette cour. On peut ne lui pas dissimuler qu'on a lieu

de se plaindre, que la délicatesse et l'amitié du roi sont blessées; mais qu'il faut renouer des liens auxquels Sa Majesté est attachée, et qu'ainsi on désire reconnaître la nature et l'étendue des vues du ministère autrichien, avec la résolution de coopérer à leurs succès, et l'espérance que Leurs Majestés Impériales se prêteront, de leur côté, à ce qui peut être de la convenance du roi (1).

Mais cette alliance restreinte, ce n'est point l'affaire de Kaunitz, ni de Marie-Thérèse, encore moins de Joseph II qui, dévoré d'une ambition inquiète, brûle de s'illustrer et d'agrandir ses Etats. Tous les trois cherchent à se servir, pour rendre à l'alliance son efficacité et en tirer le maximum d'utilité, de la jeune reine Marie-Antoinette. L'ambassadeur Mercy-Argenteau lui expliquera ce qu'elle doit dire pour servir la politique de sa mère et de son frère ; elle n'a qu'à se conformer à ses avis. La correspondance de Marie-Thérèse avec sa fille est pleine d'exhortations de ce genre ; même le bonheur conjugal de la jeune reine importe à sa famille surtout comme un moyen d'agir sur l'esprit du roi. Joseph II est brutal et impératif; Mercy se plaint que la reine hésite à servir une alliance dont elle est « le gage », comme l'écrivait Marie-Thérèse au moment du mariage. Marie-Antoinette résiste souvent, mais souvent aussi parle et agit; son influence s'exerce surtout dans le choix des personnes. A Vergennes, qui lui résiste respectueusement, elle dit un jour : « Enfin, monsieur, songez toujours que l'empereur est mon frère. » A quoi le ministre riposte : « Je m'en souviendrai, madame, mais je penserai surtout que Mgr le dauphin est votre fils. » Marie-Thérèse ne veut pas que sa fille soit trop Française, comme elle s'y efforce : « Rendez justice au vrai mérite de cette nation (l'Allemagne), lui écrit-elle en 1771, alors qu'elle n'est encore que dauphine; n'ayez point l'air honteuse d'en être (2). » Quand on se représente tout ce qui a suivi, on ne peut que déplorer la passion politique et l'âpreté au gain de Marie-Thérèse et de Joseph II qui prenaient pour instrument une

(1) Ségur, *loc. cit.*, I, p. 297.
(2) Jeanne Arnaud-Bouteloup, *Le Rôle politique de Marie-Antoinette*, (Champion, 1924, in-8°, p. 30).

jeune princesse dont le rôle était de plaire et qui y réussissait avec une grâce naturelle et toute française.

On résistera donc à la reine, et le roi ne la mettra pas au courant de la politique extérieure. En Allemagne, on empêchera l'Autriche d'établir l'hégémonie qui est l'objet traditionnel de sa politique; on fera revivre le traité de Westphalie qui institue la France garante des « libertés germaniques », et c'est pour qu'il subsiste un contrepoids à l'influence de Vienne qu'on se rapprochera de Berlin. Vergennes écrit dans un Mémoire au roi :

L'esprit de conquête n'animant point la conduite de Votre Majesté, l'alliance de Vienne peut paraître utile, en ce que, faisant une sûreté de plus à la conservation de la paix sur le continent, elle lui donne plus de moyens de veiller et de se mettre en mesure contre l'Angleterre.

Voilà la grande affaire! Vergennes continue :

Le roi de Prusse, considéré par rapport à la morale, peut ne pas paraître fort intéressant à ménager; mais vu dans l'ordre politique, il importe à la France, peut-être plus qu'à toute autre nation, de le conserver tel qu'il est... Qu'il soit affaibli, il n'y a plus de digue contre l'ambition autrichienne. L'Allemagne, obligée de plier sous les lois de la cour de Vienne, lui ouvrira un accès facile vers nos frontières... Quoique la Maison d'Autriche soit plus redoutable pour la France que le roi de Prusse, je n'en conclurai pas qu'il ne faut pas veiller sur l'ambition de celui-ci. Toute acquisition qui lui donnerait plus de puissance sur le Rhin doit intéresser la prévoyance de la France, mais, en la limitant de côté-là, il faut empêcher, autant qu'il est possible, qu'elle soit entamée sur l'Oder et sur l'Elbe...

Telle est la raison des ménagements envers la Prusse, ménagements que l'on retrouve en toutes circonstances. C'est ainsi que Vergennes écrira encore :

On ne craindra pas de le dire : s'il fallait opter entre la conservation des branches de la Maison de Bourbon en Italie et celle de la puissance prussienne en Allemagne, il n'y aurait pas à hésiter entre l'abandon des premières et le maintien de l'autre... Les Bourbons d'Italie, relativement à nous, ne peuvent être considérés que comme un objet de luxe politique. Il n'en est pas de même de la Prusse. Sa puis-

sance consolidée, surtout depuis l'acquisition de la Prusse accidentale, lui donne un poids considérable dans la balance intérieure de l'Europe.

La politique d'équilibre que Vergennes pratique en Allemagne n'est donc ni autrichienne, ni prussienne ; elle est française (1). Il est difficile de voir plus juste et de se montrer plus sage. Nous sommes à l'époque où les diplomates eux-mêmes donnent leurs raisons.

La succession de Bavière.

Joseph II, au contraire, ne rêve que conquêtes et agrandissements. Son ambition ne va ni plus ni moins qu'à l'annexion de la Bavière. L'électeur Maximilien Joseph, vieux et malade, n'a pas d'héritier. Son successeur serait son cousin, l'électeur palatin, chef de la branche palatine des Wittelsbach, qui lui-même n'a d'autre héritier que son neveu, le duc de Deux-Ponts. Joseph convoite l'héritage. Mais la Bavière a toujours été liée au système français ; son indépendance est indispensable à la sécurité de l'Empire et à la liberté des princes germaniques dont la France est garante. Le duc de Deux-Ponts et l'électeur palatin sont des clients de la politique française; on ne parle que Français à leur cour qui se modèle sur Versailles; Deux-Ponts subit « l'ascendant de Paris, auquel, dit Gœthe, on ne pouvait plus se soustraire outre-Rhin ». Il est de l'intérêt de la France de ne pas abandonner ces princes qu'elle pensionne et de ne pas permettre aux Habsbourg d'absorber un morceau tel que la Bavière qui rapprocherait du Rhin le centre de gravité de la puissance autrichienne et qui relierait les Etats autrichiens d'Italie à ceux d'Allemagne. Joseph II, en 1777, vient à Paris; il espère séduire son beau-frère par l'offre des Pays-Bas, tout au moins d'une partie. Vergennes met le roi en garde contre la tentation : sacrifier la Bavière aux ambitions de l'Au-

(1) G. Grosjean, *La Politique rhénane de Vergennes* (les Belles-Lettres, 1925).

triche, ce serait perdre toute influence en Allemagne; annexer, ne fût-ce qu'une partie des Pays-Bas, ce serait s'aliéner la Hollande, inquiéter la Prusse, déchaîner prématurément la guerre contre l'Angleterre, dont l'enjeu n'est pas en Europe, et mêler une fois encore la guerre continentale et la guerre sur mer. On écartera donc le « mirage des Pays-Bas ». Joseph II, fêté à Versailles et à Paris, n'obtient rien et s'en retourne, déçu, à Vienne.

Le 30 décembre 1777 mourait l'électeur. Joseph II, se prévalant d'un traité par lequel le défunt, dans l'espoir que l'empereur assurerait l'établissement de ses bâtards, l'autorisait à occuper certains territoires, faisait entrer ses troupes dans plusieurs districts du Haut-Palatinat et de la Basse-Bavière (le quartier de l'Inn dont le centre est Braunau). L'affaire est grave. C'est l'équilibre de l'Allemagne menacé, le conflit imminent. L'électeur palatin, héritier présomptif, et la cour de Saxe font appel à Frédéric II qui pousse des troupes sur la frontière de la Bohême et déclare la guerre. N'est-ce pas le *casus foederis* prévu par le traité de Versailles, et la France ne doit-elle pas assistance à l'Autriche? C'est la thèse de Kaunitz, et Mercy s'emploie à la faire prévaloir à Versailles. En prévision de l'événement, le marquis de Jaucourt, quelques mois plus tôt, a conduit avec Frédéric II des négociations secrètes; le roi de Prusse, devenu pacifique, s'engage à contenir, du côté de la Bavière et de la Turquie, les ambitions de l'Autriche et à observer une neutralité bienveillante en cas de guerre entre la France et l'Angleterre. Par delà l'Atlantique, Vergennes surveille l'insurrection des colons du Massachusetts et s'apprête à saisir l'occasion ; sa politique en Europe trouve là son explication et, s'il en était besoin, sa justification.

Vergennes exposa au Conseil, le 2 février 1778, que l'intérêt de la France était que « les deux grandes puissances de l'Allemagne conservassent un tel équilibre que Sa Majesté décidât toujours la balance »; on ne devait ni permettre à l'Autriche de s'agrandir sans droits en Bavière, ni se brouiller avec la Prusse. Il fut donc signifié à Vienne que la France ne se considérait pas en l'occurrence comme liée et garderait la neutralité.

Ce fut, à Vienne, une explosion de colère que le marquis de Breteuil ne réussit pas à calmer. La solution vint d'où Vienne ne l'attendait pas. Catherine II n'oubliait pas ses origines allemandes et rêvait de donner à la Russie figure de médiatrice et de protectrice des petits Etats allemands, c'est-à-dire de s'emparer du rôle que les traités de Westphalie réservaient à la Suède en même temps qu'à la France. Frédéric II, qui ne souhaitait pas la guerre, poussait la tsarine à intervenir; Vergennes s'employait à lui ménager un accord avec la Porte. Catherine offrit donc à l'Autriche sa médiation et la France se joignit à elle. De là sortit le traité de Teschen (13 mai 1779) qui termina la guerre. L'Autriche renonce à toute prétention sur l'électorat de Bavière, reconnaît la succession palatine, moyennant la cession du quartier de l'Inn (entre le Danube, l'Inn et la Saltza). Que la Russie apparaisse en Europe centrale dans un rôle d'arbitre, que le *quos ego* de Catherine II arrête les forces de l'empereur sur le point d'entrer en campagne, c'est un signe du temps; c'est un péril pour la politique française. C'est surtout une menace pour la Turquie aux dépens de laquelle ne va pas tarder à s'opèrer le rapprochement austro-russe. Mais il ne s'agit, pour le moment, que de maintenir la paix continentale, pendant que la France se battra sur mer. Les dates sont éloquentes. C'est le 2 février 1778 qu'a lieu la délibération du Conseil qui décide la neutralité, et le traité d'alliance avec les « insurgents » d'Amérique est du 6 février; la France est en guerre depuis un an avec l'Angleterre quand est signé le traité de Teschen.

La France et l'insurrection des colonies américaines.

La monarchie française a trouvé un ministre qui sait ce qu'il veut : reprendre la lutte contre les puissances maritimes, affranchir la France du poids des traités de 1713 et de 1763. Tout converge vers ce dessein. La politique continentale a pour objet premier de rendre possible la politique maritime et coloniale; mais, en retour, l'objet premier de la politique maritime est

d'abaisser l'Angleterre, afin de rendre possible le retour à la grande entreprise nationale sur le Rhin et aux Pays-Bas. Cette fois — et le fait est rare dans notre histoire — la France a compris où est son intérêt majeur et quelle est l'importance du « pouvoir sur mer »; elle voit que la sécurité et la suprématie continentales s'acquièrent par la suprématie, au moins par l'équilibre naval. Vergennes est, avec Richelieu, l'un des rares ministres des Affaires étrangères français qui aient eu la pleine intelligence de cette vérité, et c'est par là qu'il est l'un des plus grands. Dans les secours que le gouvernement de Louis XVI va prêter aux « insurgents » d'Amérique, il ne faut pas voir une concession à l'esprit révolutionnaire; la politique de ces temps ne s'embarrasse pas de scrupules; Louis XIII et Louis XIV ont encouragé et aidé de leurs subsides les parlementaires et Cromwell, pourquoi Louis XVI ne soutiendrait-il pas une colonie en révolte contre la métropole ? Les hommes qui ont porté leur épée aux Américains ont songé moins à aider des révolutionnaires qu'à combattre les Anglais. Choiseul et les ministres de Louis XV ont préparé cette guerre de revanche, Louis XVI et Vergennes l'ont voulue et en ont choisi le moment; voilà ce qui compte. Le soulèvement des colonies est l'occasion; le cabinet de Versailles ne compte guère sur les insurgents qui, eux-mêmes, au début, ne parlent pas d'indépendance, mais seulement des taxes illégales et des droits de la métropole sur les colonies.

Depuis 1765, Versailles surveille avec attention l'effervescence des Américains; le premier combat (Lexington) est du 19 avril 1775; il y a un an à peine que Louis XVI est roi; en novembre de la même année, le Congrès de Philadelphie élit un Comité chargé de se mettre en relations avec « les amis de l'Amérique en d'autres pays », et décide d'envoyer un agent, Silas Deane, en France. Vergennes n'a pas attendu pour agir d'être sollicité par les Américains. Ni leur cause, ni leurs chefs ne sont très sympathiques à Versailles; le généralissime est George Washington, cet officier qui, au début de la guerre de Sept ans, instrument d'une politique farouche, a tué sans déclaration de guerre l'officier français Jumonville; les insurgents sont pour la plu-

part des puritains, et le Congrès, en proclamant l'indépendance et en votant le 12 juin 1775 la « déclaration des droits », affirme : « Tout pouvoir dérive du peuple, dont les magistrats ne sont que les mandataires et les serviteurs. » Tout cela n'est pas fait pour plaire à Versailles, mais on n'y regarde pas de si près. Vergennes, dès son arrivée au ministère, a des agents en Angleterre, parmi lesquels Beaumarchais; un autre agent, Bonvouloir, se rend en Amérique sous prétexte d'affaires, et tandis qu'officiellement on fait surveiller la contrebande des armes, secrètement on en facilite le trafic; on refuse d'entrer en relations avec Silas Deane, mais on l'adresse à des gens de confiance et Beaumarchais organise une maison de commerce qui expédie aux Américains tout ce dont ils ont besoin, même des volontaires ; les arsenaux fournissent fusils, canons, poudre ; les volontaires sont autorisés, encouragés à partir ; des officiers d'artillerie et des ingénieurs vont organiser en Amérique les armes savantes ; de nombreux jeunes gens, parmi lesquels La Fayette, vont prendre du service chez les ennemis de l'Angleterre.

Mais la France irait-elle jusqu'à la guerre ? Il fallait d'abord qu'elle fût sûre de l'Espagne et que les flottes des deux pays fussent prêtes. Il fallait ensuite que les colonies révoltées prouvassent qu'elles étaient une force et qu'elles étaient résolues à soutenir la lutte jusqu'à l'indépendance. Franklin, arrivé à Paris à l'automne 1776 en mission officielle, acclamé par le public, n'obtenait pas d'engagement du gouvernement. Les difficultés venaient de l'orgueil espagnol qui ne voulait pas paraître ne jouer qu'un rôle de second; le ministre de Charles III, Florida Blanca, offrait sa médiation à Londres et s'imaginait obtenir Gibraltar sans guerre. La capitulation de l'armée anglaise de Burgoyne à Saratoga, le 16 octobre 1777, brusqua la décision. Franklin, désormais, représentait un pays libre et capable de vaincre; un traité de commerce, d'amitié et d'alliance fut signé avec lui par Vergennes le 6 février 1778. Le 15 mars, les ambassadeurs étaient rappelés et le commissaire anglais expulsé de Dunkerque. C'était la guerre.

La Guerre d'Amérique. L'isolement diplomatique de l'Angleterre.

Les opérations diplomatiques de la guerre contre l'Angleterre font le plus grand honneur à Vergennes et à ses ambassadeurs : la diplomatie française a écrit là l'une des pages les plus honorables de sa brillante histoire. Il s'agit d'isoler l'Angleterre, de l'empêcher de trouver un « soldat continental », d'imposer une limite et des lois à son hégémonie maritime. Nous avons vu comment le traité de Teschen établit la paix continentale. Contre l'Angleterre, Vergennes procède méthodiquement. D'abord il resserre, par le traité d'Aranjuez (12 avril 1779), l'alliance avec l'Espagne; Charles III déclare la guerre à l'Angleterre. Un vif enthousiasme anime la France et l'Espagne. Les chefs militaires se laissent prendre, une fois de plus, au projet aventureux d'une descente en Angleterre qui terminerait d'un coup la guerre; la diplomatie est plus pratique et plus heureuse. Les négociations les plus difficiles furent sans doute celles avec les Américains. La France se heurtait à leur incompréhension et à leurs préjugés. Les uns, restés secrètement fidèles à l'Angleterre, n'aspiraient qu'à obtenir une autonomie administrative et ne souhaitaient pas la victoire des Franco-Espagnols; d'autres, les puritains, se sentaient humiliés de recevoir le secours de deux puissances catholiques et d'accepter l'aide d'une jeune noblesse vaillante mais parfois présomptueuse et légère. Avant même d'être une nation, les Américains songeaient déjà à s'agrandir; ils demandaient la Floride, promise par Vergennes à l'Espagne, et le droit de pêche dans les eaux deTerre-Neuve. Ce fut le mérite de La Fayette de conquérir, à force de bonne grâce et d'ardeur communicative, l'amitié de ces démocrates, nourris de la Bible et du souvenir des révolutions anglaises, et particulièrement de Washington. Il travailla avec Franklin à obtenir l'envoi d'un corps expéditionnaire français de l'autre côté de l'Atlantique; la France prêta libéralement aux Américains l'argent dont

ils avaient besoin, soutint leur papier-monnaie, leur fournit des armes, des munitions. Ce fut en grande partie grâce à La Fayette et au mouvement d'opinion suscité par sa propagande que l'effort militaire fut porté en Amérique avec Rochambeau et ses soldats d'élite. Néanmoins, jusqu'à la fin, la diplomatie française eut quelque peine à triompher des préjugés et du particularisme ombrageux des Américains.

La liberté des Mers et la Ligue des Neutres.

Le *Sea power* de la Grande-Bretagne se traduit en pratique par le droit de visite des navires neutres et par la saisie abusivement étendue à toutes les marchandises, même les vivres et légumes, que l'Amirauté estime de son intérêt de déclarer contrebande de guerre; elle s'arroge le droit d'interdire aux neutres l'entrée des ports belligérants par simple déclaration de blocus, sans que le blocus soit effectif. En fait, le commerce n'est plus possible aux neutres qu'avec la Grande-Bretagne et ses colonies qui s'adjugent ainsi à un véritable monopole. Vergennes, au contraire, prend une position plus libérale; la déclaration de juillet 1778 affirme la liberté de la navigation pour les neutres, elle définit la contrebande de guerre qui ne s'étend qu'aux armes et munitions, elle ne reconnaît que le blocus effectif. Par cette adroite manœuvre, la France gagne d'abord une bataille d'opinion; elle groupe autour de son intérêt les intérêts de tous les Etats neutres, elle oblige l'ennemi à disperser ses forces s'il veut établir le blocus des côtes franco-espagnoles. Les neutres sont invités à adhérer, dans les six mois, à la déclaration française afin d'en obtenir le bénéfice. Frédéric II, le premier, donne son adhésion et fait à la France des avances auxquelles le cabinet de Versailles ne répond qu'avec réserve; il repousse les avances de l'Angleterre et favorise les insurgents américains. Entre Vienne et Berlin, Vergennes ne choisit pas, ou plutôt s'en tient à l'alliance de 1756, mais sans la laisser dégénérer en une combinaison offensive contre la Prusse; il devient ainsi l'objet

des prévenances des deux puissances qu'il neutralise par un savant jeu de bascule.

L'Angleterre comptait obtenir l'alliance russe; Vergennes la lui enlève par un coup de partie prestement exécuté. L'Angleterre avait presque le monopole du commerce des peaux et des lins de la Baltique et des blés de la mer Noire; la Russie, sans la marine britannique, aurait été coupée des marchés où elle s'approvisionnait et vendait ses marchandises. Sur cette base, une alliance pouvait s'édifier. L'Angleterre ne réussissant pas à trouver un allié continental, cherchait au moins un médiateur. Les Espagnols ayant saisi deux bâtiments de commerce russes, Catherine croit trouver l'occasion d'intervenir ; elle éléve la voix, se plaint; elle propose aux neutres une déclaration (datée du 27 février 1780) qui garantit la liberté de la navigation pour les navires non belligérants; elle annonce qu'elle armera ses forces navales « contre qui que ce soit, pour protéger l'honneur de son pavillon, la sûreté du commerce et de la navigation de ses sujets. » Aussitôt, les cabinets de Versailles et de Madrid adhèrent à la déclaration russe, tandis que Londres fait des réserves; le coup dirigé contre la France et l'Espagne se retourne contre l'Angleterre. Une véritable ligue des neutres se trouve constituée : le Danemark, la Suède, l'Autriche, la Prusse, la Hollande, le Portugal, les Deux-Siciles, s'y inscrivent. Les puissances baltiques, Suède, Danemark, Russie, arment une flotte. L'Angleterre déclare la guerre à la Hollande (20 décembre 1780) pour l'empêcher d'adhérer à la ligue armée des neutres et surtout pour mettre la main sur ses colonies. Ainsi, l'Europe continentale se dresse contre l'Angleterre ; l'antique alliance anglo-hollandaise est rompue ; il n'y a plus, en face de la France, comme on disait au dix-septième siècle, les puissances maritimes », mais seulement l'Angleterre, qui menace les droits de tous les autres Etats. La diplomatie française qui, discrètement, a suscité et dirigé tout ce mouvement, remporte un succès retentissant, cependant que nos flottes avec les Suffren, les Guichen, les Grasse, les La Motte-Picquet, tiennent tête avec succès aux escadres anglaises et que Rochambeau, entraînant les Américains à

la grande guerre, aide Washington, La Fayette et de Grasse à bloquer et à faire capituler Cornwallis à Yorktown. Ce grand succès matériel et moral décide de l'issue de la guerre. Le remplacement de lord North par lord Shelburne indique que l'Angleterre est disposée à traiter.

Le Traité de Versailles.

L'art de Vergennes, dans les négociations pour la paix, fut d'écarter toute médiation et de négocier directement avec l'Angleterre. Les difficultés vinrent de l'Espagne, qui mettait son amour-propre national à obtenir Gibraltar, et des Américains qui espéraient s'étendre à l'Ouest jusqu'au Mississipi et, au Nord, s'agrandir aux dépens du Canada. Vergennes s'attache à maintenir la solidarité franco-espagnole. Les Etats-Unis mènent séparément une négociation avec les Anglais ; les Hollandais font de même, les uns et les autres restant en liaison avec le cabinet de Versailles. Les Anglais, maintenant qu'ils sont résignés à reconnaître l'indépendance de leurs colonies, cherchent à détacher les Américains de la France et à regagner leur sympathie ; ils y réussissent partiellement puisque, le 30 novembre 1783, les représentants du Congrès signent des préliminaires séparés qui ne devront, il est vrai, devenir définitifs qu'après la conclusion de la paix générale. Le succès diplomatique que l'inexpérience des Américains et leur mauvais vouloir à l'égard de l'Espagne, procurait ainsi au cabinet de Londres, lui permit d'opposer, aux revendications des Espagnols sur Gibraltar, une résistance tenace. A la fin, le plénipotentiaire espagnol, d'Aranda, ambassadeur à Paris, prit sur lui d'accepter la Floride en échange de Gibraltar. Les préliminaires furent signés le 20 janvier 1783; les lenteurs des Etats généraux de la Haye retardèrent la paix définitive qui fut signée le 3 septembre.

Le traité de Versailles qui fut, en son temps, si âprement critiqué, est très glorieux pour la France et l'Espagne. D'abord,

il consacre la naissance d'une nation nouvelle, les Etats-Unis d'Amérique, à laquelle de grandes destinées sont promises. Pour la première fois, l'Europe essaime hors de chez elle un Etat indépendant de même sang, de même culture, de même religion qu'elle : c'est une extension de l'humanité civilisée, un accroissement de la famille européenne. Mais déjà l'enfant émancipé a sa personnalité originale ; il apporte une forme inédite de gouvernement, des conceptions politiques, religieuses, sociales, qui lui appartiennent en propre, et qui, à leur tour, vont exercer, sur la vie européenne et d'abord sur l'histoire française, une influence novatrice. Après la découverte de 1492, le traité de 1783 est la seconde étape décisive dans l'histoire du Nouveau Monde. C'est un grand fait, dont l'importance historique est incalculable, qu'un Etat où domine le sang anglo-saxon, naisse à la vie indépendante contre l'Angleterre, avec l'aide militaire et financière de la France. Ce n'est pas en vain que le sang des volontaires de La Fayette, des soldats de Rochambeau, des marins de Grasse a coulé sur la terre d'Amérique; notre époque a vu les lointaines conséquences de l'intelligente et généreuse politique de Louis XVI et de Vergennes. L'assistance que les Etats-Unis ont reçue de la monarchie française sous la présidence de Washington, ils l'ont rendue à la république française, M. Woodrow Wilson étant président. Des querelles de politique intérieure ont obnubilé, aux yeux des Américains eux-mêmes, la grandeur de leur rôle; mais le temps, qui effacera ces malentendus passagers, ne mordra pas sur le fait capital de l'intervention militaire des Etats-Unis en Europe. « La Fayette, nous voilà ! » reste une vérité historique.

Si l'on veut mesurer le succès de la France dans la guerre d'Amérique, il faut mettre en ligne de compte moins ce qu'elle gagne que ce que perd l'Angleterre et, au premier rang, les treize colonies d'Amérique émancipées, étendues jusqu'au Missisipi, la Floride cédée à l'Espagne ainsi que l'île de Minorque avec sa citadelle de Port-Mahon. La France et l'Angleterre se restituent mutuellement leurs conquêtes; la France garde Tabago en échange de la Dominique; elle recouvre ses établissements du

Sénégal, perdus au traité de Paris, et dont l'avenir devait montrer l'importance, elle garde les îlots de Saint-Pierre et Miquelon avec le droit de pêche sur les côtes Nord-Est et Ouest de Terre-Neuve depuis le cap Saint-Jean jusqu'au cap Raye en échange du même droit, mal défini par le traité d'Utrecht, sur la côte Est. Enfin, la victoire de la France, sa revanche des traités d'Utrecht et de Paris, est symboliquement manifestée par le droit de fortifier Dunkerque et de ne plus subir le contrôle d'un commissaire britannique chargé de veiller au maintien d'une hypothèque humiliante sur la souveraineté française. Sur mer, l'Angleterre a trouvé une limite à son omnipotence et à l'arbitraire de ses marins. D'avoir non seulement tenu tête aux flottes britanniques, mais de les avoir, en plusieurs rencontres, nettement vaincues, apparaît aux Français comme un brillant succès; l'alliance franco-espagnole s'en trouve fortifiée. Les résultats auraient été plus complets si la détresse financière n'était venue précipiter la paix et modérer les exigences des vainqueurs. Néanmoins, la guerre d'Amérique et le traité de Versailles jettent un lustre éclatant sur le règne de Louis XVI. La France s'est révélée forte sur terre et sur mer; sa diplomatie n'a jamais été conduite avec plus de modération, de fermeté et de succès. Après 1783, la France est trop puissante au gré de l'Angleterre qui ne lui pardonne pas ses échecs sur mer. Les agents et l'or anglais ont joué un rôle dans les origines et le développement de la Révolution; la destruction de nos escadres et de nos arsenaux, par l'émeute dans les ports, l'atteste.

La question d'Orient.

Toute médaille a son revers. La France, occupée sur les mers et en Amérique, n'est pas libre de soutenir la Turquie et de maintenir en Orient une situation favorable à son influence. Aussi bien, lorsque la menace, pour la Turquie, vient de Russie, la France est impuissante — à moins de faire la guerre de

Crimée — à en arrêter le cours. Vergennes, ancien ambassadeur à Constantinople, connaît à fond les ressorts de la politique orientale et sait que l'affaiblissement de la Pologne ôte à la Turquie le seul voisin sur lequel elle puisse compter; il esquisse une politique qui sera celle de la France et de l'Angleterre jusqu'en 1914 : sauver l'Empire ottoman en l'aidant à réaliser des réformes intérieures ; mais il se heurte déjà à l'insoluble dilemne : ou bien les réformes sont effectives et elles éveillent les désirs d'émancipation des populations chrétiennes de l'Empire, ou elles ne sont qu'un trompe-l'œil et elles deviennent, pour la Russie et l'Autriche, un prétexte à intervenir et à s'adjuger de larges morceaux. L'Angleterre n'est pas encore hantée par le péril russe dans la Méditerranée orientale et sa diplomatie incite au contraire Catherine II et Joseph II à attaquer la Turquie, alliée et cliente de la France. C'est le moment où se dessine la vocation politique et religieuse de la Russie que l'on rattache au testament apocryphe de Pierre le Grand. Catherine II, cheminant vers la mer Noire à travers les villages postiches de Potemkine, se voit sur le « chemin de Byzance ». Vers la mer libre, vers la cité des empereurs, Tsargrad, vers Sainte-Sophie, la Russie orthodoxe, byzantine et slave commence sa marche historique : la question d'Orient, dans sa forme moderne, est ouverte.

La question d'Orient est compliquée d'une question des Détroits. Celle-ci résulte de la position de Constantinople, capitale de l'Empire ottoman, sur l'étroit goulet du Bosphore. Tant que toutes les rives de la mer Noire appartiennent à l'Empire ottoman, elle reste une mer territoriale; il n'y a pas de question des Détroits : « Le Sultan, écrit l'envoyé de Pierre le Grand, Galitzine, considère la mer Noire comme sa propre maison, où les étrangers ne peuvent point pénêtrer; c'est une vierge enfermée au fond du harem, cachée aux regards des étrangers; et il préfèrerait plutôt la guerre que de permettre aux autres nations de naviguer sur cette mer intérieure. » Pierre le Grand, le premier, apparaît sur la mer Noire, par la prise d'Azof qu'il ne réussit pas à garder. C'est en 1774, par le traité de Kioutchouk-Kainardji, que Cathe-

rine II stipule, pour le pavillon russe, la libre navigation de la mer Noire. La marche vers le Sud s'associe, dans la politique de la tsarine, aux partages de la Pologne. En 1782, l'activité inquiète de Joseph II imagine une combinaison qui lui donnerait la Serbie, l'Istrie et la Dalmatie, tandis que la Prusse s'agrandirait aux dépens de la Pologne et la Russie du côté de la mer Noire; la France, pourvu qu'elle ne se mît pas en travers de ces vastes projets, recevrait l'Egypte. L'opposition de Louis XVI arrête net l'Autriche, tant les succès de nos marins avaient rendu de lustre à la politique française. Mais la Russie poursuit son entreprise; la diplomatie française, afin d'éviter une guerre générale qui aurait coalisé la Russie, l'Autriche et la Prusse, avec la bienveillance de l'Angleterre, contre la Turquie et la Pologne, presse le sultan de faire des concessions à Catherine; par la convention de Constantinople (janvier 1783), la Russie acquiert la région du Kouban ; elle touche pour la première fois au Caucase ; elle obtient la liberté du commerce sur la mer Noire, où, jusque-là, le pavillon français était à peu près seul représenté. Le traité de Jassy, en 1792, abandonnera la Crimée à la Russie. Désormais la mer Noire, de fait et de droit, n'est plus une « mer intérieure » mais, géographiquement et politiquement, elle reste une mer fermée, puisque les Turcs tiennent la porte qui y donne accès. L'objectif de la politique de la Russie va être d'ouvrir ou d'enfoncer la porte de la mer Noire, cette « cour intérieure » dont la fermeture défend la Russie contre l'invasion, mais où ses vaisseaux sont prisonniers. Désormais, l'Europe est grevée d'une question d'Orient qui va, jusqu'à nos jours, engendrer tant de complications.

La politique française y cherchera son rôle, en changera parfois, sans cesser de développer parmi les musulmans son influence civilisatrice et d'exercer efficacement son protectorat sur les catholiques. La France est tentée de renoncer, en Orient, à son influence traditionnelle pour se rapprocher de la Russie : c'est la politique esquissée par Vergennes à la fin de sa vie et inaugurée, à Pétersbourg, par Philippe de Ségur. Il obtient un traité de commerce avantageux (11 janvier 1787) qui ouvre à la

France, et particulièrement à Marseille, des débouchés nouveaux; Choiseul-Gouffier, à Constantinople, assume la tâche ingrate de soutenir la politique russe et de la concilier avec les bonnes relations traditionnelles entre la Turquie et la France. Il soutient habilement ce jeu de bascule. En 1789, il négocie la paix entre la Porte et l'Autriche, sur la base du *statu quo ante bellum*.

A la veille de la Révolution, la question d'Orient apparaît au premier plan, sous sa double forme, polonaise et turque. Pour la première fois, l'Angleterre, peu de temps après la mort de Vergennes (1787), intervient dans le rôle, qu'elle gardera jusqu'en 1914, de protectrice de la Turquie contre la poussée russe ; de concert avec la Prusse, elle engage la Turquie à la guerre, en même temps qu'elle excite la Suède contre la Russie. Elle cherche à supplanter la France dans sa politique traditionnelle. Joseph II, allié de la Russie, est battu devant Belgrade, et Catherine, désemparée, se tourne vers la France et recherche son alliance. Son offre équivaut à un renouveau, avec plus d'ampleur, du renversement des alliances de 1756. Mais les difficultés financières et politiques obligent Louis XVI à une prudente réserve; il garde la neutralité et laisse passer l'occasion d'un rapprochement avec la Russie qui, réalisé à cette époque, aurait peut-être entraîné d'heureuses conséquences. La France trouve son avantage à défendre l'intégrité de l'Empire ottoman où elle exerce une influence politique et où elle a de grands intérêts moraux et commerciaux; c'est la méthode qui s'imposera désormais à elle. Au contraire, dans tous les projets de partage de l'Empire ottoman (par exemple dans la lettre de Catherine II à Joseph II du 10 septembre 1782), la France est exclue ou reléguée en Egypte. Telle est, en face de la question d'Orient, sous la forme où elle se présente en 1789, la position du cabinet de Versailles.

Complications aux Pays-Bas.

Après la guerre d'Amérique, Vergennes et, après lui, Montmorin, sont aux prises avec des complications provoquées par la politique anglaise qui s'acharne à diminuer l'ascendant de la cour de Versailles et à lui susciter des embarras sur le continent. Le cabinet britannique cherche à rompre l'isolement diplomatique où il s'est trouvé lors du traité de Versailles et à lier partie avec la Prusse pour soustraire la Hollande et l'Allemagne à l'influence française. Joseph II, de son côté, se propose soit de rouvrir le port d'Anvers en effaçant la clause de fermeture inscrite dans les traités de Westphalie, soit d'échanger la Belgique contre la Bavière. Par là, il donne barre à la Prusse contre lui et, en inquiétant Louis XVI, il le rapproche de Frédéric II; jeu très complexe et décevant pour la France, d'autant plus que les difficultés intérieures lui interdisent de passer aux actes et que la reine soutient, à l'encontre du ministère et de l'opinion, une politique d'entente avec l'empereur son frère.

L'un des résultats de la guerre d'Amérique avait été de soustraire la Hollande à l'emprise de l'Angleterre. L'Empereur, dans l'été de 1784, jetant sur le tapis l'ouverture d'Anvers et, en même temps, la question de Maestricht, rapproche la Hollande de l'Angleterre pour exiger le maintien de la fermeture, et toutes les deux de la Prusse qui craint de voir l'Autriche renforcer sa situation en Belgique. C'est déjà la coalition de Waterloo. La France n'écartera-t-elle pas ce péril, tout en sauvant la paix, si elle-même reste liée à la Hollande et arrête la tentative impériale ? Si, au contraire, elle appuie l'empereur, c'est la guerre de Sept ans qui recommence. En France, le parti antiautrichien s'agite; Mirabeau écrit une brochure pour demander qu'on soutienne la Hollande; le prince de Prusse, frère du roi-philosophe, est acclamé à Paris. La guerre est imminente après les coups de canon tirés sur l'Escaut, le 8 octobre, contre un bateau de commerce autrichien. Vergennes, au pied du mur, prend son parti; une note du 20 novembre 1784 met l'Empereur en demeure de

renoncer à l'ouverture de l'Escaut. Joseph II riposte le 30 par une démarche de Mercy à Versailles; Kaunitz reprend son projet de 1777; on établirait l'héritier du duché de Bavière, le duc de Deux-Ponts, aux Pays-Bas, tandis que l'Autriche s'agrandirait de la Bavière; la France se dédommagerait avec le Luxembourg et Namur. Il n'y aurait plus de question de l'Escaut. Offre séduisante, que Vergennes n'écarte pas de prime abord; mais le roi de Prusse et le corps germanique sont-ils consentants ou faudra-t-il leur faire la guerre ? Piège dangereux en réalité, la France ayant intérêt à maintenir une Bavière indépendante. Vergennes, malgré une « algarade » de Marie-Antoinette, refuse et conseille au duc de Deux-Ponts de rejeter l'offre de Joseph II.

La Ligue des Princes Allemands.

Mais voici poindre un autre péril. L'importance de la Prusse se trouve démesurément grandie puisque rien ne se fait en Allemagne sans sa permission. La cour de Versailles n'est plus seule à garantir « les libertés germaniques »; Frédéric II tend à se substituer à elle et les intrigues de Joseph II l'incitent à grouper autour de lui les princes allemands; il conclut, le 25 juillet 1785, avec les électeurs de Saxe, de Hanovre (le roi d'Angleterre), les souverains de Saxe-Weimar, Gotha, Mecklembourg, Hesse, Bade, Mayence, etc., un Furstenbund (ligue des princes); il groupe autour de lui, avec la connivence de l'Angleterre, presque toute l'Allemagne. Vergennes, pour ne pas paraître en prendre ombrage, engage les clients de la France, tels que le duc de Deux-Ponts, à y entrer. Les souverains allemands, pour la première fois, se trouvent réunis, en vue du maintien des lois de l'Empire et de l'indépendance des princes, autour d'un roi allemand et luthérien. Ils ne voient pas que, seul, un souverain étranger a un véritable intérêt à sauvegarder leur autonomie, et que déjà l'armée prussienne est trop forte pour n'être pas dangereuse. Seule Catherine II comprend le péril et fait discrètement des remontrances.

L'opinion, en France, des hommes qui, demain, vont faire la Révolution, est toute favorable à la Prusse. Mirabeau, dans les lettres si curieuses qu'il écrit de Berlin durant sa mission secrète, travaille pour une alliance : France, Hollande, Angleterre, Prusse. « La coalition de la France et de l'Angleterre pour le bonheur du monde », voilà le premier axiome de la politique que Mirabeau et ses correspondants, Lauzun, l'abbé de Périgord (le futur Talleyrand), préparent comme un complot. La Prusse, pays des lumières, mérite de devenir la première puissance en Allemagne; Mirabeau ne s'inquiète pas quand il relate des propos tels que ceux du prince Henri : « Car enfin, ne faut-il pas tôt ou tard que l'Allemagne prenne une assiette ? Que la Prusse ait une frontière (1) ? » Voilà pourtant le premier jalon sur la route de l'Empire Hohenzollern. Pour le moment, la politique de la France est toute d'équilibre et de paix. Joseph II, isolé, renonce à l'Escaut. Sous la médiation de la France est signé, le 8 novembre 1787, entre la Hollande et l'Autriche, le traité de Fontainebleau; l'Autriche reçoit, en échange de ses droits sur Maestricht, une indemnité de dix millions de florins, dont 4 millions et demi seront payés par la France qui conclut avec la Hollande une alliance défensive.

L'Entente Anglo-Prussienne.

Mais la question hollandaise reparaît; elle agite l'opinion française dans les derniers jours de l'ancien régime. Un conflit y éclate entre, d'une part, les « républicains » et les « patriotes », — le mot fera fortune dans la France révolutionnaire, — et, d'autre part, les partisans du stathoudérat héréditaire (en l'espèce Guillaume V, petit-fils de Georges II, roi d'Angleterre); une sorte de révolution démocratique, ou plutôt bourgeoise, s'opère, limitant les pouvoirs du stathouder (septembre 1785); une légion batave s'organise avec des officiers français. Vergennes

(1) *La Mission secrète de Mirabeau à Berlin* (1786-1787). Introduction et notes de H. Welschinger. Plon, 1900, in-8°, p. 165.

tente vainement une conciliation. Lorsque Frédéric II meurt, en 1786, son successeur Frédéric-Guillaume II, beau-frère de Guillaume V, qui se flattait de germaniser la cour de Postdam et qui se montra fort mal disposé à l'égard de la France, saisit une occasion d'intervenir en Hollande et d'y soutenir le parti d'Orange; il rassemble 20.000 hommes et W. Pitt arme six vaisseaux. Le 13 septembre 1787, les Prussiens pénètrent en Hollande et rétablissent le stathouder dans la plénitude de la souveraineté. Montmorin, qui avait pris l'engagement de soutenir les « Patriotes » en cas d'agression étrangère, ne croit pas pouvoir intervenir. Une double alliance est signée le 15 avril 1788 entre les Porvinces-Unies et la Prusse d'une part, les Provinces-Unies et l'Angleterre d'autre part, tandis que, par le traité de Berlin, Anglais et Hollandais s'obligent (13 août) à maintenir la constitution de la République telle qu'ils venaient de l'établir. La Hollande n'est plus qu'un Etat vassal et qui paraît, comme la Pologne, voué à un partage. C'est, pour la politique française, un échec matériel et moral. L'opinion reproche très vivement à Montmorin une faiblesse qu'expliquent assez les difficultés intérieures, mais qui, par contre-coup, les aggrave, discréditant la monarchie, blessant l'amour-propre national.

POLITIQUE COMMERCIALE ET COLONIALE.

L'un des caractères de la méthode politique de Vergennes et de l'opinion à son époque, c'est la conclusion de traités de commerce; un champ nouveau s'ouvre à la diplomatie. Le règne de Louis XVI est une époque de perfectionnement agricole, de développement des manufactures, d'expansion commerciale et coloniale. La science économique s'épanouit avec Quesnay, Gournay, Dupont de Nemours. Les traités de commerce s'inspirent à la fois des doctrines des physiocrates et d'intérêts pratiques. Vergennes est persuadé que la France a besoin de produire pour s'enrichir et que la paix naît de la multiplication des relations commerciales et de la solidarité des intérêts. Il réussit à s'enten-

dre, sur ce terrain, avec William Pitt qui commence sa carrière d'homme d'Etat. Le traité du 26 septembre 1786, avec l'Angleterre, marque une date dans notre histoire économique; mais comme l'Angleterre, préludant à la profonde transformation qui allait faire d'elle la puissance industrielle et commerciale par excellence, avait des manufactures plus développées que les nôtres, le régime de libre échange, inauguré par le traité de 1786, a troublé l'essor de l'industrie française à l'avantage de celle de l'Angleterre, provoqué une crise de chômage, préparé des éléments de désordre. Le traité est contemporain des lettres que Mirabeau écrit de Berlin. Toute une école politique et économique préconise une alliance avec l'Angleterre, fondée sur la liberté absolue du commerce. Vergennes et son négociateur Rayneval étaient influencés par ces vues théoriques, tandis que les Anglais s'assuraient des avantages pratiques pour leur industrie. Les chambres de commerce, qui n'avaient pas été consultées, protestent. D'autres traités de commerce furent signés avec les Etats-Unis (1778), la Suède (1784), l'Espagne (1786), la Russie (1787); ils s'inspirent des mêmes principes.

En Afrique, la France a récupéré les établissements du Sénégal; en Indo-Chine, Vergennes prépare un traité, qui fut signé après sa mort, avec l'Annam, qui assure à la France Poulo-Condore, Tourane et des avantages commerciaux. Le nom de Vergennes se trouve donc associé au renouveau colonial à la fin du dix-huitième siècle ; il se rattache à la lignée des bons serviteurs de la plus grande France. Malgré vents et marées, la foi et l'énergie de quelques hommes a toujours maintenu la tradition. Par là encore, le règne de Louis XVI apparaît comme une époque de prospérité, de progrès, d'expansion.

La Politique française a la veille de la Révolution.

Au moment où la France entre dans une période de troubles révolutionnaires, sa situation matérielle et morale est très forte. Et c'est précisément parce qu'elle est très forte qu'elle est bat-

tuç en brèche; l'Angleterre poursuit une revanche de la guerre d'Amérique; elle entend établir sa puissance maritime, économique et coloniale au-dessus de toutes les autres. La politique de William Pitt n'est ni scrupuleuse sur le choix des moyens, ni encline à l'idéologie. Le sentiment de l'intérêt anglais n'a jamais été plus général dans la nation, plus âpre, plus exclusif. La politique de Londres n'a jamais été plus active. Nous l'avons vue à l'œuvre en Allemagne, appuyée sur la Prusse, aux bords de la Baltique où elle achève de ruiner, au Danemark et en Suède, l'influence française, dans la Méditerranée orientale où elle travaille à supplanter la France, en Espagne qu'elle tient en échec par le Portugal, à la cour bourbonnienne de Naples où l'Angleterre, par l'aventurier Acton, règne sur le cœur de la reine. Partout la diplomatie française rencontre les trames de la politique anglaise; que la France subisse une éclipse, et la suprématie britannique s'établira sans rivale sur le continent comme sur les mers.

Et voilà que, précisément, les idées anglaises, acclimatées par les philosophes, mal adaptées au tempérament national, s'introduisent en France. Malgré Louis XVI, la cour, par snobisme, raffole des modes anglaises, des chevaux, des chiens anglais. Le duc d'Orléans, le futur Philippe-Egalité, donne le ton de l'anglomanie; l'aristocratie, en 1789, est férue d'alliance anglaise et s'entend, sur ce terrain, avec ceux qui se piquent de philosophie et de libéralisme économique.

La France est sans alliances parce que, depuis 1756, elle oscille entre deux alliances; la politique d'équilibre, si elle est gauchement conduite, aboutit à l'isolement. La diplomatie française est divisée, et divisée aussi l'opinion dont l'importance grandit chaque jour et qui prétend tout discuter. Les uns tiennent pour l'alliance autrichienne, renforcée par le pacte de famille, défendue à la Cour par la reine, incarnée en Joseph II, son frère, le type du « despote éclairé ». Les autres, formés à l'école du Secret du roi, ont révéré, en Frédéric II, la plus forte expression du réalisme politique. Mais Frédéric est mort et il semble que la Prusse, champignon trop vite grandi, va

se désagréger : « Pourriture avant maturité », c'est le diagnostic de Mirabeau. Alors, vers quelle alliance convient-il de s'orienter? Vers l'Angleterre qui doit, s'imagine-t-on, sa prospérité à ses institutions parlementaires? Mais la France a-t-elle besoin d'alliance ? N'est-elle pas « la grande nation », forte de sa cohésion, de sa prospérité, de ses victoires sur terre et sur mer, de ses « lumières »? Jamais l'opinion française n'a été plus nationaliste. Louis XVI et Vergennes sont pacifiques, mais le public, les salons, la rue sont belliqueux et s'agitent. La prospérité économique et l'ivresse de philosopher sur toute chose ont fait monter au cerveau de la bourgeoisie française une sorte de fièvre patriotique. Le moment lui paraît venu des grandes réalisations politiques; la monarchie a été trop prudente, trop lente; elle n'a accompli qu'à demi sa tâche historique puisqu'elle n'a pas réuni les Pays-Bas autrichiens à la France; l'heure est venue de construire — le mot est déjà courant — « l'Empire français ».

René PINON.

LUCCHÉSINI
AMBASSADEUR DE PRUSSE A PARIS
(1800-1801) (1)

XI.

Lucchésini à Haugwitz.

Paris, le 3 janvier 1801.

Le comte d'Eterno (2), arrivé ici il y a quatre jours, m'apporta la lettre que vous lui aviés remise pour moi le 7 décembre, et l'intérêt que vous prenés à ce qui le regarde, Chère Excellence, ajoutera un grand prix aux désirs que j'aurais de lui être de quelqu'utilité. J'ai prévenu le ministre Talleyrand que vous aviés donné au jeune d'Eterno une lettre pour lui; et cet avis et mes prières ont engagé le ministre à le recevoir hier chez lui malgré les grandes occupations que lui donne l'événement du jour. D'Eterno a déjà formé un projet qui lui sourit et que par conséquent il croit facile à exécuter. Il voudrait être employé à la mission française à Berlin, et il ne sent pas combien de rivaux il a dans cette attente, et combien de préjugés il faudra vaincre avant de parvenir à pouvoir, sans blesser l'opinion publique, renvoyer revêtu d'un caractère diplomatique un individu qui ne fait que sortir de la liste des émigrés.

Je vous rends, mon cher Comte, un million de grâces pour tout ce que votre amitié m'a dit d'honorable et d'encourageant

(1) Voir le début de cette correspondance dans le fascicule juillet-septembre 1928 (n° 3).
(2) Lire : d'Esterno.

au sujet de ma mission actuelle. Connaissant les intentions du Roi, et sûr de votre suffrage, je m'occuperai désormais de mon établissement ici. Je vois qu'il est impossible que je n'y sois pas tout-à-fait inutile au Roi et à l'Etat, et pour peu que vos vues eussent été secondées par le Cabinet de Pétersbourg, elles auraient indubitalement amené un résultat honorable et avantageux pour notre cour, et les Etats d'Empire faits pour y participer. Votre pénétration vous a fait prévoir l'opposition qu'y apporterait le Baron de Krüdener. (1) Mais tous ceux qui n'ont pas secondé vos efforts, chère Excellence, devront bien se le reprocher au moment d'apprendre que depuis la destruction des Armées Autrichiennes et l'armistice qui en est le résultat, il faut attendre de la magnanimité de Bonaparte l'admission des projets qui quelques semaines auparavant auraient offert à son propre intérêt assés d'appâts pour qu'il pût les adopter.

Je suis bien convaincu (et c'est là une des choses qui me console dans la situation actuelle dès affaires), que vous partagés avec moi le chagrin de la perte d'un tems précieux et l'inquiétude que m'inspire l'incertitude des événemens futurs. Les circonstances bien plus que mon savoir-faire m'ont aidé à rendre le premier Consul moins exclusivement enthousiaste du Cabinet de Vienne. Son désir de se rapprocher de la Russie, le maintient dans des dispositions favorables aux puissances du Nord, mais dès que les négociations sont rouvertes, je crains l'adresse du comte de Cobentzl et je ne suis pas sans inquiétude sur la corruptibilité du ministre Talleyrand, et sur les liaisons qu'a le Comte de Ségur, zélé partisan de l'Autriche avec la personne qui dirige les affaires pécuniaires de ce ministre des relations extérieures. Je sais que ses affidés comptent sur la paix future, comme sur une occasion propre à augmenter la fortune déjà assés considérable de cet ancien évêque d'Autun. Je sais qu'un confident du ministre a demandé ces jours passés au sieur Cetto si l'Electeur serait disposé à faire des sacrifices d'argent pour

(1) Ancien ministre russe à Madrid et à Copenhague, actuellement à Berlin.

améliorer les conditions de la paix, mais je sais aussi que sensible à la gloire d'attacher son nom à la pacification générale, le ministre Talleyrand, qui a de grands moyens pour bien faire quand il le veut, serait dans ce moment assez porté pour agir d'après les principes d'une saine politique; d'ailleurs, il ne faut pas douter que l'Autriche n'ait eu presque toujours des agens munis de fonds assés considérables à Paris.

Il est constaté, par l'aveu même du ministre Berthier à une femme qu'il voit fréquemment et de qui je le tiens, que l'année passée un agent autrichien promit et déposa à la disposition d'une Mme Visconti, maîtresse de Berthier, la somme de 600.000 francs, pour qu'elle volât à son amant les plans de la campagne, que la chose fut découverte, les plans changés, et la maîtresse renvoyée par ordre du premier Consul.

L'anecdote de la correspondance de Louis Bonaparte dont vous m'avez fait part, mon cher Comte, peut être aisément expliquée par ce qui suit. Depuis longtemps tous les frères du premier Consul sont brouillés avec sa femme. Lucien le plus ardent de tous, et le plus téméraire, avait juré sa perte pendant le séjour du premier Consul en Egypte; ayant associé ses frères à ses projets, lorsqu'ils allèrent à la rencontre du général débarqué à Fréjus, ils tâchèrent tous de l'engager à divorcer d'elle. La chose n'eut pas lieu; Bonaparte reconnut l'innocence de sa femme et l'injustice de ses frères, et depuis ce moment-là, quoique le premier Consul aime assez sa famille, il ne pardonne pas à ses frères leur excessive animosité contre sa femme.

J'ai appris que le voyage de Louis Bonaparte a été effectivement décidé à la suite d'une brouillerie entre lui et sa belle-sœur; et j'ai appris que le petit cadet (1) était devenu si impertinent envers elle, que le premier Consul, pour le punir, l'a envoyé à Brest.

Je suis à la fin de la quatrième page et je me rappelle que je voulais vous parler de mon établissement futur ici ; je viens de défaire celui que j'avais à Berlin ; il est naturel qu'on ne gagne

---

(1) Jérôme.

rien à de pareilles affaires : Messieurs de Goltz, Tauentzien et Groeben à Pétersbourg ont exigé et reçu 6000 écus pour leur établissement. On en a accordé autant aux comte Keller et au comte Lusi.

J'espère d'être traité comme eux, mais j'en remets la décision à mon chef et ami que j'embrasse de tout mon cœur.

LUCCHÉSINI.

XII.

Lucchésini à S. M. Frédéric-Guillaume III

12 janvier 1801 (1).

Sire,

Le 3 janvier le général Brune n'avait aucun avis de l'armistice conclu le 25 décembre par le général Moreau à Steyer; aussi avait-il poursuivi sa marche victorieuse, en faisant passer l'Adige à son armée à Bussolingo, en tournant par Lodron et Riva le lac de Garda, s'emparant de Rivoli et du poste de Corona, avançant son aile gauche jusqu'à Roveredo, occupant Vérone, bloquant Peschière et Mantoue, portant son centre vers Vienne et se préparant au siège de Porto-Legnago.

J'étais chez le sieur Talleyrand lorsqu'il reçut cette nouvelle, et il me fut aisé de me convaincre que le Gén. Brune s'était plus pressé de pousser ses conquêtes que de convenir d'avoir reçu l'avis de l'armistice d'Allemagne. Ce Ministre ne me cacha point l'intention de vendre cher à la Cour de Vienne une suspension d'armes en Italie; les conditions qu'on prescrira et les sacrifices qu'on exigera d'elle feront un frappant contraste avec les propositions de paix, par lesquelles, selon le sieur Talleyrand, le comte de Cobentzl a ouvert sa négociation à Lunéville ; car il doit avoir reproduit la ligne de l'Oglio (2) comme l'unique limite dans laquelle la Maison d'Autriche pourrait restreindre ses prétentions en Italie.

---

(1) Arch. Berlin, Vol. 1er, Dépêche de Paris, n° 6. — Lucchésini.

(2) Rivière d'Italie qui prend sa source aux confins des Grisons, dans le département italien de la Mella et se jette dans le Pô, au S.-O. de Mantoue.

Celle de l'Adige qu'on veut lui assigner, laisse encore lieu à des discussions pour fixer le point d'où elle doit commencer, et décider si après l'occupation de Vérone et la résolution d'avoir Legnano de gré ou de force, l'on ne prétendra point de garder la première des deux villes, et d'ôter à la seconde les ouvrages situés sur la rive droite de l'Adige, qui en font la force plus encore que le fort de Castel (1), celle de la forteresse de Mayence. Mais les négociations de Lunéville sont encore arrêtées par l'attente des nouvelles du Nord. Les ouvertures au sujet de l'Egypte dont le général Sprengporten (2) a été l'organe, étaient fort nettes. On a tâché de lier les vues de la France, sur la conservation de cette conquête à des avantages de commerce à la Russie entre ses ports de la Mer Noire et ceux d'Egypte, et à des stipulations de la même espèce à arrêter pour le commerce de l'Escaut et de tous ports français sur l'Océan.

Le général Sprengporten, étranger à l'importance des relations commerciales de l'Angleterre avec l'Empereur de Russie, induit en erreur par les promesses séduisantes qu'on lui fait ici, se croyant bonnement destiné à être dans peu de tems l'arbitre de la paix du continent, et s'aveuglant peut-être sur des effets décisifs de la brouillerie existant entre l'Empereur son maître et l'Angleterre, se fait auprès des membres du Corps diplomatique, avec lesquels il est le plus lié, l'avocat de ce projet du gouvernement français. Depuis quelques jours, soit crainte de ne pas être approuvé par sa cour, soit envie de connaître mon opinion là-dessus, il me presse d'appuyer dans mes rapports ses aperçus. Probablement on lui a insinué ici l'idée, d'attacher à une plus grande extension dans l'application du principe des indemnités en Allemagne en faveur de Votre Majesté, l'acquisition de l'Egypte pour la France et celle de la Moldavie pour la Russie;

(1) Tête de pont sur la rive droite du Rhin en face Mayence. Elle nous appartenait sous Napoléon.

(2) Baron d'origine suédoise, naturalisé russe pour certains services militaires, réintégré dans ses grades en Russie, fut envoyé en mission à Paris par Paul Ier, il avait le titre de ministre plénipotentiaire. Deviendra gouverneur de la Finlande russe en 1809.

mais je ne suis pas bien sûr qu'il ait osé en faire déjà une ouverture formelle à Pétersbourg. En tout cas il sera à désirer, Sire, que si l'on en vient à des négociations communes, l'Empereur de Russie fasse le choix d'un négociateur plus intelligent et moins prévenu pour une besogne aussi délicate.

La décision du Sénat approuvant la condamnation sans procès et la surveillance au delà des mers de 130 individus, choisis un peu au hasard dans la classe nombreuse encore des complices des plus grandes horreurs de la Révolution, n'a été entièrement approuvée par aucun parti. Les Jacobins y ont vu l'impossibilité d'échapper désormais à la destruction de leur secte à moins d'un prompt renversement de l'ordre actuel des choses, ce qui devient de jour en jour plus hasardeux et moins facile. Les républicains de profession ou de bonne foi le considèrent comme le tombeau du gouvernement démocratique, auquel ils avaient sacrifié la prospérité de la France. Les royalistes l'envisagent comme un nouveau degré de puissance que Bonaparte a acquise et qui l'attachera plus que jamais au poste qu'il occupe. Les gens sensés y retrouvent une garantie de plus pour l'autorité absolue dont le Premier Consul croit avoir besoin pour bien gouverner la France sans changer les formes d'aujourd'hui.

Ce premier magistrat ainsi que la pluralité de son Conseil d'Etat actuel, est si persuadé que le Gouvernement monarchique était le seul convenable aux grandes associations d'hommes dans l'état de civilisation auquel l'espèce humaine est parvenue, qu'ils me faisaient, il y a quelques jours, l'apologie la plus sensée de l'organisation de la monarchie française, et alléguaient pour cause de son renversement non pas les vices du gouvernement, mais ceux des gouvernants, et surtout la faiblesse de la Maison régnante.

Ainsi on voit qu'en prenant la place des derniers, Bonaparte travaille peu à peu pour la monarchie sous les enseignes républicaines.

D'ailleurs les individus déportés étaient si flétris dans l'opinion publique qu'ils disparaissent de la Société sans exciter la

moindre pitié, et la légèreté de la capitale a presque perdu de vue l'attentat qui a amené les mesures de rigueur. Mais le Gouvernement prescrit la marche régulière et vient de proposer au Tribunat et au Corps législatif un projet de loi pour l'établissement d'un tribunal criminel et militaire, à durer jusqu'à deux ans après la paix, contre les brigands et les vagabonds de la capitale et de l'intérieur de la République. Si la loi est adoptée, le pouvoir exécutif acquerra un nouveau degré de puissance. Les discussions vont s'ouvrir en peu de jours, et elles serviront de mesure à l'influence qu'exercent tour à tour sur le Corps législatif et le Tribunat les promesses et les récompenses du gouvernement d'un côté, et l'opposition des principes républicains de l'autre.

On ne s'était point trompé à Hambourg en supposant que le Chevalier Araujo se rendrait à Paris malgré les avis contraires du marquis de Musquiz, auxquels je crus pouvoir me confier. J'ai vérifié depuis que le Sr. de Semonville avait donné à la Haye des passeports à ce ministre Portugais, pour se rendre par la France et l'Espagne à Lisbonne; qu'il est ici depuis quelques jours et que selon toutes les apparences il y traite de la diminution des sommes exigées par la France pour le rétablissement de la paix avec le Portugal. La disgrâce du chevalier Urquijo (1) a amené la retraite du marquis de Musquiz.

Un courrier arrivé de Madrid avant-hier au matin, apporta ici la nouvelle de la nomination du chevalier Azara à l'ambassade de sa cour près le Premier Consul, et son départ immédiat de Barcelone pour se rendre à son poste. Le marquis de Musquiz est appelé à Madrid pour y recevoir l'emploi dû à ses services, et il a, en attendant, une pension de 30.000 fr. par an. L'amitié du Premier Consul et du Ministre Talleyrand pour le Chevalier Azara et le souvenir du traitement assez dur que lui fit essuyer le Sr. Urquijo, ont rendu moins sensible le départ du

(1) Ministre d'Etat espagnol.

marquis de Musquiz, qui laisse d'ailleurs ici la réputation de prudence et de probité.

Je suis, etc. LUCCHÉSINI.

XIII.

Paris, 25 janvier 1801.

Sire,

Vendredi passé je reçus par la poste de Wesel le très gracieux rescrit de Votre Majesté du 9 de ce mois, et les communications importantes qui y sont consignées.

Le gouvernement français avait reçu de Londres l'avis que le Cabinet britannique, comptant sur les principes modérés et conciliatoires de Votre Majesté, et redoutant l'emploi des moyens de force qu'Elle a sous sa main, si l'on en provoquait l'exercice par des résolutions attentatoires à la dignité et à l'indépendance de la Monarchie prussienne, mettrait les plus grands ménagemens dans les représentations qu'on vous ferait, Sire, pour vous détourner de l'association des Puissances du Nord pour la neutralité maritime.

Cet avis, qui, après l'embargo mis sur les bâtimens russes, suédois et danois, offrait aux négociants français et hollandais l'espoir d'avoir encore un moyen de communication par mer pendant la guerre avait au premier moment excité dans Bonaparte la crainte que Votre Majesté ne parvint à empêcher la rupture entre les Anglais et les puissances du Nord. Après la nouvelle de Votre accession, Sire, à l'union de ces puissances, et de la différence du traitement qu'éprouvent jusqu'à présent les bâtimens prussiens, et ceux de trois autres cours alliées, ses soupçons se tournent vers l'existence de secrètes intelligences entre Londres et Berlin. Le sieur de Dreyer (1) justement affecté des pertes que sa patrie va essuyer dans cette lutte inégale, a beaucoup contribué à échauffer l'imagination du premier Consul, et à l'engager d'intervenir de façon ou d'autre pour que Vo-

(1) Ministre plénipotentiaire du Danemark à Paris depuis 1796

tre Majesté se porte par des versions désavantageuses au commerce anglais ou pénibles à la personne du Roi d'Angleterre, au secours du Danemark.

Bonaparte le souhaite d'autant plus qu'il a la plus mauvaise idée de la marine russe, tant de la Baltique que la Mer Noire, et qu'il sait que ni la Suède, ni le Danemark n'ont assés d'argent pour soutenir au delà de quelques mois l'armement maritime que leurs chantiers et le nombre de leurs matelots pourraient admettre. Il ne saurait susciter assés d'embarras à l'Angleterre, ayant obtenu sur le continent tous les succès qui lui étaient nécessaires pour assurer à la France les belles limites qu'elle a conquises.

Le premier Consul n'a plus d'autre ambition que d'arracher aux Anglais la domination de la mer. Il donne 15.000 hommes au Roi d'Espagne, pour qu'il fasse la conquête du Portugal, à moins que le Cabinet de Lisbonne ne rompe avec l'Angleterre et ne ferme les ports portugais à ses flottes.

Il a envoyé l'amiral Bruix en Hollande pour remuer la flotte batave, et obliger les Anglais à mettre en mer une escadre considérable contre les ports hollandais. Il avait fait venir de Versailles l'Amiral Villaret-Joyeuse pour l'engager à se charger d'une expédition maritime dont on ignore le but, mais l'on sait que tant lui que d'autres marins ont déclaré au général Bonaparte qu'on n'organise point un armement maritime comme une armée de réserve, et que la marine française sans quinze ans de paix, de commerce et de soins assidus, ne se relèvera point de l'anéantissement dans lequel elle est tombée.

A la dernière audience publique, le premier Consul dit aux députés Cisalpins, qu'il faisait présent à leur République de la moitié des villes de Vérone et de Legnago, et du pays situé entre la rive droite de l'Adige et le Pô, que le paix de Campo-Formio avait laissé à la Maison d'Autriche. J'ignore si ce présent est uniquement garanti pour la position de l'armée du Général Brune, ou s'il est déjà sanctionné par la reconnaissance formelle de la limite de l'Adige, dans les conférences de Lunéville.

Le sieur Talleyrand m'a confirmé la nouvelle de la marche

du général Murat sur Ancône pour y combattre les Napolitains qui s'y rassemblent en force; il s'est beaucoup plaint envers moi de la conduite irrégulière de cette cour, et m'a paru accuser les partisans de la guerre à celle de Vienne des mesures hostiles du Roi de Naples.

Tout cela confirme ma prédiction d'une expédition lucrative du beau-frère de Bonaparte vers Naples.

Au sujet du Pape le premier Consul m'a dit que la République Française est la seule puissance qui prenne quelqu'intérêt à l'existence politique de ce chef de l'Eglise Catholique. Le Cabinet de Madrid, après le changement qui y est survenu, s'est expliqué en ces termes envers celui des Thuileries, au sujet de l'île de Malthe : Si les grands intérêts de l'Europe demandent qu'on en fasse la cession à l'Empereur de Russie, le Roi d'Espagne y consent, mais ne pouvant jamais admettre qu'un Prince de la religion grecque soit Grand-Maître de l'ordre Catholique de Saint-Jean, et moins encore qu'il dispose des biens de l'Ordre en Espagne, Sa Majesté prendra sous sa protection les Chevaliers Espagnols et leurs accordera des Commanderies d'après son bon plaisir.

Aujourd'hui finissent les trente jours de l'armistice qui se proroge de soi-même tous les jours qu'on ne dénonce pas. Il est assez remarquable que depuis hier l'on parle de la possibilité d'une nouvelle rupture, sans que l'on puisse alléguer un fait qui appuye cette opinion. On cite un propos du Premier Consul, que si à l'expiration de l'armistice, l'Autriche ne s'exécutait pas on pousserait en avant jusqu'à Vienne. On voit le général Desolles plus occupé que s'il n'était question que du retour des armées en France.

Le sieur Talleyrand lui a parlé en ma présence de la possibilité d'une marche sur Vienne. A la surprise que je témoignai à ce ministre sur sa supposition, il opposa la surprise que devait produire en France la conduite hostile des Napolitains, les insurrections qui se reproduisent en Toscane par l'influence des partisans de la cour de Vienne, et les détours de la politique autrichienne à Lunéville pour traîner en longueur la négociation.

Ce qui ne m'a pas moins étonné, Sire, c'est l'aveu du Baron de Nordmann envoyé de Würtemberg, qu'à son passage par Lunéville, le Comte de Cobentzel avait voulu l'engager à ne pas se séparer de la cour de Vienne dans les négociations de paix et à ne pas précipiter ses démarches à ce sujet. Cependant ce ne sont que des simples conjectures, dont les nouvelles de Vienne fourniront à Votre Majesté le moyen d'apprécier l'importance.

L'autorité du gouvernement vient d'emporter au Tribunat sur le petit nombre des membres républicains de ce corps une victoire signalée et importante par l'adoption du projet de loi sur la création des tribunaux spéciaux dépendans du Gouvernement pour la partie criminelle de la police de toute la République. On est persuadé que le Corps législatif sanctionnera la décision du Tribunat et que la France aura ainsi une meilleure police par l'augmentation sensible du pouvoir des Consuls.

Le Ministre des relations extérieures a déjà eu une conférence formelle avec le ministre du Duc de Würtemberg, et l'a engagé à dresser un projet de traité de paix entre la République Française et le Duc son maître. M. de Nordmann lui a exprimé l'espoir que le Gouvernement français ne se bornerait point à indemniser le Duc de ses pertes, mais qu'il se prêterait aussi à consolider par ses réquisitions la puissance d'un Etat destiné à être l'ami de la France.

Le ministre des rélations extérieures a répondu vaguement à cette sollicitation, mais il lui fait entendre que le gouvernement français laisserait à l'Empereur de Russie et à Votre Majesté le soin d'arranger l'affaire des indemnités, dont le principe serait adopté sans difficulté par le premier Consul.

Une personne assés véridique prétend avoir entendu du premier Consul que dans la lettre qu'il venait de recevoir de l'Empereur de Russie, ce souverain parlant du premier attentat tramé contre la vie de Bonaparte au mois d'octobre, lui conseillait de se mettre en garde contre les agents du Gouvernement anglais dont il doit avoir tracé le caractère d'un crayon peu flatteur.

Je suis etc.

LUCCHÉSINI.

XIV.

Paris, le 9 février 1801 (1).

Sire,

La nouvelle de la prochaine arrivée à Paris du Sr de Kalitschef, contenue dans le gracieux Rescrit du 29 janvier, m'est parvenue 18 heures plus tôt qu'au Gouvernement Français par le Courrier du Général de Beurnonville. Le Courrier était arrivé ici vendredi 6 du courant, peu d'instans avant l'audience que le premier Consul donnait ce jour au Corps diplomatique.

La joye de cette nouvelle avait répandu la plus grande sérénité sur la figure de ce Premier Magistrat et elle fit un sujet de conversation tant avec l'Envoyé de Danemark qu'avec moi.

Il nous dit que l'Empereur de Russie, dans la lettre qu'il lui avait adressée par le courrier Neumann, l'avait prévenu de sa résolution d'envoyer un ministre à Paris et que selon cette lettre le Sr de Kalitscheff aurait dû y être déjà arrivé.

Ls ministre des relations extérieures me dit la même chose et nous pouvons nous expliquer maintenant l'extrême inquiétude que, tant le Sr Talleyrand que le Général Bonaparte avaient témoignée depuis quelques jours du retard des nouvelles de Pétersbourg.

Deux jours avant d'avoir eu connaissance de l'arrivée prochaine de la nombreuse légation russe, le premier Consul, impatient de l'incertitude dans laquelle son retard le laissait, dit au général de Sprengporten (à qui l'on a fait ignorer entièrement ici le principal et plus important sujet de la lettre de Paul Ier) qu'il espérait bien que l'Empereur, son maître ne se déshonorerait point, en reculant dans sa querelle avec l'Angleterre.

Il me parait donc pouvoir conclure du rapprochement des différens propos signifians et des dates des événements auxquels ces propos ont trait, que la résolution d'envoyer un ministre négocier la paix à Paris, avait précédé l'arrivée à Pétersbourg de la

(1) Vol. I, Dépêche numéro 16.

dernière réponse du Sr Talleyrand au Comte de Rostoptschin. remise au Général de Sprengporten, le 18 décembre et expédiée par lui avec le Major de Fisenhausen.

De là Votre Majesté infèrera sans doute qu'il a existé depuis quelque temps, entre l'Empereur de Russie et le premier Consul, une correspondance directe par des voies peu connues et nullement diplomatiques, et qu'il est à croire, que l'on aura cherché ici d'en profiter habilement pour irriter le monarque russe contre l'Angleterre et le séduire par le double appât, et de pacificateur du continent et de chef d'une ligue contre le despotisme maritime des Anglais.

En attendant, les mouvemens que l'on médite de faire exécuter aux flottes hollandaises sont principalement destinés à offrir une apparence d'appât et de secours aux puissances du Nord, et je ne doute pas qu'on ne les fasse sonner fort haut aux oreilles du Sr de Kalitscheff, comme on le fait envers le Sr de Dreyer.

Mais ce que je sais d'une manière très positive, ce sont les vastes projets sur l'Empire ottoman, par lesquels le Général Bonaparte cherche à exciter l'ambition de Paul, dans la vue non seulement de conserver à la France la possession de l'Egypte, mais d'y ajouter aussi celle de la Palestine et de la Syrie. Et puisqu'il est presque impossible de supposer un démembrement essentiel de l'Empire ottoman, sans le concours de la cour de Vienne, il serait aisé à prévoir que le premier Consul uniquement occupé de l'idée d'établir la puissance française en Egypte pour atteindre un jour de là celle des Anglais dans le midi de l'Asie, travaillerait tout le premier à rapprocher l'une de l'autre les deux cours impériales et à concerter avec elles le partage des débris de l'Empire des successeurs de Mahomet.

En mesurant par la réflexion l'étendue et la complication de ces plans gigantesques dont la Révolution, les faveurs de la fortune et l'amour du merveilleux ont fait contracter la dangereuse habitude à l'esprit ardent de Bonaparte, on serait porté à croire, Sire, qu'il se presse tant à conclure la paix du continent européen, que pour se livrer tout entier à d'autres entre-

prises, principalement dirigées vers les destructions de la prospérité de l'Angleterre.

Peut-être la haute sagesse de Votre Majesté parviendra à conjurer ce nouvel orage, en rendant le Cabinet de Londres plus attentif aux dangers que lui prépare celui des Tuileries, dont il déjouerait, si je ne me trompe tous les pièges, en ménageant les puissances du Nord et en satisfaisant l'Empereur de Russie sur la cession de Malthe. C'est du moins ce que le Sr Talleyrand a craint un instant qu'il ne fit, et c'est ce que le premier Consul redoute infiniment que Votre Majesté ne lui conseille de faire avant que le printems n'ait mis aux prises les flottes anglaises avec celles de la Russie, du Danemark et de la Suède.

D'ailleurs on ne perd ici aucune occasion de compromettre de plus en plus la Russie avec l'Angleterre. Le général Murat, commandant l'armée de réserve en Italie, a mis pour condition de la suspension de sa marche hostile sur Naples que l'envoyé de Russie, unique protecteur de Sa Majesté, obtienne de ce souverain la promesse de fermer aux Anglais, qui en sont les maîtres, tous les ports des deux Siciles.

Si une déférence aussi captieuse à l'intérêt que prend à la sûreté du Roi de Naples l'Empereur de Russie, peut satisfaire ce souverain, il est à craindre que son intervention en faveur du Roi de Sardaigne et des Princes d'Empire, ne leur soit pas non plus d'une grande utilité.

Je suis conduit par cette réflexion à ce qui les concerne, à ce qui regarde la paix de Lunéville et celle d'Empire et aux intérêts de Votre Majesté. Les négociations des ministres de Bavière et de Würtemberg n'avancent pas et celle du Comte de Cobentzl ne finit point, quoiqu'on dise tous les jours, que le lendemain la paix sera publiée et que le plénipotentiaire Bonaparte (1) retournera incessamment de Lunéville avec le Ministre impérial pour faire ici l'échange des ratifications du traité.

Divers motifs peuvent avoir contribué à prolonger les discussions de Lunéville, et n'ont pas toujours fait présager au gou-

(1) Joseph.

vernement français une heureuse conclusion. On cita le déplacement projeté du Grand Duc de Toscane dans les Légations papales, pour disposer de son héritage en faveur du Duc de Parme, qui, de son côté, en repousse l'idée et voudrait, si l'Espagne le croit nécessaire, s'agrandir en Lombardie : les indemnités pour les pays de l'Autriche antérieure, le Frickthal, dont la France se réservera peut-être la disposition en faveur de la Suisse et de quelques Princes lésés, et les arrangemens pour les dettes hypothéquées par la Maison d'Autriche sur les Pays-Bas et la Lombardie autrichienne.

Mais parmi tous ces motifs il doit en être un qui allie et fait dépendre la fin de la négociation de Lunéville, de celle que Votre Majesté d'accord avec l'Empereur de Russie a proposée au Gouvernement français et sur laquelle j'ai eu depuis peu un nouvel entretien avec le Sr Talleyrand, dont je m'empresse, Sire, de Vous rendre compte.

Dans mon très-humble rapport du 2 du courant Votre Majesté aura trouvé que ce ministre m'avait assuré la veille que le premier Consul était fermement résolu de prendre dans le traité de paix qu'on négocie à Lunéville des mesures propres *à ne laisser aucune queue* à la suite de la pacification tant de la cour de Vienne que de l'Empire.

Les moyens d'y parvenir ne furent pas suffisamment développés dans cet entretien, et je crus lui en demander depuis de plus grands éclaircissemens dans deux conversations particulières. Ce ministre qui rarement énonce une opinion tout entière sur les objets qui sont encore en discussion, m'a pourtant laissé concevoir le dénouement qu'il a imaginé pour l'arrangement final des affaires de l'Empire.

Après avoir fait adopter à l'Empereur à Lunéville le principe des indemnités en faveur des princes héréditaires, et comptant pouvoir l'engager aussi à se charger de la pacification de l'Empire par la cession pure et simple de la rive gauche du Rhin aux Français et par l'admission du principe des indemnités en faveur des princes héréditaires, le Sieur Talleyrand voudrait exiger du Chef de l'Empire qu'il prît sur lui de garantir d'avance à

la France la ratification de la Diète de Ratisbonne pour son traité de paix. De cette manière le Gouvernement français qui jusqu'à la signature et ratification des traités de l'Empereur, tant pour sa maison qu'au nom de l'Empire, entend laisser ses armées dans les positions qu'elles occupent actuellement, et les entretenir aux frais dès Etats Autrichiens et de l'Empire, semble résolu de remettre à cette même époque la conclusion des traités séparés de paix avec l'Electeur de Bavière et le Duc de Würtemberg.

Mais en attendant, le ministre des relations extérieures voudrait que tant Votre Majesté que les Princes de l'Empire, dans les délibérations à Ratisbonne dûssent selon lui, être entièrement subordonnés à la protection bienfaisante du Cabinet de Berlin, et pour leur conservation actuelle et pour leur sort futur influâssent puissamment sur la célérité des résolutions de la Diète, pour la ratification de la paix de l'Empire avec la France.

Et ce ne serait qu'à cette époque où le gouvernement français aurait obtenu la cession légale des provinces de l'Empire situées sur la rive gauche du Rhin, que le sieur Talleyrand voudrait déterminer par une convention secrète entre lui, le Sieur de Kalitschef et le ministre de Votre Majesté à Paris la grande affaire des indemnités.

Le souvenir du Congrès de Rastadt et des prétextes que le Cabinet de Vienne a tiré de ses dissensions pour réorganiser une coalition soldée par l'Angleterre, et pour arguer des fautes du Directoire la reprise des armes, semblent avoir proscrit l'admission d'une seconde députation d'Empire à un Congrès de paix avec lui.

Le Sieur Talleyrand croit le rendre superflu en exigeant de l'Empereur la garantie des sacrifices que l'Empire doit faire à la France et en fixant avec Votre Majesté et l'Empereur de Russie, le mode des compensations à ces sacrifices. Selon lui, les trois puissances devraient assigner à chaque Etat héréditaire lésé des dédommagements proportionnés à ses pertes, et s'entendre sur le mode de conservation de la constitution de l'Empire; et lors-

qu'elles seraient tombées d'accord en secret sur ces différents points, elles en rendraient public le résultat par une déclaration commune qui serait suivie immédiatement de la prise de possession des indemnités respectives.

En me faisant part de ces dernières idées, le Sieur Talleyrand m'a prévenu hier au soir qu'il savait très positivement que le Sieur de Kalitschef arriverait pourvu de pleins pouvoirs fort amples, et que si j'en étais muni aussi, les trois ministres pourraient régler ici et à petit bruit tous les intérêts qui tiennent à cœur tant à Votre Majesté qu'à l'Empereur de Russie.

Le défaut des pleins pouvoirs en règle serait probablement allégué comme un titre d'exclusion aux transactions qui vont être proposées au plénipotentiaire de Paul Ier.

J'ose espérer, Sire, que ce ministre, habitué aux grandes affaires, prenant l'ordre inverse du projet du Sieur Talleyrand et faisant précéder l'accord secret entre les trois puissances aux déterminations publiques de la Diète, associera la sûreté des justes prétentions à des indemnités et le maintien des conventions existantes, aux ménagements que le gouvernement français affecte envers la cour de Vienne.

D'ailleurs j'attendrai les instructions de Votre Majesté tant sur le fond des projets du ministre des relations extérieures que sur les divers objets qu'ils embrassent.

Les avis que le Comte de Lusi a recueillis sur les dispositions de l'Empereur de Russie à favoriser les justes demandes de Votre Majesté, supposé que ce soit constaté par les procédés du Sieur de Kalitschef, pourront amener l'heureuse issue des affaires.

Je m'évertuerai, Sire, à inspirer au ministre russe l'esprit d'union et de la confiance en moi, bien convaincu que ce sera le vrai moyen de porter le Général Bonaparte à des arrangemens solides pour la paix du continent.

Le Gouvernement vient de faire meubler l'hôtel du feu duc de Praslin pour y loger l'ambassadeur russe.

On commence à parler de la nomination du général Berthier

pour la mission de Pétersbourg, pour laquelle il se qualifie plus par ses manières que par ses talents.

Le Général Dessolles, chef de l'Etat-major du général Moreau recevra *ad interim* le portefeuille du ministère de la guerre, auquel il sera probablement élevé dans la suite. Il passe pour un des habiles et savans généraux de l'Armée.

Je suis, etc., Sire...

LUCCHÉSINI.

XV.

Extrait de la dépêche du 23 *février* 1801.

Avant-hier, à l'audience publique je demandai au premier Consul la faveur d'un entretien particulier pour m'acquitter envers lui de la communication qui m'avait été prescrite par les ordres de Votre Majesté du 6 de ce mois.

A cet effet, je me rendis aux Tuileries hier à deux heures après-midi et fus introduit chez lui par son aide de camp le général Duroc. Je rendis à ce premier magistrat de la République française un compte succint des deux notes que l'Envoyé d'Angleterre à votre cour, Sire, avait remises en dernier lieu à votre ministre de Cabinet Haugwitz qui, constatant l'état hostile où Sa Majesté Britannique s'est placée envers les Puissances maritimes du Nord, ont provoqué la déclaration publique d'accession de Votre Majesté à l'association des neutres contre laquelle le Cabinet de Londres a dirigé ses hostilités. Ensuite j'ai fait au premier Consul la lecture de la note que le comte Haugwitz aura remise à l'heure qu'il est à Lord Carysfort, et j'ai fini par lui faire l'observation suivante : « Que la conduite loyale et ferme de Votre Majesté dans cette occasion délicate prouverait à toutes les Puissances de l'Europe qu'Elle sera toujours conséquente à ses principes, et que la sagesse et la bonne foi ne cesseront d'y présider. »

Le premier Consul a accueilli avec des témoignages de gratitude et de satisfaction la communication que je lui ai faite. Il

a donné les plus grands éloges à la résolution vigoureuse que Votre Majesté vient de prendre et m'a expressément chargé de Lui dire que l'Europe La voyait avec plaisir marcher sur les traces glorieuses de son grand oncle Frédéric.

XVI

Dépêche n° 21 de Paris le 27 février 1801.

Sire,

Le très gracieux rescrit de Votre Majesté du 13 de ce mois m'est arrivé hier par la poste de Wesel. J'ai appris de cette dernière ville que l'expédition du courrier chargé par moi de la nouvelle de la conclusion de la paix, a rencontré par les mauvais chemins et les débordemens de rivière, quelques retardemens dans la Belgique. Il paraît que les mêmes inconvénients ralentissent aussi le voyage du vice-Chancelier de Kalitschef, ce qui retarde encore l'ouverture des négociations rélatives aux propositions que Votre Majesté a fait faire au gouvernement français de concert avec l'Empereur de Russie Son allié.

Le Sr Joseph Bonaparte va être incessamment nommé Commissaire du Gouvernement pour traiter de la paix avec le vice-Chancelier de Russie. On suppose qu'il sera chargé même de toutes les négociations, tant directes qu'indirectes, qui vont être entamées à la suite de celle-là, pour fixer le sort futur de l'Allemagne et d'une partie de l'Italie. Cette nomination avait fait craindre, il y a trois jours, qu'elle serait suivie de la retraite volontaire du Sieur Talleyrand du ministère des relations extérieures, mais il paraît que ce ministre intelligent et adroit a lui-même proposé au premier Consul, de charger son frère de tous les détails de ces négociations.

Peut-être l'amour propre du Sieur Talleyrand lui eut fait désirer que le siège en fut reporté à Lunéville ; mais les apprêts qu'on voit faire au Sr Joseph Bonaparte pour se procurer dans l'hôtel de Marbeuf, qu'il vient de louer (1) des moyens d'une

(1) Joseph l'acheta pour lui-même quelques mois plus tard.

plus grande représentation, font supposer que l'on ne voudra pas donner à ces négociations l'air d'un congrès et provoquer la multiplicité des Envoyés des parties intéressées aux arrangemens futurs. Je sais très positivement que le plénipotentiaire de Lunéville n'a pas voulu accepter l'ambassade de Vienne. Il a dit à ses amis qu'il ne voulait point quitter Paris, soit qu'à la suite des commissions dont il est chargé on lui donnât une place dans le ministère, ou qu'on lui permît de rentrer de nouveau dans sa paisible retraite de Morfontaine.

Le Sieur Talleyrand, qui a pressenti depuis longtems la rivalité du frère du premier Consul a pris les devants pour entretenir ses amis de son projet de quitter les affaires, dès que son ministère aurait atteint le but de la paix générale. Cependant le premier Consul pourrait faire en ce moment-ci beaucoup de cas de ses conseils; il défère souvent à ses avis, et pourrait être entièrement dirigé par lui, si ce ministre était plus agissant ou, pour parler plus correctement, moins paresseux.

Je vais communiquer à Votre Majesté quelques détails intéressants de mon dernier entretien avec le premier Consul. Ce premier Magistrat, après s'être entretenu quelque tems avec moi, sur la facilité et l'importance de l'occupation de l'Electorat de Hanovre, pour ramener la personne du Roi d'Angleterre à des dispositions plus équitables envers les Puissances neutres, m'adressa la même question que le sieur Talleyrand m'avait faite auparavant, au sujet d'un concert supposé entre Votre Majesté et la cour de Russie pour une extension de limites des deux Etats sur les possessions de la Maison d'Autriche dans la ci-devant Pologne. La suite qu'on met à ce faux aperçu, auquel j'ai opposé mon ignorance du fait et mon incrédulité porte jusqu'à l'évidence mon opinion, que le Comte Cobentzl a élevé ces doutes à Lunéville pour inspirer au gouvernement français de la méfiance sur le projet caché du Cabinet de Pétersbourg. En effet, je n'eus point de difficulté la conviction que le plénipotentiaire autrichien avait travaillé à mettre le Cabinet des Tuileries contre l'union intime des Cours de Pétersbourg et de Berlin, et

qu'il avait tâché de dégoûter le premier Consul de son penchant envers l'Empereur de Russie, par des insinuations adroites sur la mobilité présumée du caractère de ce souverain.

D'un autre côté j'ai des indices très forts pour croire qu'au milieu des négociations de Lunéville, le Gouvernement ait fait sonder la Cour de Vienne sur ses vues d'agrandissement au détriment de la Porte Ottomane, et sur les moyens de les réaliser de concert avec d'autres puissances. Bonaparte m'a dit à ce sujet, que le Cabinet de Vienne appréhendait si fortement dans ce moment des collisions d'intérêts avec l'Empereur de Russie, qu'elle avait absolument décliné toute explication à cet égard. Le premier Consul croit à la dissolution de l'Empire Turc presqu'inévitable. Il m'a avoué que l'impossibilité reconnue par la France de défendre ce vaste Empire contre les entreprises de ses ennemis naturels, avait conseillé la conquête de l'Egypte afin de prendre une part préalable dans le partage de ce colosse politique aux pieds d'argile.

D'ailleurs, le projet d'une entreprise sur Constantinople combiné avec les deux Cours impériales doit avoir sérieusement occupé le Premier Consul. De là l'opinion singulière des habitués des Tuileries qu'en vertu d'un article secret du Traité de Lunéville, le corps du général Lecourbe traverserait les Etats de l'Empereur pour rejoindre Paswau-Oglu (1), et le bruit plus récent et non moins absurde, que Votre Majesté mettrait obstacle à cette entreprise; mais ce qu'il y a de plus certain, c'est que l'escadre de l'Amiral Ganteaume n'ira pas de sitôt débarquer à Alexandrie, ce dont elle était chargée pour la défense de l'Egypte. Un coup de vent qu'elle a essuyé vers le cap de Finistère l'a si fort maltraitée, qu'elle a eu beaucoup de peine à regagner le port de Toulon. On se dit même à l'oreille, qu'il y a eu un bâtiment perdu.

Cette nouvelle a d'autant plus déplu au premier Consul que l'escadre mal équipée était sortie de Brest par son ordre, contre

(1) Belle ville du palatinat de Bavière au confluent de l'Ilz, de l'Inn et du Danube.

l'avis de tous les marins distingués. Il y a quelque froideur entre Bonaparte et le général Moreau. Le premier a proposé au second l'ambassade de Vienne qui en a envisagé la proposition comme un honorable exil, et a commencé par la refuser.

Le marquis de Gallo (1) à peine arrivé ici, a eu deux conférences avec le Sr Talleyrand. On lui a demandé la clôture des ports des deux Siciles aux vaisseaux anglais. Il s'est replié sur le manque de moyens pour l'exécuter, et a proposé au lieu de la défense inexécutable, une neutralité absolue. Il a proposé ensuite un armistice pendant la négociation de paix; mais la condition à laquelle on voulait le lui accorder l'a effrayé. On exige dès le début des suretés et entr'autres un des forts de la Capitale. Le marquis de Gallo regrette de ne pouvoir traiter avec le Premier Consul.

Lorsque le ministre des rélations extérieures fit part au Conseil d'Etat du Traité de paix à Lunéville, la lecture de l'article, qui fixe au Rhin la limite de l'Empire, fit renaître la question si dans les divisions du territoire français, l'organisation interne prescrite, et dont le gouvernement s'occupe actuellement, l'on devait prendre le Waal (2) ou le Rhin pour la partie extrême de cette nouvelle frontière. La pluralité des voix a fixé, que l'administration interne ne préjuge point une question, que les négociations avec Votre Majesté vont résoudre.

J'ose donc réclamer Vos ordres, Sire, sur cet objet, ceux que Votre Majesté venait de me donner au sujet de la rédaction des articles du Traité de Lunéville concernant la paix de l'Europe et la ratification impériale, ont été devancés par la précipitation de la signature du traité susdit. Ils seront probablement modifiés dans les instructions qu'Elle daignera me faire passer, après avoir pris conaissance des stipulations de cet acte diplomatique.

Le Comte de Cobentzl est arrivé à Paris hier à trois heures

(1) Waal ou Wahal, bras méridional du Rhin qui passe à Nimègue et s'unit à la Meuse à Gorkum puis va se jeter avec elle dans la mer du Nord après un parcours de 80 kilomètres.

(2) Ministre de Marie-Caroline de Naples à Paris.

après-midi. Il s'est logé pour son compte à un des hôtels garnis de cette capitale. Le marquis de Gallo qui est venu en dix jours de Vienne, est déjà en pleine négociation avec le gouvernement français. Il parait qu'il est question d'ériger la Toscane en Royaume, ce qui exigera quelques arrondissemens à cet ancien grand-duché. Un courrier dépêché par l'ambassadeur de France à Madrid a apporté ici la nouvelle de la déclaration formelle de guerre de l'Espagne contre le Portugal. Le Prince de la Paix est en marche et les quinze mille Français commandés par le général Saint-Cyr s'ébranlent aussi des environs de Bordeaux vers les frontières d'Espagne.

Je suis etc., Sire,

LUCCHÉSINI.

P. M.

(*A suivre*)

COMPTES RENDUS

Le Pharaon Tout Ank Amon. Sa vie et son temps, par G.R. Tabouis. Préface de M. Théodore Reinach, avec 34 illustrations, in-8°, 311 p. Payot, 1928.

L'Egypte, si riche en documents anciens, nous renseignant sur les habitudes et les mœurs des peuples qui l'ont occupée, ne possède cependant pas, à proprement parler, de littérature historique. Il est toutefois une époque, de 1480 à 1234 avant Jésus-Christ, nous dit M. Th. Reinach dans sa préface, de l'avènement de Thoutmès III à la mort de Ramsès II, où les murs des grands temples de Thèbes et les pylones se couvrent d'inscriptions hiéroglyphiques, qui énumèrent les batailles et conquêtes des pharaons, et donnent la liste des peuples soumis. Ce temple marque l'apogée du « Nouvel Empire ». D'autre part, ce qui constitue l'essence de la civilisation égyptienne, c'est-à-dire les mœurs, arts, récréations, cérémonies, superstitions, mobilier, costume, parure, nous est révélé avec une étonnante profusion de détails, par le génie plastique des Egyptiens à l'époque particulièrement brillante des quatre Thoutmès et des quatre Aménophis.

« Héritier de tout un passé, qui fut imprégné par la religion nationale, Aménophis IV conçut cependant l'idée de rompre avec les anciens dieux, d'une diversité déconcertante, et de donner à l'Empire un dieu unique, également acceptable aux Egyptiens et aux Asiatiques, aux Syriens et aux Nubiens, et dont le culte pût cimenter leur union. Projet grandiose, mais trop révolutionnaire et audacieux pour réussir, bien que la nouvelle divinité ne fût rien moins que le « dieu du soleil, adoré sous la forme d'un disque, Aton aux mille rayons tentaculaires, plus exactement la chaleur solaire de la vie universelle. »

Cette réforme monothéiste heurtait trop de traditions de préjugés, elle allait trop à l'encontre des intérêts de la classe toute-puissante des prêtres d'Aman Ré pour aboutir. Comment échoua-t-elle ? Mme Tabouis reconstitue sous nos yeux tous les éléments de ce drame poignant, si vivant encore sous sa plume après plus de trois mille ans écoulés. Pourquoi le pharaon Tout Ank Amon, faible et débile successeur d'Aménophis IV, fut-il contraint, dans son court règne de quelques années, de renier son père, le roi hérétique, et de revenir à la religion polythéiste des ancêtres ? L'auteur fait revivre cet événement singulier en évoquant devant nos yeux les visions historiques les plus extraordinaire qu'il nous ait été donné de contempler en ces dernières années, si chargées cependant de reconstitutions historiques de toutes sortes.

Mettant à profit les découvertes des plus savants égyptologues, depuis Champollion. Chabas, Mariette, Maspéro, jusqu'à Moret et Carter et je suis loin de tous les citer, l'auteur a recomposé dans ses moindres détails l'existence d'un pharaon depuis sa naissance jusqu'à sa mort, dans sa vie privée comme dans sa vie publique. Or quel souverain convenait-il le mieux de choisir pour cette évocaton sinon ce jeune prince dont le tombeau, resté intact depuis près de trente-deux siècles et récemment découvert dans la vallée des rois, a révélé subitement au monde étonné, dans un amoncellement de trésors, les derniers secrets de la vie pharaonique ?

Nous ne suivrons pas Tout Ank Amon dans le déroulement de sa courte existence, vite tranchée par une phtysie qui vint facilement à bout de sa faible constitution. Arrivé trop jeune sur le trône, doué de facultés intellectuelles et morales sans éclat, il fût resté inaperçu dans la série des princes qui illustrèrent l'Egypte avant et après lui, si la découverte de son tombeau et des documents qu'il renfermait n'avait projeté sa personnalité devant nous comme sur un écran.

L'auteur nous parle tout d'abord d'Aménophis IV et de ses réformes religieuses qui échouèrent, nous l'avons dit, par suite de la résistance des prêtres ayant ressaisi le pouvoir sous le règne de son fils, Tout Ank Amon. L'enfance de ce dernier, son mariage avec une charmante princesse dont l'image nous a été conservée comme celle de tant d'autres de ses contemporains, le métier de roi qu'exerçait consciencieusement, avec ses charges et ses plaisirs, le jeune souverain, sont l'occasion, devant nos yeux, d'un défilé de tableaux successifs. Il en est de même du harem du prince, à propos duquel nous sommes initiés incidemment à ce que pouvait être alors la vie galante à Thèbes, et du voyage sur le Nil qu'effectua la cour égyptienne lors de son retour définitif à Thèbes.

Le chapitre, consacré à Tout Ank Amon et à ses médecins, nous met au courant de la science encore assez rudimentaire de ces derniers, que n'avaient pas encore illustrée ailleurs Hippocrate et Galien. Puis, s'élevant au-dessus des réalités matérielles de la vie courante, notre auteur place son héros devant les destinées éternelles telles que les conceptions religieuses, figurées ou symbolisées par les documents de l'époque, inscriptions, statues ou objets de toutes sortes. nous permettent de les interpréter. Ce n'est pas sans un intérêt toujours présent que l'on voit traiter ce problème de la destinée, avec la récompense du bien et le châtiment du mal, prévus au delà de la tombe. Ainsi le transmettaient les traditions orientales, dont l'origine se perd dans l'antiquité par delà les Egyptiens eux-mêmes et qui semblent héritées des premiers hommes eux-mêmes. Enfin l'ouvrage se termine par une description, d'après les plus récents inventaires, de la tombe de Tout Ank Amon. Cette demeure d'éternité, au riche aménagement et réservée au repos du corps sur la terre, devait néanmoins assurer à l'âme du souverain, disparue dans le domaine inconnu des êtres immatériels, une vie également heureuse.

Mais, circonstance imprévue pour les lecteurs de cette revue, le pharaon Tout Ank Amon leur appartient par un côté de son existence que Mme Tabouis a pris soin de nous présenter dans un chapitre de son livre intitulé : « Tout Ank Amon et les affaires étran-

gères », en nous initiant à la façon dont le Pharaon pratiquait la diplomatie en ces temps reculés. De petites briques d'argile, crues ou cuites, carrées ou allongées, dont les tonalités allaient du rouge noir au rose thé, étaient recouvertes d'inscriptions cunéiformes qui représentaient la correspondance et les documents diplomatiques du règne. Jusqu'au grand père de Tout Ank Amon on avait employé à cet effet le papyrus classique avec hiéroglyphes peints, mais, pour la facilité des relations et la clarté des messages, on jugea ensuite plus pratique d'user de l'écriture cunéiforme sur briques molles, accessible à sept ou huit peuples asiatiques, voisins ou alliés.

Ces briques sont amoncelées dans les chambres des palais royaux et constituent des archives, placées sous la garde d'un chef, aidé d'adjoints versés dans l'écriture employée. Une partie de ces archives fut transportée sur des baudets, dans le trajet de Tell El Amarna à Thèbes. Or en quoi consistait cette diplomatie égyptienne ? L'isthme de Suez, surtout la préoccupait. C'est sur lui que ce peuple avait les yeux fixés, comme les Français sur le Rhin. Après les grandes conquête des royaumes du Taurus, de l'Euphrate, de Mitanie, d'Assyrie, de Babylone, de la Phénicie et de la Syrie, les pharaons revinrent à une politique plus sage et plus modeste, qui s'appliquait à octroyer des concessions, à transformer les vaincus d'hier en alliés et vassaux. C'est chez les indigènes eux-mêmes qu'ils choisissaient les Kazani ou gouverneurs responsables de la soumission des petits royaumes et de l'envoi des tributs : « Je suis le serviteur du roi, le chien de sa maison et je garde tout le pays de X... pour le roi mon seigneur », lit-on sur de nombreuses petites briques envoyées au Pharaon. Ou encore cette inscription : « Moi, Kazanou de la ville de X..., ton serviteur, poussière de tes pieds et sol que tu foules, planche de ton siège, escabeau de tes pieds, sabot de tes chevaux, je me roule sur le ventre et le dos sept fois dans la poussière aux pieds du roi mon seigneur, soleil du ciel, et je lui envoie cent bœufs et des esclaves femelles : avis au roi mon seigneur ! » Les peuples vassaux jouissaient d'une condition assez douce, gardant leurs dieux, leurs dynasties et leurs frontières. Il suffisait qu'ils payassent régulièrement leur tribut, juste contre-partie d'une paix et d'une prospérité qui étaient chose nouvelle pour eux. Des otages, gardés à Thèbes, répondaient de leur fidélité. Par plusieurs points cette politique des vassaux « apparaît somme toute, dit notre auteur, comme une forme évoluée des protectorats modernes, fixant par une volonté obstinée, une vigilance infatigable, l'âme des peuples vaincus et leur passé respecté dans le cadre précis, mais plus vaste, d'un avenir lié à la prospérité de l'empire. Pour les alliés les tablettes empaquetées rapportaient à Thèbes le secret du roi... »

Les mariages cimentaient les alliances, nous racontent de nombreuses briques qui nous mettent au courant d'une politique sage et avisée. C'est ainsi que, pendant deux cents ans, les pharaons maintinrent leur pouvoir dans des régions éloignées sans avoir à recourir à un corps d'occupation. Dans un des traités-types qui nous a été conservé et qui est composé de 49 articles nous lisons : « Ce sont de bonnes stipulations pour une paix et une alliance et pour donner le repos à toujours. Que ce soit un commencement pour tous les siècles. » Les

articles XXI et XXIV fixent les devoirs d'abstention offensive et les obligations d'assistance défensive. Les clauses commerciales sont nombreuses dans tout traité.

Mme Tabouis a découvert dans l'organisation de la diplomatie égyptienne beaucoup d'autres choses qu'il serait trop long d'énumérer ici. Il y a un « bureau du chiffre ». Les employés ont devant eux leur vocabulaire. Ce sont des briques en trois colonnes, correspondant chacune à une des trois langues usitées dans l'empire. Dans un bureau des dépêches sont accumulées les suppliques adressées de tous les points du territoire. Le bureau du contentieux recevait les contestations relatives aux cadeaux et tributs. Quant aux ambassadeurs, on trouve également leur correspondance. Ce furent des personnages importants. L'un des pharaons voulait qu'ils fussent beaux, braves, élégants et connaissant la magie. Puis il y avait les « envoyés royaux », qui parcouraient les pays pour rendre compte de l'état dans lequel ils se trouvaient. Enfin les messagers royaux ou « rabizou » occupent le dernier rang dans la diplomatie pharaonique. Chargés de pacotille et conduisant des caravanes, ils adressent au Pharaon les renseignements les plus minutieux sans lesquels le souverain hésiterait toujours à s'engager dans une expédition. D'autres messagers montaient sur les flottes bien armées du Pharaon et poussaient au loin leurs investigations et missions. A leur retour ils recevaient récompenses et retraites dorées, ainsi qu'en témoignent les inscriptions laissées par quelques-uns d'entre eux.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse de ce fin et délicat ouvrage, renforcé d'une science particulièrement informée en égyptologie. Qu'il nous suffise, en terminant, d'émettre un vœu. Les seize planches hors-texte et les dix-sept figures dans le texte, qui ornent ce livre, aident sans doute à mieux comprendre un récit cependant fort clairement présenté, mais de quelle jouissance le lecteur ne serait-il pas pénétré si, dans une édition notablement plus abondante en illustrations, il voyait défiler, en multiples dessins, les scènes de toute la vie publique et privée du souverain et de son peuple, avec les portraits qui en subsistent et l'image des objets qui leur furent familiers! A la joie de l'esprit que nous avons goûtée en feuilletant ces pages viendrait se joindre le plaisir des yeux qui la compléterait de la façon la plus heureuse.

L. DE CONTENSON.

Tocqueville et la Démocratie, par M. HELMUT-GORING, Munich et Berlin, 1928. 222 pages in-8° en langue allemande.

Dans le volume qu'il vient de consacrer à un écrivain français assez peu connu jusqu'ici en Allemagne M. Góring s'est attaché surtout à donner à ses compatriotes un exposé des idées politiques de Tocqueville et particulièrement de ses vues sur les conséquences pour un peuple du régime démocratique. Il rend pleine justice aux mérites d'un style excellent et d'une pensée dont la force et la profondeur lui paraissent dignes d'être comparées aux qualités de Montesquieu. Ce n'est pas seulement dans la « Démocratie en Amérique » et dans

« l'Ancien Régime et la Révolution » qu'il a étudié Tocqueville : il s'est familiarisé avec ses moindres écrits, il a cherché dans ses lettres l'expression la plus intime du travail dans son esprit, « car, dit-il, en lisant sa correspondance, nous surprenons l'auteur en plein labeur, dans son atelier pour ainsi dire ; avant d'écrire Tocqueville avait coutume en effet d'exposer toutes ses idées à ses amis Kergorlag ou Beaumont et de les discuter avec eux.

Chez ce théoricien de la démocratie, M. Göring reconnaît avec raison un tempérament d'aristocrate. Tocqueville était passionnément attaché à la liberté individuelle. Il voyait arriver avec une sorte d'effroi l'avènement de la démocratie, parce qu'il connaissait les dangers qu'elle ferait courir à l'indépendance de l'action et même de la pensée. Dès le temps de ce voyage en Amérique qui avait inspiré ses études sur la démocratie il avait constaté qu'aux Etats-Unis il y avait moins de liberté pour les idées et la parole qu'en aucun autre pays. Ses tendances et ses goûts le portaient vers l'Angleterre ; son mariage avait fait pour lui de ce pays une seconde patrie. Il aurait voulu voir la France soumise à une monarchie constitutionnelle selon le type anglais, mais il constatait avec douleur que notre pays n'y était nullement préparé. L'ancien régime, puis la révolution, enfin et surtout Napoléon Ier avaient fait en France table rase de toutes les libertés locales, de cette indépendance administrative des communes et des provinces qui lui apparaissait comme le seul frein possible à opposer aux excès de la tyrannie démocratique. Il constatait d'ailleurs que le Français était plus épris d'égalité que de liberté : « L'esprit français, dit-il quelque part, est de ne pas vouloir de supérieur, l'esprit anglais de vouloir des inférieurs. »

Etudiant chez Tocqueville l'homme d'action après le penseur, M. Göring remarque que le premier fut très inférieur au second. Tocqueville n'avait pas les qualités d'un conducteur d'hommes. La vie politique le troublait et l'effrayait. Cependant il ne perdait pas, au milieu même des agitations parlementaires, sa claire vision des situations : témoin ce discours prophétique de janvier 1848 où il dit à la Chambre : « Nous dormons sur un volcan. » Impuissant à s'opposer au cours des événements qu'il prévoyait, il eut la tristesse d'assister à l'installation en France du pouvoir personnel qui lui était odieux.

Un étrange caprice du destin voulut même qu'il fût quelque temps le ministre des Affaires Etrangères de ce prince Napoléon dont l'arrivée au pouvoir le remplissait d'inquiétude. Il prit alors pour secrétaire particulier le jeune Comte de Gobineau, adonné comme lui aux spéculations politiques, mais dont les tendances étaient bien différentes : personne n'était moins libéral que Gobineau. Le jeune secrétaire exerça-t-il quelqu'influence sur son ministre ? M. Göring se le demande, lorsqu'il note quelques observations curieuses de Tocqueville sur les rapports entre la France et l'Allemagne. On sait en effet quelles sympathies portaient Gobineau vers les pays germaniques. On s'étonne au contraire de voir l'ardent ami de l'Angleterre qu'était Tocqueville exprimer le regret que les guerres de Napoléon aient rendu impossible une entente entre la France et ses voisins de l'Est. « Il a fait de l'Allemagne, notre alliée naturelle, notre plus redoutable ennemi », écrit-il en effet en parlant du premier Empereur. A défaut de l'al-

liance allemande, qui est devenue impossible, la France n'a le choix, dit-il encore qu'entre deux partis : l'alliance russe, qui ouvre la perspective d'une guerre générale et l'alliance anglaise, qui nous oblige à reconnaître la domination de l'Angleterre sur le monde. Malgré les inconvénients de l'alliance anglaise, il n'en resta pas moins toujours partisan d'une entente aussi étroite que possible entre les deux grandes Puissances occidentales de l'Europe, car il y voyait la meilleure garantie de la paix et de la liberté.

H. DE MANNEVILLE.

Les constitutions de l'Europe nouvelle, par le professeur B. MIRKINE-GUETZÉVITCH, de l'Institut des hautes études internationales. — Un fort volume in-12. Librairie Delagrave, Paris, 1928.

Elles ne sont pas moins de dix-huit, les constitutions qui, dès après la guerre, furent hâtivement élaborées à l'usage de l'Europe bouleversée. Les événements révolutionnaires et l'idée de la libération des peuples qui les ont inspirées les ont presque toutes marquées de traits communs, dont le principal est la proclamation des principes démocratiques. Seize des Etats transformés ou créés par les traités adoptèrent la forme républicaine. Seules, la Roumanie et la Yougoslavie préférèrent la monarchie héréditaire ; quant à la nation hongroise tout en se déclarant inébranlablement attachée, elle aussi, à la forme monarchique, c'est à plus tard qu'elle a remis le soin de pourvoir à la vacance du trône.

Un savant professeur de droit public, M. Mirkine-Guetzevitch, a entrepris de rassembler les textes originaux de ces diverses constitutions, avec les amendements qui y ont été introduits ; il les a traduits en français et en a formé un recueil dont la consultation est indispensable à quiconque veut se renseigner sur les nouveaux régimes politiques.

Ce travail serait déjà méritoire et mériterait que l'on en remerciât l'auteur. Mais il a rendu un service d'une autre et très précieuse importance, en le faisant précéder d'un essai synthétique où il s'applique à préciser l'influence qu'ont exercée les origines historiques, les tendances sociales, la lutte contre la dictature prolétarienne, l'absence de traditions démocratiques chez des peuples qui passaient subitement de la Monarchie à la République. C'est en cinquante pages un excellent abrégé de droit constitutionnel portant sur la plus énorme expérience qui fut jamais tentée. Nul n'y pouvait mieux réussir que lui, dont la pénétrante clairvoyance et la solide érudition sont connues depuis sa publication sur *la théorie générale de l'Etat Soviétique*, signalée dans le deuxième fascicule de l'année 1928.

Alfred DUMAINE.

DE LA FAYE (Jacques). **La Princesse Mathilde,** 1 vol. in-8°, Paris, Emile Paul, 1928. — BAC (Ferdinand). **La Princesse Mathilde, sa vie et ses amis.** 1 vol. in-8°, Hachette, 1928.

Près d'un quart de siècle après sa mort, la princesse Mathilde, qui avait eu tant d'admirateurs et protégé tant d'écrivains, n'avait pas encore trouvé de biographe. Sa vie semblait pourtant offrir aux historiens le plus attrayant des sujets. Une naissance qui la rattachait à la fois de la légende napoléonienne et à une dynastie de droit divin ; une jeunesse passée sur les grands chemins de l'exil ; un rêve d'amour à peine ébauché avec le futur maître de la France ; un éphémère mariage de convenance (1840-1845), tenant à la fois du roman d'aventures et du roman réaliste, avec un grand seigneur russe mâtiné d'italien ; puis après la séparation et le retour à Paris (1845) un moment d'intimité avec la famille de Louis-Philippe, une existence associée à l'ascension du Prince-Président au pouvoir suprême, élevée après 1852 à une existence presque souveraine, tout en se poursuivant dans une atmosphère d'indépendance politique et intellectuelle, à la tête d'une cour d'artistes et de savants ; puis enfin, après 1870, une sorte de royauté de salon survivant à la perte des grandeurs officielles, et s'exerçant, sur les uns par la fidélité au culte impérial, sur les autres par le rayonnement de l'ancienne réputation : il y a dans cette suite de vicissitudes plus d'éléments qu'il n'en faut pour composer une de ces biographies romancées dont le goût tend à prévaloir et même à sévir depuis quelques mois. Est-ce la faveur subite de ce nouveau genre littéraire qui a ramené l'attention sur une figure comme celle de la princesse Mathilde ? Elle n'a peut-être pas été étrangère, sinon à l'apparition simultanée de deux monographies qui viennent de lui être consacrée ; l'une plus complète, l'autre plus intime, toutes deux empreintes d'une bienveillance qui n'exclut pas l'impartialité.

Celle de M. Jacques de la Faye se présente sous la forme d'un véritable livre d'histoire, bien proportionné et bien documenté, où l'auteur passe successivement en revue toutes les périodes de la vie de son modèle, tous les aspects de sa physionomie, sans oublier d'esquisser celle des illustrations qui firent l'ornement et la renommée de son salon. Il s'agit donc ici d'un ouvrage de fond, auquel il faudra recourir toutes les fois qu'on aura à rechercher ou à vérifier un renseignement touchant à l'existence de la princesse Matilde (1).

Le livre de M. Ferdinand Bac présente un caractère tout différent, il semble viser moins à tracer un tableau complet qu'à donner des impressions vivantes ; il participe à la fois de l' « essai », au sens anglais du mot, et du recueil de souvenirs personnels, évoqués par un familier du salon de la rue de Berry. Il emprunte un intérêt particulier, non seulement aux témoignages qu'il contient et à la sympathie éclairée dont il est empreint, mais aussi au charme littéraire qui

(1) A signaler, pour les faire disparaître dans une seconde édition, quelques petites négligences de dates, p. 98, on n'était pas *au lendemain*, mais à la veille de Magenta le 29 mai 1859 ; p. 327, Flaubert n'est pas mort cinq ans après le général Fleury (1884), mais quatre ans auparavant, en 1880.

le distingue. On sait que l'auteur doit le début de sa notoriété à son talent d'artiste et de dessinateur. A sa première vocation, il semble devoir sinon, le style éclatant et plastique d'un Théophile Gauthier, au moins l'art des nuances, des demi-teintes et des intimités, le talent de pénétrer jusqu'aux dessous des âmes à travers le côté extérieur des choses. De ces qualités, déjà éprouvées dans ses autres ouvrages on pourrait citer maints exemples dans le nouveau : Ses descriptions des châteaux de Stuttgart, Louisbourg ; Annenberg et Cannstatt (P. 17, 27, 34 et 101) présentant la fraîcheur de charmantes aquarelles, sur lesquelles se détache par son relief le portrait en pied du vieux roi Jérôme (p. 105). Et la pénétration psychologique de l'auteur se reconnaît à la finesse d'analyse avec laquelle il s'attache à démêler dans la princesse, à côté de la franchise fougueuse et impérieuse qui était la marque de son origine napoléonienne, et qui frappait surtout les étrangers, les qualités plus mesurées qu'elle tenait de sa mère Wurtembergeoise, ou l'empreinte qu'a laissée sur elle son passage à la cour de Louis-Philippe.

Albert PINGAUD.

La confiance en l'Allemagne ? par le comte WLADIMIR D'ORMESSON. — Un volume de la collection « les Documents bleus » n° 43. — Librairie Gallimard, Paris, 1928.

« La capacité de regarder l'étranger avec bienveillance est un des dons les plus grands et les plus nobles de la nature. » Dans cet éloge, Dostoiewsky ne visait que les psychologues ; mais la pensée toute politique de M. Wladimir d'Ormesson mérite aussi qu'on le lui décerne. Il vient de grouper en un volume les articles déjà très remarqués dans la *Revue de Paris* où il a recherché avec tant de pénétration quelles seraient les conditions d'une paix sincère, équitable, définitive entre la France et l'Allemagne. Depuis des années, il creuse ce problème : la sécurité par le rapprochement. Son ardente préoccupation est devenue celle de tous, au moment où s'ouvraient les débats a Genève de la neuvième session de la Société des Nations. Certainement aucun des participants à ces sensationnelles discussions ne s'y est préparé avec un soin plus obstiné que M. d'Ormesson. Afin de peser les arguments contradictoires et pour former ses convictions, l'étude attentive des polémiques entre publicistes, il ne lui a pas suffi des consultations des principaux hommes d'Etat, de la poursuite de minutieuses enquêtes à travers toute l'Europe centrale ; il a voulu contrôler ses idées par l'expérience, les confirmer par l'épreuve de l'action.

C'est pourquoi, mettant, peut-on dire, la main à la pâte, il s'est voué, dès 1926, à la création et au fonctionnement d'un comité franco-allemand d'information et de documentation qui siège à Luxembourg. Ces études scrupuleuses l'ont persuadé que « la paix, comme et même plus que la guerre, est une science et que l'avenir est à celui qui l'apprendra le plus vite et l'appliquera sans hésiter ». Mais, avant d'enseigner cette science nouvelle et d'avoir aplani le terrain où devront en être établies les bases, que d'obstacles à renverser ! M. d'Ormesson

ne cherche à en dissimuler ni le nombre, ni l'importance : un à un, il les examine du double point de vue germanique et français, et en ménageant toutes les susceptibilités, il explique avec une rigoureuse impartialité pourquoi persiste une méfiance réciproque, en dépit du désir de paix commun aux deux nations.

Devant ces problèmes il s'ingénie à découvrir des solutions qui soient des remèdes aux « points névralgiques de la paix germano-alliée », occupation rhénane, *Anschluss*, colonies, etc... Partout s'opposent et se heurtent deux conceptions absolues, l'une et l'autre mêlées d'erreur et de vérité. Ne se trouvera-t-il donc pas une conception intermédiaire ? Il la cherche, l'indique, la commente avec subtilité ; il veut croire que le bon sens général finira par l'adopter. Une série de raisonnements enchaînés, précis, inéluctables entre lesquels aucune objection, semble-t-il, ne saurait se glisser l'amènent à proclamer quel est l'accord nécessaire, indispensable à la sécurité et à la renaissance européenne. « Pas de tranquillité en Europe tant qu'un étroit accord franco-anglo-allemand ne sera pas conclu. Pas de politique saine, tant que cette politique ne commandera pas toutes les autres... Hors de cet accord, point de repos. »

Qui n'en est convaincu ? Mais qui aussi n'est assailli de doutes quant aux possibilités d'aboutir à ce pacte « triangulaire » ? On aimera à se laisser rassurer par la manière dont M. d'Ormesson démontre qu'une union de toutes les forces conservatrices serait assez puissante pour réduire les résistances, Et puisque la discussion est engagée à Genève, au moment où sont écrites ces lignes, on souhaite surtout, que les représentants du monde entier s'inspirent de ces idées souverainement conciliantes.

Dans cette Revue vouée à l'étude du passé il ne conviendrait pas d'en dire plus sur un ouvrage d'une si émouvante actualité. On ne résiste pas néanmoins à signaler, parmi les causes persistantes de dissentiments entre les nations, celle que l'auteur a le courage de dénoncer comme la plus funeste de toutes. Ses remarques et ses suggestions à ce sujet méritent d'être attentivement méditées. C'est à « l'action qu'exerce la presse sur l'impressionnabilité et la susceptibilité des masses » qu'il s'attaque. Dans chaque pays, sur quoi se crée l'opinion ? Sur un choix toujours arbitraire pratiqué dans les innombrables nouvelles télégraphiques en vue de répondre surtout à des préoccupations de parti ; sur les commentaires de correspondants beaucoup moins soucieux d'instruire exactement le public que de lui servir ce qu'il désire ; sur des faits déformés, où les exagérations se mêlent aux omissions calculées. C'est avec ces procédés grossièrement trompeurs ou d'une sournoise perfidie qu'est éveillé et entretenu, dans chaque nation, le mépris de la voisine. Il n'est que trop facile de multiplier les exemples. Ce danger pour la paix du monde d'une information internationale défectueuse, partiale et malfaisante serait-il de ceux dont rien ne pourrait préserver ? M. d'Ormesson, avec sa foi d'apôtre, se refuse de l'admettre. Des moyens, il en énumère plusieurs, sans oser d'ailleurs décider quel serait le plus réalisable et le plus efficace. Il suggère, par exemple, que les associations de journalistes s'imposent, en matière de délits d'information, une pénalité frappant d'exclusion ceux de leurs membres coupables d'improbité

professionnelle. Ou que les gouvernements s'accordent réciproquement le droit d'exiger le rappel d'un délinquant. Ou encore qu'une grande agence prenant en main cette matière de l'information internationale fonctionne en marge de la Société des Nations, sous la direction d'administrateurs recrutés dans l'élite intellectuelle et morale des différents pays.

Cet âge d'or du journalisme que la pensée généreuse de M. d'Ormesson se plaît à entrevoir, le monde politique est-il vraiment appelé à le connaître et, si on lui proposait les moyens d'en hâter l'avènement, est-on sûr qu'il accepterait de s'y employer ?

Alfred DUMAINE.

Histoire militaire de la guerre d'indépendance de Saint-Domingue, par le colonel NEMOURS, ancien président du conseil d'Etat et ministre d'Haïti en France. 2 vol. in-8° tomes I et II. — Chez Berger-Levrault, Paris, 1925-1928.

L'entreprise contre Saint-Domingue est, dans le cycle napoléonien, une de celles que les historiens ont toujours eu peu de goût à étudier et à raconter. C'est, il est vrai, une des plus funestes et injustifiables que, dans son insatiable esprit de domination, ait conçues Bonaparte. Il en a d'ailleurs convenu quand, captif à Sainte-Hélène, il se jugeait lui-même. A peine devine-t-on quels mobiles l'y ont poussé. D'aucuns ont été jusqu'à insinuer qu'il cherchait à se débarrasser, par une expédition lointaine et meurtrière, des vaillantes troupes de Moreau trop éprises de leur chef, le vainqueur de Hohenlinden. D'autres supposent qu'il voulait, en restituant aux colons français les plantations merveilleusement fertiles dont ils avaient été dépouillés, diminuer ainsi les réclamations des émigrés ruinés auxquels l'aristocratie créole était apparentée. Ce qui est vraisemblable et digne du génie du premier Consul, c'est qu'il voyait dans la reprise de cette « perle des Antilles » la conquête qui eût aidé le mieux, comme l'a dit Thiers, à restaurer notre prospérité coloniale.

Reconstituer jusque dans les moindres détails l'histoire de cette entreprise contre son île natale et les hommes de sa race est la tâche que le colonel Nemours s'est imposée. Il n'en était pas pour lui de plus délicate, car, en même temps qu'investi dans la république haïtienne de très hautes fonctions, il reste attaché à la France par les liens de la plus affectueuse gratitude. Elève de Saint-Cyr et de notre école de droit, c'est grâce à la complète instruction reçue dans notre pays, qu'il s'est trouvé apte à s'élever, dans le sien, aux premiers rangs. Mais son attachement et sa reconnaissance pour ce bienfait sont encore surpassés par son admiration pour l'acharnement des Haïtiens à défendre leur indépendance. Le voilà donc partagé entre les adversaires. Comment s'étonner qu'entraîné par l'ardeur toute tropicale de ses sentiments, l'auteur en soit venu à une exaltation quelque peu exagérée, semble-t-il, pour les exploits des uns et des autres, et qu'il ait dépeint ce passé glorieux avec une ampleur et un grossissement démesurés ? Sous sa plume, les événements prennent une envergure par trop disproportionnée à l'idée que, plus calme, on s'en fait. Mais ce

n'en est pas moins pour l'histoire un profit d'importance que cet exposé minutieux de l'attaque et de la défense de Saint-Domingue, jusqu'à présent très insuffisamment connues. Il faut savoir beaucoup de gré au colonel Nemours d'un travail si sérieusement documenté.

Ce sont là d'ailleurs questions purement militaires qui sortent du cadre de notre Revue. Il en est d'autres, dans ces deux gros volumes, qui retiendront l'attention des lecteurs. En premier, le portrait du héros national Toussaint Louverture. Pour lui, on devait s'y attendre, le culte de l'écrivain devient au fanatisme. Est-ce pourtant en qualifiant de surhumains tous les actes de celui qu'il se risque à proclamer « le Christ noir » qu'en sera le mieux servie sa renommée ? Tant d'outrance rend circonspect.

Né en esclavage, l'an 1743, dans la plantation du comté de Noé, longtemps pâtre, puis cocher ou surveillant, Toussaint, dit Louverture, acquit un savoir rudimentaire qu'il étendit par de studieuses lectures. A l'âge de cinquante ans, petit de taille, mal bâti, s'exprimant avec peine, et bizarrement costumé, (« un magot coiffé de linge », le décrivait un de nos officiers), il prend part aux premiers troubles. Bientôt, son activité et son endurance prodigieuses le font reconnaître comme chef par les bandes nègres qui, circonstance curieuse, criaient *vive le roi et l'ancien régime* en s'attaquant aux blancs ralliés à la révolution (1792). Par fidélité à la monarchie, il passe d'abord du côté des Espagnols. Mais aussitôt qu'un décret de la convention eût aboli l'esclavage il se range dans le parti français avec le grade de général de brigade (1794). Deux ans plus tard, il est général en chef des armées de Saint-Domingue. Par un coup de haute politique et à force de vigueur, il rétablit les anciens propriétaires sur leurs domaines et contraint les esclaves libérés à se remettre au travail. Tous l'acclament, sauf pourtant les mulâtres ou gens de couleur qui, nés libres, s'insurgent contre une autorité entièrement aux mains des noirs. Despotique et au besoin féroce, sa volonté brise toutes les rebellions. Tel était l'homme qu'il fallait ou gagner ou abattre.

En ce noir d'une intelligence extraordinaire et d'un orgueil illimité s'incarna la résistance. Bonaparte l'ignora ou le dédaigna. Il aurait dû savoir que Toussaint avait réussi à délivrer l'île entière des occupants anglais et espagnols, à affranchir des centaines de mille d'esclaves, à faire renaître, après dix ans de guerres et de dissensions atroces, la prospérité de la culture et du négoce. Ses qualités d'organisateur, son intrépidité à défaut de grands talents militaires, son habileté que ne gênait aucun scrupule en avaient fait un tout puissant dictateur. Dans l'éblouissement du succès, sa confiance en soi et sa vanité ne toléraient rien qui restreignît son omnipotence. Toutefois il admettait encore de rester Français, pourvu que la métropole renonçât à exercer son autorité dans l'île. Appliqué à copier puérilement Bonaparte, il prétendait ainsi l'égaler et avait l'audace de lui écrire « le premier des noirs au premier des blancs ». Pas plus que son modèle n'avait accepté du roi le titre de connétable, il ne consentait à s'accommoder des offres du gouvernement consulaire. Mais Bonaparte n'était pas d'humeur à se laisser traiter *d'ex æquo*. Au lieu de transiger, il recourut à la force et chargea son beau-frère, le général Leclerc, d'aller châtier l'arrogance de ce noir indocile. « J'ai à me reprocher, — avoue-t-il dans le *Mémorial*, — une tentative contre cette

colonie, lors du consulat. C'était une grande faute. Je devais me contenter de la gouverner par l'intermédiaire de Toussaint Louverture ».

Si la faute était grave, la punition fut terrible, un désastre affreux des deux côtés. Le corps expéditionnaire français périt presqu'en entier, surtout de la fièvre jaune, et Saint-Domingue saccagé, incendié, bouleversé de fond en comble, perdit à jamais l'opulence qui en faisait si âprement convoiter la possession. Quelque forcenée qu'ait été la résistance, ce n'est pourtant pas cette série d'embuscades, d'escarmouches et de combats où presque toujours les troupes noires furent refoulées, qui permettent d'en faire un des plus considérables drames militaires que l'histoire ait à enregistrer. En trois mois était terminée la « guerre de l'Indépendance » ; tous les chefs et Toussaint lui-même, abandonné par les siens, avaient fait leur soumission. Leclerc à qui répugnait tant de massacres et de dévastations, désirait en effacer les traces, apaiser, réparer. Etait-ce possible si Toussaint, acharné à la revanche, restait dans l'île ? Pour en finir, il s'en empara par traîtrise et l'expédia en France. Le héros ne tarda pas à y mourir de misère et de désespoir dans un cachot du fort de Joux. Après la brève et triomphale omnipotence, le martyre consacra sa gloire.

Le tragique d'une telle aventure, passionnante pour quiconque en suit les phases rapides, devait embraser à l'extrême les sentiments du fougueux patriote qu'est le colonel Nemours. Lamartine en a tiré un drame. Il en a, quant à lui, extrait un chapitre d'histoire, tantôt débordant de lyrisme, tantôt solidement documenté, qu'on lira comme un témoignage de sa foi indomptable dans les vertus si durement contestées et dans les destinées de sa race.

Alfred DUMAINE.

Le Roman français des origines à nos jours, par le Dr BELA VASS. A Paris, aux Presses Modernes, Imprimerie, 45, rue de Maubeuge.

L'Académie La Fontaine de Budapest vient d'apporter ses soins à la publication d'un ouvrage de M. le Dr Bela Vass, professeur à l'Ecole commerciale supérieure de Budapest, diplômé de l'Université de Paris, sur « Le Roman français des Origines à nos jours ». Nous croyons devoir signaler l'apparition de ce livre.

A l'intérêt spécial que présente cette œuvre, où se retrouve, dans le style, un peu des solides qualités de notre langue au XVIIe siècle, s'ajoute pour nous le plaisir de constater, de la part d'un écrivain étranger, le souci de faire mieux connaître dans son pays des gloires littéraires qu'il admire, et d'y développer ainsi le sens de la culture française.

Toute tentative de ce genre, si humble fût-elle, mériterait de l'indulgence à ce prix. Mais, ici, il importe de louer sans réserves. Comme l'a excellemment dit M. le professeur Rocheblave, qui a bien voulu préfacer cet ouvrage : « Le livre de M. Bela Vass se recommande à l'attention des deux pays par sa nouveauté d'abord, par sa générosité désintéressée ensuite, enfin par la connaissance remarquable de la production française dont il témoigne et qui implique un véritable attachement à l'esprit et à l'art français. »

R. H.

Au service de la France. Neuf années de souvenirs, t. IV. — L'Union Sacrée 1914. 1 vol. in-8° de 548 pages par M. Raymond Poincaré. Paris Plon 1927.

Le quatrième volume des Souvenirs que publie M. Raymond Poincaré nous fait revivre l'époque la plus tragique de l'histoire diplomatique contemporaine, puisqu'il comprend la période qui va du 1er janvier au 4 août 1914.

On ne résume pas un tel ouvrage. Disons seulement qu'il faut le lire. C'est un bonheur pour nous d'avoir sur une pareille époque un tel témoignage rédigé par un homme qui fut l'un des principaux directeurs de la politique française, bien que le grand Lorrain dont ce livre nous montre l'âme vibrant de si intenses émotions dans le péril de sa patrie, se plaigne presque à chaque page de la demi-inactivité où l'enferment ses fonctions présidentielles. Cette haute position qui le condamne au rôle d'observateur ne l'empêche pas de voir, de comprendre, de faire sentir son influence et même à certains moments d'agir. Pour apprécier comment il sait le faire, on doit relire l'admirable lettre qu'il adressa le 31 juillet 1914 au roi d'Angleterre.

Dans cette lettre, M. Poincaré expose à S. M. George V sa conviction profonde qu'à cette heure suprême une démarche de l'Angleterre faisant comprendre, comme elle l'avait fait en 1911, qu'une attaque contre la France la trouverait en armes à ses côtés, aurait encore chance de sauver la paix ». Quelle preuve plus éclatante peut-on demander de l'amour de la paix qui animait le Président de la République française? Ce sera son éternel honneur d'avoir fait cette dernière tentative pour éviter la guerre, comme ce sera sans doute l'éternel regret de ceux qui inspiraient alors la politique britannique de n'avoir pas fait un geste qui peut-être eût épargné à l'Europe entière, et à l'Allemagne elle-même, de si effroyables souffrances.

H. de Manneville.

Un diplomate polonais au congrès d'Arras en 1435, par le comte Sigismond Lasocki. Paris, 1928.

Parmi les événements formidables de la guerre de Cent Ans, le traité signé à Arras, dans le dernier quart de cette funeste époque, en 1435, entre le roi Charles VII et Philippe, duc de Bourgogne, ne semblait-il pas un peu négligé par les historiens ? L'importance vient d'en être rappelée et démontrée dans une excellente notice d'un diplomate polonais, M. le comte Sigismond Lasocki. Avec autant de bonne grâce que d'érudition, il en explique les dessous et les conséquences, afin d'établir la part qui dans l'affaire revient à un de ses compatriotes. C'est un sceau polonais apposé à ce traité qui éveilla sa curiosité. De savantes et minutieuses recherches dans les archives de Paris et de Dijon furent récompensées par la découverte que ce diplomate du xve siècle, homme politique fort avisé et orateur persuasif, portait le même nom que lui : la gloire de sa race s'en trouve ainsi augmentée.

« Charles VII avait appris par quinze ans de guerre, — dit M. de

Barante — que jamais il ne pourrait être plus fort que les Anglais et les Bourguignons réunis ». Depuis la capture de Jeanne d'Arc, aucune victoire remarquable du côté des Français, les finances épuisées, le pays entièrement dévasté ; la défaite finale était à prévoir. Conditions d'autant plus déplorables pour engager des pourparlers que, seize ans plus tôt, le roi comme dauphin avait participé au meurtre de Jean sans Peur, ce qui avait déterminé le fils de la victime, Philippe le Bon, à marcher contre les bannières françaises. D'où la difficulté de réconcilier les deux adversaires. Toutefois, dans les combinaisons politiques et pleines de perfidie du Bourguignon, le ressentiment inspiré par la piété filiale cédait devant le calcul des avantages à tirer d'un rapprochement. Las de la guerre, lui aussi, « il redoutait un trop grand accroissement de la puissance des Anglais pour le cas où ils auraient vaincu, avec son aide, le roi Charles ». Mais se décider à rompre l'alliance qui le liait à l'Angleterre, c'était s'exposer à être déclaré, dans le monde chrétien, parjure et déloyal. « Il fallait donc absolument trouver une solution qui sauvegardât l'honneur du duc de Bourgogne. Et on la trouva », ajoute le comte Lasocki. Le secours vint du Saint-Siège à qui appartenait dans la catholicité le rôle prééminent d'une sorte de Société des Nations.

Un concile siégeait alors à Bâle. Philippe pria le pape Eugène IV d'en détacher et de déléguer à « la journée d'Arras » plusieurs cardinaux qui s'emploieraient à arrêter les hostilités. A Rome, on espérait que d'une paix générale résulterait la possibilité de susciter soit une croisade contre les Turcs qui, serrant de plus en plus Constantinople, se préparaient à détruire l'empire bysantin, soit au moins une offensive contre les hussites. Les délégués pontificaux avaient également pleins pouvoirs pour négocier une paix particulière entre le roi de France et les princes du même sang que lui ; à quoi durent se réduire leurs bons offices, quand les Anglais, taxant les offres françaises de « ridiculosa et derisoria », se furent retirés du congrès.

C'est à cette ambassade que s'adjoignit, accompagnant les cardinaux de Chypre et de Sainte-Croix, le prévôt ou archidiacre de Cracovie, Nicolas, désigné par les chroniqueurs sous des noms variés, mais dont le véritable est sans conteste Lasocki. Mêlé de bonne heure aux affaires publiques, ses talents avaient été appréciés au concile de Bâle. A Arras, pour faire taire les prétendus scrupules du duc de Bourgogne a manquer à ses serments, le Polonais sut employer les arguments décisifs. L'accord d'ailleurs dépendait surtout du prix qu'on y mettait. Mais on reconnut que ses habiles discours, mieux que tous autres, avaient contribué à la paix et à la réconciliation du duc Philippe et du roi Charles.

La joie causée chez nous par cet événement n'eut d'égale que l'amère déception de l'Angleterre. Le jeune souverain Henri IV versa des larmes en ne s'entendant plus qualifier roi de France par les envoyés bourguignons ; et ceux-ci accablés d'outrages, durent s'enfuir de Londres de crainte d'être massacrés par la populace. « Ainsi fut rendu un service à l'idée de pacification et à la France, conclut simplement l'auteur de cette très intéressante étude. Un de ceux qui y ont contribué était un Polonais. ».

Il ne fut pas accordé au prévôt Nicolas Lasocki. « un idéaliste »,

de bénéficier de son succès. Le Souverain Pontife voulait l'élever au siège de primat de Pologne ou tout au moins à un évêché; il s'apprêtait même, croit-on, à lui offrir le cardinalat. La mort frappa Lasocki (en 1450) sans qu'il eût obtenu ces hautes distinctions. « Il s'écoulera beau temps, a écrit un de ses contemporains, avant que la Pologne enfante encore un tel doyen ». Un dédommagement était bien dû à sa mémoire; elle le reçoit tardivement, mais sous la forme la plus complète. grâce à l'hommage d'un savant et lettré arrière-neveu de cet habile négociateur.

Alfred DUMAINE.

Pour l'Enseignement libre, par Denys COCHIN. 1 vol. in-16, chez Plon, 8 rue Garancière, Paris.

Le 17 novembre 1910 Denys Cochin écrivait : « Je n'exagère pas. « Nous allons au Monopole. Voyez les trois lois Doumergue, l'une réduit le droit du père, la seconde rend impossible la vie de l'instituteur libre, la troisième crée un droit d'exception en faveur du maître officiel. » Une fois de plus, cet ancien élève de l'université, ce disciple enthousiaste de Descartes, de Lacordaire, de Montalembert voyait juste dans l'avenir. Nous voilà en effet, devant le projet de l'école unique. Pour tous la même école sans privilèges ni distinctions, le même enseignement gratuit confondant sur les mêmes bancs dans les mêmes classes, sous les mêmes maîtres, les classiques. les modernes, le primaire supérieur et le technique. Désormais tous les cerveaux seront coulés dans le même moule et en sortant identiques. Ce sera l'égalité sociale loin de tout enseignement libre et de ses formules surannées. L'Etat obtiendra un monopole de plus avec ses corollaires nécessaires : l'obligation et la gratuité. Ainsi le célèbre homme d'Etat avait prophétisé il y a 18 ans une bataille dont l'enjeu deviendrait non seulement la liberté française mais celle de l'éducation, de la conscience de toute une génération d'enfants. Dans des pages d'une surprenante actualité et qui dépassent largement l'horizon de la politique de partis le lecteur retrouvera dans ce volume le programme libéral d'un grand cœur qui, capable de concevoir un noble idéal, n'a jamais été séduit par la chimère et l'utopie. Ne s'inféodant à aucun système politique ou économique, sensible seulement aux leçons de l'expérience et tenant soigneusement compte des réalités, Denys Cochin crée ici bien mieux qu'un corps de doctrines, un courant d'idées si puissant, si profond qu'il dure encore. Cette campagne que, pendant plus de vingt années, il poursuivit, flétrissant avec indignation une politique qui avait supprimé 20.000 écoles donnant l'enseignement à plus de 1600.000 enfants et qui jetait à la rue sans ressources de 10.000 à 12.000 instituteurs et institutrices. revit devant nos yeux avec sa précision, et toutes les admirables leçons qu'elle comporte.

La première de ces leçons est, après les luttes bruyantes, la recherche obstinée d'un terrain de conciliation : « Voulez-vous par la force, par la tyrannie comme on l'a fait sous la Terreur après le premier moment d'effusion libérale, admettre ce que Roger Ducos appelait

« le joug de la liberté ». Voulez-vous ne donner le nom d'esprits libres qu'à ceux qui pensent comme vous et exclure tous les autres. » L'idée religieuse a été séparée de tout enseignement de l'Etat A tort ou à raison on l'a rendue neutre, laïque. Raison de plus pour respecter l'école libre et le droit du père de famille réclamant pour ses enfants un certain enseignement.

La liberté est toujours pour l'esprit humain le grand animateur, le vrai secours pour certains redressements. Et d'ailleurs l'Etat,, dans l'actuelle division des doctrines philosophiques et morales demeure dans l'impossibilité de trouver une doctrine exclusive dont il soit assez sûr pour l'imposer à des enfants, d'organiser ainsi une église, un dogme dont la méconnaissance amènerait de nouvelles persécutions d'hérésie. Qui a complété la liberté d'enseignement primaire qui nous a donné celle de l'enseignement secondaire ? C'est la Révolution de 1848. C'est celle-ci qui nous a apporté la liberté de l'enseignement supérieur. Pourquoi revenir sur ces actes et proscrire pour l'éducateur des enfants la collaboration des familles afin de faire appel à l'estampille préfectorale et à la protection du député local. — Et dans toutes les pages de ce livre on peut sentir la continuelle exhortation vers le ralliement des esprits, le respect de la paix sociale, l'amour jaloux de toutes les traditions qui ont fait la France glorieuse dans le passé.

Denys Cochin croyait l'esprit chrétien capable de créer à la fois un patriarcat libéral et une démocratie équitable, de constituer l'un en l'éclairant, d'organiser l'autre en le pacifiant et de rajeunir ainsi la France par l'alliance des puissances de paix avec les forces du présent les unes et les autres éclairées par la lumière de l'Evangile.

Il estimait surtout que dans les divisions d'intérêts, d'opinions, la nécessité surgissait alors de s'associer pour convenir de quelques points à mettre en dehors des discussions et au-dessus des controverses, pour définir un objet commun, pour soustraire au renouvellement des disputes quotidiennes quelques principes ou quelques idées qu'on pose et qu'on s'engage à respecter comme intangibles.

Mais qu'en aucun cas, l'Etat qui s'est montré si impuissant à faire reculer l'alcoolisme et la tuberculose ne tente de créer de nouveaux dogmes ou une morale qui inévitablement deviendrait agressive et intolérante ayant derrière elle les millions du budget, plus de 80 préfets vigoureux et la troupe inconsciente des fonctionnaires.

A M. Waldeck Rousseau qui disait : « je ne veux qu'une jeunesse », Cochin répondait : « il faut vingt, trente, cent jeunesses afin qu'il y ait des idées de toutes sortes et que du choc de ces idées sorte le progrès de l'humanité ». Aux conservateurs « ses frères » il conseillait de ne plus soupirer après une « trique » une « poigne » et « autres rêves élégants. » Ennemi de tout monopole, il affirmait que dans notre société toutes les forces qui s'y trouvent doivent vivre et être entraînées dans le courant commun d'amour de la patrie. Ainsi pensait Denys Cochin, si admiré et estimé de tous dans les diverses assemblées politiques dont il fut membre. Il pouvait se rendre cette justice que d'ailleurs amis ou adversaires lui ont toujours reconnue : « Parmi les membres de l'assemblée écrivait-il, aux heures troubles du ministère Combes, j'ai la prétention d'être l'un de ceux qui n'ont jamais appelé à l'appui

de leurs arguments des raisons personnelles et qui n'ont jamais insulté personne. »

Henry DE MONTARDY.

Prince de Ligne. Fragments de l'histoire de ma vie, publiés par Félicien LEURIDANT. Introduction par Edouard CHAPUISAT. 2 vol. in-8°, Plon, 1928.

Le prince de Ligne est devenu à la mode. Il n'avait d'ailleurs jamais été oublié. Plusieurs études lui ont été consacrées, une notamment par Sainte-Beuve, depuis sa mort survenue en 1814 et, en ces dernières années, de nouveaux livres ont raconté sa vie. Aurait-il seulement profité du goût singulier que nos contemporains semblent porter aux biographies, car les biographies abondent au temps actuel ? C'est possible, mais le prince de Ligne possède un avantage notable sur les personnages de son temps, c'est qu'il ne s'est pas contenté de figurer honorablement dans les hauts emplois qui lui furent confiés, il fit davantage, il tint une plume avec laquelle il se décrit, à chaque page de ses œuvres, tel qu'il est, grand seigneur spirituel, tour à tour mordant et bienveillant, toujours sincère, parfait gentilhomme, chatouilleux sur le point d'honneur, fréquemment immoral dans ses actes comme dans ses propos, mais, né en 1734, il appartenait à la haute société de la fin du XVIIIe siècle et il faut tenir compte de l'époque où il vécut. Il convient donc d'être indulgent pour lui, quand il ne peut résister au plaisir de conter ses bonnes fortunes, qu'il n'ait pas encore dix-huit ans ou qu'il soit presque octogénaire. Cela est plus fort que lui. Religieux aussi il l'est, mais il s'était fabriqué une religion si commode.

Or, le prince Charles-Joseph de Ligne, malgré quelques durs moments à passer et certains déboires d'ambition, n'a pas eu trop à se plaindre, en somme, de l'existence qui l'a mis en contact avec les grands personnages et les événements d'une époque dramatique et intéressante entre toutes. Il a même été favorisé, après sa mort, d'une chance extraordinaire, car il a réalisé le désir qu'il émit un jour en écrivant les lignes suivantes : « De toutes les illusions, la plus agréable c'est l'espoir d'occuper de soi après qu'on n'existe plus. Cette fumée de gloire n'est pas déraisonnable et peut faire faire de grandes choses. »

Grâce à M. Félicien Leuridant, directeur des *Annales du prince de Ligne* et auteur de nombreuses études sur ce personnage, l'œuvre de son héros bravera le temps : œuvre importante assurément si l'on sait que le prince de Ligne publia déjà de son vivant de 1795 à 1811, des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires*, constituant une collection de 34 volumes. Il avait préparé des *œuvres posthumes*, d'une étendue de plusieurs volumes également et qui devaient paraître après sa mort. Dans une introduction détaillée, M. Leuridant énumère les vicissitudes par lesquelles a passé la publication de ces œuvres posthumes d'où il a tiré les *Fragments de l'histoire de ma vie*. C'est bien une œuvre inédite qu'il nous présente aujourd'hui et c'est sur des textes sûrs et incontestables qu'il s'appuie.

On lit dans la première publication intégrale des mémoires du prince de Ligne : « Je n'écrirais pas tout cela si l'on devait me lire à présent, mais, dans cent ans, ces petites choses qui ont l'air d'être des riens feront plaisir. » Les fragments de l'histoire de ma vie donnent une éclatante confirmation à ce propos. Ces petites choses, ces riens, rassemblés en deux forts volumes, non seulement nous font plaisir, mais ils nous en apprennent long sur les contemporains du prince, souverains et grands personnages, et ils nous donnent la clef de bien des événements auxquels ils prirent part. Document de première main, s'il en fut, et représentatif de toute une époque telle qu'elle était vue d'un certain milieu, celui des cours souveraines où le prince passa une partie de son existence : France, Russie, Prusse et surtout Autriche. Son indépendance de jugement ne saurait être mise en doute et on ne saurait le taxer de parti-pris : « J'ai six ou sept patries : Empire, Flandre, France, Espagne, Autriche, Pologne, Russie et presque Hongrie, car on est obligé d'y donner l'indigénat aux généraux qui ont fait la guerre aux Turcs. » Plus loin il écrit : « S'il y avait un mélange de ce que sont nos archiducs avec ce qu'étaient les princes de Prusse, d'Angleterre et jadis de France, les premiers seraient décapucinés et les autres plus réservés. »

Terminons enfin par cette réflexion mélancolique, digne d'un profond penseur et qui nous montre peut-être le fond de l'âme de ce grand seigneur, qui n'aurait été qu'en apparence léger et superficiel. Parlant du temps de sa jeunesse et des plaisirs qu'il goûtait avec ceux de son âge : « On croit de même regretter beaucoup ses anciens soi-disant amis qu'on a vu disparaître avec assez de sang froid. C'est soi-même qu'on regrette. »

L. de Contenson.

Le nationalisme égyptien, par Mme B. G. Gaulis. Un volume in 16. Editions Berger-Levrault, Paris, 1928.

En novembre 1924, Mme Gaulis s'embarquant pour l'Egypte s'attendait à noter, avec l'expérience qu'elle a acquise en Turquie, les incidents presque quotidiens de la lutte engagée là-bas entre les nationalistes très excités à conquérir leur indépendance et les autorités britanniques qui rechignaient à céder même par bribes les libertés promises. L'Angleterre pourrait-elle résister à la pression chaque jour plus violente d'un ministère et d'un parlement résolus à être maîtres chez eux ? Telle était la question que tous se posaient. A peine quelques jours d'un calme relatif laissèrent-ils le temps à notre compatriote de se renseigner sur les chances des deux partis en conflit. Le 19 de ce même mois, tombait sous les balles d'une dizaine de jeunes conjurés aussitôt disparus dans la Goule, le Sirdar de l'armée égyptienne et gouverneur général du Soudan, Sir Lee Oliver Stake pacha. La victime d'une haute valeur morale, d'une grande intelligence, d'une loyauté inattaquable, avait su gagner toutes les sympathies dans ses territoires soudanais. Mais cette disparition, si déplorable qu'elle fût, quel opportun prétexte c'était pour les Anglais de se libérer des engagements qu'ils avaient multipliés de renoncer à l'occupation de

l'Egypte ! « A croire vraiment, — osait-on murmurer, — que tout était préparé pour reprendre ce qui venait d'être cédé ». D'un seul coup, en effet, semblait finie, avec le gouvernement populaire de Zagloul pacha, l'indépendance d'un pays que la presse britannique déclarait indigne d'être traité en civilisé.

La Résidence proclama aussitôt les sanctions imposées et mit en mouvement, à l'appui de ses exigences, ses forces militaires et navales. Le châtiment était inspiré par le sens le plus réaliste. Des regrets à exprimer et de la poursuite des coupables il n'était fait mention que pour la forme, mais on fixait à un demi-million de livres la somme à verser immédiatement, et en outre de l'intrusion anglaise dans tous les ministères et de l'entière mainmise sur les intérêts étrangers en Egypte, le Soudan, soustrait aux indigènes, était livré à la seule exploitation britannique : son coton devait approvisionner les manufactures du Royaume Uni et pour en intensifier la production on ne se ferait aucun scrupule, soit par de trop nombreuses irrigations, soit même en dérivant le cours du fleuve, de stériliser la vallée inférieure du Nil. L'Egypte subissait le sort d'un Etat vaincu. Quel espoir de délivrance pouvait-elle garder encore réduite, pieds et poings liés, à la plus décourageante soumission ? Le roi Fouad lui-même, rompant avec le mouvement national, se tournait contre son peuple. De nouvelles élections énergiquement préparées par les autorités semblaient assurer au régime d'oppression la majorité. Tout au contraire, ce furent les opposants qui l'emportèrent. Les élus, dédaigneux de l'appel que faisait le roi à la modération, portèrent à la présidence Zagloul proscrit, de sorte que dix heures après l'ouverture solennelle de cette Chambre irréductible, la dissolution en était prononcée.

C'est ainsi que, depuis 1918, se continue la lutte avec la même alternance, du côté britannique, de menaces et de promesses, et chez les indigènes coptes et musulmans, la même résistance « mêlée d'atonies profondes et de brusques réveils, à l'improviste, envers et contre toute logique apparente ». Mais ceci devient de la politique actuelle, celle dont on doit s'abstenir ici. Le Haut-Commissaire, Lord George Lloyd, a repris avec vigueur les méthodes administratives de son célèbre prédécesseur, lord Cromer, et il voit se dresser un nouvel et fort inquiétant adversaire, l'empire arabe, que dans le mystère de La Mecque, crée le roi Ibni-Séoud.

Avec sa fervente foi en l'avenir du nationalisme et sans beaucoup d'égards pour l'ordre et la chronologie, Mme Gaulis accumule les plus dures accusations contre la haute direction britannique. La véhémence de ses attaques lui a valu un genre de récompense dont elle se sent très fière, la défense de vendre son ouvrage en terre égyptienne.

Alfred DUMAINE.

Un château d'Alsace. Le Reichenberg, par M. Edmond BAPST. — Lahure, imprimeur éditeur, Paris, 1928.

Dans une notice sur un ancien château d'Alsace, c'est une surprise de découvrir tous les éléments d'un chapitre d'histoire générale, où

s'entremêlent les noms des ducs de Lorraine, de l'empereur Frédéric II et des Habsbourg. L'actuel propriétaire, M. Edmond Bapst, ambassadeur, tout au long de sa belle carrière de diplomate, s'est fait connaître par son goût pour les recherches historiques et ses qualités d'excellent écrivain. Pouvait-il rester indifférent au passé de ce vieux burg, tant disputé jadis, détruit, démoli pierre à pierre, et récemment réédifié? Ce n'est plus d'ailleurs qu'une construction symbolique dressée sur le monticule rocheux d'où l'ancien donjon a dominé longtemps la petite ville de Bergheim et la vaste plaine vers Ribeauvillé et Colmar.

Quoique située sur le versant alsacien des Vosges, la seigneurie de Reichenberg n'en était pas moins, depuis le début du XIII[e] siècle, une enclave du duché de Lorraine, « percée en outre deci delà par de moindres domaines appartenant à des vassaux soit de l'évêché de Bâle, soit des comtes de Ribeaupierre, soit d'autres suzerains » ; rien n'y manquait donc de ce qui devait éveiller des convoitises, susciter des inimitiés et déchaîner des ravages. Ces calamiteuses vicissitudes, M. Bapst en fait un récit solidement documenté ; s'il ne l'a pas poussé au delà de 1572, c'est que, dès cette époque, la forteresse délabrée s'écroula.

Celui qui la construisit en 1256 et en prit le nom, était un petit-fils de Féri I[er] de Lorraine. Il en fit un ouvrage de défense et un lieu de refuge pour les populations environnantes. Un autre château, d'aspect moins rude, servait, dans le bas, de résidence de plaisance. Le landgrave impérial, Rodolphe de Habsbourg, qui fut élu empereur d'Allemagne en 1273, avait apprécié la puissance que conférait le Reichenberg à celui qui le possédait. Aussi l'institua-t-il son lieutenant au *Statthalter* en Basse-Alsace. Les troubles éclatèrent bientôt, et d'abord du fait des évêques de Strasbourg, ambitieux de s'élever comme ceux de Trèves, Mayence et Cologne, au rang de chefs d'Etat. Puis, dans un partage successoral, le domaine fut divisé entre des frères que cette mitoyenneté mit en conflit. Le château du bas dont dépendait l'opulente ville de Bergheim, passa aux mains des ducs d'Autriche qui, tout princes souverains qu'ils fussent, acceptaient de se trouver ainsi sous l'allégeance des ducs lorrains. N'est-ce pas dans ce même temps d'ailleurs que le roi d'Angleterre rendait hommage pour la Guienne à Louis IX, roi de France ? Comme seigneurs, les Habsbourg faisaient apprécier leur douceur ; mais obérés par leurs dépenses de guerre, ils se trouvaient souvent contraints d'engager leurs domaines pour se procurer de l'argent. C'est pourquoi les riches habitants de Bergheim, plutôt que de retomber sous la domination redoutée de l'évêque de Strasbourg, remboursèrent spontanément à celui-ci ce que les deux autrichiens lui devaient.

C'était le sort des deux seigneurs de Reichenberg d'être utilisées comme gages. Ces transactions et les violences qui en résultaient se poursuivirent pendant deux siècles ; il a fallu beaucoup de substilité et de longues recherches dans les archives départementales et dans celles de l'Etat à Bâle pour établir historiquement cette affligeante série de massacres et de dévastations. Les désastres s'aggravèrent encore pendant la guerre de Trente ans. Le passage des Suédois fut marqué par tant de pillages et d'incendies que même maintenant, le nom de

ces étrangers sert d'épouvantail pour effrayer les enfants turbulents. Parmi ceux qui luttèrent le plus vaillamment contre cette invasion, il est curieux de rencontrer un Zorn de Bulach. Dans les remaniements territoriaux auxquels prêtait une situation si confuse, un comte Guillaume-Othon de Nassau s'était adjugé le Reichenberg. Mais, en 1641, il en était dépossédé au profit d'un gentilhomme de Touraine, Charles de Sainte-Maur, à qui Louis XIII fit don de Bergheim et des débris du château. Or, le bénéficiaire ayant abjuré le protestantisme et quitté la carrière des armes pour la cour de Louis XIV, devint marquis, puis duc de Montausier, épousa la célèbre Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, et fut le très grave gouverneur du Dauphin. Ces noms introduisent dans l'histoire farouche du Reichenberg un peu du prestige et des grâces du grand siècle.

Plus tard, sous de nouveaux maîtres, les ducs de Birkenfeld et de Deux-Ponts, dont le dernier devint par héritage électeur de Bavière et put de par Napoléon Ier se parer du titre de roi, l'antique domaine saccagé par les déprédations des intendants, perdit toute valeur. Un chiffre en témoigne ; en 1797, il était adjugé à un spéculateur du pays pour la somme de 296 livres. « Des propriétaires successifs ont essayé de rendre aux ruines un aspect se rapportant à ce qu'avait pu être le Haut-Reichenberg. Malheureusement, en l'absence de tous plans anciens, on n'a pu que tâtonner, avoue avec mélancolie M. Bapst, et le château tel qu'il est aujourd'hui n'a aucune prétention à ressembler à son devancier. Seules, les assises sont primitives. » Mais la belle publication que nous signalons équivaut à une reconstruction.

Alfred Dumaine.

Le Gérant : THIRION.

RODEZ, IMP. P. CARRÈRE (fondée en 1624). 500

LETTRES DU COMTE LOUIS DE PÉRIGORD

(1806-1807)

Rien de ce qui touche à M. de Talleyrand, dont le rôle reste si considérable dans les événements intérieurs et extérieurs de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration, ne saurait nous laisser indifférents. Or, dans l'entourage immédiat de ce personnage, éternelle cible aux jugements de l'histoire, se détache, pendant un instant, une figure, bien modeste assurément, mais toutefois sympathique et attachante, celle de son neveu, le comte Louis de Périgord, disparu à l'âge de vingt-quatre ans, alors qu'il commençait à donner les plus belles espérances.

Né à Paris, le 10 avril 1784, Louis de Talleyrand-Périgord était le fils aîné du comte Archambaud, qui fut lui-même frère du célèbre diplomate et recueillit plus tard une partie de ses titres et dignités. La mère de Louis, Sabine Olivier de Senozan de Viriville, mourut sur l'échafaud le 9 thermidor, dernier jour de la Terreur.

Archambaud de Talleyrand, grâce à l'appui de son frère, alors ministre des Affaires étrangères, fut rayé de la liste des émigrés, en 1800, et put alors séjourner tranquillement en France. Un nouvel avenir s'ouvrait devant l'ancienne noblesse, tenue éloignée des fonctions publiques depuis une dizaine d'années : un avenir prometteur de gloire et d'honneurs à la suite du vainqueur de Marengo. Alors l'on vit les héritiers des plus grands noms de France, des Rohan, des La Rochefoucauld, des Brissac, des Montesquiou, des Bouillé, des Ségur solliciter des places à l'armée et à la cour. Les Talleyrand n'y faillirent point. Louis de Périgord, bientôt imité par son frère Edmond, s'engagea, le 21 septembre 1803, au 10ᵉ régiment de chasseurs à cheval, dont le brillant colonel était alors Auguste Colbert. Envoyé successivement en Allemagne, en Italie, revenu en Allemagne pour la campagne d'Austerlitz, il est nommé sous-lieutenant et entre alors dans l'Etat-Major du

maréchal Berthier, major général de la Grande Armée. Bientôt capitaine, il rejoint, dans les premiers jours de 1807, son régiment de cavalerie et accomplit son rude service de troupe dans les plaines désolées de la Pologne et de la Prusse. Il se bat à Eylau et à Friedland.

L'arrière-petit-neveu de Louis de Périgord, M. le duc de Montmorency, a bien voulu nous confier le précieux trésor des lettres que le jeune officier écrivit à son père au cours de sa trop brève carrière. Nous en avons extrait celles qui sont relatives aux campagnes de 1806 et 1807, Iéna et Friedland. Débordantes de jeunesse et d'entrain, elles sonnent la fanfare, dans cette merveilleuse épopée de la Grande Armée, quand, à la poursuite des régiments prussiens qui se volatilisent devant elles, les troupes françaises se rendirent, en quelques semaines, des plaines saxonnes aux bords de la Baltique, en passant par Berlin, et atteignirent plus tard le Niémen et Tilsit.

Mais dans ces lettres, ou plutôt dans ces billets jaunis et froissés, écrits souvent à la hâte sur le champ de bataille, nous avons trouvé mieux qu'un récit d'opérations militaires, nous y avons vu à nu, dans sa fière bravoure, un joli caractère d'officier français, amoureux de la gloire, certes, mais plein de bonté et de tendresse, ne cessant de penser à son père, à son jeune frère Edmond, qu'il s'applique à protéger près de lui, à sa sœur, la comtesse Just de Noailles, vers laquelle retourne sans cesse son souvenir, à ses camarades sur le sort desquels il s'efforce de rassurer les parents restés en France. Quand il a goûté de cette vie de régiment et du plaisir de donner des coups de sabre et d'en recevoir, il refuse, malgré les instances de ses chefs, de rentrer dans la vie trop molle, à son gré, des états-majors. Cependant, avec la protection de son puissant oncle, qui ne cessait de couvrir ses neveux de son affection et de veiller sur leurs intérêts, n'était-il pas sûr d'un avancement qu'il eût pu obtenir à meilleur marché? A la fin d'une lettre du 24 octobre 1806, adressée par le prince de Bénévent au maréchal Berthier, nous lisons ce post-scriptum jeté négligemment : « J'embrasse Louis, je vous le recommande. »

D'après la duchesse d'Abrantès, Louis de Périgord joignait à la finesse de son oncle un esprit charmant, un ton parfait et une tournure qui rappelait celle de son père, ce qui, paraît-il, était un rare éloge. Après la paix de Tilsit, il fut envoyé à Saint-Pétersbourg où notre ambassadeur Savary, bientôt remplacé par Caulaincourt, avait besoin de quelques élégants officiers pour gagner des sympathies dans l'entourage féminin du tsar Alexandre. On dit que Louis y réussit; puis, un jour, revenant en France et passant par Berlin, cet être aimé des dieux, qui ne demandait qu'à vivre, qu'à faire son bonheur et à

en donner aux autres, est terrassé par une fièvre qui l'enlève en quelques jours, le 18 juin 1808.

En apprenant cette nouvelle, l'oncle, auquel on a pu parfois reprocher sa sécheresse de cœur, sentit les larmes lui venir aux yeux. Le 1er juillet, il écrivait de Valençay à un vieil ami de la famille, M. Osmond : « ... Vous êtes tant un des nôtres, que vous avez senti comme nous-mêmes la perte horrible que nous venons de faire... Adieu, je suis bien malheureux, je vous assure, je voyais, après moi, un chef à ma famille, et un chef qui avait l'estime et la bienveillance générale. A présent elle n'en a plus. Adieu, mille amitiés (1). »

L. de Contenson.

⁂

Monsieur,
Monsieur de Périgord (1),
rue d'Anjou, Fg St-Honoré,
N° 36, *à Paris.*

Kronach, le 8 octobre 1806.

Voilà donc la guerre déclarée et j'espère que bientôt nous allons être en besogne; ce matin, nos avant-postes sont en avant de Lobenstein; c'est une belle armée que la nôtre et bientôt les Prussiens la connaîtront. Je ferai mon possible pour vous donner exactement de nos nouvelles. Edmond (2) est à son régiment où il se conduit fort bien et, de tous côtés, il revient des éloges sur lui. Il ne veut pas venir à l'Etat-Major, et il n'a pas

(1) *Un neveu du Prince de Bénévent, Louis de Talleyrand-Périgord*, 1784-1808, d'après de nouveaux documents, par E. Angot, Paris, Perrin, 1911.

(1) Archambaud-Joseph de Talleyrand-Périgord (1762-1838), comte de Périgord, puis duc de Talleyrand-Périgord sous la Restauration, frère puiné du prince de Bénévent, marié en 1778 à Sabine Olivier de Senozan, qui fut décapitée en 1794.

(2) Edmond, fils du précédent et frère cadet de Louis de Périgord (1787-1872), devint duc de Dino, puis duc de Talleyrand-Périgord, colonel en 1812, lieutenant-général en 1823. Il épousa, en 1809, Dorothée de Biron, princesse de Courlande.

tort. Je sçavais qu'il n'était nullement content de la dernière campagne.

Il y a deux jours que le Prince Murat l'a vu à son régiment, il l'a fait appeler et lui a proposé de venir avec lui à son Etat-Major. Edmond lui a répondu qu'il était flatté de la bonté qu'il avait pour lui, mais que son régiment ayant l'honneur d'être sous ses ordres, il lui demandait la permission d'y rester pour apprendre son métier. Sa réponse a été trouvée si bien par le prince Murat, qu'en revenant à Würzbourg, il l'a dite à l'Empereur.

Le général Belliard m'a dit l'autre jour : « J'ai vu votre frère hier, il n'est pas possible d'être mieux qu'il ne l'a été ». Son colonel dit qu'il fera un fort bon officier. Je suis charmé d'avoir à vous apprendre d'aussi bonnes nouvelles. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

L. P.

***

Au même.

Iéna, le 14 octobre 1806.

Nous nous sommes battus toute la journée et la victoire a été complète. A la pointe du jour, on a commencé à se fusiller et à trois heures elle a été finie. Les Prussiens se sont fort bien battus, mais ils avaient affaire à trop forte partie. A deux heures, je vous ai écrit, sur le champ de bataille, un petit mot au crayon, je vous répèterai ce soir, que je me porte bien ainsi que tous ceux que vous connaissez, je vous embrasse de tout mon cœur.

L. Périgord.

***

A S. E. Monsieur de Talleyrand,
Prince de Bénévent,
à Mayence.

Weimar, le 17 octobre 1806.

Je vous écris un petit mot sur le champ de bataille, mon cher oncle, pour vous dire que nous nous portons tous bien. Depuis ce jour, j'ai toujours été en avant ; l'armée est bien au delà

d'Erfürt et je ne sais où ils vont se rallier. Il serait cependant encore possible qu'il y eût une grande affaire; s'ils regardent cela comme une ressource, ils se tromperont encore une fois. Je ne doute pas, mon cher oncle, que je ne vous embrasse bientôt. Je voudrais bien que vous me fissiez donner de vos nouvelles. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

L. PÉRIGORD.

Donnez, je vous prie, de mes nouvelles à mon père.

***

Monsieur,
Monsieur de Périgord,
rue d'Anjou, Fg St-Honoré,
N° 36, *à Paris* (1).

Dessau, le 21 octobre 1806.

Nous sommes arrivés, il y a deux jours, et je vais partir tout de suite pour Wittenberg. Vous devez trouver que je vous écris rarement, mais je vous assure que ce n'est pas ma faute, je suis à cheval jour et nuit.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Edmond se porte très bien, je viens de savoir de ses nouvelles, il a pris un cheval excellent. Je vous embrasse encore une fois.

Aimery (2) se porte bien, Alfred d'Astorg, tous ceux que vous connaissez.

L. P.

***

Wittenberg, le 23 octobre 1806.

Nous nous mettons en route ce matin pour une petite ville à quatre lieues d'ici. Nous sommes à présent à seize lieues de Berlin; jamais on n'a vu un état militaire dispersé en aussi peu de temps.

---

(1) Cette lettre et celles qui suivent sons toutes adressées par Louis de Périgord à son père.

(2) Aimery de Montesquiou-Fezensac (1784-1867), volontaire en 1804, général de brigade en 1813, lieutenant-général en 1823, duc-pair héréditaire en 1832 par succession de son oncle, l'abbé de Montesquiou.

Les pauvres Prussiens auront bien de la peine à passer leur revue de Potsdam cette année. Il manquera bien du monde à la fête. Je n'ai aucune nouvelle de vous, une seule lettre m'est arrivée. Vous devez être content de notre besogne, mais il me tarde de l'apprendre. Aimery va être fait lieutenant, je l'ai embrassé, le 14, sur le champ de bataille; le jeune d'Astorg s'est fort bien conduit le même jour à son corps d'armée. Son colonel que j'ai vu hier m'en a beaucoup parlé : il a eu son cheval tué dans la mêlée et s'est défendu de son mieux, a perdu sa giberne et, après s'être attaché à la queue d'un cheval de chasseur, il est revenu fort honorablement. Son colonel m'a dit en être fort content et beaucoup l'aimer. Veuillez bien me rappeler au souvenir de Mme de Bouillé (1); elle m'a prié de donner ces détails à Madame d'Astorg à qui ils feront sûrement plaisir. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Mille tendresses à Mélanie (2). Je vous ai écrit l'autre jour au moment où je venais de recevoir des nouvelles d'Edmond, qui est bien fatigué; il a pris un cheval charmant. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Je n'ai aucune nouvelle de mes chevaux, j'ai reçu l'argent que vous m'avez envoyé.

L. P.

*
* *

Au même.

Berlin, le 27 octobre 1806.

L'Empereur vient de faire son entrée à Berlin aujourd'huy, il était au milieu de sa garde, ayant auprès de lui le prince Alexandre (3), les maréchaux Davout, Augereau et Bessières. Les grands souvenirs de Frédéric se retrouvent dans cette capitale et les habitants pensent bien aujourd'huy que, s'il eût encore vécu, nous n'y serions pas. Le grand Frédéric n'eût pas été assez

---

(1) Mlle Walsh de Serrant, épouse de Louis-Joseph Amour, marquis de Bouillé, dame du palais de l'impératrice Joséphine.

(2) Mélanie de Talleyrand-Périgord (1785-1863), sœur de Louis de Périgord, mariée en 1803 au comte Just de Noailles, duc de Mouchy et de Poix, chambellan de Napoléon I[er].

(3) Alexandre Berthier, prince de Neufchâtel, major général de la Grande Armée.

fou pour faire la guerre à une armée composée de vieux militaires, commandée par l'Empereur. Il a fait le plus beau temps du monde. Je ne crois pas que jamais triomphe romain ait été plus beau que celui-ci. La Garde était magnifique. J'espère au moins que la fanfaronnade prussienne est un peu abattue. Je n'ai pas encore pu voir Edmond, j'attends de ses nouvelles. Je sais que son régiment a donné et fait de la belle et bonne besogne. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Nous avons depuis quatre jours M. de Lucchesini (1) à la suite du quartier général, c'est moi qui l'ai reçu aux avant-postes; malgré toute sa finesse, il s'est un peu embarrassé. Au milieu de gens victorieux et qui n'ont point de question ménagée, il est quelquefois possible au plus fin de ne savoir que répondre.

Adieu, je vous embrasse encore une fois.

L. PÉRIGORD.

***

Berlin, le 1er novembre 1806.

Je viens de recevoir une lettre de vous en réponse au petit mot que je vous ai écrit le 14, c'est la première réponse que j'ai de vous, elle me fait grand plaisir. Mon petit mot, tout effacé qu'il était vous aura rassuré et vous aura donné quelque idée de notre grande victoire. Depuis ce jour, nos journées sont tracées par des avantages et par des prises énormes. Il y a deux jours, que devant le 5e et le 7e de hussards, 1500 hommes d'infanterie ont mis bas les armes; le prince de Hohenlohe avec 15.000 hommes, deux régiments de cavalerie, s'est rendu au prince Murat et à M. le maréchal Lannes; le fameux corps des Gendarmes a été pris. Le pauvre *Schach* a passé hier ici, il se porte bien, mais il est bien triste. Il ne reste pas de toute l'armée prussienne 10.000 hommes réunis et pas un qui sache où donner de la tête. Jamais armée n'a été aussi promptement et aussi complètement

(1) Jérôme, marquis de Lucchesini (1752-1825), était ambassadeur du roi de Prusse en France depuis 1800. Cf. dans la *Revue :* « Lucchesini, ambassadeur de Prusse à Paris », par Paul Marmottan, année 1928, p. 323 et 1929. p. 65.

détruite. Le frère du prince Louis, qui a été tué, est ici prisonnier. Hier, l'Empereur a passé en revue, sur la place du château, deux régiments de ligne, de l'infanterie et la cavalerie de la Garde, et la division de cavalerie du général Nansouty.

Vous devez sûrement savoir que M. le maréchal Lannes a répété à Spandau la scène du pont de Vienne; il est entré dans cette forteresse accompagné d'un officier seulement et il s'en est rendu maître. Cette campagne-ci est plus extraordinaire que la dernière; enfin la nouvelle du jour est la prise de Stettin.

La proclamation qui a paru, il y a quelques jours, nous donne l'espoir de nous battre bientôt contre les Russes, Dieu le veuille; je crois que cette guerre-ci est la dernière. Nous ne nous reverrons qu'à la paix générale. Edmond se porte très bien, Lagrange (1) l'a vu; je n'ai pas encore pu le trouver.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

L. P.



Berlin, le 3 novembre 1806.

Mon oncle est arrivé hier au soir fort bien portant et point fatigué; il visite les capitales et cela réussit aussi bien à sa santé qu'à celle de l'Empereur. Je l'ai trouvé à merveille; il m'a donné de vos nouvelles et m'a dit qu'il en avait reçu peu de jours avant son départ de Mayence. Un courrier auquel j'ai demandé s'il avait des lettres de vous pour moi m'a répondu que vous m'écriviez à présent tous les jours par l'estafette. Je suis bien touché du soin que vous mettez à me faire passer vos lettres; mais malheureusement elles ne m'arrivent guère. Je n'en ai encore reçu que trois, la troisième m'a été apportée ce soir par M. de Bouillé (2) qui est arrivé en très bonne santé. L'arrivée de

---

(1) Armand-Charles-Louis Le Lièvre, comte de Lagrange et de l'Empire (1783-1864), écuyer de Napoléon Ier, lieutenant-général 1814, pair de France, 1832, sénateur 1859.

(2) Louis-Joseph-Amour, marquis de Bouillé (1769-1850), fils du lieutenant-général qui commandait les troupes françaises lors de la fuite de Louis XVI. Il était alors lieutenant-colonel et devint général de brigade en 1810, puis lieutenant-général sous la Restauration.

mon oncle n'est pas tout à fait selon mes désirs; j'ai été charmé de le voir, mais je serais fâché que ce fût fini aussi promptement. Il nous faut, comme le dit le Bulletin, la journée d'Austerlitz dans les plaines de Prusse ; après cela, je ne demanderai qu'à aller vous embrasser.

Mon oncle a amené les deux messieurs Durand qui m'ont chargé de vous présenter leurs respects. Je viens d'apprendre que mes chevaux étaient passés à Mayence.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Mille tendresses à Mélanie.

L. P.

***

Berlin, le 3 novembre 1806.

Je n'ai plus rien de nouveau à vous apprendre, ou au moins rien auquel vous ne devriez être accoutumé : la prise de Custrin où se trouvent 160 pièces de canon, 4.000 hommes de garnison, 300 milliers de poudre et le reste dans la même proportion. Le même jour, le prince Murat a pris 5.000 hommes; il est à remarquer que Custrin est de l'autre côté de l'Oder : les murs de cette place sont baignés par l'Oder et la Warta, et un marais en défend l'approche à une lieue, du côté où ces deux rivières ne tournent pas. Il n'y avait pour y arriver que la chaussée qui vient au pont sur l'Oder, lequel pont a été brûlé. Les places de Prusse sont comme Jéricho, les ponts-levis se baissent au son des trompettes. Mon oncle est ici depuis deux jours; il a beaucoup d'obligeance pour moi; tout le temps qu'il sera ici, je pourrai vous écrire exactement et je n'y manquerai pas.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

L. PÉRIGORD.

P. S. — Mabille est arrivé hier avec quatre chevaux en très bon état, il a été obligé de laisser en route le Loup avec la jument de Mélanie et le poney, la jument ayant pris un clou; il n'a malheureusement pas de brides.

M. de Bouillé est ici fort bien portant.

***

Berlin, le 6 novembre 1806.

Nous sommes toujours ici prêts à marcher; pour moi je suis charmé de ce petit repos. Milord et..... s'en trouvent fort bien. Le petit cheval alezan est le seul qui ait l'oreille un peu basse; j'attends le Loup avec grande impatience; je suis sûr qu'il sera fort content de visiter des pays étrangers et qu'il n'y pensait pas plus, il y a trois ans, que vous ou moi, pendant qu'on plantait l'allée du château ; nous n'imaginions que je serais, deux ans après, couché dans l'appartement d'une des dames d'honneur de la reine de Prusse. Je viens d'avoir des nouvelles du général Sébastiani et de Samuel, par quelqu'un qui les quitte et qui va faire passer à Mme de Coigny (1) beaucoup de commissions dont il est chargé pour elle ; le général Sébastiani et Mme Sébastiani étaient tous deux un peu incommodés. Samuel se porte à merveille. Veuillez bien, je vous prie, me rappeler au souvenir de Mme de Coigny (2), quand vous lui donnerez des nouvelles. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Mille tendresses à Mélanie.

L. PÉRIGORD.

M. Jaillet se porte très bien, le hasard m'a fait rencontrer M. de Tilly qui me l'a dit.

*
* *

Je pars à l'instant pour Custrin et je quitte Berlin à regret, surtout quand je pense que nous allons nous enfoncer dans la neige, et cela sans nous battre, car il n'y a plus rien devant nous. Vous allez maintenant recevoir un peu moins exactement de mes nouvelles, je le regrette beaucoup, mais enfin je tâcherai de ne pas manquer une seule occasion. Il n'y a que l'idée que nous trouverons quelques Polonaises obligeantes qui puissent nous égayer dans la longue route que nous allons faire. Je ne sçais

---

(1) Antoinette-Françoise-Jeanne de Franquetot de Coigny (1778-1807).

(2) Louise-Marthe de Conflans d'Armentières, mère de la précédente, mourut en 1832; elle avait épousé en 1775 le marquis de Coigny (1756-1832), lieutenant-général en 1814.

comment cela se fait, mais je ne reçois pas de vos nouvelles.

J'ai vu hier le chef d'escadron du régiment d'Edmond qui m'en a dit beaucoup de bien. Je voudrais bien que nous nous réunissions; au reste il est fort content, quoiqu'il mène une vie fort dure. Je vous écrirai bientôt de Varsovie et je ne doute pas que l'année prochaine ce ne soit de Saint-Pétersbourg.

J'ai monté hier Milord au parc; je vous avoue que cela me paraissait bizarre; il a débuté après me faire trois sauts qui m'ont prouvé qu'il n'était pas fatigué. Il est ridicule d'écrire de Berlin et de parler autant de chevaux, mais il est si bon à vous de m'avoir envoyé tous les vôtres que je crois que c'est une manière de vous en remercier que de mander qu'ils réussissent bien.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

L. PÉRIGORD.

J'ai vu Charles (1) il y a quelques jours, il se portait très bien.

Berlin, le 7 novembre 1806.

***

Berlin, le 15 novembre 1806.

Je ne veux pas partir sans vous écrire un mot et vous donner de nos nouvelles. Je suis envoyé à Posen et à Thorn de manière que je vais être dix ou douze jours absent. Je regrette bien de partir aujourd'hui, car Edmond arrive demain, et j'ai bien envie de l'embrasser et de lui faire mon compliment.

A l'affaire de Lübeck, il commandait le peloton d'avant-garde de son régiment qui est le premier qui ait donné. Son régiment était alors à l'avant-garde du prince Murat; Edmond a chargé le premier avec son peloton sur neuf pièces de canon qui les ont reçus à coups de mitraille. Je suis bien heureux de vous mander d'aussi bonnes nouvelles et je regrette bien de ne pas l'embrasser demain. Mon oncle est d'une bien grande bonté pour nous.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Quand vous écri-

(1) Charles, comte de Flahaut (1785-1870), fils présumé de Talleyrand et futur père du duc de Morny, aide de camp de Murat.

rez à mon oncle, mandez-lui, je vous prie, combien je suis touché de l'intérêt qu'il prend à nous.

Voilà une lettre de Ségur pour sa femme (1), faites-moi le plaisir de la lui envoyer, il se porte fort bien.

Adieu encore une fois.

L. P.

***

Klodova, le 23 novembre 1806.

Voilà plusieurs jours que j'ai quitté Berlin, je suis M. le maréchal Davout et je compte ne le quitter qu'après mon entrée à Varsovie; d'ailleurs il y a devant nous quelques Cosaques auxquels je veux faire une petite visite avant de retourner au quartier général.

M. le maréchal Davout, avec lequel je suis depuis plusieurs jours est pour moi d'une grande obligeance; il me donne tous les jours des chevaux, ce qui est un grand service, et c'est une bien bonne leçon pour moi que les journées où je suis ses mouvements. Si vous rencontrez Mme la maréchale Davout (2), je vous prierais de lui en parler, vous sçavez sûrement qu'il a eu la plus belle affaire de la campagne et que, pendant que nous nous battions à Iéna, il se battait de son côté. Avec son corps d'armée de 25.000 hommes, il a mis en déroute 60.000 hommes; il avait devant lui le Roi et le général Mollendorf, c'est le plus beau fait d'armes connu. Le prince Murat est arrivé ici ce matin avec tous ses aides de camp qui se portent fort bien. Il me tarde bien de sçavoir des nouvelles d'Edmond. Je sçais que, le 21, il a dû passer la revue de l'Empereur à Berlin, et je sçais aussi que le général La Salle devait le proposer pour capitaine dans son régiment, je ne doute pas qu'il ne le soit, mais je voudrais l'apprendre, ce serait une fort jolie époque dans sa vie que d'avoir été nommé capitaine à dix-neuf ans sur la place de Berlin et par

---

(1) Philippe-Paul, comte de Ségur, second fils du grand-maître des cérémonies de Napoléon, fut nommé lieutenant en 1800, général de brigade en 1811, lieutenant-général en 1831, historien et membre de l'Académie française. Il avait épousé, le 25 septembre 1806, Mlle Le Gendre de Luçay.

(2) Louise-Aimée-Julie Leclerc, morte en 1868, sœur des généraux Leclerc.

l'Empereur lui-même. Voici comment se font ces nominations. L'Empereur descend sur la place qui est devant le château, et, après avoir passé en revue les régiments, il demande au général de brigade et aux colonels quels sont les officiers qui méritent de l'avancement. L'Empereur ordonne qu'ils sortent du rang; ils se rangent en bataille en avant du régiment et ils sont nommés par lui et reçus immédiatement.

Je vous donne ces détails, qui, je suis sûr, vous feront plaisir. Vous nous aimez tant que je sçais vous faire plaisir en vous mandant tout ce qui nous arrive. Edmond aura trouvé à Berlin Mabille qui se conduit très bien; on m'a dit qu'il avait des chevaux excellents.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Nous sommes actuellement devant la Bzura et sur la Vistule. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

***

Varsovie, le 22 décembre 1806.

Je pars ce soir pour Dobrzyn, petit village de l'autre côté de la Vistule, et j'espère que bientôt nous nous battrons. Il faut une affaire pour nous récompenser de la fatigue et des mauvais chemins de la Pologne. C'est un triste pays et je voudrais que nous nous battions tous les jours que nous avons à y passer.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Mille choses à Mélanie.

L. PÉRIGORD.

***

Pultusk, ce 1er janvier 1807.

Voici le premier de l'an arrivé et je suis un peu loin de vous. J'aurais bien aimé à vous souhaiter une bonne année, mais je ne suis pas encore près de vous embrasser; nous avons encore quelques coups de sabre à donner avant de vous revoir. Je viens d'aller en parlementaire chez les Russes. Le 24 on a pris deux petits Russes de dix et douze ans, les fils d'un général. Le Ministre de la Guerre m'a chargé de les ramener à leur père. Jusqu'à pré-

sent, le temps a été abominable, toujours de la pluie, pas de gelée et cependant un temps très froid. Je ne conçois pas comment les chevaux ont pu tenir à faire douze et quinze lieues dans la boue jusqu'au ventre. Depuis que j'ai quitté Varsovie, je n'ai pas pu vous écrire, et c'est cependant le moment où j'aurais désiré le faire le plus souvent, mais je n'ai eu ni le temps, ni les moyens; j'ai écrit deux petits mots à mon oncle, en le priant de vous donner de mes nouvelles. Depuis qu'on ne se bat plus, j'ai rencontré beaucoup de jeunes gens; je vais vous les nommer en vous priant de faire sçavoir qu'ils se portent bien. Ils n'ont aucun moyen d'écrire, car, en Pologne, on ne trouve pas beaucoup de choses. M. de Mortemart que j'ai vu hier est fort content, il a chargé avec son régiment le 26 et se trouve fort bien des boulets et des coups de fusil. Sa division, le 26, a mal arrangé les cosaques. Eugène d'Astorg, le jeune d'Aramon (1), Eugène Montesquiou (2), Aimery, Alfred, tout cèla est en bonne santé.

Adieu je vous embrasse tendrement.

Charles se rappelle à votre bon souvenir et vous prie de dire à sa mère (3) qu'il se porte bien.

***

Altdakash, le 24 janvier 1807.
Village entre Ostrolenka et Ostrow.

Je suis arrivé hier ici et demain je prends le commandement de ma compagnie. Je vous avoue que, si je n'avais la peine d'avoir quitté mon oncle à Varsovie, je ne serais pas du tout fâché d'être ici. Il est assez agréable d'être dans une compagnie où tout le monde vous obéit; j'aurai, dès que je le voudrai, un escadron à commander, et alors on peut commencer à faire quelque chose.

---

(1) Camille-Elisabeth de Sauvan d'Aramon (1787-1847), chevalier de l'Empire en 1813, capitaine de dragons.

(2) Rodrigue-Charles-Eugène de Montesquiou-Fezensac (1782-1810), devint colonel du 13e chasseurs à cheval, chambellan de l'impératrice.

(3) La comtesse de Flahaut, née Filleul, était remariée depuis 1802 à José-Marie de Souza-Bothello, ministre du Portugal.

Je crois que, dans l'Etat-Major, j'ai laissé un assez bon souvenir, je veux à présent mériter l'estime de mon régiment. Le Ministre (1) en me quittant m'a dit les plus belles choses du monde, qu'il fallait au renouvellement de la campagne que je passe chef d'escadron. Je veux, cette fois, faire voir aux Cosaques que nous les valons et que, sans autant crier, nous faisons autant de besogne. Je vais avoir bien de la peine à recevoir de vos nouvelles, aussi je vous prie de m'écrire souvent et de remettre vos lettres chez mon oncle; il me les fera passer exactement, à ce qu'il m'a promis. J'écris à ma bonne maman (2) et je la prie de me donner de ses nouvelles; elle m'a écrit plusieurs fois et c'est bien bon à elle. Edmond reste pendant l'hiver auprès du Ministre; au printemps il doit aller à son régiment. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime tendrement.

L. P.

M. Ameil, qui se charge de ma lettre, vous donnera des nouvelles de la vie que je vais mener.

***

Napiervoda, le 7 février 1807.

J'espère qu'il vous arrivera de mes nouvelles; au moins je prends tous les moyens que je puis inventer pour vous faire parvenir mes lettres; je vous ai écrit ce matin par l'Etat-Major et cette lettre-ci, c'est par mon oncle que je vous l'envoie. Depuis que j'ai quitté Varsovie, je n'ai pu sçavoir directement de ses nouvelles, ce qui me fâche beaucoup, mais je suis toujours dans des villages à cinq ou six lieues de l'armée. Il y a une grande différence de la vie que je mène à présent à celle que je menais auparavant; je préfère l'inquiétude d'être pris par l'ennemi ou de le manquer lorsqu'on le cherche, à celle de ne pas remettre

(1) Le maréchal Berthier resta ministre de la Guerre jusqu'au 9 août 1807, date de son remplacement par Clarke, duc de Feltre.

(2) Alexandrine de Damas d'Antigny avait épousé, en 1751, Charles Daniel de Talleyrand-Périgord. Elle mourut en 1809.

à temps une lettre qui, les trois quarts du temps, n'est pas intéressante. J'ai été bien heureux de faire la guerre auprès de l'Empereur, et maintenant je suis charmé d'être à mon corps, car c'est vraiment là qu'on apprend son métier, et je veux mettre à profit le temps et les événements.

Je ne reçois guère de nouvelles d'Edmond, je suis bien heureux de penser que Mélanie se porte bien, donnez-moi, je vous prie, de ses nouvelles le plus possible.

Adieu je vous embrasse de tout mon cœur. Présentez, je vous prie, mes tendres hommages à ma grand' mère, elle aime à écrire et devrait bien le faire à présent, elle me ferait grand plaisir.



Domnau, le 11 février 1807.

Nous avons eu avant-hier une grande bataille (1) et je regrette bien de penser que vous serez quelques jours dans l'inquiétude, car je n'ai plus les moyens de vous donner tout de suite de mes nouvelles. La bataille a commencé à la petite pointe du jour et a duré jusqu'à bien avant dans la nuit; je ne puis guère vous parler de ce qui s'est fait pendant toute la journée, car, actuellement, je ne sçais plus ce qui s'est passé à mon régiment. Nous avons toute la journée flanqué la droite de l'armée et avons eu affaire aux Cosaques pendant que nous étions exposés au canon; la journée a été très chaude et nous nous sommes bien battus. Notre régiment, fort de 110 chevaux, a été chargé par douze cents Cosaques qu'il a fort bien reçus. Exelmans a été culbuté dans la charge et au moment où il se défendait à pied, des chasseurs sont retournés et l'ont ramené. Il y a quelques jours qu'il a été légèrement blessé dans une charge que nous avons faite sur l'infanterie et où nous en avons pris 600. Je vous dirai que je me plais extrêmement dans mon nouveau service et que je le préfère à mon ancien. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

LOUIS.



(1) Bataille d'Eylau.

Hoensteim, le 2 mars 1807.

Nous sommes en route et nous voilà bien plus forts que nous n'étions il y a un mois; je demande encore une bataille, vous allez me dire que j'y prends goût, puisqu'il m'en faut deux par trente jours, mais je les aime et je déteste les Russes; il faut absolument les dégoûter de venir en Europe. J'espère que vous recevrez de mes nouvelles, car je vous écris par toutes les occasions et je suis toujours en recherche sur le moyen de faire parvenir mes lettres à la poste. Il vient de m'arriver un petit malheur, j'avais laissé à Varsovie ma bonne jument; Edmond l'a prise pendant ce temps-là, et, au moment où je la lui fais redemander, il m'apprend qu'elle est peut-être estropiée. Me voilà à pied, je l'avais laissée en réserve pour la prendre dans l'occasion. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Je ne puis pas avoir de nouvelles de mon oncle, ce qui est bien ennuyeux. Mille tendresses à Mélanie, à mon oncle et à ma tante Boson (1).

L. P.

***

Allenstein, le 7 mars 1807.

Depuis le 29 janvier, je n'ai pas reçu de vos nouvelles et nous voilà déjà au 7 mars. Je suis étonné qu'aucune lettre ne me soit parvenue, car je ne doute pas de votre exactitude. Nous avons passé l'autre jour à Osterode où est le quartier général de l'Empereur. J'ai été voir le Ministre de la Guerre, qui m'a fait le plus grand éloge d'Edmond et m'a dit qu'il servait supérieurement et était d'une grande activité; il était absent quand je suis arrivé et est revenu ensuite apportant des nouvelles de M. le maréchal Ney, auquel il avait porté l'ordre d'attaquer Guttstadt, il a été à l'attaque et en a ensuite rendu compte. Aimery se trouve toujours fort bien de la vie qu'il mène et, avec M. le maréchal Ney, elle est active.

Il me tarde de recevoir des nouvelles de Mélanie, car il me

(1) Charlotte de Pusigneu, morte en 1819, avait épousé, en 1800, le comte Boson de Talleyrand-Périgord (1764-1830), frère cadet du prince de Bénévent et d'Archambaud de Talleyrand.

semble que l'époque de ses couches arrive. Adieu je vous embrasse de tout mon cœur.

L.

P.-S. — Voyez, je vous prie, Mme de Souza et dites-lui que Charles se porte très bien, j'ai reçu hier une lettre de lui: il me mande qu'il est bien; c'est lui qui commande le régiment, comme je vous l'ai déjà mandé. Je suis bien fâché que nous ne soyons pas réunis, mais cela n'a pas pû s'arranger, je vous embrasse encore une fois.

Le 9 mars 1807.

Mon colonel me charge de vous dire bien des choses.

***

Allenstein, le 29 mars 1807.

Pas de nouvelles de vous, vous me trouverez bien rabacheur, mes lettres commencent toutes de même : il est vrai que c'est bien ennuyeux, je ne peux pas en concevoir la raison. Voilà le beau temps qui arrive, ce qui me fait bien plaisir, car je n'aime guère la neige et le froid; d'ailleurs nos chevaux français ne tiennent pas sur la glace. Le prince Alexandre a rappelé tous mes camarades auprès de lui; il a eu la bonté de me faire demander par mon frère ce que je préfèrais : entre revenir auprès de lui et rester à mon régiment; j'ai choisi de rester à mon régiment, je sens que j'ai grand besoin d'y être, je n'avais aucune idée du service et je commence à l'apprendre; d'ailleurs je suis avec un colonel auprès duquel je prends de bonnes leçons. Adieu je vous embrasse de tout mon cœur, mille choses à ma sœur, à mon oncle et à ma tante Bozon.

L. P.

***

Au quartier général impérial à Finkenstein,
le 18 avril 1807.

Je suis revenu auprès de M. le maréchal Berthier depuis deux jours; il m'a rappelé et a bien voulu mettre de l'instance à mon retour, car je désirais rester à mon régiment; j'aime beaucoup

le service d'avant-garde et j'étais avec un si bon colonel. Le Ministre m'a reçu avec bonté et j'ai été très content d'apprendre qu'il était satisfait de la manière dont Edmond servait; il est devenu beaucoup plus vif et s'est fortifié; il n'a plus besoin que de mettre un peu de douceur dans son caractère. La fatigue lui a fort bien fait. Je ne reçois plus de vos nouvelles, mais, au moins, ce qui me fait plaisir, c'est de penser que vous recevrez très exactement mes lettres. M. de Caulaincourt, qui a pour moi beaucoup d'obligeance, veut bien me permettre d'écrire sous ses auspices. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

L. P.

Aimery se porte bien, Alfred écrit dans ce moment et donne de ses nouvelles, je vais m'occuper des personnes pour lesquelles vous m'avez écrit.

***

Au bivouac, devant Heilsberg,
le 11 juin 1807.

Nous nous battons depuis trois jours et nous nous portons fort bien. Eugène Montesquiou, Mortemart (1), Flahaut, Charles Lagrange, tous les gendarmes d'ordonnance; Exelmans a été blessé légèrement, mais heureusement il est à cheval aujourd'huy. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Louis.

Mille tendresses à Mélanie et à Just (2).

***

Ce 15 [juin] au bivouac, devant Welhau.

Il est bien tard pour vous écrire puisque c'est quinze heures après la bataille, mais on n'est pas toujours assez heureux

---

(1) Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart (1787-1875), sous-lieutenant de dragons 1803, capitaine et officier d'ordonnance de Napoléon Ier, pair de France et lieutenant-général sous la Restauration, ambassadeur (1828-1833), sénateur du second empire.

(2) Just de Noailles (1777-1846), comte de l'Empire, duc de Mouchy et de Poix, chambellan de l'Empereur, avait épousé Mélanie de Talleyrand-Périgord en 1803.

pour voir partir les courriers. Je vous prie de m'excuser. Nous nous portons tous bien.

L'Empereur vient de gagner une belle bataille et de célébrer la journée de Marengo par la victoire de Friedland. L'ennemi s'est très bien battu depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir; je vais vous nommer quelques personnes, afin que vous puissiez donner de leurs nouvelles. Alfred de Noailles (1), Charles de Lagrange, M. de Lafayette (2), M. de Mortemart, car le pauvre Girardin (3) seulement a été bien dangereusement blessé devant Koenigsberg; il a une balle au travers du corps et malheureusement un peu bas, nous en sommes tous bien affligés.

Je vous ai écrit un petit mot le lendemain de la bataille de Heilsberg. Dans le même paquet, il y a une petite [lettre] pour Mme de Fezensac, dans laquelle je lui donne des nouvelles de son fils. Si elle ne l'avait pas reçue, veuillez bien la faire demander chez M. Deniée, secrétaire général du Ministre de la Guerre. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Mille tendresses à Mélanie, à mon oncle et à ma tante Bozon et à Mme G. M.

LOUIS.



Tilsit, le 22 juin 1807.

Depuis deux jours nous sommes à nous reposer des fatigues d'une belle campagne; quinze jours après notre départ de Finkenstein, nous nous sommes arrêtés sur le Niémen, où les Russes sont venus nous demander un armistice, et je vous assure que nous avons bien employé les quinze jours. Deux affaires, deux grandes batailles gagnées, le passage de l'Alle et du Pregel, la prise de Koenigsberg, voilà de belles choses qui ne seraient

---

(1) Alfred-Louis-Dominique de Noailles, né en 1784, mort à la Bérésina 1812, capitaine et aide de camp du maréchal Berthier, fils du vicomte de Noailles, qui fut député aux Etats-Généraux de 1789.

(2) George-Washington, marquis de Lafayette (1780-1849), fils du général, démissionna à la fin de la campagne.

(3) Alexandre-Louis-Robert de Girardin (1776-1855), lieutenant-général 1814, premier veneur de Charles X.

pas croyables si l'Empereur ne nous conduisait pas. La bataille de Friedland a été superbe, il faisait le plus beau temps du monde ; mais autant elle a été belle pour nous, autant elle a été terrible pour l'ennemi. Il y a perdu l'élite de son armée, la garde de l'Empereur, et ses meilleurs régiments d'infanterie ont été abîmés. Le carnage a été terrible, il y avait certainement huit Russes de tués pour un Français.

J'ai été envoyé chez l'ennemi par le Prince pour reconduire l'officier qu'ils avaient envoyé pour demander un armistice. Je suis allé jusqu'au quartier général du général Bennigsen où j'ai retrouvé tous les officiers que j'avais connus à Pétersbourg. J'ai, comme vous le pensez bien, demandé des nouvelles de tous nos prisonniers; on m'en a donné de bien bonnes, ils se portent tous bien et sont réunis à Smolensk. Aimery a passé une partie de l'hiver à Wilna et s'est ensuite rendu à Smolensk. Ségur, Lagrange, le jeune M. de Marbeuf (1), ils sont tous ensemble; on m'a assuré que d'Astorg que nous croyions tué n'a été que blessé légèrement et est prisonnier ; voilà une bien bonne nouvelle pour cette pauvre Mme d'Astorg qui avait été bien affligée, donnez-la lui, je vous prie, le plus vite possible. Je n'ai pas pu vous écrire aussi souvent que je le voulais, mais à peine avais-je le temps d'écrire deux mots à mon oncle qui m'a promis qu'il vous donnerait de mes nouvelles exactement. La vie que nous menons réussit parfaitement ; l'Empereur se porte à merveille, il a passé l'Alle au gué sur un de ses petits chevaux arabes, qui en avait jusqu'aux oreilles, et il a célébré l'anniversaire de la bataille de Marengo par celle de Friedland. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime de même.

LOUIS.



Dresde, ce 21 juillet 1807.

Je suis arrivé hier ici et je partirai probablement demain ou ce soir pour le quartier général du prince de Neufchâtel qui

(1) Laurent-François de Marbeuf, baron de l'Empire (1786-1812), capitaine, officier d'ordonnance de l'Empereur.

commande l'armée. Mon oncle m'a dit que le prince de Neufchâtel avait été extrêmement bien pour nous et qu'il lui avait annoncé notre nomination (1), à Edmond et à moi, de la manière la plus obligeante. J'ai reçu ici une lettre de vous qui m'a fait bien plaisir; je ne sçais quand elle est écrite, car elle n'a point de date; mais j'ai été bien heureux de la trouver, car il y avait six semaines que je n'avais eu un seul mot de vous. Ecrivez, je vous prie, maintenant par le Ministre de la Guerre. J'ai été bien heureux de retrouver ici mon oncle et de lui dire adieu avant son départ pour Paris ; je voudrais bien aller avec lui, mais, malheureusement, je n'en prends pas la route et je ne pense pas vous embrasser avant deux mois d'ici. Ce sera pour moi un bien grand jour de fête que celui où le prince de Neufchâtel se mettra en route.

Vous trouverez mon oncle bien portant ayant cependant besoin de Paris ; il y rentrera plus aimé, si cela est possible, de tous ceux qui le connaissent et reconduit par les vœux de tous les soldats. Il n'y en a pas un qui n'ait béni son arrivée à Tilsit et qui ne lui souhaite un heureux retour. Pour moi je ne serai parfaitement heureux que lorsque je vous reverrai, nous vous avons quitté lieutenants, nous vous reviendrons maintenant colonels, après avoir été témoins de grandes choses. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime bien tendrement.

LOUIS.

J'apprends, dans le moment, que je serai arrivé pour le 12, s'il n'y a rien de nouveau. Si vous voyez le général Caulaincourt, faites-lui, je vous prie, mille politesses; il est impossible d'être meilleur qu'il ne l'a été pour moi.

Ce 22.

(1) Au grade de chef d'escadron.

LES ÉMIGRÉS BONAPARTISTES DE 1815 AUX ÉTATS-UNIS

(Suite).

CONSPIRATIONS.

Bien qu'il se trompât à l'égard de l'ex-Roi des Espagnes, l'instinct du duc de Richelieu ne l'égarait point en lui conseillant la prudence. En effet, tandis que certains des émigrés ne songeaient qu'à travaillr pour vivre le moins mal possible et faire oublier leur passé, d'autres s'agitaient trop pour ne pas justifier l'inquiétude du cabinet de Paris.

C'est qu'aussi la situation du continent américain prêtait à à toutes les tentatives d'esprits remuants. Depuis 1808, date de l'avènement de Joseph Bonaparte au trône d'Espagne, les colonies de l'Amérique du Sud étaient en mouvement. Elles avaient refusé de reconnaître l'usurpateur et en avaient chassé les envoyés. Mais leur résistance au nouveau régime leur avait fait à la fois goûter de la liberté et réaliser la faiblesse de la mère patrie. Quand, à son avènement, en 1814, Ferdinand VII voulut rétablir l'ancienne tyrannie, elles se révoltèrent, soutenues par le sentiment public des Etats-Unis que les questions de la Floride et du Texas entraînaient irrésistiblement dans le camp opposé à l'Espagne. Simon Bolivar fut l'âme du mouvement au Vénézuéla et à la Nouvelle Grenade, Juan San Martin à la Plata, puis au Chili et au Pérou ; Hidalgo souleva le Mexique. Leurs armées se composaient d'aventuriers de toutes espèces aidés de corsaires qui infestaient les côtes.

Dans la mer des Antilles en particulier les navires espagnols

étaient harcelés par quatre flibustiers d'origine française : Louis Brion, établi en Haïti, Louis Aury, établi dans l'île de Galveston au Texas et surtout Laffitte et son frère qui occupaient sur le territoire même de la Louisianne, à l'ouest des bouches du Mississipi, l'île et la baie de Barataria. Bien qu'ils se livrassent presque ouvertement à l'introduction prohibée des nègres de traite dans les états esclavagistes du sud, le gouvernement américain n'inquiétait guère ces pirates qui, ennemis jurés de l'Angleterre, avaient refusé d'aider cette puissance dans sa guerre avec les Etats-Unis en 1812.

Les corsaires n'étaient pas tous français ; un Ecossais, Mac Gregor, se signalait en particulier par son dévouement à la cause des rebelles. En juillet 1817, lorsque le Congrès venait de concéder aux colons français le territoire du Tombigbee, il quitta Baltimore sur un navire battant pavillon vénézuélien et s'empara sans coup férir de l'île d'Amalia et de la ville de Fernandina sur la cote est de la Floride.

Voulant occuper l'intérieur de la presqu'île, Mac Gregor dut se rendre aux Bahamas pour y compléter ses préparatifs militaires. En son absence, Aury accourut de Galveston afin de s'établir, lui aussi, à Amalia sous prétexte de secourir les révolutionnaires. A son tour, Laffitte qui craignait d'être expulsé de Barataria, s'empressa d'occuper Galveston. Comment ces armements de navires et ces chassés-croisés de bandes armées n'auraient-ils pas éveillé les soupçons des agents diplomatiques ? Belle occasion, en outre, pour les intrigants de leur tirer des subsides sous prétexte de leur révéler les secrets de prétendus complots. D'où l'origine de la plus connue de ces conspirations imaginaires. A la fin de juillet, le consul de France à Philadelphie reçut les confidences d'un soi-disant colonel Roul qui, combattant de Waterloo, entendait montrer son repentir et son zèle pour la cause royale en dénonçant les machinations de ses compagnons d'exil. D'après lui, le général Clauzel aurait acheté un navire et, d'accord avec les Lallemand, Desnouettes, Alphonse de Grouchy, Pontécoulant, Galabert, Latapie — un ancien corsaire — et

autres, voulait délivrer le prisonnier de Sainte-Hélène et le débarquer sur les côtes de la Normandie prête à s'insurger. Il entourait son histoire de circonstances si romanesques qu'elles éveillèrent les soupçons des agents français. Mis au pied du mur, il ne put apporter aucune preuve de ce qu'il avançait.On découvrit bientôt que c'était un intrigant, unique auteur de ces extravagances. Il en avait fait part au Roi Joseph en lui demandant 525.000 francs pour les mettre à exécution. Sur le refus du Prince, il les avait dénoncés au parti adverse, espérant tirer profit de sa délation.

A peine l'émotion causée par les révélations du colonel Roul était-elle calmée qu'un Français qui, « bien qu'ayant un passé à se faire pardonner, était connu pour son dévouement à la cause de la monarchie, mais tenait, pour le moment, du moins, à n'être pas nommé, » faisait au ministre de France une communication encore plus sensationnelle. Il lui apportait un volumineux paquet ainsi composé :

1° Une enveloppe fermée d'un simple pain à cacheter et portant pour suscription :

M. le Général Clauzel
ché (*sic*) M. Touron
Powell Street, Philadelphia.

2° Une seconde enveloppe en toile cirée avec la même suscription, plus ces mots :

Pour être remis P. I. P.
à M. le Comte de Survilliers.

3° Une troisième enveloppe portant :

à M. le Comte de Survilliers, Philadelphie.

ave le cachet de Lakanal et quatre griffes de ce dernier.

4° Une quatrième enveloppe portant :

à M. le Comte de Survilliers, pour lui seul.

et au bas la griffe de Lakanal fermée de cinq cachets portant « Lakanal, Député à la Convention Nationale », entourant le bonnet de la liberté.

5° Un *Ultimatum* adressé à S. M. le Roi des Espagnes et des Indes, signé Lakanal.

6° Un *Rapport* adressé à S. M. le Roi des Espagnes et des Indes par ses fidèles sujets les citoyens composant la *Confédération Napoléonienne.*

7° Une *Pétition* de Lakanal.

8° Un chiffre latin pour la correspondance des Confédérés et le moyen de s'en servir.

9° Un vocabulaire de la langue des Indiens établis au delà du Mississipi.

10° Un tableau desdites nations indiennes.

La pièce si bizarrement intitulée *Ultimatum* constituait la lettre d'envoi de Lakanal. L'ancien conventionnel « à la veille d'entreprendre un long et fatigant voyage » demandait au souverain déchu de prendre connaissance d'un projet qui prouverait à Sa Majesté « la très profonde vénération qu'il éprouvait pour son auguste dynastie. »

Le *Rapport* de 32 pages in-f° informait le roi que 900 hommes, armés et équipés à leurs frais, formant la *Confédération Napoléonienne* devaient aller au secours des révolutionnaires du Mexique et les amèneraient à proclamer la royauté de Joseph. Pour commencer le mouvement, 150 commissaires seraient aussitôt envoyés dans les territoires de l'Ouest, chacun recruterait cinq combattants favorables à l'entreprise ; deux pièces d'artillerie de campagne seraient mises à la disposition de l'expédition qui pourrait se terminer en été et en automne, saisons libres de travaux agricoles « que les Américains de l'Ouest consacrent à la pêche, à la chasse et aux aventures ». La dépense totale de l'entreprise ne dépasserait pas 150.000 francs sur lesquels Lakanal ne demandait qu'un subside de 65.000 francs. Ainsi, concluait-il, « la certitude est offerte à Votre Majesté de reconquérir un des premiers trônes de l'Univers et de rétablir votre illustre dynastie. »

La *Pétition* sollicitait le Roi de débuter tout de suite dans l'exercice de sa souveraineté en distribuant des fonctions, décorations et titres, en « créant des comtés et des marquisats » et, avant tout en conférant à l'ex-conventionnel lui-même « une distinction Espagnole » qui lui donnerait « un degré d'importance politique aux yeux des sujets mexicains du Roi, ce qui ne manquerait pas de servir les intérêts politiques de S. M. »

Si les demandes formulées dans la pétition pouvaient étonner d'un ex-Jacobin régicide, le commentaire de la clé du chiffre qui formait le n° 8 fleurait, au contraire, à cent lieues l'ex-oratorien défroqué. « Chaque correspondance, écrivait Lakanal, devrait être précédée du mot *Oratio*, prière, parce qu'elle semblerait ainsi être simplement un extrait en termes exprès ou équivalents de l'oraison Dominicale et parce que cet innocent stratagème pourrait produire son effet sur l'esprit des Espagnols qui sont généralement attentifs à observer toutes les formes religieuses. »

On se demandera peut-être comment un homme de la réputation de Lakanal a pu écrire semblables billevesées et comment Hyde de Neuville les a prises au sérieux. Mais Lakanal était un Gascon d'une imagination exubérante, que ses principes n'avaient point empéché d'accepter la Légion d'Honneur, et dont la modestie n'était point la qualité maîtresse. Pour Neuville l'écriture était probante et l'authenticité des documents ne pouvait être contestée (1) ; des bruits persistants couraient sur de prétendus efforts faits en vue d'arracher Napoléon à Sainte-Hélène ; certains faits cités dans les documents offraient des coïncidences suspectes avec les projets coloniaux des réfugiés et le rôle qu'y jouait ouvertement Lakanal. Lorsque ce dernier faisait allusion dans l'ultimatum à « un long et fatigant voyage», n'était-ce pas celui qu'il allait entreprendre avec Pénières pour chercher l'emplacement de la future colonie ? Le grand nombre

(1) Cette authenticité fut d'ailleurs prouvée par une autre correspondance adressée en décembre suivant par Lakanal au Roi Joseph qui ne répondait point au premier envoi.

de réfugiés s'intéressant à l'entreprise de culture n'étaient-ils pas les 150 recrues dont Lakanal vantait le dévouement à la cause du Roi Joseph ? Le pauvre Neuville devait être d'autant plus inquiet qu'il avait lui-même recommandé à son ministre les projets agricoles qui pouvaient couvrir toute autre chose. Lui, un vieux renard en matière de conspiration, aurait été dupé ?

Le ministre craignait donc d'encourir une grave responsabilité ; redoutable péril pour un diplomate ! Aussi ne négligea-t-il aucune précaution. En hâte, il prévint son collègue d'Espagne, le chevalier de Onis qui dénonçait de suite au département d'Etat Joseph Bonaparte « et la bande d'aventuriers qui l'entourait ». De son côté, le 22 septembre 1817, dans une lettre au Secrétaire d'Etat John Q. Adams, Neuville exprimait « l'espoir que rien ne s'opposerait à une instruction juridique et peut-être même à l'arrestation de celui des conjurés dont les signatures et écritures ont été vérifiées et reconnues », c'est-à-dire Lakanal. Il lui demandait en même temps d'ouvrir une information contre Joseph. Pour se garder vis-à-vis de Paris, il dépêchait en courrier spécial, un de ses attachés, M. de Bourqueney, « afin d'éclairer le ministre français et de suppléer, sous ce rapport, à l'insuffisance des dépêches ». Enfin il acceptait l'offre que lui faisait le chevalier de Mun, — un royaliste établi depuis longtemps dans la vallée du Mississipi et lieutenant-colonel dans la milice américaine, — de former une sorte de contre-guérilla volontaire pour combattre ces légions que l'imagination du ministre de France voyait émerger des flots du « vieux père des eaux ».

Des pourparlers suivirent entre la Légation du Roi et le Gouvernement de Washington. Au département d'Etat on voulait donner quelque satisfaction à Neuville. M. John Q. Adams avait d'abord accepté de publier les documents en les flétrissant et ridiculisant au préalable dans une introduction qu'il aurait lui-même signée. Mais si certaine qu'elle parût, l'authenticité des papiers n'était pas légalement prouvée : la complicité

de Joseph était d'autre part, plus que problématique. Une publication dans ces conditions ne pourrait-elle pas servir de base à une plainte en diffamation des deux réfugiés ainsi mis en cause ? On pensa alors à annoncer officiellement que le dossier serait mis à la disposition du public, pour vérification, dans les bureaux du consul français à Philadelphie.

Le président James Monroe demanda à réfléchir : il voulait savoir à quoi s'en tenir et chargea de s'en enquérir M. William Lee dont il connaissait les accointances avec les Français. Le rapport de ce dernier est du 27 septembre. D'après une confidence que l'enquêteur reçut du colonel Galabert, le général H. Lallemand, au cours d'un voyage récent à la Nouvelle-Orléans, avait envoyé un officier aux insurgés mexicains qui désiraient, en engageant des instructeurs français, établir la discipline dans leurs bandes. Certaines maisons américaines de Charleston, de New-York, de Boston, s'intéressaient à ce projet ; les frères Lallemand et Galabert lui-même avaient déjà tâté dans ce but 80 officiers et un millier d'hommes environ. Lee voyait une liaison entre ces tentatives et l'affaire du Tombigbee dont le terrain venait d'être choisi. Les frères Lallemand poussaient le plus possible les officiers français à s'engager dans cette dernière entreprise non pour la mener à bien, mais pour se procurer de l'argent en vue d'aider les insurgés ; certains négociants de Philadelphie avaient promis de leur avancer de 50 à 60.000 dollars contre leurs actions données en gage.

D'après M. Lee lui-même, ce projet était irréalisable. En effet, M. Villars, vice-président de la société, qui redoutait que des spéculations de ce genre nuisissent aux intérêts dont il avait la garde, les avait dénoncées à Grouchy, Clauzel, Desnouettes, Vandamme et Réal, qui tous possédaient aussi des actions et étaient résolus à ne point tremper dans des entreprises suspectes. Vandamme s'était montré plus violent. Il avait traité les Lallemand et les Galabert d'« enfants et de fous à lier » et avait juré qu'il les dénoncerait lui-même au gouvernement américain, si leurs actes arrivaient à menacer aux Etats-Unis la tranquillité de leurs compatriotes.

M. Lee avait signalé au colonel Galabert et au général Lallemand en personne le danger que leur faisaient courir des actes de ce genre, et Lallemand avait promis d'ajourner l'aide offerte aux insurgés. D'ailleurs, le comte de Survilliers avait formellement refusé son appui à toute idée de ce genre. L'ex-Roi avait même écrit à Galabert d'y renoncer en lui offrant les moyens financiers pour s'établir paisiblement à Philadelphie. Il est inutile d'ajouter que ce refus avait vivement irrité les promoteurs du projet et que ceux-ci n'avaient pas ménagé au Roi des récriminations qui allaient presque jusqu'à l'insulte.

Lee était d'ailleurs lié de longue date avec Galabert ; en 1815 il lui avait sauvé la vie à Bordeaux. Il connaissait le caractère du colonel et n'avait guère confiance dans les promesses que ce dernier lui avait faites de rester en repos : « L'esprit d'intrigue de ce Français, déclarait-il, défie tout moyen d'investigation ».

Bientôt, dans un second rapport, Lee annonçait que les frères Lallemand avaient changé d'avis. Ils préparaient une expédition dirigée non vers le Mexique, mais vers le Pérou pour conquérir la province de Quito, l'organiser et y offrir asile à tous les exilés qui pullulaient alors de par le monde.

Toutes ces informations contradictoires n'avaient qu'augmenté la perplexité du gouvernement de Washington lorsque le général Ch. Lallemand se présenta spontanément au Secrétaire d'Etat, en sa qualité de président de la *French Agricultural and manufacturing Society*. Il lui déclara qu'il avait été mis au courant du projet Lakanal par M. William Lee, qu'il n'avait jamais vu Lakanal et n'avait rien de commun avec une entreprise si évidemment contraire aux lois des Etats-Unis. Comme preuve de son respect pour ce pays qui lui donnait asile, il ajouta que, sollicité par Mac Gregor de prendre part à son expédition, il avait refusé. Si sa personne était suspecte au gouvernement américain, il quitterait les Etats-Unis ; il termina en affirmant que, si les documents émanant de Lakanal étaient parvenus au ministre de France, c'était précisément parce que le comte de Survilliers avait nettement refusé d'en prendre connaissance.

Ainsi, plusieurs points devenaient acquis : l'innocence de l'ex-Roi Joseph, le mépris avec lequel les principaux réfugiés avaient accueilli les fantaisies de Charles Lallemand, Lakanal et autres agités, le soin avec lequel Lallemand lui-même s'écartait de Lakanal et l'échec complet de la *Confédération Napoléonienne.* Dans ces conditions, le Secrétaire d'Etat notifia, le 5 décembre, au ministre de France que le président considérait toute publication de documents comme inutile. Aucune levée d'hommes n'avait été faite sur le territoire de l'Union et « quelque fussent les projets absurdes conçus par un ou plusieurs individus, on ne pouvait en induire aucune crainte pour la paix des Etats-Unis ni pour l'observation de leurs lois. »

Que pouvait faire Neuville devant cette fin de non recevoir ? Il répondit, le 13 décembre, que dans ces conditions, il remettait les documents originaux en sa possession entre les mains du Secrétaire d'Etat pour être déposés dans les archives du du gouvernement américain : ils y sont encore. La *Confédération Napoléonienne* était classée.

Et pourtant, de toutes ces fantasmagories, des légendes subsistent encore aux Etats-Unis mêmes. On m'a fait visiter à la Nouvelle-Orléans une maison qu'on appelle encore « la maison de Napoléon ». J'en possède la photographie. Elle aurait été construite par le maréchal de Grouchy pour donner asile à l'Empereur qu'il voulait enlever de Sainte-Hélène. Dans ce but le maréchal se serait embarqué avec ses deux fils, son neveu Adolphe de Pontécoulant et quelques compagnons sur un navire qu'une tempête aurait fait échouer aux Bahamas et qui s'y serait perdu. Malheureusement pour cette belle histoire, si M. de Pontécoulant est en effet, allé plus tard offrir son épée au Brésil, jamais, ni le maréchal ni ses fils — tant que dura leur exil — n'ont mis le pied hors du territoire américain.

Mais l'idée de Lakanal n'a-t-elle pas survécu ? Vingt ans plus tard, Louis Napoléon Bonaparte, déporté de France après l'échauffourée de Strasbourg, rejoignait son oncle Joseph à Bordentown. Qui sait si les projets du conventionnel — qu'il apprit

sans doute — ne frappèrent point l'imagination du jeune Prince qui se croyait l'héritier légitime de la Révolution ? Qui sait si leur souvenir ne sommeilla pas vingt ans encore dans un recoin obscur de son cerveau plein de mystère ? Qui sait si l'aventure de l'infortuné Maximilien n'est point la suite tragique de la comédie imaginée par le vieux régicide ?

Quoi qu'il en soit on ne peut s'empêcher d'en faire le rapprochement.



LE CHAMP D'ASILE.

Le gouvernement américain désirait évidemment maintenir de bons rapports avec l'Espagne, mais il entendait surtout ne pas négliger ses propres intérêts. Lorsque le Congrès se réunit en décembre 1817, le président Monroe, dans son message d'ouverture, attira l'attention sur l'établissement de Laffitte à Galveston et sur l'entreprise de Mac Gregor et d'Aury en Floride. « Un juste souci des droits et des intérêts des Etats-Unis, déclarait le président, exigent qu'ils soient supprimés et des ordres ont été donnés en conséquence ». En effet, à la fin de décembre, le commodore Henley se présenta avec une petite flotte devant Fernandina et demanda à occuper la place. Aury répondit « qu'il éprouvait trop de respect et d'estime à l'égard du peuple des Etats-Unis pour pousser la question à l'extrême », et décampa purement et simplement. Quant à Laffite, il ne fut, pour le moment du moins, aucunement inquiété.

A l'époque où l'aventure de Mac Gregor prenait ainsi fin, deux navires portant des réfugiés français quittaient Philadelphie à quelques jours de distance. Le premier se dirigeait vers la baie de Mobile avec un certain nombre de colons chargés d'introduire sur les bords du Tombigbee, la culture de la vigne et de l'olivier. Bien que président de la *French Agricultural and Manufacturing Society*, le général Charles Lallemand ne les accompagnait pas. Sans doute il avait déclaré — avec la meilleure foi du mon-

de — au Secrétaire d'Etat qu'il refuserait de tremper dans aucune entreprise portant atteinte aux lois des Etats-Unis. Mais se borner à la sylviculture était trop contraire à sa nature ardente, vivre en paisible citoyen de l'Union répugnait trop à ses aspirations d'indépendance, pour qu'il ne nourrît point d'autres projets. Et, en effet, s'il avait accepté la présidence de la Société, c'était bien pour accroître son autorité sur ses compagnons d'armes : il voulait ainsi, comme nous l'avons vu, obtenir, au moyen de leurs actions, des fonds non pas pour aider les révolutionnaires espagnols, mais pour faciliter une entreprise établie sur des bases bien différentes et destinée à un bien plus grand retentissement : le *Champ d'asile*.

Le second navire, la goélette « *Huntress* » avait été affrété par le général Rigaud qui y embarquait un certain nombre d'autres réfugiés, parmi lesquels sa fille et deux autres femmes. La présence de ces dernières donnait à l'expédition un caractère tout pacifique, que démentait pourtant un armement considérable : 6 pièces de campagnes, 600 mousquets, 400 sabres, 1.200 livres de poudre. Au milieu de janvier 1818, la *Huntress* paraissait à la hauteur de la Nouvelle-Orléans et abordait bientôt sur la côte du Texas, à l'île Galveston. Laffitte qui avait au préalable été informé des intentions des Français, les accueillit favorablement et leur fournit les moyens d'établir un camp provisoire sur l'île même qu'il occupait.

Dès qu'elle fut connue, cette expédition ne manqua pas de soulever les réclamations du chevalier d'Onis. Le 24 janvier 1818, le ministre d'Espagne sans protester formellement contre l'occupation d'un territoire qui jouissait d'une sorte de neutralité, se plaignit de ce qu'un nombre considérable de recrues et de grandes quantités de subsistances et d'approvisionnements militaires fussent rassemblés à Galveston, en provenance des Etats-Unis. Il persistait à y voir un commencement d'exécution du projet de Lakanal. Les voies du ministre d'Espagne étaient si tortueuses que le président Monroe se demanda si, au contraire la mystérieuse expédition n'était pas machinée par lui, dans le

but, soit de porter secours aux troupes royales du Mexique, soit simplement de créer des embarras aux Etats-Unis. Il chargea donc, suivant un procédé que nous voyons se répéter constamment dans l'histoire américaine, une de ses amis personnels, M. Nicolas Biddle, d'enquêter sur ce point délicat. Le rapport fut rassurant en ce qui touchait la complicité du ministre d'Espagne, mais n'apprit rien de positif sur le but final que recherchaient les Français.

Le Secrétaire d'Etat ne répondit point par écrit à M. de Onis. Dans une conversation, M. Adams lui fit simplement remarquer que rien ne serait plus aisé au Gouvernement américain que de supprimer militairement l'occupation de son territoire, mais que le gouvernement espagnol avait lui-même protesté contre toute action de ce genre. Onis, effrayé, rétorqua vivement qu'une intervention américaine n'était pas nécessaire et que « le Vice-Roi du Mexique avait à sa disposition 80.000 hommes pour maintenir l'ordre dans son gouvernement ». Adams n'ayant pu réprimer un sourire, Onis s'en étonna. — « Oh ! répliqua Adams, je ris à la pensée qu'il ne sera évidemment pas difficile au Vice-Roi de disposer de Lallemand et de ses 150 Français avec 80.000 hommes ! »

Cependant, Lallemand, encore aux Etats-Unis, publiait une proclamation qu'il prétendait avoir envoyée au Roi Ferdinand VII. Il y annonçait les intentions des réfugiés. Il remarquait d'abord que des publications officielles ayant récemment invité les émigrants de toute classe et de toute nationalité à s'établir dans les provinces espagnoles de l'Amérique, on ne pouvait douter que S. M. Catholique ne considérât favorablement des colons qui ne songeaient qu'à développer les richesses du pays, à reconnaître loyalement le gouvernement espagnol et à payer régulièrement leurs impôts. Mais ces colons demandaient, par contre, à n'être gouvernés que par leurs propres lois, sans être soumis au gouverneur espagnol, et à créer leur propre organisation militaire. Lallemand promettait en leur nom que, si la Cour d'Espagne acquiesçait à ces demandes elle pourrait compter sur « leur

service et leur fidélité ». Mais sinon, les colons useraient du droit que la nature « accorde à tout homme de cultiver les déserts ». Il terminait en affirmant « qu'ils étaient déterminés, quoi qu'il arrive, à s'établir au Texas ».

Il est douteux que Lallemand ait jamais fait parvenir au Roi Catholique ce document dont il ne semble pas avoir compris l'insolence et qui, dans son esprit, avait surtout pour objet de prouver qu'il ne préparait aucune expédition militaire. Cependant, après s'être arrêté à la Nouvelle-Orléans pour parfaire ses approvisionnements, le général était arrivé à Galveston dans le courant de mars 1818 avec un second convoi de réfugiés. Tous n'étaient pas des Français ; il s'y était joint des Américains, des Polonais, des Mexicains, des Espagnols mêmes, quelques transfuges de l'expédition Mac Gregor récemment dispersés, voire quelques anciens flibustiers de Laffitte et d'Aury. Le total de la troupe était ainsi porté à 400 hommes environ.

Des acclamations enthousiastes saluèrent Lallemand à son arrivée. Laffitte mit aussitôt à sa disposition 24 barges où l'on s'embarqua avec armes et munitions pour traverser la baie et remonter la rivière Trinité. Mais les tribulations commencèrent. Un ouragan, dès la première nuit, dispersa la flottille et quelques barques seulement parvinrent au rendez-vous : d'autres retournèrent à Galveston, l'une sombra et cinq hommes furent noyés dont le colonel Vorster.

Trois jours, les colons luttèrent contre vents et marées : enfin les généraux décidèrent de diviser les forces. Dégoutée des voyages par eau, la masse se détermina à gagner par terre le lieu désigné pour établir la colonie, à 45 kilomètres dans l'intérieur, sur le bord de la rivière Trinité. Le colonel Charrazin, guidé par quelques Indiens, devait y amener par la rivière les provisions de bouche, armes et munitions épargnées par la tempête.

Lallemand s'engagea dans la forêt avec ses compagnons, munis de provision pour deux jours. Ils se perdirent. La faim les réduisit à chercher, au hasard de l'instinct, des fruits et des végétaux comestibles. Ils découvrirent une plante inconnue qui les

séduisit par sa ressemblance avec la laitue. Une centaine en mangèrent ; empoisonnés et pris de douleurs cruelles, ils ne furent sauvés que par un antidote confectionné par un Indien.

Enfin, après six jours de marche à travers des fourrés inextricables, à demi morts de faim et de fatigue, ils arrivèrent où les attendait la flottille qui, tranquillement avait remonté la rivière. Le lieu du campement s'étendait dans une vaste plaine ceinturée de forêts et où le climat semblait doux et sain : « le climat de Naples » écrivait plus tard un des revenants.

La troupe fut tout de suite organisée à la militaire par le général Lallemand, commandant en chef, et le général Rigaud, commandant en second. Trois cohortes furent formées sous les ordres des colonels Douarches, Charrazin et Defourny. Les lois civiles et militaires de la France devaient être observées. Au reste, aucun règlement ne devait être édicté sans être soumis au préalable à l'examen et à la discussion de tous.

On entreprit un fort pour placer les canons en batterie. Les travaux furent menés avec une ferme discipline. De quatre à sept, matin et soir, les heures étaient réservées à cette construction et aux travaux d'intérêt commun. Dans l'intervalle s'effectuaient quelques manœuvres et, dans les temps libres, chacun pouvait vaquer à l'édification de sa maison et à la culture d'un lopin de terre. Le soir, autour du bivouac, les vieux soldats de l'Empereur écoutaient les exhortations des chefs auxquels ils avaient voué un dévouement sans bornes ; ils se racontaient leurs campagnes, avant de goûter, à la belle étoile, un repos bien mérité. Ainsi conduits, les travaux avancèrent rapidement. « Les fortifications du fameux Vauban, disait l'un d'eux, n'auraient pu être meilleures. »

Le 11 mai 1818, Lallemand publiait un second manifeste et y réclamait à nouveau, « le droit naturel de défricher les déserts » et d'en tirer « les produits que la nature ne refuse jamais au laboureur patient ». Il protestait encore des intentions pacifiques de ses compagnons et demandait la paix et l'amitié des voisins, promettant de respecter les lois, les religions et les cou-

tumes des peuples civilisés aussi bien que l'indépendance et les coutumes des Indiens, et de « rendre à tous le bien pour le bien ». Mais il affirmait aussi la résolution de tous de résister jusqu'à la mort aux persécutions. L'établissement se nommera *Champ d'asile*, un nom qui exprime la nécessité où ils sont tous de « *créer une nouvelle patrie.* » Il terminait par un exposé succinct de l'organisation de la colonie et de ses lois.

Ce manifeste fut reproduit dans la presse américaine. En France, la *Minerve*, organe libéral, lança l'idée du « soldat-laboureur, grande image de Napoléon et de ses braves qui, dit Balzac, a fini par engendrer plusieurs vaudevilles », sans compter « un déluge de gravures, de paravents, de pendules, de bronzes et de plâtres » ; une souscription fut ouverte ; des brochures et pamphlets, dont la vente ajoutait à la souscription, furent répandus. Béranger composa une chanson dont tous les cafés retentirent :

« Sauvages, nous sommes Français
Prenez pitié de notre gloire ! »

L'argent fut centralisé chez MM. Gros-Davilliers et Cie, banquiers, qui le transmirent à leurs correspondants de Charleston (Caroline du Sud) pour le répartir entre les intéressés.

Dans leur zèle, les rédacteurs de la *Minerve* enrichirent des produits de leur imagination les informations — peu exactes sans doute — qu'ils recevaient d'Amérique. Le Congrès se serait hâté de mettre, à perpétuité, le territoire entier du Texas à la disposition des exilés sous la protection de ses forces militaires. Pour assurer leur indépendance, ils auraient été déclarés séparés de l'Union comme les Etats-Unis eux-mêmes s'étaient déclarés jadis séparés de l'Angleterre. Grâce à de pareilles fables, la souscription atteignit — au 1er juillet 1819 — le total, important pour l'époque, de 100.000 francs dont les intéressés ne virent jamais un centime. A cette date il y avait plus d'un an que la colonie avait disparu.

La vérité était, en effet, bien différente de ce qu'imaginaient les journalistes parisiens. L'établissement des Français sur le

territoire contesté préoccupait vivement le président Monroe. Bien qu'il n'eût fait aucune réponse écrite à la note de M. d'Onis, le Secrétaire d'Etat chargea d'une enquête M. Georges Graham, ancien secrétaire de la guerre. Celui-ci reçut pour instructions, le 2 juin 1818, de se rendre en hâte à Galveston ou en quelque lieu qu'occupassent les réfugiés français au nord du Rio Bravo et d'exprimer à leur chef « la surprise avec laquelle le président avait constaté que possession avait été prise d'un territoire situé dans les limites des Etats-Unis et sur un point où aucun établissement ne peut être légalement constitué sans leur sanction. Il devait notifier qu'aucun établissement ne pouvait y être créé sous aucune autre autorité que la leur. » Enfin, il devait se renseigner complètement sur « l'objet précis et réel de l'expédition, le nombre exact de ses membres, les sources dont ils tirent les moyens de défrayer leurs dépenses, celles dont ils espèrent un aide et un apui dans l'avenir ». Il devait en particulier découvrir « si tout ou partie des fonds a été fourni par Joseph Bonaparte, ou par M. Onis, ou par les deux, et s'ils sont en rapport avec le Vice-Roi du Mexique ».

Lorsque Graham arriva à Galveston en septembre, il y trouva, misérables, désespérés et néanmoins confiants encore en leur chef, les réfugiés qui avaient déjà abandonné *Champ d'Asile*. Lallemand avait appris un mois auparavant que les garnisons espagnoles de San Antonio et de Bahia marchaient contre eux pour les forcer à quitter, non seulement leur camp, mais même Galveston et le Texas. La première idée fut de résister, mais après réflexion, le général convainquit ses compagnons que les provisions diminuaient et qu'un blocus affamerait vite la colonie où nulle récolte n'avait eu le temps de mûrir, sauf quelques plants de tabac et des melons d'une énorme grosseur. Les barques furent donc mises à l'eau, on descendit la rivière en bon ordre et la colonie arriva à Galveston sans autre incident que la noyade d'un nègre.

Graham n'avait plus rien à faire : il partit pour la Nouvelle Orleans où Lallemand décida de l'accompagner. Celui-ci annonça

à ses compagnons qu'il allait y chercher des provisions et des secours ; eux l'attendraient à Galveston. Ce départ d'un chef qui était leur idole, enleva tout reste d'espoir aux réfugiés. Rigaud prit le commandement en chef, mais, malgré l'estime qui l'entourait, ne put maintenir la discipline d'antan. Chacun ne pense plus qu'à ne pas mourir de faim. Ce fut encore Laffite qui leur procura quelque nourriture.

Les éléments s'en mêlèrent encore. En septembre, un cyclone se déchaîna soudain, de nuit, sur Galveston; les eaux du golfe du Mexique, rompant les dunes, envahirent le campement à une hauteur de quatre pieds. Au jour, cinq maisons seulement, avec celle de Laffitte restaient debout. Toutes les citernes avaient été envahies par la mer et la flottille des flibustiers, dernier espoir d'obtenir de l'eau douce, était dispersée. Deux jours entiers, les malheureux crurent mourir de faim et de soif. Enfin, une petite barque trouvée parmi les débris permit d'aller faire aiguade à terre, et, devant les maigres provisions qui restaient on discuta la résolution à prendre.

Bien peu consentirent à demeurer à Galveston. Mais parmi eux, Rigaud et son héroïque fille : la plupart voulurent gagner, à tous risques, la Nouvelle-Orléans par terre. Ils y parvinrent presque sans pertes après des semaines de souffrances et furent chaleureusement recueillis par les créoles français.

Encore une fois, Laffitte fut la providence de ceux qui restaient. Quelques semaines après le désastre, un navire des flibustiers amena une prise espagnole, la goélette *San-Antonio* à laquelle Laffitte donna la liberté, toutes les provisions dont il put disposer et qu'il mit avec son capitaine et dix hommes à la disposition des réfugiés. Malgré des vents contraires, vingt jours après leur départ, ils entrèrent dans le cours du Mississipi et, à la Nouvelle-Orléans, retrouvèrent leurs compagnons déjà arrivés.

Ainsi se termina la triste aventure du Champ d'Asile : elle avait duré un peu moins d'un an.

TOMBIGBEE.

Si le navire qui avait appareillé en décembre 1817 de Philadelphie pour Mobile partait sans le président de la *French Agricultural and Manufacturing Society* et avec 150 colons seulement, la goélette *Mac Donough* qui le suivit en avril 1818, emportait deux des actionnaires les plus influents, les généraux Clauzel et Lefebvre-Desnouettes, avec un contingent de colons plus nombreux, quelques esclaves noirs et des travailleurs agricoles. Ces derniers étaient des « *rédemptionners* », émigrants, pour la plupart allemands, qui, sans ressources en Europe, payaient leur passage en vendant d'avance leur travail de plusieurs années au capitaine qui les transportait. Celui-ci, à son arrivée, revendait à des employeurs le contrat qui liait à lui ces malheureux. Sorte de traite des blancs suppléant au manque de bras amené par la suppression de celle des noirs ; remède aussi cruel que le mal, car beaucoup de « redemptionners » mouraient de fatigue avant d'avoir recouvré leur liberté.

Après avoir échappé à un cyclone dans la baie de Mobile et s'être joints au premier convoi qui les attendait, tous les colons de conserve s'embarquèrent sur des chalands du gouvernement et remontèrent le Tombigbee jusqu'à Fort Stoddard. Un peu en amont de ce point, — à White bluffs — ils décidèrent de fonder une ville. Réal la nomma : *Demopolis,* la ville du peuple ! Des rues furent tracées, des maisons de bois construites. Malheureusement nul ne s'était assuré que l'emplacement de la nouvelle cité fût compris dans la concession. Il fallut décamper. Le terrain et les constructions furent abandonnés au gouvernement ; il en tira un bon profit en le revendant à une compagnie américaine : c'est aujourd'hui une ville de 2.000 habitants.

Les colons durent s'enfoncer plus loin dans l'intérieur, mais ce n'était que le commencement des déceptions. Les compagnons du grand Empereur n'avaient rien du soldat-laboureur. Au lieu de défricher la campagne, ils ne songèrent qu'à fonder une nou-

velle cité : *Aigleville.* Là, autour de Clauzel et de Desnouettes se rassemblèrent Cluis, Galabert, Victor de Grouchy, Jordan, Pénières. La colonie n'était, d'ailleurs, pas exclusivement composée d'émigrants de 1815 ; d'autres Français qui, jadis chassés des Antilles par des noirs révoltés avaient fui aux Etats-Unis, s'étaient joints à eux.

Les plantations n'avançant point au gré du gouvernement américain qui redoutait de voir la colonie dissimuler d'autres projets, le Secrétaire du Trésor rappela à la Société les conditions de lotissement et de culture. L'acte de concession stipulait que le nombre prévu d'établissements devait être atteint en trois ans ; dans chaque concession de 160 acres, 10 acres devaient être défrichées et cultivées en 14 ans ; dans chaque section une acre devait être cultivée en vigne et 500 pieds d'oliviers plantés en 7 ans, « à moins que preuve ne fut faite que les oliviers ne pouvaient pousser ». Au 19 février 1818, . 350 concessions avaient déjà été accordées : elles seraient confirmées et de nouveaux émigrants pourraient être admis ; mais ils devront se conformer aux conditions prévues et créer sur le terrain des établissements effectifs.

L'idée de transformer des généraux et des colonels de l'Empire en autant de Cincinnatus était noble et belle, mais peu pratique. Les exigences du gouvernement américain la rendirent irréalisable. Le Champ d'asile avait déjà disparu que Washington était encore hanté par la crainte de voir engager les terrains pour procurer des fonds à Lallemand et autres ; il entendait, en conséquence, n'accorder encore qu'un titre collectif. Le cadastre avait été si peu soigneusement tracé, que nul n'était certain d'être en possession du terrain qu'il devait définitivement occuper. Le site était marécageux et malsain et enfin, fait de tous le plus grave, la vigne ne donnait qu'un raisin très inférieur dont la vinification était plus que médiocre et l'olivier refusait obstinément de pousser.

Seul, Lefebvre-Desnouettes, beau-frère du riche manufacturier Richard Lenoir qui recevait d'Europe de fréquents envois d'ar-

gent, avait réussi à se créer une propriété de 500 acres. Il y construisit une habitation spacieuse ainsi qu'une case en bois, *le Sanctuaire,* où il plaça, entouré de drapeaux tricolores, la statue de Napoléon aux pieds duquel il déposa les trophées qu'il avait conquis sur l'ennemi.

Dès la fin de 1818, les moins misérables des colons avaient déjà commencé leur exode, qui sur Mobile, qui sur la Nouvelle-Orléans, qui sur Philadelphie. Le reste végétait lamentablement. Vainement, Villars et les colons de bonne foi réclamaient-ils des titres de propriété individuels. En 1820, le Secrétaire du Trésor Crawford répondait que « le principal objet de la concession n'était pas d'avoir quelques champs cultivés en vigne et en oliviers, mais que toute l'étendue de la concession fut ainsi cultivée par des hommes compétents ». L'obstination de la Trésorerie était d'autant moins compréhensible qu'il était bien prouvé que ces cultures étaient impossibles et que des efforts sérieux avaient été tentés. Le 12 décembre 1821, Villars, implorant encore la modification de décisions qui privaient les malheureux colons de tout espoir de sécurité, faisait valoir qu'il y avait sur la concession 81 planteurs, avec une population totale de 327 personnes en comprenant les familles des colons, leurs esclaves et leurs « redemptionners », que 1.100 acres étaient en pleine culture et que 160.000 dollars avaient été dépensés. Rien n'y fit, la Trésorerie demeura inflexible. Lassés par tant de mauvaise volonté, les colons finirent par abandonner tout le fruit de leur travail au gouvernement américain. Ainsi finit tristement une entreprise qui, plus sérieuse que le Champ d'Asile, aurait pu réussir.

*
* *

CONCLUSION.

L'année 1818 marqua le déclin des activités des réfugiés en Amérique. Depuis longtemps, les principaux d'entre eux redoublaient d'insistance auprès du ministre de France pour lui per-

suader d'appuyer les efforts que leurs parents et amis faisaient à Paris pour obtenir leur retour. Les ministères Dessoles et Decazes esquissaient une politique de pardon et d'oubli. Plusieurs des Pairs exclus de la Chambre haute pour avoir fait partie de celle de Napoléon aux Cent Jours, y avaient été réintégrés. Le baron de Neuville avait profité de ces circonstances pour parler en faveur des plus sages parmi les exilés. Naturellement rien en pouvait être tenté pour l'ex-Roi Joseph, mais Regnauld (de Saint-Jean d'Angély) gravement atteint dans sa raison fut ramené en Europe par son fils dès l'été de 1817. Il obtint d'abord de résider en Belgique, puis, au début de 1819, de rentrer à Paris. Arrivé dans sa maison le soir du 10 mars, l'apoplexie le foudroya la même nuit à deux heures du matin et l'on grava sur sa tombe au Père Lachaise :

Un même jour a vu finir
Ses maux, son exil et sa vie.

Les deux fils de Grouchy, réintégrés dans l'armée, avaient suivi. En 1820, ce fut le tour de leur père qui, d'ailleurs, dut attendre la chute de la branche aînée des Bourbons pour obtenir la reconnaissance de la dignité de maréchal de France. En même temps que Grouchy fut rappelé Clauzel. La destinée de Lefebvre-Desnouettes se dénoua plus tragiquement encore que celle de Regnauld. Autorisé à rentrer en 1822, le navire qui le ramenait rencontra une tempête en vue des côtes d'Irlande, échoua sur un écueil et l'infortuné fut englouti. Vandamme revint en 1824, Rigaud était mort à la Nouvelle-Orléans en 1820.

Réal avait été compris dans l'ordonnance royale de décembre 1820 qui permettait le retour des 38 *individus* exilés par celle du 24 juillet 1815. Mais l'importance des affaires qu'il avait fondées en rendait la liquidation fort longue. Il ne profita que quatre ans plus tard de l'autorisation reçue.

Les frères Lallemand, trop sérieusement compromis par leur conduite soit avant les Cent Jours soit en exil, ne pouvaient espérer une mesure de clémence ; ils restèrent aux Etats-Unis, où, d'ailleurs, le mariage du cadet avec Mlle Girard, leur assurait une

situation aisée. Henri mourut le premier en 1824. Charles, l'aîné, ainsi que le baron Simon Bernard durent attendre en exil la révolution de 1830.

Parmi les officiers de grade inférieur à celui de général, la plupart n'avaient aucune ressource ; ils furent réduits à exercer n'importe quel métier pour vivre. L'un exploita un bac sur le French Creek près de Démopolis : un autre tint un petit débit de boisson, beaucoup finirent dans la misère.

La première restauration demeura inflexible aux régicides. Lors de la discussion à la Chambre des députés sur les exilés, en 1819, le comte de Serres, garde des sceaux, avait, à leur égard, prononcé le terrible « Jamais ! » qui lui fut si amèrement reproché par le parti libéral. Le gouvernement s'en tint là. La plupart terminèrent leur existence en Amérique.

Garnier (de Saintes) était mort l'année précédente. Il avait acheté une plantation sur les bords de l'Ohio et y vivait avec son fils unique. Un jour, en 1818, tous deux tentèrent de traverser en pirogue la rivière gonflée par les pluies : pris dans un tourbillon, ils se noyèrent.

Pénières adopta la nationalité américaine et devint agent du gouvernement chez les Indiens Séminoles ; il mourut à Saint-Augustin, en Floride, en 1821. Cette année-là disparut également Quinette qui, lui, avait déjà quitté les Etats-Unis pour vivre à Bruxelles. Hentz mourut à Philadelphie en 1824.

Seul des régicides demeurés en Amérique, Lakanal survécut à 1830. Après l'échec de la Confédération Napoléonienne, l'ancien Conventionnel s'était dégoûté de la solitude du Kentucky. Ni la préparation de l'*Histoire des Etats-Unis* qu'il promettait à Jefferson ni même les notes destinées à la publication des *Souvenirs* de son séjour, dont il entretenait ses amis de France, ne suffisaient à son activité. D'autant qu'on peut même douter que ces ouvrages aient jamais existé autrement qu'à l'état de projet dans son imagination peu réglée, étant donné que les manuscrits n'en ont pu être retrouvés. Mais sa réputation de créateur de l'Université et de l'Institut de France l'avait suivi dans le nouveau monde.

Aussi lorsque le jeune Etat de Louisiane voulut organiser l'instruction supérieure de la population, d'origine française, elle appela Lakanal qui jeta les bases de l'Université de la Nouvelle-Orléans. Mais beaucoup, parmi les créoles, descendaient de familles royalistes ; tous étaient profondément catholiques. Aux uns et aux autres, Lakanal régicide et prêtre marié, causa un profond sentiment de répulsion ; de plus, son caractère était vif et entier ; au bout de quelques mois il dut résigner ses fonctions. Il se souvint alors des lieux qu'il avait explorés quelques années auparavant. A l'aide « de dix forts et bons esclaves qu'il traitait comme des amis malheureux », mais qu'il faisait travailler dur, l'ancien ami des nègres et l'ennemi des tyrans, créa, sur les rives du Tombigbee, une plantation assez considérable puisqu'en 1837, lorsqu'il retourna en France, prendre sa place à l'Institut, il en estimait la valeur à 200.000 francs.

Le Roi Joseph réussit à réunir autour de lui quelques membres de sa famille. Sa fille, la Princesse Zénaïde, mariée à son cousin Charles, prince de Canino, fils de Lucien, fut la première à rejoindre son père. Le jeune prince, curieux des sciences, était un naturaliste distingué : il publia sur les oiseaux de l'Amérique un travail encore classique aujourd'hui. Bientôt, les fils de Caroline, ex-reine de Naples, vinrent aussi : tous deux se marièrent à Bordentown. En 1838, nous l'avons vu, le Prince Louis Napoléon fit une courte visite à son oncle. Tous ces exilés revinrent en 1844 se fixer en Europe où le Roi Joseph devait bientôt mourir.

Telle est l'histoire sommaire des exilés français aux Etats-Unis. Elle est mélancolique. A l'Université de la Nouvelle-Orléans même, fondée par un Français qui fit pourtant de grandes choses, bien peu d'étudiants savent qui fut Lakanal. Il faut être ornithologue pour connaître le prince de Canino. Des légendes fausses ou altérées, une chanson qui n'est pas parmi les meilleures de Béranger, le personnage, trop outré pour être vraiment humain, de Philippe Bridault dans Balzac, c'est à peu près tout ce qui perpétue, chez nous-mêmes, leur souvenir. Rien ne sub-

siste au Texas de ce qui fut le Champ d'asile et dans l'Alahama ne demeurent que deux noms, Demopolis et Aigleville, bien sonores pour deux petites villes. Il est vrai qu'elles s'élèvent dans un comté qu'en mémoire du grand Empereur, les Américains ont baptisé Marengo.

CASENAVE,
Ministre plénipotentiaire.

LE PREMIER ROYAUME D'ITALIE

L'ŒUVRE MILITAIRE

V.

Après avoir montré quels efforts a coûtés la formation de l'armée italienne, il est temps de mesurer la valeur de ses divers éléments : soldats, officiers ou généraux.

On prendrait une assez piètre opinion des premiers s'il fallait juger de leur qualité par leur répugnance pour le service. Ils la partageaient en réalité avec les conscrits de tous les temps et de tous les pays, mais ils les surmontaient plus lentement, faute d'avoir trouvé pour la combattre de fortes traditions militaires dans les milieux d'où ils sortaient. « J'ai fait, écrivait Eugène, une observation sur tous les Italiens : il leur faut 15 à 18 mois pour s'habituer à la vie de soldats. C'est pendant ces premiers temps seuls que la désertion a lieu ; mais passée cette époque, ils sont attachés à leur état et l'on peut les laisser libres. » Une fois délivrés de cette obsession, ils devaient, sur les champs de bataille, se révéler comme les fils d'une terre où, suivant l'expression d'Alfieri, « la plante humaine naît plus vigoureuse qu'ailleurs ». Ils devait y déployer un courage qu'un profond connaisseur de l'âme italienne, Stendhal, définissait, par comparaison avec celui des soldats français, comme « un accès de colère plutôt que le désir de briller aux yeux de ses camarades, ou qu'une pique d'amour-propre ». Les historiens de l'armée italienne, qui en étaient d'ailleurs presque tous les

survivants, Zanoli, Turotti, Vaccani, Laugier, nous rapportent dans le récit de ses campagnes, mille traits d'héroïsme individuels, qu'on croirait extraits des *Victoires et conquêtes* des Français, et qui égalent leurs soldats aux meilleurs de leur époque. Ce qui était pour eux plus long à acquérir, c'étaient les qualités collectives, et surtout l'esprit de corps, conquête de temps, de l'habitude et de la vie commune. Encore la facilité d'assimilation propre à leur race leur permit-elle d'accomplir à cet égard des progrès dont les appréciations successives de leur chef suprême permettent de mesurer la rapidité. En 1806, Napoléon, faisant à son frère Joseph un véritable cours doctrinal sur la valeur militaire comparée des diverses nations européennes, mettait naturellement les Français au premier rang, et laissait les Italiens au quatrième, après les Russes et les Allemands. Son opinion à leur égard avait, en cinq ans, assez évolué pour qu'en 1811 on pût lui prêter cette déclaration, en conseil des Ministres, à propos de la guerre d'Espagne : « Deux de mes maréchaux, Macdonald et Suchet, se disputent une division italienne. Je la donne à Suchet qui a de plus grandes choses à faire. Les Italiens seront un jour les premiers soldats de l'Europe. »

Les soldats ne représentant jamais que la matière première d'une armée, c'est aux cadres qu'il appartient d'en faire un organisme vivant. Si leur rôle est plus important leur formation est aussi plus longue et se prête moins à l'improvisation, celle des corps d'officiers italiens avait été à la fois hétérogène et laborieuse.

Les premiers et les plus nombreux d'entre eux sortaient des rangs des volontaires qui avaient donné naissance, en 1797, aux troupes régulières cisalpines. Parmi ceux qui étaient au service et devaient franchir rapidement les premiers échelons de la hiérarchie, on peut citer comme les plus représentatifs : à Milan, Domenico Pino, dont la vie s'était écoulée jusqu'alors dans l'oisiveté, Pietro Teulié, qui commençait au contraire une carrière comme littérateur et comme avocat, Antoine Bertoletti, Francesco Arese, Giovanni Villata, Carlo Balabio et Filippo

Bonfanti, le plus jeune de tous ; à Mantoue, Luigi Peyri, dont la fortune devait dépasser la valeur ; à Brescia, les trois frères Lechi et le comte Luigi Mazzuachelli, appartenant à la noblesse de la ville ; à Modène, le marquis Achille Fontanelli, type accompli du gentilhomme ; à Reggio, Carlo Zucchi, dont les mémoires constituent une source précieuse pour l'histoire de l'armée; dans les Légations, Severoli à Faenza et Francesco Neri à Ferrare. A cette liste de ces volontaires du début, il faut ajouter comme rentrant dans la même catégorie les jeunes gens que le goût des aventures ou leurs idées politiques avaient attirés des autres régions de l'Italie dans le premier pays occupé par les Français : par exemple Giuseppe Palombini et Fortunato Schiazzetti venus de Rome, ou Olivieri et Tivoli.

Ces volontaires de la première heure ne pouvaient guère apporter à l'armée naissante que leur bonne volonté et leur enthousiasme : il fallait des hommes de métier pour suppléer à leur inexpérience. L'ancienne armée sarde, autrefois la plus forte et la mieux organisée de toute l'Italie, fournit quelques officiers de cavalerie dont les plus connus devaient être le général Gifflenga, et le capitaine Tordo (destiné à mourir en 1846 à Alger comme colonel français). Un ancien caporal d'artillerie piémontaise, Millo, représentait également, avec un sergent de la garde modénaise, plus tard colonel italien, un des rares spécimens de cette classe de sous-officiers où la France avait trouvé une pépinière de futurs maréchaux. De la petite armée vénitienne étaient sortis un capitaine de dragons, Viani, et un futur général, le dalmate Milossevitz. De Naples, enfin, l'armée française avait ramené après la courte occupation du pays, en 1799, quelques jeunes officiers, pour la plupart spécialistes, qui composèrent presque entièrement le bureau topographique, et en 1806 devaient regagner leur pays après sa libération.

Enfin la difficulté de trouver en nombre suffisant des militaires de carrière italiens avait fait faire de très larges emprunts à l'armée française pour donner quelque consistance aux premières demi-brigades cisalpines. Ces emprunts représentaient au début (1797) le tiers des places d'officiers supé-

rieurs. La proportion ne tarda pas à décroître à mesure que l'armée italienne fut plus en mesure de se suffire à elle-même ; jusqu'à la fin du régime, elle se maintint au chiffre de trois ou quatre officiers par régiment et fut de temps à autre relevée (par exemple en 1806) par les demandes de personnel qu'Eugène adressait à Napoléon, soit pour créer de nouveaux corps, soit pour perfectionner l'instruction des anciens.

Les officiers qui, détachés dès le début dans l'armée italienne, en suivirent la fortune et y restèrent jusqu'au bout, étaient d'origines assez diverses. On pouvait y distinguer parmi eux une imposante majorité de Corses attirés dans ses rangs par la connaissance de la langue et l'affinité d'habitudes : Fiorella et Bertolossi, d'Ajaccio, Ottavi, de Ghisoni, Balathier de Bragetonne, de Bastia, Moroni d'Ortiponio; puis quelques Niçois; d'autres méridionaux, Julhien, de Toulouse, Fontane, de Montpellier; enfin quelques gens du Nord, parmi lesquels ce Guillaume que les hasards de sa destinée avaient fait naître dans la capitale autrichienne, mais qui devait plus tard faire connaître, comme auteur d'une histoire du prince Eugène, le nom de ce village de Vaudoncourt en Lorraine, dont sa famille était originaire, et qu'il avait fini par adopter comme le sien. Enfin, et comme pour compléter la variété d'origine qui caractérisait le premier encadrement de l'armée cisalpine, on y voyait figurer, à côté des Français et des Italiens des diverses régions, quelques Polonais (Grabinski, Banco) restés dans le pays après le retour de leurs compatriotes à Varsovie, et jusqu'au Suédois Tibell, que sa compétence technique avait fait engager et retenir à la tête du service topographique.

Lorsqu'après 1802, Bonaparte avait poursuivi la réorganisation systématique de l'état italien, l'un de ses premiers soins fut de donner au corps d'officiers, sinon une unité d'origine impossible à réaliser alors, au moins une composition plus homogène par un recrutement régulier et national puisé à quatre sources principales. La première était celle des écoles militaires instituées ou remaniées sur le modèle français. Celle de Modène, fon-

dée dès 1795, et refondée en 1803, avait hérité de local, de la réputation et des maîtres d'un établissement d'instruction réputé sous l'ancien régime. Elle répondait à la fois à ce que sont actuellement en France l'Ecole Polytechnique et celle de Fontainebleau, et donnait aux futurs officiers des armes spéciales, au cours de quatre années d'étude, des connaissances théoriques pendant les deux premières et pratiques pendant les dernières. La formation des officiers d'infanterie ne durait que deux ans ; elle était l'œuvre de deux écoles établies en 1805 (décret du 7 juillet) à Pavie et à Bologne, et dont Napoléon avait, au cours de son voyage, minutieusement réglé l'organisation. S'écartant un peu des pratiques suivies en France à ce sujet, il ne les avait pas isolées, mais placées dans des villes d'Universités afin d'éveiller dans la jeunesse studieuse des vocations militaires auxquelles devait contribuer l'obligation de l'uniforme et de manœuvres bi-hebdomadaires imposées aux étudiants ; c'était à ceux-ci d'ailleurs qu'étaient exclusivement réservées les places de boursiers. Une école d'équitation placée à Lodi était destinée, comme de nos jours celle de Saumur en France, aux officiers de cavalerie (1801). D'autres établissements d'instruction militaire (le nombre total en montait à 13) furent créés ultérieurement, soit pour les services spéciaux (gendarmerie, administration, médecine militaire), soit pour le perfectionnement des sous-officiers, soit pour les fils d'officiers orphelins (comme dans la France actuelle le Prytanée militaire de la Flèche).

Ce système de recrutement par les écoles emprunté à la France, n'était pas seulement insuffisant pour une armée dont l'accroissement numérique ou organique dépassait parfois les prévisions de son chef. Il ne permettait pas d'utiliser, faute de connaissances, tous les jeunes gens que leur rang dans l'ordre social semblait rendre propres à occuper un grade équivalent dans la hiérarchie militaire. Ce fut pour combler cette lacune que Napoléon, essayant en Italie une création qui répondait à l'une de ses idées favorites, avait dès son voyage du couronnement, institué des compagnies de Gardes d'honneur destinées à rehausser l'éclat du trône, et à apprendre le métier d'of-

ficier aux jeunes gens de l'aristocratie. Sur les 895 gardes inscrits sur les contrôles du corps au cours de son existence, 450 profitèrent de la faculté qui leur était accordée de passer dans l'armée avec le grade de sous-lieutenant. Toutefois, bien que ce grade leur fût théoriquement accessible au bout de deux ans, les premiers promus ne l'obtinrent guère, sans doute, par insuffisance d'instruction, qu'après trois ou quatre, à la suite de la guerre de 1809. Pour encadrer les nouvelles formations de 1807 et de 1808, Napoléon dut donc recourir à ces moyens de fortune dont l'emploi allait en France lui devenir d'autant plus familier que ses besoins en hommes devenaient plus pressants. A la veille de la guerre de 1809, il recommandait de prendre des sous-lieutenants, non seulement dans les Gardes, d'honneur, mais encore « dans les collèges », parmi les vélites qui avaient fait campagne et qui étaient primitivement destinés au grade de sous-officier, enfin même dans les troupes françaises.

Malgré les efforts de Napoléon pour régulariser son recrutement, le corps d'officiers italiens devait donc comprendre, jusqu'à la fin des éléments assez disparates. Il ne semble pas que son unité morale en ait souffert, tellement avaient de pouvoir à cette époque le prestige de l'Empereur sur son armée, la pression des événements sur les armes et l'influence des institutions sur les hommes. Dans cet irrésistible organisme moral qu'on appelait la Grande Armée, les jeunes gens, tout frais émoulus de la vie civile, oubliaient bien vite leurs rivalités régionales, sociales ou politiques. Bien que parmi eux les Modénais parussent avoir eu, grâce à leurs qualités, la même fortune que dans les carrières civiles, on ne trouve nulle trace à leur endroit de ces jalousies et de ces préventions auxquelles ils semblent avoir été en butte dans l'administration et la politique : assurés de l'impartialité qui présidait à leur avancement, éloignés des querelles de classes qui suivirent leurs compatriotes, les officiers n'avaient qu'une seule âme sous un même uniforme. Les préjugés semblent également s'être effacés dans leurs rangs devant les règles de l'égalité militaire et l'émulation de la gloire. Les jeunes gens

de l'aristocratie, si rebelles au début à l'idée d'abandonner leur vie d'oisiveté, semblent s'être habitués rapidement à celle de trouver dans la carrière militaire l'emploi naturel de leurs facultés. Quand le 3e Chasseurs à cheval fut formé en 1810, les cadres s'en trouvèrent instamment remplis, au témoignage de Zucchi, par des membres des premières familles du Royaume. La même année, le duc Serbelloni, de Milan, ayant vu son fils nommé sous-lieutenant au 3e ligne, exprimait dans une lettre à un ami, la joie que lui avait causée cette promotion.

Les dernières dissidences politiques s'évanouirent enfin aussi complètement que les préjugés de caste ou de localité à l'éblouissement du soleil impérial. L'histoire littéraire du temps devait en présenter un exemple frappant. Lors de la transformation de la République en Royaume, l'armée comptait encore dans ses rangs certains officiers qui, restés obstinément fidèles à leurs convictions démocratiques et patriotiques de 1796, ne pardonnaient pas à Napoléon de froisser les unes par l'institution de la monarchie et les autres par l'asservissement de l'Italie. En 1803, le capitaine Ceroni s'était fait l'interprète de cette double tendance par un sonnet qui fit grand bruit, donna lieu à une véritable crise politique et entraîna pour lui-même une disgrâce passagère. En 1805, il professait encore assez ouvertement les mêmes sentiments pour qu'on put lui attribuer un sonnet satyrique comme le « tyran français » venu à Milan pour voler une couronne. Replacé en activité, il continua à se signaler par son humeur frondeuse, et l'on prêta au vice-roi cette boutade que les trois postes de l'armée (Foscolo, Gasparinetti, Ceroni) donnaient plus de mal au pouvoir que tous leurs camarades réunis. Tout changea à partir de 1809 quand Ceroni, après avoir combattu contre l'Autriche et assisté à la bataille de Raab, eût été ensuite envoyé guerroyer en Espagne. Cette participation à la plus ingrate des campagnes, peut-être aussi la décoration de la Légion d'Honneur qu'il en rapporta, suffirent à modifier et même à retourner ses idées. Jusqu'à sa fin prématurée (1813), il ne devait cesser d'exalter, dans des poésies de circonstance, le

caractère et l'œuvre de Napoléon, avec trop de chaleur et de constance pour qu'on pût mettre en doute sa sincérité.

On pourrait citer encore d'autres exemples de ces conversions. Elles contribueraient à montrer quels ont été le rôle et le caractère politique du corps d'officiers italiens. Il pouvait être comparé à un creuset où venaient se fondre en un acier solide et homogène, sous l'action d'un feu d'une densité inconnue jusqu'alors tous les éléments sociaux restés jusqu'alors séparés et inassimilables. Elle représentait pour la première fois dans l'histoire du pays un organisme dans lequel des hommes de la classe dirigeante, arrachés à leurs vieilles habitudes, pliés à une règle uniforme, dépaysés dans des régions lointaines, sans autre centre de ralliement que leurs drapeaux, prenaient conscience de leur nationalité au contact de l'étranger et se sentaient avant tout italiens. En ce sens, l'établissement d'une armée nationale avait une signification politique qui dépassait peut-être ses résultats militaires immédiats et signalait, plus encore que l'apparition d'une force matérielle inconnue des générations précédentes, l'avènement d'une classe sociale nouvelle.

S'il était déjà difficile de former des officiers en quelques mois, comment songer à improviser des généraux ? La plupart de ceux qui possédaient ce titre en 1805 étaient d'anciens volontaires de 1797 qui l'avaient obtenu presque d'emblée lors de la première formation de l'armée cisalpine, et dont quelques-uns n'avaient pas eu l'occasion de tirer un coup de fusil. On s'explique dès lors que dans ses tournées d'inspection, Eugène ait cru à diverses reprises les noter comme « faibles » ou « ayant besoin de s'instruire », et l'on conçoit jusqu'à un certain point que Napoléon lui eût discrètement recommandé, dans les cérémonies officielles ou les manifestations publiques, de ne pas souligner leur égalité de grade avec leurs collègues français, presque tous plus anciens ou plus aguerris, qui avaient presque toujours gagné le leur au prix de longs services ou de glorieuses campagnes, et avec lesquels ils n'avaient de commun que les étoiles et leur épaulettes (7 oct. 1806). A la fin du régime seulement et

grâce à la continuité des guerres, leurs conditions de recrutement furent à peu près les mêmes qu'en France, sans que toutefois aucun d'eux eût le temps de se révéler comme un homme de guerre éprouvé.

Malgré ces insuffisances le corps des généraux italiens mérite plus qu'une brève mention, d'abord parce que sa composition présente comme un raccourci du corps d'officiers lui-même, puis parce qu'on voit figurer parmi eux un certain nombre de personnalités appelées plus tard à jouer un rôle important dans les dernières années et dans la crise finale du Royaume d'Italie.

L'Almanach Royal de 1813, le dernier paru avant la chute du régime contenait un tableau de composition de l'Etat Major général dans lequel figuraient 32 noms divisés, d'après le grade et la situation, en trois catégories.

Il faut mettre à part dans la dernière un certain nombre de généraux que l'âge, les infirmités, ou certaines circonstances exceptionnelles avaient fait écarter pour un temps du service actif : le divisionnaire Fiorella, corse naturalisé italien, l'un des collaborateurs de la première heure, qui avait été relégué au Sénat ; Millossevitz, dalmate sortant du service vénitien, qui se remettait des fatigues éprouvées pendant la campagne de Catalogne ; Campagnola, de Vérone, spécialisé dans le service des haras et signalé depuis longtemps comme devant être mis en réforme; enfin les Français Julhien et Bertolossi, auxquels il aurait fallu ajouter, si les prisonniers avaient figuré sur l'Almanach, Guillaume de Vaudoncourt, le futur historien du régime, pris par les Cosaques pendant la campagne de Russie (10 décembre 1812).

Le cadre des généraux de division comprenait sept officiers, tous italiens en 1813 : Pino, Lechi, Severoli, Fontanelli, Bonfanti, Peyri et Palombini.

Si l'ancienneté donnait à Pino (1767-1826) le premier rang sur cette liste, il pouvait aussi passer par le nombre de ses titres, la durée de ses campagnes et surtout l'étendue de ses prétentions, comme la physionomie la plus en vue de la jeune armée italienne. Volontaire de la première heure, ministre de la Guerre

pendant 18 mois (1804-1806) — juste le temps de montrer son incapacité administrative —, plus tard premier capitaine de la Garde Royale, Grand Croix de la Couronne de Fer, Grand Officier de la Légion d'Honneur, candidat à la dignité de Maréchal, qu'il désirait voir rétablir pour lui en Italie, il se montrait insatiable de toutes les distinctions qui auraient pu faire croire à l'éclat de ses services, surtout si elles étaient rémunérées. Il avait, il est vrai, à cœur de les justifier en cherchant toutes les occasions de déployer ses talents militaires sur le théâtre de la grande guerre. Le commandement successif des divisions italiennes envoyées en 1803 au camp de Boulogne, en 1806 à la Grande Armée, en 1808 en Catalogne et en 1812 en Russie, ne lui avait valu toutefois qu'une certaine notoriété, sans la réputation d'un véritable homme de guerre. Le courage impétueux d'un soldat, sans les connaissances professionnelles ni l'autorité morale d'un chef, beaucoup de vivacité d'imagination et peu de sûreté de caractère, une affectation de dévouement à Napoléon trop ostentatoire pour ne pas inspirer quelque défiance et quelques craintes de retour, tel était le mélange de qualités extérieures et de faiblesses intimes par lesquelles sa physionomie évoque à distance, toutes proportions gardées, celle de Murat en France. A chacun de ses départs pour une campagne nouvelle, il manifestait un enthousiasme voisin de l'extravagance, mais après avoir été de feu pour l'entreprendre, il se montrait de glace pour la poursuivre, ne trouvant jamais les récompenses obtenues égales à ses mérites et surtout à ses demandes : il prenait alors une attitude de mécontent, prêt à prendre un rôle de transfuge. Un autre point par lequel il prêtait à la critique était l'obsession de besoins d'argent qui lui venaient de sa jeunesse et qui tenaient à sa passion du jeu ; ils l'auraient forcé à quitter le service en 1808, malgré une accumulation de traitements et de dotations dont le total montait à 645.000 francs, si un mariage opportun avec une riche veuve (mai 1808) n'était revenu fort opportunément rétablir ses affaires et ne lui avait même permis de donner en Espagne, où il fut aussitôt envoyé, des preuves de désintéressement assez méritoires au milieu des

tentations de cette campagne. Il garda, il est vrai, de ses embarras passés des instincts de quémandeur qui devaient se réveiller à la fin du régime et qui faisaient de lui une personnalité aussi inquiétante au point de vue politique que médiocre au point de vue militaire.

Le général Giuseppe Lechi (1767-1836), qui venait aussitôt après Lechi sur le tableau, n'y figurait plus que pour mémoire, ayant quitté le service actif pour avoir succombé plus tôt aux défaillances morales que son collègue milanais n'avait fait que côtoyer. Sa responsabilité semblait d'ailleurs atténuée par une hérédité assez chargée, car il était l'un des sept fils de ce comte Lechi de Brescia, dont Stendhal a pu dire que « ses folies d'amour et de jalousie ont été remarquées même à Venise ». Lui-même avait dû sa fortune à ce qu'il s'était déclaré l'un des premiers pour Bonaparte en Italie, et peut-être aussi à la supériorité d'une expérience acquise lors de ses débuts militaires au service autrichien. Général de division, dès 1800, il s'était aussitôt révélé comme intrigant, ambitieux, cupide et vindicatif. Envoyé en 1803 dans le Royaume de Naples, à la tête d'une division, il ne tarda pas à y encourir des accusations de cruauté et de brigandage officiels dont il imagina de se tirer en se faisant le dénonciateur d'une vaste conspiration ourdie dans toute l'Italie contre la domination napoléonienne. Sorti indemne de cette épreuve, il fut moins heureux quand, après son retour à Milan, il se vit confier le commandement de la première brigade italienne envoyée en Catalogne. Le scandale de ses exactions et de ses rapines lui valut dans le pays le surnom du « nouveau Verrès » et parvint jusqu'à Paris où Napoléon, pourtant indulgent à ses premiers partisans, le fit rappeler, arrêter (oct. 1810) et garder trois ans au secret. L'Empereur ne consentit à le relâcher (octobre 1813) que pour le prêter à Murat qui l'avait connu autrefois et consentait à l'employer : Lechi devait mettre au service de son nouveau maître ses rancunes plus encore que son épée.

Alors que Pino et Lechi présentaient par le déséquilibre de leurs facultés certains côtés de l'aventurier et méritaient par la

foudroyante rapidité de leur carrière l'épithète de parvenus militaires, Fontanelli (1775-1837) réalisait un type tout différent : il se distinguait d'eux par la régularité de son avancement (il n'obtint les étoiles de divisionnaire qu'en 1809), l'harmonie de ses qualités morales, administratives et guerrières, la froideur de tempérament qu'il devait à ses origines modénaises. Une modestie qui prenait les dehors de la timidité l'aurait tenu relégué dans les grades inférieurs de l'armée, si un coup de fortune très justifié ne l'eût fait nommer en 1803 commandant de la Garde Italienne à Paris, où il eut naturellement l'occasion de se faire remarquer par le futur Empereur. A partir de ce moment, il devait se montrer à la hauteur de toutes les obligations successives que lui confiait la faveur impériale. Commandant de la Garde Royale (1803-1809), il en fit une troupe d'élite, digne de rivaliser avec la Garde Impériale, Ministre de la Guerre de 1811 à 1813, au cours d'une période troublée, il s'y révéla comme le meilleur administrateur militaire qu'eût possédé le Royaume. Homme de guerre, il était, aux débuts de sa carrière, signalé par Eugène comme « promettant beaucoup », et à la fin qualifié d' « excellent » par Napoléon lui-même : éloge d'autant plus significatif qu'il était plus rare dans une telle bouche. Après la chute du régime enfin, la dignité de son attitude devait répondre à celle de son caractère et le préserver des bruyantes palinodies auxquelles se laissèrent entraîner certains de ses compagnons d'armes.

Après Pino et Lechi, les autres divisionnaires de l'armée italienne devaient à un caractère plus effacé une notoriété moins bruyante. Le meilleur était peut-être Filippo Severoli (1767-1822), Romagnol de Faenza qui avait gagné en prenant part à presque toutes les campagnes de l'armée l'honorable sobriquet de *Général Crivello* (parce qu'il était criblé de blessures) ; non moins que par ses beaux états de service, il se recommandait par l'expérience de la guerre, une froide intrépidité, l'amour de ses soldats, et même une habileté de conduite qui n'avait pas été étrangère à son avancement. Le Milanais Filippo Bonfanti, beaucoup plus jeune (il était né en 1780) et destiné à aller finir

ses jours en Bolivie, était de réputation militaire assez médiocre; le Mantouan Peyri avait celle d'un brave soldat, sans plus, jusqu'au jour ou une affaire malheureuse dans la campagne de Saxe, à la veille de Bautzen (19 mai 1813) attira sur sa tête les foudres impériales et entraîna sa disgrâce définitive. Le dernier promu, Palombini, avait dû sa nomination à ses succès en Espagne ; originaire de Rome, où il était artiste avant la Révolution, d'aspect athlétique, d'intrépidité reconnue, il représentait le type du séduisant officier de cavalerie. Il appartenait à cette seconde génération d'officiers, plus jeune que celle de Pino, qui avaient eu le temps de se former à l'école napoléonienne par la pratique de la guerre et auxquels il n'eût manqué que quelques années de service de plus pour n'avoir rien à envier à leurs collègues français.

Leur composition était encore loin d'être homogène, puisque sur un total de 20, ils ne comptaient pas dans leurs rangs moins de six Français (Balathier, Fontane, Martel, Moroni, Renard, Saint-Paul Verbigier), un Suisse (Jacquet), un Piémontais (Bellotti), sans compter un Polonais tombé en disgrâce (Dembowski). Les Italiens étaient de valeur assez inégale : si Polfranceschi et Bianchi d'Adda, usés déjà par l'âge, n'étaient gardés au service qu'en raison de leur spécialité (la gendarmerie pour l'un et les travaux de fortification pour l'autre. ; si Teodoro Lechi ne pouvait revendiquer d'autres mérites que la protection de son frère et ses succès auprès des dames ; Bertoletti obtenait en Espagne les éloges du Maréchal Suchet ; Balabio, Schiazzetti et Villata s'étaient fait la réputation d'excellents officiers de cavalerie ; Mazzuchelli, de Brescia, littérateur à ses heures, donnait une impression d'intelligence et d'énergie. Le plus distingué de tous, par un avancement dans lequel la politique n'avait pas eu de part, était Carlo Zucchi, né à Reggio en 1771, colonel à 30 ans, général et baron à 31, et dont Napoléon pouvait écrire (20 novembre 1813) après l'avoir vu à l'œuvre pendant la campagne de Saxe et nommé divisionnaire, « Le Vice-Roi peut avoir pleine confiance en Zucchi, j'en ai été très content. Il faut élever en crédit Palombini et Zucchi ».

VI.

Si l'histoire militaire des officiers et généraux italiens se termine naturellement avec la dissolution de leur armée, leur rôle politique se prolonge bien plus avant dans la survivance des idées de nationalité dont ils avaient été la personnification vivante et dont beaucoup restèrent les apôtres. Il n'est donc pas hors de propos, pour marquer leur place dans les préludes du Risorgimento, de montrer brièvement par quelques exemples typiques quelles directions principales suivirent leurs destinées après 1814.

Lors de la Restauration, l'Autriche, après les avoir licenciés, leur avait assez largement ouvert les cadres de son armée. Dans le premier moment, le besoin de vivre, l'ambition, peut-être aussi l'hérédité du vieil esprit de condottiérisme italien, firent accepter cette offre par beaucoup d'entre eux, et non des moindres. Mais parmi eux, les uns, comme Bonfanti et Zucchi, se ressaisirent et se dégagèrent presque aussitôt ; d'autres, comme Severoli, Balabio, Saint-Andrea, ne portèrent l'uniforme blanc que juste le temps d'acquérir le droit à la pension. Villata, Palombini et Mazzuchelli, par contre devinrent tout à fait autrichiens ; les deux premiers n'hésitèrent pas à se battre sur le Rhin, en 1815, contre leurs anciens compagnons d'armes français ; le second, marié en Bohême, y termina sa vie dans une terre de sa femme ; le troisième, qu'une déception d'amour-propre avait rangé en 1814 parmi les adversaires d'Eugène et les artisans de sa ruine, recommença une nouvelle et interminable carrière dans son pays d'adoption; feld-maréchal-lieutenant en 1814 et feldzeugmeister en 1830, il devait la même année, comme gouverneur de Mantoue, émerveiller le Prince de Metternich, de passage dans cette ville, par l'amabilité de ses manières et l'entrain spirituel de sa conversation. Il prolongea assez longtemps une existence mêlée à tant d'événements et à tant de milieux pour qu'en 1867, alors qu'il avait 93 ans, on pût célébrer en sa présence à Vienne le jubilé du régiment dont il avait été nommé colonel propriétaire. — La plus singulière destinée, par-

mi celles de ces officiers ralliés à l'Autriche, paraît avoir été celle de Paul de Airoldi, né à Milan en 1792, que la révolution de 1814 trouva capitaine aux Grenadiers de la Garde ; passé aussitôt au service impérial, il s'y éleva rapidement au grade de commandant, de colonel en 1834, de commandant de corps à Gratz en 1852, et quitta en 1856 le service actif pour devenir maître de la cour de l'Empereur détrôné Ferdinand Ier. En 1877, alors qu'il avait déjà 85 ans, il ne put résister à un retour tardif de mal du pays et vint s'établir à Vérone où il mourut le 3 juillet 1882. C'était alors le doyen et probablement le dernier survivant de l'ancienne armée italienne.

Parmi les Lombards qui estimaient un changement de drapeau incompatible avec le sentiment de l'honneur militaire, beaucoup restèrent à Milan, entretenant leur dévouement par l'évocation mélancolique des gloires passées ; Stendhal, qui en connut plusieurs lors de son voyage de 1825, parut profondément impressionné par les apparences de maturité et de virilité qui leur donnaient une physionomie à part au milieu de la frivole jeunesse milanaise. Quelques-uns d'entre eux, plus ardents de caractère, entrèrent dans la carrière des conjurations ; tel fut par exemple le colonel Arese, appartenant au patriciat milanais, que sa participation à celle de 1821 fit envoyer au Spielberg.

Sur la rive droite du Pô, le Pape et le Duc de Modène restaurés entretenaient un état militaire trop faible pour pouvoir employer beaucoup d'anciens officiers italiens. Ceux qui étaient redevenus leurs sujets cherchèrent une occupation civile sans perdre l'espérance de voir un jour réaliser leur idéal national. Quand l'occasion leur en parut offerte, en 1831, par le soulèvement des Romagnes, ils se levèrent en masse sous la conduite de l'un des leurs, Armandi, pour encadrer les troupes de l'insurrection et apporter leur expérience militaire à un mouvement qu'une intervention étrangère devait bientôt réduire à l'impuissance.

Plus au Sud enfin, la petite armée toscane recueillit un officier italien qui en provenait et auquel sa longévité réservait d'as-

sez curieuses vicissitudes. Issu d'une famille d'origine lorraine, mais né à l'Ile d'Elbe en 1789, Laugier de Bellecourt servit comme cadet dans un régiment toscan jusqu'au jour où le scandale d'un duel meurtrier le força à se réfugier à Milan. Il s'y engagea dans les vélites et y fit jusqu'au grade de capitaine une brillante carrière qu'interrompit la chute de Napoléon. Rentré à Florence, il y trouva un asile dans les troupes toscanes, s'efforça d'y faire revivre quelques institutions de l'armée italienne, et en même temps consacra ses loisirs à entasser volume sur volume pour élever un monument à la gloire de cette dernière ; publiés au début sous le voile de l'anonymat, rédigés à force de recherches et à l'aide de souvenirs personnels, ses récits de campagnes représentent encore à l'heure actuelle la source la plus précieuse à consulter pour l'histoire militaire du royaume. La révolution de 1848, qui aurait pu ménager à Laugier une revànche de son effacement, ne lui apporta au contraire que des déboires : il fut attaqué à la fois par les absolutistes pour avoir conduit les volontaires toscans contre l'Autriche, et par les républicains pour être resté fidèle jusqu'au bout au serment prêté au Grand Duc. Rentré dans la vie privée, il eut encore le temps de voir se constituer une Italie, bien différente de celle qu'il avait connue, et termina tristement sa vie en 1872, au milieu d'un abandon dont auraient dû le préserver ses efforts pour sauver de l'oubli les hauts faits de ses anciens compagnons d'armes.

La plupart de ceux-ci s'étaient obscurément éteints pendant la longue période de marasme politique qui suivit les mouvements de 1831, après avoir peut-être attendu en vain un réveil ou un tressaillement de l'âme nationale. Quelques-uns de ceux qui restèrent eurent au moins la satisfaction de voir la réapparition et le triomphe du drapeau sous les plis duquel ils avaient servi. Lors des cinq journées de Milan, les plus ingambes montèrent sur les barricades pour encourager et diriger les combattants, et quelques-uns sortirent d'une cachette de quarante années la Croix de Fer qui avait autrefois récompensé leurs débuts militaires. Le plus élevé en grade, le beau Theodoro Lechi, l'ancien

héros des salons milanais, se trouva porté par les circonstances à la hauteur d'un rôle historique ou au moins d'un geste symbolique. Choisi comme Ministre de la Guerre de l'insurrection lombarde, mais trahi bientôt par les difficultés de sa tâche et la fatigue de l'âge (il avait 62 ans), il fut très heureux de déposer ses fonctions entre les mains de Charles-Albert, qu'il salua comme son roi et auquel il remit, comme témoignage de son loyalisme les aigles de la Garde Royale Italienne, sauvées par lui pendant la retraite de Russie et précieusement conservées depuis. Il suivit ensuite toutes les vicissitudes de la cause piémontaise, passa dix années en exil à Turin, vécut assez pour voir la guerre libératrice de 1859 et venir mourir à Brescia en 1866, à l'âge de 88 ans. Un autre de ses collègues, Zucchi, dont l'existence fut plus mouvementée encore — il fut successivement l'un des chefs du mouvement de 1831, puis prisonnier de l'Autriche pendant 17 ans, puis Ministre de la guerre de Pie IX, en 1849 — dut également à sa longévité de pouvoir recevoir de Victor-Emmanuel le grade de lieutenant-général piémontais. Avec Lechi, il devait donc former un trait d'union vivant entre le premier et le second royaume d'Italie, entre la génération qui avait réveillé le sentiment national et celle qui devait réaliser l'unité nationale.

VII.

Ce n'est pas seulement dans les âmes, c'est aussi sur la pierre qu'en Italie Napoléon a gravé son empreinte et laissé des traces durables de sa domination. Prévoyant que dans l'état nouveau de l'Europe, il ne pourrait plus défendre en personne le champ de ses premiers exploits, descendu au rang de théâtre secondaire de la guerre, il a toujours cherché a suppléer aux effets de son absence par les ressources de l'art. « Toute ma force en Italie, écrivait-il en 1805, est dans mon système de fortification. » Ce système il l'avait trouvé ébauché et il en avait éprouvé la force lorsque, pendant sa première campagne d'Italie, toutes ses opérations tournaient autour de la possession de Mantoue ; il ne

cessa d'y travailler et de le perfectionner dès que la victoire de Marengo lui eut rendu la possession de la Lombardie, et plus tard dès que l'annexion de la Vénétie lui eut donné de nouvelles frontières à défendre. Il est curieux de voir comment dans tous les repos de son règne, même dans les rares moments qu'il peut dérober, à Ostende ou à Bayonne, aux affaires du jour, sa pensée revient contamment sur ce sujet et lui inspire des instructions ou même des dissertations complètes sur le rôle des places fortes. Il est intéressant de constater comment il croit devoir à la fois en reconnaître la valeur et en combattre la superstition. Elles représentaient à ses yeux une arme précieuse entre les mains d'un général habile pour économiser ses forces en masquant ses mouvements ; elles devenaient un embarras et même un danger si leur développement exigeait des garnisons assez fortes pour affaiblir l'armée de campagne et amener, au jour décisif, la perte d'une bataille.

Il éprouva toujours une certaine peine à faire partager toutes ses vues à l'homme qu'il avait choisi, depuis 1802, comme l'instrument de ses plans de fortifications en Italie. C'était le général Chasseloup-Laubat (1754-1833), considéré comme l'un des meilleurs ingénieurs militaires de son temps. Il appartenait à la race de ces officiers de génie fanatiques de leur métier, dont la virtuosité vise à la perfection théorique plus qu'à l'utilité pratique, et dont la mégalomanie ne veut connaître ni obstacles d'argent, ni considérations d'économie. A plusieurs reprises, l'Empereur ne put réprimer à son endroit certains mouvements de mauvaise humeur, ni s'abstenir de condamner, avec quelque vivacité d'expression, ses « plans gigantesques et déplacés », ses « folles dépenses », et son habitude de « jeter l'argent à tort et à travers ». Il le garda néanmoins, le trouvant assez précieux, malgré ses travers, pour lui refuser même une retraite honorable et anticipée, sous la forme d'un fauteuil au Sénat. Il se contenta de veiller soigneusement à ce que les crédits consacrés au service du génie en Italie fussent répartis selon ses vues et à ce que le total, 3 millions par an en moyenne, n'en fût jamais dépassé.

Son système de fortifications, largement conçu et clairement exposé, comprenait trois régions naturelles distinctes, répondant aux trois champs d'opération successifs par lesquels pouvait se poursuivre la défense de l'Italie. La première s'étendait entre l'Isonzo et l'Adige, la seconde entre l'Adige et l'Adda, la troisième entre l'Adda et le Piémont ; elles avaient chacune pour capitale militaire une place qui en formait le boulevard et le réduit : Venise, Mantoue et Alexandrie.

Aussitôt après la paix de Presbourg, Napoléon n'avait pas perdu une minute pour organiser l'échiquier vénitien, tombé en sa possession, de manière à conserver et au besoin à étendre sa nouvelle conquête. Il se trouvait heureusement libéré à cet égard des préoccupations qui devaient, un siècle plus tard, peser si lourdement sur les préparatifs de guerre de l'Etat-Major italien, puisque le Tyrol italien, donné à une puissance amie, couvrait le flanc gauche de son armée ; il n'avait plus à équiper, pour la défensive comme pour l'offensive, que la frontière de l'Isonzo, confinant à la Carinthie et à la Carniole. Elle était traversée par deux principales voies d'invasion naturelles : au Nord, la vallée du Tagliamento, prolongée par celle de la Drave et empruntée plus tard par la ligne ferrée Venise-Vienne ; et, au Sud, la route de Trieste à Vienne, longeant le bord de la mer à l'expiration des escarpements de Carso. Elles étaient ou pouvaient être maîtrisées, l'une par le fort d'Osoppo, pittoresquement juché sur un éperon rocheux au milieu de la vallée ; l'autre par la place forte de Palmanova, construite par les Vénitiens dans la plaine en face de Goritz.

Ce fut ces deux places dont Napoléon recommanda, aussitôt maître de la Vénétie, de « pousser les travaux avec la plus grande activité ». « C'est là, disait-il encore de la seconde, que je veux dépenser beaucoup d'argent. » Il leur assignait, en effet, un double rôle : d'abord celui de forts d'arrêt destinés à retarder quelques jours la marche d'une invasion et à retenir avec le minimum de garnison le maximum de troupes de campagne adverses ; puis celui de dépôts et de base d'opérations pour une armée qui tenterait de pénétrer en territoire autrichien, soit à

gauche sur Klagenfurth, soit à droite sur Laybach. Pour répondre à ces deux objets, l'on rendit Osoppo tout à fait imprenable par de nouvelles casemates et l'on établit sous la protection de ses canons un camp retranché qui pouvait contenir 10.000 hommes. Quant à Palmanova, elle formait au milieu de la plaine une place polygonale complète, mais sans ouvrages extérieurs et sans eau dans ses fossés : on suppléa à ces imperfections par des lunettes et des demi-lunes qui étendirent le périmètre de sa défense, comme par un système d'inondations qui mit ses murailles à l'abri de toute surprise.

Pour que cette barière de forteresses fût à peu près hermétique, il eût fallu intercepter également une troisième route d'invasion, placée entre les deux principales, mais que ses difficultés d'accès et de viabilité et son caractère montagneux semblaient rendre peu propre au transport de grandes masses de troupes. C'était celle qui partait de Caporetto, localité dont la Grande Guerre a appelé depuis le nom à un retentissement mondial, pour aboutir par Cividale à Udine. Napoléon, qui connaissait toute cette région pour l'avoir pratiquée au cours de la campagne de 1797, avait prescrit, dès qu'il en était devenu le maître (13 mars 1806), d'établir « sur le chemin d'Udine à Caporetto une place forte », dont il laissait d'abord à Marmont le soin de déterminer l'emplacement. Le vice-roi chargé ensuite de cette mission, rapporta d'une tournée de reconnaissance sur le cours de l'Isonzo, l'impression que la place en question aurait « une étendue immense » et qu'elle coûterait fort cher en raison de la largeur du passage qu'elle était destinée à obstruer (26 mai 1806). Le projet fut donc abandonné pour l'instant et ne devait pas être repris : il put du moins montrer, par un nouvel exemple, l'infaillible sûreté du coup d'œil de Napoléon.

Ce dernier ne montrait pas une moindre prescience de l'avenir, lorsqu'il songeait à établir, dès le temps de paix, en arrière des forteresses de la frontière, une ligne de défense naturelle ou une armée de campagne, malheureuse au début, pourrait arrêter l'ennemi et reprendre l'offensive. Son choix s'était porté sur cette ligne de la Piave où devait, un siècle plus tard, venir se

briser l'élan de l'envahisseur. Il semblait la trouver d'abord préférable à celle de l'Adige, plus redoutable pourtant comme obstacle naturel, par le double avantage de couvrir Venise et de réaliser l'économie d'une garnison à jeter dans cette place ; il recommandait même de lui donner toute sa valeur en construisant sur la rive gauche trois ou quatre têtes de ponts d'où pourrait déboucher une contre-offensive, et dont l'absence devait coûter de si cruels sacrifices aux Italiens de 1918. Comme celui de Caporetto, ce projet fut abandonné, sur les observations du prince Eugène qui trouvait la Piave trop facile à franchir à gué et trop éloignée de Mantoue. Le boulevard de la défense en Vénétie, après Osoppo et Palmanova, fut placé à Venise, que sa situation insulaire désignait naturellement pour ce rôle. Il suffit, pour lui permettre de le jouer, de renforcer les ouvrages de Malghera, qui faisaient face à la ville sur la terre ferme.

La « seconde position », couvrant tout le territoire compris entre l'Adige et l'Adda, c'est-à-dire la Lombardie orientale, était flanquée au Nord par une petite place isolée, celle de Rocca d'Anfo, qui barrait la vallée de la Chiese, débouchant du Tyrol sur la plaine de Brescia. Chasseloup, séduit sans doute par cette situation, avait eu un instant la tentation d'y exercer à grands frais ses talents d'ingénieur. Napoléon sut refréner à temps ses velléités et concentrer tous ses efforts sur les places du quadrilatère, dont il avait éprouvé la force en 1796 et qui représentaient, à ses yeux, la clef de la défense de l'Italie tout entière.

De ces quatre places, Legnago et Vérone jalonnaient en avant la ligne de l'Adige : la première n'était qu'une bicoque servant d'avant-poste, et la seconde, plus importante par sa situation au débouché du Tyrol, empruntait surtout sa valeur à la proximité des positions naturelles de Rivoli et de Monte Baldo, qui dominaient la vallée de l'Adige. Aussi Napoléon ne fit apporter à Legnago et au château de Vérone que des perfectionnements de détail et ne s'arrêta point à l'idée qu'il avait eue un moment de les relier par une troisième place à construire près d'Albaredo ou d'Arcole. Il concentra l'effort et les dépenses de ses ingénieurs sur Peschiera et Mantoue, situées sur le cours du Mincio, l'une

à l'embouchure du fleuve dans le lac de Garde, l'autre un peu après l'angle qu'il formait en changeant de direction vers l'Est. Peschiera n'était jusqu'alors formée que d'une double tête de pont. Pour permettre à la place de servir de point d'appui à une armée établie sur le cours du Mincio, l'enceinte en fut agrandie et le système de fortifications étendu aux hauteurs qui la dominaient. La place de Mantoue, naturellement beaucoup plus forte, opposait aux entreprises d'un assiégeant, d'où qu'il vint, un obstacle lacustre dont Napoléon lui-même avait éprouvé la valeur pendant la campagne de 1796. Il s'efforça de l'augmenter encore par des travaux poursuivis sans interruption jusqu'à la chute du régime. Ils eurent pour double objet de maintenir par une digue le niveau des lagunes qui entouraient la ville et en faisaient comme une île, puis d'élever à l'extrémité des ponts qui les traversaient des ouvrages extérieurs assez puissants pour favoriser les sorties de la garnison. Les plans conçus à cet effet étaient d'ailleurs si vastes qu'il n'étaient qu'à moitié exécutés en 1814.

Ainsi renforcées et appuyées l'une sur l'autre, les places du quadrilatère devaient, au jugement de Napoléon, constituer une infranchissable barrière dont l'existence permettrait à un général habile, soit de repousser indéfiniment et avec des forces inférieures une attaque de front, soit de manœuvrer de manière à prendre l'assaillant à revers; barrière qu'empêcherait de tourner au nord les montagnes du Tyrol et que prolongerait au Sud le cours inférieur de l'Adige, facile à unir à celui du Pô et même à celui de la Brenta en un inextricable réseau aquatique. Un envahisseur engagé dans l'angle droit que formaient, du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est, ces deux lignes d'obstacles naturels ou artificiels devait donc avoir beaucoup de peine à les forcer.

S'il y parvenait, il restait alors pour lui résister les places de la troisième position. C'était, bien en arrière à l'Ouest et en dehors des frontières du royaume, la place d'Alexandrie, dans laquelle Napoléon voyait le boulevard suprême de sa domina-

tion en Italie, et dont l'importance était telle à ses yeux que sa pensée s'y reportait dans toutes les grandes circonstances de son règne, par exemple à la veille du traité de Tilsitt (4 juiliet 1807) ou du traité de Schoenbrunn (14 octobre 1809). En avant d'Alexandrie, la petite place de Pizzighettone, en territoire italien, avait reçu les réparations nécessaires pour servir de dépôt et de magasin. Le rôle que jouait Alexandrie à l'Est appartenait au Sud à la place d'Ancône, dont la valeur défensive fut doublée par la construction d'une nouvelle enceinte et d'un ouvrage détaché sur le mont Gardeto. Une garnison énergique pouvait, comme on l'avait vu en 1799, y prolonger longtemps sa résistance.

Au moment de la chute de Napoléon, ce système de défense était sans doute bien éloigné encore du degré que lui assignait son imagination ; mais tel qu'il était ébauché, l'occasion se présenta d'en éprouver l'efficacité. Lors de la brève invasion de 1809, les places d'Osoppo, Palmanova et Venise furent investies sans être forcées ; en 1813, elles subirent sans se rendre un blocus de six mois et ne capitulèrent qu'à l'armistice, après avoir retenu sous leurs murs des corps de siège qui affaiblissaient d'autant l'armée d'opération ennemie. Plus important encore devait être le rôle que jouèrent dans ces deux campagnes les places du quadrilatère. Ce fut sous leur protection qu'en 1809, le vice-roi put arrêter sa retraite, réorganiser ses forces et attendre l'occasion d'une contre-offensive. Ce furent les points d'appui et les possibilités de manœuvre qu'il y trouva qui lui permirent en 1813, avec 25.000 hommes seulement de maintenir ses positions contre une armée d'invasion autrichienne. Lorsque Napoléon tomba, le seul de ses établissements européens qui eût quelque chance de lui survivre était ce royaume d'Italie dont les murailles de Mantoue couvraient jusqu'au bout la capitale. L'événement confirmait une fois encore la justesse de ses vues, quand il déclarait que toute sa force en Italie était dans les fortifications.

VIII.

En même temps qu'une armée, Napoléon a voulu donner à son royaume d'Italie une flotte pour lui conquérir la maîtrise de l'Adriatique sur les Anglais. Commencée seulement après l'annexion de la Vénétie et son propre voyage à Venise, cette partie de son œuvre a été marquée par la même vigueur de création et elle aurait abouti sous la chute de sa domination à la même ampleur de résultats. Elle consista à donner à la marine naissante du royaume les éléments constitutifs de son existence : du personnel, des vaisseaux et des ports.

L'administration de la Marine, formant une division du Ministère de la guerre, dirigée par un Français. C'était également un Français, Maillot, résidant à Venise, qui exerçait, avec le titre de commissaire général, les fonctions d'une véritable ministre. Le personnel comprenait un corps d'officiers de vaisseaux (dont 3 capitaines de vaisseau et 5 de frégate), une direction d'artillerie, une importante direction de constructions navales avec un corps complet d'ingénieurs, des corps d'administration, de santé et de justice maritime, et enfin des « syndics » chargés du recrutement. Dans le cadre des troupes proprement dites, figuraient, en dehors des équipages de la flotte, un détachement de la Garde Royale organisé à l'instar des marins de la Garde Impériale française, un bataillon de canonniers et trois compagnies d'ouvriers. Le tout montait, à la veille de la campagne de Russie, à un total d'environ 8.000 hommes, dont il fallait défalquer beaucoup de non-combattants, mais où 1.500 matelots représentaient la force vive de l'armée de mer.

Deux grands établissements d'instruction durent pourvoir au recrutement des officiers et des équipages. Pour former les uns, un collège de marine fut institué le 21 août 1810, sur le modèle de l'Ecole navale française. Pour augmenter le nombre et la qualité des autres, Napoléon recourut à une mesure qu'il avait vu appliquer en Hollande, mais que les objections des vieux amiraux l'avaient empêché d'introduire en France. Il avait d'abord créé un bataillon de flottille qui était en réalité une école

de mousses, mais auquel manquaient les volontaires ; en 1812 (mai), il eut l'idée pour obéir aux idées, ou plutôt aux préjugés de ses vieux amiraux d'en remplir les cadres en y incorporant d'office les orphelins et les enfants trouvés âgés de 13 à 16 ans, et élevés jusqu'alors par la charité publique : innovation qui causa dans le premier moment une véritable panique, et qui fut adoptée trop tard pour avoir le temps de porter ses fruits.

Le développement du matériel était allé de pair avec celui du personnel. En 1806 l'empereur avait voulu profiter des ressources trouvées à Venise pour en faire, non seulement pour l'Italie, mais pour la France, un grand atelier de constructions maritimes répondant sur la Méditerranée à ce qu'était Anvers sur la mer du Nord. Après 1809, au moment où de grandioses projets de lointaines expéditions navales traversent son esprit, cette pensée revient au premier plan de ses préoccupations et, selon son habitude, se traduit aussitôt par des faits. Il se fait envoyer, à partir de 1810 (octobre), un état bimensuel de l'avancement de ses constructions, analogue à celui qui lui fait connaître les variations d'effectifs de son armée: l'année suivante, comme le gouverneur de Venise, Menou, s'est discrédité par son manque de tenue, il lui donne comme successeur, pour marquer l'importance qu'il attache à son poste, un vétéran de la marine française, l'Amiral Villaret-Joyeuse, destiné d'ailleurs à y mourir après quelques mois, et dont l'imagination populaire associe le nom au souvenir du « Vengeur » (août 1811). Ayant obtenu enfin, par une aggravation des tarifs douaniers sur les denrées coloniales, un supplément de recettes (5 à 6 millions pour 1810 et 1811), il l'affecte spécialement, en plus des crédits ordinaires, au service de la marine.

Grâce à cette vigilance et à ces moyens financiers, les constructions navales italiennes, dépassées d'abord par les françaises, reçoivent une impulsion qui donne enfin à la flotte un commencement d'existence matérielle. Au début, elle ne comprenait comme bâtiments neufs que des unités d'un léger tonnage — canonnières, chaloupes, goélettes ou bricks, — les moins coûteuses et les plus faciles à construire. Une étape de plus avait

été franchie dans son développement par le lancement d'une frégate (1808). Il lui reste, pour faire figure sur les champs de bataille maritimes, à posséder des vaisseaux de ligne — appelés aussi à trois ponts, ou de 74, — qui sont les Dreadnoughts de l'époque. Trois avaient été mis en chantier, dont Napoléon ne cessait de presser l'achèvement ; le premier terminé, le « *Rigeneratore* », fut solennellement lancé le 6 juillet 1811, bientôt suivi par une frégate de 44, la « *Piave* » ; deux autres (*Styx* et *Royal Italien*) sont prêts en 1812 à sortir des chantiers, tandis qu'un quatrième (*Lombardo*) y est commencé, ainsi qu'une autre frégate (*La Guerrière*). A la fin de 1812, Napoléon a donc accompli le programme qu'il s'est tracé deux années auparavant (19 juillet 1810) d'avoir, en état de naviguer, cinq navires de guerre italiens, sans compter ni les bricks, ni les vaisseaux de ligne française : le « *Rivoli* », lancé en septembre 1810, en présence du vice-roi, le « *Castiglione* », lancé le 2 août 1812, et sept autres mis en chantier. Il s'aventurait donc moins qu'il ne paraît au premier abord, quand un éclair d'imagination prophétique (26 juin 1811), lui faisait évaluer à neuf ou dix le nombre des vaisseaux que l'Italie mettrait prochainement à sa disposition. C'était déjà un beau résultat que d'avoir fait flotter le tricolore italien sur une mer où dominait depuis dix ans le pavillon anglais, et sur des navires que leurs dimensions semblaient destiner à devenir à la fois le privilège et le symbole des grandes puissances maritimes.

La valeur combative d'une flotte se mesure non seulement à celle de son tonnage et de ses équipages, mais encore à celle de ses points d'appui. Napoléon avait d'abord projeté de faire d'Ancône et de Venise ses deux principales bases navales dans l'Adriatique. Le port d'Ancône, obstrué par les vases, fut dragué avec assez de promptitude pour être prêt à contenir 4 vaisseaux de ligne, puis 9 (et 6 frégates) protégés contre les vents par une digue dont le prolongement, poussé avec célérité fut achevé au début de 1812. La même année, Napoléon, alors en voyage en Hollande, ordonnait de Rotterdam (26 octobre 1811), de faire « de beaux projets » pour Malghera et Brondolo, les deux clefs

de Venise, et d'y ajouter de fortes batteries à Malamocco. Avec ses multiples ouvrages, ses 98 batteries de terre, ses batteries flottantes, ses petits navires armés pour la défense de ses passes, Venise représentait une forteresse maritime redoutable, bien qu'encore inachevée. Elle était réunie à Ancône par une chaîne de 31 batteries de côtes que desservait un bataillon de canonniers, spécialement fourni à cet effet (21 juillet 1810). A Venise et à Ancône s'ajoutait enfin Pola, dont le coup d'œil stratégique de Napoléon avait aperçu la valeur et prévu l'avenir maritime. Appuyée sur le triangle formé par ces trois places, une flotte lui paraissait de taille à conquérir cette maîtrise de l'Adriatique, qui lui semblait d' « un avantage si immense » qu'elle justifiait à ses yeux tous les sacrifices, et dont la pensée l'obsédait encore à la veille de la campagne de Russie (29 décembre 1811).

Au moment où l'excès de ses entreprises allait brusquement interrompre le développement de ses desseins européens, Napoléon avait donc fait accomplir à la marine de son royaume d'Italie des progrès si rapides qu'en deux ou trois ans peut-être la force combative aurait pu en égaler celle de l'armée de terre. Il aurait ainsi mis la dernière main à une œuvre militaire, dont l'incalculable portée semble, pour une fois au moins, avoir dépassé ses prévisions et échappa en tous cas au regard de ses contemporains. En demandant à l'Italie des hommes et des vaisseaux, il se préoccupait surtout de grossir, par le secours de contingents auxiliaires, ses armées contre l'Europe et ses flottes contre l'Angleterre ; il donnait en même temps, à la nationalité dont il avait ressuscité le nom et établi la forme, l'instrument de sa future indépendance. Avant lui, la réputation d'incapacité guerrière des Italiens était si bien établie, même parmi eux, qu'ils avaient peine à se croire transformés en nation militaire; leur habitude séculaire de la domination étrangère les empêchait d'apercevoir la nécessité de le devenir. Il fallait un observateur étranger et désintéressé pour apprécier à sa valeur l'expérience dont ils étaient à la fois les sujets et les bénéficiaires. L'un de ceux-là, et des plus pénétrants, l'économiste genevois, Lullin de Chateauroux, écrivait en 1811 : « La formation de l'armée ita-

lienne et les chances qu'elle a courues sont le plus grand événement qui ait agité l'Italie depuis deux siècles. La conséquence nécessaire sera de recommencer pour elle une nouvelle phase, dont l'histoire ne sera écrite que dans les siècles prochains. » Un avenir plus prochain que ne le supposait l'auteur devait confirmer cette prédiction. C'est avec raison que la légende a salué dans les soldats italiens réunis un instant sous les aigles de Napoléon les précurseurs et les ancêtres de ceux qui donnèrent plus tard à l'Italie, en 1859 son indépendance, en 1870 sa capitale et en 1918 ses frontières naturelles.

Albert PINGAUD.

LE POÈTE DESTOUCHES DIPLOMATE

SA MISSION A LONDRES (1717-1723)

Dès le début du XVIIIe siècle, l'entrée dans la diplomatie, considérée jusqu'alors comme un privilège de la noblesse, est convoitée par les hommes de lettres. L'exemple vient de l'Angleterre, où des écrivains se lancent dans la vie politique et diplomatique. En France, on s'y hasarde également. Chavigny, Basnage et Destouches forment l'avant-garde des hommes de lettres diplomates, parmi lesquels Destouches seul a eu l'avantage de se créer un nom dans la littérature. Celui, bien oublié d'ailleurs, qu'il a laissé comme secrétaire de l'ambassade à Londres, n'ajoute rien à sa réputation, comme on va s'en convaincre ; son rôle, quoique souvent important, ne saurait lui mériter l'estime des honnêtes gens. Il fut le serviteur habile d'un maître déconsidéré, sans jamais prendre souci des véritables intérêts de sa patrie. La carrière diplomatique n'a été pour lui qu'un gagne-pain qu'il a exploité sans grand profit et au détriment de sa dignité.

Le pays de Rabelais et de Descartes, le jardin de la France, a vu naître, à Tours, le 7 avril 1680, Philippe Néricault (1). L'ancienne famille noble de ce nom était originaire de Richelieu, en Poitou, mais, peu favorisée par la fortune, était tombée dans l'obscurité. Le père de Philippe, François Néricault, exer-

(1) Lettre du 8 avril 1720 Destouches à Dubois. Aff. étr. Angleterre, tome 331 : « Ce fut hier le jour de ma naissance, etc. ». Le nom de Destouches ou Des Touches figure dès 1701 dans une lettre; il s'en servait comme comédien et le garda comme soldat, diplomate et écrivain.

çait les fonctions de maître écrivain et celles d'organiste de l'église Saint-Etienne ; il épousa en secondes noces Gabrielle Binet, qui comptait parmi ses aïeux un écrivain, auteur d'une *Médée,* au XVIe siècle. Ils eurent de nombreux enfants, dont Philippe était le garçon le plus jeune, le Benjamin, comme le père l'appelait dans ses lettres.

La vie de famille de Néricault reste ignorée. L'emploi modeste du père fait supposer que le ménage ne vivait pas dans l'aisance. Philippe fit ses premières études à Tours, au collège des Jésuites, puis les continua comme externe à Paris, au collège des Quatre-Nations. Le premier jet de son talent poétique fut une tragédie (*Les Macchabées*), dont la perte lui a causé plus tard beaucoup de regret (1).

Ses années d'études ne nous sont pas mieux connues. La misère l'a probablement contraint de quitter, à 17 ans, le collège et de s'engager, a-t-on dit, dans une troupe de comédiens de province où il aurait mené pendant quelque temps une vie pleine de déboires. Son fils a contesté l'exactitude des détails fournis par d'Alembert sur cette période d'une jeunesse besogneuse et agitée. Jusqu'où furent poussés les désordres ? Il suffit de savoir que ces années de misère se prolongèrent et sont la seule excuse à la bassesse d'un trop grand nombre de ses démarches. Bientôt repentant, il reconnut ses erreurs et chercha le moyen le plus honnête de se réhabiliter. On est porté à croire qu'il s'enrôla en 1698, et entra peu après au service du marquis de Puyzieulx, ambassadeur de France auprès des Treize-Cantons. Dès ce moment, tout changea ; il vint en aide à son vieux père et à ses sœurs.

Comme ce nouveau chef et son entourage eurent une influence décisive sur son orientation et son avenir, il n'est pas inutile d'indiquer dans quel milieu sa vocation se précisa.

Roger Brûlart, marquis de Sillery et de Puyzsieulx (1640-1719), issu d'une très ancienne famille, ayant servi le roi pendant

(1) Lettre rectificative de Destouches fils, citée dans sa lettre au rédacteur du *Mercure,* 5 avril 1779.

quarante ans dans l'armée, est envoyé à Soleure comme ambassadeur (1). Le vieux soldat se rend compte de son peu d'expérience dans la conduite des affaires et s'en excuse auprès du roi. Les négociations sont alors nombreuses et épineuses ; il faut renouveler le traité de 1663 entre la France et la Suisse, aider le prince de Conti dans ses prétentions sur la principauté de Neufchâtel, obtenir le consentement des Treize-Cantons à la reconnaissance du petit-fils de Louis XIV, le duc d'Anjou, comme roi d'Espagne, et décider la Suisse à garder la neutralité pendant la guerre de Succession. Il a « la sagesse, le flegme dans les affaires politiques et la hardiesse et l'activité dans les actions militaires » (2) ; c'est un homme de bonté, de droiture et de probité.

Dès le premier moment, il a su gagner la sympathie des Suisses. Il mène une vie large à Soleure, et, en homme de qualité, il a l'ambition de représenter son roi avec dignité. Le train de maison, les pages, les secrétaires, les domestiques et laquais, les réceptions et les voyages officiels lui occasionnent de grosses dépenses. Quand il se retire, en 1708, dans ses terres de Sillery, après cinquante-trois ans de service, il est plus pauvre qu'au début de sa carrière. Il a sacrifié au roi sa santé, sa famille et sa fortune. La marquise de Tibergeau, sa sœur, assumant la charge des affaires domestiques dans la maison de son frère, resta près de lui pendant tout le cours de son ambassade. Elle avait une rare culture littéraire, faisait des vers fort appréciés par le comte Hamilton et La Rochefoucauld. La Fontaine lui dédiait, en 1674, son idylle de Tircis et Amarante (3). Corneille, Racine, Molière étaient ses auteurs favoris. La lecture, la diction, les représentations théâtrales fournissaient matière à des conversations spirituelles.

C'est dans cette maison que le futur Destouches apprit « à

---

(1) Son grand-père avait été également ambassadeur de France en Suisse, en 1593. Cf. *Les Suisses et le marquis de Puyzieulx*, par Jean de Boislisle, 1907, 1 vol. in-8°, publié par les soins de la Société d'Histoire Diplomatique.

(2) V. Epitre du Curieux Impertinent.

(3) V. H. David, *Revue du XVIIIe siècle*, 1917, p. 140.

bien penser et à bien écrire ». Hors de sa patrie, dans une petite ville suisse, le destin le place dans le milieu le plus propice à l'éclosion et au développement de son goût pour les lettres. Ce qui l'attire, c'est la poésie religieuse qui se propageait à cette époque, un peu partout, à l'exemple des salons dévots de Paris. Celui de la marquise de Tibergeau s'en inspirait aussi ; le jeune attaché y donna lecture de quelques poésies composées dans le goût nouveau. Encouragé par ces premiers essais, il envoya un petit choix de poésies à Boileau et demanda l'avis du grand et redouté critique. Boileau le complimenta et releva surtout la facilité avec laquelle il s'exprimait en vers et la sincérité convaincante de ses sentiments religieux. Il invita le poète provincial à persister dans la bonne voie qu'il avait choisie (1). De ces poésies, rien ne nous est connu.

Un si précieux encouragement décida le poète à faire désormais une large part aux lettres dans ses occupations. Cette étude lui fut facilitée par Mme de Tibergeau qui lisait avec lui les œuvres des grands hommes et en discutait les beautés. Comme il lisait, un jour, devant elle, l'aventure de Lotario et de Camille, dans les nouvelles de Don Quichotte, elle lui dit : « Ce serait là un excellent sujet de comédie, et j'ai toujours souhaité vivement qu'on entreprît de le mettre au théâtre (2). » Lui, de faire immédiatement un plan pour lequel il demanda l'avis de la société. On le discuta, on le corrigea; on eut soin de retrancher tout ce qu'il y avait de licencieux. Au bout de cinq à six mois, *Le Curieux impertinent* était prêt à voir le feu de la rampe. Les acteurs se recrutèrent facilement dans la maison du marquis. L'auteur se chargea du rôle principal. Désormais, on joua trois fois par semaine, en hiver, et Destouches, pris par le goût du théâtre, ne put jamais s'en départir, quelque discordant qu'il lui parût avec les affaires importantes (3).

(1) D'Alembert. *Eloge de Destouches*, p. 347-348; la lettre est adressée à M. Destouches, secrétaire de Mgr l'Ambassadeur en Suisse, le 26 déc. 1707. (Boileau, Œuvres, tome III, p. 124.)

(2) Œuvres de Destouches, éd. Gibert, 1742, tome IV, p. 15.

(3) Œuvres de Destouches, éd. Gibert, 1742, p. 15.

Entré chez le marquis de Puyzieulx, tout jeune, lorsqu'il était presque incapable de lui rendre service, il devait être, au début, simple copiste; mais, au cours des années, il a certainement occupé des fonctions plus importantes. De son propre aveu, le marquis l'a formé aux affaires (1). La correspondance diplomatique, toutefois, ne nous renseigne pas sur le rôle de Destouches à Soleure. Son nom ne figure pas parmi ceux des secrétaires de l'ambassade, Coursen, Roiffé, Saint-Colombe, Baron, La Chapelle. En 1703 Roiffé était le secrétaire principal qui s'occupait même des affaires particulières du marquis, et les conduisait fort mal ; il fut congédié. Peut-être qu'à cette époque les affaires domestiques furent confiées à Destouches.

En 1705, la santé du marquis devenant de plus en plus mauvaise, il partit pour la France, et l'intérim fut fait par le secrétaire La Chapelle. Destouches n'était donc que le secrétaire particulier dont Puyzieulx avait certainement besoin, vu la magnificence de la vie qu'il menait à Soleure.

Le 23 juin 1708, l'ambassadeur est enfin relevé de son poste et peut rentrer dans ses terres, invalide et déçu dans son ambition de se voir un jour maréchal de France. Il ne lui reste qu'une fille, mariée, et Destouches, son fidèle serviteur qui l'accompagne à Sillery, en France, où, en 1710, il est encore à son service (2).

C'est la protection du marquis qui lui facilita son entrée à la Comédie. En 1710, *le Curieux* parut enfin sur la scène, à Paris et eut un franc succès.

Habitant Paris, il fréquente chez les artistes du Théâtre Français.

---

(1) Epître dédicatoire du *Curieux impertinent :* Vous avez eu la générosité de me prendre auprès de vous, il y a plus de dix ans... » Lettre du 3 avril 1719. Aff. étr. Angleterre, tome 323 : « ... Dès ma plus tendre jeunesse j'avais été attaché à M. le marquis de Puyzieulx qui me faisait l'honneur de m'aimer particulièrement... » Lettre du 16 déc. 1749. « J'ai commencé à servir l'Etat dès l'âge de 19 ans. » Voir aussi Epître dédicatoire de la *Force du Naturel* et les *Œuvres* de Destouches, éd. Gibert, 1742, *Lettre sur les spectacles à M. C. de C...*

(2) Archives Nationales, Y 167 58.

L'Ingrat (1712) et *l'Irrésolu* (1713) furent également joués à la Comédie-Française et fort bien accueillis.

Dès 1714, nous le trouvons à Sceaux, à la cour de la duchesse du Maine où il fait représenter *Le Mariage de Ragonde et de Colin* (1) et *La Feste de la Nymphe de Lutèce* (2). Comblé d'éloges, il abandonne pourtant le château de Sceaux avec une étonnante soudaineté. Un jour, après un couplet dans lequel il se plaint de l'indifférence de la duchesse, il quitte à l'anglaise la petite cour. Le valet de chambre qui allait le chercher pour le dîner, trouve un couplet que Destouches a laissé en guise de congé et le présente à la duchesse indignée. Ne disait-il pas dans ce quatrain qu'il ne tenait plus au monde que pour en médire à son gré ? Déjà perçait le genre d'esprit qui le guidera dans son *Médisant*.

Le 20 juillet 1715, on a joué *La Fausse veuve ou Le Galant sans jalousie*. Destouches récuse la paternité de cette pièce, mais on a contre son dire le témoignage du Mercure galant, du registre de la Comédie-Française, des Frères Parfaict et du Dictionnaire des Théâtres de Paris.

Sous la régence, les spectacles de la Foire sont à la mode. En 1716, le régent augmente le nombre des théâtres. Le goût se gâte. Destouches, qui doit vivre de son travail, semble abandonner sa manière de concevoir la comédie et s'adapte aux mœurs légères du temps. C'est ce qu'on peut constater dans *Le Triple mariage* (1716). Il ne s'arrêta pas à mi-chemin. D'après une lettre adressée à Fuzelier, il donnait des pièces au théâtre de la foire de Saint-Laurent (3), sans les signer et seulement pour se tirer de son manque d'argent.

C'est à l'époque où ce genre de besogne l'aidait à vivre que l'offre lui fut faite de suivre l'abbé Dubois dans sa mission à Londres.

Sur l'intervention de Puyzieulx toujours attentif au sort de

(1) Le 2 décembre 1714.

(2) Le 22 février 1715.

(3) *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1907, p. 641.

Destouches, le voilà secrétaire particulier de Dubois. Destouches n'avait nullement brigué cet emploi qui l'arrachait à la solitude. Son existence cependant lui parut désormais assurée. Les principes formant la base du service diplomatique lui étaient bien connus depuis son entrée chez M. de Puyzieulx ; mais quelle différence entre les affaires traitées dans la petite ville de Soleure avec des gens ennemis de toute nouveauté, pleins de vieux préjugés et d'appréhensions contre les Allemands de la Maison d'Autriche, et celles de Londres ! Ici l'envergure des diplomates correspondait à l'importance de leur rôle. Au vieux soldat, à l'homme de bien qu'était le marquis de Puyzieulx, un abbé est opposé, parti de bas, mais rompu à toutes les intrigues de cour, fin, rusé, plein de ressources et d'initiative, dévoré d'une ambition sans bornes, doué d'une connaissance admirable des hommes et des affaires, et devenu le maître de la politique extérieure de la France. En outre, Londres était la ville où toutes les négociations importantes des Etats d'Europe se traitaient. Comme un rapprochement entre la France et la Grande-Bretagne était imminent, le séjour de Dubois à Londres s'imposait.

Malgré les traités d'Utrecht et de Rastadt, la situation de la France était bien troublée pendant la régence. Le désordre dans les finances du pays s'accentuait de plus en plus. La santé chancelante du jeune roi tenait en éveil l'ambition du duc d'Orléans et de Philippe d'Espagne, ce qui jetait de la discorde à la cour. Le régent ne songeait qu'à accaparer le pouvoir absolu, même au prix d'une alliance avec la Grande-Bretagne, qui devait entraîner la France à une guerre ruineuse en la mettant aux prises avec son alliée naturelle, l'Espagne des Bourbons, lui faire perdre l'amitié de la Suède et la détourner d'un rapprochement avec Pierre Ier. A l'éventualité d'une accession du régent au trône, étaient sacrifiés tous les intérêts de la France. Georges Ier, par contre, s'assurait l'avantage immédiat de l'expulsion de Jacques III et, pour l'avenir, la renonciation du régent à la réunion de l'Espagne à la France et la reconnaissance des droits de l'empereur sur l'Italie, ce qui servait également l'intérêt de Georges Ier, électeur de Hanovre.

La politique générale s'esquissait sous ces traits quand Dubois entra en scène. Muni de connaissances solides sur l'état de la Grande-Bretagne, il put prendre ses dispositions pour diriger la politique du régent vers celle du gouvernement anglais. A force d'insistance et de souplesse, il persuada son maître que la diplomatie officielle était incapable de faire la volte-face qu'exigeait la nouvelle orientation de sa politique générale. D'où, de toute nécessité, une organisation secrète à créer, au service des intérêts personnels du régent. A l'instigation de Dubois, Philippe d'Orléans s'engagea ainsi dans la voie tortueuse qui devait amener l'alliance avec l'Angleterre et lui laissait espérer l'héritage éventuel de la couronne.

Bien qu'il ne fût pas de la carrière, ses succès et ses intrigues poussèrent vite Dubois au plus haut degré de la hiérarchie diplomatique et ecclésiastique. En 1717, il est nommé au Conseil des affaires étrangères, et en 1718, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Il se trouve donc le chef de la politique étrangère. A partir de ce moment il mène les négociations diplomatiques officielles et secrètes avec le roi de la Grande-Bretagne qui lui est particulièrement favorable, avec l'empereur-roi d'Autriche-Hongrie et avec les monarques de toute l'Europe. Il devient bientôt archevêque en 1721, cardinal en 1722, premier ministre et académicien. Ses désirs les plus ambitieux sont comblés. Mais sa diplomatie secrète à côté de l'officielle a frayé le chemin à des ambitions personnelles au détriment des intérêts de la nation. Sans doute, il eut le mérite d'avoir inauguré les conférences dans les négociations diplomatiques. Mais pourquoi ses efforts et ses talents ont-ils été uniquement au service des intérêts du régent et des siens propres ?

Retraçons maintenant la vie de Destouches pendant cette période où son séjour à Londres ouvrit un large champ d'observation à l'écrivain dramatique.

Parti en juin 1717 comme secrétaire de l'abbé, il prit l'intérim de l'ambassade à partir du mois de juillet 1718 jusqu'à l'année 1719, année dans laquelle le comte de Senectere fut nommé ambassadeur et Destouches chargé d'affaires. Comme les Anglais se

méfient des diplomates officiels, c'est lui qui demeure en relations continuelles avec les ministres et les chefs de mission.

A cette époque, les affaires de la France traversaient une crise aiguë. La paix générale était compromise. La guerre dans la Méditerranée et dans la Baltique était à la veille d'éclater. L'empereur, soutenu par l'Angleterre, qui se portait garante des revendications de la Maison d'Autriche en Italie, réclamait les territoires que le traité d'Utrecht lui concédait. Dans le Nord, l'Angleterre était menacée par la Suède et la Russie d'une guerre à laquelle la France pouvait être mêlée. Quand Dubois risquait, par sa politique anglophile, de mettre son pays aux prises avec l'Espagne, la Suède, la Russie, tout son système était menacé par là d'un effondrement.

A l'intérieur de la France, l'autorité du régent déclinait également. Le courant antiautrichien et la crise financière ne perdaient rien de leur acuité. Toutes les affaires se tournant contre l'abbé, celui-ci travaille à ce que la trêve momentanée entre les puissances se prolonge. C'est alors qu'il part comme envoyé extraordinaire avec Chavigny et Destouches pour Londres (1), afin de prendre les mesures qui sauveraient la paix générale. Tout porte à croire qu'il a pleinement réussi à se mettre d'accord avec les ministres anglais pour assurer au régent la succession au trône. La façon dont il s'y est pris a impressionné la cour d'Angleterre et a contribué largement à lui attirer les sympathies des personnages dirigeants. Tout semblait aller pour le mieux quand une volte-face inattendue se produisit dans les vues du régent. Pendant l'absence de l'abbé, les adversaires des Anglais et de l'empereur prirent le dessus et amenèrent Philippe d'Orléans à se détacher de ses alliés et à accepter l'alliance avec l'Espagne, Parme et la Sicile.

Ce plan avait l'avantage de lui rattacher la vieille cour, de remettre la diplomatie officielle à son rôle et d'être approuvé par la nation. A peine Dubois a-t-il vent de cette intrigue, très

(1) Le 20 septembre 1717.

inquiétante pour ses visées, qu'il accourt à Paris (1), laissant Destouches à Londres. Sur ces entrefaites, le roi d'Espagne tombe malade et fait son testament. Il fallait donc compter sur l'exode des Italiens de Madrid, et le crédit des Farnèse s'évanouissant en Espagne, il n'y avait aucun avantage à négocier avec eux. Le régent se détourne d'eux et revient aux Anglais par la force des événements. L'abbé, avec un beau geste, affirme aux Anglais que le régent tient plus que jamais à l'alliance projetée.

C'est alors que nous est révélé le rôle de Destouches près de l'abbé. En sa qualité de secrétaire particulier de Dubois, il écrit des lettres sous sa dictée et, pendant l'absence de son maître, il le tient au courant de tout ce qui se passe à Londres. C'est ainsi qu'il lui signale la harangue que le roi d'Angleterre a prononcée à la Chambre des Communes. Cette dépêche — la première en date signée par Destouches — est du 5 décembre 1717. Outre l'obligation d'informer l'abbé, nous voyons Destouches faire des visites à des agents diplomatiques, comme Schaub, et remettre des lettres de Dubois aux ministres anglais (2). Il est à coup sûr l'homme de confiance de l'abbé; tandis qu'au début de son séjour à Londres, les soins domestiques constituaient sa besogne principale : il retirait le carrosse de Dubois à l'embarquement, faisait ramoner les cheminées des appartements, etc. Pendant l'absence de l'abbé, il lui envoie des nouvelles à la main et l'entretient des affaires secrètes. Dans ses fonctions, il est secondé par Chavigny, qui ne reste cependant à Londres que jusqu'au mois de mai 1718.

Ayant remis les choses en leur place, Dubois réapparut fin décembre à Londres, où on l'informe des préparatifs de guerre que médite Alberoni contre l'empereur. Son effort consistera désormais à resserrer le cercle d'intrigues espagnoles et à faire comprendre la Maison d'Autriche dans l'Alliance. Quelque précis que soient les contours de ce plan, il y aura néanmoins des tergiversations de la part du régent ; il manifestera des velléités au

(1) Le 29 novembre 1717.
(2) Le 18 décembre 1717.

profit de l'Espagne, mais finira par se ranger, quelques instants après, au conseil de l'abbé.

L'armée et la flotte réorganisées par Alberoni occupèrent en juillet 1718 la Sicile, donnant ainsi la preuve de la ferme résolution de l'Espagne de prendre pied en Italie. L'Angleterre, qui se considérait garante de la neutralité en Italie, répondit par la signature de la Quadruple-Alliance (1) et, après avoir détruit la flotte espagnole dans la Méditerrannée (2), mit l'Italie à la merci de l'empereur. Aussi ne doute-t-elle pas que l'Espagne ne se rende bientôt de gré ou de force à ses ennemis. Grâce à l'appui du régent, la diplomatie anglaise pourra facilement mener à bout ce plan.

Dubois, fier du succès diplomatique qui lui revient de droit, aura bien mérité d'être nommé secrétaire aux Affaires étrangères. Il quittera alors Londres, non sans esprit de retour. A Paris on parlera, en effet, de lui et du duc de Noailles comme candidats à l'ambassade d'Angleterre.

Faute d'ambassadeur accrédité à cette cour, les affaires restent confiées à Destouches, qui les partage avec Chammorel, secrétaire d'ambassade et diplomate de carrière.

Dès le 19 août, les dépêches portent la signature de Destouches.

La tâche à laquelle il doit suffire est bien lourde, mais lui permet de faire apprécier sa valeur comme diplomate.

Initié à la politique secrète de l'abbé, c'est par son canal que les négociations se font avec les ministres anglais, hanovriens et avec les ambassadeurs et agents diplomatiques. Il ne négligera pas de tirer profit des bonnes grâces des amies du roi Georges qui l'admet dans sa familiarité, et s'emploiera à conserver à l'abbé les sympathies des personnages de la cour dont les bons services, à son retour à Londres, lui pourront être d'une grande utilité.

Par ses soins, Mlle Boissière, peintre miniaturiste, se faufilera

(1) Le 2 août 1718.
(2) Le 2 avril 1718.

dans la haute société anglaise et trouvera le moyen de surprendre les véritables sentiments à l'égard de Dubois et de sa politique (1). De son côté, Destouches s'en tiendra strictement aux injonctions formelles de l'abbé, il ne cessera de protester de son dévouement parfait pour l'homme à qui il doit tout son bonheur (2).

Dans son zèle pour les intérêts du régent et de l'abbé, il oublie quels sont ceux de la France. Du reste, Dubois lui fait de sévères admonestations de ne rien laisser entrevoir des dépêches et mémoires (3).

N'ayant pas de caractère officiel bien déterminé, il lui arrive d'essuyer la mauvaise grâce d'un ministre ou d'un ambassadeur. Quand on en vint à l'échange des ratifications du traité de la Quadruple-Alliance, faute de caractère et de pouvoir en forme, l'ambassadeur impérial souleva des difficultés, et l'acte ne fut signé que par le secrétaire de Pentenvidler et *Philippus Nericaltius Destouches, Majestatis suae Christianissimae legationis secretarius* (4).

Dans les négociations que Georges I[er] engageait pour bien asseoir la suprématie anglaise dans la Méditerranée aux dépens de l'Espagne, protectrice des Farnèse de Parme, et pour agrandir ses Etats hanovriens, toujours par l'appui du régent, Destouches ne jouait qu'un rôle très effacé. Il n'était que le porte-parole fidèle de Dubois, de qui tout son avenir dépendait. Il était question de le nommer résident à Genève (5), poste qui lui aurait agréé, mais, écrit-il à Chavigny, « a quoy qu'on se détermine en ma faveur, je vous diray naïvement que je ne croy pas que mon sejour soit inutile en ce païs jusqu'à la venue d'un Ambassadeur. Je ne dis point cela par envie d'y rester, car au contraire, ma santé y souffre et d'ailleurs tout païs m'est bon,

(1) Le 24 septembre 1718. Dubois à Destouches. Aff. étr. Angl., tome 313.
(2) Le 15 août 1718. Destouches à Dubois. Aff. étr. Angl., tome 321.
(3) Le 14 octobre 1718. Dubois à Destouches. Aff. étr. Angl., tome 310.
(4) Le 25 octobre 1718. Aff. étr. Angl., tome 310.
(5) Le 17 novembre 1718. Aff. étr. Angl., tome 310.

pourveu que j'y sois bien et sur un pied qui m'y fasse honneur » (1). Ce qu'il cherche tout d'abord, c'est à se créer des relations utiles pouvant l'aider dans l'accès à la diplomatie officielle.

Bien que Dubois use sans discrétion de son dévouement et de sa fidélité, l'employant souvent à des commissions du genre le moins flatteur, comme par exemple acheter un chapeau pour son maître, retirer une montre des mains d'un horloger londonien, vendre les chevaux de l'abbé, distribuer du vin de Tokaj parmi les ministres, faire tenir des propos aimables à la princesse de Galles par Mlle Boissière en les attribuant à l'abbé, etc., il en viendra tout de même à lui donner des marques de son estime. Les ministres anglais s'appliquent à faire attribuer à Destouches le caractère de résident afin de faciliter la correspondance confiée à son entremise. « C'est un fort honeste homme — écrit Craggs à Dubois — qui vous est bien affectionné, et qui me paroit bien intentionné pour la cause commune. Si vous jugez à propos que je me serve de son canal pour vous communiquer toujours mes sentimens et mes pensées, je suis prêt à le faire avec cette ouverture de cœur et cette franchise que l'estime et l'amitié que j'ai pour vous et que je Vous dois me demandent. Cependant, permettez-moi de Vous dire qu'à en juger par de certaines apparences, je ne croy pas que ce pauvre homme soit trop riche, et je croy qu'il est nécessaire, quand on veut se servir des personnes dans les Affaires de cette délicatesse et de cette confidence, de les mettre au moins hors de la nécessité. Il est difficile que les meilleures dispositions résistent à la mauvaise fortune, et pour n'avoir rien de plus à vous dire sur ce sujet, je veux seulement vous assûrer sur ma parole d'honneur que Mr. Destouches ne m'a jamais témoigné la moindre inquiétude, et je ne Vous dis que mon soupçon particulier (2). »

Faute d'ambassadeur de son choix, Dubois aura au moins la certitude d'être servi par un homme de confiance dans la per-

(1) Le 17 novembre 1718. Aff. étr. Angl., tome 310.

(2) Craggs à Dubois, lettre du 19 décembre 1718, tome 311.

sonne de Destouches. Les affaires se négociant en ce moment à Londres et à Paris étaient d'une très grande portée. L'Angleterre insistait pour la déclaration de guerre à l'Espagne par la France ; cependant l'abbé s'y dérobait, vu l'impopularité qu'aurait en France cette guerre. Stair, ambassadeur britannique à Paris, ne se laissa pas prendre aux faux-fuyants de Dubois. Dans le conflit qui s'ensuivit, Dubois, dépité par la brusquerie de Stair, demanda le rappel de celui-ci et fit entrevoir l'envoi à Londres d'un ambassadeur français du caractère le plus énergique. En attendant, il propose d'accorder un délai de trois mois à l'Espagne pour adhérer au traité, laissant ainsi une possibilité à Philippe V de s'y rallier et d'écarter la guerre. L'Angleterre consent à rappeler Stair après la déclaration de guerre, ce qui équivaut à désavouer la défiance de Stair à l'égard de Dubois; mais on insiste pour que, d'après le vœu du parlement anglais, la guerre soit déclarée le même jour en France qu'en Angleterre. Mis au pied du mur, c'est alors que Dubois imagina la découverte de la conspiration du prince Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris. Par Destouches, le 19 décembre 1718, la cour d'Angleterre apprenait avec joie la découverte de la conspiration. Cette fois, on était sûr que la guerre ne pourrait pas être retardée.

L'impression qui en résulta, Destouche l'a lui-même contée. « A la cour on ne parlait d'autre chose que de la conspiration découverte en France. Tout le monde s'assembla autour de moy pour m'en féliciter et pour m'en demander des circonstances. Enfin c'est une joye si universelle, que la nouvelle de la plus signalée victoire n'auroit pu rien produire d'approchant. Le Roy en recevoit les compliments comme si la Conspiration eust été faite contre lui-mesme et jamais on ne l'a veu si triomphant. En tout ceci je n'exagère pas d'une syllabe! (1) »

L'affaire qui fut rapportée avec tant d'éclat se réduisit en réalité à l'interception d'une lettre, envoyée à Alberoni d'après laquelle les partisans de l'Espagne projetaient de se saisir de la

(1) Le 19 décembre 1718, Destouches à Dubois; Aff. étr. Angl., tome 311.

personne du roi de France, de le mener au parlement et de l'obliger à déférer la régence au roi d'Espagne (1).

Nancré a mené de bien plus dangereuses intrigues à la cour d'Espagne sans qu'Alberoni en ait pris ombrage. Mais Dubois jugea à propos de se saisir de sa prétendue découverte pour sortir de l'impasse dans laquelle les Anglais le poussaient. Les prétextes de guerre, d'ailleurs, ne manquaient pas ; on invoquait le refus de Philippe V de s'accommoder avec l'empereur, la violation de la neutralité de l'Italie, les avanies causées aux négociants anglais et dont on n'a pu obtenir du cabinet de Madrid la moindre réparation, la levée de grosses armées, les préparatifs extraordinaires sur mer et sur terre tendant à exécuter des desseins dangereux pour renverser la paix générale, et *at last not least* l'encouragement que la cour donnait au prétendant (2). L'Angleterre a déclaré la guerre à l'Espagne (2 janvier 1719), et on s'attend que la France en fasse autant. Destouches se hasarde à suggérer à Dubois de prendre sur l'Angleterre une supériorité à quoi les circonstances se prêtent maintenant ; mais, comme saisi de remords, il ajoute aussitôt : « Pardon, Monseigneur, si pour la première fois je me hasarde à vous dire mon opinion. N'attribuez cette liberté qu'à l'occasion qui m'invite à la mettre au jour et si je dis une sottise, daignez l'excuser en faveur du zèle qui en est la source et qui me rend téméraire (3). »

Déjà dans une lettre précédente (4), après s'être accusé d'avoir volé de ses propres ailes et fait le ministre, il conclut : « J'ay résolu de ne hazarder aucune démarche qui ne soit réglée et autorisée par vous-mesme. »

La position mal établie de Destouches et les négociations de haute importance exigeant un diplomate de grande envergure à Londres, amenèrent Dubois à tenir compte du désir des ministres anglais. Il leur promit de donner un ambassadeur à l'essai

---

(1) E. Bourgeois, *La Diplomatie secrète*, tome II, p. 343.

(2) Le 28 décembre 1718; Aff. étr. Angl., tome 311.

(3) Le 28 décembre 1718. Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 313.

(4) Le 29 août 1718. Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 321.

et sans caractère et de ne l'accréditer qu'avec leur consentement. On lui adjoindra Destouches, « ce qui vous mettra à portée lorsque vous aurés quelque chose de particulier à me faire savoir, de vous servir de lui » (1).

L'union du régent et du roi Georges Ier s'impose d'autant plus que l'Espagne, poussée par Alberoni, et la moitié de la France ne se sont élevées contre le régent qu'en haine du traité et de la liaison avec le roi Georges Ier.

La guerre doit donc être menée comme si les deux Etats n'appartenaient qu'au même maître. Tout en prêchant la cause commune, Dubois veut menacer le roi d'Espagne et s'en prend furieusement à Alberoni, à la « bête féroce ».

Le 16 janvier 1719, lorsque Destouches remet le manifeste de la déclaration de guerre aux ministres anglais et à la cour, l'ambassadeur impérial se laissait aller à de vifs éloges : « Moimesme, avoue Destouches à Dubois, je louois excessivement l'ouvrage sans en avoir seulement la moindre idée. Mais il falloit bien parler sur ce ton après ce que M. de Pentenridler venoit de dire » (2). L'envoi d'un ambassadeur à Londres devient de plus en plus urgent. Le marquis d'Aligre, dont la femme est une Jacobite outrée, est laissée de côté, et dès la fin de janvier 1719, Dubois informe le gouvernement anglais du choix du régent tombant sur le marquis de Senectere, lieutenant général des armées. Le régent insiste d'autant plus qu'il apprend qu'un traité a été conclu entre l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de Pologne pour obliger le tsar à retirer ses troupes des états de la Pologne, traité dont Destouches n'avait pas découvert l'existence. Il s'en justifie en disant que le blâme ne peut tomber que sur le ministre hanovrien qui a caché le secret même à Robeton; d'ailleurs, le traité n'a aucun rapport à l'Angleterre et ne porte aucun ombrage à la France. En outre, aucune faute ne peut lui être imputée, car « bien loin de m'estre borné aux commissions qui m'ont esté données, j'ose dire que je me suis

(1) Le 16 janvier 1719. Dubois à Craggs, Aff. étr. Angl., tome 322.
(2) Le 16 janvier 1719, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 322.

attiré la confiance, et mesme la familiarité de tous ceux qui ont part aux affaires en ce païs-ci. Je ne suis presque jamais qu'avec eux. Nous avons de fréquentes et de longues conversations et vous aurez pu vous en appercevoir facilement, Monseigneur, par les détails circonstanciés dont la pluspart de mes lettres ont esté remplies jusqu'à present. Je vois trois fois la semaine tout au moins M. Slanhope, M. Craggs et Robeton. A l'égard de M. Schaub je lui rends visite tous les matins, et outre cela, nous nous voyons très souvent chez M. Slanhope et à la Cour » (1).

Le gouvernement anglais approuve le choix fait par le régent, mais craint que le nouveau ambassadeur, Senectere, se voyant imposer la présence de Destouches dont le service secret ne lui pourrait pas être caché, ne soit pris de jalousie et de défiance envers les ministres anglais et envers Dubois lui-même. Ils suggèrent á celui-ci de n'envoyer Senectere à Londres qu'après le retour du roi d'Angleterre du Hanovre où il passera l'été et d'y faire accompagner le roi par une personne de confiance. A Senectere est laissé, par le régent, le choix d'aller à Londres ou de rejoindre le roi d'Angleterre à Hanovre. Si Senectere prend ce dernier parti, Destouches, que le régent a nommé secrétaire d'ambassade, quoique cette place ait été demandée par les principaux de l'Académie et du monde politique, suivra l'ambassadeur à Hanovre, et Chammorel restera à Londres. Voilà enfin Destouches en passe d'entrer dans la diplomatie officielle ; si pour assurer ainsi sa subsistance, il en coûte à sa dignité, ce sacrifice ne paraît pas lui être pénible : « Je n'ay point d'autre fortune que celle que j'attends des grâces de Son Altesse Royale et je ne puis me soutenir avec honneur dans le poste auquel on daigne me destiner si Elle n'a la bonté de m'en fournir les moyens qu'Elle jugera convenables aussi bien que vous. Car je ne rougis point d'avouer que je suis assez malheureux pour n'y pouvoir suppléer en rien par moi-mesme ; mais je rougis de la liberté

(1) Le 31 janvier 1719, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 322.

que je suis forcé de prendre et qu'assurément je n'aurois jamais prise, si je n'avois eu en vue que mon interest particulier. »

Stair, resté à Paris, donne bien du fil à retordre à Dubois. Dans une question de cérémonial, il a ameuté les princes du sang, les Jacobiles et les gens attachés à l'Espagne, incident ridicule en apparence, mais susceptible de soulever une division entre la France et l'Angleterre. Le prince de Conti étant allé chez Stair pour lui rendre visite, celui-ci a fait en le recevant quelques pas de moins que le nombre dû à des princes de sang ; de sorte que Conti se crut obligé de se retirer. Les princes prirent fait et cause pour lui et soutinrent leurs prérogatives avec une fermeté qui nécessita une intervention du régent auprès du gouvernement anglais. Avec son esprit de souplesse, Destouches s'y employa et finit par arranger l'affaire. D'autres difficultés surgissent qui demandent toute l'attention et toute l'habileté du nouveau secrétaire. Le roi d'Angleterre a pris connaissance des négociations secrètes que le régent a entretenues en Espagne par l'aide de Nancré ; n'en résultera-t-il pas quelque défiance dans l'esprit de l'empereur, surtout quand on saura que le prétendant est reçu à Madrid et s'embarquera sous peu pour l'Ecosse ? Dubois, jamais à court d'arguments, se porte garant de la loyauté du régent et offre des matelots au roi d'Angleterre au cas où les Espagnols débarqueraient en Ecosse ! D'ailleurs, Senectere doit partir incessamment rejoindre son poste à Londres.

Les cadeaux que Dubois envoie aux ministres, aux dames de la cour et même au roi, font le reste. La guerre franco-espagnole est annoncée dès le 3 avril. Les troupes françaises — écrit Destouches — ne s'empareront pas d'un seul pouce de terre en Espagne, mais tous leurs efforts tendront à ce qu'Alberoni soit réduit à la merci du régent.

A ce propos, le roi d'Angleterre prononça au parlement une harangue de laquelle Destouches a dû retrancher quelques phrases injurieuses pour la religion catholique. D'autre part, à la cour, on a préparé au secrétaire français une réception solen-

nelle à l'occasion de la dispersion par la tempête de la flotte espagnole que le prétendant dirigeait vers l'Ecosse!

Il est bien curieux de voir Destouches au milieu de ce monde de princes, de ministres, de diplomates, recueillir les éloges d'un roi et, rentré chez lui, prendre sa plume d'inlassable quémandeur et épancher toute la douleur d'un homme désillusionné (1). « Il m'est impossible de vous dissimuler plus longtemps, que je suis aussi surpris qu'affligé que vous ayez différé jusqu'a present a regler mon état. Je prends la liberté de vous dire que lorsque vous avez eu la bonté de me mander que S. A. R. m'avoit fait la grace de me nommer pour secretaire de l'Ambassade, je me suis flaté que j'auroi ce titre dans toutes les formes c'est-à-dire que vous daigneriez me procurer des appointements de la Cour et des Lettres de Créance, ce qui caractérise un secrétaire d'Ambassade. Sans cette idée j'aurois la liberté de vous demander comme la plus agréable récompense de mon zèle et de mes services, de me rappeler aupres de vous, parce que j'ay fait vœu de vous estre eternellement et inviolablement attaché. C'estoit mon goust, c'estoit mon intérêt. Je n'ay sacrifié l'un et l'autre qu'au bien du service. Mais en les sacrifiant, j'ay osé presumer que vous daigneriez me consoler du deplaisir d'estre eloigné de Vous, Mgr., par tous les agrements que vous pourriez attacher à l'estat auquel vous jugiez à propos de me destiner. Si les exemples ne me sont pas favorables, ou si vous avez des raisons pour ne pas mettre aupres de M. de Sennectere un secretaire d'Ambassade tel que j'ai crû l'estre, ayez la bonté, Mgr, de me faire servir sous vos yeux et sous vos ordres. Vous connaissez presentement ma fidelité, mon zele, mon devouement. Vous savez si je suis capable de quelque chose ; je m'en rapporte a vostre justice et a vottre bonté, et c'est d'elles seules que j'attends ma destinée (1). »

S'étant acquitté des commissions personnelles et des négocia-

(1) Le 3 avril 1719. Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 323.

tions secrètes pendant plus de huit mois avec une assiduité parfaite et infatigable, son mécontentement et sa déception paraissaient tout à fait justifiées. Mais Destouches n'en est qu'aux premières marches de son calvaire. Il saura bientôt que le poste de secrétaire d'ambassade ne peut être rétabli sur l'ancien pied et que Dubois n'a aucun emploi à lui donner à Paris. Et lui de s'indigner : « Mais vous avez a vostre disposition les moyens de suppleer a ces inconvenians, et j'ay tant de confiance en vostre justice et en vostre bonté, que j'attends sans nulle inquietude la disposition que vous ferez de moy. Je vous obeiray aveuglément, et je tascheray de meriter les marques les plus particulieres de vostre confiance et de vostre attention. Je ne suis ni ambitieux, ni presomptueux, mais je crois pouvoir me flater qu'elles ne me seroient pas données inutilement et que vous n'auriez aucun lieu de Vous repentir, si vous daigniez m'honnorer de quelque employ qui me mist à portée de faire connoistre toute l'étendue de mon zele et de ma fidelité (1). »

Il est bien évident que la vie que Destouches devait mener à Londres, les visites aux ministres, son apparition à la cour de Hamptoncourt, le port des dépêches, représentaient de grosses dépenses, et, à la longue, il ne pouvait fatiguer ses amis en leur demandant de l'argent, sans que cela prêtât à des commentaires propres à compromettre les affaires à lui confiées.

Enfin, le 14 mai, Dubois le désigna pour aller à Hanovre et, si possible, à Pyrmont, Law devant mettre à sa disposition l'argent nécessaire au voyage. Senectere rejoindra le roi d'Angleterre à Hanovre et fera route avec Destouches qui, pendant son séjour à Paris, recevra les instructions pour les choses secrètes que les ministres anglais pourraient souhaiter faire savoir à Dubois à l'insu de Senectere.

Est-ce par intrigue ou par répugnance d'accepter un rôle équivoque auprès de Senectere que Destouches tâche d'éloigner de Londres Chammorel, sous prétexte que les ministres anglais ne

(1) Le 15 mai 1719, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 324.

le regardaient pas d'un bon œil, le sachant attaché aux gens ennemis du gouvernement? Devant les appréhensions de Destouches, Dubois s'incline et lui mande d'envoyer quelqu'un en qui Craggs puisse avoir la même confiance qu'en lui-même. Avant son départ, il a eu un entretien avec Pentenridler au sujet d'Alberoni et fort probablement à propos du chapeau de Dubois. L'abbé ne perdait pas de vue que, pour se frayer un chemin parmi les ducs et les marquis détenteurs des plus hauts postes de l'Etat, il devait s'élever successivement dans la hiérarchie de l'Eglise. Dès l'automne 1718, il a chargé le Père Lafiteau d'intervenir auprès du pape en sa faveur, en faisant passer le bien public et l'intérêt général au premier plan et dissimulant ainsi son ambition secrète qui visait au cardinalat. Il travaillait à la réconciliation et à la soumission du clergé janséniste à l'autorité du pape. Mais malgré tant d'intrigues, les obstacles qui s'opposaient à son ambition ne s'abaissèrent pas facilement. Alberoni et Bentivoglio, nonce à Paris, contrecarraient ses plans. On arguait devant le Saint-Siège du tort que les traités conclu par Dubois faisaient à Rome. Le succès tardait donc à venir, Clément XI n'ayant nulle hâte de le nommer. Alors Dubois eut recours aux gouvernements alliés et fit si bien que, sur l'instigation du roi d'Angleterre, l'empereur, dont l'influence à Rome était considérable, s'engagea à faire le nécessaire.

Initié à ce secret, Destouches fait un crochet par Paris, pour parler de l'affaire de Rome ; « elle vous regarde personnellement et essentiellement, avait-il annoncé le 22 mai, et j'ose vous assurer d'avance qu'il n'y aura rien que d'agréable pour vous dans ce que je suis chargé de vous dire à cet égard » (1). Dans ces entretiens à Paris avec Dubois lui sont données les instructions qu'il doit suivre à l'égard de Senectere, et surtout de Blondel et de Laistres, secrétaires de l'ambassade, sur la conduite desquels on lui a recommandé d'avoir l'œil.

Le 29 juin, il arrive à Hanovre avec Senectere, nouveau venu

(1) Le 22 mars 1719, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 324.

dans les affaires, mais homme aux intentions droites et que son attachement sincère au régent met dans la bonne voie. C'est cependant un grand tort d'avoir amené le jeune Blondel que les ministres anglais ne peuvent souffrir, à cause de sa prétention de gouverner l'ambassade et d'avoir, seul, le secret des affaires, Vanité dont souffre Destouches qui, mis à l'écart, demande son rappel à Dubois, ne pouvant supporter plus longtemps la triste situation dans laquelle il se trouve (1), d'autant plus que les ordonnances ne lui sont pas encore remises. Dubois ne tarde pas à le calmer (2) : « Faites de votre mieux dans la situation où vous vous trouvez sans inquiétude et sans prendre à mépris ni a deshonneur ce qu'on ne vous fera point faire et sans vous impatienter de votre situation qui ne peut changer presentement, et tâchez de faire en sorte que l'on revienne par votre douceur et par votre tranquillité à la confiance que vous méritez. Contentez-vous d'observer les choses dont vous me donnerez avis. Cette conduite à la longue vaudra mieux pour vous que les emplois que vous souhaiteriez ici qu'il n'est pas en mon pouvoir de vous procurer. Soyez assuré seulement que je vous tiendrai compte des sacrifices que vous me ferez et que rien ne diminuera l'amitié que j'ai pour vous. »

On ne peut pas reprocher à Destouches d'avoir, dans cette circonstance, subi avec complaisance une atteinte portée à sa dignité. Mais n'a-t-il pas aussi caressé l'espoir de pouvoir se mêler à la vie de Paris où ses pièces n'ont pas cessé d'attirer les gens du monde ? Il est difficile d'y voir clair. Quoi qu'il en soit, il se résigne au sort humiliant que l'abbé lui assigne et l'assure qu'il ne pense pas à s'élever au-dessus de sa sphère. Malgré l'effort qu'il fait pour gagner peu à peu la sympathie de son nouveau chef, il n'obtient pas la confiance de Senectère et doit se garder de voir les ministres. Il est même soumis à la surveillance qu'exerce jusque dans sa chambre l'espion Blondel (3).

---

(1) Le 5 août 1719, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 325.
(2) Le 9 août 1719, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 325.
(3) Le 10 août 1719, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 328.

Pour reconnaître tant de marques de dévouement, Dubois se décide à intervenir ; dans une lettre du 25 septembre, il se plaint à l'ambassadeur du peu de zèle qu'il apporte à entretenir le régent des événements importants dont Hanovre est le centre. Toute l'attention est pourtant portée sur la défaite de l'Espagne et le renvoi prochain d'Alberoni. Que Senectère recueille donc les nouvelles du Nord et ordonne à Destouches de les écrire (1). Conseil qui suffit à briser la glace entre l'ambassadeur et Destouches.

Vers le milieu de novembre, le roi retourne à Londres. Son séjour a eu les plus heureux effets. Le traité passé avec la Suède lui assure Brême et Verden, et l'entrevue avec le roi de Prusse lui donne la suprématie dans la mer du Nord. La diplomatie du régent a donc contribué à faire triompher les intérêts de l'Electeur de Hanovre, sacrifiant une fois de plus les avantages qu'une alliance avec la Suède et avec la Russie pouvaient assurer à la France.

Destouches accompagna le roi en Hollande et s'embarqua avec lui pour l'Angleterre, tandis que Senectère passait en France, les moyens pour procéder à son installation à Londres ne lui étant pas encore accordés.

Bien que les finances de l'Etat fassent l'admiration de tout le monde, Dubois est bien loin de satisfaire aux besoins de son secrétaire. Destouches emprunte 100 ducas à Senectère pour pourvoir à ses frais de vopage jusqu'à La Haye, et supplie l'abbé de donner des ordres au frère de Law de lui rendre de l'argent pour sa subsistance pendant qu'il sera seul à Londres ; il demande encore à faire convertir les ordonnances en actions de la Compagnie des Indes. Et il ajoute : « Je sais que S. A. R. s'en est reservé une certaine quantité qu'Elle distribue aux personnes qu'elle veut bien gratifier. Quoique je ne merite une pareille distinction que par mon zele et ma fidelité, je vous avoue, Mgr., que je suis assez temeraire pour oser l'esperer des bontés de

(1) Le 25 septembre 1719, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 326.

S. A. R. et de l'affection dont vous n'honorez. Vous avez cette occasion de me tirer de la misere et vous avez le cœur trop grand et trop bon pour la laisser échapper. Tant de gens ont part au bonheur public procuré par l'admirable administration de S.A.R. que je crois qu'il m'est permis de me flater sous vostre puissante protection de ressentir les effets de sa prudence et de sa générosité (1). »

Il revient sur ce point dans une autre lettre, et il dit qu' « il seroit aisé par ce moyen de me faire faire quelque fortune. Mon ambition n'est pas sans bornes. Je ne demande que du pain, et j'ay raison d'en demander, car je n'en ay point. L'autre grâce est de pourvoir promptement a ma subsistance et a mon entretien en ce païs-ci où je suis sans argent, où je ne pourrois nullement trouver a en emprunter (2). »

A toutes ces sollicitations, Dubois lui répond d'y revenir plus tard ; ce qui le préoccupe avant tout, c'est le chapeau de cardinal. Déjà à Hanovre, Destouches était chargé d'intervenir auprès du roi Georges Ier pour qu'il s'emploie à lui obtenir par l'empereur les bonnes grâces du Pape. Maintenant, les difficultés viennent de ce que l'empereur désire la promotion d'un jésuite espagnol qui soutient ses prétentions sur la monarchie d'Espagne. Pour couper court à une telle ambition, les ministres anglais estiment qu'il est de l'intérêt du régent de faire triompher la candidature de Dubois et s'offrent à l'y aider. Quoique le roi ait écrit qu'en la circonstance il fallait n'avoir aucun égard à la modestie de la personne, mais au service important qu'il nous a rendu (3), le chapeau cardinalice fut, cette fois, pour le jésuite espagnol appuyé par l'empereur. Et même, par malchance, deux évêques français paraissent, malgré l'opposition de notre gouvernement, devoir être préférés. Dubois ne perd pourtant pas courage, surtout après que le souverain anglais lui fait affir-

(1) 27 novembre 1719, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 327.
(2) 7 décembre 1719, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 327.
(3) Ibid.

mer « qu'il n'aurait pas de repos que vous ne fussiez cardinal » (1).

Sur l'initiative de Destouches, de nouvelles mesures sont prises pour la prochaine promotion (2). Mais, tout en servant les vues secrètes de Dubois, il ne se considère pas uniquement comme son agent personnel. Il prend soin de l'installation de Senectère à Londres, en lui indiquant une maison qui lui conviendrait. Les avantages que la France pourra tirer de la prospérité de ses finances ne l'occupe pas moins. Il attire l'attention de l'abbé sur le fait qu'il y aurait 25 % à gagner sur l'argent et 20 % sur l'or, les faisant venir de France en Angleterre.

Certes, un motif intéressé entre pour une grosse part dans son zèle, surtout depuis qu'il a connaissance que le régent a donné à Chammorel une gratification qui assure, pour l'avenir, l'existence du bénéficiaire. Il revient donc à la charge et prie l'abbé de ne pas laisser passer l'occasion favorable « pour donner du pain a un homme qui n'en a point et qui fait tout son possible pour n'avoir pas à se reprocher les mauvaises influences de la fortune » (3). N'est-il pas forcé d'emprunter de l'argent pour faire partir le courrier et subvenir à sa subsistance? Vaincu par tant de supplications, l'abbé donne l'ordre que lui soit versée la somme de 7000 livres pour les sept derniers mois, à raison de 1000 livres par mois de l'année 1719 (4). Dans sa lettre de remerciement, le secrétaire sans vergogne n'insiste pas moins pour que l'on convertisse en actions sur la Compagnie des Indes les ordonnances qui lui ont été expédiées.

Les finances prospères de la France éveillent la jalousie des Anglais. Stair attaquant vivement Law qui se serait vanté de l'établissement de la France au Mississipi et de l'ordre introduit

(1) Le 8 décembre 1719. Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 327.

(2) Le 19 décembre 1719, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 327.

(3) Le 29 décembre 1719, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 327.

(4) Le 31 décembre 1719, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 328; d'après un relevé il a été expédié à Destouches le 8 juin 1719 une ordonnance de 6.000 l. pour lui tenir lieu d'appointement pendant une année échue le dernier mai. Plus le même jour une autre ordonnance de pareille somme pour le supplément de ses appointements pendant ce même temps.

dans les finances, met tout en œuvre pour faire baisser les actions du système Law et réduire ainsi le tort qu'un solide établissement au Mississipi pourrait faire aux colonies anglaises. En raison de l'attention à donner à l'atteinte portée au commerce anglais, Destouches ne manque pas de signaler le risque que court la France par la mésintelligence survenue entre les deux pays; afin de parer à une rupture intempestive, la France doit s'imposer de la réserve quant à ses succès, bien se garder de les crier sous les toits, apporter tout le soin possible pour les assurer si bien qu'on puisse être en état de les soutenir dans la suite et faire de son mieux pour entretenir la bonne intelligence que l'alliance impose. Le rappel de Stair ne tardera pas à ramener le calme dans les dispositions des deux Etats, d'autant plus que l'Angleterre craint une alliance franco-espagnole. Déjà, avant la déclaration de guerre, le régent ne promettait-il pas de rendre Gibraltar aux Espagnols ?

Bien que les difficultés augmentent entre la France et l'Angleterre, Dubois trouve tout de même le moyen de se faire attribuer, par l'intermédiaire du roi Georges Ier, l'archevêché de Cambrai qui vient d'être vacant. C'est Duclos qui raconte dans ses *Mémoires secrets* (1) comment à ce propos intervint Destouches : « — Sire, je sens, comme Votre Majesté, la singularité de la demande ; mais il est de la plus grande importance pour moi de l'obtenir. — Comment veux-tu, répondit le roi en continuant de rire, qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque en France ? Le régent en rira lui-même et n'en fera rien. — Pardonnez-moi, Sire ; il en rira, mais il le fera ; premièrement, par respect pour Votre Majesté ; en second lieu, parce qu'il le trouvera plaisant. D'ailleurs, l'abbé Dubois est mon supérieur ; mon sort est entre ses mains ; il me perdra si je n'obtiens de Votre Majesté une lettre pressante à ce sujet ; la voici toute écrite et les bontés dont Votre Majesté m'honore me font

(1) Duclos, *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV*. Nouvelle édition 1864, tome II, p. 68.

espérer qu'elle voudra bien la signer. — Donne, puisque cela te fait tant de plaisir. »

Quelques jours après, le régent nomma Dubois archevêque de Cambrai.

Faveur manifeste qui devient bien gênante pour traiter l'affaire de Gibraltar. Destouches doit faire comprendre aux ministres anglais que le régent s'est engagé à procurer la restitution de Gibraltar dès que le roi d'Espagne se déciderait à signer le traité. Mais que des dispositions n'aient pas été prises pour s'assurer de cette condition, c'est, sur le conseil de Law, le reproche que le régent fait à Dubois ; il envoie même Senectère à Londres pour donner du poids à son désir. Aussi Dubois, en informant Destouches de cette décision (1), le prévient-il de la défiance de l'ambassadeur; au cas où ils ne pourraient s'entendre, il lui promet, après le départ de Chammorel, les commissions de la marine. En prévision des difficultés que cette négociation fera naître, il ne veut la suivre que de loin. Quant à Destouches, pris entre l'enclume et le marteau, il s'épuisera en vains efforts pour contenter Dubois et l'ambassadeur. Que de précautions pour découvrir les principales liaisons de Senectère, en informer Dubois, et d'autre part, s'entretenir avec les ministres anglais pour en obtenir des aveux favorables au régent ! Stanhope n'est nullement porté à céder. L'Angleterre n'a promis la restitution de Gibraltar que pour prévenir la guerre contre l'Espagne ; mais après deux ans d'hostilités, l'Angleterre ne se sent plus tenue à cette promesse. Seul le parlement peut donner satisfaction au régent, mais jamais sans une compensation équivalente. Les Anglais, toujours défiants, soupçonnent que le mécontentement témoigné par le régent n'est qu'un prétexte qu'on lui a conseillé pour l'autoriser à changer d'attitude envers l'Angleterre. Afin de combattre l'intrigue espagnole, Shanhope prend le parti de s'entretenir en personne avec le régent. La présence de Senectère à Londres depuis la fin de février rend impossible les négociations entre Destouches et les ministres anglais. Au

(1) Le 24 février 1720, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 330.

mépris qu'il essuie de la part de l'ambassadeur et à l'impossibilité d'aboutir à un arrangement avec l'Angleterre au sujet de Gibraltar s'ajoute son état précaire qui le met hors de lui. « Mais au nom de Dieu, Monseigneur — écrit-il — daignés donner un moment d'attention à mes petits interets, arranger une fois mon estat et me faire savoir si vous avés eu egard aux tres humbles prieres que j'ai pris souvent la liberté de vous faire sur l'emploi de mes ordonnances. Je me plai d'avoir mérité cette faveur de S. A. R. et de Vous, par mon zele et ma fidelité sans bornes. De plus, j'ose dire qu'il vous sera glorieux d'avoir profité d'une occasion favorable pour faire la fortune d'un homme qui s'est acquis quelque nom dans le monde, et dont la bonne volonté vous est parfaitement connue (1). »

Dans sa réponse bien tardive (2), son maître s'excuse de lui avoir caché par pur accablement que le régent lui avait accordé quatre actions depuis plusieurs mois. Le voilà tiré d'embarras! Comme par un coup de baguette magique, les appréhensions qu'il nourrissait à l'égard de Senectère et son pessimisme quant à la restitution de Gibraltar semblent en même temps disparus. Senectère l'accueille avec bienveillance, bien qu'il ne lui donne pas d'appartement dans la maison de Lincolns, résidence de l'ambassade ; mais il le consulte dans tout ce qui intéresse la France. Les rapports personnels avec l'ambassadeur lui font accepter une situation que jusqu'alors il considérait trop humiliante pour son amour-propre; il reconnaît aussi que la sympathie et l'intimité dont il se félicite de jouir à la cour d'Angleterre ne peuvent égaler l'autorité d'un ambassadeur auprès des gouvernements.

Dubois qui paraissait, et pour cause, se désintéresser de ces questions en cours, abandonne sa réserve et intervient aux débats dès qu'il s'aperçoit que le système de Law, si préjudiciable aux intérêts anglais, est ébranlé; et Stanhope réussit à ramener le régent à l'union étroite avec l'Angleterre. Alors,

(1) Le 29 février 1720, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 330.
(2) Le 20 mars 1720, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 330.

voyant resplendir le succès de ses manœuvres, Dubois pousse Destouches à assister loyalement Senectère dans sa mission, de maintenir entre les deux nations l'union nécessaire pour le bien commun. « Faites avec lui dans les choses où il pourra vous employer, comme vous avés fait avec moi lorsque j'estois à Londres, et comme vous feriés encore avec moi si j'y estois avec la qualité de ministre, à portée de contribuer à vostre fortune (1). » Il lui promet même de lui confier les affaires de la marine après le retour en France de Chammorel, ce qui permettra à Destouches de se mettre en rapport avec l'ambassadeur et justifiera sa présence à Londres.

Pressentant la disgrâce de Law, il lui recommande aussi de cultiver ses anciens amis d'Angleterre qui pourraient lui être de quelque utilité dans l'occurence.

L'entrevue du régent et de Stanhope a raccommodé cette union qui se trouvait à la veille d'être rompue. L'affaire de Gibraltar ayant été remise au congrès de Cambrai, la cause de la discorde profonde qui les divisait était écartée, non sans que les ennemis de la France — remarque Destouches — eussent tenté de suggérer au roi d'Angleterre de s'unir avec l'Espagne et l'empereur contre le régent. Les germes de la défiance étaient déjà implantés dans l'âme du souverain anglais, et Dubois avait beau affirmer la fidélité du régent, on se méfiait à Londres, surtout après le retour en grâce de Law, jusqu'à sa chute définitive. C'était bien Law, on le savait, qui équipait des vaisseaux dans les ports de France, qui organisait des troupes de terre et les envoyait en Flandres. On n'ignorait pas non plus que Pleneuf, attaché à Senectère, fût l'homme de confiance de Law, ennemi de Dubois et des Anglais, et qu'il étudiait tout ce qui regardait les finances et le mouvement de crédit en Angleterre.

Destouches se mettra également à étudier ces matières, afin que Dubois puisse faire voir au régent les défauts du système dans lequel Law l'avait embarqué. Pour pouvoir entretenir une

(1) Le 20 mars 1719, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 330.

correspondance secrète avec l'abbé, il doit habiter une rue éloignée, à l'abri du contrôle de Senectère ; en conséquence, toujours quémandeur, il réclame un complément de 100 pièces qui lui serviront à payer un carrosse de louage : « Il faut que je sois un peu au large et non dans la misere où j'ai esté jusqu'a present (1). » Aussi demande-t-il à être traité favorablement à l'égard du change. Dans un long exposé, il esquisse l'organisation de la Compagnie du Sud qui contribue à payer les dettes de la nation anglaise par le monopole du commerce du poisson salé en Espagne, en Italie et au Portugal. Dans la suite, il fait ressortir les avantages du système et fait remarquer avec un air de supériorité que Pléneuf est fort peu au fait des finances et ne s'occupe avec Chammorel qu'à préparer la chute de Dubois. Il met celui-ci en garde de se détacher des Anglais dans un moment où ils deviennent très puissants ; une guerre contre la Maison d'Autriche qui traverse ses affaires du Nord pourra donner une belle occasion à la France d'abaisser cette monarchie, son ennemie naturelle (2). Il y a donc un seul parti à prendre, s'écrie Destouches, c'est l'union avec l'Angleterre. Aussi s'attend-il que le régent fixera son état et le laissera à Londres où il prendra la place de Chammorel, ce qui le mettra à l'abri de toute suspicion d'être l'agent secret de l'abbé. La chute de Law lui arrive comme marée en carême. Puisque le plus grand obstacle à l'alliance anglaise est écarté, il faut rendre les rapports entre les deux pays aussi durables que possible. Il ne suffit pas qu'il y ait un traité ; il faut qu'un commerce s'établisse entre l'Angleterre et la France, commerce dont la France a plus que jamais besoin. La crise financière s'accentue. Les Anglais sont résolus à tirer de France tout ce qu'ils y possèdent pour le faire passer dans leur pays. Sur les actions ils perdent 80 % ; ils les font vendre tout de même à Paris et placent les 10 % qu'ils sauvent dans des valeurs anglaises. Destouches prévient l'abbé de ce coup fatal et le sollicite de trouver les moyens d'empêcher l'exécution

(1) Le 9 mai 1720, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 331.
(2) Ibid.

d'un projet si funeste. La source de la dépréciation des actions et des billets — comme il le dit — vient de ce qu'on a négligé de prendre des précautions pour que les actions du Mississipi ne montent très haut. La France en détresse ne peut qu'accepter le traité de commerce que l'Angleterre lui offre pour reconstituer ses finances et rétablir son crédit ébranlé.

Pendant ce temps, les bruits couraient à Londres que Dubois était tombé en disgrâce. Vive alarme du roi et des ministres qui désirent que Destouches se rende à Paris pour convaincre le régent qu'il est de son intérêt de ne pas sacrifier Dubois à ses ennemis. Mission d'importance pour Destouches, mais qui n'eut pas lieu, par suite d'une lettre du régent au roi, où étaient démentis les bruits fâcheux sur le compte de l'abbé. Du reste, le régent assistait au sacre de son ami et le gratifiait d'une bague épiscopale de 40.0000 livres (1).

Alors les ministres anglais se retournent contre Senectère à qui ils reprochent d'avoir gardé le silence dans des conjonctures délicates et laissé courir les bruits si contraires à l'union entre la France et l'Angleterre.

Dans sa réponse, l'ambassadeur insinue que, par la correspondance de Destouches, ils étaient à la source des nouvelles de la France. Mais Stanhope proteste contre l'existence d'une correspondance secrète qui aurait lieu par l'entremise de Destouches. En fait, Senectère, n'étant pas bien vu à la cour, n'accompagnera plus le roi à Hanovre. Le régent confia cette mission à Destouches, ce dont Dubois l'avisa dès le 20 juin, en lui attribuant 12.000 livres pour les frais de voyage. « Nous sommes dans des mouvements qui ne m'ont pas permis de faire les arrangemens nécessaires pour regler precisement ce qu'il est juste de vous accorder pour vous soulager sur le change et vous faire recevoir tout ce qui vous doit revenir. J'y mettrai la dernière main le plus tost qu'il me sera possible (2). »

Dubois s'excuse du peu que cette somme représente, et Des-

---

(1) Le 17 juin 1720, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 331.
(2) Ibid.

touches fait la juste remarque que l'envoi n'a produit que 233 livres sterling au lieu de 900 si le change eût été au pair. S'il paie ses dettes, il ne lui restera que 100 pièces pour le voyage et le séjour à Hanovre ; il ne serait donc que juste de lui tenir compte de la grande perte qu'il a subie par le change.

Pendant son séjour à Hanovre et à Pyrmont, il est comblé d'honneur par le roi qui lui accorde un appartement au château. C'est qu'on le tient pour un partisan sincère et convaincu de l'alliance anglo-française. Malgré les bruits répandus à Paris et à Vienne d'après lesquels le régent se lierait avec l'Espagne et accepterait l'idée de chasser l'empereur de l'Italie, voire même de susciter la révolution en Angleterre et de lui déclarer la guerre, Stanhope, par les soins de Destouches, conseille au régent et à Dubois de ramener le parlement exilé et, ayant trouvé un bon projet pour remédier au désordre des finances, de le faire proposer par quelques membres influents du parlement comme étant leur propre ouvrage.

Dubois suit ces conseils et s'en trouve bien. Mais il lui cache son changement de front nécessité par le rôle important que jouait la vieille cour hispanophile dans les débats politiques. Il allait jusqu'à autoriser Destouches à dire à Craggs : « Nous ne sommes pas dans des intelligences secrètes avec l'Espagne avec laquelle nous n'avons pas plus de relation qu'avec le Japon (1). »

Au commencement d'octobre, la banqueroute de la Compagnie du Mississipi étant accomplie, la France se trouve hors d'état de fournir à la Suède des secours dont elle a besoin. En conséquence, on invitera ce pays à entrer en négociations avec le tsar, si les conditions sont acceptables.

La majorité du roi approchant, Dubois se rendit parfaitement compte qu'il importait de prévenir la rancune de la vieille cour, de l'Espagne et du parlement. Les Anglais n'y voyaient pas moins clair que lui. Stanhope lui conseilla même de suggérer au régent de marier une de ses filles avec le roi et de se déclarer

(1) Le 15 juillet 1720, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 332.

lieutenant général du royaume jusqu'à ce que le roi fût en âge de prendre le gouvernement par lui-même. Les Anglais voulaient s'assurer de l'appui de la France et ne négligeaient pas de préparer une ligue protestante contre l'empereur et le tsar. Destouches, grondé par Dubois de ne pas avoir approfondi le sujet du voyage de Stanhope à Berlin, informa l'abbé que les affaires de réligion s'embrouillant de plus en plus dans l'empire, cela poussait la Prusse à se liguer avec l'empereur pour avoir l'investiture de Stettin. Même au prix d'une rupture avec l'empereur, Stanhope est résolu à détacher la Prusse de l'empire, pour former une ligue des puissances protestantes. La France y a son rôle tout indiqué par le fait que l'empereur est prêt à donner en mariage l'archiduchesse cadette au prince de Piémont, et, s'assurant ainsi du roi de Sardaigne, pourrait fermer à la France l'entrée en Italie (1).

Lors du séjour du roi de Prusse à Hanovre, Destouches lui fut présenté, et l'on parla des intrigues menées par Law contre Dubois pour le faire remplacer par Torcy qui cependant ne s'y prêtait pas. L'objet principal de l'entrevue fut d'engager le roi d'Angleterre à faire des efforts pour obtenir le consentement du régent au renoncement de la Suède à Stralsund et Rugen. A ce prix, la Prusse se déclarerait contre le tsar. La France retarda ces négociation, ne pouvant donner à la Suède un suffisant appui matériel, faute de ressources pour faire face aux besoins de l'Etat. « Je n'ai pu répondre — écrit Dubois à Destouches (2) — jusqu'à present à toutes vos représentations sur vos besoins que par le silence. C'est la seule reponse qu'on a pû faire depuis six mois à tous ceux qui sont dans les Païs Etrangers. Ces 200 pistoles ont cousté 33 mille livres dont j'ai payé 15.000 livres, et donné ma bague Episcopale en gage pour les 17.000 livres restant. Ménagés-vous sur cela, car je ne say point combien ce desordre durera; et si il falloit vous fournir un second secours avant un changement considérable, il n'auroit d'autre remede que

(1) Le 5 août 1720, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 334.
(2) Le 7 octobre 1720, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 333.

vostre retour en France : à quoi sont reduits presque tous ceux qui sont employés, grands et petits. Cet affreux desordre ne vient que de la defiance qui s'est repandue contre le papier qui va être aboli et dont l'aneantissement pourra ramener l'ordre et la confiance. »

Après la crise aiguë des finances françaises, ce sera le tour de celles de l'Angleterre. Les actions du Sud déclinent depuis le 19 septembre. Stanhope étant décidé à agir contre les directeurs de la Compagnie, vu la répercussion qu'une crise financière peut avoir sur les élections et le gouvernement, le roi prend le parti de rentrer à Londres sans avoir pu mener à bien les affaires du Nord en suspens depuis l'an dernier. Durant le séjour du roi, de Stanhope et de Destouches à Hanovre, un essai sérieux a été fait pour régler la paix dans la Baltique où l'Angleterre et le Hanovre ont de réels intérêts à défendre contre la Russie devenue très menançante après sa victoire sur la Suède. Tout en étant l'alliée de l'Angleterre et heureuse d'avoir tiré au Midi son épingle du jeu, la France se contentait du rôle de médiatrice entre la Suède, l'Angleterre, l'Electeur de Hanovre, la Prusse (ligue protestante) d'une part, et Pierre le Grand, la Pologne et l'empereur (ligue catholique), d'autre part.

Le mariage de la fille du roi de Prusse avec le fils de l'Electeur de Hanovre devait sceller le pacte conclu avec Georges Iᵉʳ ; mais la célébration en fut remise, parce que la France s'opposait à la cession de Stralsund et de Rugen au roi de Prusse. Les deux partis n'étaient donc pas séparés virtuellement. Telle était la situation quand Georges Iᵉʳ quitta le Hanovre.

Pendant ces laborieuses négociations, Destouches, fort appliqué à pénétrer le secret des affaires qui devenaient fort nombreuses, demandait un secrétaire qu'il pût faire travailler sous ses ordres. La vie à la cour de Hanovre, ses conversations avec les ministres, sa correspondance très suivie avec Dubois, qui tenait à être renseigné des bruits tant soit peu importants, mettaient à l'épreuve son zèle et sa souplesse. Aussi est-ce avec satisfaction que l'on voit Schaub soucieux de procurer à Des-

touches une situation qui corresponde à son mérite. « J'ay été tout étonné de retrouver M. Destouches dans le même état où je l'avois laissé : un pauvre secretaire. Assurément, Mgr., le peu de figure que vous luy faites faire ne convient pas au service de S. A. R. Il y a déjà huit mois que vous en etes tombé d'accord avec M. Stanhope et moi, et que vous nous avez promis de mettre M. Destouches plus au large en haussant ses appointemens et son caractere. Si cela nous a paru necessaire alors, il ne nous le paroît pas moins presentement. Il arrive tous les jours des cas où il est important que nous puissions communiquer avec Vous par une personne à qui notre cœur soit ouvert comme il seroit à V. E. même. Nous savons que nous pouvons en user ainsy avec M. Destouches. Or, vous serez toujours gêné dans votre correspondance avec lui tant qu'il ne sera que simple secrétaire d'Ambassade. Et il ne peut plus Vous écrire ni vous frequenter avec la même liberté, dès que l'Ambassadeur se trouve sur les lieux. Il faut donc que vous le tiriez de cette dependance. Et nous revenons pour cet effet à l'expédient que nous vous avons proposé et que vous avez agréé il y a huit mois. C'est que vous conferiez à M. Destouches le titre et la paye de Resident avec le soin des Affaires qui concernent le Commerce, Par la vous encouragerez un homme qui mérite Votre reconnaissance autant que Votre confiance ; Vous le mettrez en état de Vous écrire et de nous parler quand besoin sera, sans que l'Ambassadeur puisse s'en formaliser (1). »

Alexandre BURNER.

(*A suivre.*)

---

(1) Le 3 septembre 1720. Schaub à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 334.

COMPTES RENDUS

Le Pontificat de Jules II (1503-1513), par Emmanuel RODOCANACHI, membre de l'Institut. Un volume in-quarto raisin avec illustrations. Librairie Hachette.

Voici quarante années au moins de son activité intellectuelle que M. Rodocanachi a vouées à l'étude la plus attentive de l'Italie ! Du Moyen Age aux temps modernes, l'histoire politique et diplomatique, celle des arts et des mœurs, l'administration, la Cour pontificale aux diverses périodes de la renaissance ont sollicité sa curiosité ; sur quoi son ardeur inlassable et son érudition n'ont-elles pas répandu des flots de lumière ? Environ vingt de ses ouvrages témoignent du succès de ses immenses recherches. Un nouveau volume composé avec la même sûreté d'information et orné aussi somptueusement que les précédents, raconte le pontificat de Jules II. Si imposant que soit cet in-quarto, ce n'est pourtant encòre qu'un solennel portique avant le définitif édifice que l'auteur promet d'élever à la gloire du célèbre Médicis, le pape Léon X, le magnifique protecteur de Raphaël, Michel-Ange, Corrège et Léonard de Vinci.

A son amour passionné de l'art, Léon X doit d'avoir été proclamé parrain de son siècle. Ce triomphe, nul ne le lui a plus puissamment préparé que Jules II. En quoi il a mérité d'ailleurs d'illustrer la série des grands pontificats. Mais du point de vue politique, son droit à cet honneur n'est-il pas discutable ? Plus empereur que pontife, a-t-on dit, et d'après Guichardin, en style de panégyrique, « digne de la plus haute gloire s'il avait été un prince séculier et si le soin qu'il montra à exalter l'Eglise dans l'ordre temporel par l'art de la guerre, il l'avait eu dans l'ordre spirituel par l'art de la paix ». En termes plus précis, des courtisans, empressés à flatter son orgueil, l'ont qualifié de libérateur de l'Italie. Se donna-t-il vraiment pour but de délivrer l'Italie de toute ingérence étrangère ? C'est ce qu'estime M. Rodocanachi : « sous l'impulsion de Jules II, déclare-t-il, un sentiment de patriotisme se fit jour, qui s'assoupit après lui pour plus de trois cents ans ; il en fut l'inspirateur et l'âme ». Soit ; admettons le prétexte honorable qui se trouve ainsi donné à des luttes continuelles. Mais, que ce fût pour ressaisir des territoires ayant appartenu au patrimoine de l'Eglise ou pour expulser des « barbares » qui souillaient le sol national, on voit ce pape, batailleur effréné, ne guerroyant que contre ses aborigènes, Vénitiens, Bolonais, Ferrarais. Objectera-t-on qu'is étaient des alliés de l'empereur allemand ou du roi de France Louis XII, contre qui la haine ingrate du pape ne cessa de s'acharner? En ces temps de déloyauté où les ligues et alliances liaient si peu les contractants qu'elles se dénouaient au hasard du moindre revers, le

duc de Ferrare et les Bentivoglio à Bologne ne pouvaient pourtant pas passer pour des adversaires irréductibles. Et quelle incohérence dans les incessantes intrigues du pape ! Disciple de Machiavel par ses desseins politiques, il ne lui empruntait que l'astuce et en négligeait la profondeur. Mal servi par des troupes de rencontre, il s'aidait sans scrupule de ses pouvoirs sacrés de Souverain Pontife. Voulait-il hâter la reddition d'une ville, il la menaçait à la fois des boulets de son artillerie et de ses bulles d'excommunication ; de même que pour se gagner des alliés, il promettait la rémission de tous les crimes.

Comme résultat de tant de faux serments et de manœuvres cyniquement sacrilèges, après dix ans d'un règne effroyablement tumultueux, il laissait en somme son successeur aux prises avec l'âpreté des mêmes adversaires qui continuaient à se disputer des portions de cette Italie toujours exposée à leurs convoitises.

Par contre, combien est fondé l'enthousiasme de l'auteur pour « l'aube de cette période courte et charmante où Rome allait devenir le centre du monde savant, opulent, littéraire et artistique » ! Administrateur habile et de la plus efficace activité édilitaire, Jules II, tout en menant lui-même ses troupes au combat, trouvait moyen « d'édifier une ville nouvelle plus digne que l'ancienne du rôle éminent qu'il réservait à la papauté ». Bouleversant le dédale confus des ruelles, il traçait des voies larges et droites, rendait le Tibre plus navigable, réparait et ornait d'innombrables églises, pressait enfin la construction, d'après le plan de Bramante, de la basilique de Saint-Pierre. Effort énorme auquel il fit participer toute la chrétienté. Il s'assurait le concours de Michel-Ange non sans des heurts terribles entre ces deux hommes pareillement despotiques et violents. Dans sa fougue à rechercher les merveilles de l'antiquité, pas d'obstacle qui lui résistât. La ville entière s'associait à son ardeur. Quoi de plus émouvant que la découverte dans un champs de l'Esquilin en 1506, du groupe du Laocoon ? « Tout Rome, cardinaux et plébéiens, court nuit et jours à la vigne, on dirait un jubilé », écrivait un diplomate. « Le groupe fut conduit sur un char d'abord au Capitole comme un hommage à la Rome antique, puis au Belvédère... Les rues étaient pavoisées, une foule énorme l'acclamait ; on le couvrit de fleurs, tandis que les cloches carillonnaient et que tonnaient les bombardes du château Saint-Ange. Ce fut une marche triomphale. » Les trouvailles affluaient, il en venait même de l'Orient ; à l'imitation du Saint-Père, les opulents cardinaux et le patriciat romain ne se lassaient pas d'enrichir leurs collections. « Quelle ne fut pas l'influence de l'apparition de tant de merveilles, ajoute M. Rodocanachi, au milieu d'un monde essentiellement sensible et vibrant à la beauté !... Raphaël, toute l'école romaine empruntèrent à l'antiquité qu'ils apprenaient à mieux connaître, des formes, une pensée, des attitudes. Les architectes, les statuaires, les médailleurs transformèrent leur manière ; l'ornementation intérieure des demeures, ainsi que l'accessoire des grandes œuvres, se modifièrent également. Un art nouveau naquit. »

N'y a-t-il pas là de quoi justifier abondamment l'admiration de l'historien pour cet ardent pontife, stimulateur de l'humanisme et de la haute culture ?

Alfred Dumaine.

Le prince de Pückler-Muskau, par Auguste EHRHARD, doyen de la faculté des lettres de Lyon, 2 volumes in-12 librairie Plon, 1927-28.

Deux volumes rédigés avec un soin minutieux par un germanisant érudit, M. Ehrhard, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, donneraient à supposer que le personnage, objet d'égards si flatteurs, occupa une place considérable parmi les gens de son époque. Le temps ne lui manqua pas pour y atteindre, puiqu'il vécut quatre-vingt-six ans (1785-1871), et de quels avantages ne fut-il pas comblé comme chef d'une des plus anciennes familles de la Haute Lusace, seigneur d'un Etat de 550 kilomètres carrés enfermant une ville de 3.000 habitants et 45 villages, gentilhomme très séduisant, de grande allure, orné d'une intelligence brillante et de goûts artistiques que l'on apprécia, gendre en outre, d'un tout puissant chancelier de Prusse ? Il aurait pu prétendre au premier rang et s'étonna de n'y pas parvenir. Mais jamais homme ne gaspilla plus à l'étourdie, ses dons, sa fortune, ses chances de bonheur. Pour la joie d'exciter la curiosité du public, de créer du scandale, sa vanité puérile s'acharnait contre sa réputation et ses intérêts ; afin d'ébahir les badauds, il s'abaissait jusqu'à des extravagances de charlatan, se promenant par exemple à travers Berlin dans une voiture attelée de quatre cerfs apprivoisés qu'il arrêtait soudain pour se plonger dans la lecture. Allait-il à Londres ou à Paris, c'est la haute société qu'il s'appliquait à éblouir par le luxe de ses équipages et l'excentricité fastueuse de ses costumes. Quand il était complètement démuni d'argent, la vente de ses chevaux et voitures payait les plus criardes de ses dettes, et il partait à pied, parcourait les provinces,s'enquêrait de tout avec la curiosité la plus éveillée. Itinéraires pareils à vrai dire aux vols d'une mouche au plafond, et si déconcertants que son biographe, tout zélé qu'il soit, renonce souvent à les reconstituer.

Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que cet officier, d'abord saxon, puis prussien, voyage librement de 1805 à 1813 en Allemagne, Angleterre, France ou Italie, pas plus gêné par les guerres que par ses devoirs militaires. Il est enthousiaste des Français qui envahissent son château de Muskau et lui épargent les réquisitions, tandis que les Wurtembergeois ravagent ses domaines. Pourtant, après la bataille de Leipzig, il se décide à faire campagne, gagne des grades par sa valeur et, en 1814, entre à Paris avec ses compatriotes. Mais ses opinions pacifistes, libérales, vaguement saint-simoniennes le détournaient d'être un guerrier. Là s'arrêtent donc ses exploits.

Comment les aventures sentimentales de Pückler ne s'accorderaient-elles pas avec la turbulence de sa vie ? Après une très tumultueuse jeunesse, tout occupée de duels, de jeu, de dissentiments familiaux et d'intrigues amoureuses, en 1818, il se résout au mariage : celle qu'il choisit est fille du chancelier prince de Hardenberg, mais de neuf ans plus âgée que lui et mariée à un comte de Pappenheim. Il attend que le divorce la libère et ordonne des fêtes d'une extraordinaire somptuosité qui célèbrent l'installation de la princesse à Muskau. Par malheur elle est aussi imprévoyante et dépensière que lui. Leur train ruineusement fastueux les mène vite à la détresse. Aussitôt Pückler imagine un expédient bizarre : un divorce et un mariage avec

une opulente héritière, tout en gardant chez lui sa première femme à qui l'unit une vive tendresse. Réjouissons-nous pour la morale qu'il ait vainement couru après celle qui se fût prêtée à un tel arrangement : ayant échoué dans ses recherches, il continua de vivre, mais très librement, avec son ex-épouse.

C'est alors que des ressources imprévues lui vinrent de son talent d'écrivain. Sans plus d'ordre qu'il n'en mettait dans son existence, il publia ses impressions sur l'Angleterre, puis sur l'Allemagne et les personnages qu'il avait fréquentés. D'audacieuses indiscrétions et un style d'un spirituel enjouement lui valurent un immédiat et immense succès. Chez ce tardif débutant il y avait mieux encore, la profondeur des pensées, l'acuité de l'observation ; car Gœthe lui-même loua les *Lettres d'un trépassé* dans un solennel article qui annonçait « un ouvrage important pour la littérature de l'Allemagne et la révélation d'un homme supérieur ». Henri Heine et Varnhagen von Ense se montrèrent aussi de puissants patrons. Parurent ensuite *Tutti fruti,* sous le titre français de *Un peu de tout*, et encore plusieurs volumes de notes et considérations politiques à la suite d'un voyage de cinq années qu'il entreprit dans tout l'Orient, grâce aux bénéfices rapportés par ses premiers ouvrages. Seul de notre temps, M. Ehrhard a lu l'œuvre entier du prince Pückler ; il déclare que si l'astre de l'auteur a pâli depuis 1850, c'est surtout parce que l'Allemagne de 1870 a évolué dans un sens contraire à son idéal ; un commencement de revirement favorable a été interrompu par la grande guerre, mais serait encore, dit-il, des plus désirables, Pückler pouvant être présentement pour la conscience de son pays un conseiller salutaire. Quelles doctrines a-t-il donc prêchées ? Il prévoyait, voilà déjà près d'un siècle, que la Prusse se trouverait dans la nécessité prochaine de s'étendre au dehors : la densité de sa population, la recherche d'une prospérité supérieure lui en faisaient un devoir ; à l'étroit chez elle, fatalement elle débordera un jour sur ses voisins immédiats... Tôt ou tard, la rivalité commerciale provoquera un conflit armé entre l'Allemagne eu l'Angleterre. Ici, deux tendances contraires qui se heurtent dans son esprit : d'un côté il désire la grandeur de la Prusse, la répression de l'égoïsme anglais, et il ne lui déplaît pas que le droit s'appuie sur la force ; de l'autre, il rêve d'une réconciliation de tous les peuples, et il croit à la vertu toute-puissante de l'Idée. Mais que ce soit pour opposer une barrière à l'Angleterre ou pour remplir une haute mission civilisatrice, Pückler conseille à la Prusse d'agir de concert avec la France. « Si jamais la nationalité allemande et la nationalité française se pénètrent complètement... toutes deux renferment en quantité suffisante les germes les plus efficaces pour réformer le monde entier. Il faut bannir les souvenirs qui s'opposent à un rapprochement. L'Allemagne ne doit pas maudire la France à cause de Napoléon, mais reconnaître avec respect, jusque dans son oppression. un prodige incommensurable... » Ceci est sa conviction tenace de bon Européen, celle à laquelle cet aristocrate libéral, si mobile et divers par ailleurs, resta toujours fidèle : l'indispensable fusion intellectuelle sinon politique, des deux pays. dont le nôtre était pour lui la patrie de sa pensée.

Le tome II de cette étonnante biographie laisse apparaître un Pü-

ckler, non pas assagi, mais plus raisonnable. Partout, dans l'Algérie à peine conquise, en Grèce, en Egypte, en Syrie où il contraint la vieille lady Esther Stanhope, souveraine bien déchue de Palmyre, à l'accueillir, ensuite à Vienne où Metternich le comble de prévenances, il est écouté et traité en grand seigneur et en voyageur d'une exceptionnelle valeur. Tout est à lire dans sa peu édifiante, mais intéressante histoire. L'Allemagne n'a pas souvent lâché à travers le monde un des siens qui fût d'un aussi plaisant agrément.

Alfred DUMAINE.

Dantzig, la Pologne et la Société des Nations, par le Docteur Hans Adolf HARDER. Berlin, 1928, 134 pages in-8° en langue allemande.

Parmi les problèmes que posait à la paix de Versailles la constitution de l'Europe nouvelle, un des plus difficiles à résoudre était l'organisation de cette ville libre de Dantzig qui, peuplée d'Allemands, devait cependant servir de port à la République polonaise en lui donnant l'accès à la mer reconnu nécessaire à son existence. C'est à la Société des Nations que les puissances victorieuses ont confié la tâche infiniment délicate d'assurer le fonctionnement de cet organisme politique si particulier et de régler les conflits auxquels le heurt des passions et des intérêts opposés ne pouvaient manquer de donner naissance. Comment la Société des Nations s'est-elle acquittée de sa mission ? C'est à cette question que le Dr Harder s'efforce de répondre en étudiant en juriste, de façon très complète, et d'une manière généralement impartiale, les nombreuses solutions qui se sont présentées et les solutions qui leur ont été données.

Il reconnaît que, somme toute, la Société des Nations a rempli le rôle qui lui était assigné de façon à peu près satisfaisante. Sans doute les nombreux compromis qui ont été conclus à Genève n'ont pas été tous parfaits et il en est plus d'un qui n'a pas donné satisfaction même à ses auteurs, mais c'est beaucoup déjà que tous les différends qui se sont élevés entre les autorités de la Ville Libre et le Gouvernement polonais aient pu être apaisés, que les problèmes si complexes que posait l'usage du port et des chemins de fer par la Pologne aient été réglés ou à peu près. Si les décisions prises par la Société des Nations n'ont pas toujours été inspirées par des considérations purement juridiques, il faut bien reconnaître avec l'écrivain allemand qu'on ne pouvait attendre davantage d'un corps qui n'est pas un tribunal, où les préoccupations politiques jouent un rôle inévitable et où, comme dans une sorte de Bourse politique, les influences diverses ont leur hausse et leur baisse selon les moments. Toutefois s'il y a eu quelque partialité dans l'action de la Société des Nations et de son représentant à Dantzig, ce n'est pas toujours, comme paraît le croire le Dr Harder, en faveur de la Pologne qu'ils ont fait pencher un peu plus qu'il n'eût convenu la balance de la justice.

On doit ajouter encore que la solution des conflits qui s'élevaient entre la Ville Libre et la Pologne a été facilitée par un état de fait qu'il ne faut pas perdre de vue. Si Dantzig est nécessaire à la Polo-

gne, la Pologne n'est pas moins nécessaire à Dantzig. C'est le commerce de l'arrière-pays polonais qui fait la richesse de la ville et de ses négociants allemands ; ils doivent à l'union douanière avec la Pologne la prospérité dont jouissent leurs affaires et qui leur rend sans doute plus supportable le régime politique imposé par le traité de Versailles.

Le Dr Harder remarque avec raison que les difficultés entre Dantzig et la Pologne perdraient beaucoup de leur importance s'il n'existait entre le « Reich » allemand et la République polonaise des rapports tendus dont il faut chercher la cause dans deux autres affaires : le partage de la Haute-Silésie et la constitution du corridor polonais qui coupe l'Allemagne en deux. Il exprime l'espoir qu'un jour viendra où ces questions pourront être réglées par des compromis pacifiques sous l'inspiration et avec la garantie de la Société des Nations.

H. DE MANNEVILLE.

L'intervention militaire britannique en 1914, par le Général HUGUET. Un vol. in 8. Berger-Levrault 1928.

Au début de la Grande Guerre, le général Huguet (aujourd'hui décédé), qui avait été attaché militaire à Londres pendant huit années (1904-1812), fut désigné pour remplir les fonctions d'officier de liaison au Quartier Général du corps expéditionnaire britannique en France ; il les conserva pendant dix-huit mois. Plus tard (1921-1922), il employa les loisirs de sa retraite à retracer les souvenirs de cette période de sa vie dans un volume qui se présente sous la forme extérieure d'un relation historique et objective, mais qui participe aussi aux caractères d'une œuvre de polémique. C'est la raison pour laquelle l'auteur en avait gardé pour lui le manuscrit de son vivant ; elle explique que, si l'apparition semble en avoir fait peu de bruit en France, elle a fait sensation et presque scandale en Angleterre, où elle a soulevé dans la presse comme une véritable levée de boucliers. Une brève analyse montrera jusqu'à quel point cette indignation peut paraître justifiée.

L'ouvrage est divisé en trois livres, dont le premier (*l'Avant-guerre*) ne représente qu'un prologue, tandis que le second (*la Guerre*) en constitue la partie principale. C'est un récit chronologique, mais coupé de nombreuses réflexions, des opérations de l'armée du maréchal French en France, jusqu'à la retraite de ce dernier, en décembre 1916.

Au cours de cette relation, l'auteur refuse-t-il la justice et l'hommage qui leur sont dus à l'effort de la nation anglaise ? à la bravoure de son armée ? aux mérites de ses généraux ? Il admire en elle l'« élan splendide et sans réserves » du début, ainsi qu'« un esprit de sacrifice dont l'histoire offre peu d'exemples ». Quant à ses troupes, il loue à plusieurs reprises leur « ténacité indomptable », « leur incomparable force de résistance » ; il reconnaît que, pendant la retraite de Charleroi, leur seule présence à l'aile gauche de l'armée française a préservé celle-ci d'un enveloppement. Il épuise enfin le vocabulaire des éloges pour l'un de leurs chefs, le feld-maréchal Wilson, auquel il dédie son

volume et qu'il signale à notre éternelle gratitude pour avoir recommandé et préparé, dès le temps de paix, le prompt transport en France du corps expéditionnaire. Ce n'est point là le langage d'un détracteur systématique.

En réalité, il réserve la sévérité de ses critiques pour le maréchal French, contre lequel son volume représente un long réquisitoire. Prétentieux et incapable, se croyant un homme de guerre pour avoir suivi quelques expéditions coloniales, en réalité toujours hésitant et irrésolu, ballotté entre les impressions et les avis les plus opposés, passant par les alternatives les plus déconcertantes de confiance exagérée et de découragement profond ; de plus, imbu de confiance en sa capacité militaire que traduit chaque ligne de ses Mémoires et qui, tournant en excessive susceptibilité, faisait de ses rapports avec le commandement français un conflit de tous les instants : tel apparaît le commandant du corps expéditionnaire dans le livre de son biographe d'aujourd'hui.

Sa prétention, telle qu'elle ressort de plusieurs passages de ses Mémoires et de ses lettres , est d'avoir non seulement secondé les opérations, mais encore sauvé à deux reprises l'existence de l'armée française. Comment l'a-t-il justifié dans les faits ? Est-ce le soir du 23 août, alors que son premier contact avec l'ennemi lui suggère de se replier incontinent... sur le Hâvre. Est-ce pendant la retraite de Charleroi, au cours de laquelle sa préoccupation dominante est de tenir délibérément ses troupes, par crainte d'un désastre, à deux journées de marche en arrière des troupes françaises ? Est-ce au terme de cette retraite, alors qu'il annonce l'intention de la poursuivre jusqu'au sud-ouest, derrière Paris, et ne se laisse détourner de cet abandon du front allié que par une pressante intervention de Lord Kitchener ? Est-ce pendant la bataille de la Marne, où sa lenteur à pénétrer dans la brèche ouverte devant lui dans les lignes allemandes empêche de transformer en succès foudroyant l'arrêt imposé à la marche de l'ennemi ? Est-ce au moins pendant la longue guerre de positions où allaient, à partir de la bataille de l'Yser, s'immobiliser les forces adverses ? Son rôle vis-à-vis du commandement français devait consister invariablement, soit à décliner sa coopération, soit à invoquer la jeunesse de ses troupes pour refuser même une extension de son front. Le général Huguet a peut-être péché par excès de rigueur en relevant avec tant de précision toutes ces défaillances. Comme il a soin d'appuyer chacune de ses allégations par des citations empruntées à des sources anglaises (le plus souvent les Mémoires de French lui-même, ou l'ouvrage de sir Georges Arthur Kitchener), on ne saurait pourtant l'accuser d'injustice ou de parti pris.

La troisième partie de son livre (*l'Après guerre*) est plus discutable, parce qu'on y trouve non plus la solidité d'une démonstration appuyée sur des faits, mais la conclusion un peu élastique d'un essai de psychologie collective fondé sur des impressions personnelles L'auteur y rappelle les nombreuses déceptions qu'a causées à la France après 1918, l'attitude des Anglais, et cherche à expliquer comment, après avoir gagné la victoire avec leur loyale assistance, elle s'est vue dans l'obligation d'en défendre les résultats contre eux. Il trouve cette explication dans les particularités d'un caractère national, auquel il

consacre une analyse dépourvue de bienveillance et dont les traits distinctifs lui paraissent rappeler ceux d'un « bel animal » : d'un côté, l'énergie physique, le bon sens, la haine de l'équivoque, l'honnêteté en affaires, mais, d'un autre côté, et comme contre-partie de ces qualités, un esprit simpliste et indolent, un attachement aux intérêts assez exclusif pour tourner en indifférence absolue à l'égard de tout ce qui est sentiment. A en croire l'auteur, la religion ne représente pour l'Anglais qu'une attitude, la piété envers le prochain, qu'un bagage inutile, l'amour qu'une tentative de domination du plus fort sur le plus faible, la fidélité dans le mariage qu'une fiction mondaine. L'ensemble paraît caractérisé par un matérialisme égoïste qui, dans la vie publique et les relations internationales, aboutit à tout sacrifier à l'intérêt du moment.

Ce portrait, peu flatté, devait être d'autant moins du goût des intéressés qu'il aboutit à cette conclusion : « race peu sympathique, dont l'abaissement serait, en général, accueilli dans le monde avec un soupir de soulagement et de délivrance ». Et comme si l'auteur s'associait à ce vœu, il signale dans le chapitre suivant que l'heure du déclin ne tardera pas à sonner pour l'Angleterre et prévoit, avec l'air de le souhaiter prochain, le moment où l'édifice de la grandeur britannique, miné par tant de méfiances et de difficultés croissantes, s'écroulera comme le colosse aux pieds d'argile. Il y a là, comme on le voit, des outrances de jugement qui s'expliquent pour la plupart par des généralisations hâtives, et dont l'on comprend aisément l'effet sur la susceptibilité nationale de nos voisins. Elles effaroucheront moins le lecteur français, et ne l'empêcheront pas d'apprécier l'intérêt d'un ouvrage où il retrouvera, sous une forme claire et précise la première histoire d'ensemble qui nous ait été donnée sur la participation anglaise à la Grande Guerre sur le front français.

Albert PINGAUD.

La vie du Prince héritier Rodolphe, par Oscar Baron VON MITIS, in-8°, 468 pages en langue allemande, Leipzig, 1928.

Dans le volume élégamment illustré où le baron de Mitis raconte la vie du Prince héritier Rodolphe une photographie retient l'attention : datée de 1884, elle représente debout, l'un près de l'autre et se tenant par le bras, les deux héritiers de l'Empire d'Allemagne et de l'Empire d'Autriche : Guillaume et Rodolphe. Le contraste entre les deux princes est saisissant : l'un d'aspect plutôt vulgaire, à la figure pleine, au regard assuré, respire la suffisance ; l'autre s'appuyant sur lui, au fin visage amaigri, aux yeux rêveurs, a l'air d'un faible et d'un malade. Il n'y eut et il ne pouvait y avoir entre ces deux hommes, rapprochés par les nécessités politiques, nulle sympathie. Pour juger des sentiments de Rodolphe envers Guillaume II il suffira de citer un passage d'une lettre écrite par lui en 1888 : « Guillaume II se forme ; il sera bientôt en état de mettre sens dessus dessous toute la vieille Europe. C'est l'homme de cette tâche. D'esprit borné par la grâce de Dieu, avec cela énergique et entêté comme un taureau, il se croit un grand génie. Que veut-on de plus ? Il est capable d'amener

en peu d'années l'Allemagne des Hohenzollern à la position qu'elle mérite. »

Cependant entre les deux princes si différents plus d'un rapprochement s'impose. Doués tous deux d'éminentes qualités, ils manquaient également de cet équilibre de la raison et de cette force du caractère qui font les grands conducteurs de peuples. Certaines tares physiologiques pesèrent dès l'enfance sur leur vie et semblèrent les marquer l'un et l'autre pour être les derniers des lignées de grands souverains dont ils étaient issus.

Guillaume II accomplit son destin : il régna comme l'avait prédit l'héritier d'Autriche, il ruina l'Empire que lui avaient laissé ses pères. Rodolphe, si sa fin prématurée ne l'eût empêché de monter sur le trône, eût-il mieux conduit les affaires de l'Empire d'Autriche? On est amené à chaque page à se poser cette question, lorsqu'on suit l'étude très documentée que M. de Mitis a faite de sa vie et l'analyse aussi consciencieuse que fine qu'il nous donne sur son caractère. Quand on se demande si Rodolphe eût été un grand souverain, on se sent contraint de répondre : non.

Son biographe a su pourtant nous faire sentir le charme que l'héritier du vieux François-Joseph a exercé sur tous ceux qui l'ont approché. Il tenait beaucoup de sa mère. Chez lui comme chez l'Impératrice Elisabeth, le sang des Wittelsbach, affaibli par trop d'alliances consanguines, avait produit un de ces tempéraments délicats où la prédominance des nerfs s'épanouit en brillantes et charmantes qualités pour aboutir trop souvent au déséquilibre de la folie. Une éducation trop soignée développa encore les tendances dangereuses de cette nature trop nerveuse. Le prince dut apprendre sept langues. M. de Mitis a compté qu'il n'y eut pas moins de cinquante personnes occupées à l'instruire et à le former. Un goût très ardent pour la chasse, en le faisant vivre beaucoup en plein air, apporta quelques conpensations aux inconvénients d'une culture excessive de l'intelligence. Mais le jeune homme ne connaissait de mesure en rien. Après avoir chassé avec passion et sans repos, il se mettait avec la même ardeur aux travaux de l'esprit.

Ses rares qualités intellectuelles le firent profiter rapidement des leçons de maîtres excellents ; de bonne heure il témoigna d'une grande facilité de parole et se mit à écrire avec plaisir et élégamment. Il aimait peu les arts, mais se passionna pour les sciences, surtout pour l'histoire naturelle, vers laquelle il était entraîné par le plus ardent amour de la nature. Il se plut à fréquenter les savants et les journalistes. Dans leur société, séduit par les théories scientifiques les plus modernes, il perdit cette foi chrétienne qui jouait à Vienne un rôle si important dans la conception de la monarchie. Un prince à peu près athée, écrivant des brochures ou des articles pour la presse, en relations intimes avec des journalistes tels que Moriz Szeps, dont la fille avait épousé un Français parent de Clémenceau, ne pouvait manquer de faire scandale dans la haute société de l'aristocratique Autriche.. Entre le prince héritier et le monde qui entourait la Cour se révéla peu à peu une opposition fondamentale d'idées, re principes et de préjugés. Tout choqua la vieille noblesse viennoise dans les allures du prince héritier : on ne lui pardonna pas de déjeuner dans l'in-

timité avec le baron Hirsch, même lorsqu'il eut pour commensal le prince héritier d'Angleterre, le futur Edouard VII.

Les sympathies de Rodolphe n'allaient pas seulement aux libéraux; elles le portaient aussi à se montrer favorable aux Hongrois et surtout aux peuples slaves sujets de l'Empire. Nouveaux motifs pour le monde viennois de voir sans indulgence les défauts de son caractère. Et ces défauts, par malheur, étaient graves. Une nervosité excessive ne tarda pas à inquiéter même ses amis les plus sincères. Un jour, à la chasse, on le voyait dans une battue quitter sa place et tirer si imprudemment vers la ligne des tireurs qu'il faillit tuer son père, car sa balle atteignit un garde debout derrière l'Empereur. Souffrant très vivement de l'impossibilité où il se trouvait de jouer un rôle politique il s'épanchait dans les écrits dont l'arrangement ne cachait pas l'auteur, et dans des conversations souvent imprudentes. Ses sentiments toujours énergiquement exprimés manquaient d'ailleurs de constance. Il subissait des crises et des changements qui déconcertaient souvent ses auditeurs. Détestant la Prusse et ne craignant pas de le dire, on l'entendait pourtant appeler de ses vœux le moment où l'Empire d'Autriche se mesurerait dans une guerre avec l'Empire russe. Le rôle à jouer par l'Autriche en Orient séduisait son imagination, et il avait une très haute idée de la place que devait tenir dans le monde la monarchie austro-hongroise. Cependant il n'avait guère d'illusions sur la solidité de cette monarchie, car dès l'âge de quinze ans il dédiait à son précepteur un recueil de pensées dans lequel on lisait ce qui suit : « Voici l'Empire, une ruine majestueuse qui vit au jour le jour. Elle a tenu pendant des siècles, tant que le peuple s'est laissé conduire aveuglément. Maintenant tous les hommes sont libres : son rôle est fini. A la prochaine tempête cette ruine s'effondrera. »

Dans les dernières années de la vie du prince, la nervosité de son tempérament s'aggrava peu à peu ; l'inaction à laquelle il était condamné par sa position lui pesa de plus en plus et les hostilités qu'il sentait autour de lui aigrirent son caractère. Il avait toujours été mélancolique, il devint sombre et parut obsédé par des pensées sinistres. Pour s'en distraire sans doute, il se laissa aller à une vie de débauche et de plaisirs malsains qui compliqua encore l'état d'une santé déjà précaire. Ses amis eux-mêmes constatent alors chez lui une déchéance : certains de leurs témoignages le montrent hanté par l'idée de sa fin prochaine, parlant de François-Ferdinand comme du véritable héritier de l'Empire et laissant même entrevoir des pensées de suicide.

C'est dans cet état mental, qu'il faut, d'après le baron de Mitis, chercher l'explication du drame qui mit fin à une existence si pleine d'abord de promesses. Sur les causes immédiates de la tragédie, l'auteur de la biographie se montre très réservé : le mystère de Meyerling, dit-il, n'est pas encore éclairci, il faut se contenter de « vérités provisoires ». Sur deux points cependant la lumière paraît faite : le Prince s'est tué et la veille de sa mort il y a eu une scène très vive entre lui et l'Empereur son père. Quel fut le motif de celle-ci ? La liaison du Prince avec Mlle Vetrera ou certaines intrigues politiques où il se serait imprudemment laissé engager. M. de Mitis paraît pen-

cher pour cette dernière hypothèse, mais il ne croit pas qu'il faille attacher trop d'importance à l'incident, quel qu'il soit, qui porta Rodolphe à la décision fatale. Celle-ci était en quelque sorte mûre dans sa pensée, parce qu'il s'était détaché de la vie et que, comme son cousin Louis II de Bavière, il avait laissé l'idée de mort s'installer en maîtresse dans son esprit affaibli.

H. DE MANNEVILLE.

Weltmächte der Gegenwart, Wilhelm PFEIFER. Un vol. in-8. Friedrich Branestetter, Leipzig, 1928.

Il s'agit ici d'un ouvrage de vulgarisation destiné à compléter une importante collection historique, et dont le titre sert à indiquer plus qu'à préciser le sujet. Il est consacré au développement des états modernes qui ont à partir du XVIe siècle succédé à l'Espagne dans le rôle de puissances mondiales. Ce sont ceux qui ont dépassé les autres par l'ampleur et la rapidité de leur expansion extérieure, et dont les rivalités composent ce qu'on pourrait appeler l'histoire de l'impérialisme. Sujet séduisant mais particulièrement malaisé à traiter par la difficulté de le circonscrire dans des limites qui ne soient ni trop flottantes, ni trop arbitraires. Cette difficulté, l'auteur ne l'a surmontée qu'en partie. On peut être d'accord avec lui quand il réserve le titre de Puissance mondiale à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à la Russie dont il expose dans ses deux premiers livres le développement jusqu'en 1870 environ. Mais pourquoi ranger dans la même catégorie l'Allemagne de Guillaume Ier (livre III) qui sous la main de Bismarck a au contraire évité de se répandre en dehors de l'Europe ? et pourquoi n'y faire figurer qu'accessoirement la France, qui a poursuivi systématiquement la constitution d'un empire colonial, beaucoup plus considérable que celui de sa voisine de l'est ? On ne peut s'empêcher de se demander s'il ne faut pas attribuer ce manque de perspective à l'amour-propre national de l'auteur. La seconde partie de son ouvrage (livre IV et V) peut être considérée comme une histoire générale de la politique européenne à partir de 1890 jusqu'à nos jours, et se termine naturellement par un récit en 150 pages de la guerre mondiale. Le lecteur français y trouvera l'intérêt d'y voir résumer l'opinion courante allemande sur les responslabilités et le développement du conflit. Il ne remarquera pas sans quelque malignité que l'auteur en a écourté ou pour mieux dire escamoté la fin, trop pénible peut-être à raconter pour un Allemand; qu'il arrête le récit de la campagne à la journée du 8 août et ne mentionne les événements suivants jusqu'à l'armistice, qu'au moyen de prétéritions ou d'allusions qui tiennent en une seule page ; et qu'enfin la paix de Versailles qui forme la conclusion de toute une évolution historique, est expédiée en quelques lignes, pour être qualifiée d'« acte de brutale violence ».

On pourrait relever dans le récit d'autres imperfections et d'autres lacunes du même genre, explicables sans doute par les mêmes sentiments. Il vaut mieux y signaler certaines parties originales, comme les souvenirs personnels de l'auteur durant la bataille de Liège, ou comme ce curieux croquis du voyage de l'Empereur Guillaume entre Berlin et le Grand Quartier Général, au milieu d'août 1914 :

« Les repas étaient pris en commun dans le restaurant du train impérial. L'Empereur prit et garda la parole, et dans un retour sur ses projets pour conserver la paix, s'éleva avec vivacité contre la fourberie et la duplicité de ses parents — allusion surtout au roi d'Angleterre. Plus il parlait et plus il s'échauffait. Ses auditeurs éprouvaient de la peine à constater qu'il se représentait les événements tout autrement qu'ils ne s'étaient passés, soit faute d'informations exactes, soit que son imagination les eût déformés. Il donnait l'impression d'un homme qui cherche dans l'abondance et la volubilité de sa conversation un dérivatif à son agitation intérieure. Nous savons d'ailleurs qu'il partit pour la guerre sans espoir en son heureuse issue. » Il faut laisser à l'auteur la responsabilité de cette dernière assertion, surprenante à première vue, mais dans laquelle il n'est pas interdit de voir le commencement ou l'effet d'une campagne d'opinion destinée à prouver la volonté de paix de l'Empereur par le pessimisme de ses prévisions sur la guerre.

Albert PINGAUD.

Au service de la France. — V. L'Invasion 1914, par Raymond POINCARÉ, de l'Académie française, avec 24 gravures hors texte. In-8°, 543 p. Plon, 1928.

Au milieu de l'écrasante besogne qu'il a assumée en vue du rétablissement des finances françaises, en dépit des attaques incessantes de tout un parti politique, qui a juré sa chûte et malgré la nécessité où il se trouve d'y répondre quasi journellement, M. Raymond Poincaré continue tranquillement, sereinement pouvons-nous dire, une autre tâche qu'il a assumée, celle d'apporter sans défaillance son témoignage personnel à l'histoire des événements de la grande guerre, témoignage précieux, s'il en fût, puisqu'il se trouva occuper au service de la France, comme il le dit lui-même, depuis le premier jusqu'au dernier jour de la campagne, la première magistrature de la République. Qui ne se souvient de l'activité infatigable qu'il déploya, se portant maintes fois sur la frontière des Flandres, comme en Lorraine, son pays natal envahi, qu'il vînt de Paris ou de Bordeaux. Mais, surtout, qui donc pourrait avoir oublié ces discours superbes qu'il ne cessa de prononcer pour rassurer les uns, encourager les autres, pour magnifier les vertus militaires d'une race qui refusait de périr ?

Aujourd'hui c'est le cinquième volume de cette œuvre magistrale, *l'Invasion* qu'il nous soumet, après nous avoir déjà offert successivement *Le Lendemain d'Agadir, les Balkans en feu, l'Europe sous les armes* et *l'Union sacrée*. Le livre s'étend depuis la fin de la mobilisation et le commencement de la concentration, dans la première quinzaine d'août 1914 jusqu'au 31 décembre de la même année. C'est le récit de la partie la plus poignante de la guerre. celle des premiers échecs, de la défaite. de l'invasion ; mais c'est aussi l'histoire du redressement de la Marne, des espoirs trop tôt formés et bientôt déçus d'une marche en avant, enfin de la stabilisation du front. Qui donc eût pu croire alors que celle-ci allait durer quatre années ?

M. Poincaré a pris, pendant tout ce temps, des notes au jour le jour et c'est à la lecture de ce carnet, document de première main s'il en

fût, qu'il nous convie maintenant. Or il n'a pas seulement écrit les événements qu'il a vus, il nous fait part des dépêches et télégrammes qu'il recevait du monde entier comme chef d'Etat, et il nous transmet les opinions qui se répercutaient alors dans l'opinion mondiale comme dans l'opinion française, mais, le croirait-on, c'est des opérations de l'armée française qu'il se prétend peut-être le moins bien informé ; aussi sent-on peut-être percer dans ses lignes une pointe de légère rancune vis-à-vis du généralissime. Chez celui-ci l'optimisme ne se démentit pas un seul jour et n'était égaié que par son mutisme imité d'ailleurs par le Grand Quartier Général, qui dissimulait soigneusement le détail des opérations, pour s'en tenir vaguement aux lignes générales. M. Poincaré ne reproche pas au général Joffre « le sommeil de Condé », comme il l'appelle, et qui, chaque soir, lui procure un bienfaisant repos, mais peut-être le lui envie-t-il.

Analyser un tel ouvrage serait reprendre jour par jour l'histoire de la guerre et nous ne saurions le faire, mais l'auteur réussit à tel point à mêler aux événements les hommes qu'il met en scène, que l'on sort de cette lecture avec des physionomies bien campées devant les yeux : le roi et la reine des Belges, l'un si loyal et si digne, l'autre énergique et vaillante sous sa frêle enveloppe ; le général Joffre sous sa rude et impénétrable écorce ; Clémenceau, l'incorrigible et insupportable journaliste de *l'Homme enchaîné*, avant que les événements ne l'aient placé, lui aussi, au premier rang des héros de l'épopée ; les généraux Foch, French et autres chefs militaires, puis les hommes politiques : Viviani, Millerand, Briand, Barthou, Messimy, Dubost, Augagneur et bien d'autres encore ; les diplomates étrangers, Tittoni, Myron Herrick, tous marqués d'un ou plusieurs traits, les plus caractéristiques peut-être de leur carrière en raison des circonstances où ils sont appelés alors à se mouvoir.

Lui-même, l'auteur, n'oublie pas qu'il est un homme politique. Il est aux aguets de l'opinion, surveille ce que l'on pense et dit de lui, ainsi que des uns et des autres. Il écoute ce que lui racontent à la fois les optimistes du front et les défaitistes de l'intérieur. Avec son récit nous revivons l'atmosphère des journées de la Marne et de celles de l'Yser, et il nous semble encore entendre s'entrechoquer les jugements des Français, dans chacun desquels on trouve, à l'occasion un stratège, comme dix ans plus tard, lors de la crise du franc, on devait rencontrer également en chacun d'eux un financier ou un économiste.

Puis l'année 1914 s'achève, non dans les chants de triomphe, conclue M. Poincaré : « Chaque effort que nous avons fait, dit-il, pour renverser la muraille, a été effroyablement coûteux... Nous ne sommes arrivés à percer ni au centre, ni aux ailes. Nous interdisons tout mouvement à l'adversaire, mais lui-même nous lie les mains et les pieds... Je ne dirai pas que le temps travaille pour nous ; il ne travaille jamais que pour ceux qui s'aident eux-mêmes, mais il va nous permettre de nous aider. »

L. de Contenson.

Le mariage de Louis XIV, par Mme SAINT-RENÉ-TAILLANDIER. Un volume in-12, librairie Hachette.

Le collectionneur, par définition, est celui qui a le goût de compléter des séries. A quoi cette manie ne l'entraîne-t-elle pas, maintenant que la mode est aux collections d'ouvrages publiés sous une rubrique quelconque et dans un format uniforme ? La fantaisie, l'incohérence et souvent la surprise d'un sujet traité par l'écrivain le moins préparé semblent être les conditions du succès pour ces livres marqués d'une même étiquette. Heureusement qu'il n'en va pas ainsi des *Récits d'Autrefois,* collection historique que poursuit la librairie Hachette. «Autrefois » ne précise ni ne limite ; mais chaque auteur, dont plusieurs de grand renom, se cantonne sur le terrain qui lui est familier. Ces volumes consacrés à des incidents, des épisodes, des journées déjà célèbres et qui répondent à notre curiosité de les mieux connaître, on peut les lire en pleine sécurité ; aucun qui ne soit de l'historien le plus désigné pour l'écrire.

En serait-il un aussi qualifié que Madame Saint-René-Taillandier, après l'accueil fait à ses pénétrantes études sur *Mme de Maintenon* et *Mme des Ursins,* pour révéler de quels conflits sentimentaux et diplomatiques fut précédé le *mariage de Louis XIV ?* A sa manière de psychologue très subtil, c'est uniquement dans le cerveau et le cœur des personnages qu'elle a cherché le secret de tant de graves et émouvantes négociations. Les documents, mémoires et correspondances intimes, elle a tout lu, en a retenu l'essence, mais dédaigne de s'y référer. Le récit des faits, que d'autres s'en occupent. Pour elle, la tâche à laquelle elle s'adonne ressemble à des autopsies ou des dissections. Et ce que du bout de son scalpel, elle met en pleine lumière, dans un incomparable éclat, c'est, en cette solennelle circonstance, le génie et la conscience politiques de Mazarin qui méritent de tout fervent Français qu'une profonde reconnaissance aille à ce cardinal italien.

Pendant la minorité de Louis XIV il avait attiré à la Cour ses nombreuses nièces qui devinrent les compagnes habituelles du jeune roi. Il convenait à ses combinaisons qu'elles resplendissent parmi les partis les plus convoités. L'oncle leur procurait des mariages qui les rapprochaient de la famille royale ou même les y faisaient entrer, tel celui d'une des Martinozzi avec le prince de Conti, cadet du grand Condé. Bien mieux encore : Louis XIV, épris de Marie Mancini, repoussait toute alliance qui l'eût séparé d'elle. Quel coup de fortune pour un oncle d'une ambition vulgaire ! Mais, pas un instant, Mazarin ne se laissa tenter par une si glorieuse union. Il avait décidé que le mariage du roi serait le couronnement de son œuvre politique. Quoique depuis la paix de Westphalie, la guerre continuât avec Philippe IV d'Espagne, c'est donc l'infante Marie-Thérèse victime d'avance résignée, que visait obstinément le cardinal, et par elle, la paix définitive, qui sait meme ? peut-etre dans l'avenir la réunion prestigieuse des deux royaumes sous un seul sceptre.

« Tout ce que j'ai est au roi », avait coutume de dire Mazarin en réponse au reproche de s'être trop copieusement servi. Aussi tolérait-il que l'ardeur juvénile du souverain se dépensât en galanteries envers ses nièces, surtout pour cette Marie, en apparence si déférente et sou-

mise à son oncle mais qui comptait que ses charmes et sa hardiesse bousculeraient au moment opportun les calculs de l'homme d'Etat. Pendant la durée de cette idylle, le cardinal intriguait à Madrid, parlementait, négociait à l'île des Faisans avec don Luis de Haro. Quand tout fut convenu, l'oncle indulgent, le souple ministre se transforma. Il parla ferme au roi en des termes admirables qui donnèrent conscience au souverain des devoirs du grand monarque qu'il voulait être ; à la nièce, plus éprise peut-être de la couronne que du roi, avec une rigueur qui la réduisit, malgré ses larmes et ses protestations, à épouser le premier des patriciens romains, un connétable Colonna, mari si peu supportable qu'elle traîna la fin de sa vie, obscurément, dans des couvents d'Espagne et d'Italie. Plus sévère encore que le cardinal, le roi ne voulut jamais ni la revoir, ni permettre qu'elle résidât en France.

A côté de Mazarin et de Louis XIV, Anne d'Autriche ne pouvait être omise dans ces minutieuses analyses de caractère. Mais le sien n'est que de second plan. Cette reine-régente, douce, tendre, malléable, subit l'entière domination du séduisant cardinal. En lui « elle avait mis ses complaisances ; en un sens, du moins, elle lui avait donné sa foi. Que le lien qui les unissait fût d'ordre conjugal ou seulement politique, il était singulièrement confiant et affectueux... » Mme Saint-René-Taillandier, par crainte d'un jugement téméraire se défend d'en dire plus, de se prononcer sur le mystère de cette intime entente entre une quinquagénaire d'un farouche catholicisme à l'espagnole et un prince de l'Eglise, resté laïque et peu dévot. La bonne reine à qui le cardinal confiait le soin de veiller sur ses nièces, n'exerça pas plus d'influence sur elles que sur son fils. Initiée à tous les projets, consultée confidentiellement, elle était ainsi entretenue dans l'illusion qu'elle gouvernait.

Mazarin mourut en pleine gloire, aussitôt le roi marié et la tâche terminée à laquelle il s'était voué. Voilà donc Louis XIV maître du pouvoir. « Nous aimerions, dit l'auteur, interroger Anne d'Autriche, lui demander ce que lui était le ministre et comment elle le pleure et si elle le pleure. Même en ne nous répondant pas, elle nous livrerait un peu du secret qui pèse sur ce récit. Quel qu'ait été ce secret, la mère du roi pouvait dès lors sentir que pour elle aussi l'heure funèbre était propice... » Quant au roi, il nous est montré, comme épilogue de ce récit, tout vibrant d'émotion, un soir de chasse, loin des regards, chuchotant déjà avec une jeune fille de Touraine, si effrayée d'un esclandre, Louise de la Vallière. « Le règne, le grand règne est en marche avec son ordre, ses désordres, ses éblouissements et ses tares. »

Alfred Dumaine.

Henri IV. Pierre de Vaissière In-16, 306 p. (Les grandes études historiques). Paris, Arthème Fayard, 1928.

Pourquoi le nier : nous n'avons pas ouvert le livre de M. de Vaissière sans une certaine appréhension. Tout n'avait-il pas été dit sur Henri IV ? Et n'allions-nous pas trouver sous une forme seule peut-être nouvelle, un fonds déjà ancien ?

Nous nous trompions.

Ce livre de 700 pages, grâce à sa copieuse documentation, à la relation des correspondances écrites ou reçues par le Roi, est d'une lecture fort instructive. Nous pouvons même ajouter que le premier mariage d'Henri de Béarn, son gouvernement de Guyenne, sa Cour de Nérac, avec la présence puis la fugue de *Margot*, et surtout la nomenclature à peu près complète des attentats dont il fut l'objet — attentats qui sont tous le contre-coup de la Ligue, c'est-à-dire le fait d'illuminés, ou de moines « détraqués » — tout cela, disons-nous, est particulièrement bien traité. C'est que M. de Vaissière s'attache à nous présenter avant tout l'homme sous le pourpoint du Roi, et un homme à coup sûr bien typique, avec tout ce qu'il récèle de bon sens, d'optimisme, de verve, de jalousie du point d'honneur. Sous ce jour, le premier roi Bourbon est l'être le moins complexe qui soit. Encore est-il qu'il faut savoir le découvrir.

Henri IV, en religion et en morale, fut le reflet exact de son éducation et du milieu où il naquit. N'est-ce pas dès son enfance et à l'exemple de ce qu'il vit à la cour de Pau d'abord, puis à celle de Paris, que se formèrent son scepticisme religieux, et aussi son incorrigible scepticisme marital ? Défauts et qualités furent chez lui très *brillants*. Mais il ne les acquit pas par expérience. Il les tenait en droite ligne de son père et de sa mère, peut-être surtout de ses grand-père et grand'mère maternels. Il les amalgama magistralement et les fondit si bien que, par un tour de force bizarre, il sut rester aimable dans ses vices comme dans ses vertus.

Ainsi, les femmes, l'ont-elles assez tenu en tutelle ! Pour elles il eût, tout comme Faust, donné son âme au diable, — et quand on est roi de France une telle générosité ne va pas sans quelque péril ! N'empêche qu'on est indulgent pour elles, et surtout pour lui, (et c'est le seul roi de France peut-être qui soit dans ce cas). C'est que les femmes ont été à la fois son bon et son mauvais génie. Disons mieux : sans elles, il n'eût pas été l'homme galant et chevaleresque que nous connaissons ; il n'eût pas été intégralement l'Henri IV que nous aimons.

C'est qu'il apporta au sang royal français véritablement anémié, un regain de chaleur et de vitalité. Après les sombres règnes de Charles IX et de Henri III, le sien n'est-il pas un rayon de soleil et de gloire ?

L'histoire de France, depuis les capétiens, présente deux époques où le royaume côtoya de bien près l'abîme. Ce furent au xve siècle, l'invasion anglaise ; au xvie, la Ligue. et par un phénomène bien français, ces deux époques enfantèrent juste au moment voulu deux sauveurs : Jeanne d'Arc et Henri IV.

Représentons-nous maintenant la situation de ce dernier en cette année 1584, c'est-à-dire à l'époque précise où il prend au sérieux son rôle d'héritier présomptif : elle semblait désespérée. Aux Etats de Blois, il est déchu, comme protestant, de ses droits au trône. Et chez les réformés, il n'est pas plus en odeur de sainteté, en raison de ses mœurs et de ses complaisances pour les catholiques. Tout autre se serait cru perdu. Mais il est Gascon. Il attend avec confiance son heure ; et surtout, il saisit avec une prescience admirable le

moment précis où sa conversion deviendra opportune. Son premier soin toutefois est d'abattre la Ligue.

Ecoutons l'historien Hanotaux : Dans les dernières années d'Henri III, un grand mouvement séparatiste se dessine. « La Bretagne et tout le pays d'Outre-Loire, ce Midi capricieux et décevant, reprennent ou revendiquent leur indépendance. Les villes secouent le joug et se constituent en républiques. Il semble que la France va se diviser encore et retourner à l'émiettement primitif. A la mort d'Henri III, les Espagnols occupent Paris, la Ligue et les Guises se partagent les provinces. On peut craindre que les Etats Généraux ne couronnent une Infante. L'héritier du trône est incertain. Le cadet de Gascogne qui relève le titre est obligé de reprendre le travail à pied d'œuvre. »

C'est alors en effet qu'après avoir repris son ancien gouvernement de Guyenne dans cette bataille de Coutras, qui semble un peu son Austerlitz, après avoir conquis le Poitou, il commence cette admirable campagne de France qui est bien la plus belle page que jamais ait écrite prétendant. Car ne nous y trompons pas : tel Louis le Gros ou Philippe Auguste, son royaume, il doit le conquérir province par province, ville par ville. A cette fin sa bravoure le sert beaucoup, plus que sa stratégie qui est en somme médiocre. Mais il est surtout excellent prétendant. La diplomatie, l'argent, quand il en a, lui ouvrent beaucoup de portes. Ses compagnons d'armes il se les attache par des mots heureux, des lettres où s'ouvre son cœur, des harangues avant les batailles, — restant en cela dans la bonne tradition française. — Trouve-t-il encore des récalcitrants ? Il les gagne par son humour et son impertubable optimisme. Certes, la lutte sera longue. Il la mènerá quinze ans comme roi de Navarre, et douze comme roi de France. Mais en 1601, il peut se rendre ce témoignage que s'il a conquis ses sujets, c'est davantage par le cœur que par les armes.

C'est à cette consolante constatation qu'on aboutit après lecture du livre de M. de Vaissière. Décidément, c'est un bon livre.

Lucien MIRAN.

Journal de l'abbé de Véri, publié par le baron Jehan DE WITTE, préface de Pierre DE NOLHAC, de l'Académie française, T. 1er, in-12, 501 p. Editions Tallandier, 1928.

Le volume, actuellement publié, du Journal de l'abbé de Véri constitue le commencement d'une série qui sera continuée pour le plus grand intérêt des lecteurs. L'abbé de Véri, qui appartenait à la famille des marquis de Véri, du Comtat-Venassin, n'est pas un personneg de premier plan et, peut-être, pour arriver à de hauts emplois, ne lui a-t-il manqué qu'un peu plus d'esprit d'intrigue. Il faut le croire, puisque Turgot, dans une lettre adressée à Louis XVI le 30 avril 1776, à la veille de sa chûte, désignait l'abbé de Véri, sinon comme un successeur, du moins comme un collaborateur important au contrôle général des finances ; mais celui-ci était surtout un ob-

servateur attentif des événements, avide des moyens quotidiens de fixer son jugement, un journaliste au sens propre du mot, comme il se qualifie lui-même quelquefois.

Si l'abbé de Véri était friand de la société des grands et s'il se plaisait à les approcher, c'était, dirait-on, par une sorte de dilettantisme et afin d'être au premier rang pour démêler les intrigues du gouvernement. En cela il fut puissamment aidé par son intimité avec M. et Mme de Maurepas qu'il fréquenta journellement pendant toute la durée du ministère de M. de Maurepas, de 1774 à 1781. Là il puisa de première main des renseignements qui nous sont encore précieux malgré tout ce qui a été écrit sur cette période. Le passage aux affaires de Turgot, qui fut lié d'amitié avec Véri, fournit à ce dernier l'occasion de nous conter des détails qui, à notre avis, constituent la partie la plus intéressante du volume.

Né en 1724, l'abbé de Véri, qui devait vivre jusqu'en 1799, nous donne, au début de son ouvrage, une courte autobiographie de sa personne jusqu'à la fin du règne de Louis XV, ensuite quelques notes sur la régence et un précis du règne de Louis XV jusqu'à la fin de la guerre de Sept-Ans. Généralement impartial, il fait l'éloge de l'esprit délié de Choiseul, mais nous semble injuste à son égard en lui reprochant, comme il le fait, le pacte de famille et la conquête de la Corse, qu'il qualifie de folies politiques. Il est vrai que, de même que Turgot, il était adversaire non seulement des expéditions coloniales, mais de toute extension à l'extérieur pouvant susciter des complications guerrières.

Mais l'intérêt du premier volume de ces mémoires porte particulièrement sur deux points d'une importance remarquable dans le prologue du grand drame qui se termina par la chûte de la monarchie : 1° la lutte de l'autorité royale contre les parlements, leur suppression et leur rétablissement ; 2° les réformes financières de Turgot qui eûssent pu, non pas éviter, mais canaliser une révolution rendue fatale par un système fiscal impossible à prolonger plus longtemps.

Véri a été sévère pour les parlements dont le prodigieux égoïsme ne manquait jamais de se parer des apparences de la légalité et de la défense du bien public pour conserver des abus auxquels, finalement, le régime devait succomber.

Il n'a pas été moins dur pour la Cour, et quand il parle de la situation financière et politique du royaume, le ton de son discours devient parfois prophétique : « Les idées d'égalité et de république, écrit-il en 1775, fermentent sourdement dans les têtes. Des impôts excessifs par leur quotité, vexants par leur forme, injustes dans leur exaction, sont un accroissement d'aigreur pour un peuple irrité des dépenses de la Cour. »

Véri nous décrit alors toutes les intrigues qui mettent obstacle aux réformes : l'égoïsme des privilégiés, la légèreté des courtisans et, hélas ! de la reine elle-même, qui ne comprenait rien à la situation et qui s'imaginait qu'en France tout était fait pour durer ! Et cependant combien de sages avis arrivaient des provinces, de la noblesse elle-même et des hautes classes, qui s'y trouvaient mieux en contact avec les classes rurales.

Que Turgot ait eu la main lourde et qu'il ait été souvent maladroit,

Véri, dans son amitié pour lui, a peine à l'avouer, mais nous avons beaucoup à retenir de ces pages émouvantes, décrivant la crise financière où la monarchie aurait peut-être trouvé en Turgot sa dernière planche de salut. L'abbé de Véri, en témoin attristé, nous fait assister à toutes les péripéties de ce drame poignant, plus grave encore cependant que ne pouvaient le soupçonner les contemporains. Il publie en entier la lettre du 30 avril 1776, écrite par Turgot à Louis XVI peu avant sa chûte et que le roi conserva dans une enveloppe cachetée du petit sceau royal, grand comme un centime avec cette inscription de sa main : *Lettre de Turgot*. Cette lettre avait été détruite et Véri est le premier à nous en donner le texte complet, car on n'en connaissait que quelques passages : « N'oubliez jamais, Sire, y disait Turgot, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles Ier sur un billot ; c'est elle qui a rendu Charles IX cruel ; c'est elle qui a formé la Ligue sous Henri III, etc... » Il est instructif de lire les commentaires que Véri entoure de tels documents.

L. DE CONTENSON

Le Gérant : THIRION.

RODEZ, IMP. P. CARRÈRE (fondée en 1624). 500

POURQUOI LA GUERRE ÉCLATA EN 1806
ENTRE LA FRANCE ET LA PRUSSE ?

Dans son numéro d'avril-juin 1929 la *Revue d'Histoire Diplomatique* a donné une analyse du premier volume de l'ouvrage de M. Frédéric M. Kircheisen intitulé: « Napoléon Ier, une courte biographie en deux volumes ». J'ai cherché alors en quelques lignes à faire connaître aux lecteurs de la revue les œuvres de l'éminent historien allemand qui s'est consacré à l'étude de Napoléon et de son temps et qui poursuit, avec un labeur acharné et une admirable conscience, le travail qu'il a entrepris pour rendre d'une façon aussi exacte, ausi complète et aussi impartiale que possible la figure de l'homme extraordinaire dont la popularité est presque aussi grande en Allemagne qu'en France. Outre sa Bibliographie Napoléonienne en deux volumes, M. Kircheisen a publié six volumes de sa grande histoire de Napoléon, qui doit en compter dix. Le second et dernier volume de sa courte biographie de l'Empereur date du mois de novembre 1928 (1). Trois volumes de « Lettres de Napoléon », deux autres de « Lettres de princes à Napoléon », quatre volumes d'extraits de mémoires sur la « Chute de Napoléon » ont déjà paru.

Tout en poursuivant la publication de ces grands ouvrages, le savant Allemand trouve encore le temps d'écrire quelques articles de revues. Il a bien voulu nous autoriser à publier ici en traduction une étude qu'il a donnée l'an dernier dans un recueil allemand : « Deutsche Stimmen » (5 août 1928) et où il fait ressortir les vraies causes de la guerre de 1806 entre Napoléon et la Prusse. Nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier dans ces pages le talent de l'historien et l'effort passionné du savant pour arriver à un jugement équitable sur les événements passés.

M. Kircheisen croit que la guerre de 1806 eût pu être évitée et

(1) Napoléon, une courte biographie en 2 volumes, avec illustrations, par Frédéric M. Kircheisen. tome II. 8°, 437 pages en langue allemande. Editions Cotta. Sttutgart et Berlin.

que si elle l'eût été, l'histoire de l'Europe au XIXe et au XXe siècles eût suivi un cours différent. Il écrit dans le second volume de sa « Courte Biographie de Napoléon » : « Si Frédéric-Guillaume III, se souvenant des traditions de sa famille, avait suivi une politique consciente de son but et conclu une alliance avec la France sur un pied de complète égalité, combien les événement auraient tourné autrement ! Sans aucun doute un empire de l'Allemagne du Nord eût été fondé dès cette époque, et la carte de l'Europe aurait aujourd'hui un tout autre aspect que celui que lui ont donné les événements de 1914 à 1918. »

L'historien de Napoléon a toujours été partisan d'une entente entre la France et l'Allemagne. Dans sa pensée, Napoléon eût pu et dû être le principal auteur du rapprochement entre les deux peuples. On ne saurait oublier en effet, et M. Kircheisen l'a fait ressortir dans son histoire, que Napoléon apportant en Allemagne les principes de la révolution française, y fut d'abord accueilli comme un bienfaiteur. Il fut reçu avec enthousiasme dans les pays du Rhin. Même après Iéna, quand l'empereur vainqueur entra à Berlin avec ses troupes, une grande partie de la population acclama les Français. Lorsque l'empereur constitua pour son frère Jérôme le royaume de Wesphalie, cette création qui faisait table rase de nombreux abus remontant à l'époque féodale, fut bien accueillie par les sujets du nouveau roi. L'administration française impériale a laissé en Allemagne le souvenir de nombreux bienfaits.

Plus tard seulement, quand Napoléon eut cessé d'agir en représentant des idées qu'avait lancées dans le monde notre révolution et qu'aveuglé par ses succès il se mit à sacrifier les peuples aux intérêts de sa politique personnelle, l'Allemagne opprimée se dressa en armes à la fois contre lui et contre la France. Et pourtant, amoureux de la gloire militaire, les Allemands n'ont pu délivrer leur imagination de l'emprise qu'a exercée sur elle le prestige d'un homme qui leur apparaît comme l'incarnation du génie militaire. Dans le culte pour Napoléon qui subsiste si vivant en Allemagne, et dont l'œuvre de M. Kircheisen, épris dès l'âge de seize ans d'une passion pour le héros corse et lui donnant sa vie, est elle-même un témoignage, on retrouve à la fois les souvenirs du général de la Révolution libérateur des pays du Rhin et ceux du grand empereur qui conduisit plus d'une fois à la victoire dans ses armées les soldats saxons, hessois, rhénans et même prussiens.

H. DE MANNEVILLE.

*
* *

Les vrais motifs de la guerre entre la Prusse et Napoléon Ier sont encore généralement inconnus : les historiens les plus éminents n'ont pas fait ressortir le véritable enchaînement des faits. Peu de conflits entre nations ont été déchaînée plus mal à propos et pour des causes plus futiles que celui qui faillit rayer la Prusse de la carte du monde.

Napoléon ne songeait à rien moins qu'à une attaque contre cette puissance qu'il estimait et contre Frédéric-Guillaume III pour qui il avait beaucoup de considération personnelle. Mais d'autre part, il ne cessait d'humilier le roi de Prusse et son gouvernement, les traitant de façon maladroite et les provoquant sans motifs; il n'agissait pas en cela de propos délibéré, mais ayant pénétré la malheureuse politique de bascule du gouvernement prussien et voyant qu'il acceptait tout, il en vint à trop le mépriser, et à considérer comme une chose impossible qu'on pût à Berlin se révolter et en venir aux armes.

On trouve à propos de la Prusse des déclarations significatives sous la plume du chef de division des affaires étrangères Hauterive, qui écrit à Talleyrand le 16 novembre 1805 : « Les » successeurs de Frédéric n'ont pas saisi l'esprit des principes » de son gouvernement... Je ne pense pas qu'il existe un ca- » binet plus imprévoyant ou plus faible, et pour mieux dire qui » soit plus l'un et l'autre à la fois que le cabinet de Berlin... » Le 19 novembre il écrit encore : « Sous le grand Frédéric, la » Prusse était la première puissance militaire de l'Europe, au- » jourd'hui elle est la dernière... » Le 28 novembre : « Cette » Prusse est la plus misérable puissance qui existe ; vous ne » pouvez vous faire une idée à quel point le mépris qu'on a » pour elle ici est général et populaire. » Talleyrand exprimait sur la Prusse dans un long mémoire de la même époque un jugement analogue.

Personne ne désirait la guerre moins que Frédéric-Guillaume III. Un an après son avènement il avait écrit à son oncle le

prince Henri : « Je déteste la guerre, comme toute le monde le » sait, je ne connais sur la terre aucun bien plus précieux que » la paix et la tranquillité; c'est seulement en les préservant » qu'on peut assurer le bonheur du genre humain. » Pas plus que Napoléon l'auteur de ces lignes ne peut être rendu responsable de l'explosion d'une guerre entre deux pays qui semblaient faits pour s'entendre et se compléter.

Comment donc, malgré cela, en vint-on à la guerre ?

Il faut d'abord se représenter l'état d'esprit de Napoléon à l'égard de la Prusse : nous avons à ce sujet beaucoup de témoignages indiscutables. L'empereur avait regretté l'agitation provoquée à Berlin à l'automne de 1805 par la violation du territoire d'Anspach, lors de la guerre contre l'Autriche. Il en avait exprimé son mécontentement au début d'octobre 1805 au roi de Bavière et au maréchal Davout. Quelques semaines plus tard, le 20 octobre, il interdit à Murat de pénétrer sur le territoire prussien. Nous devons croire à la sincérité des sentiments qu'il exprimait alors, car il s'excusa lui-même auprès du roi de Prusse; en novembre 1805 et en janvier 1806, nous le voyons recommander aux maréchaux Lefebvre et Augereau de traiter toujours les Prussiens avec des égards.

Lors de la création du duché de Clèves et Berg, l'empereur eût souhaité donner les abbayes d'Essen et de Werden à son beau-frère Murat, en offrant une compensation à la Prusse. Murat, impétueux et irréfléchi, devança les intentions de Napoléon et fit occuper sans son autorisation les trois abbayes d'Essen, de Werden et d'Elten. Aussitôt l'empereur lui adressa un blâme énergique; nous lisons dans une lettre du 16 avril 1806 : « Vous » marchez avec une telle précipitation que je ne doute pas » que vous ne soyez constamment obligé de reculer. Vous mar» chez trop à l'étourdie. Il n'est pas dans ma politique de m'in» disposer le roi de Prusse; ma politique est tournée ailleurs... » Je vous recommande de la prudence et de la tranquillité... » Dans une lettre à Talleyrand, datée du 31 mai 1806, Napoléon envisage la cession à la Prusse d'un territoire de 300.000 âmes.

Le jour même (7 juin 1806), où il faisait savoir à Berthier

qu'ayant appris l'évacuation de Cattaro par les Russes il allait de son côté évacuer l'Allemagne, l'attitude de la Prusse le préoccupait, puisqu'il priait Talleyrand de le renseigner sur l'ensemble des positions de l'armée prussienne. Il tenait à éviter toute provocation : le 20 juillet 1806, il écrit au Grand-Duc de Berg : « Je vous recommande beaucoup de sagesse avec les » Prussiens ; point de démarches hasardées... beaucoup de pru- » dence dans vos discours. » Mais Murat n'était rien moins qu'un sage politique, et sa conduite lui valut le 20 août une réprimande de son impérial beau-frère.

Au milieu d'août, bien que la Prusse eût déjà commencé à mettre son armée sur le pied de guerre, Napoléon songeait encore sérieusement à ramener toutes ses troupes en France. Il écrit en effet le 17 à son chef d'état-major Berthier qu'il avait laissé en Allemagne : « Il faut songer sérieusement au retour » de la Grande Armée, puisqu'il me paraît que tous les doutes » de l'Allemagne sont levés... Vous pouvez annoncer que l'ar- » mée se met en marche. Mais, dans le fait, je ne veux rendre » Braunau que quand je saurai si le traité avec la Russie a été » ratifié... Cependant il faut cesser tout préparatif de guerre. »

Napoléon avait appris entre temps que la Prusse armait, et cela, à ce que l'on pouvait penser, contre lui, mais cette témérité lui paraissait si ridicule qu'il en plaisantait dans une lettre du 26 à Berthier : « Le Cabinet de Berlin est pris d'une peur panique. Il s'est imaginé que dans le traité avec la Russie, il y avait des clauses qui lui enlevaient plusieurs provinces. C'est à cela qu'il faut attribuer les ridicules armements qu'il fait et auxquels il ne faut donner aucune attention, mon intention étant effectivement de faire rentrer mes troupes en France. »

L'empereur autorisait au début de septembre ses maréchaux Ney et Davout à se rendre à Paris en congé et bien que le 5 de ce mois il exprimât à Berthier les craintes que lui inspirait l'aggravation de la situation politique, il ne prenait encore aucune disposition pour le rassemblement de ses troupes. Quand il apprit, le 3 septembre, qu'Alexandre n'avait pas ratifié le

traité d'Oubril, qui devait mettre fin à la guerre entre la France et la Russie, il pensa qu'une nouvelle coalition européenne se préparait contre lui et que la Prusse en ferait partie. Dans une conversation qu'il eut le 7 septembre avec M. de Knobelsdorff il dit au ministre de Prusse qu'il ne pouvait retirer ses troupes d'Allemagne avant que la Russie eût signé la paix et que Frédéric-Guillaume III eût remis son armée sur le pied de paix. Le 10, cependant, il doutait encore, puisque nous lisons dans une lettre à Berthier : « Si je me brouillais avec la Prusse, ce que je ne crois pas... »

Le document qui fait le mieux connaître comment l'empereur français envisageait la situation, est sa lettre du 12 septembre à Talleyrand :

« Je n'ai aucun intérêt à troubler la paix du continent...

» L'idée que la Prusse puisse s'engager seule contre moi me » paraît si ridicule qu'elle ne mérite même pas d'être discutée.

» Je ne puis avoir d'alliance réelle avec aucune des grandes » puissances de l'Europe ; celle que j'ai avec la Prusse est fon- » dée sur la crainte. Ce cabinet est tellement méprisable, son » souverain tellement sans caractère et sa cour tellement domi- » née par de jeunes officiers qui voudraient tenter les aventures, » qu'il n'y a pas à compter sur cette puissance. Elle agira cons- » tamment comme elle l'a fait : elle armera et désarmera ; elle » armera, restera en panne pendant qu'on se battra et s'arran- » gera avec le vainqueur...

» J'ai à faire deux choses : d'abord rassurer la Prusse et » chercher les moyens de la replacer tranquille comme elle » était, le plus facilement possible; secondement renforcer mes » armées d'Allemagne de tous mes moyens, en hommes et en » personnel... »

Le même jour il adressait au roi de Prusse la lettre suivante :

« Monsieur mon Frère, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté.

» Les assurances qu'Elle me donne de ses sentiments me » sont d'autant plus agréables que tout ce qui se passe depuis » quinze jours me donnait lieu d'en douter. Si je suis contraint

» à prendre les armes pour me défendre, ce sera avec le plus » grand regret que je les emploierai contre les troupes de Vo- » tre Majesté. Je considérerai cette guerre comme une guerre » civile, tant les intérêts de nos Etats sont liés. Je ne veux rien » d'Elle, je ne Lui ai rien demandé. Toutes les fois que les en- » nemis du continent ont fait courir de faux bruits, je Lui ai » fait donner les assurances les plus positives de ma constance » à persister dans les liens de notre alliance. C'est à Elle à » voir si Elle n'a pas donné trop légèrement confiance au parti » qui dans sa cour a été si prompt et si chaud à seconder les » desseins de nos ennemis communs...

» Je tiens plus que par le cœur à Votre Majesté, je tiens à » Elle par la raison... Je reste inébranlable dans mes liens d'al- » liance avec Elle... »

Est-il possible de soutenir que le souverain qui écrivait une pareille lettre ait voulu faire la guerre à la Prusse ? Est-il quelqu'une des lettres précédentes dans laquelle on entende résonner le bruit des armes ? Ne reconnaît-on pas à chaque ligne que Napoléon faisait les efforts les plus sincères pour rester en bonne intelligence avec la Prusse et éviter « une guerre fratricide » ? L'a-t-on jamais vu garder tant de ménagements et témoigner d'autant d'indulgence qu'il en montrait alors à l'égard de Frédéric-Guillaume III ? Et c'est justement parce qu'il éprouva une telle déception à propos d'un homme qu'il respectait et estimait à la fois comme successeur de Frédéric le Grand et pour ses qualités personnelles, qu'il se montra plus tard si singulièrement dur envers le roi de Prusse et son peuple.

Napoléon ne se décida que le 20 septembre à accepter le défi de la Prusse. Il était bien tard : ses adversaires avaient sur lui une avance considérable ; il réussit cependant à porter, dès le début, la guerre sur le territoire ennemi.

A Berlin on glissait lentement mais sûrement vers la guerre depuis l'été 1806. On s'armait non pas contre la Russie qui, l'année précédente, avait voulu enlever à la Prusse ses provinces polonaises, mais contre la France, une alliée, qui, depuis le Directoire, avait recherché l'alliance du royaume.

La violation du territoire d'Anspach à l'occasion de la dernière guerre franco-austro-russe avait été ressentie plus douloureusement dans certains milieux berlinois que le malheureux traité imposé par Napoléon à la Prusse le 15 février 1805. Mais il était vraiment trop tard, à l'été 1806, pour tirer vengeance de cette violation de neutralité. Si l'on était résolu à la considérer comme un motif de guerre, on aurait dû commencer l'attaque dès la fin de 1805.

Cette masse de mécontents, qui existe en tout pays, et qui peut facilement grossir assez pour former un parti de la guerre, ne négligea rien pour rendre populaire la guerre contre la France. Peut-être ces mécontents, ces amis de la guerre n'y réussirent-ils pas au sens propre du mot, mais ils surent attirer de leur côté les amis de l'alliance russe et enfin la reine elle-même.

Le parti de la guerre et de l'opposition au roi était formé de membres de la noblesse, surtout de jeunes officiers, et d'une partie de la bourgeoisie : il avait pour chefs le prince Louis-Ferdinand et le ministre baron de Stein : je ne cite que les plus importants. Louis Ferdinand — plus exactement Ludwig Ferdinand, était le fils du prince Ferdinand de Prusse; il était dans sa trente-quatrième année. Ses contemporains le représentent comme un homme du monde sympathique et aimable, prèt à s'enthousiasmer par tout ce qui est bon et beau. On le peut d'ailleurs facilement quand on est jeune, bien doué et surtout quand on est prince. Mais à ces excellentes qualités se joignaient de nombreux défauts, et le mal menaçait d'étouffer le bien. Le prince était très dépensier, buveur et joueur passionné, il s'inquiétait peu des ordres de ses supérieurs et il aimait la guerre pour la guerre. Malgré un fond de bon sens il y avait un extrême désordre dans ses idées et sa conduite était entièrement dominée et dirigée par ses passions. Clausewitz s'exprime sur le prince en termes réservés, mais expressifs : « C'était un Al-
» cibiade prussien. Ses mœurs quelque peu sauvages n'avaient
» jamais laissé son cerveau arriver à maturité. » Le chef de bataillon Guilleminot que Napoléon avait envoyé en Allema-

gne comme agent de renseignements, s'exprime plus crûment sur le Prince-général : « Le prince Louis est plein de vices. On » le rapporte ivre chez lui toutes les nuits ; c'est une tête » chaude, mais on dit qu'il a de l'esprit. »

Louis Ferdinand était adoré comme un dieu par sa sœur, la princesse Louise Radziwill. Cette princesse et son mari, ainsi que les princes de Prusse Guillaume et Henri (le cadet), ainsi que le prince héréditaire Guillaume Frédéric d'Orange-Fulda, beau-frère du roi, étaient devenus les confidents du prince. Parmi les généraux et les officiers supérieurs il faut citer Rüchel, Phull et Scharnhorst, parmi les hommes d'Etat et les savants le ministre von Schröter, Alexandre de Humboldt, Jean von Müller et Ancillon, qui poussaient à la guerre. On se réunissait chez le prince Louis Ferdinand ou chez sa sœur Louise au château de Bellevue, on causait des événements du jour, on pestait contre Haugwitz et les conseillers de cabinet, et l'on écoutait avec enthousiasme les conférences de Phull sur la science militaire.

Même les dames de la cour de Prusse faisaient de la politique avec ardeur. Sans exception, elles étaient en extase devant Alexandre, l'empereur « chevaleresque ». Comme la femme se laisse diriger par le cœur plus que par la raison, elles étaient toutes gagnées à la Russie, autrement dit, elles prenaient parti contre la France et augmentaient ainsi autour du roi le nombre des mécontents. Celles qui faisaient de la politique avec le plus d'ardeur étaient la comtesse Molkte et la vieille grande-maîtresse, la comtesse Voss; pendant la guerre austro-française, celle-ci avait étalé dans sa chambre, au château, une grand carte du théâtre de la guerre, sur laquelle elle suivait les opérations avec grand intérêt.

Plus que personne, la reine Louise avait subi le charme de l'empereur russe : on a publié certaines des lettres qu'elle lui adressait; ce sont les effusions d'une amoureuse. Cependant, on peut supposer que M. Paul Baillon, le savant éditeur des lettres de Frédéric-Guillaume III et de la reine Louise, a supprimé les épitres les plus compromettantes pour la souveraine.

Le 17 septembre 1806, elle écrit au tsar : « Je crois en vous comme en Dieu », et le 14 mai de l'année suivante elle l'appelle « bon, cher, incomparable cousin », ou « mon très cher et » très aimé cousin. »

Le parti de la guerre mettait son espoir dans la reine ; par elle seule on pouvait agir sur Frédéric-Guillaume III. Le roi ne voulait entendre parler d'aucune guerre, pas même contre la France; son amitié avec les Russes éveillait souvent chez lui des scrupules, parce qu'il comprenait qu'elle pouvait le brouiller avec les Français. A l'automne de 1805, quand Alexandre voulut envahir la Prusse et prendre par force à « son ami Frédéric-Guilaume » une partie de son royaume, le roi, dans sa détresse, dit au ministre d'Autriche, le comte Merveldt, que jamais Napoléon ne l'avait traité comme le traitait l'empereur de Russie!

Comme tout aurait tourné différemment si le roi avait essayé de s'expliquer de vive voix avec Napoléon ! Dans ses Mémoires, Massenbach écrit qu'il eût voulu provoquer cette conversation, mais qu'il ne put obtenir de Phull qu'il en parlât au roi. Le général lui répondit « qu'il ne voulait pas se charger de » la honte dont on accablait quiconque s'exprimait contre la » guerre ». A vrai dire, Massenbach n'eût pu choisir un plus mauvais avocat pour faire transmettre sa proposition.

Que de fois on a posé cette question! « La reine s'est-elle oc- » cupée dl politique ? » Si l'on est décidé à dire la vérité, les faits répondent d'eux-mêmes. Au début la jeune reine est restée étrangère à la politique; sa nature ne l'y portait pas. Plus tard, quand elle vit combien son mari était irrésolu, comme il était difficile de le décider à agir ou même à dire un simple « oui », alors surtout qu'on s'adressa directement à elle, en la pressant d'agir sur le roi, elle se donna avec ardeur aux affaires politiques; toutefois jusqu'à l'année 1806 son influence sur le roi ne paraît pas avoir été très grande.

Dès l'automne de 1805, on peut constater qu'elle commença à s'occuper de la grande politique : elle se laissa malheureusement conduire par son cœur plus que par sa raison, et son

cœur, on le sait, était tout acquis au parti russe. Le roi voyait avec déplaisir sa femme se mêler de politique, il l'en réprimanda à plusieurs reprises. La reine, dans ses lettres et ses propos relatifs à Napoléon, s'exprime souvent avec une légéreté et un manque de délicatesse qui surprend de la part d'une femme. Des expressions telles que « monstre », « misérable », « rebut de l'enfer », sont fréquemment employés, les mots « Noppel » ou » Moppel » (carlin, bouledogue, au sens figuré : imbécile), sont les termes les plus tendres dont la reine se serve pour désigner l'empereur français. Quand Napoléon fut informé de ces dispositions, on ne saurait s'étonner qu'il se soit mis fort en colère. Aux propos de la reine qui lui furent rapportés, et au fait qu'elle se rendait en uniforme avec d'autres princesses au quartier général russe, comme pour une promenade militaire, s'ajoutèrent pour l'irriter certains papiers de Louise trouvés à Charlottenbourg et qui contenaient certainement de bien autres offenses contre Napoléon que les termes cités plus haut !

Depuis des années, le pauvre roi vivait dans une agitation perpétuelle. Il n'avait même pas l'énergie de suivre une politique quelconque. Quand Haugwitz, revenu de Paris à Berlin, prit en février 1806 la direction complète des affaires étrangères, il conjura le roi de rester désormais fidèle à l'alliance qu'il avait conclue avec la France et de ne plus donner à l'empereur français de justes motifs de se défier de lui. Mais le roi toujours hésitant, s'était encore laissé entraîner à une action imprudente. Il avait voulu effacer chez son ami russe la mauvaise impression produite par le traité de Schœnbrünn que Napoléon, on s'en souvient, n'avait pas ratifié, mais avait remplacé par un autre, et il avait envoyé à Saint-Pétersbourg, à la fin de janvier 1806, le duc de Brunswick très estimé comme général et comme homme d'état pour affermir et rendre encore plus intimes ses rapports avec la cour de Russie. Dans une lettre de sa propre main écrite au tsar le 23 juin, il parle ainsi de son allié l'empereur français : « un ennemi aussi redoutable que ter- » rible, tel que Napoléon, qui dispose de plus de cent fois au-

» tant de forces et de moyens d'action que ses adversaires, » parce qu'il n'a d'autre volonté à consulter que la sienne. »

Les conséquences de l'alliance avec la France, qui obligeait à fermer les ports prussiens aux navires anglais et naturellement provoquait des représailles de la part de l'Angleterre, se faisaient sentir de façon pénible pour le commerce et l'industrie de la Prusse. La déclaration de guerre de l'Angleterre avait été publiée le 20 avril 1806; le 27 avril, la Suède déclarait aussi la guerre à la Prusse. Auprès de ces faits l'incident que Murat provoqua en occupant sans aucun droit les abbayes d'Essen, Werden et Elten n'était qu'une cause de mécontentement secondaire et Napoléon le régla à l'amiable.

Mais la formation de la Ligue du Rhin, qui en réalité fut constituée dès l'automne 1805, et l'échec de la Ligue de l'Allemagne du nord furent des événements plus malheureux pour la Prusse. Dans son embarras, le roi se livra alors entièrement à l'instigation d'Hardenberg, aux mains d'Alexandre : il signa le 1er juillet 1806 une « déclaration » dont l'article principal obligeait la Prusse, au cas d'une guerre entre la France et la Russie, à ne pas prendre parti pour la puissance occidentale. Alexandre, de son côté, s'engageait le 24 juillet à Kammenge Ostrowo à tenir prêtes toutes ses forces et à les employer pour préserver l'indépendance et l'intégrité de la Prusse. La peur que Frédéric-Guillaume avait de la guerre le conduisait à une démarche en contradiction complète avec sa politique antérieure. Le 15 février 1806, il s'était déclaré prêt à combattre avec la France au cas où la Russie déclarerait la guerre à la Turquie; quelques mois plus tard, il prenait un engagement presque exactement contraire!

Il semblait qu'un mauvais génie dirigeât le roi de Prusse, uniquement parce qu'il était l'ami de la paix et voulait à tout prix éviter la guerre. De tous côtés arrivaient des bruits inquiétants, qui le troublaient : Blücher annonçait d'importants rassemblements de troupes françaises; de l'Allemagne du sud des mouvements de ces troupes étaient signalés, — faux bruits d'un côté comme de l'autre, — mais la plus mauvaise nouvelle vint

de Paris où le général Clarke négociait avec les lords Yarmouth et Landerdale pour conclure la paix entre la France et l'Angleterre. On ne parlait de rien moins que d'un arrangement dont la Prusse paierait les frais, car elle devrait abandonner le Hanovre. En réalité, si la Prusse avait consenti à la cession de cette province, elle devait obtenir une compensation pleinement équivalente.

Lucchesini écrivit un rapport qui n'avait rien de flatteur pour Napoléon, et l'empereur en eut le texte en mains avant même qu'il ne parvînt à Berlin. Lucchesini s'était rendu impossible à Paris; sur la demande de Napoléon il fut remplacé par le général de Knobelsdorff. Mais sa lettre fit le plus grand mal dans la capitale prussienne où elle arriva dans la nuit du 5 au 6 août. On y fut dès lors persuadé que les armements français étaient dirigés contre la Prusse. Haugwitz, comme il l'avait fait déjà les années précédentes, conseilla au roi de mettre son armée sur le pied de guerre et de s'entendre avec la Saxe et la Hesse pour prendre des mesures militaires de défense. Le roi céda et ordonna le 9 la mobilisation : la veille, il avait écrit de sa propre main à Alexandre qu'il croyait avoir des preuves certaines de l'intention de Napoléon de conclure la paix avec l'Angleterre aux dépens de la Prusse (Hanovre).

On n'avouait pas encore contre qui les armements étaient dirigés, mais tout le monde savait qu'on allait marcher contre la France. Dès le printemps, le baron de Stein avait voulu faire présenter au roi un mémoire rédigé dans les termes les plus vifs où il attaquait Haugwitz, Köckritz et les conseillers de cabinet. Quoiqu'elle en approuvât le contenu, la reine n'osa pas le remettre au roi. Un nouveau mémoire fut composé par Johannes von Müller et signé par le prince Louis Ferdinand, en son propre nom et au nom de son frère Auguste, par le baron de Stein, par le ministre von Schrötter, le général von Phull et le colonel von Scharnhorst ; on y demandait ouvertement la révocation du ministre von Haugwitz et des conseillers de cabinet Lombard et Beyme. Quand ce document fut présenté au roi le 2 septembre à Charlottenbourg, Frédéric-Guil-

laume entra dans une extrême agitation ; sans accorder au prince Louis-Ferdinand l'entretien qu'il sollicitait, il lui commanda de se rendre à l'armée.

Le malheureux général de Knobelsdorff, qui avait été envoyé à Paris le 24 août 1806, n'avait pas une tâche facile, puisqu'il devait tranquilliser le puissant empereur et lui prouver les intentions pacifiques de son souverain. C'est le 1er octobre seulement, quand l'empereur français avait déjà quitté sa capitale, que le ministre de Prusse exposa à Paris les demandes de son gouvernement ; quand elles parvinrent à Napoléon à Bamberg, le 7 octobre, il ne put naturellement les accepter.

A ce moment, l'empereur ne pouvait plus reculer. Il n'y avait plus qu'à laisser parler les armes. Mais il ne faisait qu'à contrecœur la guerre à la Prusse. Nous en trouvons la meilleure preuve dans une phrase qu'il écrivait à l'impératrice, la veille même de la bataille d'Iéna : « Le pauvre roi de Prusse, que je plains personnellement parce qu'il est bon! »

Fr. M. KIRCHEISEN.

(*Traduit par H. de Manneville.*)

LE VOYAGE EN FRANCE DE CHRISTINE REINE DE SUÈDE EN 1656 (1)

« *Amicus Plato sed magis amica veritas* », telle est l'épigraphe mise par M. le comte F. U. Wrangel au pittoresque récit d'un épisode concernant la célèbre souveraine suédoise, dont la *Revue d'histoire diplomatique*, dans son numéro 2 de l'année 1924, annonçait la publication, mais qu'il nous paraît intéressant de faire connaître plus en détail à nos lecteurs. Par ses publications antérieures, l'auteur était préparé à l'œuvre d'érudition historique qu'il a entreprise : il avait déjà donné au public, en suédois, *Voyage d'Axel Oxenstierna vers et travers la France en 1635* (Stockolm, 1915) et sous le pseudonyme de W. Legran, *Paris jadis et aujourd'hui.* (Stockholm 1909). Dans son souci de la vérité, le comte Wrangel a mis au bas de ses pages un abondant appareil critique qui justifie ses assertions sans nuire à l'agrément de son récit alerte et très attachant. Il a patiemment refait le voyage de son héroïne, dépouillant les pièces d'archives de toutes les villes qui avaient reçu la reine de Suède (2). Les archives secrètes du Vatican, celles des affaires étrangères en France et en Suède lui ont ouvert leurs dossiers. Sur les mille

(1) F. U. Wrangel : « Drottning Kristinas resa fraon Rom till franska hovet 1656, Stockholm, 1923, P. A. Nordstedt och söners förlag. Voyage de la reine Christine de Rome à la Cour de France en 1656.) — Henri Bordeaux, « Voyage de la Reine Christine en France », *L'Illustration*, 7 mai 1927.

(2) Le récit s'interrompt parfois pour des digressions fort curieuses sur les conditions des voyages de jadis, sur la vie des villes au temps de cette visite, sur l'organisation de la flotte des galères papales, etc.

petits faits qu'il y a notés il appuie la critique très serrée qu'il fait des sources où ont puisé ceux qui firent la réputation de Christine.

C'est d'une réhabilitation que le comte Wrangel se fait le champion. Il montre que les anecdotes piquantes ou scandaleuses attribuées à la Reine ne sont que des racontars de seconde main, rapportés sur la foi de mémoires suspects. Chéruel luimême a publié inexactement les mémoires de Mademoiselle de Montpensier, dont on possède le texte. Que doit-on penser de mémoires dont on n'a ni les manuscrits, ni les sources ? Or, c'est d'après de tels documents que les romanciers et les auteurs dramatiques (1) ont déformé la vraie figure de Christine de Suède : Chroniques de l'Œil de Bœuf, Mémoires de Mme de Motteville, Mémoires de Chanut, etc.

Dès la conversion de la reine et son abdication, les pamphlétaires se sont acharnés à la calomnier. En Flandre paraît un libelle sur « la vie et les mœurs » de Christine, par Marigny ; le 16 février 1656 Mazarin écrit à l'ambassadeur à Rome pour le mettre en garde contre ce factum. A Amsterdam paraît une « Histoire des intrigues galantes de la Reine de Suède ». Ces attaques s'expliquent d'ailleurs par les ressentiments que causèrent en Suède l'abdication, chez les protestants la conversion, et chez les catholiques la déception de ne pas trouver dans la convertie un modèle de toutes les vertus, une nouvelle sainte Brigitte à proposer en exemple.

On a oublié les qualités pour ne s'attacher qu'aux défauts et croire sans preuve aux pires aberrations. La reine Christine méprisait l'amour physique ; elle avait peut-être un défaut de conformation, qui est, d'après Senac de Meilhan, « une garantie sûre de la vertu d'une femme ». Sa passion amoureuse pour le cardinal Azzolino paraît avoir été purement sentimentale. Le comte Wrangel proteste contre le jugement de Voltaire qui traite Christine de « folle cruelle » ; il regrette que dans un ouvrage

---

(1) Paul de Musset, *Christine de Suède* (3 actes en prose), etc...

aussi sérieux que l'Histoire de France de Lavisse elle soit nommée « la folle reine de Suède ».

Le Baron de Bildt est l'homme à qui il faut s'en rapporter à cause de sa vaste érudition et de son impartialité. Son ouvrage « Svenska Minnen och Märken i Rom » ainsi que son livre « Christine de Suède et le Cardinal Azzolino » (Paris, Plon, 1889), méritent toute confiance. De ce dernier ouvrage le comte Wrangel cite ce passage, qu'il traduit (pp. 11 et 12) du texte original français en suédois :

« Christine sur le trône n'est pas une Messaline... ni même une Catherine II... C'est une jeune femme à la santé chétive, organisant sa vie au mépris des lois de l'hygiène, surexcitant son cerveau et ses nerfs, recherchant des satisfaciton d'orgueil et d'amour-propre, avide de flatteries et d'applaudissements, jouissant de sa supériorité intellectuelle, active sans relâche (1), menant du même train endiablé les affaires, les études et les divertissements, goûtant un moment toutes les douceurs, un autre toute l'amertume du pouvoir, enivrée de la grandeur et bientôt fatiguée d'en sentir le poids, être énigmatique, complexe et redoutable, auquel il manqua une main sûre pour guider son enfance et un cœur dévoué pour donner à sa jeunesse un peu de bonheur. On a bourré son cerveau de lectures, mais personne ne lui a appris à aimer, et elle marche dans la vie, dure et froide, sans tendresse, sans miséricorde, sans patriotisme : en somme une égoïste névropathe ».

On ne saurait se représenter Christine au physique d'après les portraits qu'on a d'elles et qui s'inspirent principalement de ceux de Bourdon et de Beck. Les belles estampes de Saoutman sont faites d'imagination. Colbert avertissait Mazarin qu'elle ne ressemblait pas aux images qu'on avait d'elle, et qui ne se ressemblent pas entre elles. Si les peintres composaient et idéalisaient leurs toiles d'apparat, les portraits écrits aussi ont parfois été flattés. Nous citons plus loin celui de Mademoiselle de Mont-

(1) Après son départ de France, elle écrivait à Mazarin : « Moi qui aime les tempêtes, je crains la bonace. » Elle eût voulu mourir sur un champ de bataille.

pensier. Les plus connus sont du Duc de Guise (Archives des Affaires étrangères, Suède, XX, fol. 9), de Chanut (1648, Christine ayant 21 ans : « physionomie très variable suivant son état d'âme »). Le jour de son abdication, le comte Pez Brahe la trouva « belle comme un ange » et à Marseille le notaire Gaspard Garnier lui attribue « une contenance admirable, des regards charmants ». Elle était fort petite, avait une épaule trop haute, le nez extrêmement long, l'allure virile, mais l'air plutôt agréable, pourvû qu'on ne s'arrêtât pas aux détails singuliers de ses vêtements quasi masculins : chaussures sans talons, jupes courtes, justaucorps sans broderies.

Causes du voyage de la Reine Christine.

Christine de Suède, née en 1626, avait vingt-neuf ans lorsqu'elle était arrivée à Rome à la fin de décembre 1655. Cette ville d'art devait l'attirer. On a même prétendu, sans le prouver, qu'elle s'était faite catholique pour pouvoir aller y habiter, entourée de savants et d'artistes. La cause de sa conversion n'est pas éclaircie. Peut-être avait-elle senti une certaine supériorité, du point de vue intellectuel et mondain, chez les étrangers, ambassadeurs ou savants, la plupart catholiques, qu'elle avait reçus à sa cour. De là serait venu son désir de visiter les pays de ces hommes plus agréables à son sens que ses compatriotes de Suède.

Une fois convertie et libérée par son abdication du souci de régner, Christine avait d'abord passé un an en fêtes et plaisirs dans les Flandres. De là elle avait gagné l'Italie. A Rome on lui avait fait une réception triomphale. Des fêtes avaient été données au peuple en son honneur. L'aristocratie romaine et les cardinaux furent aux pieds de cette reine sans royaume qui avait gardé sa Cour. Le Pape Alexandre VII la fit loger au Palais Farnèse où elle s'entoura de la même étiquette que si elle fût restée sur le trône.

Mais il se produisit un revirement de l'opinion. Christine ne put soutenir le train de dépense espéré par ceux qui en eussent eu le profit. Dès Bruxelles elle avait engagé ses bijoux et elle en

était partie en laissant des dettes. Son revenu d'un million était irrégulièrement servi et pillé par des aventuriers de son entourage ; ceux-ci donnaient de grands soucis au gouverneur du Palais ; le mobilier et l'argenterie les tentaient parfois plus que de juste. Quand les fonds manquèrent décidément, la Reine résolut de quitter Rome, et de se rendre auprès de son cousin, le roi Charles X, Gustave de Suède, son successeur, qui guerroyait en Pologne.

A la mi-juillet le départ vers le Nord est décidé ; la peste qui vient d'éclater à Rome est un bon prétexte et dispense de donner les vraies raisons : besoin de régler ses finances, et aussi sans doute ambition de négocier l'acquisition de la couronne de Naples, à moins que ce ne soit celle de Pologne. Du moins certaines allusions qu'on relève dans la correspondance de Mazarin permettent de telles hypothèses. C'est à tort qu'on a voulu expliquer son voyage par le désir d'échapper aux bruits malicieux courant sur ses rapports trop fréquents et trop libres avec son grand ami le cardinal Azzolino.

Ceux qui l'avaient fêtée la virent s'éloigner avec un certain soulagement. Le Pape lui même n'était qu'à demi content de la nouvelle convertie ; elle lui semblait manquer de tenue ; elle montrait quelque irrévérence pour certaines cérémonies du culte et parlait tout haut aux offices ; de plus, elle s'était détachée de ses amis espagnols pour se rapprocher de la France avec qui le Pape était très en froid. Elle avait reçu de l'Ambassadeur de France, Hugues de Lionne, un portrait de Louis XIV qu'elle avait placé dans la galerie où elle donnait ses audiences.

Préparatifs de départ.

Le Pape accorde l'autorisation et donne sa bénédiction dans une audience d'adieu. Mais il faut des passe-ports pour les villes et Etats à traverser. On voudrait bien éviter les quarantaines que l'épidémie impose plus rigoureusement qu'on ne croyait. Plusieurs demandes en ce sens restant sans réponses, le voyage par mer fut décidé et il fallut renoncer au projet formé d'abord de se rendre à cheval jusqu'à Hambourg.

La Reine écrivit à Mazarin :

« Monsieur mon Cousin, Ayant résolu d'aller trouver le Roy
» de Suède, ie prie V. E. de faire agréer au Roy de France que
» ie passe par ses Etats, mais sans que l'on m'y face aucune
» ceremonie. Toute la faueur que ie demande à S. M. est qu'elle
» ait la bonté de donner ses ordres pour me faire tenir prest
» un relais de six cheuaux de carosse de lieu en lieu depuis
» Marseille où ie dois débarquer iusques aux frontières de Flan-
» dre. Désirant faire ce voyage avec toute la diligence possi-
» ble, ie prie V. E. de me dépecher promtement un courrier qui
» m'apporte les responces a celle cy a Marseille. Ne doutant
» point que le Roy ne m'accorde la grâce que ie luy démande
» ie partiray dans huict ious au plus tard pour me rendre en
» Provence. Mais comme Paris n'est pas le chemin le plus court
» pour arriver où ie veux aller, ie prie V. E. que i'évite d'y pas-
» ser, et la coniure encor une fois de faire en sorte sur toutes
» choses si elle me veut tesmoigner son affection dans ce ren-
» contre que ie sois traittée sans aucune cérémonie et que mon
» voyage ne soit pas retardé d'un seul iour seulement. Ie sou-
» haitterois fort deuant que de sortir de la France d'avoir la
» satisfaction de voir V. E. en quelque endroit pour pouvoir
» l'entretenir, et l'assurer de bouche de l'estat que ie fay de
» son amitié et de l'estime très particulière avec laquelle ie
» suis, Monsieur mon Cousin, V. T. affectionnée cousine et amie
» Christine Alexandra. Rome, ce 23 juin 1656. »

N'en déplaise à M. le comte Wrangel nous avons peine à croire que ce désir d'incognito fût bien sincère. La réponse de Mazarin ne pouvait parvenir à la Reine qu'à son arrivée à Marseille. Se fût-elle embarquée à Civita Vecchia avec sa suite de soixante-cinq personnes si elle eût cru réellement ne disposer en France que des six chevaux sollicités ?

Mazarin reçut la lettre de la reine à La Fère, le 6 juillet. Par l'ambassadeur du roi de France en Suède il connaissait le projet de voyage et savait que le roi de Suède serait très reconnaissant de ce qui serait fait pour sa cousine. Autant pour lui plaire que

dans l'intérêt des Polonais catholiques, peut-être aussi pour taquiner le Pape, on décida que la reine Christine aurait en France les honneurs royaux, semblables à ceux que recevait le roi de France lui-même quand il faisait son entrée dans ses bonnes villes. Loménie de Brienne écrivit donc au Chancelier Séguier d'envoyer des instructions à tous les gouverneurs. Un gentilhomme de la manche, de Lesseins, devait accompagner la Reine dans tout le voyage. Averti à Grenoble, celui-ci se rendit chez le Duc de Lesdiguières, gouverneur général du Dauphiné, puis alla prendre toutes les mesures nécessaires à Avignon, Aix et Marseille ; le Duc de Guise devait aller jusqu'à Lyon pour y saluer l'illustre voyageuse.

De son côté la Reine fait ses préparatifs. Il s'agit de payer ses dettes et de trouver l'argent du déplacement que des quarantaines peuvent faire durer. Elle congédie sa garde et son personnel inférieur, vend ses carrosses et ses chevaux. Elle met en dépôt (on chuchotte que c'est pour gager un emprunt) le carrosse de gala exécuté par Barnini et à elle donné par le Pape, ses tableaux, ses tapisseries, ses chaises à porteurs. Tout cela reste au Palais du Cardinal Barberino. Les vingt chevaux valant 7.000 écus furent achetés 4.000 par un intermédiaire pour un parent d'Alexandre VII, Flavio Chigi, qui allait être promu cardinal. Les bijoux furent engagés pour 12.000 écus. Christine demanda encore au Pape caution pour un emprunt ; mais celui-ci, sans doute inquiet, préféra lui donner une bourse contenant des médailles qui avaient été frappées pour son entrée à Rome et y ajouter 10.000 écus ; le secret fut promis là-dessus, si bien que, pour empêcher Mazarin de souçonner que la Reine ne fût pas entièrement indépendante, le secrétaire français de Christine, M. Gilbert, put dire, par une inexactitude officieuse, à M. de Lesseins que la Reine avait refusé l'argent du Pape. On démentait ce dont tous les milieux diplomatiques parlaient à Rome.

Sollicité de prêter une galère pour le transport jusqu'à Marseille, le Pape en donna trois, car une escorte était nécessaire contre le danger des pirates. Christine a dit qu'elle ne voulait

pas, « après avoir baisé le pied du Pape, être exposée à baiser la main du Grand Turc ».

La Reine fait ses dernières promenades dans la Ville éternelle. Giandemaria, gouverneur du Palais Farnèse, n'est pas dans les bonnes grâces de Christine et il s'arrange pour ne pas la rencontrer avant son départ ; il craint une avanie. Il recomptera l'argenterie et soupirera d'aise quand il n'aura plus à surveiller la domesticité encombrante. On emmène des Français, des Italiens, des Flamands, des Hollandais, des Allemands et des Suédois ; à chacun Christine parle sa langue. Monaldesco est son grand écuyer.

Le départ est fixé au 19 juillet. Dernière audience du Pape. Communion générale à Saint-Pierre. Hommages des cardinaux. Départ dans les carrosses de la famille Barberino.

29 juillet : embarquement.

Après ce premier séjour à Rome les libellistes de Hollande écrivent : « Christine est venue à Rome espagnole, catholique, vierge et riche ; elle en est partie française, athée, femme et mendiante. »

EN MER.

L'expédition de Christine vers la France se compose de quatre galères papales. La reine est portée par « la Padrona », meublée et aménagée avec un grand luxe de tapis ; les « San Pietro », « San Domenico » et « Santa Catarina da Siena » forment escorte et transports de pèlerins. Ces galères avaient en moyenne 50 mètres de long et 7 de large, 3 m. au-dessus de l'eau et 2 m. au-dessous. « La Padrona » avait 14 officiers dont le chef de l'escadre papale Ferretti, des marins, des soldats, 269 galériens à la chaîne ; en tout 369 hommes conduisaient les 65 personnes de la suite de Christine. Il y avait un canon qui servit à rendre les saluts. Le beau logement était à l'arrière, où la poupe était ornée des armes du pape ; des figures des Saints dont elles portaient le nom décoraient les autres galères ; les galériens, dont les plaintes attristaient le voyage, étaient de trois sortes : des esclaves (schiavi), prisonniers de guerre, turcs

et maures, des condamnés criminels (forçats, sforzati) et quelques volontaires.

Les provisions données par le Pape : vivres, volailles, médicaments étaient abondantes et prévues pour le cas de quarantaines à subir ; on les estima à 6.000 écus. En plus des frais de navigation, 2821 écus furent dépensés en velours, fauteuils, etc. Le Pape traitait donc cette reine aussi royalement que le feront dans la suite du voyage les officiers du Roi de France. Cependant la vie à bord, surtout par gros temps, ne devait pas être très confortable, car on y était fort serré.

Le 20 juillet, à quelques milles à peine du port, l'ouragan brisait le mât d'une galère d'escorte. Il fallut mouiller et attendre la fin de la réparation ; car le commandant ne voulut point partir avec une escorte incomplète. En ce temps la Méditerranée n'était point sûre. Il y avait des pirates, et Molière, en supposant un de ses personnages enlevé par eux (Que diable allait-il faire dans cette galère ?), n'imaginait rien d'invraisemblable.

A Livourne, court arrêt près du môle. Personne ne peut descendre, mais on fait passer sur la galère des rafraîchissements (rinfreschi e altre commodità). Il n'y eut d'autre cerémonie qu'un salut de l'artillerie, selon les ordres de Florence : Christine n'était pas au mieux avec les Médicis.

23 juillet : On arrive devant Gênes. Echange de saluts d'artillerie. Défense de débarquer à cause de la peste. Le Grand Collège de la République envoie des provisions : 6 boîtes de bonbons, 6 veaux, 6 fromages dans des paniers fleuris, 100 poulets, 100 pigeons, 50 dindons, 50 chapons, etc., 18 paniers de fruits et salades, 200 bougies, 24 torches, le tout présenté au nom de la République par un maître des cérémonies qui parle à la Reine sans quitter son embarcation.

26 juillet : en quittant Gênes, on longe la côte. La petite escadre arrive à Marseille le 29 au matin, sans avoir été aperçue par les guetteurs échelonnés le long du rivage, d'où léger retard dans les honneurs rendus.

Vers midi seulement, 15 coups de canon saluent la « Sémiramis du Nord », la « dixième Muse », la « nouvelle fille de l'Eglise ». Son navire répond deux coups. Le plus vif émoi règne dans la ville : le comte de Carcères « lieutenant du Roy pour la Provence » n'a pas fini les derniers préparatifs. C'était un peu par la faute de Christine, car dans sa lettre à Mazarin elle se réservait la possibilité de descendre soit à Toulon, soit à Marseille. La cour, à La Fère, ne fut avisée que le 6 juillet. M. de Lesseins, chargé de diriger le voyage, ne fut averti de la mission qui lui était donnée que le 17 juillet et n'arriva à Marseille que le 27, quand la reine était déjà en rade. Encore à son arrivée les consuls exigèrent-ils qu'il vint solennellement à l'Hôtel de Ville. Alors seulement, satisfaits de l'hommage rendu à leurs franchises, ils réunirent le Conseil des Trois Cents pour fixer le programme de la réception. On se hâte alors d'édifier des arcs de triomphe, un débarcadère et un dais ; on improvise des litières et des chaises à porteur ; des lettrés préparent des harangues de bienvenue. Trois thèmes s'imposent ici comme dans tous les autres discours du voyage que Christine écoutera toujours ravie : les universitaires et corps savants louent sa science inégalée, le clergé sa conversion et son abdication, cette dernière comme prouvant ses hautes vertus : combien faut-il être digne de porter une couronne, pour savoir y renoncer ?

M. de Lesseins va saluer la reine à son bord et lui remet des lettres de Mazarin et du roi, l'informant qu'elle sera partout reçue avec les honneurs royaux tant dans le voyage qu'à Compiègne. Elle en semble assez satisfaite. Elle consent au vœu des consuls qui craignent la contagion de la peste : elle débarquera seule avec sa suite ; les galères n'aborderont pas. On prie même la reine de venir à quai dans une simple felouque, d'autant qu'une sorte d'émeute populaire a été provoquée par un matelot racontant qu'il y avait eu des décès suspects sur les galères. La reine se fâche et parle de retourner à Toulon ou à Gênes. On assemble à nouveau les Trois Cents. Par un compromis accepté, la « Padrona » amènera Christine au quai, mais se retirera aussitôt.

Christine reçoit à son bord deux députés qui s'avancent vers elle, et le docte Vias lui débite ses emphatiques hyperboles. Il parle de son arrivée à Marseille semblable à celle d'Esculape à Rome, de ses galères saluées par les Nymphes et les Tritons ; sa foi est comparée à celle de Clotilde et de Blanche de Castille, son luxe à celui de Sémiramis, son courage à celui de Penthésilée, sa vertu à celle de Zénobie, ses charmes à ceux des amazones du nord, et son savoir à celui des neuf Muses réunies.

Vers 5 heures, la « Padrona » entre au port au milieu d'embarcations pavoisées et dépose la reine près la Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, où sera son logement. La population est joyeuse, les cloches sonnent, les canons tonnent en rade ; la galère répond quatre coups.

Les notables attendent au débarcadère avec les membres du Conseil des Trois Cents ; 12 gentilshommes provençaux forment une garde personnelle et 100 miliciens font la haie. Consuls et assesseurs en robes rouges, les épaules couvertes de leurs chaperons, reçurent Christine à genoux et lui présentèrent les clefs de la ville sur un coussin. La reine, appuyée sur Monaldesco et M. de Lesseins, habillée, dit la Gazette, à la suédoise et à la cavalière, prie les consuls de se relever, leur rend les clefs et se réserve de donner à la garde le mot de passe : Saint Louis roi de France. Après avoir répondu, la Reine prend place dans une chaise de damas bleu, brodée d'argent ; la chaise est portée par quatre valets communaux vêtus des mêmes couleurs qui sont celles de la ville ; au-dessus de la chaise, un dais est soutenu par quatre consuls. Sur le passage du cortège, les maisons sont tendues de tapis.

Aussitôt arrivée à son logement, la reine reçoit le clergé, le corps des officiers de l'édilité. Puis elle soupe sans cérémonie.

Le comte et la comtesse de Carcères, avertis par courriers dépêchés à Aix, n'arrivèrent que tard à Marseille avec les officiers et les magistrats, dans 13 carrosses à 6 chevaux. L'Archevêque d'Aix, Grimaldi, envoyait par un gentilhomme son carrosse, dans lequel Christine viendrait à Aix.

Le 30 juillet, à 8 heures du matin, la reine donna audience à

M. de Carcères et à sa femme. Ensuite défilèrent le Parlement et les divers corps, tant avant qu'après la grand'messe entendue à la cathédrale, où elle fut reçue en grande pompe. Elle s'y était rendue en chaise à porteur ; MM. de Carcères et de Lesseins ouvraient la marche du cortège à travers les rues trop étroites pour des carrosses. Au retour, la reine dîna en public, ayant reçu la serviette des mains de la comtesse de Carcères, et servie par quatre gentilshommes.

Aux audiences de l'après-midi, les élèves des Oratoriens récitèrent des poèmes latins. Les consuls et procureurs d'Aix se présentèrent vêtus de leurs robes et de leurs chaperons. Mais à Marseille ils n'étaient plus sur le domaine où s'exerçait leur autorité et les consuls de Marseille leur déniaient le droit de porter ici leurs chaperons. Ils manifestèrent leur mécontentement : la foule prit fait et cause pour eux et hua ceux d'Aix. Il ne fallait pas que Marseille se sentît humilié dans sa dignité. M. de Lesseins promit que les consuls d'Aix paraîtraient devant la reine sans chaperons.

Le 31 juillet, sortie à travers la ville et réception solennelle avec jeu des orgues à Saint-Victor-les-Marseille, illustre monastère dont Mazarin était abbé. Le 1er août, départ en grand cortège pour Aix ; à quelque distance de Marseille, les Consuls remerciés par Christine se retirent. Ces trois jours coûtèrent à la ville un emprunt de 6.000 livres à 6 1/2 %.

Aux ministres M. de Lesseins écrivait des comptes rendus très detaillés de toutes choses, notant même les propos recueillis de la bouche des secrétaires. Ceux-ci révélèrent les difficultés financières de Christine. et Mazarin dit à de Lesseins qu'il allait très discrètement faire entendre qu'il n'y avait pas à espérer de subsides. Le garde du corps avait un poste d'honneur, mais aussi de discret contrôle. A chaque changement de province changeaient l'illustre accompagnateur du cortège, le gouverneur général, et ses escortes. A partir de Lyon, ce fut le duc de Guise en personne, venu avec les carrosses du roi.

L'itinéraire primitivement prévu passait, après Lyon, par la vallée de la Loire qu'on devait descendre en coche jusqu'à Or-

léans. Mais la Loire n'avait pas d'eau et l'ingénieur disait qu'il serait bien difficile de creuser un canal — on le croit sans peine. On traversera donc la Bourgogne et Paris, qu'on avait pensé éviter. M. de Lesseins ralentissait à dessein la marche du long convoi des lourds carrosses sur les routes plus ou moins bien roulantes. Il fallait donner à tant de villes les délais nécessaires pour les préparatifs.

Les choses se passèrent donc partout à peu près comme à Marseille. Quand on n'avait pas de chaise à porteur, on en faisait en hâte construire une bien somptueuse. Les peintres décoraient des dais magnifiques que l'on donnait ensuite à des couvents ou à des églises, à moins qu'au contraire on n'empruntât le dais d'une cathédrale. Il fallait encore des estrades, des tentures, des meubles. Tous les corps de métiers étaient sur les dents. Les municipalités et les gouverneurs se portaient au-devant de la royale visiteuse à quelque distance des villes et la saluaient une première fois ; aux portes des villes, ils la haranguaient en se mettant à genou et offrant les clefs ; la reine descendait alors de son carrosse (ou de son coche, comme à Mâcon) pour faire son entrée dans une chaise au-dessus de laquelle les dignitaires portaient un dais. A Paris, la chaise fut remplacée par une haquenée arabe qui ne voulut pas se placer sous le dais ; celui-ci fut alors porté devant la reine à vide, comme un symbole. Partout il y avait un *Te Deum* chanté. Parfois, la difficulté du chemin avait mis le cortège en retard et l'entrée se faisait la nuit tombée ; les habitants devaient illuminer et les arrivants faisaient usage de bougies et torches qui ne manquaient jamais de figurer nombreuses parmi les cadeaux avec les fruits magnifiques, les confitures et autres provisions de bouche qu'emportait la reine au départ de chaque étape.

M. F. U. Wrangel a fouillé toutes les archives et retrouvé ville par ville les incidents de ces journées de voyage. Son livre est une mine infiniment curieuse de renseignements sur l'histoire locale. Nous ne pouvons ici relever les détails si abondants qu'il donne : noms des orateurs, sommes dépensées par les villes qui attendent en vain le remboursement promis par le roi,

supplique inutile de telle ville qui demande à détourner sur sa voisine cet excès d'honneur, etc. Nous noterons seulement les incidents les plus piquants.

A Avignon, le légat du Pape, craignant la contagion de la peste, ne voulait pas recevoir la reine et sa suite. M. de Carcères lui représenta qu'il devait donc interdire Avignon aux habitants de toutes les villes où la reine avait été reçue par ordre du roi. Il fit alors l'invitation. Le 8 août, Christine visita le couvent des Célestins, ses reliques et ses trésors ; quatre religieux la portèrent sous un dais jusqu'à l'autel, où elle entendit la messe. M. de Carcères tomba malade à Avignon et y mourut le 14 août.

Après Avignon, Christine s'arrêta à Orange, puis à Mondragon, Pierrelatte, Montélimar et Valence ; à Orange, en l'absence du burgrave Dohna, gouverneur général pour le prince de Nassau, son représentant ne prit pas sur lui de tirer le canon ; l'incident provoqua une correspondance de Lesseins avec Brienne. Entre Pierrelate et La Palude, Christine se sépara du cortège officiel qui l'avait accompagnée à travers les Etats pontificaux ; elle passa alors du carrosse papal dans un de ceux du duc de Lesdiguières, gouverneur général du Dauphiné ; le comte de Viriville et cent cinquante gentilshommes à cheval lui faisaient escorte.

Avant d'arriver à Valence, Christine se reposa à Loriol ; on sait le compte des poires, dragées, fagots de buis pour joncher les rues, glaces, feu d'artifice, poudres, etc., payé par la petite ville.

Le duc de Lesdiguières attendait Christine à 4 kilomètres avant Valence. L'entrée fut très magnifique, quoique tardive dans la soirée. Le lendemain, au moment des audiences, il y eut dispute entre les juges, les officiers de l'évêque, les procureurs et les professeurs de l'Université. Ces derniers, venus les premiers, furent reçus les derniers, après tous les autres qui, au nom de leurs prétendues préséances, leur disputèrent la porte, les bousculèrent et les vainquirent après une sorte de pugilat ; les professeurs firent un procès et le perdirent. La reine logea au palais épiscopal.

Elle quitte Valence le 12 août, arrive à Vienne le même jour, en repart le 14 et arrive dans la soirée à Lyon, vers 8 heures. Ici, c'est le duc de Guise lui-même qui est venu au-devant d'elle. La reine voit des savants et des lettrés ; elle est reçue solennellement à la cathédrale ; un feu d'artifice superbe et une fête à l'hôtel de ville sont donnés en son honneur. Cependant, il y eut un incident au moment de son entrée, qui fit que Lyon fut critiqué à Paris ; nous en parlerons un peu plus loin.

Le 23 août, départ pour Mâcon par la Saône, dans un coche aménagé par l'archevêque. Avant la ville, la reine monta dans un carrosse du duc d'Epernon. Depuis le 16, Mâcon se ruinait en préparatifs. On attendait la visiteuse pour le 22. Son retard désespéra les cuisiniers qui perdirent la plupart de leurs viandes. La réception coûta 1800 livres. Les députés du clergé, non consultés lors du vote des crédits, refusèrent leur contribution.

A Chalon, où elle arriva par le coche, Christine assista à une joute sur l'eau. Le maire la harangua en lui disant : « L'on dit autrefois d'un empereur qu'il eût été digne de l'empire s'il n'eût point régné ; disons maintenant que Votre Majesté a quitté le règne pour en paraître plus digne et pour servir d'exemple par sa piété à tous les rois de la terre qui, comme tributaires de ses vertus, se sont rendus ses admirateurs. » La reine parut très flattée et répondit avec beaucoup de grâce, assurant le maire « qu'elle était dans l'impatience de voir le roi pour lui dire combien elle était satisfaite de son peuple de Chalon ».

Sous la conduite du duc de Guise et de Lesseins, on reprit les carrosses, cahotant jusqu'à Beaune, centre des meilleurs crus. Par malheur, la reine ne buvait que des limonades. L'entrée solennelle est du 26 août ; le duc d'Epernon et trois cents personnes de sa suite étaient allés au-devant de Christine. Harangues, chaise à porteurs, dais, tout fut aussi beau qu'ailleurs.

Le 27 août, Dijon, la ville des beaux clochers et des somptueux palais, fit une réception grandiose. Cependant, vu l'état de ses finances, la municipalité ne voulait pas faire construire l'indispensable chaise à porteurs ; le duc d'Epernon la lui imposa et fit l'avance des trois cents écus nécessaires. Gandelet, auteur

d'un journal inédit (1650-1669), note les habits presque masculins de Christine, la trouve « fort agréable de visage » et ajoute : « Son esprit est incomparablement plus charmant que son corps, car en la conférence qu'elle eut pendant trois heures avec M. le Conseiller Lantin et d'autres avocats, elle fit paroitre la beauté de son esprit, en discourant soit de la politique ou d'autres sciences » ; et il s'étonne qu'une personne de trente ans soit remplie de tant de lumières.

Le 29 août, le duc d'Epernon mena la reine jusqu'à Saint-Seine, où il la confia au gouverneur d'Auxerre, M. de Commarin.

Après Auxerre, le 1er septembre, après Joigny le 2 septembre, on atteignit Sens le 3 septembre. Partout des tapisseries et des arcs de triomphe, dont l'un décoré de ce flatteur anagramme par à peu près de « Christine de Suède » : « Née de Jésus-Christ », dû peut-être à l'abbé Bourdelot, médecin de Christine, originaire de Sens, qui suivait la reine depuis Lyon, et qui, à Joïgny, venait d'avoir le bras cassé dans un accident de carrosse.

A partir de Sens et jusqu'à Paris, la marche du cortège devint de plus en plus triomphale. La cour était représentée par le duc de Guise, grand chambellan du roi, par le comte de Comminges, chambellan de la reine mère, par Nicolas Faure de Berlize, introducteur des ambassadeurs, M. de Sainctot, maître des cérémonies, M. de Sanguin, maître d'hôtel ordinaire, et M. Chanut, ambassadeur, l'abbé Bourdelot, M. de Lesseins.

Les curieux affluaient sur le passage de la reine, en carrosses, à cheval, à pied. Il y avait foule sur la route à partir de Fontainebleau. Telle visite royale ne s'était plus vue depuis la visite de Charles-Quint à François Ier.

De Fontainebleau sont expédiées, le 5 septembre, deux lettres de Christine pour le roi, qui est à Compiègne, et pour Mazarin. L'ambassadeur Chanut part en avant pour exposer à Mazarin les plans financiers de Christine et ses vues sur Naples.

La réception de Paris ne pouvant être prête que pour le 8 septembre, on s'arrêta quelques jours à Fontainebleau. On ne pouvait, en l'absence du roi, donner à la reine au palais ni comédie, ni ballets, ni feu d'artifice. On les lui fit donc offrir par M. Hes-

selin, intendant des menus plaisirs, dans son château de Chantemerle ou Chantemesle, à Corbeil-Essones, où elle passa la nuit du 6 au 7 septembre. A cette fête, elle vit quantité de nobles seigneurs et eut la visite de Mlle de Montpensier.

Le 7 septembre, elle s'arrêta à Saint-Mandé pour faire le 8 son entrée solennelle dans la capitale. Auparavant, au château de Conflans, elle reçut l'hospitalité du duc de Richelieu, dont le faste dut surpasser encore celui de M. Hesselin. Les réjouissances comportèrent une représentation du *Cinna* de Corneille.

Nous avons dit qu'à Essones, chez M. Hesselin, la reine avait reçu la grande Mademoiselle, exilée de la cour depuis la Fronde. Celle-ci, sur la foi de bruits répandus dans le public, s'attendait à trouver Christine tout à fait ridicule : il n'en fut rien. « J'avais tant entendu parler de la manière bizarre de son habillement, écrit-elle dans ses mémoires, que je mourais de peur de rire en la voyant...; elle me surprit, mais non pas de manière à faire rire. » La reine assistait à un ballet et portait une toilette avec dentelle d'or et d'argent sur la jupe, un justaucorps de camelot couleur de feu, mouchoir en point de Gênes et perruque blonde. En somme, étant en cérémonie, elle n'affectait plus rien des costumes trop simples au gré des foules qui la voyaient passer à cheval en jupes courtes, parfois fendues sur le côté, et laissant voir le pantalon, avec parfois aussi une épée au côté. Mademoiselle continue ainsi sa description : « Elle est blanche ; les yeux bleus... » Rappelons-nous que Christine elle-même a écrit que sa mère la trouvait « laide », et a ajouté : « Elle n'avait par tort, car j'étais comme un Africain. » Ce n'est point l'impression qu'elle fit à Mademoiselle : « Elle est blanche ; les yeux bleus : des moments elles les a doux, d'autres fort rudes ; la bouche est agréable quoique grande, les dents belles, le nez grand et aquilin ; elle est fort petite, son justaucorps cache sa mauvaise taille. Enfin, à tout prendre, elle me parut un joli petit garçon. »

« Après le ballet, nous fûmes à la comédie ; là, elle me surprit, car en louant des endroits, elle jurait Dieu ; elle se

couchait dans san chaise, jetait ses jambes d'un côté, d'un autre, les passant sur les bras de sa chaise, enfin elle faisait des postures que je n'avais jamais vu faire qu'à Jodelet et Trivelin qui sont des bouffons, l'un Italien et l'autre Français. Elle reprenait des vers qui lui plaisaient ; elle parla de beaucoup de choses. Ce qu'elle dit, elle le dit assez agréablement. Il lui prend des rêveries profondes ; fait de grands soupirs ; puis, tout à coup, elle revient comme une personne qui s'éveille en sursaut ; elle est tout à fait extraordinaire. »

Ces allures garçonnières auraient pu donner lieu de penser que la reine attachait fort peu d'importance aux honneurs et au cérémonial. Mais il n'en était rien. Nous savons qu'à Rome Christine souffrit avec peine que le Pape ne lui rendît pas sa visite. Une anecdote de son voyage en France prouve qu'elle n'était nullement indifférente aux questions de protocole. Les orgueilleux bourgeois de Lyon qui avaient une haute idée de leur dignité, avaient décidé de ne pas s'agenouiller devant elle, comme il avait été fait dans les autres villes. S'en apercevant, au moment où M. Guignard, entouré de ses échevins, après une attente de quatre heures à la porte du pont du Rhône, ouvrait la bouche pour la haranguer, elle l'interrompit et lui dit : « Je suis lasse, je vous prie, à demain les discours » et elle ordonna au cocher de continuer son chemin.

L'entrée à Paris fut très soignée. Si l'on n'eut pas le temps de beaucoup broder le dais, on le fit du moins de la plus belle étoffe de brocart d'or et d'argent avec une crespine de même. Sur celle des côtés, les armes de Suède couvertes d'une couronne fermée et celles de la Reine, « qui sont d'une gerbe d'or relevée d'un ruban d'argent sur champ d'azur ». Si les arcs de triomphe ne furent pas très imposants, ne pouvant lutter avec la masse formidable de la Bastille dominant la Porte Saint-Antoine, ils furent du moins ornés de belles inscriptions latines composées par le P. Cossard S. J.

15.000 hommes de milice formèrent l'escorte et la haie, sous le commandement de M. Vedeau de Grandmont, qui accepta ce

poste d'honneur « malgré les frais de vêtement et de harnais qu'il imposait. »

L'entrée de Christine à Paris fut de ces événements dont le souvenir devait se perpétuer. Elle fut représentée dans une série d'estampes que reproduit le livre du comte Wrangel. Deux médailles furent frappées en l'honneur de la réception par le roi et de l'entrée à Paris.

L'itinéraire suivait la rue Saint-Antoine, la Place Royale, où la noblesse assemblée vit mal et ne put guère faire voir ses atours, l'obscurité de la nuit étant déjà faite, l'église Saint-Gervais, Notre-Dame, les halles neuves, le Pont-Neuf, le Louvre, où les appartement étaient préparés.

La foule curieuse s'était portée jusque vers Saint-Mandé et les escortes jusqu'à Conflans, dès 11 heures. Cependant les premières avant-gardes n'arrivèrent dans Paris qu'à 7 heures ; le cortège même, une heure après. Il y avait eu un arrêt hors des murs pour le salut du gouverneur de Paris, le Maréchal de l'Hospital, et du Prévôt des Marchands, M. de Sève. Ce dernier fit un compliment bref, remarquant que l'empressement de toute cette foule accourue disait mieux qu'il ne saurait faire le respect dont la Reine était l'objet.

Il y avait pas moins de 6.000 cavaliers. M. Vedeau de Grandmont qui commandait l'escorte, avait un pourpoint de brocart d'or et argent, et la housse de son cheval était de même. Des diamants fixaient à son chapeau des plumes d'autruche blanches et il y avait des rubis et des pierres fines jusque sur les harnais du cheval. Christine était à cheval, elle montait en amazone la Licorne, la meilleure haquenée arabe de l'écurie de Guise, richement caparaçonnée de brocart avec une aigrette d'autruche fixée par des agrafes d'or. Cette fois la Reine était vêtue d'un pourpoint écarlate brodé d'or et d'une jupe grise à passementeries, portait perruque blonde et chapeau à plume noire.

Aux côtés de la reine on admirait les ducs de Guise et de Richelieu, chacun suivi de 60 gentilshommes à cheval. Sur la Place Royale attendaient Henriette d'Angleterre, tante de Louis

XIV et veuve de Charles Ier d'Angleterre, la Princesse de Conti, nièce de Mazarin. Après la Place Royale, le dais passa des mains des échevins à celles des représentants de corporations. La nuit était venue et malgré les torches le peuple ne vit plus grand chose de toute cette pompe.

La Reine entendit un *Te Deum* chanté à Notre-Dame. Puis elle monta dans un carrosse attelé de six chevaux isabelle. Au Louvre elle fut reçue par la Maréchale de l'Hospital et la Princesse de Rohan ; parmi tous les corps qui attendaient l'audience, seuls furent reçus à ce moment l'Université et son recteur ; celui-ci assura une fois de plus la reine de l'estime du monde savant. La reine semblait, en se retirant, fatiguée et peu intéressée.

Le programme donnait une semaine pour Paris, ses curiosités, ses hommes de cour et de science.

Le 9 septembre, Antoine Godeau, évêque de Grasse, membre de la société de l'hôtel de Rambouillet, présenta le clergé. Le Maréchal de l'Hospital et M. de Sève avec les conseillers et les échevins en grands costumes apportèrent 12 pots de confiture et 12 bougies de cire, cadeaux traditionnels de Paris à ses hôtes de marque. M. de Sève récita le prolixe discours qu'il avait dû, en raison de l'heure tardive, supprimer la veille aux portes de la ville. On remarqua l'air ennuyé de la reine qui regardait par la fenêtre ou examinait les tapisseries. Elle ne pouvait s'abandonner à sa vivacité habituelle, aller et venir sans cesse, comme c'était sa coutume lorsqu'elle donnait ses audiences. Au Louvre, elle reçut debout, mais immobile devant un fauteuil, dans la chambre au lit de parade. Le roi seul était assis aux audiences.

Christine reçut ainsi le Parlement, la Cour des comptes, Henriette d'Angleterre, le savant Ménage, le duc de La Rochefoucauld, les maréchaux du Plessis et de Clérambault.

Le dimanche 10 septembre il y eut messe et communion à Notre-Dame, puis repas en public et reprise des audiences du corps diplomatique ; Christine distingua le Nonce en faisant queques pas vers lui ; elle lui répondit en italien. L'après-midi

promenade au bois de Boulogne, au cours la Reine et aux allées où, à cette époque, défilaient sur plusieurs rangs les carrosses magnifiques de la noblesse ; les occupants, tant hommes que femmes, se saluaient et faisaient admirer leurs atours. Le 11 septembre : audience de l'Académie française, long discours d'Olivier Patru ; la reine se recule pour s'appuyer à la balustrade du lit et répond de façon charmante. Le même jour, Christine rendit sa visite à Henriette d'Angleterre, vit la bibliothèque et les collections d'art du palais de Mazarin, rue des Petits-Champs (ce qui donna lieu à toute une correspondance de Colbert et du Cardinal). La troupe des comédiens du roi reçut l'ordre de jouer tous les jours au Louvre pendant la présence de Christine.

Le 12 septembre, visite à la chapelle de la Sorbonne, aux bibliothèques du roi, de M. Dupuys, du président de Thou. Ménage sert de guide et présente les membres de l'Académie française.

13 septembre, repos et visite du Louvre.

14 septembre, visite de diverses églises et palais.

Le 15 septembre, Christine quitte le Louvre saluée par le chancelier Séguier et le Maréchal de l'Hospital. Grande foule sur son passage. Des chansons vendues dans les rues vantaient son mérite. On ne sait trop si elle fut satisfaite de son séjour. Elle ne s'en expliqua point, soit qu'elle affectât de ne s'étonner de rien, soit qu'elle ait été déçue dans quelque projet de s'établir à Paris, où ailleurs, en France ou à Avignon.

Le 15 au soir, rencontre de Christine et de Mazarin, au château de Chantilly, propriété de Condé alors séquestrée et ayant le marquis de Saint-Simon pour gouverneur. Ici commence le voyage diplomatique où chaque partenaire joue un jeu serré et observe l'autre. Dès le 3 septemre, Mazarin a écrit au duc de Guise, qui depuis Lyon accompagne Christine et cherche sans doute à pénétrer ses intentions, qu'il tient beaucoup à le voir avant de rencontrer la reine de Suède. Guise a donc pris les devants, tandis que Christine visite les tombeaux de Saint-Denis.

Mazarin est venu de Compiègne à Chantilly où la réception sera brillante. Elle commence par des rafraîchissements offerts dans la forêt par le marquis de Saint-Simon. Mazarin est accompagné du duc de Créqui, des maréchaux de Villeroy et Clérambault. Il se demande sans doute si cette reine, que les succès de Charles X, roi de Suède, en Pologne engagent à bien recevoir, ne mérite pas quelque défiance, car elle a plusieurs fois manifesté de la sympathie pour Retz, son ennemi ; mais, d'autre part, on pourrait se servir d'elle comme intermédiaire avec le Pape ; elle a des vues sur Naples dont on pourrait jouer pour alarmer le roi d'Espagne, et puis il y a l'ancienne amitié pour la Suède. Mazarin écoutera donc ou feindra d'écouter les propositions de Christine.

Christine observe Mazarin et ses lettres à Azzolino prouvent le coup d'œil d'une femme intelligente, nullement éblouie ni absorbée par les fastueuses cérémonies. Elle le juge tout puissant, digne de la confiance de la reine, habile, rusé, homme d'honneur ou cherchant à le paraître, ambitieux. C'était un partenaire digne de Christine, dit le comte Wrangel. Celle-ci n'avait qu'une infériorité : elle y allait de bonne foi, alors que Mazarin ne faisait que semblant de s'intéresser à ses vues sur la couronne de Naplesc, vues qu'il connaissait avant la rencontre.

Louis XIV, âgé de 18 ans, et le duc d'Anjou, âgé de 16 ans, avaient dirigé une chasse à courre vers Chantilly ; ils se mêlèrent à la foule des courtisans pendant la réception de Christine, curieux de la voir sans se faire connaître et se donnant pour de jeunes seigneurs. Mais Christine laissa voir qu'elle n'était pas dupe de leur incognito, disant : « Voici un seigneur qui a toutes les qualités d'un grand Roi ».

C'est après le départ du roi et de sa chasse que Mazarin eut sa première entrevue avec Christine, seul à seule. Il fut reçu une deuxième fois après le souper que la reine fit seule. Cette entrevue est le moment le plus important de ce voyage que le comte Wrangel raconte de façon si attachante, mais nous cherchons en vain dans son livre le récit de la scène qui s'est jouée entre ces

deux grands personnages ; il n'a pu la décrire faute de documents : les acteurs ont gardé le secret et on ne sait rien de ce qu'ils ont pu se dire.

Au départ de Chantilly, Christine monte dans un carrosse de Mazarin. Halte à Liancourt et visite du beau château où la Reine dîne seule, Mazarin et sa suite dînant dans une autre salle.

Le roi, la reine Anne et la cour se sont portés au-devant de Christine jusqu'au château de Fayelle. Le roi porte un habit brodé d'or et d'argent et couvert de pierreries. Les reines et les princesses, dit la « Gazette », ressemblaient à des déesses et parmi les riches atours de leurs suites, les vêtements de voyage de Christine, avec leur simplicité spartiate, ne séduisirent point particulièrement la reine Anne. En revanche, cette simplicité plut à l'une des nièces de Mazarin, dont un poète parla une fois ainsi :

La Nymphe Mancine
Fort bien vêtue à la Christine...

Le roi donna la main à la reine Christine pour la mener au château où fut servi un goûter magnifique.

On atteignit Compiègne à la nuit, les pages portant des torches. Le carrosse entouré de gardes à cheval, précédé et suivi d'innombrables cavaliers, contenait neuf personnes : le roi, les deux reines, le duc d'Anjou, les ducs de Lorraine et de Mercœur, Mazarin et les deux dames.

Les fêtes de Compiègne.

A la descente du carrosse, le roi mena la reine à ses appartements. Les personnes royales se retirèrent pour lui permettre de se reposer. Mais aussitôt les maîtres de cérémonies implacables reprirent possession d'elle pour la mener chez la reine Anne qui tenait sa cour.

La cour de France à ce moment ne se composait que d'amis de Mazarin. Condé et Mademoiselle de Montpensier en étaient exilés. On y voyait cependant un rallié, le prince Armand de

Conti, frère puîné de Condé. Il était prince du sang et avait épousé Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin et l'une des plus grandes beautés de la cour. Christine constata que le jeune roi courtisait l'une des autres nièces de Mazarin, mais assura dans une lettre à Azzolino que les choses étaient toutes platoniques. La princesse de Conti avait appris qu'à Essones Mademoiselle de Montpensier, rendant visite à Christine, avait eu un fauteuil ; elle prétendit ne pas se contenter d'un tabouret quand elle serait à son tour reçue par Christine. Celle-ci se tira de cette affaire très délicate avec adresse. Elle fit retirer tous les fauteuils de sa chambre, ne gardant elle-même qu'un tabouret : la princesse ne pouvait demander plus que n'avait la reine elle-même.

La première impression produite par Christine ne fut pas absolument favorable. Ses costumes étonnèrent. De plus elle parlait si bien, et était à ce point mieux informée de toutes choses que les autres dames de la cour, qu'il semblait que ce fût Christine qui recevait à sa cour, plutôt qu'elle ne fût reçue. Mais ensuite elle se rendit sympathique. On la jugea vive et aimable. Peut-être cependant n'eût-il pas fallu prolonger la visite au delà des huit jours prévus.

Le 10 septembre, il y eut théâtre ; le 17, dîner de Christine seule en public, réception de l'ambassadeur de la République de Gênes, chasse à course, sermon, comédie et concert.

Le 18, audience de Mazarin, sur laquelle on est de nouveau réduit aux conjectures. Il a dû être question des projets d'une expédition de Naples, puisque Christine, dans diverses lettres à Mazarin, parle de leur « traité ». Mais Bildt (« Christine de Suède et Azzolino » p. 60, note 2) dit que Mazarin ne mentionne qu'un « projet de convention ». Christine eût voulu se mettre à la tête d'une armée de troupes françaises et italiennes. Elle aurait légué sa couronne de Naples au Duc d'Anjou, frère de Louis XIV.

Christine avait aussi une combinaison pour ses affaires d'argent. Elle eût hypothéqué les biens qu'elle s'était réservés en Suède et la France lui eût payé à elle, sur les subsides suédois,

ce que le roi de Suède tardait à lui régler. Mazarin opposa un « non possumus ». Cependant il fit faire une avance de 100.000 livres et donna personnellement 5.000 écus. Louis XIV écrivit à son ambassadeur d'Avaugourt et à Charles X. Celui-ci fit des promesses dont Christine se contenta. Elle écrivit au Pape que ses affaires s'arrangeaient. Et le Nonce annonça au Pape qu'elle retournerait en Italie sans poursuivre son voyage vers le Nord. Christine avait donc à la fois une déception et quelques satisfactions.

Les fêtes continuaient. Le 18 septembre, repas de Christine seule en public. Chasse à courre avec le roi et les dames de la Cour. Le soir une comédie fut jouée par les élèves des Pères Jésuites ; Christine trouva à la critiquer.

Le 19 septembre. La nouvelle agréable arrive que Valence, assiégée par le comte de Mercœur, est prise aux Espagnols. Grand souper et bal. La « Gazette » dit que la baronne de Beauvais portait la traîne de Christine. Elle avait donc pour l'occasion renoncé à ses costumes masculins. La Gazette parle de l'assistance de gentilshommes, d'évêques, etc., entourant la table des quatre personnes royales ; elle ne dit mot des suivants de Christine ; d'après les Mémoires, Monaldesco et Santinelli auraient fait assez pauvre figure. Une haie de mousquetaires tenait les curieux à distance. Les indispensables 24 violons jouaient. Au bal le roi dansa avec grâce. Les dames, couvertes de diamants, étaient plus brillantes que des soleils.

Le 20 septembre, repos. Le 21, collation en forêt et comédie italienne. Le 22, promenade en carrosses.

Le 23 septembre, après une semaine de fêtes ininterrompues, ce fut le départ. Christine dans l'après-midi monta en carrosse avec le roi, la reine Anne, le duc d'Anjou, Mazarin et la duchesse de Mercœur. D'autres carrosses et des escortes suivaient sur la route de Senlis. A la Croix de Saint-Ouen, adieux et protestations d'amitié. Le cardinal Mazarin accompagne Christine encore deux lieues, puis rentre à Compiègne. Quittant le carrosse de gala, Christine poursuit vers Melun dans un carrosse

du roi et non dans un piteux équipage de louage, comme disent les Mémoires pour le plaisir d'être piquants. On peut voir ici comme s'écrit l'histoire. Le texte si sujet à caution des prétendus Mémoires de Mme de Motteville disait : « Elle s'en alla sans train, sans grandeur, sans vaisselle d'argent ni aucune marque roïale » ; voici les paraphrases qu'on fit de ce texte : « ...Sans argent et dans des voitures de louage, comme une reine de thâtre... » (Sismondi) et : « Le roi pourvut aux frais du voyage et la fit embarquer avec sa pétaudière dans deux carrosses de louage » (Paul de Saint-Victor). Cela est aussi fantaisiste que la formule de Mme Arvède Barine comparant Christine à un « étudiant en voyage ». Tout est contredit par les documents que M. Wrangel a vus aux archives secrètes du Vatican et sur lesquels il appuie le récit que nous résumons. Le retour devait avoir un caractère moins officiel et plus simple ; cependant, M. de Lesseins le dirigea jusqu'à la frontière ; M. de Guise en suivit une partie et la Gazette dit que les gouverneurs des provinces devaient assurer la nourriture. Le nonce écrivait au Pape que, à Melun, Christine prit un carrosse à six chevaux du surintendant Fouquet. « Elle a congédié, pour rentrer en Italie, ses domestiques suédois et français, ne conservant que huit à dix Italiens et deux femmes de chambre... S. M. est accompagnée de M. de Lesseins, deux fourriers de la Cour et quelques courriers diplomatiques. Elle va ainsi jusqu'à Chambéry et Turin, laissant dans cette Cour, ainsi que dans toutes les provinces parcourues, « une très grande admiration pour ses belles et rares qualités. »

Christine fut fort bien traitée à Senlis, puis à Ligny. Ici la tradition veut qu'elle ait vu Ninon de Lenclos, au couvent où Louis XIV l'avait exilée. Le fait est possible, bien que nullement certain.

Le 25 septembre, arrêt au château de Vaux-le-Vicomte, près Melun. La reine est magnifiquement reçue par Nicolas Fouquet qu'elle avait connu à Rome. A Saint-Fargeau, le soir à 10 heures, Mlle de Montpensier se présente ; après quelques pourparlers,

elle est reçue par Christine, déjà au lit dans une chambre d'auberge, sans dames suivantes ; à la lueur d'une bougie, Mademoiselle la trouve avec un mouchoir couvrant sa tête complètement rasée, un ruban rouge feu nouant une camisole, et elle ne la juge ainsi point « trop jolie ». Elle note qu'elle s'attendait à ce que ses visites lui fussent rendues, « mais c'eût été beaucoup demander à la Reine des Gots ».

Le 6 octobre, la reine arrive à Lyon, et le 8, à la frontière de Savoie d'où elle écrit une lettre de remerciement à Mazarin, chargeant M. de Lesseins d'en faire parvenir d'autres au roi, à la reine Anne, etc. Après plus de deux mois, le fidèle M. de Lesseins retrouvait sa liberté. Christine lui donnait un diamant en signe de remerciement.

Le 19 novembre, Christine se repose enfin à Pesaro. La peste régnait encore à Rome où Christine ne revint que le 15 mai 1658, après deux ans d'absence et un nouveau voyage en France. Un temps elle se berça d'illusions, mais elle dut peu à peu se rendre compte que le cardinal Mazarin ne mettait aucun empressement à l'encourager dans ses vues et ses vastes projets.

Pour ce qui est des impressions et jugements de l'illustre voyageuse, nous ne les connaîtrons pas, parce que les lettres où elle en faisait part à Azzolino ont été détruites par le cardinal.

Sur Christine, il n'y a que des appréciations élogieuses dans les lettres du roi ou de Mazarin à Charles X et aux ambassadeurs. M. le comte Wrangel, qui se range délibérément parmi ses défenseurs, nous laisse, comme mot de la fin de son important ouvrage, sous l'impression de ces lignes écrites par Gui Patin, le 16 février 1657, à son ami Spon : « La conversion de la reine de Suède a aiguisé les langues des pasteurs protestants, qui attaquent son honneur. Il vaut mieux ne point parler d'elle en mal et lui faire crédit. Le voyage qu'elle a fait en France a grandement augmenté sa considération. »

P. DESFEUILLES.

LE POÈTE DESTOUCHES DIPLOMATE

SA MISSION A LONDRES (1717-1723) (1)

D'autres affaires ayant amené Dubois à négliger sa correspondance avec Destouches, celui-ci s'impatienta de ce silence et le conjura de le mettre à même de pouvoir démentir les bruits qui couraient sur sa disgrâce. « Je compterais pour rien la triste et malheureuse situation où je me trouve et qui m'oblige à mandier un disner chez le premier qui me le veut donner, si je n'avois pas la douleur de voir que cela contribue autant que toute autre chose à decourager les véritables amis de S. A. R. (1) ».

Le subside si humblement quémandé lui étant parvenu, Destouches de répondre : « Je jure en homme d'honneur que, si j'estois en estat de me passer de la somme que vous avés daigné me faire tenir, je Vous la renvoyerois par le retour de vostre second courrier. Ce qu'il y a de certain, c'est que je vendrai plustot jusqu'à ma chemise que de Vous solliciter avant que je Vous croye en estat de me secourir, et j'espere que je trouverai des amis à Londres qui me procureront les moyens d'attendre Votre commodité. Toute la grace que je Vous demande, c'est de fixer mon estat et mes appointements .(2) »

Arrivé à Londres, il insiste pour que son état soit réglé, et il ajoute : « Je sais qu'il n'y a point d'argent présentement à espérer ni pour cela (pour les deux voyages qu'il a faits à Hanovre) ni pour mes appointements de pres de quatre années, ni pour les quatre Actions, dont S. A. R. avoit daigné me gratifier et

(1) Voir le début de cet article dans le fascicule d'avril-juin 1929.
(2) Le 30 septembre 1720, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 334.

qui sont restées entre vos mains ; mais du moins je supplie tres humblement S. A. R. et Vous, Mgr., de faire regler une fois mes petites affaires, et de considérer que depuis quatre ans que j'ai l'honneur de servir le Roy en ce païs-ci, je n'ai pas mesme pu parvenir à avoir la moindre certitude sur ma situation (1). »

Trop insistantes, les plaintes de Destouches ne trouvent pas d'écho à Paris. Il n'en continue pas moins d'informer Dubois des intrigues très compliquées qui se trament entre les ministres britanniques, sans aboutir à aucun résultat. Mais, cette fois, du moins, il s'abstient de prendre fait et cause pour l'Angleterre. Les Anglais eux-mêmes se désintéressent des négociations diplomatiques, tant est grande l'importance que prennent à ce moment les affaires de la Compagnie du Sud, violemment attaquée au parlement. Les directeurs de cette Compagnie se voient défendre de passer leurs effets en pays étrangers, et le trésorier qui était dans le secret des fraudes commises, s'étant sauvé hors d'Angleterre, un mandat d'extradition est lancé contre lui. Là encore, Destouches se montre dans une attitude équivoque. Une dame, lady Kandall, compromise dans l'affaire, le prie d'écrire à Dubois de n'avoir égard qu'en apparence à la lettre du roi d'Angleterre demandant d'appréhender le trésorier en fuite, et de faciliter le passage de celui-ci dans un pays où le crédit du souverain ne puisse s'exercer. Mais déjà sont donnés des ordres pour arrêter le trésorier s'il arrive en France; néanmoins Dubois ajoute à cette réponse : « que la Dame qui vous a prié de me faire des compliments soit entièrement en repos sur ce qu'elle m'a fait recommander (2) ».

Une lutte atroce va s'engager, et des accusations de malversations et de complicité atteindront même le roi. Et précisément en ces temps de crise, Georges I[er] perd ses meilleurs appuis ; Stanhope et Craggs qui étaient de taille à empêcher un éclat, meurent au début de l'an 1721, et le prince de Galles accroit le désordre en se joignant au parti opposé au gouvernement.

Par la mort de Stanhope une large brèche s'ouvre dans l'al-

(1) Le 25 novembre 1720, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 333.
(2) Le 6 février 1721, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome

liance anglo-française. Le secret du régent n'ayant plus de raison d'être, la France s'écarte insensiblement de l'Angleterre à l'intérêt de laquelle le régent et Dubois ont sacrifié leur pays. Le « secret » de Dubois s'est frayé un chemin jusqu'au pape, et, en dépit des démarches de Destouches et de tout le mal que Stanhope s'est donné pour décider l'empereur, toujours perfide, à intervenir à Rome en faveur de Dubois, c'est en fin de compte, au prétendant Jacques III, au régent, aux cardinaux d'Albani et de Rohan, à Lafiteau, à l'abbé de Tencin qu'est due son élévation à la pourpre cardinalice.

Loin de se presser d'envoyer un ambassadeur à Londres, après le retour définitif à Paris de Senectere, Dubois laisse Destouches prendre place dans les négociations qu'il entamera en vue du congrès de Cambrai avec Townshend, Methuen, Sunderland ; c'est lui qui suggèrera à son patron les décisions à prendre ! Il pourra y prétendre d'autant plus que Carteret, chargé du département de la France, est un de ses amis intimes et qu'il le signale comme digne de confiance. Dans les entretiens qu'il a avec les ministres, il ne perd pas de vue que « le moyen le plus sûr de ne se point laisser abuser, est de se tenir toujours sur ses gardes, mais sans que cela paroiese en aucune manière (1) ». A cet art de dissimilation il joint celui de se servir avec habileté des confidences des dames de la cour (2). Dans une entrevue secrète avec le roi, que la duchesse de Kandall lui a procurée, il a remis sur le tapis la nécessité de la confiance et de l'union entre l'Angleterre et la France, et a prié le roi de l'assurer de la confiance que la France peut avoir dans les ministres et surtout dans Bernsdorff, dont les sentiments peu amicaux pour la France le mettent en défiance jusqu'à lui faire dire à Georges Ier « Sire, quand Bernsdorff ne reviendroit pas ici, vos affaires n'en iroient pas plus mal. » A juste titre pourtant Dubois lui reproche de se fier trop à la bonne foi de Carteret. Il paraît que Chammorel a mieux saisi le caractère de Carteret quand il le trouve ambitieux, inté-

(1) Le 7 mars 1721, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 339.
(2) Le 12 mars 1721, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 335.

ressé, cachant sous un extérieur ouvert et gracieux un cœur fort équivoque, adversaire de la France pour la raison qu'elle est l'ennemie naturelle de l'Angleterre et doit être tenue bas (1).

Certes les nécessités des événements actuels forcent le parlement anglais à se mettre du côté de la cour ; on ferme les yeux pour sauver Sunderland et le gouvernement ; en un mot, on sacrifie le public à l'intérêt du parti. Dans ces circonstances, l'appui de la France est plus nécessaire que jamais. Afin de rétablir le crédit du souverain, le gouvernement tâchera de conclure avec l'Espagne un traité d'union dont les avantages commerciaux contrebalanceront le scandale de la Compagnie du Sud.

Mais le jeune secrétaire s'engage trop avant avec l'ambassadeur d'Espagne à Londres et le ministre de Parme, Gazzola ; d'où les alarmes de Dubois, qui l'invite à s'abstenir de démarches inconsidérées, capables d'augmenter le mal (2). « Notez bien, lui écrit-il, que, souvent il arrive des circonstances qui demandent que l'on donne des bornes à sa confiance avec ceux qui en sont le plus digne personnellement. »

Un plein pouvoir et le caractère de résident mettent enfin Destouches à même de s'acquitter de sa tâche. « Pour moy je n'ay point aspiré à cet honneur. Je suis trop content et trop heureux d'apprendre que si j'ay peu de lumières et de capacité, comme je le reconnois moy mesme, du moins S. A. R. et Vostre Grandeur sont contentes de mon zèle, et de mon exactitude... Mais si Vous les jugés dignes de quelque récompense, elle ne sera pas fort à charge à S. A. R., car je ne lui demande que d'avoir la bonté et la générosité lorsqu'Elle jugera à propos de me retirer de ce païs-ci, de m'assurer les moyens de vivre un peu a mon aise dans une retraite simple et philosophique qui est l'objet le plus élevé et le plus pressant de mes vœux et de mon ambition (3). » Il a donc le sentiment très net que, le traité conclu avec l'Espagne et l'Angleterre, son rôle diplomatique aura pris fin ; de

(1) Le 12 avril 1721, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 355.
(2) Le 5 mai 1721, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 336.
(3) Le 28 avril 1721, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 336.

là son souci persistant de se voir allouer une gratification plutôt que de briguer la régularisation de ses fonctions. Après la mort imprévue de Stanhope et de Craggs, dont Destouches était le confident, la politique extérieure de la France s'est orientée vers l'Espagne, sans en laisser voir quoi que ce soit à l'Angleterre.

Le 30 juin est signé le traité avec l'Espagne. Quinze jours plus tard, le 16 juillet, Dubois est nommé cardinal. Ce fut, avons-nous dit, Jacques III qui réussit à mener à bonne fin ce marché odieux. Le pape s'y prêta d'autant plus aisément que le régent s'était chargé de servir la pension extraordinaire du prétendant payée jusque-là par le trésor de Rome. Voyant son protecteur à l'apogée de sa carrière, Destouches, c'était inévitable, ne manque pas de réitérer ses supplications pour que son sort soit réglé (1). Tous ont reçu leur récompense, sauf lui ; sa déception n'entame tout de même pas sa force morale, les affaires n'en souffriront pas.

Dubois, soucieux de se concilier la faveur du jeune Louis XV et de la vieille cour, imagina d'ouvrir des négociations en vue d'un mariage entre son roi et l'infante d'Espagne. Dès le 15 septembre 1721, la déclaration en est faite par Destouches aux ministres anglais, non moins surpris et piqués que leur souverain lui-même, personne ne les ayant prévenus de cette union d'une importance capitale. Aussi, pour riposter à cette annonce, cherche-t-on, secrètement à donner le change en faisant répandre le bruit qu'un mariage entre le prince des Asturies et une archiduchesse serait projeté en Espagne. Trois semaines plus tard, le 7 octobre, autre notification de Destouches à la cour concernant le mariage du prince des Asturies avec Mlle de Monpensier. Mais, tandis que l'union de la France et de l'Espagne n'est pas pour plaire au cabinet britannique, le roi Georges Ier en veut toujours à l'empereur à cause du refus de l'investiture de Bremen et de Verden, et la princesse de Galles confie au secrétaire français qu'elle ne s'opposerait pas à un mariage entre sa fille et le duc de Char-

(1) Le 15 septembre 1721, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 337.

tres. C'est donc que l'entente avec la France reste toujours possible.

Ces mariages prochains préoccupent assez Dubois pour qu'il laisse Destouches se débattre dans sa misère et l'implorer avec les formules d'une véritable mendicité. Huit guinées dues pour des courses ne peuvent même pas être payées. Ce serviteur « s'est impatienté d'attendre, quoiqu'il sçache que je suis dans la derniere indigence, et même obligé d'emprunter pour vivre de peur d'importuner Votre Eminence, et que je n'ai jamais touché un sou ni des courses que j'ai fait faire, ni des deux voyages que j'ai faits moi-même à Hanovre... Et si Votre Eminence daignoit y joindre la grace de m'envoyer un secours d'argent dont je suis si pressé que j'ai esté forcé de congedier mes porteurs pour ne point m'abymer de dettes comme j'avois fait les années precédentes, je sortirois de la plus cruelle inquietude où je me suis trouvé de ma vie... (1) »

Ses embarras d'argent augmentent de jour en jour. Il devient le débiteur de Schaub (2), de Chammorel (3) et de plusieurs de ses amis.

A cette époque, sa détresse l'affecte d'autant plus qu'il a l'idée d'épouser une jeune fille dans le Lancastre ; quand il apprend que ses cris d'impatience restent sans écho et que l'abbé, tout en étant content de son service, ne pense nullement à lui en payer le prix, il s'écrie (11 décembre) : « Et bon Dieu, Monseigneur, que faut-il donc que je fasse? Vous pouvez tout. Est-il possible que Vostre Eminence veuille me laisser toujours languir dans la misere et dans les horreurs de l'incertitude. Daignez considerer que j'ai quarante ans passés, que je suis né sans patrimoine, que je n'ai jamais rien acquis, que toutes mes espérances sont fondées sur l'honneur de vostre protection particuliere, que j'ai fait mes

(1) Le 1er décembre 1721, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 338.

(2) Il est si vrai que l'indigence *où j'avois* langui pendant très *longtems*, m'*avoit* rendu le débiteur de tous mes amis; je dois encore cinquante Livres Sterlin à M. Schaub.

(3) Lettre du 9 nov. 1721 adressée à M. Destouches, chargé des affaires de France. In Newbound street.

efforts pour m'en rendre digne, et que j'en merite au moins les effets par un attachement sans bornes que j'ai signalé avec distinction. Vous n'avez que dire un mot et je suis heureux. Je me flate que S. A. R. ne refusera point d'accorder ce que Vostre Eminence luy proposera en ma faveur. D'ailleurs, Monseigneur, daignez considérer que je ne suis point un homme inconnu ni dans ma patrie ni dans les pays etrangers, et que, bien loin d'y trouver à redire aux bienfaits dont Vous m'honnorez, on y applaudira. J'ose mesme dire qu'on ne les regardera pas seulement comme un effet de vostre equité, mais comme celui de vostre discernement. Permettez-moy ce mouvement de vanité.... Je m'y abandonne plustost par douleur que par complaisance pour moy mesme... S. A. R. repand des bienfaits a pleines mains ; et pourquoy serais-je seul sur qui il n'en tomberoit point ? Moy qui ai fait tous mes efforts pour luy prouver mon fidelle et respectueux dévouement, et qui, j'ose le dire, ay fait ces efforts avec succez (1). »

Quelques mois plus tard, il revient à la charge, mais, tout en alléguant des motifs familiaux, il ne souffle pas mot de son mariage : « J'ai un père âgé de 85 ans, et trois sœurs qui ne sont plus jeunes, et qui ont mieux aimé demeurer filles que de l'abandonner. Je rougis d'estre obligé de vous dire, Monseigneur, qu'il y a plus de 25 ans que mon pere et mes sœurs ne subsistent que par les secours que je leur envoye de tems en tems. M. de Sourdeval en a des preuves certaines et s'est empressé quelques fois de faire tenir à mes pauvres parents de petites sommes que je me dérobois a moy mesme pour fournir a leur subsistance. Quelques personnes considérables de la ville de Tours où je suis né, touchées de mon zele et de ma bonne volonté que je n'ai jamais pu satisfaire qu'imparfaitement, m'ont proposé un expedient pour tirer tout d'un coup mon pere et mes sœurs de la misere en achetant une petite terre située a trois lieues et demie de Tours où je pourrois les placer pour la faire valoir, et où cette famille aussi riche en vertu que dépourvue de biens pourroit vivre très

(1) Le 11 décembre 1721, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 338.

commodement. La terre en question s'appelle la Maison d'Artiere. Plusieurs cohéritiers veulent la vendre 45 ou 46 mille livres, et elle doit estre adjugée dans quinze jours au plus offrant, qui la payer argent comptant... J'avoue, Monseigneur,sera tenu de que jamais proposition ne m'a plus agréé et ne m'a inspiré de désirs plus vifs. Les raisons en sont trop honnestes et trop Chrétiennes, pour n'avoir pas toute l'approbation de Vostre Eminence... Je prends hardiment la liberté de la conjurer... de me mettre en estat de faire cette acquisition... Apres avoir tiré mon pere et mes sœurs de leur misere, je serais le plus heureux et le plus content des hommes (1). »

C'est la première fois qu'il révèle ses rapports avec sa famille. Il reçoit une lettre de change de 4.000 écus pour ses appointements de 1720 (2), mais où il n'est dit mot de l'acquisition de la propriété demandée par Destouches.

Faut-il ajouter que la terre fut mise à l'encshère et que, la bonne volonté de quelques personnes de Tours l'aidant, elle lui fut adjugée à 40.000 francs avec des facilités de payement.

N'est-ce pas avec raison que Saint-Simon dit que « Dubois était avare, perfide et ingrat, dans les yeux duquel la probité et l'honnêteté n'étaient que des chimères. Il laisse traîner dans la misère un homme qui lui est adonné corps et âme. Il fait tellement peu cas de son secrétaire qu'il lui cache une pension de 6000 livres en rentes viagères dont le régent le gratifiait, et ce n'est que par un heureux hasard qu'il en prit connaissance » (3).

Sous le coup de tant de déceptions, comment Destouches n'aurait-il pas été désireux de se retirer en province avec la femme qu'il a épousée le 6 décembre 1722 (4). Mariage resté secret, faute de pouvoir subvenir aux frais d'une célébration solennelle. Cet événement d'ordre intime ne détourne pas son attention de la

(1) Le 27 avril 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 341.

(2) Le 23 mai 1722, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 341.

(3) Mémoires XXVI, p. 231.

(4) L. Fontaine, *Correspondance inédite*, p. 1. V. aussi Lettre à M. de Puyzieulx du 3 janvier 1750, citée par Villemain : Tableau de la litt. au XVIII[e] siècle, 1852, I, pp. 284-285.

vie politique anglaise ; le train ordinaire en est changé depuis que la décadence de la Compagnie du Sud a fait naître un mécontentement général dont se trouvent favorisées les aspirations des Jacobites en France et en Espagne. Dubois, il en fait l'aveu à Destouches, a même été sollicité de seconder les efforts pour le rétablissement du souverain légitime Jacques. Le gouvernement anglais est sur ses gardes et s'efforce non sans peine d'étouffer la conspiration dirigée contre Georges Ier. On surveille de près les catholiques ; on rassemble des troupes à Londres et on a réussi à persuader le roi de renoncer à son voyage annuel à Hanovre. A ce sujet, la duchesse de Kendall a ménagé à Destouches une audience secrète du souverain chez elle (1). Quoique satisfait d'être consulté à la cour, le zélé correspondant trouve encore le temps d'entretenir son patron, devenu premier ministre, d'une inscription injurieuse pour la France ; sur une médaille frappée en Hollande pour feu Mylord Malborough, on lit : « *Angliae, Germaniae, Belgiae vindex Galliae que terror* ». Il signale aussi quelques vers : *written on the morning of the Duk of Malboroug's Funeral. By the author of those on this Grace's going into Germany*, qui l'ont poussé à s'en prendre directement à l'auteur. C'est à un certain Père A. Chevalier qu'il adresse ses remontrances sur une épitaphe de feu Malborough : « Votre épitaphe immortalise le plus grand ennemi de la France qui est un heretique. L'épitaphe m'a scandalisé à un tel point, que mon premier mouvement a esté d'escrire a vostre Supérieur pour vous faire reprimander. Mais le dereglement de vostre imagination m'a inspiré plus de pitié que de colere. Mon but n'est que de vous convaincre de la faute que vous avez commise. Si vostre ouvrage estoit excellent, vous seriez encore plus à blamer de l'avoir adressé a un homme chargé des affaires de France, et qui, loin de contribuer à eterniser les Actions de vostre Héros, souhaitteroit de tout son cœur qu'elles pussent estre ensevelies dans un eternel oubli (2). »

(1) Le 21 mai 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 341.

(2) Le 5 novembre 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 343.

Ses préoccupations littéraires se font encore jour quand il raconte avec sa verve d'auteur dramatique l'arrestation du procureur des Chartreux qui s'est sauvé du couvent en emportant 200.000 francs. « Il habite — écrit-il (1) — chez Mme Bleville dont la vertu fut autrefois fort delabrée et qui ne trouvant plus de gens qui veuillent l'attaquer, fait presentement trafic de la vertu des autres. » Ayant fait arrêter ce moine, il va le voir. « Je débutai par lui dire que je le reconnoissois, quoi que je ne l'eusse jamais veu et qu'on m'avoit envoyé une description si exacte de sa figure, que je ne pouvois point douter qu'il ne fust Don Séverin Mahou. — Oui, Mr., je le suis, je ne sçais point mentir. — Voilà, lui dis-je, une conscience fort bien delicate pour un Religieux qui a jetté le froc aux orties, et qui après avoir volé son Couvent, qui lui avoit confié l'administration de ses biens, s'est réfugié dans un païs protestant, pour apostasier. Eh bien, — continuay-je — Don Procureur, j'ai l'honneur d'estre ici le Ministre de France. C'est moy qui vous ai fait arrester au nom de vostre Communauté, par ordre du Roy, vostre Maitre et le mien, et je vous avertis qu'il ne tient qu'a moy de vous renvoyer dès ce soir à Paris pieds et poings liés; Mais avant que vous m'obligiez d'en venir à cette extrémité, je suis bien aise de vous mettre en estat, si vous voulez me croire, d'éviter vostre malheur en restituant entre mes mains tout ce que vous avez apporté ici d'argent et d'effets avec vous, et en m'indiquant tout ce que vous avez caché en main tierce. — Mr., — me respondit-il — je crois que vous pouvez me faire enlever comme vous m'en menacés, mais je vous avertis que si vous le faites, ou je me tuerai en chemin ou je me jetterai dans la mer, car j'aime mieux mille fois la mort que de retomber entre les mains des Moines qui me persécutent par esprit de vengeance, et qui ne me pardonneront jamais, quoique je ne leur aye fait d'autre tort que celui de quitter leur ordre qui m'estoit odieux; car à l'égard de leurs biens je n'ai rien a eux. Ils ont mes Registres qui sont en bon ordre. Qu'ils les exami-

(1) Le 24 août 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 342.

nent, et s'ils trouvent par mes comptes que je leur aye fait tort d'un sou, je me soumets a tout. — Je sçais le contraire de ce que vous dites, repris-je alors, et entr'autres que vous avez apporté avec vous quatre ceintures dans chacune desquelles il y avoit cent Louis d'or. J'en ai la preuve. — Dom Séverin ne put parer cette botte qu'en l'esquivant un peu. Il m'avoua que quand il partit de Paris, il avait 300 Louis d'or et non 400 et qu'il en avait déjà dépensé une partie ; que du reste les Chartreux avaient tort de réclamer cette somme qu'il avait gagnée au Mississipi. — Beau commerce pour un Religieux, luy dis-je, mais où aviez-vous pris le fond necessaire pour gagner 400 Louis d'or, car je soutiens que vous les avez ? » Il confessa qu'il l'avoit pris de l'argent de sa Communauté et qu'il l'avoit fait valoir en agiotant. Sur quoy, je le fis convenir malgré lui, que le fond et le produit appartenoient donc aux pères Chartreux, et qu'ainsi il estoit obligé a leur restiuer le tout, quand mesme il l'auroit acquis de cette sorte. Ensuite m'appercevant que je l'avois fort ebranlé par mes menaces, je les reitérai et j'ajoutai qu'il n'y avoit point de milieu pour lui, ou de retourner en France, ou de me remettre tout ce qu'il avoit entre ses mains. Alors il me protesta qu'il n'avoit plus que 300 Louis d'or et que s'il falloit qu'il les rendist, il seroit obligé de venir me demander l'aumosne a ma porte. Je lui respondis qu'il avoit un meilleur moyen pour se tirer d'affaires, qui estoit de retourner de bonne grace a son couvent, où je lui donnai parole qu'il seroit reçu comme l'enfant prodigue. J'appuyai cette promesse des exhortations les plus pathetiques dont je pus m'aviser; mais ce fut en vain. Il me protesta toujours qu'il se tueroit plustost que de se fier a ces Moines qui avoient causé son desespoir en s'obstinant a lui refuser la cellule qu'il leur avoit redemandée, cent fois, avec instance ; et qu'ils s'y estoient opiniâtrés pour l'obliger à accepter la constitution, ce qu'il n'avoit jamais pu faire en conscience. — « Si bien, donc, lui dis-je, — que vous estes Martyr de la constitution ? » — Oui, Mr., respondit-il, c'est elle qui est la source de tous mes malheurs ; car je suis informé

que pour punir la constance avec laquelle j'avois refusé de l'accepter, je devois estre envoyé dans un trou à Quimper Corentin. J'ai paré le coup en me sauvant. » — Je ne pus m'empescher de rire du saint pretexte dont il vouloit couvrir son evasion ; mais peu apres, reprennant mon serieux, je lui declarai que puisqu'il avoit de si fortes raisons a alleguer, j'allois l'envoyer plaider sa cause devant ses superieurs. Alors il se jetta a mes genoux, et m'asseura que si je voulois luy sauver (épargner) cette disgrace, et le laisser a Londres jusqu'au lendemain, il rassembleroit ce qui lui restoit d'argent, et qu'il me le feroit remettre, mais que je ne m'attendisse pas a grand'chose parce qu'il avoit beaucoup depensé. — Ce n'est pas tout, luy repliquai-je, il faut m'indiquer les effets que vous avez détournés. Apres bien des detours il me confessa qu'il avoit remis a son frere une Liquidation de 36.000 Livres, laquelle appartenoit a la Chartreuse de Paris. Je luy demandai ce que cette liquidation estoit devenue. Il me répondit que son frere l'avoit fondue, et en avoit le produit ; — Mais, Mr., ajousta t il, j'ai trompé mon frere en luy faisant accroire qu'elle estoit a moy en propre, et non aux Chartreux comme l'ayant gagnée au Mississipi et je vous jure par ce qu'il y a de plus sacré, qu'il n'a part ni au vol que j'ai fait, ni a mon evasion. J'ai abusé de sa credulité sur ces deux articles. »

Voilà Destouches dans son élément de dramaturge et de comédien. Ne valait-il pas la peine de l'y faire voir? Le fil de ce premier acte n'était pourtant pas entre ses mains, et l'action tourna complètement contre ses prévisions. Le moine et la dame Bleville se jouèrent de lui avec l'aide de deux avocats qui s'emparèrent de l'argent, mais sauvèrent le voleur de la prison. Ce fut donc Destouches qui bientôt eut à craindre une action de ce coquin. « Je suis, s'écrie-t-il, en un prodigieux embarras (1). » Cette comédie-là, dont il ne donne pas le dénouement, il s'est bien gardé de l'écrire.

A la fin de décembre 1722, Jean-Baptiste Rousseau est à

(1) Le 14 septembre 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 342.

Londres où il fait imprimer ses œuvres (1). Pourvu d'une recommandation du prince Eugène, de Staremberg et de Cadogan, il est reçu par le roi et par toute la noblesse qui l'accueillent chaleureusement et lui donnent des marques d'estime en souscrivant à l'édition de ses ouvrages. Cet « illustre malheureux » alla trouver Destouches (2) et le pria d'intervenir auprès de Dubois pour prouver incontestablement que l'auteur des couplets diffamatoires portés à son compte est bien Saurin qui, seul, a groupé contre lui les autorités. Mais il a des preuves authentiques en main qui convaincront le cardinal de son innocence. Ajoutons que Rousseau n'a jamais eu la satisfaction qu'il avait tant souhaitée. Par contre, profitant de sa présence à Londres, Destouches lui fit la lecture du *Philosophe marié*, comédie qu'il remania grâce à ses observations. L'idée de se remettre aux travaux littéraires dominait de beaucoup ses ambitions de diplomate.

Toutefois il surveille attentivement la conspiration des Jacobites, l'arrestation de l'évêque de Rochester, des lords, du duc de Norfolk. Par un Français catholique, professeur de clavecin depuis vingt ans à Londres, où il donne des leçons de clavecin dans les principales familles, et qui fut témoin à son mariage, il apprend qu'en Angleterre s'est formée une association de plusieurs grands seigneurs en faveur du prétendant ; ce dont il informe les ministres. Mais il regrettera bientôt de s'être mêlé de l'affaire, dans laquelle on impliquera tous les catholiques, afin d'avoir l'occasion de leur tirer de l'argent, si nécessaire aux dépenses extraordinaires de l'armée. Une taxe de 100.000 pièces doit être levée sur eux. « Tous ceux — écrit Destouches — qui résident en Angleterre et appartiennent à des puissances catholiques, en sont consternés et indignés et protestent auprès du gouvernement. Pour moi, je n'ai rien dit encore jusqu'à présent, quoiqu'on m'ai fortement sollicité de parler (3). »

(1) Jacob Tonson et Jean Watts, 2 vol. in-4°.

(2) Le 22 décembre 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 343.

(3) Le 9 novembre 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 343.

Il y revient le 12 novembre 1722. « Il n'y a pas un moment à perdre pour intervenir au profit des Catholiques. On fait passer un bill contre eux... Il est difficile d'exprimer avec quel zele et quelle force les Ministres des Puissances Catholiques ont fait des représentations sur cela a ceux du Roi de la Grande-Bretagne... tout le monde a les yeux sur la France et on convient qu'il n'y a qu'elle qui puisse agir efficacement et si Mgr. garde le Silence en cette occasion, cela produira un tres mauvais effet... »

Dubois sortant enfin de son mutisme, lui écrit : « Le Roi et S. A. R. veulent que vous représentiez a S. M. Britannique toutes les raisons qui peuvent lui rappeller les consequences d'une pareille resolution... Le Roi et S. A. R. comptent sur son amitié et lui demandent une marque nouvelle en faveur de ceux de ses sujets Catholiques qui ne se trouveront point enveloppez dans les desseins criminels qui ont esté decouverts dans les derniers temps (1). »

On s'écrierait volontiers que c'était bien à la France à prendre le parti des catholiques malmenés. Mais une dépêche de Dubois tempère cette approbation : « Il ne nous appartient pas de juger si absolument de ce qui convient au bien des affaires du Roi de la Grande-Bretagne, et c'est a ce prince a examiner lui mesme ce qui peut interesser sa justice et sa gloire, aussi bien que les consequences et les suites de ses resolutions... nostre principale attention en cette occasion est de ne rien faire qui puisse causer de l'embarras ni de la peine au Roi de la Grande-Bretagne (2). »

La représentation que Destouches vint faire au Cabinet anglais jeta les ministres dans un grand embarras ; engagés trop avant dans l'affaire, il leur était impossible de reculer. Tout de même, une hésitation s'empara d'eux et donna à supposer qu'ils penchaient à courir tous les risques dans le parlement et devant le public plutôt qu'à mécontenter le régent et Dubois. Les voyant ébranlés dans leur résolution de faire passer le bill coûte

(1) Le 19 novembre 1722, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 343.
(2) Le 19 novembre 1722, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 343.

que coûte, Destouches les prit en pitié et révéla l'intention du régent de ne causer aucun embarras au roi ni à eux-mêmes. Après entente, il se rendit à la cour et fit la déclaration avec tout le zèle et toute l'ardeur dont il était capable. Le roi lui répondit alors : « Nous ne voulons pas de mal aux catholiques, quoiqu'ils s'épuisent à fournir de l'argent au prétendant... Nous ferons tout ce qui dependra de nous pour qu'ils s'apperçoivent que la France n'a pas intercedé inutilement en leur faveur (1). » Destouches supplia le roi en pleine audience d'apporter quelques tempéraments pour faire cesser les plaintes des puissances qui s'intéressaient à eux. L'audience prit fin sous l'impression qu'il n'a pas tenu aux bons et puissants offices de la France que les catholiques d'Angleterre n'y fussent point inquiétés. D'ailleurs, Destouches est convaincu que les raisons invoquées par les ministres ne sont que de purs sophismes « qu'il m'eust été facile de detruire en présence mesme du Roi leur maistre, si je n'eusse pas esté retenu par vos ordres (2). » « Car, — continue-t-il — la loi en vertu de laquelle ils prétendent qu'ils pourraient redemander quatre millions d'arrérages aux catholiques n'est qu'une loi comminatoire et surannée. On s'en prend aux catholiques pour tenir les puissances catholiques en échec, et toutes les fois qu'ils susciteront des mouvements en Angleterre, les catholiques seront les premiers victimes. »

La promesse faite à Destouches d'adoucir les rigueurs du bill consistait à ne pas revenir à la taxe une fois payée par les catholiques. La Chambre des Communes semble être disposée en leur faveur, ce qui émeut fortement les ministres et entraîne Destouches à demander à Dubois l'ordre de faire une nouvelle tentative, d'autant plus que le bruit se répand que la France n'a pas mis en usage tout le crédit qu'elle eût pu avoir en cette occasion. Du moins Staremberg et Hoffmann sont de cet avis, et il y a des catholiques qui prétendent que l'heureuse issue de l'affaire ne pourrait être attribuée qu'aux instances des ministres de la cour de Vienne, tandis qu'un échec ferait tomber le

(1) Le 25 novembre 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 343.
(2) *Ibid.*

blâme sur la France. Il est évident que la poursuite des catholiques cache des vues secrètes du gouvernement anglais, qui se sert de ce prétexte pour relâcher les liens qui attachent l'Angleterre à la France. La régence du duc d'Orléans tire à sa fin et un revirement vers la politique de Louis XIV a toutes les chances de se produire. Les ministres penchent du côté de l'empereur. La duchesse de Kendall est créée princesse d'Herbestein de l'empire. On ménage encore la France, mais on prend des mesures pour se passer d'elle. On ne lui pardonne pas de s'être raccommodée avec l'Espagne et d'avoir conclu les deux mariages royaux. Malgré le refroidissement dans les sentiments des deux pays, Dubois insiste pour que le bill contre les catholiques soit remis ou du moins adouci. Il y est poussé par la cour et le roi Louis XV même. La dépêche est accompagnée d'un billet dans lequel il enjoint à Destouches de dire au roi d'Angleterre et aux ministres que si, d'un côté « S. A. R. et moi serions bien fachés de les contraindre dans leur arrangement domestique, d'un autre côté, vous puissiez vous servir aussi de l'attention que nous avons a ne vouloir rien faire qui leur donne de l'embarras... » A l'audience qu'il lui accorde, Georges I[er] avoue à Destouches qu'on a fait dormir l'affaire pour satisfaire le régent; mais les amis du gouvernement l'ont remise sur le tapis, et le roi ne peut pas désavouer ses ministres ni les rendre victimes de sa politique dans les circonstances où l'affaire de la conspiration contre le roi et le prince de Galles se trouve devant la Chambre des Communes et où les conjurés sont à la veille d'être condamnés à la prison perpétuelle ou à l'exil. Le roi promet enfin de continuer à tenir cette conduite aussi longtemps qu'il sera possible. Mais les ministres s'obstinent. « De quel droit la France se mesle-t-Elle de nos affaires domestiques? Nous meslons nous des Siennes ? Veut Elle régler nos demarches sur son bon plaisir ? Quand Elle a maltraité et banni les Protestants, avons-nous porté des plaintes en leur faveur ?... Nous l'avons laissée faire, qu'Elle nous laisse faire aussi (1). »

(1) Le 19 avril 1723, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 343.

« Voilà, Mgr, où sont les choses », fait remarquer tristement Destouches.

Il devenait évident, et le cardinal devait s'en convaincre, qu'il y avait bien des changements depuis un certain temps et que ni le prestige de la France ni celui d'un cardinal de l'Eglise romaine ne suffisaient à s'opposer aux injustices d'un gouvernement malintentionné. Destouches voyait juste quand il disait à Townshend : « Ne me dites donc point que ce sont vos amis qui vous font violence, mais convenés que c'est M. Walpole qui fait violence a vos amis (1). »

Mis au pied du mur, on promettait d'adoucir le malheur des catholiques, sans que notre agent reprît confiance. « Quand j'ay fait réflexion... sur la fierté naturelle des Anglais qui ne veulent pas que l'on puisse même les soupçonner que ni prières ni menaces soient jamais capables de les faire plier, je désespere presque entierement que la demarche que je viens de faire soit plus efficace que les précédentes. » Il est du moins récompensé par un éloge : « Vous plaidés si bien la cause des Catholiques auprès de Mrs. Towshend et Walpole, lui écrit le cardinal, qu'il seroit superflu d'exciter vostre zele et de vous donner de nouvelles instructions (2). »

Comme le voyage du roi à Hanovre est à l'ordre du jour, Destouches demande à Dubois s'il doit aller en Allemagne, à Paris ou rester à Londres. Dans le cas où il accompagnerait le roi à Hanovre, un arrêt à Paris lui permettrait « de respirer pendant un mois ou six semaines l'air de France dont j'ai un bien grand besoin pour le rétablissement de ma santé, outre que mes affaires particulières exigent indispensablement que j'y donne moi-même un peu d'attention » (3). Avant de partir, comment ne rappellerait-il pas ses dettes considérables et son manque total de ressources ? Le 22 mai, une lettre de Dubois approuve le voyage de Destouches à Paris et charge Chammorel des af-

(1) Le 29 avril 1723, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 344.
(2) Le 8 mai 1723, Dubois à Destouches, Aff. étr. Angl., tome 344.
(3) Le 6 mai 1723, Destouches à Dubois, Aff. étr. Angl., tome 344.

faires à Londres. En attendant, le débat sur le bill suit son cours, et le 27 mai, le bill est voté. Tous les soins et représentations de Destouches ont donc échoué devant la volonté tenace de Walpole. Mortification d'autant plus douloureuse que pour la première fois il avait pu agir par lui-même et donner sa mesure. On doit pourtant reconnaître, son rôle dans l'affaire étant clairement connu, que si l'insinuation se trouvait justifiée d'après laquelle Dubois aurait accepté la somme de 40.000 livres du roi Georges Ier pour céder à l'imposition d'une taxe sur les catholiques mêlés au complot jacobite, la bonne foi de Destouches resterait hors de doute.

Avant qu'il eût rejoint son poste à Hanovre, la mort frappait le cardinal. C'en est fait de la carrière diplomatique de Destouches. Chavigny prend sa place auprès du roi Georges à Hanovre, tandis qu'il n'a pour consolation de la perte de son patron qu'une promesse du régent « de lui donner des preuves de sa satisfaction qui l'étonneraient lui-même aussi bien que le royaume » (1). Cependant, nouveau désastre, la mort du régent suit de près celle du premier ministre (2 décembre 1723) et réduit à néant les plus belles espérances. Une gratification de 100.000 francs fut la seule récompense du zèle et du dévouement mal employés avec lesquels il avait servi le secret du régent et celui de l'abbé au profit de la plus funeste politique.

En 1724, le cardinal Fleury aurait voulu l'envoyer en Russie, à la cour de Pierre le Grand, puis en Ecosse ; mais Destouches aurait préféré accompagner — d'après Voltaire (2) — le duc de Richelieu à l'ambassade de Vienne ; il ne lui plaisait pas de se hasarder dans un pays lointain. « Arbres pour arbres, écrivait-il, j'aime mieux ceux de mon jardin (3). » En conséquence, rompant définitivement avec la carrière de diplomate, il se retira en province et se consacra à sa famille et aux lettres. Ses succès au théâtre l'enrichirent. Il mourut en 1754, à l'âge de 74 ans.

(1) Duclos, *Mémoires secrets*, II, p. 175.
(2) Lettre de Poltaire à Thieriot, 26 sept. 1724.
(3) Leroy, p. 16.

Sa tombe se trouve en Seine-et-Marne dans une église presque abandonnée du hameau de Fortoiseau, commune de Villiers-en-Bière (canton sud de Melun). Sur la dalle de marbre noir qui recouvre sa sépulture, Néricault Destouches est qualifié « ancien seigneur de Fortoiseau », tardive compensation à ses débuts besogneux dans la vie.

ALEXANDRE BURNER.

UN CHARGÉ D'AFFAIRES A ROME
SOUS LOUIS XV

Des circonstances fortuites obligèrent un jeune ecclésiastique à représenter provisoirement la France auprès du Saint-Siège pendant quelques mois des années 1757 et 58. Episode de mince importance, mais qui renseigne d'une manière assez curieuse sur les rapports, au temps de Louis XIV, avec le gouvernement pontifical. On y voit un ministre des Affaires étrangères et son agent, tous deux gens d'Eglise, n'en pas moins observer en toute indépendance d'esprit et avec une parfaite clairvoyance les procédés de la Cour romaine.

Fils d'un notaire de province, Pierre-Nicolas Delvincourt était né à Montcornet-en-Thiérache (1), le 23 décembre 1720. Il fit ses études au Collège de Laon, à Paris et fut reçu licencié en Sorbonne. Bien qu'il fût l'aîné de sa famille, il entra dans les ordres, et, continuant ses études ecclésiastiques, devint docteur en théologie. En 1750, M. de Rochechouart, évêque de Laon (2), le prit comme secrétaire et lui assura, deux ans plus tard, un des canonicats de sa cathédrale.

Le jeune prêtre était à bonne école. Le prélat qui l'avait attaché à sa personne, réputé pour son zèle religieux et la rectitude de ses mœurs, n'avait rien d'un abbé de Cour ; il gérait les af-

(1) Canton de Rozoy-sur-Serre (Aisne). La famille Delvincourt était originaire de Mainbressy (Ardennes). C'est le grand-père de Pierre-Nicolas qui vint s'établir à Montcornet vers 1670.

(2) Jean-François-Joseph de Rochechouart-Faudors (1708-1778), fils de Charles de Rochechouart, dit le comte de Clermont, et de Françoise de Montesquiou. Evêque duc de Laon et comte d'Anisy en 1741, cardinal en 1756, Grand-Aumônier de la Reine en 1757, Ambassadeur à Rome de 1758 à 1762.

faires de son diocèse avec un sérieux qui pouvait, en ce temps, passer pour une exception. Il semblait bien que l'abbé Delvincourt dût demeurer toute sa vie à Laon, à proximité de son village natal, au sein même de sa famille, car il y voisinait avec un de ses oncles qui remplissait les fonctions de procureur au présidial. Nous n'aurions nul écho de l'existence effacée qu'il y mena jusqu'en 1757, s'il n'avait laissé dans ses papiers une relation de la mort de son père que nous croyons devoir reproduire ici (1). Elle nous éclairera sur sa famille, sa manière de vivre et ses sentiments. Elle aura surtout le mérite, dans sa simplicité un peu naïve, de nous donner un tableau exact de la vie provinciale en un siècle qu'on a trop décrié, en haine d'un régime dont il a marqué la fin. Il est bon de rappeler qu'à cette époque la France n'était pas uniquement composée de « philosophes », de gens de Cour et de traitants, et qu'elle devait surtout à sa modeste bourgeoisie et à ses classes laborieuses la persistance de ses vertus traditionnelles.

« Comme j'ai été témoin du décès de mon respectable père, le 30 du mois d'août 1756, je crois devoir pour l'édification de mes frères et sœurs et celle de mes neveux et nièces, ses petits-fils et ses petites-filles, en laisser ici la relation exacte et sincère, avec toutes les circonstances dont je me souviens encore, comme si cette mort ne faisait que d'arriver.

J'eus la satisfaction d'adoucir, au moyen de ma prébende, les soins et les inquiétudes de mon père au sujet de l'éducation de ses enfants. Je me chargeai de celui qui était boursier au Collège de Laon à Paris et, dès que le suivant fut en état d'y posséder une bourse, Mgr l'Evêque eut la bonté de me l'accorder. Je pris ces deux enfants à ma charge, de sorte que mon père se trouva en état de mettre en pension à Laon celui de mes frères qu'il avait appliqué au labourage de ses terres et de l'envoyer chez un notaire.

J'avais du vin de ma prébende ; j'en envoyais tous les ans à la maison. C'était une douceur et une dépense de moins, qui servait à la pen-

(1) Cf. Mémoires de P. N. Delvincourt par dom Thierry Réjalot, M. B. de l'abbaye de Maredsous (Belgique) ; Soissons, 1904 (extraits de la *Semaine religieuse* de Soissons). Cette publication est devenue introuvable, en raison des destructions de la dernière guerre. Le récit de la mort de M. Delvincourt et la lettre à un prélat, que nous reproduisons à la fin de cet article, figurent dans cette publication. Toutes les autres lettres sont inédites et proviennent des archives du Ministère des Affaires Etrangères.

sion de l'apprenti notaire, qui profita des bonnes leçons de M. Maugras, le meilleur notaire de Laon. Il le devint lui-même par la suite à Montcornet ; il eut le Contrôle et les Traites et toutes les places de mon père après sa mort.

En 1756, il survint à Mgr l'Evêque de Laon des affaires qui l'obligèrent de se rendre à Paris. Il me laissa à Laon ; mais ces affaires ne pouvant se terminer aussi promptement qu'il l'espérait, il m'y appela et me marqua d'y venir avec sa voiture de campagne et ses chevaux. C'était après Pâques, vers le mois de mai...

(Ces affaires terminées), Mgr l'Evêque fut de Paris à Bizy, chez M. le Maréchal de Belle-Isle (1), et je revins à Anizy, avec la voiture et les chevaux, que j'y laissai. Après y avoir passé quatre ou cinq jours, je revins à Laon. A peine y étais-je arrivé, que mon frère vint me chercher avec un cheval pour me rendre à Montcornet auprès de mon père qui était malade et qui me demandait.. Je partis sur-le-champ. Je trouvai mon père debout, la tête appuyée sur son lit et sommeillant, car ma mère fut obligée de l'éveiller en lui disant : « Voilà l'abbé votre fils ! » Je courus l'embrasser, il s'assit dans son fauteuil à côté de son lit. Je lui tâtai le pouls ; il n'avait point de fièvre, elle était interne. Je lui fis prendre une cuillerée de vin de Rosa, très vieux, que j'avais apporté ; cela lui donna des forces et adoucit les coliques qui le tourmentaient. Je fis venir le plus habile médecin du pays. Il nous dit que la maladie était une hydropisie de poitrine et qu'elle était formée...

Nous le soutînmes ainsi jusqu'au 28 août, que la maladie augmenta d'une façon à nous faire craindre. Il avait déjà été confessé; son confesseur le réconcilia et lui administra aussitôt après le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction, que mon père reçut en pleine connaissance et avec tous les sentiments de résignation et de piété qu'on pouvait attendre de sa foi et de sa religion.

Cependant, la nuit du 28 au 29 fut un peu orageuse. On vint m'éveiller; je descendis et ne trouvai pas mon père aussi près de sa fin qu'on me l'avait fait entendre. Les douleurs se calmèrent et la journée du 29 se passa tranquillement ; il se trouva même beaucoup mieux le soir, de sorte qu'il nous fit souper dans sa chambre. Tous ses enfants s'y trouvaient rassemblés ; nous n'étions plus que sept. Nous nous mîmes à table : nous demandâmes à mon père la permission de boire à sa santé. Le souper fut assez gai, et, au dessert, mon père aug-

---

(1) Petit-fils de Fouquet, le maréchal de Belle-Isle fut un des plus habiles généraux du règne de Louis XV. Le rôle brillant qu'il joua pendant la guerre de Succession d'Autriche est connu de tous. Il était ministre de la Guerre en 1757.

menta la gaîté en faisant le portrait de ses enfants. Il commença par moi, l'aîné, et par respect pour mon caractère de prêtre, il se contenta de me les recommander tous, en prédisant qu'ils me donneraient du chagrin ; ils lui en avaient donné aussi et, en me mettant à sa place il fallait m'attendre à en essuyer de même. Il passa à ma sœur qu'il compara aux Mennessier (1) pour son ménage et son économie ; et il rapporta à ce sujet une petite anecdote de notre sœur qui nous fit bien rire et dont il riait lui-même ; ensuite à notre frère Jean, qu'il appelait « l'avocat » et de suite à tous les autres, en mêlant à tous les portraits des choses très amusantes, au point que nous crûmes que notre père était mieux et que sa santé se rétablirait parfaitement.

La nuit se passa assez tranquille ; il reposa en différentes fois et parut dormir d'un très bon sommeil. Cependant, je descendis auprès de lui vers huit heures du matin. Je m'étais préparé pour la Sainte-Messe et je lui dis que j'allais la dire pour lui et que je le priais de s'y unir d'esprit et de cœur. Il me répondit qu'il le ferait et que ce serait la dernière que je dirais pour lui vivant. Ces paroles me touchèrent si vivement que j'en eus les yeux baignés de larmes et que j'en répandis pendant toute la messe.

Après mon action de grâce, je revins à son lit ; il me remercia et me pria d'assembler autour de lui ma mère, mes frères et sœur et de réciter les prières des agonisants. Nous nous mîmes tous à genoux et je dis les prières, telles qu'on les trouve à la fin de notre bréviaire. Mon père et mes frères répondirent et, quand j'en fus aux litanies des saints et que je dis: « Sancte Petre », mon père m'arrêta et me dit : « l'abbé, répétez trois fois, c'est mon patron ». Je le fis et finis toutes les prières, que mon père suivit jusqu'au bout avec une attention et une dévotion la plus chrétienne et la plus édifiante. Après quoi il me dit : « Retirez-vous avec vos frères et sœur et laissez-moi seul avec votre mère ». Nous nous retirâmes dans la chambre voisine et, je fermai la porte de la sienne. Sans doute qu'il voulut se lever et qu'il demanda à ma mère sa robe de chambre. Il se leva, se mit dans son fauteuil et fit ses adieux à ma mère, qui m'appela aussitôt. J'entrai et je le trouvai serrant ma mère dans ses bras ; je le pris par la main et lui criai de serrer la mienne. Il me la serra et je lui donnai l'absolution ; il baissa la tête et expira le trente août, vers neuf heures et demie du matin.

C'était un samedi, jour de marché à Montcornet. Tous les gens de la campagne apprirent aussitôt la mort de M. Delvincourt, leur bailli. Ils furent informés de l'heure à laquelle il serait enterré le lendemain.

(1) La mère de l'abbé Delvincourt, Antoinette Mennessier, était fille de Noël Mennessier, procureur fiscal de Chéry-les-Rozoy.

qui était le jour de la Dédicace des églises. Tous s'y rendirent, et mon père eut le convoi le plus nombreux qu'on ait vu depuis longtemps... »

Moins d'une année plus tard, l'évêque de Laon fut désigné pour remplacer le comte de Stainville (1) en qualité d'ambassadeur auprès du Saint-Siège. Des affaires dont nous ignorons le détail empêchèrent ce prélat de gagner son poste aussitôt, et il dépêcha à Rome, pour prendre en mains les affaires de l'ambassade, l'un de ses grands vicaires, l'abbé de Meyère, assisté de l'abbé Delvincourt. Il fallait faire diligence pour la prise de consigne, car le chargé d'affaires, le sieur Boyer, devait se rendre en toute hâte à Vienne, pour seconder le comte de Stainville dans sa nouvelle ambassade, où la guerre que nous soutenions aux côtés de l'impératrice-reine ne nous permettait pas de laisser ce poste vacant.

A peine l'abbé de Meyère eut-il pris ses fonctions qu'il fut atteint d'une fièvre putride — la malaria sans doute — et mourut en moins de huit jours. Cette mort subite ne fut pas sans causer quelque désarroi. Deux diplomates français, qui se trouvaient sur les lieux, s'employèrent de leur mieux : l'abbé de Canillac (2), auditeur de Rote, posa les scellés sur le chiffre et les papiers, en présence de l'abbé Delvincourt et du sieur Bernard, sous-secrétaire, et notre consul, M. Digne, avisa sans délai le nouveau ministre des affaires étrangères, l'abbé de Bernis (3).

(1) Etienne-François, comte de Stainville, puis duc de Choiseul (1719-1785). Ambassadeur à Rome de 1753 à 1757, puis à Vienne, devint ministre des Affaires Etrangères le 3 décembre 1758 et dirigea la politique de l'alliance autrichienne qu'il avait préconisée. Il quitta définitivement le pouvoir en 1770.

(2) Claude-François de Beaufort Montboissier de Canillac, fils de Ignace et de Louise Motier de Champetiers ; né à Brioude, il fut en 1712, chanoine comte de Lyon; auditeur de Rote en 1733, il fut Conseiller d'Etat et Prélat commandeur du Saint-Esprit en 1753. Il mourut en 1761, âgé de 68 ans.

(3) François-Joachim de Pierre de Bernis (1715-1794), fils de Joachim et de Marie-Elisabeth du Chastel. Chanoine de Brioude en 1739, de Lyon dix ans plus tard; ambassadeur à Venise en 1751, puis à Madrid en 1755, et à Vienne en 1756. Ministre des Affaires Etrangères lors du renversement des alliances (juin 1757), commandeur des ordres du Roy et cardinal en 1758, archevêque d'Albi en 1764, ambassadeur à Rome en 1769. Il laissa des œuvres poétiques et des Mémoires, où il cite incidemment le rôle de l'abbé Delvincourt à Rome; il était de l'Académie française.

Mais la vacance ne pouvait se prolonger sans dommages et l'on dut aviser à Versailles. C'est ainsi que, sur le conseil de l'évêque de Laon, le ministre décida de confier les fonctions de chargé d'affaires à M. Delvincourt ; et il l'en informa par la lettre suivante :

A M. l'abbé Delvincourt,

A Fontainebleau, le 26 septembre 1757.

Sur les témoignages, Monsieur, que Mgr l'Evêque de Laon m'a rendus de vos talents et de votre sagesse, je me suis déterminé volontiers à vous charger d'entretenir avec moi, jusqu'à l'arrivée de ce prélat à Rome, la correspondance relative aux affaires du Roi. Je suis persuadé que vous justifierez par votre conduite la bonne opinion que Mgr l'Evêque de Laon m'a donnée de vous et la confiance que je vous marque. Je ne doute pas que M. l'abbé de Canillac, dont je connais le zèle pour tout ce qui peut intéresser le service de Sa Majesté, ne vous accorde ses bontés et ses conseils pour diriger vos démarches conformément aux règles et aux usages de la Cour où vous êtes et je ne crois pas avoir besoin de vous recommander d'avoir pour lui toute la déférence qui lui est due à tous égards. Je joins ici une lettre que vous aurez soin de lui remettre et j'y en ajoute une autre pour M. le cardinal Archinto, par laquelle je prie cette Eminence de vouloir bien ajouter foi à tout ce que vous aurez à lui dire de ma part et conséquemment aux ordres que je vous adresserai...

C'était une lourde charge pour un jeune prêtre, ignorant tout des usages diplomatiques et fraîchement débarqué dans une ville où il devait se sentir fort dépaysé. Son habit lui-même, loin d'être un adjuvant, n'allait-il pas paralyser son action auprès du Pape (1) et de ses cardinaux ? Un autre écueil, que lui signale le ministre, c'est la situation importante de l'abbé de Canillac, qui briguait à bon droit le chapeau ; il était alors conseiller d'Etat, sous-doyen de la Rote, d'une famille illustre qui avait donné deux papes à l'Eglise. S'il pouvait lui être d'un secours précieux par ses avis, n'allait-il pas prendre ombrage

(1) Prospero Lambertini, d'une illustre famille de Bologne, où il naquit en 1675. Evêque d'Ancone en 1727, Cardinal en 1728, évêque de Bologne en 1732. Il succéda à Clément XII sur le Siège de Saint-Pierre le 7 août 1740. Il mourut le 3 mai 1758.

de la situation, éphémère sans doute, mais prépondérante, d'un personnage beaucoup plus obscur que lui ? Quels que fussent les scrupules de l'abbé Delvincourt, il n'avait qu'à s'incliner, et c'est en ces termes qu'il rendit compte à l'abbé de Bernis de la prise de possession de ses fonctions imprévues :

A Rome, le 12 octobre 1757.

Monseigneur,

Mgr l'Evêque de Laon a toujours eu mille bontés pour moi ; il y met aujourd'hui le comble, et je ne sais si je lui dois la même reconnaissance. Je sens, Monseigneur, tout le prix de la confiance dont vous m'honorez, mais je n'en sens pas moins tout le poids ; je compare mon peu d'expérience. les bornes étroites de mes lumières avec le nombre, l'espèce et la qualité des affaires qui pourraient survenir. Cette comparaison me fait trembler ; mon respect pour le discernement de Mgr de Laon, qui doit me connaître, vos bontés surtout, Monseigneur, me rassurent, m'encouragent et m'excitent à cette sorte de travail qui surmonte tout, et qui suppléera, je l'espère, aux talens qui me manquent. Je recevrai vos ordres avec respect, je les exécuterai avec tout le zèle la fidélité et l'exactitude dont je suis capable. Je suivrai scrupuleusement les instructions détaillées dont je vous supplie de les accompagner : elles deviennent plus nécessaires que jamais. Je connais aussi le zèle de M. l'abbé de Canillac pour tout ce qui peut intéresser le service du Roy ; il m'honore de ses bontés et m'aidera de ses conseils dans l'occasion. Je ne manquerai pas, Monseigneur, d'avoir pour lui toute la déférence que vous me recommandez ; je le dois d'ailleurs par justice et par reconnaissance. Il eut la bonté de me présenter hier à M. le Cardinal Archinto, à qui je remis votre lettre...

Dès sa première entrevue avec ce Cardinal, secrétaire d'Etat, il aborda les nombreuses affaires courantes qui intéressaient les deux cours. Nous ne nous y appesentirons pas ; elles ont perdu tout intérêt. Celle qui paraît avoir retenu surtout l'attention du Souverain Pontife est un Décret, que la République de Venise avait pris à l'encontre des intérêts du Saint-Siège, et dont celui-ci demandait instamment la suspension. Il en est question dans toutes les dépêches du chargé d'affaires, car, d'un commun accord, les parties avaient pris comme arbitres le roi de France et l'impératrice-reine. Les bons offices de l'abbé de Bernis, qui avait été ambassadeur auprès de la Sérénissime Ré-

publique, et qui était par là même en situation de se faire écouter, pouvaient nous servir d'utile monnaie d'échange. L'abbé Delvincourt ne manqua pas de s'en prévaloir toutes les fois qu'il eut quelque grâce à obtenir.

Les instructions de son ministre ne lui laissent point de répit à cet égard. Il lui faut demander le chapeau pour l'abbé de Canillac et la nomination de l'abbé de Montpezat à l'évêché de Carpentras, malgré la répugnance qu'on avait à Rome à placer un prélat français sur un des principaux sièges épiscopaux du Comtat. Enfin, c'est presque chaque semaine que le malheureux abbé dut prendre le chemin de la Daterie pour obtenir du cardinal Millo (1), prodataire et prélat favori de Benoît XIV, soit le gratis, soit tout au moins une diminution pour les bulles qui conféraient des bénéfices aux sujets du roi.

L'abbé Delvincourt gérait depuis plus d'un mois les affaires de l'ambassade sans qu'il eût pu obtenir d'audience du Saint-Père, tant la santé de Benoît XIV laissait à désirer. Il était atteint d'une maladie de vessie que son grand âge rendait incurable et qui devait l'emporter six mois plus tard. Il supportait son mal avec courage, donnant souvent ses audiences au lit et célébrant sa messe assis, devant un autel qu'il avait fait construire à cet effet dans sa chapelle particulière. C'est à l'occasion de la naissance du comte d'Artois (2) que le chargé d'affaires fut reçu pour la première fois par le Souverain Pontife.

A Rome, le 26 octobre 1757.

... J'eus l'honneur de remettre jeudy dernier au Pape dans l'audience qu'il m'accorda, la lettre du Roy à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Comte d'Artois ; Sa Sainteté était au lit, elle s'aperçut de la joye que j'avais en lui annonçant un événement ausi heureux ; elle m'en loua et me répondit : « Je me réjouis avec vous et je prends

(1) Ce prélat mourut pendant que l'abbé Delvincourt était chargé d'affaires. On craignit que sa mort ne fît impression sur le Pape dont il avait toute la confiance. C'était mal connaître l'égoïsme des vieillards. Relatant sa mort, notre abbé ajoute : « Le Saint-Père en parut médiocrement touché; il jeta quelques larmes, dit quelques mots à la louange du pauvre cardinal, qu'il termina par *la volonta di Diot sia fatta*, et tout le deuil fut fini. »

(2) Charles-Philippe, comte d'Artois naquit à Versailles le 9 octobre 1757.

part à toute la félicité de la France ». Le Saint-Père ouvrit ensuite la lettre du Roy, il la lut tout haut, couramment, et sans lunettes, la baisa à plusieurs reprises et me marqua l'intérêt le plus tendre qu'il prenait à cet heureux événement. Il ajouta : « Dites bien à votre Roy, quand vous lui écrirez, que mon cœur est uni à tous les cœurs de la France dans ce qui lui arrive d'heureux. » Après quoi il me demanda des nouvelles de la flotte anglaise, de M. l'Ambassadeur et de Mgr l'Archevêque de Paris (1). Je satisfis à toutes ces questions, et sur ce que je lui dis que Mgr l'Archevêque de Paris avait eu l'honneur de faire sa cour au Roy le 2 de ce mois, et qu'il en avait été reçu avec toutes sortes de marques de bonté : « J'en suis bien aise, me dit-il, c'est un homme d'un mérite distingué, c'est un grand évêque ; ainsi, ajouta-t-il, voilà la paix rétablie dans l'Eglise de France. » Je répondis : « Oui, Très Saint-Père, et c'est à votre Sagesse, à la Religion et aux bontés du Roy que nous en sommes redevables. » Il me donna congé en me mettant la main sur la tête et me disant : « Je vous donne bien de tout mon cœur ma bénédiction ». Comme je me relevois, il me répéta : « Dites bien à votre Roy, quand vous lui écrirez, que mon cœur est uni à tous les cœurs de la France dans ce qui lui arrive d'heureux. » Tout le respect, Monseigneur que j'ai pour Sa Sainteté ne me fera jamais manquer à celuy que je dois au Roy, mon maître ; je ne suis pas digne d'approcher de si près Sa Majesté, je me contente de mettre au pied du trône mon zèle, mes hommages et mes vœux, trop heureux encore si Sa Majesté daigne me le permettre. Quand je fus sorti, le Pape dit à ses Prélats Domestiques, en parlant de la naissance de Monseigneur le Comte d'Artois : « Adesso n'abbiamo quattro » (2). Tout ce détail prouve les véritables sentiments du Saint-Père pour la France ; il les marque encore plus précisément à Sa Majesté par la lettre ci-jointe que Mgr le Cardinal Archinto m'envoya samedy dernier...

On songe à l'émotion que dut éprouver le jeune abbé au cours de cette première audience. A la majesté du Souverain Pontificat s'ajoutait tout l'éclat d'un grand règne. Benoît XIV, depuis seize ans, gouvernait au mieux des intérêts de l'Eglise et point

(1) Christophe de Beaumont (1703-1781), fils de François comte de la Roque, guidon des gendarmes de Monsieur et de Marie-Anne de Lestanges de Saint-Alvaire. Evêque de Bayonne en 1741, archevêque de Vienne en 1745, puis de Paris en 1747. Il fut commandeur des ordres du Roy, duc et pair ecclésiastique et proviseur de Sorbonne.

(2) « Maintenant, nous en avons quatre ». Cette phrase semble s'appliquer aux enfants alors vivants du Dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe.

trop à l'encontre des intérêts de la France. Pacifique et conciliatrice, sa politique à l'égard du jansénisme fut empreinte d'un esprit aussi modéré que celui qui prédominait à Versailles. On était alors au lendemain de son Encyclique de 1756, où il disait textuellement : « qu'on ne peut refuser les secours spirituels qu'à ceux qui seraient notoirement convaincus d'être réfractaires à la Bulle *Unigenitus.* » L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, n'avait point sur ce sujet d'opinion bien différente et, s'il fut exilé quelques mois plus tard pour ses sévérités à l'égard des religieuses du faubourg Saint-Marcel, il semble bien que ce fut surtout pour le soustraire aux persécutions du Parlement.

Les protestations d'attachement au roi formulées par l'abbé Delvincourt ne sont pas de pur style ; on pouvait craindre à Versailles, nous l'avons dit, un manque d'énergie de sa part. Nous voyons par sa correspondance qu'il eut, peu après son arrivée à Rome, à défendre les droits de son souverain. Une escouade de sbires avait fait une descente chez un marchand français où logeait le courrier de Versailles ; au mépris des usages diplomatiques, les policiers perquisitionnèrent dans la chambre du courrier, malgré les représentations de son hôte et la vue des armes de France qui se trouvaient sur la porte. Saisi de l'affaire, l'abbé se plaignit au gouverneur de la ville et exigea que les coupables fussent emprisonnés. A la suite de démêlés analogues entre les sbires d'Ancône et notre consul dans cette ville, le chargé d'affaires demanda au ministre de lui faire tenir un état de nos franchises et privilèges à Rome, ce document ne se trouvant pas à l'ambassade (1).

Au demeurant, les dispositions conciliantes du Pape à l'égard de la France n'étaient pas toujours partagées par le Sacré Collège ; l'abbé Delvincourt, avec une rare clairvoyance, ne fut pas long à s'en apercevoir. Au cours d'une démarche qu'il fit auprès du cardinal Argenvilliers, chargé des affaires de France à

---

(1) Cf. Paul Lesourd, *L'Ambassade de France près le Saint-Siège sous l'Ancien Régime.* Paris, 1924, p. 130.

la Curie, ce prélat, tout en lui répondant de façon évasive, le pria d'assurer l'abbé de Bernis du désir qu'il avait de le servir. Rendant compte de cette audience, le 2 novembre, à son ministre, il ne manque pas d'ajouter cette phrase, que ne désavouerait pas un diplomate accrédité par la Troisième République :

« Je sçais, Monseigneur, à quoi m'en tenir sur ces prétendues bonnes dispositions. Je connais le terrain, nous sommes icy plus craints que véritablement aimés ; on nous servira et on nous accordera toutes les fois que l'on ne pourra point faire autrement, sans paraître nous manquer ouvertement ; mais, dès qu'il y aura le moindre prétexte spécieux d'échapper à nos demandes et de nous refuser, on le saisira avidement et avec une espèce de plaisir...

L'affaire qui tenait le plus à cœur à l'abbé Delvincourt était l'obtention de la pourpre pour notre auditeur de Rote. Par malheur, le Souverain Pontife était hostile à toute promotion et craignait de porter ombrage à l'impératrice et au roi d'Espagne. Notre chargé d'affaires, dans une dépêche du 30 novembre, raconte en détail à l'abbé de Bernis l'audience où ses efforts ne furent point couronnés de succès. La scène est assez plaisante. Voyant le Souverain Pontife en bonnes dispositions et satisfait de la tournure que prenait l'affaire du Décret, il l'en félicite de tout cœur ; sans méfiance, Sa Sainteté lui prend la main, la serre dans sa main gauche, lui flatte le visage de la main droite et lui dit : « J'ai bien des obligations à votre roi. » L'abbé en profite pour parler en faveur de M. de Canillac. Aussitôt, changement à vue : le Pape l'interrompt, lève les bras au ciel, puis frappe sur la table et l'invective en italien, langue qu'il n'employait jamais avec lui. Notre chargé d'affaires laisse passer l'orage, expose avec le plus grand calme ses raisons au Saint-Père, qui finit par se radoucir et le congédie en lui accordant sa bénédiction... mais non la faveur qu'il sollicitait.

Bernis trouva d'ailleurs la démarche prématurée et craignit que l'abbé n'eût découvert la personne du roi. Il est piquant de constater que le seul reproche encouru par M. Delvincourt pendant sa mission ait été motivé par un excès de zèle. Le fameux conseil que Talleyrand donnait à ses commis ne constituait

donc pas une opinion personnelle, mais l'application d'un principe immuable de la diplomatie.

Bien que la Cour de Rome fût pacifique par nature, la guerre que nous soutenions alors, sur terre et sur mer, devait y faire quelquefois les frais des conversations, au moins officieuses. Nous avons vu que le Pape en demanda des nouvelles à l'abbé Delvincourt lors de sa première audience. Le jour même, quand notre chargé d'affaires annonça à tous les ministres la naissance du comte d'Artois, il ne manqua pas d'écrire à Mylord Lismore, qui villégiaturait à Albano, pour le prier d'en informer Sa Majesté britannique ; cet excès de courtoisie serait de nature à surprendre nos chancelleries modernes. Un mois plus tard, la bataille de Rosbach eut une répercussion assez inattendue dans les salons romains. Mais laissons à ce sujet la parole à notre abbé :

Rome, le 21 décembre 1757.

... Il m'est revenu, Monseigneur, qu'on vous avoit écrit contre le Sr Coltrolini, qui répand icy des lettres et des nouvelles en faveur du Roy de Prusse, dont il est ministre. Cet homme a icy peu de crédit, ou plutôt si peu de considération, qu'il fait plus de tort à son maître qu'à nous. Je ne vous en parle même que parce que je crains qu'en écrivant contre le Sr Coltrolini on n'ait voulu vous inspirer quelques mauvaises impressions sur M. l'abbé de Canillac, chez qui le dit Sr Coltrolini a effectivement lu une fois ses lettres et débité ses nouvelles ; mais je puis vous assurer, Monseigneur, qu'elles y ont été plus mal reçues qu'ailleurs et que le nouvelliste fut même obligé de faire ses excuses à M. de Canillac et de lui dire qu'il ne lui avoit apporté la liste des officiers tués à la bataille du 5 [novembre] que pour le rassurer sur le sort de ses parents ou de ses amis qui se trouvaient à cette bataille...

L' « esprit de Locarno » interdit de commenter cette information savoureuse. Qu'il nous soit permis toutefois de constater que nos anciens ennemis n'ont guère modifié leurs procédés de propagande au cours des siècles : ne se croirait-on pas transporté dans quelque Cour neutre au temps de la Grande Guerre ?

Avant de quitter ce chapitre guerrier, et pour rester sur une impression moins attristante que celle des morts de Rosbach,

extrayons quelques lignes d'une dépêche de M. Delvincourt en date du 25 janvier 1758. Il ne s'agit plus, cette fois, de l'infanterie de Frédéric II, ni des escadrons de Soubise, mais simplement de la cavalerie de Saint-Georges.

... Voyez, Monseigneur, une anecdote, qu'une personne bien instruite m'a confiée et assurée bien positivement. L'Angleterre vient de supprimer une pension de six mille écus romains, qu'elle faisait au Cardinal Albani, et elle en a agi de même pour toutes les autres pensions qu'elle faisoit dans les cours étrangères. L'Impératrice vient aussi de suspendre, pour le tems de la guerre seulement, la pension de quatre mille écus romains, dont elle gratifioit le même Cardinal...

La mission de l'abbé Delvincourt touchait d'ailleurs à sa fin. Le cardinal de Rochechouart avait quitté Paris et voyageait à petites journées. Le 15 février 1758, il écrivait à l'abbé de Bernis une lettre datée de Lyon, où il avait visité le cardinal de Tencin. Puis, après avoir traversé Turin, il s'arrêta quelques jours à Parme pour faire sa cour à l'infant (1), et arriva à Rome le 13 mars, non l'après-midi, comme il le pensait et comme il eût convenu pour la dignité d'un ambassadeur du Roi Très Chrétien, mais à neuf heures du soir, par la maladresse de ses postillons, qui versèrent un carrosse dans un fossé.

Le 15, l'abbé Delvincourt rendit compte au ministre de l'arrivée de l'ambassadeur et le remercia de ses bontés. Bernis lui donna son satisfecit par la lettre suivante :

A M. l'abbé Delvincourt.

A Versailles, le 4 avril 1758.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 15 du mois dernier. C'est avec plaisir que je vous marque ma satisfaction de l'exactitude et du zèle avec lequel vous avez entretenu, jusqu'à l'arrivée de Mgr l'Evêque de Laon, la correspondance relative aux affaires du Roy. Je suis persuadé que vous continuerez de vous conduire, sous les ordres de cet ambassadeur, de façon à mériter de

(1) Don Philippe, Infant d'Espagne, fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, duc de Parme en 1748, en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle. Il avait épousé Louise Elisabeth de France, fille de Louis XV, qui mourut en 1759.

plus en plus ses bontés et les témoignages qui pourront vous procurer dans la suite quelque grâce du Roy. J'y contribuerai volontiers, autant qu'il dépendra de mon ministère.

Je suis très parfaitement, Monsieur, entièrement à vous.

BERNIS.

Notre diplomate improvisé demeura à Rome en qualité de secrétaire tant que dura l'ambassade de l'évêque de Laon, c'est-à-dire jusqu'en 1762. Il reçut d'ailleurs la récompense de ses services : il fut nommé vicaire général sous le titre d'archidiacre de Thiérache et le cardinal de Rochechouart résigna en sa faveur son prieuré de Charraix en Vivarais. A partir de 1764, il représenta son diocèse en qualité de conseiller à la Chambre souveraine du clergé au Parlement de Paris. Dès lors, il partagea son temps entre le palais épiscopal de Laon et son logis de la rue Férou, à l'ombre de Saint-Sulpice.

Aux premiers jours de la Révolution, la double suppression de l'évêché de Laon et des Parlements le laissa sans emploi, et il se retira à Montcornet auprès de sa famille, pour y finir ses jours assez paisiblement. Quelques historiens locaux pensent qu'il ne fut point persécuté grâce à la reconnaissance de Camille Desmoulins. On sait, en effet, que ce fils d'un magistrat de Guise avait obtenu une bourse au collège Louis-le-Grand à la suite des examens que lui avait fait passer l'archidiacre de Thiérache. Il est plus simple de penser que, n'ayant pas de serment à prêter, puisqu'il n'était plus fonctionnaire, il bénéficia de la sympathie de ses concitoyens et du calme relatif qui régna pendant la Terreur à Montcornet et dans les environs. Ce qui est bien certain, c'est qu'il ne pactisa pas avec les idées nouvelles ; nous n'en voulons pour preuve que la lettre qu'il adressa à un prélat de ses amis.

27 août 1791,

J'apprend, Monseigneur et très ancien ami, qu'après une longue conférence avec un grand vicaire, votre ancien confrère, sur le fameux serment, vous vous êtes retranché à dire que les Brefs, qui courent sous le nom du Pape, ne sont pas de lui. Ce grand vicaire aurait pu vous forcer aisément dans ce faible retranchement, en vous admi-

nistrant les originaux que chacun de nos évêques ont reçu par la voie de Mr le Nonce (16).

Je me hâte, pour le bien de votre âme d'y suppléer en vous adressant celui que j'ai demandé à M. le Prélat Colonna, dans la vue de corriger nos incrédules. J'y ai réussi par la grâce de Dieu et plusieurs se sont rétractés. Les lumières ne vous manquent pas, mon cher ami ; vous êtes témoin de la constance de nos évêques, de celle du plus grand nombre de vos confrères et de tant de bons ecclésiastiques que vous connaissez. Voulez-vous un exemple plus récent ? Vous l'avez dans le jeune curé de Vaugirard qui, dimanche dernier, est monté en chaire et y a rétracté le jurement aussi authentique qu'il a fait. Sa rétractation l'a couvert de gloire, elle a édifié le plus grand nombre de ses paroissiens, et elle laisse dans la paroisse plus de bien que son erreur n'avait fait de mal.

Je prie Dieu qu'il vous donne le même courage et vous fasse la même grâce. N'y résistez pas, mon cher ami, vous n'avez point de temps à perdre ! Nous touchons au moment où ce nouvel ordre des choses, disons mieux, ce désordre, sera aboli: l'ancien ordre reprendra par la miséricorde de Dieu. Les évêques rentreront dans leurs sièges, les curés dans leurs cures ; les jureurs ne seront conservés dans les paroisses qu'en se rétractant ;ils le feront en se soumettant à tout, pourvu qu'on les laisse dans leurs bénéfices. Qu'en pensera-t-on ? Que l'intérêt seul a dirigé ou dirige encore leur conscience. Ce reproche ferait le tourment de votre vie ; il n'y a qu'une rétractation libre et volontaire qui puisse vous le faire éviter.

Rendez-vous aux vœux sincères et ardents de votre serviteur et très fidèle ami. Encore une fois le temps presse.

Cette lettre fait plus d'honneur au caractère de l'abbé Delvincourt qu'à sa perspicacité : les temps étaient définitivement révolus. Il mourut dans son bourg natal en 1794, l'année même où s'éteignit à Rome le cardinal de Bernis, son ancien grand chef qui, fidèle au passé comme lui, s'honorait en représentant, sans titre, la monarchie déchue à la Cour Pontificale.

Henri BOURIN.

(1) Cf. L'abbé Bridier, *Mémoires inédits de l'Internonce à Paris*. Paris, 1903, p. 334.

LES AMBASSADES MOSCOVITES
EN POLOGNE

Située au carrefour de plusieurs races et de plusieurs civilisations, la Pologne paraissait séparer l'Orient de l'Occident. Sur une ligne de plus de 2.000 kilomètres, sa frontière orientale descendait de la Mer Baltique vers la Mer Noire et au delà de ces limites s'ouvrait, mystérieux et insondable, inconnu pour la plupart des Européens, le monde oriental. Au Sud c'était l'Islam, conquérant et fanatique, au Nord les prosélytes de cette Byzance qui succomba sous la poussée des Turcs, mais parut renaître à l'abri des steppes sans bornes et des forêts infranchissables, au sein des peuples slaves épars sur les espaces illimités s'étendant vers l'Asie. Bien que chrétien, ce monde slavo-byzantin paraissait encore plus éloigné, encore moins connu, que le monde musulman, qui, ayant conquis les pays méditerranéens à civilisation très ancienne gréco-romaine, avait beaucoup plus de points de contact avec les Occidentaux que Moscou. Toujours exposés aux invasions des Tartares, et longtemps même soumis à leur joug, les Moscovites tout en demeurant fidèles à leur foi et au rite grec, subirent néanmoins une influence très marquée de ces conquérants asiatiques et gardèrent dans leur race et dans leurs mœurs des traces ineffaçables de cette triste époque de servitude. Cela les éloigna encore plus de l'Europe qui les mit au nombre des peuples d'Orient, parmi les nations hostiles au monde latin. Ils l'étaient en vérité comme héritiers des traditions byzantines, comme rivaux de la Pologne, leur voisine qui, seule pendant longtemps représentait à leurs yeux la civilisation et la religion romaines.

Rares étaient les voyageurs qui osaient pénétrer dans ce vaste empire isolé entre l'Asie et l'Europe, entre les glaces éternelles de l'Océan Arctique et les steppes où dominaient les hordes tartares, empire qui éveillait pourtant une curiosité et un intérêt particuliers. La papauté verra toujours dans ces chrétiens oubliés un troupeau égaré qu'elle désirera ramener au bercail de Saint-Pierre, les princes en guerre avec les Turcs chercheront à exploiter les forces militaires de ces peuples guerriers contre la puissance de l'Islam, les marchands avides de gains croiront trouver dans ces terres fécondes un champ inexploité pour leur commerce et de nouvelles routes pour pénétrer en Asie.

La Pologne se trouvera sur le chemin de tous. C'est par là que les influences catholiques se fraieront une voie vers Moscou, c'est par là que Rome tentera la grande œuvre de l'Union des Eglises, qui ne devait réussir que partiellement et uniquement sur le sol polonais. C'est encore en Pologne que les ambassadeurs de différents princes d'Occident viendront observer de loin les événements de Moscou, et souvent c'est à la Cour de Pologne qu'ils s'aboucheront avec les envoyés moscovites pour traiter d'affaires politiques et commerciales, et c'est encore par la Pologne que passeront les premiers émissaires des puissances occidentales qui oseront pénétrer eux-mêmes dans les régions inexplorées au delà du Dnieper et de la Volga.

Mais la Pologne n'était pas seulement un pont entre l'Occident et l'Orient ; aux heures du danger elle était encore et avant tout un rempart pour l'Europe aux portes de l'Asie. Aussi ses victoires remportées sur les Moscovites sont considérées en Occident comme des triomphes du monde latin ; elles seront célébrées à l'égal de celles où les armées de la Croix refoulaient le Croissant. C'est un grand Pape de la Renaissance, Léon X de Médicis, qui fit chanter à Rome des actions de grâces après la bataille d'Orsza, où Sigismond I défit des troupes du tsar en 1510, tandis que quinze ans plus tard Charles-Quint envoyait à Madrid les insignes de la Toison d'Or au même roi de Pologne en signe de reconnaissance pour les services rendus à la Chrétienté dans

ses luttes victorieuses contre « les Turcs, les Moscovites et les Tartares ». Le croissant islamique et la croix double byzantine étaient mis ici au même rang.

En effet, tout succès des Polonais ouvrait sur ces marches orientales de l'Europe de nouvelles voies au catholicisme et au latinisme dans toutes les acceptions de ces mots, tant confessionnelles qu'intellectuelles, et, tout recul des influences ou des frontières polonaises paraissait menacer l'Occident d'une avalanche prête à détruire tout ce qui rapprochait ces lointaines contrées de la civilisation romaine. Et la ligne de démarcation de ces deux mondes était toujours incertaine et toujours vacillante. Elle se pliait selon les succès militaires des deux voisins, elle errait à travers de vastes contrées peu explorées et peu connues, demeurées pendant des siècles des terrains litigieux. Tout élément plus cultivé et plus libéral tendait vers la Pologne, même dans des pays essentiellement russes, telle la République hanséatique de Nowgorod qui, voyant ses vieilles libertés menacées par le Tzar Ivan III, cherchait la protection du roi de Pologne. De la sorte, la guerre était presque permanente entre le roi de Pologne et le grand-duc de Moscou, depuis que par la réunion de la Lithuanie la Pologne se trouvait être voisine de la Moscovie. En temps de paix ou, plus exactement, en temps de trêve, une foule d'incidents de frontière venaient envenimer les relations des deux Etats, mais donnaient aussi l'occasion d'échanger de fréquentes missions diplomatiques.

Ces missions elles-mêmes, soit qu'elles vinssent signer des traités de paix ou d'armistice, soit qu'elles n'eussent pour but que de régler des affaires courantes, n'étaient pas toujours faites pour améliorer les rapports entre les deux Etats. Par leur susceptibilité exagérée, par les prétentions outrées qu'elles soulevaient, elles ne faisaient souvent qu'aggraver la situation, multiplier les offenses et accentuer les divergences. Il fallait bien connaître le caractère des Moscovites pour ne pas se laisser impressionner par l'attitude, l'allure et les manières de leurs diplomates. Une des choses qui frappaient tout le monde de prime abord

c'était le nombre des membres de la suite que les ambassadeurs moscovites amenaient avec eux. C'étaient — disait-on — des tribus ambulantes comprenant outre les diplomates, des serviteurs, des soldats, même des marchands qui profitaient de cette occasion pour entrer librement dans le pays. On évaluait ces trains d'ambassadeurs par centaines de chevaux. Les chroniqueurs polonais, très frappés de cet usage, ne manquaient pas de donner le chiffre exact à chaque occasion : en 1523 c'étaient cinq cents chevaux, en 1527 on en comptait jusqu'à mille. Les frais de voyage de ces caravanes n'effrayaient pas leurs mandataires; ils savaient que la Pologne respectait à l'égard des orientaux l'ancien usage de défrayer les ambassades pendant tout le temps de leur séjour, en les logeant et nourrissant, et en pourvoyant à tous leurs besoins. Après tant de précédents, les Polonais auraient dû être déjà accoutumés à voir ces cortèges tumultueux de diplomates orientaux et pourtant ni les historiens, très succints dans leurs récits ne manquaient de signaler à chaque fois les chiffres auxquels se montaient ces cavalcades, ni la cour et la population de toutes les provinces qu'elles avaient à traverser, depuis la frontière près de Smolensk, jusqu'à Cracovie, ne cessaient d'être frappées par leurs nombre.

Jérôme Lippomaco, ambassadeur de Venise en Pologne, demeura lui aussi fort impressionné en 1574, lorsqu'il apprit et écrivit au Doge qu'une très nombreuse ambassade moscovite ayant demandé des sauf-conduits s'acheminait vers Cracovie au moment où l'on s'y préparait aux fêtes du sacre de Henri de Valois. « Ils sont déjà entrés dans le Royaume — écrivait-il — » le 6 février, mais vu qu'ils arrivent avec *plus de mille che-* » *vaux* et qu'il sied de marcher lentement, ils ne parviendront » ici qu'après le couronnement... »

En effet, au mois d'avril, il n'y eut que les deux avant-coureurs de cette ambassade qui apparurent à Cracovie : c'était du reste encore une coutume caractéristique des ambassades moscovites. L'ambassadeur de Venise note cet usage en relevant que chacun de ces deux envoyés avait des lettres de créance spéciales

et qu'ils furent admis séparément, l'un après l'autre, à l'audience du Sénat. Il fut surpris en outre de leur allure altière et pleine de superbe, et constata, non sans y prêter une attention plus particulière, que le Souverain de Moscou s'intitulait Tsar ou César, car Lippomano paraît confondre les deux appellations. Il remarque aussi le titre de Seigneur de la Livonie ; cette province appartenait en effet à la Pologne et faisait pour lors l'objet d'une guerre non terminée entre les deux Etats ; si les hostilités étaient suspendues pour le moment, ce n'était que sur la base d'un armistice.

Les questions de titres et de cérémonial qui causaient de vrais embarras diplomatiques à cette époque dans toutes les cours de l'Europe, prenaient une importance plus spéciale et un caractère presque sacré à l'égard des représentants de Moscou. Comme tous les orientaux, plus traditionnalistes et plus scrupuleux en matière d'étiquette que les occidentaux, qui savaient trouver quand il le fallait des « combinazioni », les Moscovites, moins souples, étaient intraitables sous ce rapport. Leur souverain n'ayant que peu de relations avec l'Europe, et n'étant même pas compté parmi les « princes chrétiens », n'avait pas de rang bien précis. On ne le considérait que comme grand-duc, tandis qu'il s'intitulait « Tsar », ce qui correspondait au titre de roi, mais parfois, il prétendait même au titre de César ou d'Empereur, vu ses prétentions à la succession byzantine.

Les ambassadeurs moscovites, tout en étant, comme l'avait si justement remarqué Lippomaco, « pleins de superbe », étaient néanmoins conscients de leur infériorité de culture et de leur ignorance des usages occidentaux qu'ils tâchaient de masquer, de crainte d'être traités avec trop peu d'égards, par des allures insolentes et souvent rustiques. Ils se méfiaient de tout à chaque pas, et croyaient voir des pièges pour leur honneur et la dignité de leur maître dans toutes les formes du cérémonial occidental, dans tous les usages qui leur étaient inconnus. Ils s'obstinaient ainsi à suivre strictement leur propre protocole et obtenaient généralement qu'on y consentît par condescendance. Leur ap-

parition à la Cour de Pologne causait donc bien de l'embarras aux maîtres de cérémonie, mais quel spectacle pour les curieux, quel divertissement même pour les hommes d'Etat les plus sérieux, qui avouaient ne pas pouvoir se retenir de rire à la vue des bizarreries de ces graves orientaux, aux longues barbes et aux longues robes, pointilleux et superstitieux dans les moindres détails de forme et mêlant la ruse naturelle de leur caractère à une naïveté presque enfantine que l'on rencontre généralement chez les peuples de civilisation récente ! Et les étrangers présents à la Cour, de Pologne, quelles observations intéressantes ne faisaient-ils pas, heureux d'avoir l'occasion d'entrevoir des types et des usages qu'ils qualifiaient de barbares. Il ne fallait pas trop s'étonner si les diplomates moscovites montraient quelquefois un entêtement acharné à défendre certains détails, fussent-ils les plus puérils en apparence, car il y allait souvent de la peau de l'ambassadeur. Laboureur nous atteste par exemple que si un ambassadeur moscovite s'avisait d'admettre que l'on retranchât quelque chose aux honneurs ou aux titres réclamés par son souverain, il s'exposait à des châtiments corporels qui pouvaient lui coûter la vie, telles de cruelles corrections à coup de fouet. L'ordre social des pays d'Orient se manifeste bien dans ce détail. L'ambassadeur comme tout autre dignitaire ou seigneur n'était qu'un serf à l'égard de son souverain. Cette servitude répugnait aux Polonais pour lesquels même l'autocratie, telle qu'elle était pratiquée en Occident, paraissait odieuse. Ils étaient amoureux de leur liberté individuelle, et fiers de n'avoir point de maître, pas même dans la personne du Roi qui devait prêter serment de respecter toutes leurs libertés civiques. Ce contraste entre la mentalité des boyards moscovites et celle des nobles polonais créait ainsi le plus profond abîme entre les deux nations.



A plusieurs reprises, malgré tout ce qui séparait les deux pays, la raison d'Etat poussa les politiciens à tenter des accom-

modements, des alliances même qui auraient pu mettre fin aux luttes continuelles. Le mariage du roi Alexandre avec la princesse Hélène, fille du tsar Ivan III et de Sophie Paléologue, héritière des Empereurs d'Orient, ne porta néanmoins pas de fruits. La jeune byzantine demeure étrangère à la Cour de Pologne, où précisément à cette époque l'esprit de la Renaissance venait renforcer encore les attaches latines déjà si profondément enracinées dans le sol polonais avec le catholicisme romain. Fidèle à la foi grecque, Hélène ne put même pas être couronnée reine de Pologne. Cent ans plus tard, un nouvel essai allait être répété d'une manière bien plus hasardeuse encore et ne devait contribuer qu'à rendre plus profonds les sentiments d'hostilité latente entre les deux nations.

Au moment où de graves troubles agitèrent Moscou après la mort d'Ivan le Terrible, lorsque Boris Godounoff, s'étant emparé du trône, pensait déjà établir une nouvelle dynastie, les Polonais trouvèrent un prétexte pour s'immiscer dans les affaires intérieures de ce pays. Un candidat au trône des Tzars, un fils supposé d'Ivan, qu'on avait cru mort enfant, apparut en Pologne et prit la résolution de reconquérir le trône de ses pères avec l'aide des Polonais. Vrai ou faux, ce prétendant à la succession d'Ivan le Terrible, ayant frayé avec les Polonais, ayant pris contact avec les mœurs occidentales et étant devenu amoureux d'une jeune Polonaise de naissance illustre, Maryna Mniszech, fille du Palatin de Sandomir, représentait un atout de grande importance dans le jeu de tous ceux qui rêvaient d'ouvrir les portes de Moscou à l'Europe et à l'Eglise Latine. Aussitôt que le secret de la naissance du jeune moscovite mystérieux fut divulgué, il attira l'attention des Cours de Cracovie et de Rome. On fondait sur lui de grandes espérances et de vastes projets, le jeune prétendant se montrait fort bien disposé pour le catholicisme et très docile aux Polonais. Il vécut quelque temps à Cracovie, fraya avec les gens de la Cour, avec le haut clergé et, à la suite de rapports très intimes avec les Jésuites, finit par faire profession de foi catholique, en secret, il est vrai, pour ne point se compro-

mettre irrémédiablement aux yeux de ses futurs sujets, mais — croyait-on — très sincèrement. Nous concevons l'émoi qui dut régner à la nonciature de Cracovie lorsqu'à Pâques de 1604 celui qu'on considérait être le Tzar légitime de Moscou s'y rendit clandestinement pour y assister à la messe et recevoir la Sainte Communion !

Peu après, le Rubicon était franchi. Dimitry, suivi d'une armée polonaise, entrait dans les états de ses pères. Les villes et les provinces, une à une, se soumettaient en le reconnaissant pour leur souverain. Marchant de succès en succès, il ne tarda pas à entrer au Kremlin. Une fois couronné, il envoya une ambassade à Cracovie pour en faire part officiellement au Roi, l'assurer de son alliance et lui demander l'autorisation d'épouser la jeune fille qu'il avait aimée lors de son exil.

L'on pouvait croire à ce moment que l'abîme qui séparait les Polonais et les Moscovites serait bientôt comblé, que les influences polonaises et catholiques pénètreraient jusqu'aux confins de l'Asie.

En effet, l'heure paraissait solennelle. L'arrivée de l'ambassade de Dimitry coïncidait avec les fêtes du second mariage du roi de Pologne qui épousait l'archiduchesse Constance d'Autriche ; l'affluence des personnages de marque était grande dans la vieille capitale polonaise. Elle vit alors converger vers ses murs les brillants cortèges amenant la jeune reine de Vienne et ceux des différentes ambassades extraordinaires arrivant de Venise, de Florence et même de la Perse lointaine ! L'Europe et l'Asie s'y donnaient rendez-vous et les circonstances étaient telles que l'Orient semblait inviter l'Occident à pénétrer dans ses domaines insondables et mystérieux.

On se préparait donc à bien recevoir l'ambassade moscovite, en la traitant avec tous les égards que la situation politique exigeait, en passant outre aux préjugés qui mettaient toujours tant de réserve dans les relations polono-moscovites. Néanmoins l'ambassade elle-même ne répondait pas à ce que Dimitry aurait certainement voulu montrer aux Occidentaux, mais à ce

moment il ne pouvait guère trouver parmi ses sujets de diplomates dont l'éducation et la culture ne choqueraient point les cours européennes ! Pourtant Athanase Vlasiew, c'était le nom de l'ambassadeur, fit une assez bonne impression de prime-abord. Le chroniqueur cracovien qui nous conte son entrée dans la capitale, le dépeint comme une homme grand de taille « beau type de grec cultivé de nos jours », disait-il. Il avait beaucoup voyagé et les mœurs de différents pays ne lui étaient plus étrangères. Vêtu à la moscovite d'une longue robe de velours rouge, rehaussée d'un col raide brodé de perles, coiffé d'une toque également enrichie de pierreries, le représentant du Tzar apparaissait plein de gravité et de dignité orientale. Il était assisté de 200 cavaliers, (d'autres sources font même monter leur chiffre à 300) habillés également de velours et portant des colbacks en précieuses fourrures sur leurs têtes. Lorsqu'ils déployaient ainsi tout leur faste pour émerveiller les Cracoviens, ils se trouvèrent en présence d'un autre cortège aussi fort brillant, bien que très différent de costumes et d'allures qui venait pour saluer l'ambassadeur au nom du roi. Vlasiew, en diplomate prévoyant, voulut aussitôt savoir « de quelle condition » étaient les personnages qui, avec tant d'éclat, venaient au-devant de lui. Il apprit que c'étaient le Staroste de Checiny et un certain sieur Bulakowski, qui certes n'étaient pas les sénateurs, ni les grands officiers de la Couronne que l'on avait coutume d'envoyer à la rencontre des ambassadeurs des souverains de l'Europe. Pourtant il parut satisfait, les remercia de s'être dérangés pour venir à sa rencontre et les cortèges s'étant rejoints, l'Ambassadeur entre dans Cracovie en chevauchant entre les deux gentilshommes polonais.

Reconduit jusqu'à la demeure qui lui fut préparée dans le quartier dit « Kazimierz », il n'eut pas beaucoup de temps pour y prendre quelque repos ; il dut, le jour même, assister encore au souper que le père de la future reine, Georges Mniszech, offrit en son honneur, souper copieux de cent plats.

Cinq jours après, le 4 novembre, l'ambassadeur eut son au-

dience chez le roi. Il fut amené en grand cortège au château de Wawel et introduit dans la salle dite « des Fêtes » où Sigismond III l'attendait, entouré de son Sénat. Après les révérences d'usage, il remit ses lettres de créance rédigées en latin. C'était une nouveauté qu'on releva, une preuve des innovations occidentales que le jeune tsar essayait d'introduire sous l'influence des Polonais. Dans son discours, l'ambassadeur se plaignit des avantages que les Turcs remportaient grâce aux discordes des princes chrétiens et exprima l'intention de son maître de prendre les armes contre les ennemis de la Croix avec l'aide du roi de Pologne, dont il sollicitait l'alliance. Puis il procéda à la remise des présents du tsar : un bague avec un gros diamant, deux chevaux de Kasan richement hanarchés et quatre faucons, auxquels il ajouta de sa propre part différentes fourrures. Le grand chancelier de Lithuanie répondit au discours en s'informant de la santé du tsar, sans toutefois toucher aux questions politiques. L'ambassadeur remit ensuite les lettres qu'il avait pour les différents sénateurs et, avant de quitter la salle, il s'approcha du trône pour baiser la main du souverain, selon les usages observés par tous les ambassadeurs orientaux. Le fils de l'ambassadeur et plusieurs des membres les plus importants de la suite furent admis au même honneur.

Quelques jours après cette première audience, l'ambassadeur moscovite, reçu de nouveau par le roi, s'acquitta de la mission spéciale qui lui avait été confiée en demandant officiellement à Sigismond III la main de la fille du Palatin de Sandomir pour le tsar Dimitry, son maître. Le roi y ayant consenti par la bouche du grand chancelier de Lithuanie, la cérémonie du mariage par procuration fut fixée au 22 novembre.

Le même jour fut encore illustré par l'audience solennelle que le roi accorda à l'ambassadeur de Perse qui venait solliciter tout comme celui de Moscou, une alliance contre « le Turc ». On eût cru que tout l'Orient venait chercher l'aide de la Pologne contre une puissance déjà par trop menaçante pour l'Europe et pour l'Asie. L'audience finie, le roi vint honorer de sa présence

les cérémonies du mariage. A cette fête bizarre, les optimistes croyaient voir déjà les portes de l'immense empire moscovite s'entr'ouvrir à Rome et à l'Occident. La jeune fille polonaise qui allait être sacrifiée aux vues politiques de la nation et à l'ambition de sa famille semblait devoir apporter à Moscou l'annonce d'une ère nouvelle. Elle épousait un prince schismatique, représenté par un ambassadeur de la même religion, mais si le mariage pouvait être béni par un cardinal de l'Eglise romaine, en présence d'un nonce apostolique, c'est parce que ce dernier connaissait la conversion secrète du tsar, qu'il croyait sincère.

La cérémonie n'avait pourtant pas été célébrée à l'église, mais dans un hôtel particulier situé sur la grande place de Cracovie dite « Rynek ». Elle impressionna vivement les contemporains et fut si minutieusement décrite et dépeinte à tant de reprises que l'éminent historien des relations de la Russie et du Saint-Siège, le Père Pierling, paraît y avoir assisté lui-même, si vivant est le tableau qu'il nous en retrace :

« Dans un des salons converti en chapelle, un autel provi-
» soire avait été dressé ; devant l'autel les moscovites avaient
» étendu un tapis de soie pour la fiancée ; tout autour se rangea
» le clergé avec le cardinal Maciejowski en tête. Maryna parut
» alors, escortée de deux sénateurs, radieuse, éclatante de
» beauté, la flamme dans les yeux, une robe blanche de brocart
» constellée de saphirs et de perles, les épaules recouvertes
» d'un voile transparent, une couronne de diamants sur la tête,
» les cheveux retombant en arrière en tresses luxuriantes, ri-
» chement parsemées de joyaux. Quel contraste avec Vlasiew,
» ses gros traits, ses joues boursoufflées, son regard hébété,
» ses allures maladroites, sa robe d'or tournant en caparaçon.
» Deux mondes différents se trouvaient là en présence l'un de
» l'autre. »

Pendant le rite religieux, l'ambassadeur moscovite attira plusieurs fois l'attention sur lui, du fait qu'il hésitait toujours à se conformer aux usages, soit par scrupules religieux, soit par ignorance des coutumes. On remarqua qu'il demeura debout

ostensiblement pendant le chant du *Veni Creator*, tandis que toute l'assistance s'était agenouillée, et l'on fut quelque peu surpris lorsqu'à la demande rituelle, si le tsar n'avait pas engagé sa foi à une autre femme, il répondit qu'il « n'en savait absolument rien ». La situation devint embarrassante, car malgré toutes les explications et instructions, l'ambassadeur ne voulut point donner de réponse définitive. On finit par devoir se contenter de la phrase suivante: « Si mon maître était déjà marié, il ne m'aurait pas envoyé ici. » Le prudent diplomate moscovite craignait d'être plus catégorique. Enfin, on arriva à l'échange des bagues ; l'ambassadeur remit à la mariée celle qui lui était destinée, mais n'osa même pas toucher l'anneau que Maryna lui présenta pour le tsar. Il l'enveloppa avec soin dans une étoffe de soie et le renferma aussitôt dans un coffret de vermeil (1). Son respect allait si loin que jamais il n'osa présenter sa main à l'épouse du tsar sans l'envelopper d'un mouchoir. Au moment des promesses sacramentelles, nouvelles difficultés : l'ambassadeur refusa de les faire au cardinal qui posait les questions rituelles : « C'est avec la fiancée que je dois m'entendre, et pas avec vous... » A grand'peine on arriva tant bien que mal à la fin de la cérémonie, après quoi l'on passa dans une autre pièce de l'appartement où un banquet fut servi.

Avant le repas, l'ambassadeur présenta les dons du tsar à la nouvelle souveraine : une icone d'or enrichie de pierreries, des bijoux, des fourrures, un cerf en or aux bois de corail, un vaisseau d'or, un pélican d'or, un paon richement ouvragé, un éléphant en or portant une pendule, et de riches pièces d'étoffes. On se mit à table en prenant place selon toutes les règles du cérémonial polonais. Le roi seul sous un baldaquin, à sa droite la nouvelle souveraine de Moscou, il y a un moment encore sa sujette, et auprès d'elle l'ambassadeur qui représentait le jeune marié. A gauche du roi, sa sœur, la princesse Anna et son fils, le jeune prince royal Ladislas. Vis-à-vis du roi, le cardinal

(1) Pierling : *La Russie et le Saint-Siège.*

évêque de Cracovie, Mgr Maciejowski, et le nonce du Pape, Mgr Rangoni.

Deux autres tables réunissaient d'un côté les sénateurs polonais, et de l'autre les principaux dignitaires moscovites. On ne croyait pas pouvoir les mêler. L'ambassadeur ne mangeait rien, mais suivait avec beaucoup d'attention toutes les cérémonies de ce repas. Il ne portait à sa bouche que du pain et du sel et vida six verres d'un vin léger. Quand le roi but à la santé du tsar, en se levant et en se découvrant, l'ambassadeur se retira de la table et se proterna en saluant jusqu'à terre, à la mode de son pays.

Après ce repas, l'ambassadeur procéda à la remise d'une nouvelle série de présents qu'il offrait cette fois-ci personnellement à la jeune tsarine : un tapis persan et encore des fourrures.

Ensuite commença le bal que le roi ouvrit avec la tsarine en dansant avec elle en première paire, suivi du prince royal et des sénateurs. Après ce premier tour, le roi en fit un second avec sa sœur, la princesse Anna. Lorsqu'il reprit sa place sous le dais, le prince Ladislas dansa avec la tsarine. Le dernier tour était au palatin de Sandomir, Georges Mniszech, qui ne manqua point de danser avec son auguste fille. L'ambassadeur qui, selon l'usage polonais, aurait dû aussi prendre part à cette danse nuptiale avec la tsarine, s'abstint de le faire, prétendant que les habitudes moscovites ne le lui permettaient pas, vu « qu'il n'avait point le droit de toucher sa souveraine ».

A peine ces cérémonies étaient-elles finies que l'arrivée de l'archiduchesse Constance d'Autriche, fiancée du roi et sœur de sa première femme, donna lieu à des grandes fêtes auquelles l'ambassadeur moscovite devait encore assister (1). C'est à l'occasion de ce mariage que l'envoyé florentin Rodrigo di Mendoza eut la possibilité de se rencontrer avec le représentant du tsar et de négocier avec lui au sujet du traitement des marchands florentins qui devaient jouir dans les Etats moscovites des mêmes prérogatives que l'on octroyait aux Polonais.

(1) Bibl. Oss. II. Dprjusz... 1605.

Le repas de noces royales fut servi comme l'avait été celui du mariage de la tsarine, à trois tables. Le roi avait à sa droite le cardinal Maciejowski, l'archiduc Maximilien et le nonce Rangoni. A gauche de la reine, l'archiduchesse mère, la princesse Marie Bathory, duchesse de Transylvanie, sœur de la reine, la princesse Anna, sœur du roi et le prince royal Ladislas.

Les ambassadeurs, outre le nonce, étaient à la table des sénateurs, celui de Moscou à la table des dames ! Evidemment, il fut placé à cette table pour éviter toute difficulté protocolaire avec les autres ambassadeurs. Les principaux membres de la nombreuse mission moscovite qui était encore restée après le mariage de la tsarine, étaient aussi invités, mais sous le prétexte que c'était un jour maigre dans l'Eglaise grecque, on leur servit un repas à part dans une salle contiguë.

Le lendemain, l'ambassadeur moscovite avait encore à prendre part à la cérémonie de la remise des cadeaux à la reine, qui les recevait, assise sur un trône. Athanase lui remit à son tour, au nom du tsar, un vase précieux en or, enrichi de pierreries, ainsi qu'une croix avec pendeloque, parsemée de diamants, évaluée à un très grand prix (1).



Peu de jours après, toute l'ambassade moscovite quittait Cracovie en emmenant avec elle la tsarine Maryna, dont le sort tragique allait clore bientôt l'ère nouvelle qui paraissait à ce moment s'ouvrir pour les relations polono-moscovites et pour l'avenir de l'Empire des tsars. L'Orient se referma, les luttes reprirent avec acharnement, et les victoires de Sigismond III portèrent les armées polonaises jusqu'à Moscou, où le prince Ladislas de Pologne fut élu tsar. Mais les incompatibilités de religion et de culture durent de nouveau prendre le dessus. A la paix de Polanow, tandis que les Moscovites restituaient à la Pologne les duchés de Smolensk et de Czernichow antérieure-

(1) Bibl. Oss. Dydryusz... 1605.

ment occupés, Ladislas, déjà roi de Pologne, renonçait au trône des tsars.

Pour la ratification de ces traités, l'on envoya de Moscou une ambassade solennelle, sous la présidence du prince Alexis Mihailovitch Lwoff Jaroslawski, gouverneur de Souzdal.

Cette ambassade fit son entrée à Varsovie le 4 mars 1635.

Deux gentilshommes, membres de très illustres familles, un jeune Ossolinski et un jeune Oginski représentants de la noblesse de Pologne et de Lithuanie, furent chargés de rencontrer l'ambassadeur en lui souhaitant la bienvenue au nom du roi. On remarqua encore ici la même différence que lors de l'ambassade d'Athanase en 1605 ; contrairement à l'usage observé à l'égard des ambassadeurs des rois, on ne confia point cette mission à des sénateurs, mais à des jeunes gens investis de charges inférieures. Les Moscovites arrivaient directement de leur long voyage en traîneaux. Lwoff était assis seul dans un traîneau à un cheval. Il portait une pelisse de velours cramoisi fourrée de zibelines. Une peau d'ours blanc recouvrait le dossier de son siège. Cent cavaliers l'escortaient, les autres membres de l'ambassade suivaient tous en traîneaux, puis venaient les bagages, ensuite toute la troupe de marchands qui accompagnaient toujours les ambassades moscovites.

Dès la première rencontre, un quart de lieue hors la ville, une question d'étiquette allait se poser. Selon le chancelier Radziwill, Lwoff « cherchant à doubler de ruse la rusticité innée de sa nation », feignit de descendre de son traîneau en sortant une jambe. Il espérait qu'à cette vue les Polonais mettraient immédiatement pied à terre et qu'ils seraient les premiers à le faire. Mais ce plan échoua, car ils ne bronchèrent pas, « demeurant fermes sur leurs montures » et refusèrent aux Moscovites de leur transmettre les mandats royaux, tant que, par déférence pour Sa Majesté, ils ne descendraient pas de leurs traîneaux. Ainsi Lwoff, dont on remarqua la grande barbe toute gelée, se vit contraint à céder. On n'échangea les compliments d'usage que lorsqu'il fut descendu et debout. Mais ce rite étant heureu-

sement accompli de nouvelles dicicultés se présentèrent. Lwoff voulut reprendre place dans son traîneau pour continuer la route et faire ainsi son entrée officielle à Varsovie. Le cérémonial en vigùeur à l'égard des ambassadeurs moscovites exigeait pourtant qu'ils fissent leur entrée à cheval, et cela était d'autant plus indispensable que les délégués du roi étaient venus eux-mêmes à cheval. Ils aurait été indécent de les voir escorter à cheval un ambassadeur allant en traîneau. Ainsi, malgré l'opposition des Moscovites qui s'excusaient en prétendant que leurs montures étaient bien fatiguées du voyage, on les obligea pourtant tous à monter en selle. Alors le cortège se mit finalement en route et fit sensation parmi la population de Varsovie, toute heureuse de voir, après tant d'années de guerre, une ambassade moscovite venant ratifier la paix qui couronnait la victoire de deux règnes glorieux. Les ambassadeurs portaient de longues robes toutes brodées de perles qu'ils avaient reçues pour cette occasion, selon la coutume moscovite, du trésor de leur souverain. Elles émerveillèrent les badauds et contribuèrent certainement à établir la réputation de la richesse et du faste du tsar de Moscou. Arrivés au château d'Ujazdow, où on les logea, les envoyés y furent régalés d'un somptueux repas apporté des cuisines royales.

Le jour de l'audience, une foule énorme envahit de nouveau les rues par lesquelles les ambassadeurs devaient passer. Tous ceux auxquels leur rang et leurs qualités le permettaient, s'empressèrent de se rendre au château pour assister à cette cérémonie. Les Orientaux étant très impressionnables, on fit des préparatifs spéciaux pour éblouir les Moscovites par la splendeur et la richesse de la Cour de Pologne. La salle du Sénat fut tendue de tapisseries ruisselantes d'or, et le trône orné d'un baldaquin en drap d'or brodé de perles. Le roi y prit place, richement vêtu et coiffé d'un grand chapeau à plumes, scintillant de joyaux. A lire cette description, on croit voir Ladislas IV, tel que Rubens le peignit...

Réceptions, banquets et offres de présents furent d'une somptuosité toute pareille à celle des précédentes festivités. Il serait superflu d'y insister.

Les pourparlers entamés avec les ambassadeurs moscovites aussitôt après l'audience royale devaient se prolonger pendant deux mois. Pour conclure ces conférences, l'on attendait encore des nouvelles de Moscou, d'où un envoyé spécial fut dépêché vers la fin du mois de mars. On dut remettre néanmoins la cérémonie du serment royal, prévue par les clauses du traité, jusqu'au 3 mai. Elle eut lieu, en effet, à cette date, dans la collégiale de Saint-Jean à Varsovie.

Pour cette occasion solennelle, on décora l'église de riches tapisseries et le maître autel fut orné d'une croix et de six chandeliers d'or massif. De midi à 4 heures on attendit le commencement de la cérémonie à cause des difficultés que les ambassadeurs moscovites faisaient naître par leur formalisme et leur méfiance. Au dernier moment la question se posa de savoir dans quel ordre on devait entrer à l'église ? Où iraient les ambassadeurs ? précéderaient-ils le roi ou l'accompagneraient-ils selon l'usage polonais, en le soutenant sous les bras ? Le Chancelier Radziwill raconte qu'ils eurent une crainte superstitieuse de ce second mode de procéder, considérant que « c'est un péché de conduire quelqu'un, et surtout un roi, lorsqu'il doit prêter serment ». Renonçant ainsi de leur propre gré à jouir d'un honneur qui était généralement concédé aux ambassadeurs dans les processions royales, ils préfèrent aller en avant dans le cortège, précédant le grand maréchal qui marchait immédiatement devant le souverain. Les Polonais connaissaient bien le caractère de leurs voisins d'Orient, toujours soupçonneux dans les questions de forme ; voulant éviter tout nouvel obstacle à la conclusion des traités, ils acceptèrent de contenter les ambassadeurs dans toutes leurs exigences scupuleuses. Ainsi, lorsqu'au moment où le cortège se mettait déjà en marche, les Moscovites l'arrêtèrent pour demander que le roi signât encore en présence de tous certains documents, Ladislas ne le refusa point. Satisfaits, les ambassadeurs affirmèrent publiquement que maintenant ils voyaient et croyaient que les Polonais agissaient vraiment sincèrement avec eux et qu'ainsi ils ne pouvaient plus douter

que la paix serait réelle et immuable. Mais à ces manifestations de joie et de confiance, ils ajoutèrent encore une nouvelle demande, celle que le roi traitât leur grand-duc comme il traitait les autres souverains, en lui accordant le titre de « Frère ». On ne fit pas non plus de difficulté à leur accorder cette faveur : après quoi le cortège put enfin se rendre à l'Eglise.

La cérémonie commença par une allocution de l'Archevêque qui parla polonais en mêlant à son discours selon l'usage du siècle de nombreuses expressions et sentences latines. Toujours méfiant, l'un des ambassadeurs moscovites pria le grand chancelier. Radziwill de faire cesser les citations latines de l'Archevêque, car les Moscovites ne les comprenaient pas. Radziwill ajouta cette note à son journal : « J'ai ri dans mon âme de la simplicité de cette nation et ne lui ai rien répondu. »

Le référendaire de Lithuanie déposa auprès du grand chancelier sur un plateau en or les documents signés et scellés, et l'archevêque prit en main la Croix devant laquelle le roi à genoux prêta serment de maintenir les traités conclus, en baisant le Crucifix. Mais les ambassadeurs réclamèrent à grands cris que le roi touchât encore une fois le Crucifix de ses lèvres, pour affirmer que le diplôme de son élection au trône de Moscou qui n'avait pu être restitué conformément aux traités était réellement perdu. Le chancelier dit les avoir fortement réprimandés pour cette impertinence quelque peu grossière selon lui ; mais le roi plus condescendant se prêta volontiers à leurs exigences.

Ils surveillaient néanmoins d'un œil quelque peu méfiant, si les sénateurs et les grands officiers de l'Etat appelés à participer au serment royal accomplissaient scrupuleusement toutes les formalités et poussèrent de grands cris de protestation lorsque la cérémonie étant achevée, le référendaire de Lithuanie replaça le Crucifix sur l'autel sans l'avoir baisé. Dans chaque détail ils paraissaient craindre un motif d'invalidation du serment. On tâcha donc de les calmer en s'accommodant à leurs exigences afin d'éviter des cris et des protestations, déplacés à

l'église pendant un acte de cette gravité. Enfin, le roi prit les parchemins et les remit personnellement à Lwoff en y ajoutant à l'adresse du grand-duc quelques paroles où il le traita déjà pour la première fois de « Frère ».

Le Nonce Apostolique Mgr Visconti et l'ambassadeur de Toscane, le marquis Rucellai, assistaient à toute cette étrange cérémonie du haut d'une tribune grillée et passèrent ensuite au château pour prendre place auprès de l'infante dans une loge qui donnait sur la salle où un banquet était préparé pour les ambassadeurs. Radziwill appelle ce repas « un dîner de comédie » tant la tenue et les mœurs moscovites choquaient les assistants, et devaient surtout divertir les étrangers, peu accoutumés aux relations avec Moscou. « On offrit d'abord aux ambassadeurs » dans une salle voisine différentes espèces d'eau-de-vie, car la » nation moscovite est particulièrement friande de cette bois- » son qu'elle préfère à toute autre. Ainsi on flatta leur goût (1). »

Pendant le repas, le roi but à la santé de tous les plénipotentiaires et leur fit porter du vin dans de beaux bocaux fort riches, ceux des deux premiers ambassadeurs en or, ceux des deux seconds ambassadeurs en vermeil ; et les uns et les autres furent invités à les conserver en souvenir. « Oh, avec quelle gaîté ils » les vidaient en se délectant du vin et en caressant de leurs » yeux l'or et l'argent — écrit Albert Radziwill — on pouvait en juger à leur physionomie. » A la nuit tombante, ils jouirent de la vue de merveilleux feux d'artifices, et furent ensuite reconduits à leur demeure, escortés de serviteurs portant des cierges allumés. Le lendemain il y eut un spectacle à la Cour. Une troupe italienne jouait une comédie « récitative » à laquelle les ambassadeurs assistaient. Ils pouvaient entrevoir ainsi tout un monde nouveau pour eux. C'était la veille de leur audience de congé. Le roi avait hâte de retourner aux chasses qu'il n'avait interrompues que quelques jours auparavant et s'empressa de congédier les envoyés moscovites ainsi que le florentin.

(1) Radziwill, *Mémoires*.

Les deux audiences étaient accordées le même jour avec les mêmes cérémonies et les mêmes honneurs qu'on avait observés à la remise des lettres de créance. Le chancelier Radziwill répondit au nom du roi en s'adressant en polonais aux Moscovites, en latin à l'ambassadeur médicéen.

Au moment du départ des moscovites, on constata la défection de plusieurs de leurs serviteurs « qui avaient fui, ayant goûté » des libertés polonaises. Ceux pourtant que l'on parvint à re- » trouver durent chèrement payer de leur peau ces quelques » moments de loisir (1). »

Ainsi chaque apparition des Moscovites à la Cour de Pologne faisait sensation et causait des embarras parfois plaisants. Pourtant les relations entre les deux états limitrophes étaient nécessairement très suivies.

Vers la fin de l'été de 1637 un ambassadeur arrivait de Moscou et allait trouver le roi Ladislas au camp de Malborg au moment où l'on aboutissait à la signature du traité avec les Suédois dans le village avoisinant de Stumsdorf. Beaucoup de diplomates suivaient de près les négociations et l'ambassadeur de France, le comte d'Avaux, se trouvait précisément dans la tente royale, au moment où l'ambassadeur moscovite était annoncé. Le roi crut faire plaisir à d'Avaux en lui permettant d'assister incognito à l'audience et lui offrit de se placer discrètement dans un coin de sa tente « pour voir — lui dit-il — les politesses barbares ».

En 1638 une ambassade arrivait à Varsovie pour féliciter le roi Ladislas de son mariage avec Cécile Renée d'Autriche, et ne manquait pas d'apporter à la jeune reine des martres zibelines vivantes. L'année suivante, nouvelle ambassade dont le motif était de mener à bout l'échange des prisonniers, non encore achevé depuis la dernière guerre. Le grand chancelier Radziwill, si prodigue en anecdotes de son temps, raconte que pendant la réception solennelle, il aurait oublié d'inviter l'ambassadeur à bai-

(1) Radziwill, *Mémoires*.

ser la main du roi. Aussi, l'envoyé qui se retirait déjà, s'arrêta-t-il soudain au milieu de la salle en s'écriant à haute voix : « Attends, pourquoi ne m'as-tu pas fait baiser la main du roi ? » Là dessus, il rebroussa chemin, s'approcha du trône, baisa la main de Ladislas IV et ne sortit qu'après ce rite accompli. Une liberté si peu protocolaire, ce tutoiement familier et toute la tenue du rustique ambassadeur éveillèrent la gaieté de la Cour.

Lors de l'audience des congé du même diplomate, nouvel incident : le roi lui ayant remis personnellement une lettre de récréance adressée au tsar — au grand-duc plutôt — pour être conforme au protocole polonais du siècle, l'ambassadeur après avoir jeté un coup d'œil sur l'adresse, trouva les titres de son maître non conformes à ses prétentions et voulut rendre la lettre sur-le-champ au grand chancelier Radziwill. Ce dernier sut pourtant l'amadouer en lui disant, pour éviter un scandale, que cela se pourrait peut-être corriger ultérieurement.

***

Pour juger de l'impression que produisaient les ambassades moscovites sur les étrangers qui les rencontraient pour la première fois en Pologne, il faut lire les descriptions de Jean le Laboureur, historien et diplomate français, qui assista à l'arrivée de la mission spéciale envoyée par le tsar Michel Fiédorovitch pour féliciter Ladislas IV à l'occasion de son second mariage avec Louise Marie de Gonzague en 1645.

L'entrée de cette ambassade à Varsovie « fut une piteuse » chose — écrivait-il — il y avait deux ou trois cents personnes » vêtues d'un vilain noir à cause du deuil de leur défunt Prince, » pour la plupart tirées sur des traîneaux par des mazettes de » chevaux qui ne sont pas plus grands ni mieux faits que nos » ânes de France. Aussi, ne fit-on pas l'honneur à ces vilaines » bêtes de les loger comme les autres. On les rangea dans la » cour de l'ambassadeur et on leur donna à manger à terre » comme à des pourceaux. Pour la suite, elle était aussi mal » composée de mœurs que d'habits, sur chacun desquels la » graisse reluisait de tous côtés... »

Pour aller au-devant de cette belle ambassade, le roi avait désigné le prince Janus Radziwill, grand chambellan de Lithuanie, qui selon l'usage établi alla à sa rencontre à cheval. Une fois de plus, la question allait se poser : qui serait le premier à mettre pied à terre ? « Quand on reçoit leurs ambassadeurs — » écrivait Laboureur en parlant des Mosoovites — c'est à con- » sulter à qui descendre le premier »... L'incident avec Lwoff en 1635 n'était pas oublié et Radziwill, cette fois-ci, voulut lui-même user de ruse, ce qui lui réussit avec plus de succès. Il feignit en effet de vouloir descendre, ce que voyant, l'ambassadeur se jeta à bas de son cheval avec beaucoup d'empressement, tandis que Radziwill demeura encore un moment en selle, avant d'aller le saluer.

Une autre difficulté protocolaire, plus grave celle-ci, allait se présenter : quelle place fallait-il assigner au Moscovite au banquet des noces royales ? Laboureur insiste sur la morgue des Moscovites qui, dit-il, « ne veulent céder à aucune couronne » qualifiant leur Prince Empereur de plusieurs royaumes. mais cette fois-ci, pourtant, il ne s'agissait que du pas que l'ambassadeur du tsar prétendait prendre sur celui de Venise. Il en résulta qu'il dut s'abstenir d'assister au repas faute d'invitation, car on ne pouvait l'admettre à table « à cause de la barbarie de sa nation et de son humeur farouche » — disait Laboureur — quoique l'on expliquât plus courtoisement l'absence de l'ambassadeur moscovite par une indisposition qui évita aux maîtres des cérémonies de la Cour bien des embarras.

En retardant l'audience solennelle de cet ambassadeur jusqu'après les fêtes du mariage, on se libéra de la nécessité de l'y inviter.

Mais sitôt après, bien que le roi fût indisposé et dût garder le lit, on ne crut plus possible d'ajourner encore la remise des lettres de créance. Par plus d'empressement, l'ambassadeur fut même admis au chevet du monarque malade. Ce n'était pas un cas unique au dix-septième siècle. Souvent les chroniques mentionnent que tel ou tel souverain, voire même une reine, donnait audience au lit. Ladislas IV se faisait porter avec son

lit au Sénat lorsque sa présence était indispensable pour la validité d'une séance urgente. Mais les Moscovites voyaient dans toute forme inusitée quelque chose d'inquiétant et d'insolite qui excitait leur méfiance superstitieuse. « Ils ont cette coutume — » dit Laboureur, — de ne jamais parler au roi s'il n'est pas » habillé, quelque indisposition qu'il puisse avoir et il faut, s'il » sort du lit, qu'au moins il ait ses habits et qu'il soit comme » assis et soutenu par dessous les bras, autrement ils retourne- » ront sans parler. »

Ainsi pour satisfaire à ces caprices puérils, « le roi de Pologne s'habilla sur son lit autour duquel les sénateurs se rangèrent pour l'audience de cet ambassadeur, conduit avec toute sa suite qui s'était fait faire la barbe exprès. Il parla haut, particulièrement en donnant les qualités de son maître. Il y eut d'ailleurs contestation touchant la Livonie et les duchés de Smolensk et de Czernichow « que l'on voulut qu'ils spécifiassent comme séparés de leur état, et ils firent la même difficulté quand on les attribua au roi en lisant ses titres ».

Cette fois-ci pourtant ils furent contraints d'acquiescer, — dit Laboureur — les états contestés ayant été laissés au Roi et à la Couronne de Pologne par la dernière paix. Ils exposèrent leur commission qui était le renouvellement des traités qui avaient été en vigueur sous le règne du défunt duc et une ligue offensive et défensive entre les deux peuples. C'est-à-dire qu'il fallait armer contre le Turc et l'attaquer conjointement avec les Valaques et les Moldaves afin de diviser les forces ottomanes employées tout entières contre la République de Venise qui avait préparé cette grande affaire.

Un jour, plusieurs Français de la suite de la nouvelle Reine de Pologne parmi lesquels Laboureur et l'abbé de Fleury, confesseur de Sa Majesté, allèrent voir de près les Moscovites à leur demeure. « Ils mangeaient sans serviette et sans nappe — » constata Laboureur — où plutôt, ils ne mangeaient point et » buvaient toujours, non pas du vin, car il y fallait suppléer » par diverses pipes d'eau-de-vie faite de bière que l'on appelle

» mieux brande-bière, dont ils s'enivraient toute la journée.
» Quand nous fûmes rendre visite de curiosité à leur barbarie,
» j'appréhendais qu'ils ne nous présentassent de ce breuvage
» infernal (car outre le goût et l'odeur, ceux qui le font sont
» noirs comme des diables) mais ils n'eurent pas la civilité d'y
» penser. Ils se disent tous gentilshommes, néanmoins ils sont
» marchands et prennent occasion de ces ambassades pour
» vendre des peaux de martres zibelines, de tigres et de rats
» musqués... Hors l'invention qu'ils ont de les falsifier, je crois
» qu'ils ont peu d'arts, si ce n'est qu'ils font un instrument rau-
» que en manière de lyre antique de cinq à six cordes comme
» celles de raquettes qu'ils pincent en guise de luth. Ils ne se
» fient à personne, parce qu'ils n'ont point de fidélité et ils
» voulurent fouiller Monsieur de Fleury, confesseur de la reine,
» avec qui nous étions aller voir leurs fourrures. »

Ces descriptions pittoresques quoique peu flatteuses pour les diplomates moscovites de cette époque, sorties de la plume d'un Français, correspondent à tant d'autres témoignages contemporains qu'il serait difficile de les taxer d'exagération. Elles prouvent en tout cas combien les Moscovites du dix-septième siècle étaient encore loin des grandes réformes civilisatrices de Pierre le Grand, et combien ils étaient peu en relations avec l'Europe qui les considérait et les traitait comme un peuple tout à fait exotique.

***

Dès la seconde partie du dix-septième siècle, à chaque nouvelle réception de missions moscovites, on peut remarquer quelque concession faite par le cérémonial polonais à leur égard. Peu à peu on rapprochait leur traitement de celui accordé aux ambassades occidentales. En 1650, lorsque Puschkine arrivait à Varsovie pour féliciter le roi Jean Casimir de son avènement au trône, il fut reçu par deux grands officiers de l'Etat, le Porte Enseigne de la Couronne Al. Koniecpolski et le Grand Echanson de Lithuanie Casimir Iynkiewicz. Ce n'étaient toujours pas des sénateurs, mais pourtant des dignitaires plus élevés en grade

que les gentilshommes qui avaient reçu Lwoff à son entrée en 1635. Une galère royale fut mise à la disposition de l'ambassadeur pour traverser la Vistule et l'entrée solennelle ne devait plus avoir lieu à l'orientale à cheval, mais bien en carrosse. Pourtant on n'avait point affecté à cet usage la voiture personnelle du roi, comme c'était la coutume pour les autres ambassadeurs. Au moment où Puschkine montait en voiture, un incident imprévu allait survenir. On sait que l'étiquette exigeait que les délégués du roi, fussent-ils même sénateurs, prissent place sur le devant de la voiture vis-à-vis de l'ambassadeur. Néanmoins comme cet usage n'avait encore jamais été pratiqué à l'égard des Moscovites, qui avaient fait jusqu'alors leurs entrées à cheval, les délégués refusèrent de laisser Puschkine occuper tout seul la place du fond. On perdit trois heures à discuter, en attendant qu'un messager du roi vint trancher la difficulté. Jean Casimir se montra plus libéral que ses courtisans, en leur transmettant l'ordre de céder aux Moscovites « en qualité d'hôtes ». Par cette expression il ne paraissait point reconnaitre le droit de l'ambassadeur moscovite à ce privilège, mais donner à son assentiment le caractère d'une courtoisie personnelle.

Les questions de titre qui envenimaient depuis si longtemps les relations polono-moscovites et qui ne manquaient jamais d'être soulevées à la réception de chaque nouvelle ambassade, allaient cette fois-ci causer de plus graves embarras que jamais. Puschkine était intraitable sur ce sujet. Pendant les conférences politiques qu'il eut avec les ministres polonais, il souleva non seulement des prétentions au sujet de plusieurs villes frontières mais il insista sur la question des titres si fortement qu'il alla jusqu'à réclamer la peine de mort pour ceux qui avaient osé imprimer des livres en Pologne où ces titres n'étaient pas énumérées au gré des Moscovites ! C'était une offense au tsar, qui ne pouvait se contenter d'une autre satisfaction! Le grand chancelier Radziwil, malgré sa longue habitude des diplomates moscovites, ne parvenait pas à leur faire comprendre que pareille exécution capitale n'était pas *compatible* avec le délit, et

que dans un pays constitutionnel comme la Pologne, il ne pouvait être question d'exiger qu'un citoyen libre fût puni de la sorte ! Après la conférence du 24 mars, découragé, il avouait « n'être pas venu à bout avec cette nation barbare! »

L'attitude de Puschkine irrita les autorités polonaises au point que le grand maréchal de la Couronne ordonna la fermeture des portes de l'ambassade avec défense à quiconque d'en sortir. En même temps des crieurs publics annonçaient au son des cors qu'il était prohibé de faire aucun commerce avec les Moscovites; l'on sait combien les gens arrivés à la suite des ambassadeurs faisaient d'affaires avec les fourrures qu'ils apportaient avec eux. D'où de violentes protestations de la part de l'ambassadeur, qui se plaignit aux grands chanceliers de Pologne et de Lithuanie. Ces ministres reconnaissant qu'un abus d'autorité avait été commis contre le droit des gens et contre les traités existants, en appelèrent au roi, lequel ordonna sur-le-champ de rendre complète liberté à l'ambassadeur et l'invita à dîner. Les pourparlers reprirent au sujet des rectifications de frontières et de la punition des auteurs qui avaient diminué les titres du tsar. Puschkine ne pouvant obtenir qu'on leur tranchât la tête, comme il l'entendait selon les mœurs de son pays, insista pour qu'on fît au moins brûler leurs écrits. Les négociations n'avançaient pas ; les somptueux repas offerts par le maréchal de la Couronne Georges Lubomirski et par le Palatin de Posnanie ne réussirent pas à rendre les Moscovites plus traitables, pas plus que l'envoi par le Prince chancelier de Lithuanie de grandes provisions de vins et de vivres. Voyant que rien ne pouvait réduire leur ténacité. Radziwill leur déclara que la Pologne se déciderait plus volontiers à la guerre qu'à céder à leurs prétentions. Or, en ce moment, les conditions étaient très favorables à la reprise des hostilités : un envoyé du Khan des Tartares, éternel ennemi de Moscou, arrivait justement à Varsovie pour inviter le roi de Pologne à conclure une alliance contre le tsar. Cela contribua immédiatement à faire baisser le ton aux Moscovites. Un courrier venu de Moscou ap-

porta une lettre du tsar qui désavouait la prétention de son ambassadeur à la révision des frontières établies, en ne soutenant que les griefs au sujet des titres. Il réclamait la punition des auteurs de livres offensant sa dignité et l'autodafé de leurs écrits.

Ainsi Moscou cédait dans les questions essentielles et l'ambassade de Puschkine, depuis l'arrivée des envoyés tartares, voyait non seulement ses hautes prétentions politiques compromises, mais encore subissait de fâcheuses humiliations, ce qui abaissait certainement son prestige aux yeux des Polonais.

Un des secrétaires de l'ambassade moscovite s'étant rendu selon l'usage pour saluer au nom de l'ambassadeur l'envoyé tartare, celui-ci ne voulut point le recevoir et le renvoya honteusement sans aucun égard, procédé peu diplomate des Tartares ; ils montraient par là comment il fallait s'y prendre avec les Moscovites qu'ils reprochaient aux Polonais « de traiter avec des » égards dont ils n'avaient jamais été dignes » (1).

Néanmoins, pour leur donner satisfaction en quelque chose, on fit brûler plusieurs écrits qui les offensaient, ce qui fut fait d'une manière privée dans la maison du grand maréchal de la Couronne (1).

Quoique cette petite cérémonie, selon beaucoup de gens, ne parût pas compatible avec la dignité de l'Etat, l'insurrection des Cosaques en Ukraine et d'autres désastres politiques qui en résultèrent, allaient obliger, hélas, la Pologne à des concessions encore plus graves. Au milieu de ces déboires, les Moscovites reviendront à la charge avec leurs prétentions de titres qui deviennent déjà une question de principe et de prestige, d'autant plus importante que la Pologne faiblissait. Les envoyés moscovites soulevèrent publiquement cette affaire dans leur discours d'audience devant le roi Jean Casimir le 3 mars 1652. Le chancelier leur répondit que ceux qui avaient refusé au tsar ses titres en Pologne, seraient jugés selon les lois polonaises. Le lendemain, le roi reçut les ambassadeurs moscovites à dîner « d'où

(1) Radziwill, *Mémoires*.

ils sortirent complètement ivres », nous atteste un contemporain.

Quelques jours après, on jugea pour les satisfaire, les soi-disant coupables accusés d'avoir offensé le tsar dans sa dignité, mais comme beaucoup d'entre eux étaient morts, d'autres absents, que d'autres encore s'étaient justités, et que les lois polonaises ne pouvaient être bien sévères pour de tels délits, les verdicts ne contentèrent point les ambassadeurs.

***

Les relations de la Pologne et Moscou, toujours aigries par la méfiance et les questions litigieuses, devaient fatalement aboutir à une guerre. Les Moscovites profitèrent d'un moment propice pour envahir la Lithuanie, tandis que les Suédois entraient sur le sol du royaume du côté de la Prusse et de la Courlande. Après une âpre lutte de cinq ans menée par Charles Gustave qui obligea la Pologne à pactiser momentanément avec les Moscovites, Jean Casimir, ayant signé la paix avec la Suède en 1660, retourna toutes ses forces contre les violateurs des anciens traités. Il ne tarda pas à remporter des succès dont l'importance fut aussitôt ressentie à Rome, où le Pape Alexandre VII Chigi, alla personnellement à l'église polonaise de Saint-Stanislas pour y rendre grâces à Dieu d'une victoire qu'il envisageait comme profitable « à la cause chrétienne », selon l'expression de sa lettre de félicitation au roi. La guerre se prolongeant, trois ans plus tard on célèbrera de nouvelles victoires polonaises sur les Moscovites, dont le retentissement aura un vif écho à la cour de Louis XIV. La liste de cinquante-deux places prises par le roi de Pologne étonnait les courtisans de Versailles : « C'est quasi une chose incroyable — écrivait à ce sujet le duc d'Enghien — et tous les gens à qui je dis les nouvelles que j'en sais, admirent tout ce que je leur en apprends... »

« Les dernières lettres de Pologne m'ont appris avec la plus grande joie du monde la confirmation des conquêtes de Sa Majesté dans l'Ukraine, écrivait quelques semaines plus tard

le prince de Condé ; je souhaite qu'Elle ait le même succès en Moscovie et qu'Elle en puisse retourner avec une paix glorieuse. Le roi et tout le monde admire ici (à Paris), tout ce qui se fait dans cette guerre-là. »

Les circonstances politiques ont pourtant obligé le roi de Pologne à signer à Andruszow en 1667 une trêve qui traçait entre la Pologne et la Moscovie une ligne de démarcation provisoire ne répondant point aux anciennes frontières des deux Etats et laissant entre les mains du tsar plusieurs places et provinces au-delà du Dnieper et même la ville de Kieff située en deçà de ce fleuve. On ne pouvait admettre comme définitive cette délimitation, mais la nécessité de parer à un nouveau danger, à l'invasion turque sur la Podolie et l'Ukraine, et les longues campagnes qui en furent la conséquence, obligèrent la Pologne à prolonger à plusieurs reprises cette trêve et le *statu quo* sur les confins moscovites, dans l'espoir que le tsar ferait une diversion du côté de la Turquie.

En ces circonstances, l'entrée d'une ambassade moscovite à Varsovie en 1671 marque une étape de plus, une avance nouvelle dans les avantages protocolaires, fidèle image de la situation politique que les diplomates du tsar avaient su obtenir à la Cour de Pologne. C'est pour la première fois que nous constatons à cette date l'entrée d'un représentant du tsar dans le carrosse du roi; symbole peut-être de l'entrée de l'empire de Russie dans la famille des nations européennes, qui n'allait plus tarder à se produire à la suite de la prolongation des guerres polono-turques. Pourtant, dans la pompe de cette entrée d'ambassadeur, telle que la font connaître les descriptions détaillées, subsistent encore certaines différences avec celles que l'on réservait aux représentants des souverains d'Europe.

Bientôt d'ailleurs les nouvelles du front turc devinrent néfastes : Kamieniec, la citadelle polonaise inexpugnable jusqu'à ce jour, tomba aux mains des musulmans : la Podolie, l'Ukraine tout entières furent envahies par les armées du Sultan. Dès lors la lutte avec l'Islam cesse d'être une question de principe et d'idéal chrétien mais devient une question essentiellement vitale

pour la Pologne. Du coup, les autres affaires sont reléguées au second plan.

Après avoir prorogé la trêve avec les Moscovites en vue d'une alliance effective contre la Turquie, on agréa l'établissement de missions diplomatiques permanentes à Moscou et à Varsovie. Elles n'avaient pourtant comme titulaires que des « Résidents » sans caractère représentatif, afin d'éviter les embarras protocolaires et les frais des ambassades toujours fort coûteuses, étant donné surtout que l'usage oriental, encore observé à l'égard des Moscovites, exigeait que les diplomates fussent défrayés par le pays où ils étaient accrédités. Pour accélérer la correspondance entre les deux cours, on décida en outre d'établir un service postal régulier entre Varsovie et Moscou. Le courrier prenait quatre jours de Varsovie à Wilno, cinq jours de Wilno à Kadzin, station frontière, et cinq autres jours de cette dernière à Moscou. Malgré toutes ces démarches faites dans l'espoir d'un rapprochement et d'une campagne en commun contre l'ennemi de la Croix, les troupes auxiliaires promises par le tsar n'en firent pas moins défaut.

*
* *

Le colonel Basile Mihaïlovitch Tiapkine, désigné par le tsar Alexis en vertu des accords sus-mentionnés comme le premier titulaire du poste de Varsovie, aura dans ces circonstances une position bien difficile en Pologne. En effet, dès son apparition à la station frontière de Kadzin, il se heurta à la résistance du Staroste du district d'Orsza, qui, venant de recevoir la nouvelle de la mort du roi Michel et l'ordre de ne point laisser passer les diplomates étrangers en temps d'interrègne, voulut empêcher Tiapkine de continuer plus avant. Celui-ci, sachant que l'autorité réelle en Pologne résidait non dans les représentants du pouvoir exécutif, mais dans ceux du pouvoir législatif, en appela immédiatement à la Diètine provinciale d'Orsza, justement assemblée pour les élections des députés à la Diète centrale. Il réclama des vivres et des moyens de transport pour lui et sa suite, mais la Diétine se déclara solidaire du Staroste, et refusa toute aide

pour un voyage qu elle prétendait être désormais sans but, le roi étant mort. « Mais il y a la République », reprit avec assurance le diplomate moscovite, fort de sa connaissance des institutions polonaises et résolu à atteindre Varsovie conformément aux ordres de son gouvernement. Il entreprit donc le voyage à ses frais, louant chevaux et voitures, car le Staroste avait déjà averti toutes les localités sur la route de ne fournir à Tiapkine ni vivres, ni voitures, ni quartiers. Malgré cet accueil peu avenant, il réussit à arriver à Minsk, puis à Wilno et se trouva enfin aux portes de Varsovie le 10 février 1674. Ici, il devient formaliste : premièrement il envoie un secrétaire trouver le grand chancelier de Lithuanie, Michel Pac, pour le complimenter selon l'usage, lui demander des quartiers et s'assurer en même temps qu'il serait traité avec les honneurs dus à son rang et au caractère de sa mission. Tout fut réglé à l'amiable, et deux gentilshommes de la Cour furent délégués pour se rendre à la rencontre de l'envoyé du tsar avec une escorte de 100 cavaliers, Il fit donc une « entrée » moins brillante que celle des ambassadeurs et sans le grand cortège que l'on donnait à ces derniers, mais pourtant très honorable. Ce fut pour la dernière fois que pareils honneurs furent attribués à un ministre de rang inférieur; dorénavant les autres auront à faire leur entrée tout à fait incognito. Deux maisons à Leszno, à cette époque quartier fort agréable de jardins et de villas, étaient mises à la disposition de la légation moscovite qui se composait de dix personnes : le ministre, son fils Ivan, un interprète, deux secrétaires, un pope chapelain et quelques serviteurs. On était loin des centaines de suivants qu'amenaient généralement les ambassadeurs des tsars, et l'on comprend aussi pourquoi dans les conventions au sujet des rapports diplomatiques à établir on insista tellement sur le caractère modeste de « Résident » à donner aux agents respectifs des deux Cours.

Le jour fixé pour la remise des lettres de créance, Tiapkine, dans une voiture de gala, fut mené au palais primatial, où le prince Florian Czartoryski, archevêque de Gniezno, Prince Pri-

mat de Pologne et régent de la Sérénissime République, lui donna audience.

Son rôle pendant l'interrègne et l'élection de Jean Sobieski fut celui d'un observateur très fidèle à ses instructions et tellement bridé par elles qu'il ne pouvait se permettre aucune initiative. Selon ces mêmes instructions, une fois le roi élu, il voulut à tout prix le suivre au camp, quoique le grand chancelier Pac lui expliquât qu'il n'était pas d'usage que les diplomates se joignissent aux déplacements du souverain. Il est vrai que l'ambassadeur de France paraissait démentir cette affirmation en accompagnant le roi, mais l'exemple des ambassadeurs n'était pas fait pour servir de précédent aux « Résidents ». Celui de Moscovie passa donc tout l'été à Varsovie, et ce n'est que l'année suivante, la guerre continuant et la Cour ne rentrant pas à Varsovie, qu'il eut la permission de se rendre à Léopol. Là, il demanda aussitôt une audience pour remettre personnellement au roi une lettre du tsar. Le roi fort mécontent de ce que les troupes moscovites auxiliaires n'arrivaient point, n'était aucunement enclin à le voir. Il ne s'y décida qu'à la condition que Tiapkine renonçât à toutes les formalités protocolaires, vu qu'on était en temps de guerre et au camp. Le moscovite, pris de scrupules, marchanda et ne se rendit que lorsqu'on lui expliqua que l'on abolissait déjà partout les formalités trop cérémonieuses à l'égard des diplomates depuis que les relations entre les Etats devenaient plus fréquentes.

Ces difficultés réglées, le Résident moscovite fut admis à l'audience dans le camp royal, établi aux environs de Léopold. Il donne de sa réception une relation assez pittoresque : « Lorsque je suis entré dans la tente, Sa Majesté était debout, » auprès d'une petite table recouverte d'un tissu à trame d'or. » La tente elle-même était ornée en dehors d'étoffes multicolores de satin et de velours à dessins brodés d'or. A l'intérieur » elle était toute tapissée de drap d'or. Des tapis ordinaires recouvraient la terre. Il n'y avait personne auprès de Sa Majesté sauf Jean Gninski et le prince Michel Radziwill. Ayant » reçu la lettre du tsar, le roi causa avec beaucoup de courtoi-

» sie et de simplicité avec le Résident (c'est ainsi que Tiapkine » parle de lui-même), s'informant des conditions dans lesquel- » les vivaient les sujets du tsar et paraissant s'étonner que la » Sibérie, Kazan, Astrakhan et autres états soumis demeuras- » sent dans l'obédience. »

« D'abord, — lui répondit le résident, — Dieu tout-puissant » soutient de sa droite le trône de l'Oint du Seigneur et puis, » quoique ces nations soient païennes, elles prêtent des ser- » ments. En plus, selon le plus sage des ordres du tsar, dans » toutes les provinces conquises on observe l'usage suivant : » dans les villes et les forteresses il y a toujours une garni- » son qui tient sous sa garde des otages, membres des famil- » les les plus notables de l'endroit que l'on change de temps en » temps. Ainsi ils ne peuvent se soulever contre la droite du » grand souverain... »

La conversation terminée, le roi congédia le résident qui baisa la main du souverain et fut fort étonné que Jean III le saluât en levant son chapeau. C'était une courtoisie sans cérémonie, comme toute l'audience; mais elle parut un honneur auquel Tiapkine ne s'attendait pas et qui lui causa même de la gêne, comme toute la manière non officielle de se comporter du roi dans cette occasion. En effet, aux gens peu accoutumés aux usages du monde, il est plus facile de se plier aux formes rigoureusement prescrites d'un cérémonial des plus compliqués que d'avoir l'aisance nécessaire pour savoir s'orienter avec tact dans les situations imprévues.

Mais Tiapkine était encore un de ces Moscovites qui ayant été plusieurs fois en Pologne, y avaient frayé avec des diplomates et des gens de cour, de sorte qu'il s'entendait déjà quelque peu aux modes occidentales. Il aura d'autant plus à rougir de ses compatriotes moins polis, lorsqu'un d'eux, vrai Moscovite du crû, fera bientôt son apparition à la Cour de Pologne, porteur d'une lettre du tsar. A la nouvelle de l'arrivée de cet envoyé extraordinaire, le roi fut impatienté, lassé qu'il était de ces correspondances et tergiversations diplomatiques pour excuser les retards du secours militaire. Inquiet de la situation sur le théâtre de la

guerre, il dit au vice-chancelier Radziwill :« Vous feriez mieux » de penser comment porter secours au Chorazy, que d'écouter » des discours de diplomates et — ajouta-t-il d'un ton aigri, — » je ne compte plus du tout sur Moscou. »

Pourtant il ne refusa point de donner audience à l'envoyé du tsar et même, malgré son aversion pour les formalités du cérémonial en temps de guerre, une audience en toutes formes en présence des sénateurs et du résident moscovite, auquel par surcroît de courtoisie on permit de s'asseoir. Ce dernier n'en passa pas moins un mauvais quart d'heure en constatant que l'envoyé reçu avec tant de pompe était complètement ivre. Heureusement se tenait-il encore assez bien sur ses jambes, pour pouvoir accomplir tant bien que mal les rites de la remise de la lettre dont il était chargé. Mais au lieu de rester là et de profiter du moment où, congédié, il pouvait enfin se retirer, le voilà qui, inspiré par l'alcool, s'avise de haranguer le roi par un discours tout à fait hors du programme. Devenu belliqueux, il offre au roi de Pologne Andrinople, Stamboul, toute la Turquie et ne lui demande que de bien vouloir partager tant de conquêtes avec le tsar son maître. Puis, il baisse le ton, passe à des thèmes moins grandioses et finit par demander qu'un certain capitaine polonais chargé de l'accompagner soit promu colonel... Etonné, Jean III interpelle le vice-chancelier Radziwill : « Que me veut-il ? De quoi » parle-t-il, je ne comprends rien ! » On s'empressa, bien entendu, de faire sortir l'orateur plus vite qu'il ne l'aurait désiré, et le jour même Radziwill envoya demander au résident Tiapkine de bien vouloir expliquer la teneur de cette harangue inattendue. Tout honteux, Tiapkine donna néanmoins une réponse aussi prudente que digne : « Je suis un Résident et non pas un interprète. »

Comme en hiver les hostilités étaient toujours suspendues, la Cour se retira à Zokiew et des préparatifs furent faits pour le sacre de Leurs Majestés, cérémonie constamment ajournée depuis deux ans. Le roi ayant dit à Tiapkine, en prenant congé de lui à Léopol, qu'il espérait le voir au Couronnement, le Résident se mit en route vers cette ville, voulant y précéder la cour. Che-

min faisant, il alla présenter ses respects au roi dans sa résidence champêtre de Jaworow, où il eut encore à lui remettre une nouvelle lettre du tsar. Il arriva à Cracovie avant les souverains et put visiter à son aise cette ville historique qu'il voyait pour la première fois, tout en prenant toujours soin de s'informer partout des affaires du pays. Les fêtes du couronnement au Wawel l'impressionnèrent vivement ; il parut surtout frappé par cet usage qui consistait à ceindre le roi d'une épée historique que Sa Majesté devait brandir au-dessus de l'assistance, ébauchant de grands gestes rituels conformes à de très anciennes traditions... « Qu'est-ce que c'est que cette épée ? » demanda Tiapkine aux seigneurs polonais. « C'est le glaive de Boleslas le » Vaillant, — lui répondirent-ils non sans quelque fière malice, » — le glaive avec lequel il soumit plusieurs peuples et dont il » frappa la Porte d'Or de Kieff. »

Evocation historique singulièrement significative à l'heure qu'il était ; et certes, l'envoyé du tsar, aussi bien que les seigneurs polonais qui lui expliquaient les imposantes cérémonies du sacre, sentirent que le geste symbolique du roi tranchant l'air dans *toutes les directions* ne pouvait être réalisé que dans *une seule direction*, qu'il fallait choisir et que « Kieff la ville d'Or » pouvait, six cent cinquante ans après la conquête de Boleslas, devenir le prix d'une alliance moscovite contre les Turcs. La trêve qui avait déjà livré cette cité en otage provisoire au tsar, paraissait bien l'indiquer... Ainsi, au moment où le prince primat de Pologne posait l'antique couronne fleurdelysée des Piastes et des Jagellons sur la tête d'un héros qui l'avait méritée par ses victoires, au moment où Jean III prenait entre ses mains la lourde épée de Boleslas, ébréchée jadis sur les murs de Kieff, Tiapkine debout parmi la noblesse, les résidents n'ayant point de places spéciales, pouvait se demander de quel côté le roi frapperait ? Et de loin dans le chœur de la Cathédrale, il apercevait près du trône, le banc où sur le fond cramoisi des velours galonnés, s'appuyaient sur des coussins brodés d'or, côte à côte, le Nonce Apostolique et l'ambassadeur de France, représentants de deux courants opposés de la politique mondiale qui se croisaient ici : l'un prêchait la

guerre à l'Islam, l'autre voulait diriger ailleurs les armées polonaises...

Pourtant l'opinion publique espérait voir son glorieux souverain triompher sur tous les fronts; elle n'admettait point la possibilité d'acheter par de durs sacrifices l'alliance du tsar et Tiapkine put lire, non sans émoi, une ode dédiée à Jean III par Stanislas Lubomirski, où le maréchal souhaitait à son souverain de détruire non seulement la puissance du Croissant, mais encore le dangereux voisin du Nord. Aussitôt après l'avoir vu de ses yeux de rusé observateur, Tiapkine envoya un exemplaire de l'opuscule à son gouvernement, comme preuve palpable de l'esprit belliqueux de la nation polonaise à l'égard de Moscou. Mais le grand chancelier Pac n'était pas sans être informé des moindres actes du résident : aussitôt à la poste, son paquet fut saisi. On savait en Pologne combien peu les Moscovites étaient habitués à la liberté de la presse et que de tout imprimé, toujours pris au sérieux, ils rendaient responsable le gouvernement. La méfiance augmentait dans les relations entre la cour de Pologne et le Kremlin et, tandis que dans le tumulte de la Diète dite du « Couronnement » assemblée à Cracovie, les intrigues politiques internationales trouvaient un écho, Tiapkine, pour avoir voulu y tremper, se vit un beau jour interné dans sa demeure « exterritoriale ». On l'avait « exterritorialisé » à la lettre, en l'isolant complètement du reste de la ville. Cela ne parut pourtant pas énormément étonner le résident qui avait été plus surpris par le coup de chapeau familier et courtois dont le roi l'avait salué un jour sans cérémonie. Le Moscovite accoutumé à la servilité dans sa patrie, ne savait que trop bien à quoi étaient exposés les diplomates étrangers au Kremlin. En effet, la répression dont il était victime, répression qui, à l'égard de tout autre ministre eut été inouïe, n'était qu'une mesure de réciprocité. Aux protestations très modérées qu'il formula on lui répliqua que le résident de Pologne à Moscou venait d'être privé de la liberté de ses mouvements. Les gardes postés autour de la Légation moscovite eurent la consigne de n'y laisser entrer personne, surtout pas les diplomates autrichiens et brandebourgeois. Tiapkine de-

manda d'où lui venait cette disgrâce ? « Vous pouvez vous atten- » dre à ne pas être traité autrement que notre résident à Mos- » cou », lui répondirent catégoriquement le vice-chancelier et le maréchal de Lithuanie. La Cour était encore à Cracovie lorsque la nouvelle de la mort du tsar Alexis y parvint et donna l'occasion à Tiapkine de se présenter au roi en habits de deuil pour lui remettre la notification du décès d'Alexis et de l'avènement de Fiédore. Mais dès que la cour quitta Cracovie et que Tiapkine voulut la suivre, le maréchal de Lithuanie, Hilaire Poubinski, lui signifia que Sa Majesté ne pouvait plus le reconnaître pour résident, sa mission ayant pris fin par la mort de son maître. On l'invita à passer à Varsovie et à y demeurer, pendant que le roi allait terminer la campagne contre les Turcs et signer les préliminaires d'une paix, fort peu avantageuse du reste, à Zorawno (1676). Tiapkine reçoit en attendant, comme instructions de Moscou, l'ordre de se rapprocher du lieu des négociations de paix ; mais il trouve de nombreux prétextes pour s'en excuser : il est malade, il n'a point d'argent pour un voyage si long jusqu'aux confins méridionaux de la Pologne, il a perdu le seul bon cheval qu'il possédât par suite d'une maladie contagieuse contractée pendant le siège de Léopol, il n'a pas de quoi paraître décemment en public, sa belle pelisse en drap d'or fourrée de zibeline étant engagée, aucun objet de valeur ne lui reste qui puisse servir de gage pour obtenir un peu d'argent. Ses rapports ne sont plus que les jérémiades d'un diplomate demeuré à un poste où il n'a plus de crédit ni au physique, ni au moral.

Le roi revenu de la campagne à Varsovie se montra néanmoins très gracieux à son égard, il voulut même lui parler d'une façon tout à fait privée, dans un jardin aux environs de Varsovie, car tout en ayant fait la paix avec les Turcs, il ne la considérait pas comme définitive et ne voulait point brûler les ponts entre Moscou et la Pologne, prévoyant que la guerre pourrait reprendre en Orient. C'est dans cet ordre d'idées qu'il parla au résident dont le départ était pourtant décidé, de même que celui du résident de Pologne au Kremlin. Après cette entrevue Tiapkine eut encore une audience de congé, il fut gratifié par le roi de

« 450 roubles », fit de grands achats à Varsovie et quitta la Pologne au printemps de 1677. Son fils qui l'avait précédé fut aussi admis avant son départ à être présenté au roi, car, détail non sans intérêt, le jeune Ivan avait profité de la munificence royale pour faire des études à Varsovie dans un collège de Jésuites, et le père fut flatté de ce qu'il fut capable d'en remercier son royal bienfaiteur par une allocution en langue polonaise (1).

***

Ce premier essai d'alliance polono-moscovite, à la vérité, ne donna pas de résultats, les missions permanentes ayant fini de part et d'autre ; mais les diplomaties romaine et viennoise ne cesseront point d'insister sur la nécessité d'une entente entre Varsovie et le Kremlin, afin que la méfiance réciproque de ces deux cours ne les empêche plus de s'unir contre les Turcs, dorénavant de plus en plus menaçants.

Comte RENAUD POZEZDZECKI.

(1) Mission de Tiapkine, d'après Darowski : *Les essais d'histoire*, 1894.

COMPTES RENDUS

Historical documents. Institut français de Washington. The John Hopkins Press, Baltimore, 1928.

L'Institut français de Washington a mis au jour, en 1928, ses deux premières publications : Cahier I. *The Treaties of* 1778 *and Allied Documents* édités par G. Chinard, avec introduction de James Brown Scott, Cahier II. *Lafayette in Virginia,* lettres inédites d'après les manuscrits originaux de la Bibliothèque de l'Etat de Virginie et de la Bibliothèque du Congrès. Ces deux cahiers seront suivis de deux autres en 1929. L'un a déjà paru : *L'Enfant et Washington* 1791-1792, par Elisabeth S. Kite, introduction de J.-J. Jusserand, préface de Ch. Moore. Ce dernier ouvrage constitue une œuvre de justice en restituant au major L'Enfant, ingénieur-architecte, ancien officier français de la guerre de l'Indépendance, la place qui lui est due comme créateur et dessinateur du plan suivant lequel devait s'élever la cité de Washington. Pierre Charles L'Enfant, fils d'un peintre estimé, Pierre L'Enfant, dont on voit des peintures au musée de Versailles, était né à Paris. Il avait passé son enfance à se promener à travers les admirables perspectives de la capitale de la France. Il avait l'habitude de voir grand et fut séduit, pendant son séjour en Amérique, par les visions d'avenir qu'ouvrait devant lui la future capitale des Etats-Unis. Aussi le général Washington fut-il bien inspiré en confiant à cet excellent artiste-ingénieur les plans de la cité à construire. Les exécutants s'y conformèrent et, s'il leur arriva parfois de s'en écarter dans certains détails, il paraît qu'on le regretta plus tard.

Le quatrième cahier, qui paraîtra avant la fin de l'année, est intitulé: *Houdon's American Work* avec reproductions en héliogravure. Enfin pour les années suivantes on nous annonce d'autres publications qui ne le cèderont pas en intérêt aux précédentes. Elles concerneront l'amiral de Grasse et la victoire d'York-Town, les Missionnaires français, l'Immigration franco-canadienne, l'Acquisition de la Louisiane, etc.

Les titres qui précèdent montrent l'intérêt qu'offrent ces documents offerts en de beaux cahiers reliés parfaitement soignés, et donnent une idée de l'œuvre éminemment française et utile à laquelle s'est voué l'Institut français de Washington, de création relativement récente. Aussi sommes-nous heureux de présenter ce nouvel établissement aux lecteurs de la Revue. Ainsi qu'il le déclare en tête de son programme, « l'Institut français de Washington se propose d'une manière générale d'encourager aux Etats-Unis l'étude de la

pensée et de la civilisation françaises comme elles se révèlent dans l'histoire, l'art et la littérature, et cela dès les origines mêmes, avec une certaine insistance sur l'époque à laquelle, pour la première fois, la France prit contact avec le continent américain ».

Ce sont dans les apports de la race française au développement de la civilisation americaine que l'Institut français de Washington va étudier et énumerer. La matière n'y manquera pas. Ce fut d'abord l'ébauche de ce grand empire colonial français qui, par le Saint-Laurent et les vallées de l'Ohio et du Mississipi, s'étendait du Canada à la Louisiane. Les missionnaires et explorateurs ne sont assurément pas sans y avoir laissé de traces, non plus que les réfugiés huguenots qui s'établirent au XVIIe siècle dans la Nouvelle-Angleterre et ailleurs. Il faut y ajouter l'immigration franco-canadienne, dont les représentants, grâce à la vitalité de la race, mettent du temps à se fondre dans le reste de la population sur laquelle il leur arrive de marquer leur empreinte. Enfin, comment dénombrer les missionnaires et éducateurs, venus sans interruption de la Vieille et de la Nouvelle France, et dont la pensée est restée vivante ? Sur l'influence intellectuelle et artistique de la France, spécialement de son architecture, combien y aurait-il à dire ?

Les ambitions de l'Institut français grandiront en proportion des buts qu'il se réserve successivement d'atteindre. Une bibliothèque, un musée sont commencés ou en projet. Traductions d'ouvrages, monographies, publications de documents formeront la matière d'une future Revue historique franco-américaine. Des chaires professorales seront fondées ou encouragées. Programme vaste, mais réalisable si les ressources viennent le seconder par l'appui des membres souscripteurs (1).

De hautes personnalités sont placées à la tête de cette institution. Le général John J. Pershing en est le président honoraire, M. James Brown Scott le président effectif, M. Henri Hivernat le vice-président, M. Jules Baisnée, professeur au séminaire sulpicien de Washington, le secrétaire général. Parmi ceux qui apportent une collaboration assidue n'oublions pas le professeur Gilbert Chinard, de l'Université John Hopkins de Baltimore.

L. DE CONTENSON.

Bolivar : Contribucion al estudio de sus ideas politicas (Bolivar : Contribution à l'étude de ses idées politiques) par PARRA-PEREZ, éditions Excelsior, Paris, 1928.

Cet ouvrage, dû à M. Parra-Perez, ministre de Venuezela à Rome, est constitué en grande partie par la réunion d'une série d'articles publiés de 1914 à 1916 par ce diplomate dans des revues et des journaux de l'Amérique du Sud. Etudiant les idées politiques de Bolivar, notamment en matière de politique intérieure, l'auteur s'attache à démontrer que Bolivar ne fut jamais monarchiste et n'aspira à la cou-

(1) Membre à vie, 100 dollars. Membre associé, 20 d. Membre annuel, 5 d. Tous les membres reçoivent gratuitement les publications de l'Institut. Adresse : Institut français de Washington, 2 Jackson Place, N. W., Washington D. C.

ronne, dans les pays qu'il avait émancipés, ni pour un prince étranger ni pour lui-même. Cela résulte d'ailleurs nettement de sa proclamation de novembre 1826 aux Colombiens, proclamation que cite M. Parra-Perez : « J'ai horreur, disait-il, du pouvoir suprême que le vote national m'a obligé d'assumer ; je le déteste d'autant plus qu'il me fait accuser d'aspirer à la monarchie. Or comment serais-je assez insensé pour aspirer à descendre ? Le rôle de libérateur n'est-il pas plus sublime que le rôle de celui qui occupe un trône ? »

Cela ne l'empêcha pas d'aimer l'exercice du pouvoir personnel quand les circonstances l'obligèrent à assumer la dictature. D'ailleurs, d'après M. Parra-Perez, Bolivar est avant tout un opportuniste qui s'inspire des faits : il croit peu, en matière de constitution, à la vertu des principes et il n'est ni un doctrinaire ni un disciple de Rousseau, comme l'a cru Jules Mancini. L'auteur a lu et médité tous les historiens qui ont parlé de Bolivar, tels que Villanueva, Rojas et Gil Fortoul, et aussi l'étude particulière que lui a consacré Mancini ; mais il a joint aux citations de ses devanciers une abondante documentation personnelle. En ce qui concerne la politique extérieure, il nous montre Bolivar s'efforçant de s'appuyer sur l'Angleterre et les Etats-Unis, comme les circonstances l'indiquaient, et recommandant l'union aux diverses républiques qu'il avait aidées à naître et défendues de son épée libératrice. L'ouvrage a été imprimé aux frais du gouvernement vénézuélien qui en a compris toute l'importance pour l'histoire de son pays.

Camille PICCIONI.

La Russie en Asie Centrale, par Georges CLEINOW ; article en langue allemande de la revue hambourgeoise « Conversations Européennes », février 1929.

M. G. Cleinow publie dans une revue allemande «Conversations Européennes» le résumé des observations qu'il a faites au cours d'un voyage dans l'Asie Centrale Russe pendant l'été de 1928. Au moment où les troubles de l'Afghanistan attirent l'attention sur cette partie du monde, il nous paraît intéressant de noter quelques-unes de ces conclusions.

Depuis le 12 janvier 1801, date du jour où l'Empereur Paul 1er commandait à l'ataman des Cosaques du Don de se mettre en marche par Orenbourg pour aller détruire les comptoirs anglais de l'Hindoustan, l'avance des Russes en Asie centrale n'a pas cessé d'apparaître comme une menace pour la domination anglaise aux Indes. Les Bolchevistes n'ont fait que marcher dans cette région sur les traces des Tsars. Au début de leur règne la Transcaspienne et le territoire de Bokhara prirent partie pour la contre-révolution; l'influence anglaise domina un instant en Turkestan avec les partisans de l'ancien régime. Mais les Soviets ne tardèrent pas à reconquérir par leur propagande le khanat de Kokand et la région où séjournent les Kirghiz. Leur influence s'étendit plus lentement vers le sud; elle se propagea surtout le long du chemin de fer par l'action des colons russes, employés de la ligne ou paysans, qui profitèrent des troubles révolutionnaires pour mettre la main sur les biens des populations indigènes. Tashkand, Samarkand,

Kokand et Merv, villes traversées par la voie ferrée se rallièrent aux Soviets. Bokhara, éloignée du chemin de fer, résista plus longtemps. Il fallut pour y faire triompher la propagande soviétique l'action d'un organe spécial, le «Musburo», qui s'attacha à gagner par des concessions et d'adroites promesses les populations musulmanes. Le Sultan de Bokhara fut détroné en 1919; une république socialiste soviétique fut installée à Bokhara comme à Khiva et en Mongolie. Ces républiques signèrent des traités avec l'union des Soviets et entrèrent dans leur union douanière. C'est l'armée soviétique qui fut chargée de protéger la frontière entre le pays de Bokhara et l'Afghanistan.

La domination de Moscou ainsi rétablie jusqu'aux limites extrêmes de l'ancien empire des Tsars, le «Musburo» suspendit son activité; les promesses faites aux musulmans furent oubliées; le pays reçut comme tout le reste de la Russie une organisation de parti communiste-bolcheviste. Il est aujourd'hui divisé de façon assez arbitraire en cinq républiques: Turkmenistan, Usbekistan, Tadshikistan, Kirgistan et Kasakstan. La ville de Tashkent reste le centre économique de la région. Comprenant que leur pouvoir politique n'y repose pas sur des bases très solides, les Soviets cherchent à se concilier les populations en développant les richesses agricoles de territoires très fertiles. Ils s'attachent surtout à faire progresser la culture du coton. Ils seraient arrivés à cet égard à des résultats remarquables s'il est vrai que cette plante couvre aujourd'hui un million d'hectares, tandis que la surface cultivée en coton en 1916 n'était que de 800.000 hectares et était tombée à 50.000 en 1919. D'autre part on a fait venir deux mille Coréens pour installer la culture du riz sur les bords du Syr-Daria. On construit une importante sucrerie; pour l'exploiter et pour cultiver la betterave à sucre, on fait venir de l'ancienne Russie de nombreuses familles allemandes. Enfin, les Soviets ont entrepris, pour favoriser la culture du blé, la construction d'un chemin de fer qui joignant Arys sur la ligne de Tashkent à Semigalatinsk sur l'Yrtych reliera le Turkestan à la Sibérie.

Malgré ces efforts des autorités soviétiques, il semble à M. Cleinow que leur domination en Asie centrale reste précaire. Les Soviets se sont aliéné une grande partie des habitants en déclarant la guerre à la region musulmane. Les états voisins où dominent les musulmans se sont consolidés dans ces derniers temps, à l'exception de l'Afghanistan, en dépit des attaques dirigées contre eux par la propagande soviétique. La Turquie et la Perse constituent aujourd'hui de solides barrières qui séparent de l'Empire Britannique les contrées où dominent les Soviets. Même dans celles-ci une réaction musulmane se fait sentir. Les tentatives d'émancipation des femmes ont échoué: un grand nombre de celles qui avaient rejeté le voile l'ont repris. Les confiscations de biens au détriment des communautés musulmanes ou des anciens propriétaires provoquent beaucoup de colères et de désordres. On a vu des nomades musulmans, irrités par les menaces de confiscations, saisir des fonctionnaires soviétiques et les conduire enchaînés sur le territoire indien pour les livrer comme espions aux autorités britanniques.

Il ne paraît donc pas probable qu'il faille s'attendre à ce que les maîtres actuels de la Russie prennent une attitude agressive contre leurs voisins en Asie Centrale, soit contre la Perse, soit contre la Chine occidentale, soit même contre l'Afghanistan. Ils ont plutôt in-

térêt à ce que la situation de ce dernier pays se consolide, car un partage de l'Afghanistan aurait pour résultat de les mettre en contact avec les frontières de l'Inde. D'après M. Cleinow, tant que la propagande communiste n'aura pas fait aux Indes des progrès décisifs, ce voisinage serait plus dangereux pour la domination soviétique dans les pays musulmans de l'Asie Centrale que pour la puissance anglaise dans l'Empire Indien.

H. DE MANNEVILLE.

Le maréchal de Saint-Arnaud d'après sa correspondance et des documents inédits, par QUATRELLES L'EPINE, 2 vol. in-8°, Plon, 1928.

Le maréchal de Saint-Arnaud constitue assurément une des figures les plus représentatives du seconde empire, bien que sa mort, survenue en 1854, ne lui ait permis de servir Napoléon III que pendant un court espace d'années. Mais la part qu'il prit au coup d'Etat du 2 décembre 1851, comme ministre de la guerre, lui assigne un rôle de premier plan dans l'établissement du nouveau régime. C'est aussi cette circonstance qui lui valut des attaques passionnées dont les calomnies ne furent pas toujours absentes. Il est vrai que la vie orageuse, menée par lui au début de sa carrière y donna prise ; M. Quatelles l'Epine, malgré l'admiration qu'il professe pour son héros ne cherche pas à le dissimuler.

L'auteur de cette biographie a eu, en effet, beau jeu pour faire ressortir à nos yeux un noble et grand caractère. Il n'a eu qu'à dépouiller la volumineuse correspondance que laissa le brillant soldat d'Afrique, où il s'épanche librement auprès de sa femme et de ses intimes. Bravoure, dévouement, désintéressement, fougueuse énergie, passion de l'ordre, tendresse de cœur pour ses soldats comme pour sa famille elle-même, tout s'y développe à la lumière crue du jour. Nous connaissions ces lettres publiées pour la plupart en 1855, mais l'édition en était épuisée depuis longtemps et M. Quatrelles en a découvert d'inédites qui achèvent de situer le maréchal et de mettre en relief ses mâles vertus.

Né en 1798, Saint-Arnaud entra dans la carrière militaire après la chute de Napoléon 1er. Ce furent d'abord les années de folie, comme les appelle son biographe, les duels, les dettes, l'ardeur d'un tempérament que rien ne pouvait fixer : une carrière traversée d'aventures, qu'il quitte et reprend. Définitivement réintégré dans l'armée comme sous-lieutenant, en 1831, âgé de trente-deux ans, quel avenir pouvait-il espérer ? Et cependant en moins de quinze ans il était général. De 1837 à 1850, c'est en Afrique qu'il va porter son épée, sauf trois courtes interruptions de quelques mois. Il assiste à la prise de Constantine et il en donne le dramatique récit qui reste une de nos plus belles pages d'histoire militaire. Comme on connaît le soldat français, le soldat d'Afrique, quand on a lu ces détails, ce soldat encadré entre les guerres napoléoniennes d'un côté et le conflit mondial de l'autre, à cent ans de distance ! Or ce soldat reste toujours semblable à lui-même, le meilleur ouvrier peut-être de la grandeur du pays, il est bon de le rappeler au moment où l'on va célébrer le

centenaire de la conquête d'Alger. Saint-Arnaud est à la prise de la Smalah avec le duc d'Aumale, dont il conserve l'amitié bien que la destinée dût bientôt les séparer.

Le prince-président a su, en effet, discerner en Saint-Arnaud les qualités d'énergie indispensables pour l'exécution du projet qu'il médite. Le général est nommé divisionnaire. Il est rappelé d'Algérie en France, mais du moins, au ministère de la guerre, conduisit-il sans rigueurs inutiles « cette opération de police un peu rude » qu'on appelle le Deux-Décembre.

Ensuite c'est la guerre de Crimée, dans laquelle il commande l'armée française, malgré la maladie qui commence à le terrasser, et M. Quatrelles l'Epine nous décrit l'énergie indomptable de cet homme qui, presque mourant, monte à cheval à l'Alma pour la dernière fois. Puis, victorieux, mais épuisé, il se couche sur un lit de mort et disparaît en grand chrétien résigné. Enfin, comme épilogue de ce drame, on voit passer son cercueil salué par les armées françaises et anglaises, gagnant le vaisseau qui, cette fois, le ramènera pour toujours en France où l'empereur lui donne une place aux Invalides.

L. de Contenson.

La doctrine de la nécessité en droit international, par M. Burleigh Cushing Rodick ; 1 vol. in-8° de 196 pages en langue anglaise, New-York, 1928.

Ancien élève du collège de Harvard et de l'Université Columbia, M. Burleigh Cushing Rodick a dirigé la section d'histoire et de science politique au collège Allegheny. Il a consacré cinq années à une étude très consciencieuse des questions extrêmement délicates qu'il traite dans son ouvrage sur la doctrine de la nécessité en droit international.

« Nécessité n'a point de loi » dit un vieux proverbe. Même l'on accepte cet axiome, on peut demander que la nécessité soit définie et exiger une stricte limitation des cas auxquels le principe s'applique et de la mesure dans laquelle il peut être invoqué. C'est ce que le jurisconsulte américain s'est efforcé de faire en ce qui regarde le droit international. Il estime avec raison que l'étude des principes ne peut être séparée de l'examen des cas très variés où ils sont mis en pratique. Aussi passe-t-il en revue les circonstances fort diverses dans lesquelles les Etats ont invoqué la nécessité pour justifier leurs actes et pour se soustraire à l'observation des règles ordinaires du droit. Il examine pour chacun des cas si l'application du principe de nécessité a été ou non justifiée.

Bien que les terribles conséquences que les belligérants de la dernière guerre, l'Allemagne surtout, ont tirées du principe de la nécessité soient encore présents à tous les esprits, M. Burleigh Cushing Rodick peut dire avec raison que l'opinion des nations comme celle des auteurs sur ce sujet a fait des progrès depuis deux siècles dans le sens d'une conception plus humaine des rapports entre nations. Personne n'admet plus aujourd'hui l'ancienne maxime: « *Inter arma silent leges* ». Certaines lois de la guerre sont aussi bien établies en

droit international que les lois qui régissent en temps de paix les rapports entre les différents peuples. On n'admet plus de nos jours comme le faisaient Grotius et Machiavel qu'une « nécessité militaire » suffise à justifier l'acte d'un belligérant qui fait passer son armée à travers un territoire neutre. Personne ne prétend plus qu'un vainqueur peut traiter comme il lui convient les prisonniers qu'il a faits dans une bataille.

Mais d'autre part l'emploi d'armes nouvelles et les complexités plus grandes de la vie moderne ont multiplié et varié à l'infini les cas dans lesquels, en guerre particulièrement, l'excuse de la nécessité peut être invoquée. Nous devons savoir gré à M. Burleigh Cushing Rodick d'en avoir étudié un grand nombre et de s'être efforcé, dans ses conclusions, de définir les restrictions que le droit international doit s'attacher à imposer à l'application d'un principe qui est moins une règle de droit que la suspension même, pour certains cas, des règles ordinaires du droit.

H. DE MANNEVILLE.

Les Alpes ou le Rhin ? par Georges Roux. Un vol. in-12. Paris, Kra, 1929.

Le titre de cet ouvrage en indique le sujet, plus qu'il n'en laisse deviner la conclusion. C'est une étude sur la politique étrangère de la France considérée, non en elle-même, mais en fonction des adversaires qu'elle rencontre. Avant la dernière guerre, le principal de ces adversaires était l'Allemagne. Depuis la guerre, c'est l'Italie qui lui a succédé dans le rôle d'antagoniste de notre grandeur. La thèse à laquelle M. Georges Roux consacre la partie essentielle de son livre se trouve résumée par des passages comme ceux-ci : « L'Italie de maintenant rappelle étrangement le Reich d'avant-guerre. Le parallèle est saisissant ; même besoin physique d'expansion ; même exaspération d'orgueil national ; même culte de la violence et de la force... En vérité on trouve là réunis tous les éléments qui ont conditionné et déterminé les événements de juillet 1914... L'Italie se prépare ouvertement à la guerre... A force de vouloir une rupture d'équilibre européen, on finira par l'avoir. La politique italienne, c'est le feu à l'Europe. La nouvelle Italie est notre ennemie et notre grande ennemie. » Conclusion : « Nous avons besoin d'une double vigilence, et sur les Alpes et sur le Rhin ». « Il semble que dans le présent comme dans le passé retentisse sans cesse le cri du Dauphin de France, fils de Jean le Bon, à la bataille de Poitiers : « Père, garde-toi à droite, Père, garde-toi à gauche ».

C'est un cri de guerre de ce genre que l'auteur s'est proposé de répéter, d'amplifier et de justifier dans son volume ; on peut sans doute lui reprocher quelques outrances, fort excusables lorsqu'il est nécessaire de secouer une opinion publique aveugle ou apathique, mais on doit lui reconnaître le mérite de soumettre aux méditations de ses lecteurs beaucoup de réflexions neuves, clairvoyantes, judicieuses, exposées avec une clarté et une verdeur de style qui relèvent l'intérêt passionnant du fond par l'attrait constant de la forme.

A. P.

Le Mexique, l'Europe et l'Amérique, par Alfred VAGTS, 1 vol. in-8° de 475 pages en langue allemande. Berlin, 1928.

La *Revue d'Histoire Diplomatique* a déjà eu l'occasion de citer les publications de l'« Institut de Politique Etrangère » de Hambourg. Outre la revue mensuelle « Conversations Européennes », dont un article a été résumé dans notre numéro d'avril 1928, cette association édite de temps en temps des volumes où sont traitées quelques-unes des questions les plus importantes de la politique contemporaine. Le dernier contient une étude très complète de M. Alfred Vagts sur l'histoire diplomatique et économique du Mexique et sur les rapports de cet état avec les Etats-Unis d'une part, avec l'Europe de l'autre.

On souhaiterait que l'auteur eût pris le temps d'abréger quelque peu son volumineux travail. Il a le mérite de nous faire connaître sous tous ses aspects une question qui intéresse au plus haut point les rapports entre les puissances européennes et la grande République américaine, et à laquelle la lutte qui se poursuit dans le monde pour le pétrole donne une actualité particulière. Nous ne pouvons suivre l'écrivain allemand dans son exposé de l'histoire des relations extérieure du Mexique depuis la déclaration de l'indépendance jusqu'aux tout dernières années. Mais nous voudrions appeler l'attention sur le chapitre où il analyse la politique suivie par le président Wilson à l'égard du Mexique : les principes qui inspirent celle-ci sont ceux que le président voulut appliquer plus tard à l'Europe lorsqu'il entreprit de la réorganiser après la paix : même idéalisme, même ignorance des réalités. Wilson refuse d'intervenir au Mexique et n'y admet l'intervention d'aucune puissance autre que les Etats-Unis. Il affirme que les Mexicains laissés à eux-mêmes doivent arriver à se donner un bon gouvernement ; il est convaincu qu'on peut leur apprendre à choisir les meilleurs chefs. En réalité, il ne fait que permettre la continuation de la guerre civile qui déchire et ruine le pays.

Cette abstention des Etats-Unis eût pu livrer le Mexique à l'influence de l'Angleterre dont les financiers commençaient à cette même époque à exploiter les régions pétrolifères voisines de Tampico. Quelle que soit la valeur pour sa flotte des pétroles du Mexique et du Centre-Amérique, l'Angleterre ne voulut pas les acheter au prix de son amitié traditionnelle avec les Etats-Unis. Son Gouvernement arrêta les entreprises de Lord Cowdray au Mexique et l'obligea à renoncer à une concession de terrains pétrolifères qu'il négociait sur le territoire de la république de Colombie.

Dès lors l'influence politique des Etats-Unis règne sur toute l'Amérique Centrale. Leurs compagnies pétrolifères se sont fait la plus large place au Mexique, resserrant dans d'étroites limites les entreprises des compagnies européennes. La guerre, en réduisant les ressources financières de l'Europe et en accroissant démesurément celles des Etats-Unis, leur a permis de dominer au point de vue économique ces pays voisins de la mer des Antilles où les puissances européennes ont renoncé à leur disputer la prépondérance politique.

Depuis que le Gouvernement des Etats-Unis a reconnu le gouvernement du président Obrégon puis celui du président Calles, il domine, nous dit M. Alfred Vagts, par l'effet d'une sorte de mandat non écrit, le faible gouvernement mexicain. Celui-ci témoigne de quelques vel-

léités d'indépendance, sa politique socialiste trouve parfois un appui dans les syndicats ouvriers américains, mais il semble impossible qu'il échappe à la domination que fait peser sur lui de si près la puissance de la grande République américaine.

H. DE MANNEVILLE.

Louis XVII, Ses deux suppressions. Essai de critique historique, par Henri FOULON DE VAUX. Un vol. in-8, Paris, Payot, 1925.

On pourrait dès maintenant composer une bibliothèque avec les ouvrages consacrés à la « question Louis XVII ». En dépit du sous-titre, on trouvera dans celui qui s'ajoute aujourd'hui à la série la profession de foi d'un croyant plutôt que les hypothèses et les hésitations d'un chercheur. M. Foulon de Vaulx semble non seulement persuadé, mais encore possédé par cette idée que le Dauphin n'est pas mort au Temet qu'aucun doute ne peut subsister sur son identité avec le personnage un peu mystérieux connu sous le nom de Naundorff.

Sans apporter de révélations véritables sur un sujet depuis longtemps épuisé, son volume, écrit avec une chaleur de conviction qui ne laisse pas que d'impressionner favorablement le lecteur, offre le mérite de nous apporter l'exposé le plus complet, le plus récent et le plus vivant qui existe de la thèse naundorfiste, avec ce qu'elle présente de séduisant pour les imaginations et aussi d'insuffisant pour les esprits avides de certitude. On y admirera la véritable ingéniosité déployée par les partisans de la survivance pour reconstituer en un tout cohérent des fragments épars de la vie de leur héros, pour relier par un fil suivi les épisodes et même les lacunes dont elle se compose, pour la rattacher enfin, comme une hypothèse centrale propre à tout expliquer, à tous les événements du temps qui présentent encore quelque obscurité. Mais on ne peut se dissimuler en même temps la fragilité d'une construction historique qui repose sur des conjectures, des demi-confidences, des témoignages de seconde main, des interprétations aventurées de textes peu probants. Il faudrait des preuves plus solides pour emporter la conviction du lecteur. L'une de celles sur lesquelles l'auteur semble compter à cet effet est tirée de la comparaison des portraits des derniers Bourbons et des membres de la famille Naundorff ; la reproduction en représente une des curiosités du volume. S'ils accusent une ressemblance indéniable, il semble qu'on n'en pourrait conclure à une filiation certaine, car le type bourbonien est assez répandu pour que nous en ayons tous connu des exemplaires autour de nous, sans que l'idée nous soit venue de les expliquer par quelque ascendance royale. Et c'est là pourtant un des principaux arguments invoqués par les partisans de Naundorff.

A. P.

L'arbitrage en droit public dans l'Italie du Nord aux XIIe et XIIIe siècles, par M. SIEGFRIED-FREY ; in-8o de 179 pages en langue allemande, Lucerne, 1928.

Les recherches que M. Frey, étudiant à l'Université de Zurich puis à l'Université de Milan, a faites dans les archives des villes de l'Italie

du Nord sur l'arbitrage en droit public au Moyen Age intéressent à la fois l'histoire du droit et l'histoire diplomatique. Il nous montre la politique de l'arbitrage très développée aux XIIe et XIIIe siècles pour les règlements des litiges entre les villes et les petits états qui se partageaient la souveraineté dans la région dont il s'occupe. L'esprit chrétien, l'influence de l'Eglise si puissante à cette époque ont favorisé le recours à ce procédé juridique du règlement des conflits; au contraire la puissance impériale l'a combattu parce qu'elle prétendait s'arroger le droit de trancher les différends par l'exercice de son autorité dominante. On trouvera dans la savante étude de M. Frey des détails très complets sur les formes utilisées pour l'arbitrage, sur la procédure établie et sur les sanctions qui étaient prévues pour assurer l'exécution des sentences.

H. DE MANNEVILLE.

Les déclarations des Droits de l'Homme, par MM. AULARD et MIRKINE-GUETZÉVITCH, 1 vol., Payot éd., Paris, oct. 1928.

Ce recueil général des Déclaration des Droits de l'Homme de toutes les parties du monde est le premier et jusqu'ici l'unique ouvrage de ce genre. Il faut savoir gré à MM. Aulard et Mirkine-Guetzévitch d'avoir réuni tous ces textes et de nous les présenter les uns à côté des autres ; et il est intéressant de voir comment l'exemple donné, il y a un siècle et demi, par les américains du nord et par nous a été suivi peu à peu par tout l'univers civilisé. On peut constater ainsi que ce sont les Déclarations françaises, bien que les *bills of rights* américains soient les premiers en date, qui ont eu le plus d'influence sur les statuts des autres nations. Sans doute les auteurs de ces Déclarations se laissent aller parfois à un optimisme un peu naïf : c'est ainsi que la déclaration de la Virginie oblige l'Etat à assurer aux citoyens « les moyens de rechercher et d'obtenir le bonheur », ce en quoi le législateur virginien s'engage beaucoup ! De même notre Déclaration de 1793 s'attend à ce que les électeurs ne soient jamais guidés dans leurs choix que par « les vertus et les talents » des candidats ! Mais, cette réserve faite, on ne peut qu'admirer le beau mouvement de libéralisme, d'indépendance et de générosité, qui, parti de la Nouvelle-Angleterre et de chez nous, s'est étendue dans toutes les Nations.

Camille PICCIONI.

Les grandes questions Européennes et la Diplomatie des puissances sous la seconde République Française, tome II (1er mai 1850. 1er décembre 1852, par le Vicomte DE GUICHEN, Paris, Victor Akinger éd., 1929.

Dans le deuxième et dernier volume de cet ouvrage considérable et si minutieusement documenté, le vicomte de Guichen continue son étude sur la diplomatie de la seconde République. Il l'analyse longuement surtout dans ses rapports avec les Etats allemands et les Etats italiens, en insistant particulièrement sur les affaires bavaroises. Après avoir regretté qu'en 1850 comme en 1918 la France n'ait pas soutenu davantage la Bavière, Monsieur de Guichen constate que, « dans l'immense majorité des cas, la deuxième République a

pratiqué la politique la plus sage, la plus prudente et la plus conciliatrice », et que « presque partout elle s'est employée en faveur « de la paix ». Le savant et impartial historien qu'est M. de Guichen relève, il est vrai, quelques erreurs commises à l'égard de la Belgique, de la Bavière ou de la Prusse, mais il conclut à la fin de son étude que « le gouvernement français, au milieu des plus graves difficultés extérieures, s'est montré à la hauteur de sa tâche, j'oserai dire de la mission de la France, toujours médiatrice, toujours prête aux sacrifices destinés à soutenir l'édifice si fragile de la paix du monde ». On aurait aimé à voir notre historien, allongeant de quelques lignes cette conclusion, se demander la raison de cette persistance de la politique extérieure de la seconde République, qui connut en quatre ans des gouvernements si divers. Peut-être la situation géographique de la France, la force de la tradition, et la sagesse des bureaux y furent-elles pour quelque chose. En tout cas on ne peut que recommander la lecture attentive de l'ouvrage si complet de M. de Guichen, qu'il est impossible de résumer, à tous ceux qui désirent s'éclairer sur cette période de notre histoire où achèvent de se poser toutes les questions qui troublèrent le quart du siècle suivant, période jusqu'ici mal connue et cependant si remplie.

Camille Piccioni.

Le Gérant : H. Angles.

Rodez, imp. P. Carrère (fondée en 1624). 500

GUSTAVE SCHLUMBERGER

(1847-1929)

Avec Gustave Schlumberger, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a disparu le dernier survivant du comité qui fonda, voici quarante-deux ans, notre Revue. Pour nous, ce patriarche de l'érudition est vénérable comme un ancêtre; et dans l'hommage que nous apportons à sa mémoire, l'admiration pour l'œuvre du savant se confond avec la plus affectueuse sympathie pour l'homme au cœur chaleureux qui veilla sur les débuts de notre petit groupement.

Dès qu'en 1887 le duc de Broglie créa la Société d'Histoire diplomatique, Schlumberger dont la jeunesse était auréolée déjà par son élection à l'Institut, s'inscrivit parmi les adhérents. L'histoire, sous tous ses aspects et dans tous les temps, le passionnait; mais celle à laquelle il s'était consacré le tenait à grande distance, il faut en convenir, des travaux qu'encourageait la Revue. Il fut surtout ici un membre d'honneur au nom flatteur à mettre en tête de nos listes.

Ce qui dès lors l'attirait, ce sont les époques les plus impénétrées de l'empire byzantin. Sans autres guides pour en sonder les mystères que quelques monnaies rongées de rouille ou des fragments de sceaux dont il rajustait patiemment les débris, il avait entrepris de reconstituer, au moyen de la numismatique et de la sigillographie, quelques périodes entièrement ignorées d'un monde évanoui. Malgré les magnifiques efforts de Du Cange au XVIIe siècle, chez nous, savants et historiens dédaignaient les temps obscurs où, dans l'empire grec, Montesquieu ne discernait qu' « un tissu de révoltes, de séditions et de perfidies ». Seul en France, Alfred Rambaud s'était risqué à une passagère incursion dans les ténèbres du Xe siècle byzantin. C'est pourtant sur

cette piste délaissée que se lança Schlumberger, résolu à faire revivre un monde de personnages, desquels à peine le nom subsistait. Au prix de quelles recherches à travers de vagues annales arabes et de suspectes chroniques grecques son labeur formidable nous a-t-il valu la reconstruction complète d'une partie du moyen âge oriental? Après plus de vingt années d'un travail épuisant, la monumentale monographie de *Nicéphore Phocas* et les trois énormes tomes de l'*Epopée byzantine*, soit quatre volumes de 800 pages chacun, ont révélé tout un siècle (de 950 environ à 1057) d'une civilisation entièrement disparue.

A force de rigoureuse critique ont été tracées les grandes lignes de cette histoire encore un peu conjecturale. « La part glorieuse de Schlumberger — est-il dit dans une notice à laquelle je peux emprunter sans scrupule (*Revue de Paris*, 1er août 1924) — est d'en avoir écrit les chapitres principaux; pour ceux qui restent à composer, les indispensables matériaux sont par ses soins assemblés et préparés. De nouvelles générations s'en aideront pour déterminer, dans cette mixture grecque et asiatique que fut l'âme du Bas-Empire, l'apport de chaque race. Le champ des hypothèses n'a ni clôtures, ni limites. Aux successeurs des actuels byzantinistes qui le parcourront, un devoir s'imposera, celui de la plus déférente et admirative gratitude... »

Un éclatant succès l'avait récompensé : sa passion pour l'Orient médiéval s'accrut encore quand, dans la suite des temps, apparurent en ces régions les Latins des Croisades. Voie très peu frayée encore, au long de laquelle son œil de chercheur faisait discerner à son cœur nombre de héros oubliés. Dans cette courte notice il serait impossible de donner même une simple liste des travaux prodigieusement variés où l'entraîna son incessant désir d'enchaîner et de parfaire son œuvre d'historien de l'Orient latin. Quelle bibliographie effrayante pour ne pas dire rébarbative que celle « des opuscules et catalogues sur les monuments numismatiques et sphragistiques du moyen âge, sur les sceaux et les bulles des empereurs latins de Constantinople et de tant de fonctionnaires impériaux aux titres ignorés! L'intérêt serait sûrement plus éveillé par l'histoire qu'a contée sa plume alerte des *Iles*

des Princes ou celle de ces routiers catalans qui, sous le nom d'*Almugavares*, se répandirent en Asie; ou encore par le récit de la prise de Saint-Jean-d'Acre dont, en l'an 1291, s'empara l'armée du Soudan d'Egypte; et surtout par les étonnantes campagnes du roi Amaury de Jérusalem contre le Soudan du Caire. »

Comme épilogue à ces furieuses luttes poursuivies pendant quatre cents ans Schlumberger se devait d'écrire aussi le douloureux dénouement que fut la chute de Byzance sous la formidable pression des troupes de Mahomet II, « à cette date auguste de 1453 qui clôt le moyen âge et marque le début des temps modernes ». De l'investissement, de la prise et du sac de l'immense capitale jusqu'alors « gardée de Dieu », il est parvenu à établir une sorte de chronique avec laquelle on peut, comme il l'espérait, « suivre presque heure par heure, pendant les deux mois du siège, les péripéties angoissantes de ce drame extraordinaire ».

Tout ce qu'il est permis d'essayer ici, dans ces notes sommaires, c'est de démêler à travers la foule des personnages qu'il a réintroduits dans l'histoire, quels sont ceux vers qui l'entraînent ses prédilections. De toute évidence, c'est l'énergie qui l'émeut. Cette âme de savant placide voué aux minutieuses investigations, emmuré derrière des remparts d'in-folios, tressaille surtout pour ceux qui ont vécu de la vie la plus intense, affronté follement tous les périls et qui dans leur impérieux désir de dominer, de s'élever à la toute-puissance, de jouir avec frénésie, ont constamment mis en jeu leur destinée et leur existence. Si loin est poussée sa partialité pour les grands audacieux qu'on a l'étonnement de le voir plein de mansuétude pour eux; même quand l'outrance de leurs passions accumule crimes et trahisons. Dans son enthousiasme pour les tempéraments excessifs et les forcenés batailleurs, il en vient à perdre de vue les conséquences morales ou politiques de ces violences sans frein. N'a-t-il pas commencé par s'éprendre de l'héroïne d'aventures effroyablement romantiques et sanguinaires, la très séduisante et féroce impératrice Téophano, « drôlesse, s'exclamait Léon Bloy qui partageait le goût de l'historien, d'une beauté souveraine, d'une basse extraction et profondément vicieuse ». Et ne va-t-il pas jusqu'à prendre parti pour elle contre le patriarche Polyeucte qui tentait courageusement de s'opposer aux assassinats par

trop fréquents combinés par la *basilissa* afin de se maintenir sur le trône?

Plus tard, parmi les chevaliers français guerroyant en Orient, le cœur de Schlumberger s'exaltera pour les exploits d'un Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, inlassable pourfendeur qui finalement causa la ruine de la chrétienté féodale dans le Levant. Le bel ouvrage où sont rapportées les extravagantes prouesses et la mort tragique de cet enragé adversaire des infidèles est de ceux qui ont pénétré fort avant dans le monde des lecteurs; c'est le livre qui divulgua au public lettré les merveilleux résultats qu'obtenaient les princes latins par leur domination pacifique sur les populations de la Syrie et de la Palestine. Commencement de fusion entre les deux civilisations, activité grandissante des échanges entre les ports du Levant et de l'Occident qui autorisaient les plus vastes espoirs. Tout fut anéanti par les insolentes bravades de Renaud, dont le Sultan Saladin exaspéré jura de se venger. A la tête d'une immense armée, celui-ci envahit donc les seigneuries franques; pour résister à l'attaque, le roi de Jérusalem, le charmant Guy de Lusignan, dut rassembler en hâte toutes les forces chrétiennes, lesquelles, inférieures en nombre, mais pas en vaillance, furent écrasées et se firent exterminer dans la bataille à jamais déplorable de Tibériade (1187). N'est-ce pas un excès d'indulgence que de traiter l'auteur responsable d'un tel désastre de « Chevalier sans peur, sinon sans reproche » et de le présenter comme « la plus éclatante personnification du courage aventureux aux pays de Terre Sainte »?

La gloriole est à ne pas confondre avec la gloire. Jusque dans le XIXe siècle, presque parmi ses contemporains, Gustave Schlumberger, toujours sous l'attrait des grands coups de sabre lancés à tout hasard, a cru apercevoir de modernes paladins dignes de son admiration et de la nôtre. C'est ainsi que, dans une ample biographie, il s'est fait l'historien du *Commandant Maurice Persat*, décoré de la main de Napoléon Ier pour avoir sur le front des troupes transpercé, en combat singulier, un gigantesque Cosaque. Mais ce fier à-bras, qui de 1806 à 1844 courut à tous les champs de bataille et mit son courage au service de tous les insurgés d'Europe et d'Amérique, se rendait partout insupportable; à force d'absurdes provocations aux généraux

et aux ministres, sa hargne incessante effaçait son héroïsme. L'admiration s'est refusée à l'adopter.

Au cours d'un demi-siècle de travaux si obstinément poursuivis dans combien de revues et d'annales s'étaient éparpillés d'introuvables articles de Schlumberger, bourrés de précieux enseignements? Sa suprême joie aura été non pas de voir, car la cécité l'a frappé durant les huit dernières années de sa vie, mais d'apprendre que les principaux de ces mémoires, rassemblés par l'éditeur orientaliste Geuthner, formaient un élégant volume soigneusement illustré et d'une typographie parfaite. Il a palpé, en cette ultime publication, le tome final de son œuvre énorme. *Byzance et Croisades, pages médiévales* (1), titre heureusement choisi pour résumer la pensée constante de l'historien et annoncer des chapitres qui promènent l'intérêt sur les révolutions de palais, les dernières luttes en Terre Sainte; le voyage poussé jusqu'à Paris et Londres de l'empereur Manuel Paléologue en quête de secours contre l'assaut perpétuel des Turcs, et plus spécialement sur un personnage trop inaperçu, Jean de Chateaumorand. Quel prodige pourtant que l'intrépide résistance de ce Chateaumorand, enfermé dans Constantinople de 1401 à 1404 pendant que le souverain byzantin courait implorer l'Europe! Avec trois cents hommes d'armes et arbalétriers, il tint en échec les hordes immenses de Bajazet. « Exploit presque fabuleux, déclare Schlumberger — et tout à fait ignoré de notre génération. » Cette fois, c'est un héros vraiment complet qu'il découvre et à qui son hommage restitue le rang dont le privait un caprice du destin. Même parmi les hardis guerriers de son temps, la fréquence de ses voyages et entreprises en pays orientaux le singularisa. D'une inébranlable fidélité au duc Louis III de Bourbon, son suzerain, il le seconde depuis 1372 sur quelques points de la France où la guerre de Cent ans met aux prises avec les Anglais. Une expédition de son duc contre les corsaires barbaresques de Tunis, Tlemcen et Bougie lui apprend à connaître les routes de la Méditerranée. Dès lors, on le voit sans cesse en chemin vers le Levant par mer ou par terre, soit qu'à Brousse il traite du rachat des captifs après la défaite de Nicopolis, soit qu'il accompagne en 1399 le maréchal Bou-

(1) Un vol. in-8 carré avec 24 planches hors texte. Librairie Paul Geuthner, Paris, 1927.

cicaut au secours de Manuel Paléologue et organise si solidement la défense de Constantinople qu'il en retarde la prise peut-être de cinquante ans. Il est ensuite sur les côtes de Syrie, combattant, un contre six, les Sarrazins et même les Vénitiens qui par haine des Gênois avaient traitreusement pris parti pour les Turcs. Dans une sanglante bataille navale la chance l'abandonne, il est fait prisonnier. Entouré de ses compagnons de captivité, il est à Venise l'âme de la résistance morale, jusqu'à ce que la fierté de son attitude lui vaille la liberté sans caution. A son retour en France, acclamé à la cour et dans le peuple, de nouvelles missions et des commandements lui sont confiés, sans qu'il prétende jamais aux plus hautes charges. Jusqu'à sa mort, ce fut un modèle de loyauté et de modestie.

Dans l'énorme consommation d'êtres humains d'où finissent par ressortir les grands faits historiques, que d'hommes comme Chateaumorand disparaissent dans un définitif effacement! Mais par un jet de lumière sur ces humbles serviteurs, Schlumberger se donnait à tâche de faire resplendir quelques belles vertus françaises. Patriote exalté, Alsacien plus atteint que tout autre par les mutilations de 1871, chauvin, cocardier, — il s'en vantait, — son ardeur enflammée se vouait au culte de notre race. En passionné qu'il fut, peut-être n'a-t-il pas toujours mesuré les élans de sa tendresse. Lui reprochera-t-on l'excès d'une telle ferveur?

Cette chaleur de sentiments lui attira de flatteurs attachements et de délicates amitiés : celles qu'il goûta le plus lui furent accordées par quelques femmes d'une haute valeur sociale et morale qui atténuèrent pour le célibataire la tristesse du vieillissement et pour le savant aux yeux usés par d'obstinés déchiffrements, la cruelle épreuve de la perte de la vue. Il ne siérait pas de dire quelles attentives affections ont veillé avec tant de constance sur la fin de ses jours.

Une amicale communication me permet de faire connaître la sollicitude qu'il apporta à répartir ses générosités posthumes. Son testament continue la pensée de sa vie, *servir les études historiques*. En conséquence, il a distribué ses richesses de la façon la plus utile aux travailleurs; chacun trouvera la pièce ou le document désiré là où il s'aviserait de le chercher. Désormais les trésors si patiemment assemblés dans le petit hôtel de l'avenue Montaigne seront éparpillés

entre divers musées, mais dans tous, chaque partie des collections occupera la place à laquelle elle convient.

C'est un mérite que d'avoir renoncé à maintenir ensemble ce tout inestimable pour l'orgueilleuse satisfaction de constituer un fonds à son nom. Gustave Schlumberger a voulu seulement que les dons ajoutés à des classements consacrés, en comblent quelques lacunes. Avec abnégation, il s'est effacé au profit de tous.

A la ville de Strasbourg, « capitale de l'Alsace reconquise » et pour être exposées dans un musée de cette ville, est léguée l'universalité des collections archéologiques et artistiques, moins les prélèvements dont bénéficient d'autres établissements.

La ville de Pau, dit le testateur, « en souvenir des nombreuses années qu'il a passées dans le beau pays de Béarn », recevra la collection certainement unique des monnaies, médailles et jetons des comtes de Béarn, ainsi que les livres, albums, tableaux et aquarelles relatifs à cette région. C'est là que suivant son désir, il est inhumé.

Comme on s'y attendait, la part faite au département des Médailles de notre Bibliothèque nationale est d'une valeur exceptionnelle. Elle comprend les sceaux et bulles de plomb de l'Orient latin la magnifique série des monnaies byzantines, la série « probablement unique » des monnaies arméniennes du moyen âge, celle des pierres gravées gnostiques et nombre d'autres petits monuments byzantins, plats d'argent et manuscrits, chaque collection devant être conservée dans les vitrines et médaillers où les avaient classées Schlumberger.

Le musée du Louvre s'enrichira de bas-reliefs égyptiens de bustes admirables en albâtre, en basalte et en granit, de bronzes romains trouvés dans le Rhin, etc... et « des si précieuses plaques égyptiennes de Balavât ».

Déjà M. Dehérain, bibliothécaire de l'Institut de France, a pu annoncer en assemblée générale que viendront s'ajouter à son immense dépôt environ 7.000 volumes, dont ceux qui feraient double emploi seront attribués à l'Ecole des Chartes. Par les soins aussi de l'Institut, un tableau d'un primitif français ira orner le château de Langeais.

Sont mentionnés également le musée Carnavalet et celui des Arts décoratifs, l'un pour toutes les peintures et gravures intéressant Paris

et Versailles, l'autre pour une considérable collection de reliures aux armes. De même le Musée de Colmar, pays natal du savant; lui sont léguées dix belles gravures en couleur de l'époque napoléonienne.

Dans sa préoccupation de faire aimer et de perpétuer les études auxquelles il s'est voué, il a légué des sommes très importantes au collège de France en vue de la fondation, qui portera son nom, d'une chaire d'histoire et d'archéologie byzantines; à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour la fondation de trois prix triennaux, l'un d'histoire byzantine, l'autre d'archéologie byzantine et le troisième d'histoire et d'archéologie de l'Orient latin; et à la ville de Pau, pour la création d'un prix biennal d'histoire et d'archéologie béarnaises.

Enfin, diverses sommes sont destinées à assurer la publication d'un inventaire des sceaux de l'Orient latin qu'il avait préparé, et la reproduction en galvanoplastie des monuments en plomb de ses collections.

Sa fortune lui permettait de longs voyages et des enquêtes dans son cher Orient, à la recherche de tous les lieux où, comme historien, il situait les événements, ainsi que l'acquisition d'objets d'art et de fragments antiques qui devenaient les pièces justificatives de ses travaux. Dans le monde cosmopolite des érudits ses collections étaient célèbres, non moins que la cordialité de son obligeance, et dans les cercles de haute société où il se délassait, le soir, de son intense labeur matinal, il était attiré et choyé. Hormis la cécité finale et les maux de la vieillesse qu'il supportait sans résignation, sa longue existence fut enviable. Il a connu le bonheur d'accomplir, dans sa maturité, le programme des graves et nobles travaux qu'il s'était tracé dès sa jeunesse.

Juillet 1929.

ALFRED DUMAINE.

UNE PUBLICATION RÉCENTE SUR LES ORIGINES DE LA GUERRE (1)

La « Commission de publication des documents relatifs aux Origines de la Guerre de 1914-1918 », créée par décret du 20 janvier 1928, a fait paraître le 20 juillet dernier le premier volume de son grand recueil. Ce volume est le premier de la troisième série de la publication. En effet, pour ne pas différer trop longtemps la publication des documents relatifs à l'époque la plus récente, la Commission, qui est présidée par M. Charléty, l'éminent recteur de l'Université de Paris, a décidé de diviser son recueil en trois séries chronologiques et de mener le travail de front dans chaque série. La première de ces séries va du Traité de Francfort de 1871 à l'année 1901, c'est-à-dire à la veille des événements qui, comme le rapprochement franco-italien de 1902 et les accords franco-anglais de 1904, ont transformé la situation diplomatique de l'Europe; la seconde va de 1901 au 4 novembre 1911, date de l'accord franco-allemand relatif au Maroc, et elle est dominée surtout par la question marocaine; enfin la troisième va de 1911 à 1914, et elle est remplie surtout par les difficultés balkaniques. C'est le premier volume de cette troisième série qui paraît aujourd'hui et qui va du 4 novembre 1911 au 7 février 1912, date du départ pour Berlin de Lord Haldane chargé de négocier les bases d'un accord naval anglo-

(1) *Documents diplomatiques français,* tome 1er de la 3e série, Paris, 1929, Alfred Costes et l'*Europe Nouvelle,* éditeurs.

allemand. Il ne contient pas moins de 631 documents, portant non-seulement sur la question marocaine mais sur les sujets les plus divers, tels que le conflit russo-persan, la guerre italo-turque, l'incident du *Carthage* et du *Manouba*, etc. Tout est à lire d'ailleurs dans ce grand nombre de pièces; mais, si l'on devait en détacher quelques-unes, il nous serait permis de signaler particulièrement au lecteur le rapport prophétique du Colonel Pellé (1) de décembre 1911 et la dépêche non moins prophétique de M. Jules Cambon de janvier 1912 sur les progrès du parti de la guerre en Allemagne.

L'ensemble de la publication constitue une réponse à la publication faite par le Gouvernement allemand sous le titre « *die grosse Politik der europæischen Kabinette* » et par laquelle l'Allemagne a prétendu prouver que sa politique, depuis quarante ans, avait toujours tendu au maintien de la paix. La *Société française d'Histoire de la Guerre* a entrepris la traduction de ce recueil allemand et en a déjà donné six volumes, précédés d'une préface de M. Aulard.

Le Gouvernement anglais a suivi de son côté l'exemple de Berlin et a publié, sous le titre de *British Documents*, toute une série de pièces relatives à l'origine de la guerre mondiale.

Une triple question se posait, dès l'origine du travail, pour la Commission chargée chez nous de réunir les documents : il fallait fixer la date initiale du recueil, choisir son titre et opter entre l'ordre chronologique et l'ordre méthodique.

Au point de vue de la date, les éditeurs du recueil anglais ont choisi l'année 1898, qui marque pour l'Angleterre la fin de son « splendide isolement ». Les éditeurs allemands et français ont choisi au contraire, et comme il était naturel, l'année 1871, à partir de laquelle on se trouve en présence d'une Europe toute différente de celle qui existait auparavant. La période de « l'entre-deux-guerres » est d'ailleurs difficile

(1) Attaché militaire à Berlin.

à couper, car, si l'on se reporte à l'indignation suscitée chez Bismarck en 1873 par les mandements des évêques, à la crise de guerre de 1875, etc., on voit que les incidents n'ont pas manqué de 1871 à 1914 et que l'Allemagne n'y a pas toujours apporté l'esprit pacifique dont elle se targue.

Pour le titre, au contraire, notre Commission s'est ralliée entièrement à l'opinion des éditeurs anglais; elle a pensé qu'elle donnerait mieux l'idée de l'impartialité et de l'exactitude intégrale de son recueil en l'intitulant simplement « *Documents diplomatiques français* ».

Quant à la méthode qui devait inspirer le travail, les Allemands et les Anglais ont préféré le groupement méthodique ou par nature d'affaires, qui a l'avantage de grouper toutes les pièces relatives au même sujet, mais qui a les graves inconvénients de ne pas montrer la relation des événements entre eux et de disperser des fragments de la même dépêche dans plusieurs chapitres et même dans plusieurs tomes du recueil. Notons en passant que ce système favorise, ainsi que l'on peut s'en assurer en lisant le recueil allemand, la dissimulation d'une partie d'une dépêche ou même de dépêches entières.

C'est pourquoi la Commission française a préféré l'ordre chronologique, qui a pour l'historien l'immense avantage de lui présenter le synchronisme des faits et l'influence des événements les uns sur les autres. D'ailleurs, pour remédier à l'inconvénient de ce classement chronologique, elle a, dans une table des matières placée à la fin de chaque volume, groupé les titres des documents par nature d'affaires.

J'ai dit que le recueil allemand n'était pas sans présenter diverses lacunes. Et, en effet, l'on peut constater, par exemple, dans son tome premier, à propos des divergences de vues entre Bismarck et d'Arnim au sujet de l'avenir de la République en France, que les dépêches du Chancelier ont toutes été publiées (est-ce parce qu'il s'est trompé dans ses prévisions?), alors que l'on a supprimé une partie des dépêches d'Arnim. Le recueil allemand a, en outre, l'inconvénient de disperser,

sans qu'il soit fort aisé de s'y reconnaître, le récit d'une conversation diplomatique quand elle porte sur plusieurs sujets : ainsi la fameuse conversation de Sir Franck Lascelles, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, avec l'Empereur d'Allemagne est fragmentée entre le tome Ier et le tome II. Enfin les éditeurs allemands ont commenté au bas des pages et d'une façon forcément tendancieuse les textes qu'ils donnent, alors que les auteurs du recueil français se sont abstenus de tout commentaire. Quant au choix des textes, on n'a supprimé, dans le recueil français, que ceux relatifs à des événements qui n'ont eu absolument aucun rapport avec les origines de la guerre; et, quand on songe que le Ministère des Affaires étrangères échange parfois en un mois plus de 4.000 télégrammes ou dépêches, on se rend compte qu'une publication absolument intégrale eût été non seulement inutile, mais impossible. Constatons d'ailleurs, en terminant, que le volume que vient de publier la Commission, contenant 631 documents, présente environ le triple du nombre des documents que donne la publication allemande pour les mêmes questions et la même époque.

CAMILLE PICCIONI.

LE DÉPART EN MISSION DE L'ASTRONOME J.-N. DELISLE POUR LA RUSSIE

(1721-1726)

« Tel autrefois Sosigènes vint à Rome, appelé par Jules César, tel M. Cassini vint en France, appelé par Louis XIV; digne émule de ces grands hommes, et comme eux appelé par un grand monarque, M. de l'Isle alloit porter dans les vastes Etats de la Russie la science des astres dans toute son étendue. »

LALANDE, *Eloge de Delisle.*

« Je suis né le 4 avril 1688, à 6 heures 1/2 du matin, en un endroit de Paris dont la latitude est de 48°50'50"... »

Ainsi commence l'*Histoire abrégée de ma vie* (1) de Joseph-Nicolas Delisle, astronome géographe de la Marine, doyen de l'Académie royale des Sciences, membre de la plupart des Compagnies savantes de l'Europe, — telle qu'on peut la lire, écrite de sa main sur une petite fiche jaunie, conservée au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Delisle continue ainsi : « Le 18 octobre 1714, vers midy, j'ay fait un effort qui m'a rompu une veine dans le corps, ce qui m'a fait jetter beaucoup de sang, ce jour-là et le lendemain.

» Le 20 mars 1719, vers le midi aussi, j'ai gagné une pleurésie qui, avec une grande inflammation au foye, m'a mis à l'extrémité.

(1) Bibl. Nat., Ms. fr. 9678, f° 31.

» Le 11 février 1723, sur les 9 à 10 heures du soir, je suis tombé de la corniche de dôme du Luxembourg sur la terrasse, de la hauteur de plus de 20 pieds, sur mes 2 pieds, sans me les rompre ni me les démettre; cela m'a fait garder la chambre tout le carême.

» Le 19 septembre 1728, vers 9 h. du soir, étant tombé, je me suis rompu la clavicule gauche.

» Je suis mort le... »

Une main pieuse a corrigé « je suis » en « il est », et complété : « le 11 7bre 1768, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, d'une attaque d'apoplexie qui lui a duré près de 2 fois 24 heures. Tout le côté droit étoit affecté, de sorte qu'il n'i avoit plus de mouvement. »

Les titres seuls de Joseph-Nicolas Delisle prouvent que le savant a fait en sa vie plus et mieux que de se rompre la clavicule et d'imiter l'astronome de La Fontaine. Son œuvre est d'importance. Orienté d'abord vers les mathématiques, il s'est ensuite et surtout consacré à l'astronomie et à la géographie. On lui doit une des plus longues suites d'observations établies jusqu'alors, et qu'il pratiqua soit du dôme du Luxembourg, soit des combles de l'hôtel de Cluny. Sa réputation le fit appeler jusque dans l'empire des Czars, pour y organiser l'étude et l'enseignement de l'astronomie. Il collabora au travail de la mesure de la Terre, dressa de nombreuses cartes géographiques et composa une quantité considérable de mémoires scientifiques, dont plus d'un capital, tel ses *Découvertes au Nord de la mer du Sud*. C'est à bon droit qu'il pouvait écrire en épigraphe au catalogue de ses travaux : *Ne frustra vixisse videar* (1).

L'événement le plus intéressant de la vie de Delisle fut, certes, sa mission en Russie. — Les sciences, l'astronomie en particulier, avaient fait un grand pas dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. C'était l'époque de la fondation des grandes Compagnies savantes : en Bavière, l' « Academia naturae curiosorum »; en Angleterre, la Société Royale de Londres; en France, l'Académie des Sciences de Paris, etc. Du

---

(1) J.-N. Delisle a déjà été l'objet de plusieurs études dues à MM. Bigourdan, Isnard, Omont.

même temps datent les principaux observatoires : celui de Paris, élevé de 1667 à 1672; celui de Greenwich, construit en 1675; celui de Berlin en 1711. Quant aux savants, géographes ou astronomes contemporains de Delisle, avec plusieurs desquels il entretint des relations, il suffit de citer Cassini, Huygens, Newton, Roemer, Halley. On voit par là le haut mouvement de curiosité scientifique qui se faisait sentir et la faveur en laquelle se trouvait spécialement l'astronomie.

A ce moment, dans l'Europe orientale, naissait un empire nouveau, la Russie de Pierre le Grand. Le Czar à la main de fer l'élevait au niveau des grandes nations d'ancienne civilisation, s'efforçait de le faire vivre de la même vie intellectuelle. Pendant un séjour qu'il fit en France, Pierre eut l'occasion de voir Delisle et d'apprécier son mérite : il l'invita à venir fonder dans sa capitale une école d'astronomie.

On voudrait aborder ici l'histoire des négociations dont le départ en mission de Delisle fut l'objet (1). Les détails de ce curieux chapitre des relations intellectuelles franco-russes nous ont été conservés par Delisle lui-même, dans ses lettres et ses notes, et par ses principaux correspondants.

Au premier rang de ces derniers se place Laurent Blumentrost, médecin et conseiller de Pierre le Grand, et dont l'autorité, quoique sous le contrôle du Czar, est à peu près décisive, dans l'affaire. Vient ensuite le prince Boris Kourakine, ambassadeur de Russie à Paris, chargé de l'engagement de Delisle au service de S. M. I. Il y a encore un jeune « gentilhomme de la grande Russie », Alexandre Golovine, avec lequel Delisle s'était lié à Paris, en travaillant, peut-être en lui enseignant l'astronomie; appelé par son service (?) à Brest, où il habitait « au bout de la grande rue Xiam », le jeune moscovite s'in-

(1) Les documents utilisés pour cette étude sont principalement les papiers personnels de Delisle, conservés à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, où ils étaient entrés à la suite de la vente Buache; ceux qui se trouvent joints à ses travaux scientifiques, aux archives de l'Observatoire de Paris; des notes diverses du savant, au cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. — L'ample collection des manuscrits proprement scientifiques de Delisle est partagée entre l'Observatoire et le Dépot des cartes et plans de la Marine.

téressait aux mathématiques, à la navigation, aux constructions navales ; il servait à Delisle de confident, et quelquefois d'intermédiaire avec la Cour de Russie.

* * *

C'est *au plus tard* à l'année 1721 que remonte le début des négociations entre le Gouvernement impérial et Delisle. M. Schumacher, premier bibliothécaire de S. M. I., étant alors à Paris, fit part « de bouche » à l'illustre astronome du désir du Czar de l'appeler en Russie, et il lui remit en même temps une lettre (1) de recommandation et de confirmation de Laurent Blumentrost. Nous ne savons rien de l'échange de vues qui avait précédé ces démarches, sauf que Delisle avait demandé dix mille livres pour ses premiers frais, achat d'instruments, voyage, etc. — Dans sa lettre, Blumentrost mande seulement à Delisle que S. M. a vu son mémoire, c'est-à-dire ses conditions, et l'a agréé; on attend avec impatience le savant français; il est entendu qu'on lui remboursera ses dépenses, et, outre l'honneur qu'une telle entreprise lui méritera de la part des « gens de bien et de savoir », il sera pourvu d'une pension convenable.

M. Schumacher rentra en Russie peu après. Delisle avait, en plus de ses occupations du moment, des préparatifs assez longs à faire, des livres et des instruments à mettre en état. Aussi, ne fut-il pas prêt à temps pour partir avec le premier bibliothécaire (comme Blumentrost le lui avait proposé, et il se contenta de lui confier une lettre pour le premier médecin. De ce moment, nous voyons, sans raison apparente, les choses traîner en longueur. Deux années plus tard, en octobre 1722, Delisle, toujours à Paris, n'a encore reçu aucune nouvelle de Russie. Et non seulement il n'entend rien de ce côté, mais il est sollicité d'autre part, pour « une affaire de conséquence ». En effet, deux ans auparavant, les Etats de Bretagne lui avaient proposé la direction de la carte de leur province, qu'ils voulaient, pour une plus grande justesse, dressée sur ses observations astronomiques et ses opérations géométriques. Delisle avait réglé ses conventions avec les Etats dès l'été de 1721, et il se disposait même à commencer les

(1) Lettre de Blumentrost à Delisle, de Pétersbourg, le 14 février 1721. Bibl. de la Chambre des Députés, Ms. 1507, I.

travaux à l'entrée de l'été suivant, lorsqu'il reçut enfin, par l'intermédiaire de Schumacher, une réponse encourageante de Blumentrost. Entre les deux propositions, Delisle ne pouvait pas hésiter : il ne balança pas « d'un moment à préférer le voyage de Pétersbourg à celui de Bretagne, dans la vue d'y faire des observations plus utiles et plus curieuses. » Cependant, en homme avisé, il crut devoir attendre de nouveaux ordres de Russie, — sans toutefois rompre entièrement avec les Etats de Bretagne, jusqu'à ce qu'il fût fixé d'une manière définitive.

L'hiver passa. Toute une année, — 1722, — que Delisle aurait pu employer au service de la Bretagne, était perdue. Enfin, les Etats le pressent de se résoudre : il lui faut se mettre au travail dès le printemps suivant ou tout abandonner. Le 8 octobre 1722, Delisle se décide donc à demander à Blumentrost une réponse ferme sur le parti à prendre. C'est son ami Golovine qui devait lui servir d'intermédiaire dans sa correspondance avec Pétersbourg.

— « J'ai reçu, — lui écrivait Golovine, le 10 mai 1723 (1), — la lettre de mon père dans laquelle il me mande que toutes vos lettres que j'ai envoier dans mon paquet, il a reçu; et qu'il a rendu incessement à Mr Blumendrosse; qu'il avoit demandé plusieurs fois de lui la réponse à vos lettres. Mr Blumendrosse a dit à mon père qu'il a déjà envoier chez vous la réponse sur vos lettres. »

Golovine aurait bien communiqué ces nouvelles plus tôt, mais il a été indisposé, à Brest. « L'aire de ce païs n'est pas bonne, — écrit-il, — pour mon tempérament. »

Aussi Delisle, bon ami, l'invite-t-il à venir respirer celui du Luxembourg « qui est fort sain ». Il habitait alors, en effet, « au faubourg Saint-Germain, rue des Fossoieurs (aujourd'hui rue Servandoni), au Jardin Royal à Paris », et il avait son observatoire au dôme du Luxembourg. — J'aurois, — continue-t-il, — le plaisir de vous y revoir. J'y fais mon séjour continuel, uniquement occupé de mes livres et de mes instrumens. Rien ne m'y manque pour y passer agréablement le tems, que de vous y avoir. Vous m'avez fait espérer que vous y viendriez cet été faire quelque séjour, mais ne sont-ce point de ces espérances flatteuses à la moscovite, auxquelles il ne manque que

(1) L'orthographe des correspondances citées a été respectée.

l'exécution?... Vous ne me mandez point quelle est votre situation à Brest, et vous me demandez quelle est la mienne : je vous reconnais en cela, mais je ne vous imiterai pas, j'agirai en François. Ma santé a été fort bonne, à un accident prez qui m'est arrivé, qui est d'être tombé de 30 pieds de hauteur de la corniche de mon observatoire sur la terrasse qui est au-dessous. J'en suis parfaitement remis et je ne respire plus que l'avancement de mon étude... »

Cependant les affaires n'avancent guère, et Delisle commence à s'inquiéter. — « Je suis surpris, — écrit-il à Golovine, — d'apprendre par votre lettre que M. Blumentrost a fait réponse aux miennes, car je n'en ai encore reçu aucune. Ces lettres ont peut-être été perdues ou interceptées. Que votre pays, mon cher ami, est difficil! Mais on dit qu'avec la patience on vient à bout de tout. »

Bientôt, en effet, le voici récompensé par la réponse de Blumentrost.

« Je ne veux pas excuser le silence que j'ai gardé là-dessus, — écrivait le premier médecin de S. M. à Saint-Pétersbourg, le 2 mars 1723, — persuadé que vous êtes très bien informé des voyages pénibles que nous avons faits pendant deux ans, qui ne nous permirent pas de songer à aucune affaire. Mais à cette heure, Monsieur, après avoir été arrivé icy et plus assuré par M. Schumacher de votre intention et de l'ardeur à servir à notre Maître, si j'y demeurerois, je méritrois des reproches. Je vous diray donc, Monsieur, que Sa Majesté, ayant agréé votre demande, a ordonnée de vous remettre 7000, je dis septs mille livres de France, dont vous pourrez vous servir pour acheter les instrumens que vous croyez être nécessaires dans ce pays-ci et rembourser les fraix de votre voyage. Mais avant que vous vous mettrez en chemin, je souhaiterois encore une lettre de vous. A l'égard des apointemens, contez toujours sur trois jusqu'à quatre mille francs, et à une augmentation considérable à l'avenir. »

Voilà Delisle heureux d'avoir confirmation des volontés impériales; mais son bonheur n'est pas sans mélange, et il s'en ouvre aussitôt à son ami Golovine. En effet, Sa Majesté accorde seulement 7000 livres : c'est 10.000 que Delisle avait demandé pour ses premières dépenses. Encore Blumentrost ne lui dit-il pas de quelles mains ni quand il pourra toucher la somme qui lui est allouée. Delisle, savant

désintéressé, avoue du reste n'être « nullement au fait de la manière dont se font de pareilles remises. » Et pourquoi le premier médecin réclame-t-il une autre lettre de lui? Faudra-t-il donc attendre un nouvel échange de correspondance avant de recevoir de l'argent? Que de retards pour commander les instruments! Et ce n'est pas tout. Jusqu'à présent, Delisle a gardé le secret sur ces négociations; mais comme « il tient à l'Etat » par sa charge de « lecteur du Roy et de professeur en son Collège Royal », il ne peut mettre les pieds hors de France sans un passeport, qu'on ne lui accordera pas à sa seule demande, « parce que l'Etat a des raisons de conserver ses sujets ». Il faudra donc que Blumentrost écrive à l'Académie, ou du moins aux principaux, comme à l'abbé Bignon, de la part de son Maître, pour faire demander Delisle à Sa Majesté. Impatient de régler toutes ces difficultés, Delisle n'hésite pas à se présenter, comme ami de Golovine, chez S. A. le prince Boris Kourakine, ambassadeur à Paris de Sa Majesté Czarienne, en lui montrant la lettre de Blumentrost.

Hélas! le prince n'a aucune nouvelle de l'affaire, ni aucun ordre; mais s'il apprend quelque chose touchant les 7000 livres, il en avertira Delisle.

Le savant a hâte, en effet, de recevoir la somme annoncée, afin de pouvoir commander au plus tôt ses instruments et éviter de nouveaux délais. « Je ne compte, — écrit-il, — emporter avec moy que le plus succints équipage astronomique qui soit possible, et qui soit cependant suffisant pour bien faire toutes les observations qui se présenteront. »

Cet « équipage » sera ainsi composé : d'abord un petit quart de cercle portatif, de deux pieds de rayon, « dans la construction duquel l'exactitude, la solidité et la commodité seront ménagées autant qu'il sera possible. » Dans la situation verticale, ce quart de cercle servira à mesurer les hauteurs des astres; dans la situation horizontale, il permettra les opérations géographiques et géométriques; il sera muni de deux lunettes et d'un micromètre, et d'un pied démontable. C'est ensuite une pendule à secondes et « quelques lunettes de différents usages, depuis 5 à 6 pieds jusqu'à 18 à 20 pieds de longueur. »

Quant aux livres, « guerres davantage que ceux qui servent aux calculs et aux observations ».

Voilà donc Delisle dans les dispositions les plus favorables au départ : il a tiré tous ses plans et il accepte les conditions qui lui sont faites, — non sans revenir à plusieurs reprises sur la question des appointements, fort éloignés de ce qu'il pourrait prétendre. Mais enfin, « le seul désir de faire des observations utiles et l'honneur de travailler pour Sa Majesté » le déterminent « uniquement ». Il y a aussi le légitime espoir d'augmentations et de « gratifications considérables »...

Entre temps, Golovine ne néglige pas son ami et essaie de faire avancer les choses. Après avoir transmis à son père pour être remises à Blumentrost deux lettres de Delisle, « Je vous assure, — écrit-il au savant, — que mon père m'a mandé encore qu'il a barlé plusieurs fois à M. Blumandr. de vous, pourquoi il ne vous fait de réponse et expressément mon père me mande quand il a parlé de vous, cela lui fait rougir, et toujours il a promis à mon père de vous écrire. »

« Les nouvelles marques d'amitié que vous m'avez données dans votre dernière, — répond Delisle, — et la part que vous m'avez marquez prendre à tout ce qui me regarde, m'ont si fort touché que je vous puis assurer que je n'avois point encore senti si violemment la séparation d'un aussi cher ami, et que je n'ay jamais si fort désiré pouvoir vous marquer de bouche combien je vous étais attaché par amitié et par reconnaissance de toutes les bonnes volontés dont vous m'avez prévenu jusqu'ici. » Aussi, en manière de récompense, lui rend-il tous les petits services possibles; il lui fait exécuter un équipage astronomique semblable au sien propre : mais le prix en sera d'environ 1200 livres, ce qui fait hésiter Golovine.

« Je vous prie, mande ce dernier, — d'aller chez mon cousin le prince Troubetzky, qui demeure chez Mr Silvestre, au galerie du Louvre, et demandé lui la somme de six cent livres pour mon aequipage astronomique, et l'autre moitié six cent livres, je vous remettrai successivement, parce que mes affaires ne permettent pas de le fournir à présent. »

C'est Delisle encore qui se charge de le tenir au courant des nouvelles de la République des lettres, mais principalement de ce qui s'imprime ou des mémoires manuscrits touchant les mathématiques, la navigation et la construction des vaisseaux.

Golovine est-il bien renseigné sur les affaires financières de son

pays? En tous cas, sa lettre du 30 novembre 1723 ne laisse pas d'être un peu inquiétante pour Delisle.

« Il y a quelque temps, — écrit-il, — que j'ai reçu une lettre de mon père qui me mande qu'il ne me pouvoit pas envoier cito ma lettre de change, à cause que le paiement de son gage est retardé comme de toutes les autres aufficiers; en mesme tems, il me mande que la guerre d'Astracanne a causé beaucoub de dépense au nos finances. Je apréhende fort que cela ne puisse pas causé du retardement de votre voiage. Sé pour cela que je vous avertisse que vous treterai vos affaires solidement (et ne dit au personne de cela!) »

Confidence peu rassurante pour Delisle qui, au début d'avril 1724, n'a pas encore reçu la confirmation attendue de son engagement. Aussi, un jeune médecin de sa connaissance allant à Pétersbourg étudier la botanique, Delisle lui confie-t-il une lettre pour Blumentrost. Avec enthousiasme d'abord, il expose les belles idées qu'il se forme sur l'établissment de l'astronomie en Russie; puis, tout en protestant de son vif désir de contribuer par lui-même à l'avancement des sciences en faisant le voyage de Pétersbourg, il se plaint de n'en plus entendre parler. La cause en est, certes, dans les grandes affaires de l'Empire... — « Mais, — écrit Delisle, — si cela se diffère encore bien longtemps, je ne vous répondrois pas de persister toujours dans le mesme dessein; car vous scavez, Monsieur, qu'il n'y a qu'un temps de la vie et qu'un certain âge où l'on soit capable d'une pareille entreprise. » Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, qu'il renoncerait tout à fait, mais il y contribuerait seulement de Paris par ses conseils et ses avis, sans mettre lui-même la main à l'exécution.

Heureusement, ses craintes furent vaines. Le 14 février 1724, Blumentrost avertissait Delisle que le prince Kourakine était chargé de lui remettre les 7000 francs; il l'informait en même temps qu'on l'avait demandé officiellement à l'Académie par une lettre adressée à l'abbé Bignon, afin de lever les dernières difficultés. L'Académie n'ayant pu trouver qu'agréable et honorable d'entrer dans les vues de S.M.I., le Roi accorda à Delisle un congé de quatre ans; il y joignit la faveur de lui conserver toutes ses pensions et prérogatives, durant ce temps. Tout semblait donc arrangé, rien ne devait plus maintenant retarder le départ de Delisle. — « Prenez, Monsieur, — lui man-

dait alors Blumentrost, — la route que vous voulez, mais la plus sûre et la plus courte, car nous sommes impatiens de vous voir icy. »

Il ne restait donc plus à Delisle qu'à recevoir des mains du prince Kourakine les sommes déjà spécifiées et les passeports nécessaires au voyage.

Le prince ayant, comme de juste, souhaité de voir d'abord par écrit les conditions de l' « engagement », Delisle s'empressa de lui en dresser, pour sa sûreté, selon le conseil de Golovine, un mémoire détaillé, conforme à ce qui avait déjà été convenu avec la cour de Russie, sauf un article nouveau. Il estimait en effet que l'aide de deux personnes ne lui serait point de trop : un de ses frères d'abord, Louis Delisle de La Croyère (qui avait ajouté au sien le nom de sa mère, selon l'usage, pour se distinguer de ses frères), « qui est, — note Delisle, — dans l'exercice des observations et des calculs astronomiques et qui, par là, me sera très utile, pour ne pas dire absolument nécessaire pour partager le travail que j'aurai à faire en Russie. » L'autre personnage, un nommé Vignon, « faiseur d'instrumens de mathématiques, qui est parfaitement au fait des instrumens d'astronomie ». Vignon avait déjà travaillé pour l'Académie et pour Delisle lui-même; il lui servait également d'aide dans ses « opérations et pratiques ».

Bien entendu, Delisle ajoutait à son mémoire, pour La Croyère et Vignon, des conditions « proportionnées au travail qu'ils auront à faire ». Le traité primitif se trouvait donc modifié ou complété ainsi :

— Delisle emmènera, pour les quatre années de son propre engagement, son frère de La Croyère, qui continuera à jouir de ses pensions en France, et Vignon.

— Delisle touchera pour frais de voyage et achat d'instruments la somme primitivement demandée, de 10.000 livres, qui avait été réduite à 7000. La Croyère recevra 4000 livres et Vignon 3000, pour frais de voyage, le tout payable « en valeur d'argent de France ».

— Delisle recevra 12.000 livres d'appointements annuels ; La Croyère, 6000; Vignon, 4000.

— Tous les trois seront libres de revenir en France au bout de quatre ans, à moins qu'ils ne veuillent bien prolonger leur séjour.

— Delisle recevra de S. M. I. une approbation authentique de ses travaux.

Delisle recevra 6000 livres et La Croyère 4000 pour leur retour.

L'acceptation de ce mémoire souleva de nouvelles difficultés, et principalement quant au premier article. Le prince Kourakine jugea qu'il n'avait pas qualité pour accepter les conditions ci-dessus sans en avoir référé à sa Cour. Il le fit dès le 2 juin 1724, et Delisle joignit à son envoi une lettre personnelle d'explications pour Blumentrost. C'était encore une source de longs retards.

« Et maintenant, — écrit Delisle à Golovine, — il faut attendre les nouvelles de Pétersbourg. » Il prend patience en s'occupant de ses instruments et de ceux de Golovine, qui, avoue-t-il, « ne se sont pas avancé aussi promptement que je l'aurois voulu. C'est une misère que d'avoir affaire à des ouvriers! » Et il ne manque pas de rendre fidèlement compte de ses négociations à son ami, dont les avis peuvent lui être utiles.

« Votre mémoire que vous avez envoyez à Pettersbourg, — répond Golovine au mois d'août, — je trouve fort bon et vous faits fort bien de réglé tous les points avant que d'entré dans le voiage (suivez toujour le proverbe voulgaire que le bon comte il fait bons amis). Mais une chose que je trouve dans votre mémoire qui me fait appréhender si l'on ne fera point là-bas de difficulté, que vous avez ajouté encore deux personnes avec vous. Mais je approuve fort que vous avez placé Monsieur votre frère, et je me flatte que Sa Majesté vous accordera vos demandes. Comme c'est un commencement de l'établissement des sciences, vous fait bien de profiter de l'occasion. » Ce n'est pas le désir qui manque à Golovine de se rendre utile à Delisle, mais il est retenu dans une province lointaine. — « Jamais je n'avez pas crue d'y resté si longtems à Brest; mais comme j'ai eu et j'ai affaire aux Bretons, qui sont jens les plus parts très mauvais cœur et traître comme Juda, je ne puis pas profité d'eaux grand choses et je suis obligé d'y resté ici encore quelque temps. En cas si vous partirais cito pour mon pais, mon père est preste de vous rendre ses services. »

En attendant la réponse de Russie, Delisle fit un voyage en Angleterre, sur lequel il ne nous donne pas beaucoup de détails. Son pas-

seport, valable pour trois mois seulement, porte la date du 20 août 1724, et Delisle lui-même a laissé cette courte note : « J'ay été en Angleterre au mois d'août 1724 avec M. Dupré de Saint-Maur, pendant lequel tems mes observations de Paris ont été interrompues depuis le 15 d'aoust 1724 jusqu'au 20 octob. 1724, que je les ai reprises » (1). On sait d'ailleurs que, durant ce séjour, Delisle fut accueilli par Newton, qui lui offrit son portrait, et par Halley, qui lui donna ses tables astronomiques.

C'est sans doute dès le retour du savant en France, que le prince Kourakine lui fit connaître la réponse de S. M. I. Cette réponse ne lui donnait point entière satisfaction : on lui accordait d'emmener son frère La Croyère et Vignon, mais les frais de voyage ou d'achat d'instruments demeuraient réduits pour Delisle à 7000 livres au lieu de 10.000 déjà demandés; pour son frère et Vignon, ils étaient fixés respectivement à 2000 et 1200 livres, au lieu de 4000 et 3000; leurs trois pensions annuelles seraient de 1200, 600 et 500 roubles, « maison et bois franc », au lieu de 12.000, 6000 et 4000 livres. Dans l'intention de Delisle, Vignon devait être payé non par gages ou appointements, mais selon son travail. Delisle recevrait en outre pour son retour (et sans doute celui de ses compagnons, dont il n'est pas parlé) une indemnité convenable, non déterminée.

A ces offres de S. M. I., Delisle répond, le 12 décembre 1724, par des contre-propositions. Il est entendu qu'on n'importunera pas de nouveau S. M. I. pour obtenir sa signature (2), et que Delisle se contentera du traité passé avec le prince Kourakine, son ambassadeur extraordinaire. Delisle consent à ne pas emmener son frère, puisqu'il y a en Russie « des personnes très propres pour lui aider» ; mais seulement Vignon. Ce sera donc une économie, en compensation de laquelle l'astronome persiste à redemander ses 10.000 livres. « On lui offre, — dit-il, — 7000 livres et 2000 à son frère; mais comme il pourra se passer de son frère par la raison cy-dessus, ce n'est plus que

(1) Bibl. Nat. Ms. cité, f° 29.

(2) « L'entreprise de mon voyage, — écrivait Delisle à Golovine, le 4 Juin 1724, — avait paru ici (à Paris) à la Cour et à l'Académie assez de conséquence et assez avantageuse à l'avancement des sciences pour mériter d'être authorisée par la signature de S.M.I... »

mille francs à ajouter à ce qu'on offre. » Il continue encore, d'autre part, à réclamer ses 12.000 livres de pension annuelle, plus une pension « de 6000 livres par an, argent de France, pour l'entretien de sa famille pendant son absence. »

Que si cette dépense semble trop considérable, Delisle, renonçant à son voyage, « s'offre pour contribuer d'ici [Paris], autant qu'il pourra, à l'établissement de l'astronomie en Russie, en envoyant des instructions écrites, et en exerçant des astronomes. »

Comme bien on pense, ces nouvelles prétentions, tout à fait différentes des premières, ne furent guère du goût de Blumentrost, qui en marqua sa vive surprise.

« Il est vrai, — alla-t-il jusqu'à écrire à Delisle, — que j'ai hésité au commencement à en parler à Sa Majesté, qui vous croyoit aussi déjà en chemin... » Mais il finit par se décider et S. M. eut « la grâce d'ordonner de mettre sa réponse en écrit », et de la transmettre à Delisle par les soins du prince Kourakine. « Monsieur, — mandait Blumentrost à Delisle, le 9 janvier 1725, — Sa Majesté Impériale a fait écrire sa dernière résolution à Son Altesse, et si gratieusement que vous en serez, j'espère, content. Ne retardez donc plus à cette heure, je vous prie, votre voyage, et venez avec le sieur Vignon aussitôt qu'il sera possible. »

Les difficultés avec la Russie étant ainsi réglées, Delisle n'avait plus qu'à arranger sa situation avec l'Académie, dont il voulait, durant son absence, continuer à faire partie. Ce ne fut pas sans peine, et il se heurta, là encore, à de sérieuses résistances. — « Je vous avoue, M., — écrivait-il, le 25 février 1725, à M. de Valincour, secrétaire général de la Marine, membre des Académies Française et des Sciences, — que quelque bonne volonté que vous aiez pour m'empêcher de prendre ce parti [d'aller en Russie], je suis cependant fort ébranlé, considérant la grande difficulté, pour ne dire pas peut-être l'impossibilité, dans l'état où sont à présent les affaires, que l'on m'accorde actuellement de quoi subvenir à mes besoins. » Delisle s'était alors endetté par les frais qu'il avait dû faire pour ses travaux, et il n'avait « d'autre revenu que celui d'une chaire de mathématiques au Collège Roial et une petite gratification annuelle de 100 écus, accor-

dée par le duc d'Orléans sur les finances de l'Académie. » « Ce qui ne suffit pas, — déclare Delisle, — pour ma subsistance et celle de ma mère et de ma sœur, que j'aide à vivre. » Toute sa vie, en effet, sauf le temps qu'il demeura en Russie, Delisle fut, sinon gêné, du moins dans une situation très modeste ; il ne cessa pas, cependant, de soutenir les siens.

Valincour, avant de répondre, voulut prendre les instructions du puissant évêque de Fréjus. Heureusement, Fleury comprit en même temps l'intérêt personnel de Delisle et celui de la science. « Les offres pressantes et réitérées que vous dites que l'on vous fait de la part du Czar, — répond Valincour, — lui paroissent si avantageuses qu'il ne croit pas devoir vous porter à les refuser, au contraire. » Et même Fleury s'offrait à faire expédier les passeports nécessaires et à obtenir de M. le Duc que Delisle fut réputé présent à l'Académie pendant son voyage, afin de ne perdre aucun avantage éventuel. C'était le 3 mars 1725.

Quelques jours plus tard, une funeste nouvelle arrivait inopinément : Pierre le Grand venait de mourir. On juge combien Delisle en fut touché; ses brillants projets tombaient à l'eau, ses magnifiques espoirs s'évanouissaient. Que faire, désormais? « A présent que cette ressource m'est ôtée, mandait-il, le 12 mars, à Valincour, à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous et à M. l'évêque de Fréjus pour obtenir les secours qui me manquent pour pouvoir suivre mon étude? » Et Valincourt, apitoyé, de répondre incontinent : « Je n'ay pas douté que la mort du Czar ne vous causast un grand dérangement, puisque cela vous engage à faire un nouveau plan de vie, tout différent de celui que vous aviez fait... » Le meilleur serait donc de préparer une requête pour l'évêque de Fréjus, « en grosse écriture et aisée à lire », que Valincour lui transmettrait, à moins que Delisle ne préférât la lui envoyer « en droiture ». Et, le 20 mars, Delisle rédigeait sa supplique.

Heureusement, elle devint bientôt sans objet : Catherine Ire succédant à Pierre le Grand sur le trône de Russie, reprenait les projets de son frère. Elle appelait Delisle à Pétersbourg, sans que rien fût changé. Le savant n'avait plus qu'à remplir les dernières formalités avant son départ. C'est pourquoi Pierre Nikiforof, secrétaire du

prince Kourakine, l'engagea à présenter un ultime mémoire « touchant son intérêt » à M. de Maurepas. Il demeurait entendu que Delisle continuerait à être membre de l'Académie.

A quoi Delisle de répondre qu'il persiste toujours dans ses desseins d'entreprendre le voyage de Russie, mais qu'il lui est indispensable de prendre des arrangements avec l'abbé Bignon au sujet de ses « places » officielles. Or, l'abbé Bignon est absent; mais dès son arrivée, Delisle sera à même d'aller conclure avec le prince. Le retour de Bignon fut-il retardé? En tout cas, le 23 juin rien n'était fait, et Nikiforof insiste de nouveau sur l'impatience de Son Altesse de voir l'affaire finie.

Le 29, le prince se plaint encore de n'avoir pu obtenir de réponse depuis plusieurs semaines, et le 7 juillet, son secrétaire, le chevalier de Ruyter de Raverschot, écrit à Delisle : « Le prince vous a attendu hier et aujourd'hui, croiant que vous vous seriez rendu ici selon votre parole. Il désire savoir si vous voulez finir cette affaire ou non. C'est pourquoi il vous prie de vous rendre ici demain ou lundi au matin, infailliblement. » Delisle, cette fois, ne manqua point au rendez-vous, et le 8 juillet était enfin conclu le traité dont le texte suit.

8 juillet 1725.

Copie du traité fait entre le Prince de Kourakine et les sieurs Delisle et Vignon (1).

8 juillet 1725.

Nous, Boris, prince de Kourakine, chevalier de l'ordre de Saint-André, conseiller privé de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, général-major, lieutenant colonel des gardes, son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Sa Majesté très chrétienne.

Selon les ordres de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, je suis convenu avec le s^r Joseph-Nicolas Delisle, con^er lecteur du roy, professeur en astronomie au Collège royal de France et membre des Académies royales des Sciences de Paris, d'Angleterre et de Prusse, de l'engager au service de Sa dite Majesté pour quatre années

(1) Bibl. Nat. Ms. 9678, f° 19; autre copie : Ms. 22226, f° 203.

de suitte pour estre dans l'Académie des Sciences à St-Pétersbourg, sur les articles suivans :

1°

Avant que le dit s[r] de Lisle parte de Paris pour se rendre en Russie, il lui sera remis et délivré par nous ou par autre qui sera commis, dix mille livres argent de France pour les frais de son voyage jusqu'à Saint-Pétersbourg et pour l'achapt des instrumens qu'il jugera nécessaires.

2°

Avant le même départ, sera aussy remis au s[r] Vignon, ingénieur pour la construction des instrumens d'astronomie, qui accompagnera le s[r] Delisle, 1200 livres argent de France pour les frais de son voyage.

3°

Ledit s[r] Delisle et ledit Vignon ne seront engagés que pour quatre années, à compter du jour de l'arrivée à Saint-Pétersbourg, de manière qu'aussy tost l'expiration des quatre années ils pourront revenir de Russie en France.

4°

Pour chacune des quatre années à compter de l'arrivée, Sa Majesté donnera ordre de payer de quartier en quartier et par avance, scavoir : aud. s[r] de Lisle dix-huit cent roubbs en argent et audit s[r] Vignon cinq cent roubbs en argent. En outre leur sera fourny à chacun d'eux un logement convenable et tout ce qu'il faudra pour leur chauffage.

5°

Les dites quatre années expirées, le dit s[r] Delisle et le dit Vignon pourront continuer, si bon leur semble, de rester en Russie pendant tout le temps qu'ils voudront et en ce cas, Sa Maj[té] Impériale leur fera payer de même par an, de quartier en quartier, scavoir : aud. s[r] Delisle dix-huit cent roubbs et au s[r] Vignon cinq cent roubbs et leur logement et chauffage.

6°

Après lesdites quatre années expirées, quand led. s[r] Delisle et ledit Vignon voudront encore rester quelque tems au service de Sa Maj[té], non seulement une année ou quelque tems, ils seront maîtres en tout ce tems de quitter le service et de sortir des états de Russie librement, et on leur fournira des passeports gratis pour leur retour fait conjoinctement ou séparément.

7°

Led. s[r] Delisle étant en Russie, il luy sera libre de travailler aux

observations astronomiques dans les tems et lieux de la Russie qu'il luy plaira, choisis avec l'approbation de la Cour et poura envoyer ses observations astronomiques à l'Académie de Paris sans qu'on puisse les empecher ny qu'on puisse les retenir ou retarder.

8°

A proportion des travaux et services que led. s^r Delisle s'est proposé de faire et rendre dans tout ce qui regarde l'astronomie à Sa Maj^té l'Impératrice, elle luy fera la grace de luy donner des attestations authentiques de la satisfaction qu'elle en aura reçeue.

9°

Le d. s^r Delisle qui, pour tout ce que dessus, ne donnera que des lumières, réflexions et ses ordres, ne sera tenu d'aucuns deboursez des travaux et ouvrages qui seront à faire pour l'Académie et qu'il ordonnera, et ce sera la Cour qui en fera les dépenses, nommément celles des matières de bois, de fer et de cuivre qui sront employez dans la construction des instrumens, comme aussy des ouvriers dont led s^r Vignon aura besoin pour les dits ouvrages.

10°

En conséquence de la permission accordée aud. s^r Delisle par le Roy de France son maître, par brevet spécial du 22 juin 1725, de se transporter en Russie et d'y demeurer le tems de quatre années seulement, lesd. s^rs Delisle et Vignon promettent d'entreprendre leur voyage pour Saint-Pétersbourg dans le courant du mois d'aoust de la présente année, lorsqu'ils auront touché leur argent pour leur voyage.

Fait à Paris, ce 8e juillet 1725.

(Locus sigilli.) Boris Pr. Kourakin.

* * *

En signant ce traité, le prince Kourakine remettait à Delisle une lettre pour ses banquiers, Mrs Tourton Burisch et Cie, leur mandant de payer 10.000 livres à Delisle, 1200 à Vignon, et d'en prendre double quittance. Il n'était point fâché que tout cela fût fini et se croyait bien débarrassé de Delisle et de son compagnon.

« J'ai conclu le contract et donné de l'argent, — mandait-il à sa Cour (sans doute à Blumentrost), — et ils partiront au mois d'août

qui vient. J'aurai l'honneur de Vous dire que j'ai eu beaucoup de peine et de difficultez avec ces gens-là (1). »

Dès la fin de juillet, les derniers arrangements de Delisle avec l'Académie étaient pris. Le 22, au sortir du Conseil, il avait été reçu favorablement par S. A. S. M. le Duc, à la présentation de M. l'évêque de Fréjus, et le prince avait eu la bonté d'approuver le voyage de Russie, entrepris « pour l'avantage des sciences ». De son côté, Kourakine averti que Delisle travaille à son départ, se déclare « ravi » de sa « bonne et constante intention ».

Delisle devant partir le 15 août, le chevalier de Ruyter l'avertit le 13 qu'il peut venir prendre ses papiers, à l'ambassade. Pas de réponse. Le 17, Ruyter fixe au savant un nouveau rendez-vous, inutilement. « Il y a plus de huit jours, — répond enfin Delisle, le 19, — que je suis retenu dans la chambre par une indisposition qui, outre qu'elle m'a fort affaiblie par les saignées et purgations que j'ai été obligé de prendre, elle m'a fait perdre ce tems-là pour l'arrangement de mes affaires! » Il lui faudra encore quelques semaines du mois suivant... « J'espère que Son Altesse le Prince Alexandre me fera la grâce de m'accorder ce petit délai, et que pour quelques semaines de plus ou de moins, Son Altesse ne voudra pas m'exposer au risque de ne pas pouvoir soutenir la fatigue du voyage, ou de n'avoir pas le temps de bien faire mes dernières affaires. »

Delisle commence à se rétablir, et, le 19 septembre, il exprime au prince Kourakine l'espoir de pouvoir partir au commencement d'octobre, autant qu'il dépendra de lui, car il n'a pas encore reçu ses passeports, ni même le brevet préalable de Vignon : il faut attendre le retour du Roi de Versailles!

Octobre arrive et le prince commence à trouver que Delisle tarde vraiment trop; il s'en plaint à Mgr de Fréjus, qui écrit lui-même à M. le Duc. Enfin, le 7 novembrer 1725, Delisle n'était plus qu'à « quelques jours » de son départ. Il envoie alors à M. d'Ons-En-Bray, directeur général des Postes et relais de France, une grammaire et un dictionnaire moscovite, « le seul qu'il y ait en langue rus-

(1) Lettre obligeamment communiquée par M. le Bibliothécaire de Leningrad.

sienne», et rare; mais il ne dit pas à quelle intention, soit qu'il les eût empruntés, soit que ces ouvrages dussent être ajoutés à ses coffres.

Cette fois, Delisle est prêt, ses papiers et ceux de ses compagnons sont en règle. Delisle et Vignon ont reçu conjointement du prince Kourakine un même passe-port, en date du 27 juillet 1725 (1). Le Roi très chrétien a accordé à Delisle et à Vignon, les 22 juin (2) et 22 septembre (3), les brevets qui leur permettent de quitter la France sans contrevenir aux ordonnances. Celui de Delisle lui garantit qu'il sera, durant son voyage, réputé présent à l'Académie et maintenu dans ses pensions et prérogatives. Leurs deux passeports royaux sont du 30 septembre (4).

Delisle de La Croyère se joignait à l'expédition. Ce n'est pas sans peine qu'il en avait obtenu congé. Dès janvier 1725, l'évêque de Fréjus, président de l'Académie, le faisait avertir de ne « point songer à s'engager pour les pays étrangers jusqu'à ce qu'il lui ayt parlé. » Fleury, après une entrevue, consentit à son départ; mais ce fut alors le ministre des Affaires étrangères qui n'y était pas favorable. « L'on a gâté mon frère dans l'esprit de Mgr le comte de Maurepas, — écrivait J. N. Delisle à Fleury, le 8 octobre 1725, — tellement qu'il ne veut pas qu'il m'accompagne dans mon voiage de Russie, qu'à moins de perdre sa place à l'Académie. J'espère que V. G., après avoir approuvé, comme elle a fait, le voiage de Russie et après avoir consenti que mon frère m'y accompagnât, voudra bien lui éviter un pareil affront... »

La Croyère ne dut pas tarder à revenir en faveur. Le duc d'Orléans avait bien voulu promettre de l'agréer pour la place d'adjoint-astronome à l'Académie. Et, le 12 octobre, Delisle apprenait que l'évêque de Fréjus avait obtenu de Maurepas la permission pour La Croyère de l'accompagner : on établit pour ce dernier un brevet et un passeport respectivement datés des 21 et 23 octobre (5).

On pouvait, cette fois, partir. Delisle n'emportait pas de bagages

(1) Ch. Dép. — Copie Bibl. Nat. Ms. 9678, f° 18 v°.
(2) Brevet de Delisle, Bibl. Nat., idem, f° 17.
(3) Brevet de Vignon, Bibl. Nat., idem, f° 18.
(4) Ch. Dép. et Bibl. Nat., idem, f° 18 v°.
(5) Brevet du 21 oct. 1725, Ch. Dép. et copie, Bibl. Nat., Ms. fr. 9678, f° 17 v°; Passeport du 23 suivant, Ch. Dép.

avec lui, ayant eu soin d'envoyer ses « coffres » longtemps auparavant, dès le mois de juillet, à Nuremberg, chez M. le professeur Doppelmayer, son correspondant. Il les avait confiés à M. Riederer, rue Grenata, au *Franc-Bourguignon*, commissionnaire pour Nuremberg, « qui y expédie des marchandises tous les 15 jours, et qui ne coûteront jamais de port », du moins pour Delisle.

Après toutes ces longues et pénibles négociations, Joseph-Nicolas Delisle, Delisle de La Croyère et Vignon quittaient enfin Paris pour l'empire des Czars « quelques jours » après le 7 novembre 1725.

* * *

Les premières nouvelles que nous avons des voyageurs sont de « Montmirel », le 15 novembre. Delisle, poursuivant sa route vers Strasbourg, y annonce son arrivée à M. Herttenstein, pour le 27 au soir, et le prie de retenir près de sa maison un logis pour trois personnes, en lui demandant aussi d'envoyer un domestique à la descente du carrosse, pour le conduire aussitôt chez lui.

A Strasbourg, où les compagnons ne s'arrêtent qu'un jour, Delisle trouve une lettre d'un de ses frères. On repart et, après une étape, le 4, à Stugartt, on se met en route pour Nuremberg.

Ce voyage se faisait triomphalement. « Il serait difficile de vous dire, — écrivait Delisle à sa mère, — avec quels honneurs et quelle satisfaction nous avons été reçus dans tous les principaux lieux de notre route; comme toutes les gazettes d'Allemagne nous avaient annoncé, il nous a été impossible de passer *incognito* dans des endroits où je n'avois pas mesme de connaissance. »

C'est le 9 décembre que Delisle arrive à Nuremberg, « en bonne santé et sans aucune incommodité ». Il devait y rester quelques semaines, à cause du retard de ses coffres, mais il n'eut point à regretter ce séjour forcé, et son temps fut fort agréablement et utilement employé. Les savants et toute la population lui firent fête.

« Peut-être paroitrois-je exagérer, — écrivait-il à sa mère, — si je vous disois que nous avons trouvé à Nuremberg le corps de la république et celui des marchands, outre les scavanz, s'empresser à nous faire la plus agréable réception que l'on puisse avoir. Dez le matin, les carosses tant des sénateurs que des autres, étoient à notre porte

pour nous mener où nous voulions ; le corps des marchands a voulu que nous ussions le haut bout dans un repas qu'ils font entr'eux tous les mois. En vérité, tout cela seroit bien engeageant à qui n'auroit pas envie d'aller plus loin. J'oubliais de vous dire que l'on m'a fait l'honneur de me mettre de l'Académie de l'Empire, dont le président m'a envoié d'Augsbourg le diplôme de ma réception, en me baptisant du nom d'Archimède, que je dois porter, suivant les us et coutume de cette Académie (1). »

Profitant de son séjour à Nuremberg, Delisle fit une petite excursion jusqu'à Altorf « qui est une petite université à quatre lieues de distance de Nuremberg, où j'y connoissois le professeur de mathématique. Toute l'Université s'est trouvé si honorée de notre visite que les professeurs n'ont pas pu nous quitter pendant tout notre séjour, ce qui s'est passé à manger à la table et à voir des cabinets, la bibliothèque, l'observatoire (2). » On lui présenta une « dissertation », on lui montra diverses curiosités, en particulier « un tambour magique des Japonnois qui est dans la bibliothèque de l'Université d'Altorff (3). »

Afin de continuer son voyage, Delisle eut la bonne fortune de trouver « un carosse fort commode » pour lui et ses compagnons seulement, et leurs effets. Quoique ce carosse eût pu les mener jusqu'à Saint-Pétersbourg, ils préfèrent ne s'en servir que jusqu'aux traineaux, « qui sont des voitures encore bien plus commodes et plus expéditives ». Autre avantage, le cocher parlait français. « Vous jugez par là, —mande Delisle à sa mère, — que le voyage ne nous sera pas bien rude, malgré la mauvaise saison, et en vérité, c'est un rêve pour moy d'être si loin de Paris sans m'en être pour ainsi dire aperçu... (4). »

Paris, cependant, enferme des êtres chers, parents ou amis, que Delisle n'oublie pas. Maintenant qu'il est loin, sa pensée se reporte vers eux non sans émotion. « Ma sœur sait bien aussi à qui elle doit

(1) Lettre datée de Nuremberg, 17 décembre 1725. Arch. Observatoire, Corresp. de Delisle, t. II, 172 b. — Le diplôme est en date d'Augsbourg, le 17 des calendes de Janvier 1726, c'est-à-dire le 16 décembre 1725; note de Delisle, Bibl. Nat., Ms. fr. 9678, f° 30. Copie du diplôme aux arch. de l'Observatoire, référence ci-dessus.

(2) Lettre de Nuremberg déjà citée.

(3) Mêmes archives, 172 a.

(4) Voir la note précédente.

rendre visite pour nous, mais je crois que son cœur, d'accord avec mes sentimens, dirigera ses premiers pas chez Mlle Bonnet pour l'assurer de ma part de la plus parfaite estime que l'on puisse avoir; mais quand elle employe toute l'expression dont elle est capable, elle sera encore fort éloignée de ce que j'en pense. De dire qu'il n'y ait en cela que de l'estime, c'est un peu trop dire. Les qualités estimables se font à la vérité regretter, mais la peine que je sens d'être éloigné de la vue de Mlle Bonnet me fait bien connaître que j'ay été égalément touché de ses qualitéz aimables que de son mérite (1). » Le brouillon de ce passage est fort raturé; ce n'est pas sans peine que Delisle a choisi l'expression de ses sentiments à l'endroit de Mlle Bonnet, — qu'il a cherché plutôt à les contenir. Mais il se reprend bientôt. Ces doux souvenirs pas plus que l'agrément même du voyage ne lui font oublier ses occupations scientifiques. Son frère avait même été jusqu'à lui demander, par une lettre du 23 novembre, reçue à Strasbourg, de lui marquer sa route « avec la distance et le rumb de vent ». Vous jugez bien, répond Delisle, — que cela m'a dû être impossible! »

Dans son carrosse muni d'un compteur kilométrique, Delisle dut quitter Nuremberg peu de jours après le 28 décembre 1725. De Riga, il écrivait le 17 février 1726, à Blumentrost : « Me voici parvenu à l'espérance de pouvoir vous embrasser bientôt, étant déjà arrivé jusqu'à Riga avec ma compagnie, c'est-à-dire avec mon frère de La Croyère et avec Mr Vignon. Il y a plus de trois mois que nous sommes en route, comme vous l'avez pu apprendre par Son Altesse Mgr le Prince de Kourakine et par les nouvelles publiques : il m'a été impossible de faire plus de diligence, aiant souhaité de voir les astronomes d'Allemagne, avec lesquels je suis depuis lontems en correspondance de lettres, et qui se sont trouvez sur notre route, afin de concerter avec eux les observations correspondantes à celles que je me propose de faire en Russie, ce qui rendra mes observations plus utiles et fera plus d'honneur à l'Académie de Saint-Pétersbourg. En vérité, Monsieur, tous les scavans et gens de lettres ou sénateurs que nous avons rencontrez dans notre route ont de grandes idées des pro-

(1) Voir la note précédente.
(2) Arch. Observatoire, II 170.

grez que va faire l'Académie de Russie sous la protection d'une si grande princesse, et sous votre direction, Monsieur. Il me tarde déjà beaucoup d'être arrivé pour joindre mes travaux à ceux de mes illustres confrères, auxquels j'ay l'honneur d'être associé. Mais pour être plutôt en état de cela, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien ordonner que notre logement puisse être prêt à notre arrivée, et qu'il soit tout attenant de l'Observatoire, ou le plus proche qu'il sera possible; car vous scavez, Monsieur, que la sujettion des astronomes est de pouvoir entrer à toute heure du jour et de la nuit dans leur observatoire; à quoy je puis ajouter que le travail que je me suis proposé de faire en Russie est d'une telle nature qu'il me seroit fort incommode, s'il ne m'étoit pas possible de passer pour ainsi dire, de mon appartement immédiatement dans l'observatoire ». Sur le brouillon de sa lettre, Delisle ajoutait, avec force excuses d'aborder avant même son arrivée, un tel sujet, le passage suivant, qu'il a ensuite rayé : « Vous scavez aussi, Monsieur, que l'on m'a accordé que mes appointemens seroient payez d'avance, de quartier en quartier, et courreroient du jour de mon arrivée, ce dont je prends la liberté de vous parler aussi, dez à présent, Monsieur, parce que les frais de mon voyage ont été fort grands, et que je voudrais bien n'être point obligé à mon arrivée, de vivre sur la bource d'autrui, ni d'être gêné dans les premières dépenses que j'aurai à faire... » (1).

Ce sont là les dernières nouvelles que nous avons de Delisle avant le terme de son voyage. A Riga, il reçut pour lui et ses compagnons, du général feldmaréchal gouverneur-général de Livonie, prince Anikita Ivanovitch Repnine, le passeport (2) qui leur permettait de continuer leur route jusqu'à Pétersbourg.

Ils arrivèrent enfin, le 5 mars 1726, dans cette capitale, « en fort bonne santé », et avec la joie que l'on devine. La satisfaction d'avoir atteint le but tant désiré « avec tout l'agrément et tant l'honneur que l'on peut souhaiter dans toute la route », fut troublé par une triste nouvelle. Mademoiselle Delisle annonçait à ses frères la mort subite de leur aîné, Guillaume. Ce frère, qui s'était, semble-t-il, comporté

(1) Riga, 17 février 1726. Bibl. Ch. Dép. Papiers de Delisle, liasse I.
(2) Original, en russe; même dépôt. (Traduction de M. Gavelle.)

assez légèrement vis-à-vis de sa mère, laissait une « étrange » femme qui n'eut pas de meilleurs procédés à l'endroit de Madame Delisle. Celle-ci étant menacée de cruels embarras d'argent, Delisle, de Saint-Pétersbourg, ne manqua pas de l'aider dans la mesure de ses moyens.

Mais, ses devoirs filiaux n'empêcheront pas le savant de se consacrer désormais à ses études. Pendant les vingt et un ans qu'il demeurera en Russie, il poursuivra ses observations astronomiques, il formera des élèves, il collaborera aux travaux de l'Académie, il explorera plusieurs régions mal connues de l'immense empire. Il nous suffira ici d'avoir accompagné jusqu'au seuil de ses nouvelles fonctions Joseph-Nicolas Delisle, premier astronome de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg.

JEAN MARCHAND.

LES DÉBUTS DE L'AMBASSADE DE L'AMIRAL ROUSSIN A CONSTANTINOPLE

(17 FÉVRIER - 24 MARS 1833)

A l'automne de l'année 1832, la crise européenne soulevée par la question belge n'était pas encore apaisée qu'on recevait à Paris les nouvelles les plus alarmantes de Constantinople. Il se passait en effet, en Orient, des événements très graves dont le gouvernement et l'opinion publique n'avaient encore mesuré ni l'importance ni les conséquences.

A la suite du traité d'Andrinople (1829) qui l'avait privé de tout ou partie de la souveraineté de ses provinces européennes insurgées (la Grèce, la Moldavie et la Valachie), il semblait que l'empire ottoman était entré dans une période de calme. Les quelques questions qui restaient en suspens, comme la révolte de Samos et la délimitation de la frontière grecque n'avaient qu'une importance secondaire.

Le calme fut brusquement interrompu par la révolte du pacha d'Egypte, Mehémet Ali.

Celui-ci, après s'être rendu quasi indépendant et avoir conquis un empire qui comprenait notamment la Nubie, le Hedjaz, l'Arabie Pétrée et Candie, avait aidé le Sultan dans sa lutte contre les Grecs, puis lui avait réclamé la Syrie en échange de ce service.

Ayant essuyé un refus, il lui avait brusquement déclaré la guerre.

Son armée commandée par son fils Ibrahim, et sa flotte avaient été organisées et équipées à l'européenne sous la direction d'anciens officiers français dont une grande partie provenaient des armées impériales.

L'opinion française, fière des succès du Pacha d'Egypte (« le

Bonaparte de l'Orient ») s'était littéralement passionnée en sa faveur. Ibrahim avait conquis la Syrie (octobre 1831-juillet 1832), favorisé d'ailleurs par l'impopularité du gouvernement ottoman; puis il avait franchi le Taurus, pénétré en Asie Mineure et menaçait de se porter sur Scutari, puis sur Constantinople. Le Sultan Mahmoud II malgré sa longue expérience du pouvoir et malgré son absence de scrupules, s'était montré une fois de plus inférieur à la situation.

Caractère indécis, il s'était trouvé ballotté entre son orgueil qui le poussait à ne pas traiter avec un vassal révolté et à ne rien sacrifier, et la crainte qu'il avait pour son trône et sa propre personne, qui l'incitait à négocier.

Sa dernière armée, mal commandée, mal équipée, composée de troupes médiocres, car il avait gardé à Constantinople les seules qui fussent sûres, celles de la garde impériale, s'apprêtait à affronter dans les environs de Konieh (Iconium) l'armée égyptienne fière de ses victoires et confiante en son chef.

Il apparut alors brusquement en France que cette situation en se développant pouvait amener la chute du Sultan et son remplacement par le Pacha d'Egypte, événements susceptibles d'activer la décomposition de l'Empire ottoman, car Méhémet Ali dont les origines étaient très basses aurait des difficultés à se faire accepter comme Calife.

Nous avions avantage à éviter en Orient des bouleversements qui eussent pu nuire à nos intérêts et à notre influence alors considérable, et à éviter qu'aucune puissance étrangère ne profitât du désordre pour y devenir prépondérante.

Notre situation y était cependant délicate, car nous nous trouvions partagés entre l'avantage que nous avions à soutenir le Sultan, et la nécessité, où l'opinion publique nous mettait, de ménager le pacha d'Egypte.

Il convenait tout d'abord de nommer un ambassadeur auprès de la Porte, car notre ambassade à Constantinople n'avait plus de titulaire depuis deux années, c'est-à-dire depuis le rappel brusqué du général Guilleminot, et l'intérim en était assuré par le premier secrétaire, le baron de Varennes.

Le choix du nouvel ambassadeur n'était pas aisé. Il fallait un homme d'initiative capable d'agir rapidement sur « un terrain mouvant » sans attendre des ordres qui ne pourraient probablement jamais lui arriver en temps utile, la distance de Paris étant telle qu'il fallait près de deux mois pour pouvoir obtenir une réponse.

Le duc de Broglie qui venait de prendre le Ministère des affaires étrangères, arrêta son choix sur le vice-amiral baron Roussin, sur la recommandation de son prédécesseur le général Sébastiani.

L'amiral Roussin (1), engagé en 1794, à l'âge de 13 ans, sur les vaisseaux de la République, avait pris part à toutes les campagnes navales de la Révolution et de l'Empire.

En 1828, il avait été envoyé, par le gouvernement de Charles X, à la tête d'une escadre à Rio de Janeiro pour obtenir du Brésil la réparation de dommages faits à nos nationaux et il avait pu obtenir satisfaction sans avoir à employer la force.

Plus récemment, en 1831, il avait, à la suite de démêlés avec le Portugal, forcé l'entrée du Tage, capturé l'escadre portugaise et après s'être embossé devant Lisbonne, avait imposé un traité avantageux.

Ce fait d'armes, qui lui avait valu les étoiles de vice-amiral et la dignité de pair de France, avait attiré sur lui l'attention du gouvernement de Juillet qui estima que l'amiral, dont l'esprit d'initiative était connu et qui de plus possédait une certaine expérience diplomatique, serait l'homme qui convenait à la situation.

Le gouvernement britannique, dont l'ambassade à Constantinople n'avait également pas de titulaire, désigna pour ce poste Lord Ponsonby, beau-frère de Lord Grey.

Lorsque l'amiral Roussin partit (1er janvier 1833) on n'envisageait pas à Paris, nous l'avons vu, d'autres difficultés que celles qui pourraient résulter pour les Turcs de la perte éventuelle de la bataile prévue dans la région de Konieh.

Les instructions qu'il reçut se bornaient donc à lui rappeler la nécessité de soutenir nos intérêts traditionnels en Orient, et d'y poursuivre la politique conservatrice que la France avait adoptée vis-à-

(1) Né en 1781, créé amiral en 1830, ambassadeur à Constantinople de 1833 à 1839, mort en 1854.

vis de l'empire ottoman. Elles lui signalaient qu'il aurait à agir d'accord avec l'Angleterre et que nos intérêts étaient analogues à ceux de l'Autriche. En ce qui concerne la Russie, elles ne prévoyaient pas d'autres difficultés qu'une lutte d'influence.

Elles lui donnaient, comme à ses prédécesseurs, autorité sur nos consuls auprès des différents gouverneurs des provinces de l'empire, et notamment sur notre Consul général en Egypte, M. Mimaut (1).

La flotte que nous entretenions dans le Levant avait ordre de le renseigner et d'agir en liaison avec lui, mais elle ne comptait que quelques stationnaires, les bâtiments nécessaires pour assurer les courriers entre Constantinople, Smyrne, Alexandrie et l'Europe, et un nombre restreint d'unités employées à terminer le rapatriement en France du corps expéditionnaire de Morée. Sa collaboration ne pouvait donc avoir qu'une valeur minime, bien que le contre-amiral Hugon qui la commandait fût un ami personnel du nouvel ambassadeur.

C'est en passant à Malte (30 janvier) que l'amiral apprit que la dernière armée turque, que commandait le grand Vizir Reschid Pacha, avait été anéantie à Konieh le 21 décembre. Renonçant alors à prendre contact au passage avec l'Amiral Hugon, il pressa, malgré les vents contraires, le voyage de la Galatée qui le transportait.

Le 5 février, il prenait à Milo un pilote pour le guider dans l'archipel, le 14 il franchissait les Dardanelles et le 17, à 10 heures du matin, il arrivait au mouillage de Thérapia après avoir croisé une frégate russe qui ne lui fit pas les saluts d'usage et ne répondit pas à ceux qu'il avait adressés au pavillon ottoman, erreur dont on s'excusa et qu'on répara d'ailleurs le lendemain.

Après avoir reçu rapidement à bord M. de Varennes, premier secrétaire, et M. de Cohorn, deuxième secrétaire de l'Ambassade, qui étaient venus se présenter à lui, il se rendit à la résidence de Thérapia où il prit possession de son poste à midi. Le Palais de l'ambassade de France à Péra ayant été détruit par un incendie, l'Ambassadeur ne disposait pour se loger que de la résidence d'été de Thérapia alors

---

(1) M. Mimaut (1775-1837) était à Alexandrie depuis 1830 et y resta jusqu'en 1836. — C'est lui qui négocia le transport à Paris de l'Obélisque de Louqsor.

en mauvais état et séparée des bâtiments de la Porte par une traversée de quatre lieues et demie souvent assez périlleuse.

La situation que lui exposa M. de Varennes était autrement grave que celle qu'on lui avait fait prévoir à Paris.

Les Egyptiens victorieux n'avaient consenti à s'arrêter qu'à Kutahié, à cinq jours de marche de Scutari, devant la pression exercée sur eux par la Russie, la France et l'Angleterre. Mehémet Ali menaçait de faire reprendre la marche de son armée s'il n'obtenait pas immédiatement d'importantes concessions, notamment l'investiture de la Syrie entière, celle de la Caramanie qui la prolonge au nord-ouest, commande les défilés du Taurus conduisant en Asie Mineure et qui était susceptible de fournir à la flotte égyptienne les bois de construction qu'elle ne pouvait trouver ailleurs. Il prétendait, en outre, se faire reconnatre une indépendance comparable à celle dont jouissaient les anciens deys d'Alger.

Mais le danger ne venait plus seulement de l'Egypte, car l'Amiral apprit que la Russie menaçait de s'installer sur les Détroits, sous couleur de venir en aide à l'empire ottoman. Il ne s'agissait plus seulement de savoir si celui-ci n'allait pas céder la place à un nouvel empire musulman ayant sa capitale à Alexandrie, mais si les Russes ne prendraient pas possession de Constantinople, s'ouvrant ainsi l'accès de la Méditerranée.

L'Ambassadeur de Russie, M. de Bouteneff (1), qui prétendait représenter à Constantinople les principes monarchiques traditionnels, avait en effet fait appel à l'orgueil du Sultan pour l'empêcher de céder à son vassal révolté et lui avait offert le secours des forces russes de terre et de mer.

Cette offre avait été faite fin décembre par l'intermédiaire du général Mouravieff envoyé à cet effet par le Tsar. Le Sultan l'avait tout d'abord acceptée puis l'avait refusée sur l'intervention de M. de Varennes appuyé par la majorité des membres de la Porte. M. de Bouteneff s'employait à le faire revenir sur son refus.

Il avait su s'assurer la complicité du Sérail qui forme en Turquie

(1) M. de Bouteneff (1790-1866) avait déjà combattu l'influence française pendant l'insurrection polonaise.

l'entourage immédiat du Souverain, et en particulier celle du favori Achmet Pacha.

Les représentants de la Prusse, le colonel Baron de Martens, et de l'Autriche, le comte Sturmer (1), avaient, semble-t-il, partie liée avec lui, car ils ne paraissaient pas s'inquiéter de ces propositions qui contrariaient, en particulier, les intérêts apparents de l'Autriche (2).

Monsieur de Varennes et son collègue anglais, Monsieur de Mandeville, qui assurait l'intérim de son ambassade, avaient essayé de déjouer la manœuvre russe en éclairant Mahmoud sur ce nouveau danger et en lui conseillant de faire la paix avec Méhémet Ali, fut-ce au prix de sacrifices importants.

Ils avaient obtenu l'appui, pensaient-ils, de la majorité des membres de la Porte, c'est-à-dire de ce qui correspondait à nos Ministres, les uns agissant par patriotisme, les autres par intérêt.

Ils étaient en outre sûrs d'être d'accord avec la majorité des Hidjahs et du peuple, qui, en tout état de cause, préféraient se soumettre à un Mahométan comme Méhémet Ali plutôt qu'à un infidèle comme le Tsar.

Entre ces intrigues, Mahmoud cédait aux Russes qui avaient évidemment ses préférences, car leurs forces étaient à portée d'agir rapidement, chaque fois que le danger égyptien paraissait particulièrement pressant. Il semblait au contraire disposé à se rallier aux conseils de la France et de l'Angleterre quand ce danger était moins menaçant. Il avait ainsi changé d'avis quatre fois depuis moins de trois mois.

Les Russes, M. de Varennes l'affirmait, n'avaient pas manqué de tirer parti de tous ces changements, accueillant avec empressement les demandes de secours que leur adressait le Sultan et faisant la sourde oreille dès qu'il faisait mine de vouloir se rétracter.

Ils n'avaient encore ni un bâtiment nouveau, ni un soldat dans les détroits, mais à son avis, l'arrivée de leurs « secours » ne pouvait

(1) Qui avait été en 1816 commissaire de l'Autriche auprès de Napoléon à Sainte-Hélène.

(2) Ce soupçon était fondé, on l'apprit plus tard, car leurs gouvernements s'étaient engagés à laisser le Tsar agir en Orient en échange de sa neutralité dans les affaires allemandes.

guère être retardée que par des vents contraires. Or le vent soufflait presque continuellement du Nord!

Ce pressentiment ne tarda pas à se transformer en quasi-certitude car le lendemain 18 février arrivait un mémorandum de la Porte annonçant que dans l'impossibilité de résister à l'armée de Mehémet Ali Pacha d'Egypte, le Grand Seigneur s'était décidé à accepter l'aide qui lui avait été offerte par l'empereur de Russie, de telle sorte que si quelque puissance « ne le délivrait pas de ses dangers du côté de l'Egypte », il se verrait forcé de laisser cours à cette demande d'assistance.

Devant une pareille menace, et bien qu'il fût probablement trop tard, l'amiral résolut de tenter un suprême et vigoureux effort pour obtenir de la Porte qu'elle envoyât un contre-ordre à la demande qu'elle avait déjà sans aucun doute formulée.

Il dépêcha donc aussitôt à Constantinople son premier Drogman (1), M. Lapierre, pour demander une audience en sa faveur au Reis Effendi.

Cette demande était une dérogation aux usages qui interdisent toute démarche officielle aux ambassadeurs avant qu'ils n'aient remis leurs lettres de créance. On était en outre à l'époque des fêtes du Béïram, pendant lesquelles toutes les affaires sont suspendues en Turquie.

Le Reis Effendi, c'est-à-dire le fonctionnaire de la Porte chargé du département des affaires étrangères, qui était alors Akif Effendi, consentit cependant à fixer un rendez-vous pour le lendemain 19 février.

L'Amiral s'y rendit, accompagné de MM. de Varennes et Lapierre et trouva en débarquant des chevaux qui lui avaient été envoyés, pour lui permettre d'achever le trajet qui le séparait des bâtiments de la Porte. Akif Effendi les reçut fort aimablement, c'était au dire de M. de Varennes un patriote éclairé qui avait parfaitement compris le danger de l'intervention russe et l'intérêt de l'appui diplomatique que nous offrions à son pays. Discret par le fait même de ses fonctions, il ne put cependant nier, devant l'insistance de l'Amiral, que l'on s'attendait à l'arrivée imminente d'une escadre russe.

Celui-ci lui demanda aussitôt de faire expédier un contre ordre,

(1) Le drogman remplit les fonctions d'interprète.

faisant valoir combien il serait dangereux pour l'indépendance de la Turquie, de laisser une escadre russe s'installer dans les Dardanelles, et ajoutant que ce « secours » ne se justifiait même pas par son utilité immédiate, car malgré leurs insinuations et leurs menaces, les Egyptiens n'oseraient évidemment pas passer outre au désir que la France et l'Angleterre leur avaient manifesté de les voir suspendre leur marche en avant. Il offrit même de faire porter ce contre-ordre par un bâtiment français.

Le Reis Effendi partageait cette opinion, mais craignait d'encourir le mécontentement du Sérail. Ce n'est qu'après deux heures de discussion qu'il se décida à promettre que cette demande serait immédiatement soumise au Divan.

L'Amiral ne se fit guère d'illusions sur la valeur de cet argument. Il ne se trompait pas, car le lendemain même, 20 février, à 10 heures du matin, l'escadre de Sébastopol entrait dans le Bosphore. Commandée par l'amiral Lagareff, forte de huit navires (4 vaisseaux et 4 frégates) armée de plus de sept cents canons, elle jetait l'ancre à une heure de l'après-midi au mouillage de Bujukdéré sous les fenêtres même de l'Ambassade de France.

Comme l'écrivait l'Amiral, le rêve de Catherine II et de ses successeurs était réalisé; les Russes étaient à Constantinople!

* * *

L'Amiral, sans avoir eu le temps d'agir de façon efficace, se trouvait en face du fait accompli.

Jugeant qu'il ne pouvait accepter une situation qui faisait perdre à la France le rang qu'elle avait en Orient et menaçait directement ses intérêts en Méditerranée, il résolut de tenter de faire partir les Russes coûte que coûte avant qu'ils n'aient eu le temps de s'installer.

Aussi, sans perdre un instant, se décida-t-il à menacer la Porte d'une rupture diplomatique si elle ne renvoyait pas immédiatement l'escadre russe, menace de nature à peser sur le gouvernement ottoman, car la France disposait d'un prestige considérable à Constantinople et son exemple serait vraisemblablement suivi par l'Angleterre qui avait les mêmes intérêts, peut-être même, pensait-il, par l'Autriche

et par la Prusse, dont il ignorait les tractations secrètes avec la Russie. La Porte risquerait, en résistant, de se trouver ainsi seule à la merci de son « sauveur ».

L'Amiral comptait aussi profiter de l'indignation, peut-être même des émeutes que ne manqueraient pas de soulever l'arrivée de l'escadre russe.

Sa première démarche avait eu l'avantage de le mettre en rapports directs avec le gouvernement ottoman et cela lui permit d'écrire au Reis Effendi sans nouvelles formalités, que la Porte ayant perdu toute indépendance politique, la présence d'un ambassadeur de France devenait sans objet, et il laissa entendre qu'il avait en conséquence donné l'ordre de suspendre le débarquement de ses bagages.

Cette lettre eut un effet instantané. Malgré le temps nécessaire pour effectuer en bateau les quatre lieues et demie qui séparent Thérapia de la Porte, l'Amiral reçut sa réponse à 4 heures de l'après-midi, soit 6 heures seulement après l'entrée de l'escadre russe dans le Bosphore.

Elle lui fut apportée par Stéphani Vogoridi, drogman de la Porte, phanariote d'origine, récemment promu prince de Samos, et par M. Blacque, rédacteur au Moniteur ottoman, qui lui déclarèrent que le Grand Seigneur reconnaissant la triste situation où l'avait jetée la crainte des Egyptiens en l'obligeant à recourir aux Russes, renoncerait immédiatement à l'aide de ceux-ci, si l'amiral s'engageait au nom de la France à obtenir sans délai que le Vice-Roi d'Egypte fit la paix aux conditions qu'Halil Pacha lui avait offertes à Alexandrie le mois précédent : c'est-à-dire l'investiture des quatre pachaliks de Jérusalem, Naplouse, Saint-Jean-d'Acre et Trépoli de Syrie, qui constituent la Syrie méridionale, mais que le Vice-Roi venait de refuser comme insuffisantes. Sa prétention était d'obtenir également les Pachaliks d'Alep et de Damas, et la province d'Adana et de se faire reconnaître une indépendance comparable à celle des anciens deys d'Alger.

L'Amiral n'hésita cependant pas à accepter l'engagement qui lui était demandé. Il atteignait ainsi son but : le départ des Russes qui n'oseraient vraisemblablement pas rester après avoir perdu le prétexte de leur intervention. Ils eussent alors soulevé l'Europe contre eux.

Il terminait en outre le conflit turco-égyptien et donnait à la France le rôle enviable « d'arbitre ». De plus, notre situation à Constantinople se trouverait renforcée quand il serait prouvé que nous n'étions pas, quoiqu'en ait dit « Les gens du Pacha d'Egypte » et que, comme l'insinuaient les Russes, nous ne laisserions pas dépouiller le Grand Seigneur au profit de son vassal.

Il fallait, par contre, obtenir de Mehémet Ali qu'il acceptât des offres qu'il avait déjà déclinées. Un refus de sa part pouvait nous obliger à prendre contre lui des mesures de rigueur difficiles à faire accepter à l'opinion publique en France, et risqueraient de mettre en difficultés graves le Gouvernement, peut-être même le régime encore bien mal assis.

Il eut certes été désirable de pouvoir faire à Mehémet Ali quelques offres supplémentaires, pour ménager tout au moins son amour-propre, mais l'Amiral estima que ces propositions étaient le maximum de ce qui pouvait être raisonnablement demandé à la Porte. En effet, la cession du complément de la Syrie eut entraîné l'aliénation de points de passage des caravanes religieuses ou de marchés considérables comme Damas et Alep; celle de la Caramanie eut compromis la sécurité de l'Asie Mineure et privé la flotte impériale de bois qui lui étaient tout aussi utiles qu'à la flotte égyptienne. Enfin, la reconnaissance officielle de l'indépendance du Pacha d'Egypte eut été pour le Sultan une humiliation inutile, cette situation existant déjà en fait. D'ailleurs l'Amiral ne doutait pas du succès. Il avait en quittant Paris, emporté la certitude que nous exercions sur l'Egypte une sorte de protectorat moral et que nous lui apportions une aide trop importante pour qu'elle put tenter de se dérober devant une action énergique de notre part.

Il trouvait d'ailleurs cette impression confirmée par les rapports de M. Mimaut, notre consul général à Alexandrie qui ne cessait de signaler que Mehémet Ali se considérait comme le protégé de la France et qu'il avait pour but de lier sa politique à la nôtre.

L'Amiral estimait que sa démarche serait aussi facilitée du fait que le bruit s'était répandu en Orient que son arrivée marquait la décision de la France d'en finir avec l'aventure Egypto-turque et qu'il disposait à cet effet de la flotte de l'Amiral Hugon. Aussi, se

décida-t-il à tenir à Mehémet Ali un langage auquel celui-ci n'avait pas été habitué.

Il rédigea donc séance tenante un projet de convention qu'à onze heures du soir les deux délégués du Sultant emportèrent à Constantinople pour le soumettre au Divan où, à les entendre, le Conseil était resté assemblé.

Le Drogman Lapierre, qui les avait accompagnés, rapporta quelques heures après, l'acceptation de la Porte et l'invitation que le Reis Effendi faisait à l'Amiral de venir le lendemain 23 février pour arrêter d'accord avec lui le texte définitif de la convention et procéder à l'échange des signatures.

Celui-ci s'y rendit, accompagné de M. de Varennes dont il estimait l'expérience, et de M. de Cohorn, sans se laisser arrêter par une « violente tempête du nord » qui rendait la traversée périlleuse.

Le Reis Effendi le reçut avec un empressement marqué et le remercia chaleureusement pour le « grand service » que la France se disposait à rendre à son pays, puis il lui présenta « l'acceptation du Sultan ». Les deux diplomates arrêtèrent alors avec soin le texte de l'accord et y apposèrent leurs signatures. On convint enfin que la Porte signifierait dès le lendemain aux Russes que leur aide était désormais inutile, et qu'elle avertirait l'Amiral aussitôt qu'elle aurait exécuté cette condition préalable. C'est alors seulement que l'accord deviendrait définitif.

Malgré la tempête qui gênait les communications entre la Porte et les Légations, et malgré les fêtes du Beïram qui privaient de leur liberté les membres de la Porte, le Reis Effendi avait déjà réussi à nouer avec les Russes des conversations officieuses et à en obtenir l'assurance qu'ils accepteraient sans protester le renvoi de leur escadre. Ce n'était d'ailleurs pas maladroit de leur part, car leur refus eut prouvé que leurs « secours » n'avaient pas pour seul but de sauver l'empire ottoman.

Le 3 mars, « le Journal de Saint-Pétersbourg » confirma l'accord et annonça que l'escadre de l'Amiral Lazareff se retirerait au premier vent favorable à Sizopolis, le port ottoman le plus proche des Détroits, situé en Roumélie à une cinquantaine de kilomètres au nord de Constantinople.

Elle devait y être ralliée, ajoutait l'article, par une deuxième escadre portant des troupes de débarquement et ces forces devaient rester concentrées pour pouvoir, en cas de besoin, se porter à la défense des Détroits.

A vrai dire, cette acceptation n'était pas sans restrictions mentales; on s'en aperçut plus tard.

Quoiqu'il en fut, l'Amiral apprit dès le lendemain 24 février le succès de la démarche du Reis Effendi. Le départ des Russes semblant devoir s'effectuer au premier vent favorable, il se mit aussitôt en devoir de réaliser ses propres engagements.

Pour enlever à Méhémet Ali, même la tentation de discuter, il lui envoya une véritable sommation. Sa lettre se terminait ainsi : « La France tiendra l'engagement que j'ai pris, elle en a la puissance et je suis garant de sa volonté, il ne me reste plus qu'à faire des vœux pour que vous ne la réduisiez pas à la cruelle nécessité d'attaquer un pouvoir qui est en grande partie son ouvrage. »

Il aurait voulu lui faire porter cette lettre par deux vaisseaux de guerre dont la vue lui eut été « salutaire » et qui eussent même pu bloquer dans le port d'Alexandrie la flotte égyptienne qui, aux dernières nouvelles, s'y trouvait rassemblée.

En fait, la flotte égyptienne aurait été très supérieure en nombre, mais la disposition du Port d'Alxandrie était, aux dires de l'Amiral, telle qu'une petite force navale pouvait en interdire la sortie.

Voulant toutefois donner à cette demande toute la solennité possible, il confia sa lettre à son premier aide de camp, le capitaine de corvette Ollivier. En désignant pour cette mission un officier, de préférence aux diplomates dont il disposait, il marquait ainsi sa volonté de ne pas accepter de discussion. Il lui donna l'ordre de s'embarquer sur la *Mésange* (1) pour Alexandrie, de se présenter dès son arrivée au Vice-Roi accompagné de M. Mimaut et de lui remettre, après les compliments d'usage, la lettre dont il était porteur.

Il devait lui faire comprendre que la réponse qu'on en attendait

(1) C'était le seul bâtiment dont disposait l'Ambassade. Devant la gravité des événements l'Amiral décida de garder « La Galatée » qui l'avait amené et qu'il avait ordre de renvoyer. Il se ménageait ainsi le moyen de pouvoir assurer ses communications urgentes dans de meilleures conditions.

ne pouvait être « ni indécise, ni différée » et au cas où il le verrait hésiter, il devrait d'accord avec M. Mimaut, lui faire connaître « publiquement » que « sommation serait faite aux officiers français qui sont à son service de le quitter et que « les amiraux français et an- » glais informés de ce qui se passe et pourvus d'ordres identiques, » ont concentré leurs forces et seraient prêts à paraître sur les côtes » d'Egypte au premier signal. »

Il écrivit en même temps à l'amiral Hugon dans ce sens, mais il ne paraît pas qu'il y ait eu d'accord intervenu avec les Anglais (1).

Dans ses instructions à M. Mimaut, il insista tout particulièrement sur l'énergie qu'il convenait de montrer vis-à-vis du Vice-Roi et sur la nécessité qu'il y avait à lui tenir un langage nouveau. Il lui annonça également que l'Amiral Hugon se trouverait prochainement en mesure de faire une démonstration dans le Levant et il l'invita à lui rendre compte, sans perdre de temps, du résultat de ses démarches.

D'après ses calculs, la *Mésange* n'aurait pas à rester plus de quarante-huit heures à Alexandrie, juste le temps de permettre au commandant Ollivier de présenter au Pacha sa lettre dans une première audience et d'en recevoir sa réponse le lendemain. Les trajets d'aller et retour n'excéderaient guère deux semaines; on en conclut que la *Mésange* pourrait être revenue vers le 10 mars.

C'était une attente assez longue pour risquer d'ébranler la décision du Sultan; aussi l'Amiral décida-t-il d'agir en même temps sur Ibrahim Pacha toujours à Kutahié; de celui-ci on pouvait espérer une réponse dans le délai approximatif de huit jours.

Il lui envoya donc son deuxième aide de camp, le capitaine Folz, porteur d'une lettre l'invitant à cesser les hostilités en attendant la décision de Mehémet Ali, et même à faire exécuter de suite à son armée « un mouvement de retraite assez prononcé pour prouver que la paix n'était pas douteuse. » Folz devait, s'il trouvait de la résistance, menacer Ibrahim du retrait des officiers français qui servaient dans son armée. La France n'ayant pas de représentant officiel auprès du généralissime égyptien, l'Amiral avait dû laisser seul juge de l'opportunité de cette menace le capitaine Folz, lequel, muni de trois

(1) Au reçu de cette lettre, l'Amiral Hugon se porta à Smyrne.

mille piastres pour ses frais, avait à gagner à cheval Kutahié, accompagné d'un domestique et d'un Tartare de la Porte.

Ollivier et Folz partirent le 24 février.

La nouvelle de la tentative faite par les Russes et celle de la riposte de l'Amiral Roussin émurent profondément les chancelleries européennes.

Le gouvernement du maréchal Soult escomptant un grand succès diplomatique, approuva la conduite de l'Amiral et le félicita.

Le Prince de Talleyrand qui achevait alors sa longue carrière comme Ambassadeur à Londres et qui était devenu le directeur occulte de la politique étrangère de la jeune monarchie de Juillet, surenchérit :

« Je dois, écrivit-il (1), féliciter le gouvernement du Roi d'un résul-
» tat tel que celui obtenu par l'Amiral Roussin; c'est un grand et
» beau succès pour l'honneur de la France et pour la tranquillité de
» l'Europe. Je suis convaincu que nous en ressentirons bientôt tous
» les effets et que la politique actuelle de la France laissera une pro-
» fonde impression dans les différents cabinets. »

Tel fut aussi l'avis de lord Palmerston qui venait de prendre la direction du Foreign Office et qui écrivit (2) : « Roussin a admira-
» blement terminé la dispute entre le Turc et l'Egyptien et a bien
» fait de renvoyer l'Amiral Russe la queue entre les jambes. »

* * *

Officiellement, le Gouvernement turc ne se montra pas moins satisfait. Aussitôt qu'il eut appris avec quelle énergie l'Amiral avait tenu ses engagements, le Reis Effendi lui envoya son drogman pour le complimenter et lui apporter des confitures et des fruits; amabilité à laquelle celui-ci répondit par le don « d'une belle tabatière émail-
» lée et d'une montre d'or à répétition (de la valeur totale de
» 2.400 francs) ».

Le lendemain, le Sultan chargea Mouchir Pacha, un de ses favoris, de lui porter ses remerciements personnels. L'Amiral ne se dissimula cependant pas les difficultés auxquelles il allait avoir à faire

(1) Lettre du 14 mars 1833. (Mém. du Prince de Talleyrand. T. V. p. 134.)
(2) Lettre du 21 mars 1833 à son frère Sir William Temple. (Correspondance intime de Lord Parnerston.)

face pour faire prendre patience au Sultan. Il lui fallait le serrer de près pour l'empêcher de changer d'avis en attendant la réponse de Mehémet Ali et déjouer les intrigues que les Russes ne manqueraient probablement pas de nouer pour reprendre leur parole tant que les vents défavorables empêcheraient leurs vaisseaux de sortir.

Ces négociations étaient à peine terminées qu'il fut invité par le Reis Effendi à faire à la Porte ses visites officielles d'arrivée.

Il s'y présenta le 26 février (1) escorté de MM. de Varennes et de Cohorn, précédé par M. Lapierre.

Il avait trouvé en débarquant quatre beaux chevaux bien harnachés que la Porte avait mis à sa disposition.

Sa première visite fut pour le Reis Effendi qui n'était plus un inconnu pour lui et pour lequel il éprouvait une vive sympathie.

Celui-ci le reçut, comme la première fois, fort aimablement et, rompant avec l'usage, le conduisit lui-même chez le Grand Vizir Riouff Effendi.

Riouff Effendi était « un vieillard distingué » et « encore vigoureux» qui occupait ce poste pour la seconde fois et venait d'y être nommé en remplacement de Reschid Pacha, prisonnier des Egyptiens depuis la bataille de Konieh. Il passait pour être favorable à l'influence française. Après lui avoir remis ses lettres de créance dans « une enveloppe de soie brochée d'or », l'amiral alla visiter son adjoint le *Kiaia Bey*, Pertew Effendi, homme d'une cinquantaine d'années « noir faux et ennemi des Français », puis prenant congé du Reis Effendi il se rendit chez le *Séraskier* (Ministre de la Guerre et de la Police) : Hosrew Pacha qui demeurait assez loin de là. C'était un vieillard « de soixante-dix ans environ, à barbe blanche, gros, court et rouge ».

Il avait été jadis Capitan Pacha, c'est-à-dire chef de la flotte, et occupait son poste actuel depuis fort longtemps. C'était au dire de l'amiral un politicien sur lequel on ne pouvait faire fond, mais qui se trouvait « très compromis vis-à-vis des Russes » et dont les intérêts étaient donc semblables aux nôtres. Nous avions d'autant plus de

(1) L'Amiral Roussin fut le premier Ambassadeur de France qui n'apporta pas les « cadeaux de chancellerie » traditionnels.

Cett suppression avait été décidée par mesure d'économie et à l'imitation de l'Angleterre. Il faut reconnaître que dans les circonstances actuelles elle était au moins inopportune.

raisons de le ménager que sa situation lui donnait la haute main sur la police de Constantinople et lui permettait d'influencer le Sultan toujours inquiet de la menace d'une révolution.

Incommodé par les nombreuses pipes qu'il avait dû fumer pour se conformer aux usages, l'Amiral fut obligé d'écourter sa visite.

Comme M. de Varennes l'en avait d'ailleurs averti, il emportait l'impression que sur les quatre dignitaires qu'il venait de voir, deux nous appuieraient : le Reiss Effendi par patriotisme, le Séraskier par intérêt, un conserverait vis-à-vis de nous une attitude assez bienveillante : le Grand Vizir, et qu'un seul nous serait plutôt hostile : le Kiaia Bey.

L'Amiral regagna Thérapia après s'être arrêté à Péra pour y rendre leurs visites aux diplomates étrangers (1) qui étaient venus le voir, y recevoir les souhaits de bienvenue des délégations de religieux et de commerçants, et y présider à la destruction du chiffre qui était utilisé à l'Ambassade jusqu'à son arrivée.

Une grave question l'attendait. Des lettres de Smyrne en date du 15 février annonçaient qu'Ibrahim appelé par « le vœu unanime » des habitants de cette ville, était sur le point d'en faire prendre possession. Cette menace s'était même, semblait-il, réalisée, car le 20, notre consul, M. Challaye, avait écrit qu'effrayé par l'attitude de la population le Gouverneur ottoman avait dû abandonner le pouvoir à l'ancien Ayan Bachi Mansour Jadi, qui avait jadis été destitué pour malversations. Aux dernières nouvelles, cependant, aucune troupe égyptienne n'était encore entrée dans la ville.

L'Amiral n'hésita pas à intervenir, quoiqu'il fut évident qu'à l'époque où se déroulaient ces événements Ibrahim n'avait pas encore reçu la lettre que le capitaine Folz devait lui remettre.

Smyrne se trouvait, en effet, hors des territoires concédés aux Egyptiens et il fallait enlever aux Russes tout prétexte de retarder le départ de leur escadre. C'était d'autant plus important qu'il venait de constater qu'ils n'avaient pas cessé de communiquer avec le favori

(1) L'ambassadeur de France étant considéré comme le doyen du corps diplomatique, l'amiral avait reçu dès le lendemain de son arrivée la visite des « envoyés de Russie, d'Angleterre, de Naples, de Prusse et de Danemark ».

Achmet Pacha, qu'ils l'avaient même reçu à leur bord et qu'ils n'avaient pas cherché à faire partir leur escadre pendant les quelques heures durant lesquelles le vent avait enfin souflé du sud, dans la journée du 28.

Il notifia donc à la Porte que fidèle à la convention du 23 février, il donnait ordre à notre Consul de Smyrne d'amener son pavillon tant que l'autorité du Sultan ne serait pas rétablie, et il profita de l'occasion pour rappeler aux Turcs leurs engagements et les inviter à activer le départ de la flotte russe.

Il leur fit en outre remarquer que le mécontentement qui régnait en Syrie et qui favorisait la propagande égyptienne était pour une bonne part dû au système vexatoire des monopoles commerciaux auxquels il les engagea à renoncer malgré la perte importante de revenus qui pourrait résulter de cette mesure.

La Porte refusa d'examiner cette question mais promit de faire auprès des Russes les démarches demandées.

Ceux-ci renouvelèrent l'assurance qu'ils avaient l'intention de s'en aller mais firent observer que leur situation de créanciers de la Turquie leur donnait le droit de s'occuper de ses affaires. Cette réponse dilatoire jointe à ce qu'il savait des démarches d'Achmet confirma les craintes qu'il avait sur la mauvaise foi des Russes et sur la duplicité du Sultan. Aussi ne fut-il pas dupe de la démarche directe que ce dernier fit faire auprès de lui pour lui confirmer le prochain départ de l'escadre.

L'Amiral en prenant l'initiative d'une intervention à Smyrne s'était à nouveau posé comme le protecteur officiel des intérêts ottomans et tenait à garder pour la France le bénéfice de sa nouvelle intervention.

Il crut cependant devoir en avertir M. Mandeville et le prier de s'associer à son geste, se conformant ainsi à ses instructions qui lui recommandaient de lier sa politique à celle de l'Angleterre. M. Mandeville, homme d'un caractère que l'Amiral et M. de Varennes jugeaient très réservé et assez timoré, se rendit à ses raisons après quelques hésitations et non sans avoir exprimé la crainte qu'il n'en résultât quelques désagréments pour ses nationaux.

Il ne sut malheureusement pas garder le secret, car aussitôt qu'el-

les furent averties, les légations de Prusse, d'Auriche et, ironie du sort, celle de Russie, prirent les mêmes mesures.

C'est le 1er mars que l'Amiral Roussin et M. Mandeville envoyèrent leurs instructions à leurs Consuls respectifs à Smyrne.

Ils firent en même temps part à Ibrahim de leurs décisions. L'Amiral, dans sa lettre, lui manifesta son extrême déplaisir « d'apprendre que sur un prétendu appel des populations » il avait fait chasser de Smyrne les autorités turques.

Cette ardeur à prendre la défense de ses intérêts eut dû, semblait-il, fortifier le Sultan dans l'alliance française. Nous avons malheureusement vu qu'il n'en était rien.

Il se crut cependant obligé de témoigner sa bienveillance à l'Amiral en l'invitant à être reçu en audience solennelle le 4 mars, c'est-à-dire par faveur, contrairement aux usages, moins de huit jours après ses visites aux membres de la Porte.

L'Amiral ne manqua pas d'attribuer cette aimable attention à l'influence du Reis Effendi. Mais regrettant le retard des Russes, il déplora que cette audience n'eût pas été, comme il l'avait espéré, « la récompense » de leur départ.

Elle se déroula avec toute la pompe que le protocole accordait par tradition à l'ambassadeur de « l'Empereur des Français » (1) qui, quelle que fut son ancienneté avait le premier rang dans le corps diplomatique.

L'Amiral se rendit donc au Palais de Tohernagan, où l'attendait Achmet Pacha entouré du Reis Effendi et du Séraskier.

Deux régiments et quatre Pachas de la garde formaient la haie au débarcadère et dans les cours et jardins du Palais. La musique jouait alternativement la « Parisienne » et la « Marseillaise ».

Au bout d'une heure on vint prévenir l'amiral que le Sultan l'attendait. Il entra, suivi des ministres ottomans, de son deuxième secrétaire d'ambassade, M. de Cohorn portant ses lettres de créance, du capitaine de frégate Harmand commandant la Galatée et des drogmans de la Porte et de l'Ambassade.

---

(1) Le Roi de France était par tradition toujours désigné sous le titre d'« Empereur des Français » pour marquer la supériorité de son rang.

Le Sultan pour lui être agréable, avait voulu que l'audience fut entièrement « française », il avait même revêtu un uniforme européen.

L'Amiral lui exposa qu'il avait pour mission de contribuer à resserrer les liens qui depuis plusieurs siècles unissaient les deux monarchies, que la France continuait à voir dans l'existence et la prospérité de l'Empire ottoman la plus sûre garantie du repos de l'Europe et que de son côté celui-ci trouvait dans la France son amie la plus sincère.

Il expliqua la différence des sentiments que nous avions à l'égard de la Turquie et de l'Egypte. Alors que la première continuait d'exciter nos plus durables sympathies politiques, « la seconde n'avait pour nous qu'un simple intérêt commercial ». Il termina en exprimant le déplaisir qu'éprouverait la France, si elle se voyait « préférer un ami probablement moins désintéressé qu'elle ».

Malgré l'assurance que lui renouvela Achmet Pacha du prochain départ de l'Escadre russe, malgré l'amabilité bienveillante qu'au dire de tous les assistants le Sultan avait paru lui témoigner, l'Amiral ne garda pas de cette audience une bonne impression.

Il termina ainsi la relation qu'il en fit au duc de Broglie : « Le Sultan est si faible, si dégradé, environné d'un entourage si corrompu, que rien de coupable ne doit étonner de sa part. Il sait d'ailleurs la haine universelle dont il est l'objet et, rempli d'effroi, on peut craindre qu'il ne se livre aux Russes dont l'appui matériel est sous ses yeux, tandis que le nôtre est éloigné ».

C'est probablement au retour de cette audience qu'il reçut du capitaine Folz la réponse d'Ibrahim à sa première lettre; c'était une déception.

Le général égyptien promettait bien de ne pas se porter en avant jusqu'à ce qu'il ait reçu les ordres de son père, mais il refusait de prendre sur lui la responsabilité d'un repli et manifestait son regret de voir la France exclure de ses offres : Alep, Damas et la Caramanie. Somme toute il ne faisait aucune concession nouvelle et se bornait à renouveler une promesse déjà faite par son père deux mois auparavant au général Mouravieff et à M. Mimaut.

L'Amiral Roussin fit connaître cette réponse à la Porte en lui faisant remarquer qu'elle ne courait en tout cas aucun danger immédiat

et ne manqua pas de lui rappeler une fois de plus ses propres engagements.

Le Sultan, qui avait probablement déjà eu connaissance de la résistance d'Ibrahim, était bien décidé à ne pas les tenir.

L'Amiral apprit, en effet, le lendemain, de M. de Varennes, qu'il avait envoyé aux nouvelles auprès de M. Blacque, que Mahmoud, à l'issue même de son audience de réception, avait prétexté le mécontentement que lui avait causé son langage pour décider, en conseil, de garder l'escadre russe, de demander qu'elle fut renforcée et même qu'on y adjoignit des troupes de terre.

Il sut en même temps que Vogoridi avait été envoyé pour visiter l'escadre.

Les Russes étaient, à n'en plus douter, en mesure de satisfaire aux nouvelles demandes du Sultan.

Une lettre de notre consul à Odessa en date du 14 février vint signaler qu'une division de 14.000 hommes était attendue dans cette ville où des détachements l'avaient déjà précédée et qu'elle devait être envoyée à Constantinople, tout au moins à Sizopolis où devaient la rejoindre d'autres unités transportées par l'escadre de Nicolaieff.

Indigné par la mauvaise foi du Sultan, l'Amiral songea tout d'abord à adresser au Reis Effendi une protestation particulièrement énergique et à menacer la Porte de rendre à Ibrahim sa liberté si dans les vingt-quatre heures il ne recevait pas « une nouvelle assurance publique du renvoi de l'escadre russe ».

M. de Varennes lui fit observer qu'il y aurait auparavant intérêt à lier partie avec le Séraskier qui, nous l'avons vu, avait, semblait-il tout à craindre des Russes, et de tenter de concert avec lui d'éloigner du Sultan son favori Achmet Pacha, « l'âme du parti russe ».

Il se rendit à ces raisons, et se bornant à réclamer au Reis Effendi une réponse à la demande qu'il lui avait renouvelée en lui communiquant la réponse d'Ibrahim, il accepta d'entrer en relations avec Constantin Bey, le médecin du Séraskier qui lui avait offert ses services de la part de son maître.

Il ne tarda pas à se rendre compte que ce dernier n'avait pas l'étoffe nécessaire pour réussir une pareille opération, malgré l'autorité dont il disposait sur l'armée et sur la police. Il n'était, ce que

Constantin Bey finit lui-même par avouer, qu'un politicien et non un homme d'action. Incapable de se mettre à la tête d'un mouvement, il n'aurait peut-être même pas eu le courage de le suivre.

Il était évident qu'une intrigue engagée dans ces conditions, n'aurait abouti qu'à d'inutiles et dangereuses compromissions. Aussi, les conversations furent-elles interrompues.

L'Amiral avait perdu ses illusions du début, quoique le vent qui persistait à souffler du nord suffit à expliquer l'inaction de l'escadre, et malgré une nouvelle assurance de son prochain départ, que vint lui apporter le Mimandar Taya Bey « un homme qui ne sait rien » venu pour le remercier des termes flatteurs dont il avait usé à son égard lors de son audience chez le Sultan.

Les Russes d'ailleurs ne se gênaient plus et commençaient même à se faire payer leurs services. On apprit en effet qu'ils avaient obtenu de la Porte que celle-ci leur transférât, en paiement de ses propres dettes, une partie des créances qu'elle avait sur la Grèce.

Une série de bonnes nouvelles allait cependant rendre quelque confiance à l'Amiral. Il reçut le 12 mars une lettre de M. Challaye, notre consul à Smyrne, lui apprenant que grâce au retrait de notre pavillon, l'autorité ottomane avait reconquis le pouvoir. Presqu'en même temps, arrivait la nouvelle que les troupes que nous avions encore en Morée, à peine une brigade, y seraient provisoirement maintenues en raison de la gravité de la situation en Orient.

Il apprit enfin le 13 mars, par une lettre au duc de Broglie (datée du 19 février, c'est-à-dire écrite avant qu'il ait pu connaître les événements) que la France allait faire de grands préparatifs destinés à intimider Mehémet Ali. Il précisait même : « Nous sommes en mesure d'avoir le mois prochain dans le Levant une escadre formidable ».

C'était combler le plus ardent désir de l'Amiral qui se désespérait de ne pouvoir, comme les Russes, offrir aux Turcs l'aide de puissants moyens matériels.

Heureux de ces nouvelles, il se hâta de les communiquer au Reis Effendi, l'engageant à en tirer parti pour obtenir du Sultan le départ des Russes.

Il était malheureusement de fait que le Sérail avait repris le dessus.

Le Sultan, à l'insu de la Porte, communiquait journellement avec les Russes. Le Reis Effendi était, malgré ses fonctions, laissé à l'écart de ces rapports et le Séraskier, courtisan avant tout, avait fait volte face, faisait des avances aux Russes et donnait même des fêtes en leur honneur.

Le Sultan les comblait de cadeaux et allait jusqu'à faire frapper des médailles commémorant leur entrée à Constantinople!

Bien que le Reis Effendi et nos partisans essayassent d'expliquer ces démonstrations par la nécessité qu'il y avait à ménager la susceptibilité des Russes au moment de leur départ, il était désormais impossible d'en envisager l'éventualité.

Les personnages qui nous avaient, jusqu'alors, témoigné leur sympathie, abandonnaient ouvertement notre parti. Après le Séraskier, ce fut le tour du Grand Vizir. Quant à l'ancien Grand Vizir qui venait de rentrer de captivité, il nous était également hostile par haine du Séraskier qu'il nous croyait toujours favorable.

Il ne fallait cependant rien briser, car si Méhémet cédait à nos demandes, la situation ne manquerait pas de se renverser.

Sa réponse commençait d'ailleurs à tarder; d'après ses calculs, l'Amiral estimait qu'elle aurait dû lui parvenir vers le 10 mars.

Aussi, ne laissant pas paraître le doute qu'il avait sur la bonne foi du gouvernement Turc, il fit de nouvelles démarches et obtint qu'un divan réuni le 15 mars décida qu'on « inviterait » les Russes à s'en aller.

Le Reis Effendi fit cette demande sans conviction, et les Russes, levant enfin le masque, se refusèrent à rien promettre. M. de Bouteneff changea d'ailleurs d'attitude vis-à-vis de l'Amiral. Le 17 il lui avait encore affirmé que son gouvernement s'était employé à rassurer les cabinets de Paris et de Londres, et que son escadre sortirait au premier vent favorable. Le 19, au contraire, il lui avoua que les Turcs avaient demandé un supplément de renforts et que l'escadre ne s'en irait pas avant d'avoir été avisée de la suite donnée à cette demande.

Or, la réponse du Tsar n'était pas douteuse.

L'Amiral venait en effet de recevoir toutes les lettres écrites de

décembre à février par notre consul à Odessa, et qui avaient été retardées par la mauvaise saison. Il y trouva de nombreuses précisions sur les préparatifs qu'avaient fait les Russes en vue de leur intervention sur les Détroits.

Il y apprit que deux nouvelles divisions navales respectivement concentrées à Sébastopol et Nicolaieff, devaient transporter environ vingt-cinq mille hommes dans la région de Constantinople, et que la division qu'il savait déjà concentrée à Odessa en était probablement déjà partie pour la même destination.

Une armée se rassemblait en outre autour de cette dernière ville dans le but de se porter sur les Détroits par voie de terre, c'est-à-dire en traversant la Valachie et la Roumélie.

La Porte, à son tour, fit volte face, car trois jours après, le 22 mars, elle annonça officiellement qu'elle garderait l'escadre Russe tant qu'Ibrahim ne se serait pas replié. Elle rompait ainsi ses engagements, et libérait, *ipso facto*, l'Amiral des siens.

Ce dernier signifia au Gouvernement du Sultan qu'il reprenait sa liberté d'action et qu'il renonçait à imposer un arbitrage qui nous entraînait à de très grands risques sans nous laisser l'espoir justifié d'atteindre notre but : le départ des Russes.

Le Reis Effendi, qui n'avait jamais cessé d'appuyer nos efforts, fut profondément frappé par cette décision dont il reconnut d'ailleurs la logique.

Il fit connaître à l'Amiral que les forces Russes arrivant par voie de terre, seraient à Constantinople avant un mois et qu'il fallait s'attendre à voir arriver d'un instant à l'autre, celles qui devaient être transportées par voie de mer et la deuxième division de leur flotte.

C'était la confirmation des renseignements qui nous avaient été envoyés d'Odessa.

Se laissant ensuite aller à ses sombres pressentiments, il lui dit qu'à son avis, Ibrahim allait reprendre sa marche en avant, malgré ses promesses, et entrer à Constantinople avant que les Russes ne soient en mesure de s'y opposer. C'est-à-dire, dans une dizaine de jours au plus tard.

Il estimait d'ailleurs, que ceux-ci ne se sentant pas en forces, n'attendraient pas le choc de l'armée égyptienne et se replieraient en em-

menant le Sultan. Cette retraite ne serait, à son avis, que provisoire, car sitôt renforcés, ils reprendraient l'offensive et récupéreraient Constantinople où ils s'installeraient définitivement après avoir fait disparaître Mahmoud.

Le Reis Effendi en évoquant ces tristes perspectives était profondément ému, et avait les larmes aux yeux.

* * *

Il y avait cependant une lueur d'espoir car il paraissait évident que si Méhémet Ali. acceptait intégralement nos conditions, le Sultan aurait intérêt à renvoyer les forces russes. Mais il était important que cette réponse, si elle était bonne, arrivât avant les renforts annoncés, car il était facile de prévoir que les Russes feraient d'autant plus de difficultés pour se retirer qu'ils seraient plus fortement installés sur les Détroits.

L'Amiral était extrêmement inquiet du retard qu'elle mettait à lui parvenir. Il avait appris par un bâtiment qui avait croisé la *Mésange* que celle-ci était arrivée le 3 mars à Alexandrie; et quoique le vent soufflât presque continuellement du Nord, il paraissait évident que ce retard ne pouvait s'expliquer que par les difficultés que faisait Mehémet Ali pour se soumettre à nos demandes.

Ce n'est que le 24 mars que la *Mésange* ramena le commandant Ollivier. Mehémet Ali refusait catégoriquement l'arbitrage que nous avions tenté de lui imposer.

Les lettres de M. Mimaut et le compte rendu du commandant Ollivier apprirent que malgré six jours d'efforts, il avait été impossible de le faire revenir sur sa décision.

L'Amiral attribua tout d'abord cet échec au manque d'énergie de M. Mimaut, mais mieux renseigné, il reconnut loyalement son erreur.

Nous en étions revenus à la situation du 20 février, mais il fallait constater que nous ne disposions ni à Constantinople ni à Alexandrie de l'influence décisive que nous estimions y posséder.

* * *

Il était manifeste que les Egyptiens étaient résolus à ne céder qu'à la force, et que les Russes entendaient bien ne pas repartir les mains vides.

Les événements qui suivirent le prouvèrent.

Méhémet Ali apprenant que la flotte anglaise croisait dans les eaux Egyptiennes, donna l'ordre à Ibrahim de signer les préliminaires de la paix, ce qui eut lieu le 8 avril à Kutayé.

Ce danger écarté, il souleva un nouvel et grave incident sur la question d'Adana et ne se décida à céder que devant une nouvelle intervention navale.

Le 8 juillet la paix était définitivement signée à Unkiar Skelessi entre le Sultan et le Pacha d'Egypte.

Quant aux Russes, malgré la tournure heureuse que prenait le conflit Turco-Egyptien, ils ne bougèrent pas, reçurent même de nouveaux renforts et partirent enfin le 10 juillet emportant un traité négocié dans le plus grand secret et qui mettait pour huit années l'empire ottoman sous leur protection.

L'Amiral aurait-il pu obtenir de meilleurs résultats ? Nous ne le pensons pas.

Certes, il avait surestimé notre influence à Alexandrie, comme le lui a reproché Talleyrand, mais on l'avait empêché d'aller prendre contact, comme il l'aurait voulu, avec le Pacha d'Egypte, en allant rejoindre son poste à Constantinople.

Il avait donc dû s'en remettre aux impressions emportées de Paris ou reçues de M. Mimaut.

Il est cependant évident que s'il avait eu à sa disposition une force navale suffisante, il aurait pu intimider Méhémet Ali comme l'ont fait plus tard les Anglais, et surtout assurer au Sultan, malgré tout jaloux de son indépendance, une sécurité telle qu'il n'eut jamais songé à appeler l'escadre russe et qu'il eut tout fait, après son arrivée, pour la renvoyer.

Comte H. DE PEYRONNET.

BRUANT DES CARRIÈRES

PREMIER COMMIS DE FOUQUET

La bienveillance de Mme la comtesse de Maistre, née de Mareuil, me permet de signaler aujourd'hui aux lecteurs de la Revue un dépôt de précieux documents encore inédits qui se trouvent au château de Puiseux et sont relatifs à Bruant des Carrières, Premier Commis de Fouquet pendant les cinq dernières années (1656-1661) de l'administration de celui-ci. On sait que ce Premier Commis faillit, ainsi que son collègue Pélisson, être englobé dans la disgrâce et la condamnation de Fouquet; mais tous deux furent justifiés et rentrèrent en grâce auprès du Roi.

Le château de Puiseux, situé dans le département de l'Oise sur la grand'route de Paris à Beauvais et entre l'Isle-Adam et Noailles, a appartenu à Bruant des Carrières. Il fut apporté en dot par l'arrière-petite-fille du fils de celui-ci à l'aïeul de M. de Mareuil, avant-dernier châtelain de Puiseux (1), qui a laissé à sa mort le château à sa fille, Mme la Comtesse de Maistre. Celle-ci a consenti à ouvrir la bibliothèque de Puiseux avec la collection de documents qu'elle renferme à quelques érudits. Et c'est ainsi que le baron de Contenson, vice-président de la Société d'Histoire diplomatique, en a eu connaissance et m'a confié la mission de signaler ce dépôt à nos lecteurs.

Travaillant sur ces documents, M. de Mareuil avait préparé et rédigé toute une biographie de Bruant des Carrières, à laquelle ils auraient servi de pièces justificatives. Sa mort prématurée, survenue à

(1) On voit encore aujourd'hui sur la grille du château les armoiries réunies des Bruant Des Carrières et des Boula de Mareuil.

l'âge de trente-deux ans, l'a empêché de livrer cet ouvrage à la publicité. Je me propose simplement aujourd'hui de résumer cette biographie manuscrite en en citant d'abord *in extenso* un long extrait, et d'appeler spécialement l'attention des lecteurs sur le rôle diplomatique et militaire de Bruant des Carrières à Liège et sur la part prise par lui aux négociations de Nimègue. Puisse mon travail décider quelque ami de l'histoire du XVII[e] siècle à entreprendre, en utilisant à la fois les archives des Affaires étrangères et de la Guerre, et, avec l'autorisation des aimables châtelains, les documents de Puiseux et le manuscrit de M. de Mareuil, une publication complète sur le Premier Commis de Fouquet.

Je dois préciser, avant d'entrer en matière, que le volumineux dossier de Puiseux comprend, outre le manuscrit de Mareuil, 1° des lettres autographes, envoyées ou reçues par des Carrières alors qu'il était ministre à Liège ou plénipotentiaire à Nimègue; les documents et les notes recueillis par lui au cours de cette dernière négociation ont été réunis par M. de Mareuil sous ce titre : *Journal d'un Agent diplomatique sous Louis XIV;* 2° des lettres autographes de Fouquet; 3° les « desfenses du sieur Bruant des Carrières, premier Commis de M. Fouquet »; 4° le « Journal de mon employ à Liège »; 5° le « Journal de la négociation à Nimègue »; 6° le « Journal de mon employ particulier à la négociation de Nimègue »; 7° la « Négociation particulière faite et poursuivie à Nimègue avec M. le Prince d'Orange pour être tenue secrète en tous temps quoiqu'elle n'ayt pas réussi»; 8° les « Mémoires présentés à Nimègue pour Mgr le Prince de Condé et le Duc d'Anguien par le Sieur des Carrières, chargoé par permission du Roy des affaires de LL. AA. SS. pour faire comprendre leurs intérêts dans le traité de Paix avec l'Espagne ».

Je passe maintenant la parole à M. de Mareuil en citant *in extenso* les deux premiers chapitres de sa biographie manuscrite de Bruant des Carrières.

CHAPITRE Ier.

Avant-Propos. — Bruant des Carrières. — Sa famille et ses fonctions.

Louis Bruant Des Carrières (1), Premier Commis du Surintendant Fouquet (2), maître des comptes, Résident de Louis XIV à Liège et Chargé d'Affaires à la négociation de Nimègue, appartenait à cette classe de la société du XVIIe siècle qu'une grande fortune lentement amassée, un homme illustre dans l'art qu'il exerçait (3), une charge de haute magistrature, élevaient au-dessus de la bourgeoisie.

C'est là qu'à cette époque d'affaissement moral, résultat de la guerre civile et d'un état de transition politique, se conservait encore dans toute sa vigueur la puissance du chef de famille respecté. Il était entouré d'une jeunesse studieuse, et la rendait capable de remplir les charges de Parlement ou de la Chambre des Comptes et de maintenir la robe dans la situation qu'elle occupait. Dans ce milieu, l'orgueil de la vertu poussait souvent à l'intolérance, et Des Carrières blâmé par les siens « à cause de ses liaisons avec des gens de cour » se jeta dans le tourbillon des affaires, se donna au parti des princes, puis à Fouquet, et mit à leur service une âme ardente habituée aux travaux sérieux et abstraits de l'intelligence. Le soin que prit Des Carrières de faire disparaître la trace de sa conversion politique rend difficile de le suivre pendant la Fronde.

L'amitié dont l'honorait Condé date de cette époque. En 1659 il s'attache à Fouquet. Il fallait alors de l'argent à tout prix pour faire face à la pénurie du trésor. Fouquet employait Des Carrières à attirer, par de séduisantes promesses et la perspective de gros bénéfices, les traitants qui remplaçaient les Juifs du moyen âge et accaparaient le numéraire dans les années troubles et de faiblesses du Gouvernement, et qui étaient destinés, si le principe d'autorité se consolidait, à rendre gorge au profit du Trésor royal.

---

(1) Messire Louis Bruant des Carrières, chevalier, seigneur de Berengeville la Rivière, du franc alleu noble de Puseis (?) rue de la Perle au Marais, et autres lieux, portait : d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent, au chef cantonné de gueules. Confirmé par l'Armorial général de France dressé en vertu de l'édit de 1696. Paris, T. I, fol. 989. Mss. B. Imp.

(2) Un des commis du Surintendant qui avait le secret de toutes ses affaires : Bruant Des Carrières. (P. Clément. Nicolas Fouquet, 6, 27.)

(3) Son père François Bruant, maistre des gros œuvres des bastiments du Roy. — Libéral Bruant son cousin germain.

N. B. — Toutes les notes de ces deux chapitres sont dûes à M. de Mareuil.

Des Carrières empruntait ainsi des sommes considérables sous sa propre responsabilité (1).

La situation financière des traitants qui semble brillante, si l'on s'arrête à de fastueuses maisons, aux équipages magnifiques et à des valets musiciens avait pour correctif : la Chambre de Justice, les taxes, le bannissement, la mort. Le moindre des dangers que couraient ces créanciers de l'Etat était la banqueroute. Le crime mal défini de péculat servait d'arme pour les atteindre. Ils devenaient victimes lorsqu'ils cessaient d'être nécessaires.

En les jugeant, on doit tenir compte des risques qu'ils couraient.

Les Desfenses de Me Fouquet discutent les actes du Premier Commis des Finances. M. Fouquet prisonnier charge Des Carrières fugitif (2). Cette époque de la vie de Des Carrières est la moins connue et nous désirons mettre en lumière l'homme poursuivi par la haine intéressée de Colbert, et retracer la lutte rare à cette époque de la faiblesse contre la force, d'un exilé contre Colbert.

Cependant, avant de reprendre le personnage de Des Carrières où le laissent les mémoires de l'abbé de Choisy, nous appelons l'attention sur le rôle politique du Surintendant Fouquet.

En matière de finance, la culpabilité de Fouquet ne justifie ni l'importance des mesures prises contre lui, ni les rigueurs de la répression. Et si l'on envisage les conséquences de la situation l'on arrive même à penser que ses prodigalités ne furent pas seulement le fait « d'un homme ayant toujours vécu libéralement et avec despenses » mais un moyen de captiver le crédit si prompt à s'alarmer, de s'assurer des partisans, et d'éblouir le Roi. Les poètes et les courtisans répétaient à l'Europe entière que des coffres du Surintendant s'échappaient les millions qui enfantaient ces merveilles.

Louis XIV, qui le traita depuis si sévèrement, semble regretter Fouquet avant d'avoir les preuves de ses intrigues politiques. Il écrivait au comte d'Estrades, ambassadeur en Angleterre (3) : «...de

(1) Interrogé... a répondu... que ledit Bruant avait le crédit de se faire prêter des sommes considérables dans le plus grand besoin et lorsqu'il n'en trouvait pas ailleurs. (Interr. de M. Fouquet du 4 mars 1662, fol. 5, Mss. B. de P. — avec notes originales de la main de Foucquet.)

(2) Foucquet le sachant hors parti ne se fit pas faute plus tard de le charger afin de dégager sa propre responsabilité. (P. Clément, N. Fouquet, p. 27.)

(3) Louis XIV au Comte d'Estrades, postcriptum d'une lettre en date de Nantes, 5 septembre 1661. Elle fut communiquée à Des Carrières par le Maréchal d'Estrades qu'il accompagna à Nimègue en 1676. Copie de la main de Des Carrières. Aut. B. de P. (Bibliothèque de Puiseux). — Louis XIV à Anne d'Autriche, lettre publiée par le P. Giffet. Notes historiques et critiques des mémoires du Prince de Tarente, 6,366.

puis ma lettre escrite j'ai esté obligé par la mauvaise conduite du Sr Foucquet, Surintendant de mes Finances, de le faire arrester et envoyer prisonnier dans le chasteau d'Angers. Ce a esté avec une extrême desplaisir que je me suis veu forcé à prendre cette résolution, car il avait des qualités qui le rendaient capable de me bien servir s'il eust sceu se modérer. »

Les réformes étaient difficiles pour Fouquet ; témoin de la faiblesse de la Royauté, en ayant abusé, tout en rendant de grands services, il ne pouvait compter sur l'appui entier de Louis XIV. Il courait risque de mécontenter ses partisans, sans donner satisfaction à ses ennemis. Il avait été une trop grande puissance pour devenir un favori ; et, pour se soutenir il cherchait à se rendre nécessaire (1). Lorsqu'il fut accablé par le malheur, l'acharnement de ses ennemis, les irrégularités de la procédure et l'habileté de la défense, le souvenir des services rendus au Roi, dans les temps difficiles de la Fronde, et de largesses dont bien des gens avaient profité modifièrent l'opinion publique.

On en vint même à dire qu'un mobile des actions du Surintendant était ce principe : « Les Rois sont assez riches pourvu que les peuples soient dans l'abondance (2) ». Et, comparant ses dilapidations avec celles du cardinal Mazarin, qui lui avait donné l'exemple, on préférait encore la prodigalité de l'un versant l'argent à pleines mains (3), encourageant les lettres et les arts à l'avarice de l'autre accaparant des sommes énormes et les retirant de la circulation.

Personnage politique Fouquet prend une importance capitale ; les efforts de la défense et de ses amis tendirent à effacer ce rôle ; ils eurent plus d'influence sur les jugements de la postérité que sur leurs contemporains et sur l'esprit du Roi. Fouquet a pour lui les lettres, une partie de la noblesse et du clergé. Il rallie les mécontents : ceux, qui, par la nature même des institutions qui les régissent sont attachés dans l'ancien ordre des choses, ceux qui voient à regret s'établir une autorité ferme et stable, tous ceux enfin, qui par leur éducation

(1) Cependant, si l'on en croit un contemporain qui se dit bien informé, les sages avis ne manquèrent pas au Surintendant. « Il avait réuni ses commis : Bruant, Pelisson, Girardin. Il leur avait fait part des paroles du Roi. Ils lui firent remarquer qu'il y avait autant de bonté que de fermeté dans les paroles du Prince, et qu'il serait dangereux de ne pas déférer à ses ordres. » (Choisy, Mémoires sur Nicolas Pouquet.)

(2) Choisy, Mémoires.

(3) Car de mettre de l'argent à profit et d'entasser inutilement dans des coffres, ce serait pour moi une condition assez misérable et peu conforme à mon honneur, qui a toujours été égal ayant vécu libéralement et avec dépense dans tous mes emplois avant d'être Surintendant. (Lettre de Fouquet, citée par Clément, *La Police sous Louis XIV*.)

ou leur caractère sont portés à former un noyau d'opposition. Il n'eut garde de négliger l'influence des femmes si grande au XVIIe siècle ; les noms qui figurent sur les registres de la dépense particulière désignent seulement ses maîtresses (1) ; il était habile à faire accepter les bienfaits qui servaient à son ambition.

Le Surintendant pouvait devenir chef de parti en disposant des finances de l'Etat ; et la féodalité subissant le sort des régimes qui s'éteignent, cherchant partout un appui, se rattache à son ennemi pendant la Fronde. Dans ces projets avortés contre l'autorité royale, l'intrigue occupe la principale place, et la puissance de l'argent se substitue seule aux prérogatives de race et à la main bardée de fer des hauts barons.

On remarque dans ces complots une certaine incertitude, inhérente au caractère même de Fouquet ; il n'avait ni assez de valeur, ni assez de résolution, ni assez d'autorité, pour inspirer confiance aux conjurés, et changer un mauvais vouloir latent, une opposition sourde, en révolte déclarée. Le présomptueux Fouquet voulait-il engager la lutte contre Louis XIV ? Nous ne le croyons pas ; mais les papiers de Des Carrières en constatant les forces préparées de longue main sur terre et sur mer, et l'importance des sûretés (2) que l'on avait en réserve, représentent Fouquet comme un homme jaloux de son indépendance, voulant se créer une force personnelle et voulant réagir contre la puissance royale qui menaçait de tout envahir.

Colbert avec adresse évoqua le fantôme d'une Fronde nouvelle, et maintint Louis XIV sous le coup d'un sentiment de crainte, plus tenace pour le cœur d'un Roi qu'un sentiment de jalousie et que le souvenir de Mlle de La Vallière. L'œuvre du cardinal de Richelieu est même compromise, disait Colbert, et l'esprit d'indépendance qui subsiste encore au sein des familles féodales, étouffé par la centralisation du pouvoir, se réveille. Quelle que soit la sincérité de ce raisonnement le grand Condé ne traitait-il pas favorablement toutes les créatures de Fouquet ? le Père Des Champs, ce religieux qui « recevait les lettres qui ne pouvaient estre escrites au Surintendant en droicture », le Père Des Champs (3), son bibliothécaire et son parent, Vatel, son maître d'hôtel, Gourville et Des Carrières.

Louis XIV commua la peine d'exil obtenue contre Fouquet en prison perpétuelle. Le Surintendant eût formé à l'étranger un foyer dangereux ; on redoutait encore la puissance du prisonnier de Pignerol, on l'accusait de susciter des complots jusqu'en Hollande.

---

(1) Registres de la despense particulière. Mss. B. de P.
(2) Mss. B. de P.
(3) Mss. B. de P.

La conduite personnelle de Colbert contre Fouquet a besoin d'être justifiée par le succès. Par ruse et par caresse, il amène le Surintendant à se dépouiller de sa charge de Procureur général, il sollicite des faveurs et fait un crime à Fouquet de les avoir accordées (1). L'ordre rétabli dans les finances, et la justice d'une cause qui sauvait l'Etat de grands désordres, firent oublier les moyens employés pour arriver à la direction des affaires, et Colbert, secondé dans ses efforts par l'apaisement des partis et l'accroissement de la puissance royale, attache son nom aux bienfaits d'une organisation nouvelle, moins compliquée, et plus intègre.

Fouquet, au contraire, personnifia un régime discrédité et ruiné par de nombreux abus, qui s'étaient encore développés à la faveur d'une Régence et pendant les troubles qui divisèrent l'Etat.

Comme il arrive souvent aux hommes que la fortune abandonne, la fatalité poursuivit Fouquet, et, pour ne citer qu'un exemple, il vendit à Achille de Harlay sa charge de procureur général quatorze cent mille livres et sur ce prix affecta un million (2) aux dépenses secrètes du Roi. Cette action ne le réhabilita pas auprès de Louis XIV qui trouva la restitution juste mais insuffisante (3), acheva l'œuvre commencée par la duchesse de Chevreuse (4) et détacha de son parti la Reine Mère qui désirait obtenir la charge pour son chancelier Fieubet (5); enfin il désintéressa le Parlement qui n'eût pas souffert une Chambre de justice portant atteinte à ses privilèges et jugeant son procureur général.

Tout un singulier concours de circonstances semble réuni pour assurer la chute de Fouquet. Elle décida des destinées du XVIIe siècle. Louis XIV établit le pouvoir absolu sur les ruines de la féodalité et étouffa les dernières convulsions de la Fronde. Il faut résumer la situation par ces mots « l'Etat c'est moi ». La noblesse soumise, le Parlement fatigué des agitations et des cabales, une bourgeoisie peu nombreuse, et n'ayant pas atteint l'extension que le commerce lui donna plus tard, le peuple qui n'avait pas conscience de sa force, et ne participait aux affaires publiques que pour payer les impôts, lui laissaient le champ libre.

---

(1) L'Abbé de Choisy, Mémoires.

(2) Le Roy l'accepta, me remercia, fit partir le million à Vincennes, où je le suis et où il est peut estre encore aussi bien que moy. — Fouquet-Défenses. P. II. P. 98.

(3) Choisy, Mémoires.

(4) Brienne, Mémoires. Fouquet, cependant, remettait des sommes considérables entre les mains de Madame de Beauvais, première femme de chambre de la Reine : V. Registres de la despense particulière Mss. B. de P.

(5) Gourville, Mémoires.

Le Grand Roi, plein d'amour pour la France, supporta glorieusement un isolement fatal au trône et l'immense responsabilité qui pesait sur lui. Habile à choisir les hommes et à les employer, voulant être l'unique instrument de la fortune de ses serviteurs pour compter sur leur dévouement, il tira Colbert du sein de la bourgeoisie ; et Louvois, de petite noblesse qui ne remontait pas au delà de quatre générations du fait d'un maître des comptes, fut chargé d'utiliser le courage des races guerrières et de plier les seigneurs à l'obéissance. Partout des intendants, hommes dévoués au Ministre, placés près des puissants d'autrefois, commandants des armées ou gouverneurs des Provinces, contrôlèrent leurs actes. Ils servaient de barrière à l'initiative individuelle et à tout esprit de retour vers le passé. Les effets de cette centralisation de pouvoir furent tels qu'on devait les attendre d'une grande force et d'une grande unité de gouvernement: à l'extérieur la France marchait à la tête des nations civilisées ; à l'intérieur toutes les gloires étaient attirées à Versailles et se rangeaient dans un ordre admirable pour accroître la gloire du Règne; mais ce qui s'éloignait de ce foyer était en souffrance et l'argent des provinces se concentrait à Paris ou se dépensait à la guerre.

Fouquet heurta le niveau imposé par Louis XIV à tout ce qui n'était pas de l'essence de la Royauté, et l'on peut faire certains rapprochements entre le niveau royal et le niveau du peuple, tous deux implacables à différents degrés et ne s'arrêtant pas même devant les tombes à Port-Royal et à Saint-Denis.

En considérant Fouquet comme un concussionnaire vulgaire, on rapetisse tout ce qui l'entoure, Louis XIV lui-même. Si Vatel, l'homme considérable, l'intelligent intendant cherchant asile, comme tant d'autres partisans de Fouquet, sous la protection de Condé, se tue, affolé par la terreur que lui inspirait l'hôte royal de Chantilly, on le cite comme le modèle des serviteurs dévoués à leur œuvre, et l'on ne saisit pas l'étendue des regrets que Mme de Sévigné donne à cet homme « d'une capacité distinguée et dont la bonne tête était capable de contenir tout le soin d'un Etat ». On oublie Laforest, écuyer de Fouquet, qui permit d'enlever les papiers de son maître et paya de sa vie cet acte ; enlevé par ordre de Louvois au mépris du droit des gens sous un prétexte mal fondé il fut exécuté en 1670.

Des Carrières voyant Pélisson comblé par la faveur s'écriait (1) : « Le changement de Pélisson me semble bien despeint d'Evesque Meunier ; c'est le propre de son caractère que je connais de se tenir

(1) Lettre de Madame de Sévigné, 24 avril 1671.
(2) Corresp. à Madame de Montesson, 6 mars 1670. B. de P.

accroché au vent ». En effet, historiographe du Roi, puis Maître des Requêtes et Conseiller d'Etat, Pélisson était loin de remplir les destinées réservées aux commis de Fouquet si leurs espérances se fussent réalisées.

Mais nous abandonnons ces indications qui demanderaient de plus longs développements pour suivre la biographie de Des Carrières.

CHAPITRE II.

Fuite de des Carrières. — Apposition des scellés. — Des Carrières se réfugie chez les Jésuites. — Ceux-ci le conduisent à Rome. — Il participe à la défense de Fouquet. — La conspiration de Fouquet.

« Aussitôt après l'arrestation du Surintendant à Nantes » disent les Mémoires de l'abbé de Choisy, « le Roi avait fait partir Vouldé, gentilhomme ordinaire, pour faire mettre le scellé dans la maison de Fouquet à Paris et à Vaux. Il alla le plus vite qu'il put et n'arriva cependant à Paris que douze heures après un valet du Surintendant. Il s'appelait Laforest, et, sans prendre l'ordre de personne, dès qu'il vit son maître arrêté, il s'en alla à pied à deux lieues de Nantes où il savait qu'était le premier relai. Le Surintendant n'avait jamais fait de voyage avec la cour, qu'il n'eût établi des relais de sept lieues en sept lieues hors du grand chemin, sur la droite ou la gauche. » « Il avait par ce moyen-là des nouvelles plus tôt que le Roi ou M. le Cardinal, et Laforest dont il se servait ordinairement pour ses courses ne perdit pas un moment. Il força tous les relais et porta la nouvelle de la prise de son maître à Madame du Plessis-Bellière (1), son amie intime. Elle envoya chercher aussitôt l'abbé Fouquet et Bruant. Ils tinrent conseil : l'abbé était d'avis de mettre le feu à la maison de Saint-Mandé, et de brûler par ce moyen-là tous les papiers qui pouvaient faire tort à son frère. Mais Madame du Plessis-Bellière s'y opposa, et dit que c'était le perdre absolument ; qu'on ne le condamnerait pas sans l'entendre ; qu'on n'avait rien à lui reprocher depuis que le Roi gouvernait par lui-même, et que pour le temps précédent il n'avait rien fait que par l'ordre du cardinal. Bruant sans opiner les quitta, et alla ramasser ses papiers et quelque argent et se cacher dans un couvent où on ne le trouva jamais. »

Dissimuler les plans de domination politique, s'emparer des pièces concernant l'administration des finances pour les produire une

(1) Suzanne de Blun, Marquise du Plessis-Bellière, la meilleure et la plus fidèle amie de Fouquet. — Saint-Simon.

à une, suivant les besoins de la défense : tels étaient les projets confiés au dévouement et à l'énergie de Mme du Plessis-Bellière et à Des Carrières. La vigueur des mesures prises par Louis XIV et la loyauté que Fouquet apportait dans toutes les affaires entraînèrent l'exécution.

Les amis du Surintendant ne disposaient que de quelques instants. On ignorait le temps gagné sur les courriers du Roi par le fidèle Laforest (1). Des Carrières confia ses papiers à Louis Le Mazier, greffier de la première chambre des enquêtes, oncle de sa femme, et à Toffer, un de ses commis ; tous deux le trahirent, l'un pour sortir de la Bastille, l'autre pour conserver sa liberté (2), puis on courut à Fontainebleau enlever un précieux dépôt.

Avant le voyage de Nantes le Surintendant avait réuni dans la maison des champs (3) de Des Carrières les pièces contenant le détail d'affaires privées et de ses intrigues politiques.

Les engagements de certains partisans, le projet pour arriver à la direction de l'Etat trouvés à Saint-Mandé y étaient restés par mégarde. Pour laisser au dépositaire plus de liberté d'action, Fouquet l'avait relevé de son poste de premier commis des Finances. Il avait même arrêté les *registres de la despense du Roy* et de *la despense commune* à la date du 29 juillet 1661, et troublé par les avis qu'il recevait de tous côtés il conservait Des Carrières pour parer aux événements. Il lui avait donné une décharge générale. Elle est ainsi conçue : (4) « Je reconnais que M. Bruant m'a rendu bon et fidèle compte, tant

(1) Les registres de la despense particulière donnent à La Forest le titre d'Escuyer de Monseigneur le Surintendant. Il y figure à dater du 5 avril 1698. (11e Registre, fol. 18, Mss. B. de P.) Ce fidèle serviteur paya de sa vie son dévouement au prisonnier de Pignerol et fut exécuté en 1670 sous l'accusation d'avoir cherché à favoriser l'évasion de Fouquet. Des Carrières en mesure d'être bien informé s'exprime ainsi au sujet de cette conspiration, fait isolé et peut-être même un prétexte pour s'emparer de La Forest : « 6 janvier 1670 : j'ay veu dans la Gazette de Hollande une nouvelle que je tiens fausse; que M. Fouquet s'est voulu sauver et qu'il avait voulu gagner force gens et qu'on a fait arresté force monde pour cela mesme dans Turin; mais je veux croire que ce sera une *pierre* et s'il en est quelque chose il serait à souhaiter qu'on recherchât ceux qui pourraient avoir eu quelque part et complicité en cette action afin qu'on pût informer de la vérité et qu'on ne rejetât pas les soupçons sur ceux qui seraient innocents et qu'on fera patir quoiqu'ils n'en soient pas cause. » Des Carrières à Madame de Montesson, correspondance année 1670. Aut. B. de P. (Bibliothèque de Puiseux.)

(2) Nous croyons que Des Carrières fut accompagné par La Forest et par Girardin, un des commis de Fouquet.

(3) A Fontainebleau.

(4) Aut. B. de P. en entier de la main de Fouquet ainsi que le post-scriptum.

en recette qu'en despense, de toutes les sommes et deniers et autres effets généralement quelconques que j'ay fait passer, recevoir et payer par ses mains depuis que j'ay commencé de l'employer dont et de quoy je le descharge et me tiens pour content. Je reconnais de plus que, par le calcul présentement fait des arrestés de ses comptes, il se trouve que je lui doibs la somme de cinq cent vingt-neuf mil cent quatre-vingt-dix-neuf livres un sol, pour deniers par luy empruntés par mes ordres et qu'il m'a fournis ou employés ainsy que je luy ay dit à diverses despenses mentionnées dans les comptes de laquelle somme de 529.199 livres 1 sol il sera remboursé des premiers deniers qu'il recevra pour moy, et, attendu la présente descharge générale, les registres, mémoires et comptes que j'ay arrestés jusques à ce jour d'huy seront et demeureront seuls excepté le registre des comptes et advances que j'ay faites pour le service du Roy, dont les deniers ont passé par les mains dudit Sr Bruant, lequel registre sera conservé jusques à mon actuel remboursement des sommes qui me sont dues de reste par Sa Majesté, nonobstant que le tout soit compris dans la présente descharge à l'esgard du d. Sr Bruant, le tout aussy sans préjudice des promesses et indemnités particulières que ledit Sr Bruant a de moy ; fait à Fontainebleau le 29 juillet 1661. FOUQUET. » Sur le verso est écrit : « Ce 12 Aoust 1661. Monsieur Bruant payera deux mille deux cent cinquante livres à M. du Mouriez pour trois années d'arrérages de la rente que je luy dois. Je voudrais bien que l'on pust trouver moyen d'en acquitter le principal aussy dans peu de temps pour des raisons particulières que j'ay.

Il me fera plaisir de donner cinq mil livres à l'hospital général aussitôt qu'on les demandera sans faire revenir deux fois ceux qui l'iront trouver. »

En quittant Fontainebleau Des Carrières se réfugia chez les Jésuites (1) ; et, lorsque Pierre Séguier écrivit au Roi (2) « On a omis de penser à Bruant, j'écris à Paris pour faire scelles en sa maison et la garder », il était hors d'atteinte.

Les scellés furent apposés chez Des Carrières à Paris le 8 septembre et l'on suivit trop tard pour Des Carrières le système de précautions qui ne s'arrête pas à Fouquet et qui prouve l'importance que Louis XIV attachait à cette affaire.

---

(1) Probablement ceux de Clermont qui recueillirent ses enfants. Nous croyons que Des Carrières était accompagné de Laforest et de Girardin commis de Fouquet.

(2) V. Cherruel.

« A sept heures du matin », dit le procès-verbal (1), « Nous Nicolas le Laboureur, commissaire enquesteur et examinateur au chastelet de Paris avons esté mandé par M. le Lieutenant civil d'aller sans différer dans son hostel (2), ou estant il nous aurait esté dit par Mon d. S. lieutenant civil qu'il avait ordre du Roy de faire apposer les scellés en la maison du Sieur Bruant, premier commis de Monsieur le Surintendant que S. M. avait fait arrester et que suivant le dit ordre il nous ordonnait d'aller présentement ez l'église des Quinze-Vingt et y demeurer jusqu'à ce que nous fussions mandés par Monsieur le Chevalier du Guet, pour aller en la maison du di Sieur Bruant rue Richelieu en laquelle le dit Sieur Chevalier du Guet, serait pour nous y introduire de l'ordre de Sa dite Majesté... et à l'instant suivant l'ordre à nous donné pour l'exécution estant en l'église des Quinze-Vingt de cette ville de Paris avons été mandé et adverty de nous transporter en la rue Richelieu, en la maison du dit Sieur Bruant, où estant entrés nous avons trouvé dans la cour Monsieur le Chevalier du Guet qui nous a dit qu'il avait l'ordre du Roy de nous introduire. Ce que nous avons fait entendre à Dame Marie du Quesnay femme de Mon dit Sr Bruant auparavant que de procéder au scellé. Mesme l'avons requise de nous présenter les clefs du cabinet du dit Sieur, laquelle dame nous a fait response qu'elle n'a pas les clefs et qu'elle n'en peut faire l'ouverture et ne pouvant nous assurer si les fenêtres et croisées du dit cabinet qui regardent sur deux cours de la maison sont fermées avons envoyé quérir Robert Courtier serrurier demeurant rue Fromenteau pour ouvrir la porte... » Le lieutenant civil Dreux d'Aubray, Seigneur d'Offémont, sur un ordre du Roi transmis par Pierre Bigallier, avocat au chastelet, commença l'inventaire des papiers le 19 septembre (3). Et le samedy vingt-deuxième octobre 1661 deux heures de relevé suivant l'ordre du Roy contenu en ses lettres du quinze du présent mois et an, et arrest du Conseil le Roy y séant, du vingt ensuivant, tous les papiers inventoriés séparément jusques à ce jour ont esté mis dans un grand coffre sur lequel nous avons fait appliquer deux bandes de fer et le dit coffre mis et desposé entre les mains du Sieur de Marsac commandant au chasteau de Vincennes ; ensemble les coffre et malle apportés dès le jour d'hier de l'ordre de M. le lieutenant particulier

(1) Mss. : Livre de trente-sept déclarations de mise opposition; 189 pages avec table. B. de P.

(2) Le lieutenant civil Dreux d'Aubray demeurait rue des Petits-Champs.

(3) Description des papiers trouvés dans le scellé du sieur Bruant : Mss. 56 P. — avec apostilles marginales de M. Fouquet, in-4° imp. 24 P. B. de P.; la liasse cotée II, contenant vingt pièces Fouquet imp. P. 4. Bruant. Mss. fol. 2, concerne le cardinal de Retz.

en nostre hostel lesquels deux coffre et malle ont esté chargés sur une charrette en présence du di S[r] de Marsac et de l'escorte par luy amenée à cet effet en nostre hostel, et tous ensemble sommes allés coucher au bois de Vincennes lesquels coffres et malles ont esté mis par l'ordre du di S[r] de Marsac dans le donjon du dit Chasteau de Vincennes.»

Et le lendemain dimanche vingt-troisième octobre 1661 les dits deux coffres et malle ont esté chargés par l'ordre du dit S[r] de Marsac en nostre présence avec ceux apportés par M. de La Fosse conseiller d'Etat de Saint-Mandé dans le chasteau de Vincennes ; et iceux chargés dans deux charrettes en présence des di S[rs] de la Fosse et de Marsac et de quarante mousquetaires du Roy venus exprès de Charenton pour la conduite des dits papiers à Fontainebleau, où le dit Sieur lieutenant particulier et Nous nous sommes rendus sur les cinq heures du soir et de tout ce que dessus avons rendu compte à Monseigneur le Chancellier et à M. Le Tellier. D'Aubray (1). »

Les deux commis de Des Carrières eurent un sort différent : Danté fut mis à la Bastille, on laissa l'autre nommé Toffer en liberté, à condition qu'il chargerait son maître. Il ne l'épargna pas. Cependant les Jésuites qui avaient recueilli Des Carrières le dérobèrent à toutes les recherches et le conduisirent à Rome, où le séjour récent du chanoine français de Maucroix et de l'abbé de Bonzi agent de Fouquet (2) lui assurait des appuis. Des Carrières resta dans cette ville plusieurs années et prit une part active à la rédaction des mémoires (3) et des factums en faveur de Fouquet. Deux fois Des Carrières crut devoir protester contre les faits énoncés par la défense, et de Gênes le 27 octobre 1663, de Rome le 5 janvier 1665, il envoya des déclarations notariées conçues en termes assez vifs : « Si l'absence », disait Des Carrières (4), « et la sécurité relative dont je jouis, permettent de charger un homme, qui non seulement dans les affaires qu'il voulait entreprendre, prêtait son nom et son argent à M. Fouquet, mais encore à bravé la disgrâce du Roi et la peine de mort pour sauver ses papiers

(1) Dreux d'Aubray, seigneur d'Offémont, lieutenant civil du Chastelet. Quinze ans plus tard Des Carrières, résident de France, faisait arrêter à Liège la fille de d'Aubray, la fameuse dame de Brinvilliers.

(2) Voyez sur le détail de ces missions, M. Cherruel, mémoires sur Foucquet, t. 11, p. 144.

(3) « Lettre de la main de Monsieur Foucquet, premier escuyer, pour montrer que j'ay assisté Monsieur son frère. » Aut. B. de P. « Papiers à garder en tout temps pour montrer ce que j'ay fait pour Monsieur Fouquet. » Mss. B. de P.

(4) Des Carrières à Madame de Montesson, B. de P.

je dois faire mes réserves pour le temps où les dangers qui menacent le principal accusé seront conjurés. » (1)

« Je soussigné (2) déclare donc que ayant veu par trois imprimés différents de M. Fouquet, intitulés : l'un première partye de sa production ; un autre : seconde partye, et le troisième : sa response à la réplique. Et qu'il dit par iceux tantôt que j'ay esté porté par mon chef pour des raisons qu'il allègue de fournir de mauvaises descharges en attendant les bonnes, crainte d'être subjet à des contraintes par corps sy j'avais donné mes promesses, et que j'ay deub avoir les bonnes quelque part qu'elles soient. Et tantôt qu'au lieu de baisser ma promesse et de faire signer une nouvelle ordonnance pour la descharge j'ay laissé les mauvaises descharges (3) au lieu des bonnes, qu'il dit se debveoir trouver dans mes papiers. Et prévoyant suivant les advis qui m'en viennent de delà qu'en suite de ces discours préliminaires et préparatoires il veut faire représenter ou représenter (s'il ne l'a désia faict) des bonnes descharges de ma part et en mon nom pour donner à entendre et faire induire par cette représentation des bonnes que ce sera esté moy qui auraiz fourny les mauvaises si aucunes il y a; et cela n'estant point véritablement de mon fait je désavoue réellement par la présente tous ces faits. »

«... Déclarant (4) au surplus de bonne foi qu'il est véritable que j'ay esté chargé du soing de délivrer des contrats des 1.200.000 livres de rentes sur les tailles et d'en retirer et solliciter des descharges des premiers acquéreurs, et aussy qu'il y en a un bon résultat et toutes les expéditions conformes, non pas comme on peut bien croire en mon nom, car je n'estais pas de qualité à cela ; mais comme exécutant un ordre en qualité de commis. Et aussy j'en rendray si bonne raison en son temps qu'il y aura subjet d'en estre satisfait. » — « Et mesme ne pouvant avoir advis libre pour le pouvoir faire, j'ay fait remettre dès les premiers mois de l'année 1663, par personnes dignes de foy entre les mains de MM. Azanet et L'Hoste, advocats, donnés pour conseils à M. Fouquet, ce résultat en original, l'ordonnance de comptant y mentionné, la grosse de l'arrest qui ordonne l'expédition et tous les billets que j'avais déjà retirés des acquéreurs, pour estre par les sieurs Azanet et L'Hoste représentés en justice au bénéfice et à la descharge de qui il appartiendrait. » — « Ne m'estant réservé à cet égard que des

---

(1) V. inventaire des papiers remis par Des Carrières au notaire de la direction des créanciers de Fouquet, f° 46. Mss. B. de P.

(2) Faict à Gênes le 27 octobre 1663, signé : Bruant, Estienne, Vérité, Aubert, Jeanblanc, et scellé. Aut. B. de P.

(3) Descharges invalides empruntées à Gourville, Tabouret et autres financiers. V. Desfenses de Me Foucquet.

(4) Janvier 1665 signé par le notaire de Rome et scellé. Aut. B. de P.

mémoires (1) de la dite distribution des contrats à qui et par quel ordre ; et un inventaire (2) particulier et séparé des billets et descharges que les preneurs avaient déjà fournies, montant à quatre millions six cent quatre-vingt-un mil cinq cent vingt-cinq livres quinze sols sauf erreur ; ensemble un autre mémoire (3) pour partye de la distribution appostillé de la main de M. Fouquet. »

« J'ay fait plus car des le mesme temps et par les mesmes personnes j'ay fait toujours remettre à mesme fin, entre les mains de MM. Azanet et L'Hoste, des billets et descharges qui étaient restées en mes mains des partyes payées par M. Fouquet, et qu'il m'avait dit de luy garder et d'attendre ses ordres. J'ay aussy seulement fait garder un inventaire (4) de ces partages montant à la somme de 1.273.980 l. Parmy lesquelles promesses de fournir descharges il y en a une du sieur Bernard de cent cinquante mil livres à prendre sur le sieur Picon (5); une autre du sieur Picon de cinquante-huit mil livres ; d'autres au Sr Basaten pour les bastiments, etc., etc... Tous lesquels billets et promesses de fournir descharges n'avaient rien de commun avec celles qui estaient deubs aux uns et aux autres... » (sic).

« J'ay encore fait davantage car j'ay fait remettre entre les mains des sieurs Azanet et L'Hoste diverses promesses du Sr Coquille des commissaires des tailles qui n'estaient pas eschues et que M. Fouquet m'avait ordonné de luy garder comme les ayant fait retirer sur les descharges de ses adversaires. » « Cependant je vois et reconnais par les productions imprimées que ces Messieurs n'ont pas jugé à propos de faire ces représentations, c'est pourquoy je proteste... et en cas de retardement ferai toutes autres protestations deubs et nécessaires. En foi de quoy ay signé et mis mon cachet. Fait à Rome le septième jour du mois de janvier 1665. Bruant des C. » Des Carrières envoya ces protestations à Paris ; un Sieur Chodé qui semble avoir été chargé d'affaires considérables pour le compte de l'abbé Fouquet prévint le prisonnier. Fouquet répondit : « Il faut dire de ma part à sa femme qu'il doit s'assurer que je travaille autant et plus pour luy que pour moy et qu'il verra que les choses seront fort bien expliquées ; mais il a tort toutes les fois qu'il s'alarme pour un mot. J'ay dû faire et dire tout ce que j'ay dit dans les commencements pour ce qu'il fallait du temps pour éclairer et désabuser les esprits. »

---

(1) Mss. B. de P.
(2) Aut. B. de P.
(3) Aut. B. de P.
(4) Aut. B. de P.
(5) Trésorier du Cardinal Mazarin et premier commis de Colbert; il devint conseiller d'Etat et vicomte d'Andrezelles.

« J'ay dit dans ma production la plupart des raisons qu'il mande et sa plus grande estude devra estre quelque soin à se conformer à tout ce que j'ay dit et à adjouter en confirmation les circonstances que j'auray omises (1). »

Ce billet écrit sur une demi-feuille incomplète était glissé dans la lettre suivante : « Pour Madame Bruant — le 22 febvrier — Madame — au mesme temps que j'ay reçu mes lettres je vous envoie ce qu'on m'escrit sur votre affaire. Si c'eust esté response définitive, je me serais donné l'honneur d'aller chez vous... »

« Il vous prie de luy faire sçavoir un mot de chiffre qui signifie vostre nom... Je voudrais pouvoir faire autre chose pour vostre satisfaction, je vous assure que ce serait avec joie et que je suis — Madame — vostre très humble et très obéissant serviteur. CHODÉ (2). »

Trompant encore la surveillance étroite dont il était l'objet, Fouquet envoya à Des Carrières son interrogatoire (3) en y ajoutant de sa main des notes marginales.

Ici finissent les deux premiers chapitres, que j'ai cités *in extenso*, de la biographie due à M. de Mareuil. Je me borne à résumer ci-après les chapitres suivants.

Des Carrières avait été condamné « par défaut et contumace »; mais il avait demandé à être traduit devant le Parlement pour être relevé de sa condamnation. Entre temps et après son séjour à Rome, il s'était réfugié à Liège.

---

(1) Aut. B. de P. L'original en entier de la main de Fouquet fait partie des autographes conservés dans la bibliothèque de Puiseux; la surveillance dont Fouquet était alors entouré le rend précieux. Remarquons ici que les lettres émanées du Surintendant avant sa disgrâce ont pour cachet un écusson de très petit modèle chargé d'un écureuil, timbré de la couronne de Marquis. Le filigrane du papier présente jusqu'en 1660 les armes du surintendant timbrées de la couronne comtale, surmontées d'un heaume orné de lambrequins formant en cimier la fleur de lys. En 1660 l'écureuil remplace la fleur de lys. Deux lions servent de supports.

(2) Aut. B. de P. Il y a plusieurs billets de ce Chodé; avec cette note de la main de Des Carrières « billets du sieur Chodé », nous trouvons dans les « registres de la dépense particulière » : du 16e jour de may 1667. A M. Chodé suivant l'ordre de Monseigneur, 3.000 l. du 12 décembre 1668. A M. Chodé pour trois mois de certaines despenses suivant son billet 900 l. Du 2 juin 1659. A M. Chodé pour M. l'Abbé Fouquet 71.593 l. 20 s. faisant avec un billet de M. Barli 45.408 l. 8 s. que M. Bruant luy a baillé 117.000 l. Du 5 juillet 1659. A M. Chodé suivant l'ordre de M. Bruant. — Mss. B. de P.

(3) Interrogatoire avec notes de la main de Fouquet. Mss. B. de P.

Un fait des plus heureux pour lui et pour Fouquet fut que les Jésuites prirent la défense de l'ancien Surintendant et de son Premier Commis. La Compagnie comptait alors parmi ses membres les plus influents le Père Annat, provincial de l'ordre et confesseur du Roi. Or, celui-ci soutint ardemment la cause de des Carrières, aidé en cela par le Père Etienne des Champs (dont il a été question au chapitre premier) et qui, dès 1658, figurait comme bibliothécaire sur les registres de la « despense particulière » de Fouquet. C'est lui, comme nous l'avons vu, qui recevait sous son couvert les lettres politiques « qui ne pouvaient être adressées en droicture » à Fouquet.

La liaison entre des Carrières et les révérends Pères aurait pu être assurée par un fils du Premier Commis, Louis Bruant, entré comme novice chez les Jésuites. Malheureusement des Carrières eut le tort de se plaindre, et avec violence, au Père Annat (1) de ce que son fils fût entré au noviciat sans son consentement et il chercha à faire rompre l'engagement de son fils dans l'ordre. Cela amena finalement une rupture entre les Jésuites et lui, au moment même où le Père Ferrière cherchait à le faire rentrer en grâce auprès de Colbert. On peut voir là une preuve, et nous en retrouverons d'autres, de l'indépendance et de la dignité du caractère du Premier Commis, qui n'hésitait pas à compromettre sa cause auprès de Colbert et du Roi pour sauvegarder les droits de son autorité paternelle.

Mais le fait même que des Carrières avait été persécuté, ainsi que son patron, par Colbert, avait suffi pour le rendre sympathique à Louvois. Or celui-ci étant passé à Liège en 1671, à la veille de la campagne de Hollande, « Je lui fus rendre mes respects », — dit des Carrières dans ses notes relatives à son séjour à Liège (2), — « et « lui demandai si, dans la guerre qui s'allait entreprendre contre « les Hollandais, il ne jugeoit pas à propos de déclarer homme du « Roy un bon François, bon serviteur et officier de S. M., toujours « prest, ne respirant autre chose qu'à se justifier, et qui entretenoit « déjà de grandes intelligences en Allemagne. »

(1) Voir les lettres citées par M. de Mareuil et conservées au château de Puiseux.
(2) V. *Journal d'un agent diplomatique.*

Louvois goûta immédiatement l'idée et le nomma directeur des Postes et des Courriers du Roi, qui au cours de la guerre et, tant à l'aller qu'au retour, devaient être désormais centralisés à Liège; il lui fit en même temps remettre par l'intendant Robert le chiffre de la Cour.

Au cours de ses nouvelles fonctions, des Carrières sut s'attirer rapidement la bienveillance du maréchal duc de Luxembourg, qui écrivit à Colbert en sa faveur (1). Mais celui-ci ne daigna même pas répondre. Cela ne devait naturellement pas empêcher Louvois de continuer à favoriser des Carrières, à qui il confia toute la « résolution » du siège de Maëtricht avec l'achat secret et anticipé des munitions de guerre et de bouche. Louvois lui envoya à un moment jusqu'à cinq mille louis d'or (2) en une fois, ce qui montrait d'une manière éclatante la confiance du monarque en un fonctionnaire que l'on avait voulu perdre définitivement lors de l'affaire de Fouquet.

Le siège de Maëstricht ayant été abandonné, Bruant des Carrières reçut l'ordre de faire remonter à Liège le pont qui avait servi à Visé et de l'y vendre « pour couvrir qu'on dût l'employer une autre fois au siège de Maëstricht (3). » En même temps Pomponne, et le Prince Guillaume de Fürstenberg, « qui avait eu grand part au dessein de la guerre de Hollande », intervenaient en sa faveur auprès du Roi, qui résolut « sur l'heure » de le rétablir dans ses charges et de faire faire les expéditions dès son retour à Paris. Il fallut néanmoins, au retour du Roi, une nouvelle démarche de Louvois; et Louis XIV donna alors à Colbert l'ordre de faire les lettres nécessaires; mais celui-ci crut devoir dresser ces lettres « avec réserve de la charge de maître des comptes ». Des Carrières alors, estimant qu'une réhabilitation entière pouvait seule le satisfaire, refusa ces lettres, donnant ainsi une nouvelle preuve de son indépendance et de sa dignité. Pomponne et Egon de Fürstenberg intervinrent auprès de Colbert, d'autant plus irréductible, que, en frappant un maître des comptes, il avait voulu porter atteinte aux privilèges de la Cour sou-

---

(1) Cette lettre qui est aux archives de Puiseux, est citée par M. de Mareuil dans sa biographie.
(2) Peut-être un million aujourd'hui.
(3) *Journal d'un agent diplomatique.*

veraine dont il faisait partie. Joignez à cela que Colbert avait contre la Chambre des Comptes des griefs personnels (1) : au début de sa carrière l'opposition de la Chambre l'avait écarté d'une charge de président dont il offrait un prix considérable, et il avait conservé de ce fait un mauvais souvenir. Mais cette hostilité de Colbert devait amener cette puissante Compagnie à prendre à son tour parti pour des Carrières.

L'appui que lui donnait Louvois n'empêchait pas des Carrières de montrer même vis à vis de lui toute la noblesse de son caractère et toute sa fierté. Le 25 décembre 1672 il lui écrivait de Liège, pour lui rendre compte de ses faits et gestes dans l'accomplissement de sa mission, une dépêche dans laquelle — parlant des lettres royales qu'il avait cru devoir refuser parce qu'elles le rétablissaient dans ses dignités mais en réservant la charge de maître des comptes, — il s'exprimait ainsi : « J'étois, Monseigneur, avant ces lettres, dans une « espèce de suppression de charge par défaut qui faisoit et fera « à la postérité ma gloire et mon honneur et, si je m'en servais, dans « temps que S. M. a la bonté de me témoigner de la grâce, je sous- « croirois au crime, à mon déshonneur et à l'infamie. » Il termine en « demandant une nouvelle intervention de Louvois auprès du Roi.

En attendant, des Carrières, voyant qu'il n'avait rien à ménager vis à vis de Colbert se décida, avec le courage qui lui était habituel, à un acte d'hostilité directe et personnelle vis à vis de lui. Après la condamnation de des Carrières, une belle maison qu'il possédait rue Neuve des Petits Champs avait été saisie, et Colbert se l'était fait adjuger par le Roi, de même qu'il s'était fait donner par le Monarque, après la condamnation de Fouquet, l'hôtel que celui-ci avait à Fontainebleau. Mais, dans le cas de des Carrières, le Ministre devait tenir d'autant plus à la maison du Premier Commis de Fouquet que celle-ci était mitoyenne de l'hôtel occupé par Colbert de Croissy. Et en effet le Ministre la mit à la disposition de son frère l'Ambassadeur pour agrandir son logement. Après avoir plusieurs fois réclamé, des Carrières se décida à une protestation solennelle, et le 28 mars 1674, par un acte authentique daté de Liège, il protesta contre cette

(1) V. la Biographie de Bruant des Carrières par M. de Mareuil (chap. IV). (Bibliothèque de Puiseux.)

spoliation en son nom et au nom « de sa femme, ses enfants et sa postérité » contre « M. Colbert, sa succession et postérité ».

L'année précédente (1673) un fait remarquable s'était produit dans la vie de des Carrières. Louvois, s'étant installé à Maëstricht après la prise de cette ville, avait invité son ancien munitionnaire des Carrières à venir visiter cette place, et il avait profité de l'occasion pour le présenter à Louis XIV, qui s'y trouvait. D'ailleurs, dès l'arrivée de des Carrières, Louvois l'avait accueilli devant tous les courtisans par les paroles les plus flatteuses : « Venez, Monsieur », lui avait-il dit (1), « venez jouir d'une conquête du Roi à laquelle vous avez tant de part. » Ce fut le 10 juillet que Louvois mena lui-même chez le Roi des Carrières, et celui-ci dit à Louis XIV : « Sire, je viens remercier très humblement Votre Majesté de la grâce qu'elle m'a faite d'avoir agréé que je fusse employé en quelque chose pour son service. » — « Et moi, repartit le Roi, je suis bien aise de vous « dire moi-même que je suis bien content de vous... continuez à me « bien servir comme vous l'avez fait, et j'aurai soin du reste. » Des Carrières fut, en effet, rétabli peu après dans ses dignités; mais dans la lettre de rétablissement, que devait forcément dresser Colbert, sa charge de Maître des Comptes demeura réservée. Notre héros accuse donc, dans ses Notes (2), Colbert de « s'être jeté à la traverse », et il ajoute mélancoliquement : « Ma charge resta réservée s'entend pour cause de crime! » Il oublie que de son temps la plupart des charges, et notamment celle de Maître des Comptes, étaient vénales; or, il avait été remplacé dans sa charge lors de sa condamnation, et le prix qu'avait payé son remplaçant conférait quelques droits à celui-ci. Il fallait donc attendre une vacance, qui tardait à se produire. Et la seule manière de résoudre promptement l'incident ne pouvait consister que dans la création d'une nouvelle charge : c'est ce que le Roi se décida à faire en ordonnant de préparer un édit dans ce sens, à la suite de nouvelles démarches des amis de des Carrières. Mais, malgré tous les services que celui-ci ne cessait de rendre au Roi à Liège, et comme munitionnaire général de l'armée, Col-

(1) *Journal d'un agent diplomatique.*
(2) *Ibid.*

bert retardait l'expédition du brevet de la charge. Pour le fléchir des Carrières lui proposa l'abandon de sa maison, mais Colbert refusa; et c'est alors que, comme nous l'avons dit plus haut, des Carrières se décida à entamer une procédure contre lui pour se faire rendre son immeuble. Cependant le Roi ne cessait de témoigner sa satisfaction à des Carrières; il lui accordait une gratification de 12.000 livres, et Louvois lui confiait pour le ravitaillement de l'armée des sommes énormes sans contrôle.

En 1675 fut enfin rendu un arrêt en Conseil levant les scellés qui étaient restés apposés chez des Carrières et lui rendant ses papiers personnels. La même année un traité signé entre des Carrières et le Baron de Vierset, gouverneur de la citadelle de Liège, avait livré cette place aux troupes du Maréchal d'Estrades. Ainsi la protection du Roi continuait à récompenser les services rendus par son Ministre à Liège.

L'année suivante des Carrières était réhabilité en plein Parlement, mais ses ennemis le firent dispenser d'assister à la séance, prolongeant ainsi son exil, et il ne fut autorisé à rentrer en France qu'après le traité de Nimègue de 1678, auquel ce loyal et utile sujet du Roi devait prendre une part importante.

En la même année 1676, il fut en effet adjoint aux plénipotentiaires envoyés à Nimègue où il fut spécialement chargé des négociations secrètes avec le Prince d'Orange, car il avait pour mission de traiter « les affaires particulières » et « celles où le Maréchal d'Estrades ne pouvait paraître ». Le Maréchal avait jugé expédient que l'on essayât de nouer avec le Prince d'Orange une négociation secrète et parallèle à celle qui était menée officiellement avec les Etats généraux. Il pria donc le Roi de lui désigner pour cela un homme « de toute confiance » et le Roi désigna des Carrières. Mais cette négociation jugée « périlleuse » dès le début par le Maréchal n'aboutit pas.

En même temps des Carrières était chargé par le Prince de Condé et le Duc d'Enghien, avec l'autorisation de Louis XIV, de profiter des négociations de Nimègue pour réclamer au Roi d'Espagne le montant d'une dette que l'un de ses prédécesseurs avait contractée visà-vis de la reine Bonne Sforza de Pologne, femme de Sigismond,

et qui s'était montée à un moment donné à environ un million et demi d'écus d'or. Cette créance avait passé par contrat de mariage dans la Maison de Condé. Comme il est d'usage, cette question secondaire de la créance des Condé fut sacrifiée, à la veille de la signature de la paix, au succès des négociations principales. Mais Gourville, qui administrait les affaires des Condé, écrivit en leur nom à des Carrières que les Princes étaient persuadés que ce n'était pas faute de « soins » de sa part si leur réclamation n'avait pas abouti.

De ces négociations particulières des Carrères a laissé une relation très complète en conservant comme pièces à l'appui de nombreuses lettres autographes. Celles-ci sont réparties entre plusieurs des manuscrits conservés en la Bibliothèque de Puiseux et que j'ai énumérés plus haut. Ils sont d'une lecture très utile pour compléter les dépêches de lui conservées au Affaires étrangères. C'est ainsi, par exemple, qu'une dépêche du 30 novembre 1675 de Pomponne à des Carrières, au sujet de la négociation particulière avec le Prince d'Orange, dépêche qui manque au Quai d'Orsay, se trouve à Puiseux. En revanche on trouve à Puiseux toute la correspondance de Des Carrières avec le Duc d'Enghien, laquelle n'est naturellement pas aux Affaires étrangères. On trouve encore à Puiseux, au moins pour la période de 1671 à 1676 des lettres échangées entre des Carrières et Louvois, correspondance dont le complément figure aux Archives historiques de la Guerre (vol. 448-449).

A l'issue des négociations de Nimègue des Carrières, qui paraissait rentré en grâce auprès des Colbert, fut chargé de ramener à Versailles la fille de Colbert de Croissy; néanmoins, comme les Colbert, malgré cette marque de confiance, s'obstinaient à ne pas lui rendre sa maison, il continua le procès dont il ne devait pas voir la fin. Il ne fut en effet gagné que par ses héritiers contre les héritiers de Colbert en 1694 : il avait duré vingt ans.

Des Carrières, après avoir ainsi défendu avec succès sa réputation contre les accusations des ennemis de Fouquet, après avoir servi utilement la France et son Roi dans les camps et dans les négociations diplomatiques et s'être fait rétablir dans sa charge de Maître des Comptes, mourut en 1689, regretté de tous et surtout de Louvois qui n'avait cessé de l'apprécier. Par sa fermeté, son indépendance de

caractère, sa compétence, et ses heureuses initiatives, il nous présente une belle figure de ces Premiers Commis de jadis qui, dans les divers départements où les Rois les employèrent, rendirent tant de services à la royauté et au pays.

De son mariage avec Marie du Quesnoy, des Carrières avait eu deux fils dont l'un, prénommé Louis comme son père, entra dans la Compagnie de Jésus, et dont l'autre, Claude, est le bisaïeul de Marie-Geneviève Bruant des Carrières, qui épousa Jean Boula de Mareuil, aïeul d'Arthur de Mareuil, à qui nous devons la biographie, — citée en partie *in extenso* dans ce travail, et résumée pour le surplus — de Louis Bruant des Carrières. La fille d'Arthur de Mareuil, Marie-Geneviève, châtelaine actuelle de Puiseux, a épousé le comte Xavier de Maistre, à qui je dois ces détails généalogiques. Je me fais un agréable devoir d'adresser ici aux deux châtelains l'expression de toute ma gratitude.

CAMILLE PICCIONI.

LUCCHÉSINI
AMBASSADEUR DE PRUSSE A PARIS
(1800-1801)[1]

XVII.

Paris, 18 mai 1801.

Sire,

En clair.

N'ayant pu prendre connaissance du très gracieux rescrit de Votre Majesté du 1er mai qu'après le départ de mon très-humble rapport du 15, je me suis réservé d'en accuser aujourd'hui la bonne réception.

L'évacuation entière de la rive droite du Rhin par les troupes de la République qui prennent de tous côtés, le chemin des quartiers qu'on leur assigne dans les nouveaux départements, la Belgique et les côtes de la mer, semble un précieux garant de la stabilité de la paix continentale. La dissolution de ces armées se fait avec ordre et tranquillité, et tant les conscrits qui obtiennent la permission de rentrer dans leurs foyers, que les soldats appelés à rester sous les armes se soumettent avec une égale satisfaction à la volonté du gouvernement.

Celui-ci porte une grande attention sur le sort des individus devenus invalides en servant l'Etat. Et quoique une guerre aussi longue et aussi féconde en combats sanglants et en entreprises hasardeuses doive en avoir porté la quantité à un nombre très considérable, les mesures efficaces que l'on prend pour en avoir soin, n'en laissent guère à la charge du public. La discipline qui

(1) Voir le début de cette correspondance dans le fascicule juillet-septembre 1928 (no 3), et janvier-mars 1929 (no 1).

même au fort de la Révolution a retenu les armées françaises dans le chemin du devoir et qui, après le 18 brumaire, en est devenu l'âme par la volonté puissante d'un gouvernement régulier et par l'exemple de presque tous les généraux, rend les garnisons aussi tranquilles que celles des armées les mieux disciplinées de l'Europe.

A en juger par ce qui se passe à Paris, depuis que j'y suis, les armées françaises vont employer les loisirs de la paix pour se perfectionner dans l'art des formations promptes et des déploiements rapides et dans cette partie de la tactique qui par l'emploi convenable de toutes les armes, d'après les accidents du terrain, tend à obtenir les plus grands avantages sur l'ennemi avec la plus petite perte possible d'hommes. En effet, la garde des Consuls et les corps en garnison ici ne consacrent pas moins de temps aux exercices que les troupes de Votre Majesté.

D'un autre côté, le premier Consul, secondé par l'intelligence du ministre Chaptal et le zèle des Conseillers d'Etat, voue un soin particulier à toutes les branches de l'administration interne.

Je vous ai déjà rendu compte, Sire, des travaux pour le perfectionnement de la navigation interne de la République. J'apprends que l'on s'occupe du moyen de réparer les grandes routes, sensiblement dégradées depuis quelques années.

Le bilan des importations et des exportations de l'an 8, publié depuis quatre jours, donne quelques résultats dignes d'être connus de Votre Majesté. Quoique la France ait dans cette année importé pour cinquante-trois millions et demi de plus de marchandises et denrées étrangères qu'elle n'a exporté des siennes, je suis fondé à croire que les années suivantes offriront des résultats tout différents. La diminution des exportations porte principalement sur les vins et surtout de Bordeaux. Les entraves de la navigation en sont l'unique cause. Le besoin et l'habitude des peuples du Nord en assurent un ample débit au moment de la paix maritime. Les manufactures françaises se sont pourvues de plus de matières étrangères que les années précédentes, ce qui

prouve la nouvelle vie que le gouvernement actuel leur inspire et promet en même temps un plus grand débit pour l'avenir. Enfin, cette différence de 53 millions et demi des importations sur les exportations de l'an 8 est une avance faite à l'étranger au moment où l'argent baisse de prix en France, ce qui en constate l'abondance. Ainsi la nation ne saurait refuser au premier Consul amour et reconnaissance pour la paix glorieuse que sa valeur lui a procurée, et pour l'espoir fondé d'un avenir aisé et tranquille que sa sagesse lui offre.

En chiffre.

La première conférence qu'eut le ministre bavaro-palatin avec le ministre des relations extérieures pour la confection du traité de paix avec la Bavière, n'a pas fait avancer la négociation ; l'article de la reconnaissance de l'intégrité de la Bavière a donné lieu à une longue discussion. Le sieur Talleyrand a refusé la garantie de la France pour cette intégrité, à moins que l'Electeur de Bavière ne consentît aux arrangements qu'on pourrait lui proposer. Le ministre bavaro-palatin a cru constater ainsi l'existence des projets contraires à l'intégrité de la Bavière et a déclaré que, l'Electeur ne voulant pas consentir à des projets pareils, la clause proposée était superflue. Alors on lui a proposé de garantir l'intégrité, dès que S. A. E. se refuse à d'autres arrangements. Le Plénipotentiaire palatin a cru s'apercevoir que le sieur Talleyrand avait prévu l'opposition et qu'il n'en était point fâché.

Pour les indemnités, la France aurait voulu en promettre de convenables, et le sieur Cetto (1) veut qu'on lui en assure de suffisantes pour le dédommagement des pertes faites. Celui-ci a proposé aussi que. d'après ce qui lui avait été dit du concert de la France avec la Russie et la Prusse au sujet du plan général des indemnités, celles de sa cour fussent consenties par les trois Cours. Cette proposition a paru embarrasser le sieur Talleyrand, qui y a répondu en termes vagues et embrouillés qu'assurément

(1) Ministre de Bavière à Paris.

on se concerterait avec les cours intéressées au sort de la Bavière.

D'après tout cela il paraît hors de doute, Sire, que la cour de Vienne soit parvenue à faire agréer au premier Consul un plan d'indemnisation pour le Midi de l'Allemagne qui reculerait les limites de la Bavière pour arrondir les nouveaux Etats du grand-duc de Toscane en Allemagne ; mais il est plus incertain si le comte Cobentzl n'a obtenu que l'acquiescement négatif de la France à l'accomplissement de ces vues ou si des rapports plus étendus et des liaisons plus intimes entre la France et l'Autriche ne vaudront pas à cette dernière puissance l'appui décidé de la première pour l'arrangement dont il paraît être question à Morfontaine (1). Il est indubitable qu'on y discute des affaires importantes et compliquées, et il nous est connu que les communications par courrier entre Vienne et Paris sont très fréquentes. Je sais très positivement que le comte Cobentzl et le premier Consul affectent de croire et se plaisent à répéter que toutes les démarches de Votre Majesté contre l'Angleterre n'avaient été motivées que par la crainte d'indisposer l'empereur de Russie, et que le Cabinet de Saint-James avait prouvé par tous les ménagements dont l'envoyé et le pavillon prussien en Angleterre avaient joui même après l'occupation d'Hanovre, qu'il se croyait sûr des dispositions favorables de la Prusse, malgré les déclarations et les mesures hostiles que les circonstances avaient exigées.

Cette idée, rencontrant dans l'esprit du premier Consul une grande animosité contre la cour d'Angleterre, peut assurément ajouter à ses anciennes dispositions en faveur du Cabinet de Vienne. C'est apparemment de cet état de choses, combiné avec un ordre secret donné au ministre de la guerre de ne point accorder de congé aux officiers rentrés en France avec l'armée, que les bureaux de ce département parlent de dispositions moins amicales envers la Prusse, de marche de troupes vers le Bas-Rhin, de

(1) Château des environs de Paris appartenant au plénipotentiaire français à Lunéville, le conseiller d'Etat Joseph Bonaparte, ancien ambassadeur du Directoire à Parme et à Rome.

la réunion possible de mesures et de forces avec la cour de Vienne pour la répartition des indemnités d'après les vues des deux puissances malgré l'opposition d'une troisième. Voilà Sire, ce que j'ai recueilli de moins vague, hasardé et contradictoire au milieu des bruits multipliés qui s'élèvent de toutes parts, depuis que les papiers publics ont rendu compte des insinuations de l'Envoyé de Votre Majesté à Copenhague pour la cessation de la fermeture des rivières et l'évacuation de Hambourg, et surtout après une prétendue déclaration du sieur de Schultz à un député de Brême que l'occupation des Etats d'Hanovre ne cesserait que lorsqu'on n'aurait plus à craindre qu'une autre Puissance ne s'en emparât. Je suivrai avec soin et circonspection ces indices de dispositions peu amicales du premier Consul, comme j'ai suivi et trouvé non fondés ceux qui s'étaient répandus sur le mauvais état de la santé de Bonaparte.

Le 15 mai il est venu en ville pour assister à la parade, et il poursuit sans interruption ses travaux à la campagne avec ses ministres ; s'isolant, au reste, toujours davantage par méfiance et dégoût des oppositions qu'il ne sait endurer. Le sieur de Kalytschew a fait partir, il y a trois jours, un courrier, sans en faire part à aucun de ses collègues. Il doit en avoir reçu un hier au soir de sa Cour qui peut lui avoir apporté des instructions dont il manquait entièrement. Le comte Cobentzl, revenu le 15 de Morfontaine, en a dépêché un hier au soir à sa Cour. La tournure qu'ont prise les affaires du Nord, avait retardé le départ du général Macdonald ; cependant j'apprends que le général Macdonald est sur son départ pour Copenhague ; il passera par Berlin, quoiqu'il regrette d'avoir manqué le moment des revues.

En clair.

Le nouvel envoyé des Etats-Unis d'Amérique doit être arrivé avant hier à Paris, ainsi que les deux officiers que le premier Consul avait envoyés à Copenhague.

Quoiqu'on n'ait pas encore des nouvelles directes d'Egypte, le silence qu'observent les papiers anglais sur les suites des affaires du 13, 16 et 21 mars, et la conviction que ni les Cipayes débar-

qués vers Suez, ni les hordes du Grand-Vizir n'opèreront pas de diversions dangereuses, me portent à croire que l'entreprise du général Abercromby pourrait avoir manqué.

Le comte de Livourne, voyageant à petites journées, à cause de la grossesse de son auguste épouse, ne sera ici que dans six ou huit jours.

LUCCHÉSINI.

XVIII.

Paris, 18 mai 1801.

En chiffre.

Sire,

Une ancienne maîtresse du général Moreau, entretenue maintenant par le conseiller d'Etat Regnaud, qui dans les campagnes d'Italie avec Bonaparte a fait une fortune considérable, accusa, on croit par le canal de son amant, le banquier Hervas, agent général d'Espagne, de lui avoir proposé une récompense de 600.000 francs et un rang à la Cour d'Espagne, si elle pouvait faciliter l'assassinat du premier Consul. Le ministre de la police générale, irrité d'un soupçon qui supposait peu d'intelligence et d'activité de sa part, fit arrêter avec éclat et mettre au secret l'agent espagnol. Il n'en coûta pas beaucoup à celui-ci pour se laver entièrement d'une si absurde accusation, et il a été tout de suite remis en liberté, tandis que la courtisane est demeurée au cachot. Le ministre d'Espagne demande, comme de raison, réparation pour l'affront fait à l'agent de sa Cour, et le ministre de la police représente, de son côté, que c'est aux auteurs d'une si plate accusation, qui rejaillissait en partie sur lui-même, à porter la peine de cet esclandre. Il est à prévoir que l'on ne satisfera personne pour ménager le citoyen Regnaud, et qu'il ne restera de cette affaire scandaleuse que la trace pénible que laissent dans l'esprit alarmé du premier Consul les apparences multipliées de conspiration contre sa vie. Le chevalier Azara (1) déjà

(1) Don Joseph Nicolas d'Azara (1731-1804), successivement ministre d'Espagne à Rome sous le Directoire et à Paris sous le Consulat.

profondément affecté du démenti formel qu'on lui a donné au sujet de l'élimination de Mme d'Orléans, paraît regretter le repos de son exil.

LUCCHÉSINI.

XIX.

Paris, 25 mai 1801.

En clair.

Sire, ...

... Mais ce jour-là, le Premier Consul, s'étant approché au cercle de l'envoyé de Danemark, à côté duquel je me trouvais, lui dit que l'adjudant Lauriston lui avait parlé avec admiration du Prince royal de Danemark, des troupes et de la nation danoise ; que ce prince s'était immortalisé par sa belle défense et que son Cabinet méritait de servir d'exemple aux autres. « Mais je vous plains bien », poursuivit-il, « d'avoir des alliés qui vous sacrifient à leur penchant pour l'ennemi commun. J'apprends que le roi de Prusse vous a forcé à rouvrir l'Elbe aux Anglais, et qu'il veut vous obliger à évacuer tout de suite Hambourg, tandis qu'il garde encore tous les pays qu'il a occupés pour la même cause ». Ensuite, généralisant la conversation avec les sénateurs et les conseillers d'Etat qui étaient le plus dans la proximité du baron de Dreier (1), il renouvela les mêmes complaintes de l'injustice supposée que Votre Majesté faisait essuyer au Danemarck, y ajouta les avis qu'il disait avoir reçus de Londres d'une prétendue intelligence non interrompue entre le Cabinet de Saint-James et celui de Berlin et tout ce qui s'est passé au sujet de la querelle des neutres et de ses suites. Il finit cet entretien mémorable par cette réflexion plus mémorable encore. « Enfin, M. de Dreyer, ne perdez pas courage, car si les Prussiens vous abandonnent, j'ai tout lieu d'espérer que l'empereur de Russie pensera et agira tout différemment ».

(1) Christophe-Guillaume de Dreyer, conseiller privé, nommé à Paris.

Le ministre de Danemark fut très embarrassé et des propos de Bonaparte et de mon voisinage et ne témoigna point au Premier Consul de partager ses opinions à l'égard de la Cour de Berlin ; d'ailleurs il a reçu hier la nouvelle officielle que les dernières explications que Votre Majesté a fait donner à sa Cour, l'avaient entièrement tranquillisée et fait disparaître les alarmes dont lui-même avait été un peu trop atteint. M'étant éloigné de lui à dessein, je fus censé n'avoir rien entendu de cette conversation que le sieur de Dreyer et un sénateur de mes amis me rendirent tout de suite avec autant de peine que d'étonnement. Le Premier Consul demanda ensuite au député de Brême si l'on était content des Prussiens chez lui. Il répondit qu'oui et y ajouta que les déclarations de Votre Majesté avaient entièrement rassuré la ville sur son sort futur.

Depuis cette audience, le bruit de mésintelligence entre la Prusse et la France s'est, sinon accrédité, du moins répandu davantage. Il est pourtant bien du monde qui non seulement n'y ajoute aucune foi, mais qui désapprouve hautement ceux qui, en le répétant, semblent applaudir aux intentions peu favorables à la Prusse qu'on suppose au Premier Consul. Ceux qui désirent la paix, ne reprochent à ce premier magistrat que la volonté d'en dicter partout les conditions, et ne négligent aucun des moyens que des hommes probes et courageux ont, quoique en petit nombre, de mettre sous ses yeux la vérité, les vœux des gens sensés et les besoins du peuple. Si leurs représentations, si les sentiments des ministres et surtout de celui des relations extérieures sont consultés, nul doute assurément que ces apparences presque hostiles à l'égard de la Prusse ne disparaissent promptement. D'ailleurs, à moins que l'arrivée du citoyen Duroc à Pétersbourg puisse y opérer des miracles, le sieur de Kalytscheff (1) m'assure que, si quelque chose est déjà arrêtée dans le Cabinet du nouvel Empereur, c'est la résolution de ne céder sur aucun des cinq points que l'empereur Paul avait énoncés comme

(1) Kalitscheff, ambassadeur de Russie à Vienne en 1800.

préliminaires et conditions de sa réconciliation avec la France.

Il prétend de même que la conservation de la Porte et des Républiques des îles ex-vénitiennes tient fort à cœur à sa Cour, et malgré l'opinion contraire qu'on affecte en avoir ici, il ne conserve aucun doute sur le rapprochement prochain et solide entre la Russie et l'Angleterre. Ceci joint à tous les avis que l'on reçoit de Vienne d'un revirement sensible de parties et de principes en faveur des anciens rapports politiques avec l'Angleterre et la Russie, devraient dissiper dans peu l'illusion que le Premier Consul aime à prolonger de sa prédilection pour la Maison d'Autriche et de son projet favori de ne vous accorder, Sire, de bonnes indemnités que lorsqu'elles lui serviraient de gage d'une rupture inévitable entre Votre Majesté et l'Angleterre...

XX.

Paris, 25 mai 1801.

En clair.

Sire,

Je ne négligerai pas une occasion aussi sûre de transmettre à Votre Majesté quelques notions sur la situation de Paris et celle du Premier Consul de la République Française.

Paris est l'unique endroit de l'Empire où l'autorité du Gouvernement peut être attaquée avec quelque probabilité de succès pour ceux qui voudraient l'entreprendre. Comme tout le monde convient de l'illégitimité du pouvoir de celui qui gouverne, il n'y a que l'usage qu'il en fera qui puisse lui en assurer la conservation, en opposant à l'ambition du petit nombre de ceux qui lui envient sa puissance, la répugnance que le grand nombre des propriétaires et autres habitants paisibles de cette immense cité à courir de nouveau les chances des révolutions.

Une contre-révolution revêtue de formes légales est d'autant plus difficile que la pluralité qui se réunirait aisément pour détruire ce qui existe, se partagerait en mille avis différents, lors-

qu'il s'agirait de remplacer le Gouvernement que l'on eut renversé. Ce partage livrerait à la puissance que l'on voudrait anéantir, les auteurs d'une entreprise toujours hasardée. D'ailleurs ceux qui pourraient en concevoir l'idée, sont des républicains ennemis du pouvoir militaire, et celui-ci est plus ou moins porté pour le Gouvernement actuel qui lui fait jouer le premier rôle dans l'Etat. Et si même il y a dans les armées, comme on ne peut guère en douter, des partis opposés, qui ont pour chefs des généraux renommés pour leur mérite ou par leur témérité, l'habitude de l'obéissance et l'art de les surveiller les uns par les autres, opposeraient de grands obstacles au projet du renversement d'un Gouvernement militaire par une révolution militaire.

Des deux partis auxquels il est naturel de supposer le vif désir d'un changement dans la forme du Gouvernement, les Jacobins, affaiblis par la déportation des coryphées de leur horde et par l'horreur qu'ils ont inspirée aux autres et continués par le ministre de la police Fouché, qui les connaît d'autant mieux qu'il leur a appartenu et leur doit son élévation, manquent absolument d'argent pour remuer la populace, autrefois le premier et redoutable levier de leur puissance.

Ceux des Royalistes qui tiennent aux Chouans, sont sans contredit continuellement remués par Georges, chef de ce parti dans l'Ouest, et l'Angleterre ne cesse d'employer de l'argent, moins je crois dans l'espoir d'opérer une contre-révolution en France que pour inquiéter le Gouvernement actuel, distraire son attention et ses forces et le priver, s'il était possible, d'un chef dont le caractère impétueux et l'animosité reconnue contre le Gouvernement anglais, joints à des qualités essentielles et à une grande audace, en font un ennemi dangereux pour l'Angleterre.

Mais c'est à surveiller et à déjouer les manœuvres de ce parti que le ministre Fouché emploie sa principale attention et de grandes sommes d'argent. On le soupçonne même d'en augmenter et d'en multiplier les dangers pour se rendre plus intéressant auprès du Premier Consul, l'irriter de plus en plus contre

la noblesse émigrée et affaiblir ses préventions contre les Jacobins.

De cette légère esquisse de la situation de Paris, Votre Majesté daignera relever qu'il n'y a aucune apparence d'un renversement prochain de tout l'échafaudage du Gouvernement actuel en France. Mais la vie du Premier Consul est-elle aussi en sûreté contre les dangers d'un assassinat ? Deux complots avérés se sont formés contre lui dans la première année de sa puissance, lorsque le souvenir récent de ses succès en Italie et une négociation ouverte à Lunéville entretenaient tous les partis de la douce illusion d'une paix prochaine et générale. Depuis cette époque, le général Bonaparte a plutôt perdu que gagné dans l'esprit du public. Il a déployé une plus grande envie de commander absolument et de soumettre à sa volonté et les délibérations du pouvoir législatif et les opinions du Conseil d'Etat et la responsabilité des Ministres. On a cru s'apercevoir que sa modération en politique n'était qu'apparente, sa bonne foi dans les négociations une feinte, ses plans de paix incompatibles avec l'indépendance et la tranquillité de l'Europe et que ses vues cachées se dirigeaient à faire renaître des sujets de guerre des conditions même qu'il prescrivait aux Puissances avec lesquelles il voulait se réconcilier. Il résulte de là que personne n'est entièrement content de sa façon de diriger les affaires et que tous, à l'exception des militaires et de ceux qui s'enrichissent à la suite des armées, redoutent la guerre comme un fléau destructeur du peu de bien que le Premier Consul avait opéré dans l'intérieur de la France. Le consul Cambacérès et les meilleures têtes du Conseil d'Etat, qui par leurs places devraient être consultés, se plaignent de la difficulté qu'ils rencontrent à être écoutés. Ils ne laissent presque plus ignorer à personne qu'ils ne partagent point avec lui la maxime que le bonheur de la France ne se compose que de succès militaires et ne peut être assuré que par l'abaissement de l'Angleterre et la soumission de l'Italie. Ils semblent regretter que le général Bonaparte, ébloui par une suite presque non interrompue de triomphes,

n'ait pas encore eu le temps d'atteindre, par la médiation de l'inconstance des événements humains, la conviction que la fortune la plus solide est sujette à s'écrouler, si elle ne s'appuie de la prudence et de la modération.

Soit donc que les contradictions que tels hommes et les événements opposent parfois à ses résolutions, l'irritent, ou qu'il commence à craindre, comme chef de la Nation, une mort qu'il a si souvent affrontée comme général, il est certain, Sire, qu'il devient tous les jours plus sauvage, soupçonneux et inabordable. Les Ministres n'ont pas toujours l'avantage de travailler avec lui, et souvent un jeune aide de camp est chargé de leur signifier ses ordres ou d'apostiller et corriger leurs mémoires.

Les ministres Talleyrand, Chaptal, Gaudin et Berthier forment un parti directement opposé à celui du ministre Fouché. Les Constitutionnels tiennent aux premiers, les Conventionnels au second, et ces deux partis divisent également le Conseil d'Etat et sont la véritable cause des fluctuations qu'on remarque dans les déterminations du Premier Consul, entre le respect dû aux propriétés, le rétablissement d'un culte, l'élimination des émigrés, le payement des dettes arriérées et toute autre démarche commandée par la justice et prescrite par la morale d'un côté et les sentiments opposés de l'autre. J'attribue à la malveillance et à la jalousie que sa puissance excite, les bruits d'accès de rage dont il serait saisi assez souvent et qui ne s'apaiseraient que par des bains qu'il prend habituellement. Mais il est de fait qu'il s'est entouré à la Malmaison d'un grand appareil de forces militaires, que des patrouilles nombreuses en battent toutes les avenues et qu'il ne rentre jamais en ville, sans que la police n'ait épié tout le chemin par lequel il doit passer. Ces notions confirment les avis que le sieur Otto avait à Londres et dont fait mention la dépêche de Votre Majesté du 11 de ce mois que je viens de recevoir.

XXI.

Dépêche au roi du 28 mai 1801 (extrait).

« Si quelque chose pouvait augmenter les droits du Premier Consul à la reconnaissance publique ce seraient les soins actifs et intelligens qu'il donne à la bonne administration des hopitaux et des hospices et aux établissemens consacrés à l'éducation de la jeunesse. Depuis quelques jours il a visité, sans qu'on l'y attendit, deux de ces instituts et les professeurs les plus expérimentés ont été surpris de la supériorité de ses connaissances tant dans les sciences exactes que dans les belles lettres, et des vues sages et lumineuses qu'il leur a prescrites pour le fonctionnement de ces institutions bienfaisantes. »

XXII.

Dépêche N° 53, *Paris, le* 1er *juin* 1801.

Sire,

Les ordres de Votre Majesté du 15 et du 18 mai me sont parvenues ici conjointement par la poste d'hier. Presque en même tems j'ai reçu par le courrier Monnier les trois gracieux rescrits du 22 partis le 24 de Berlin.

L'extrême importance de ces différentes dépêches et l'impossibilité physique d'y faire ce matin une réponse satisfaisante me font espérer que Vous me pardonnez, Sire, si je remets à vendredi prochain la tâche honorable d'y répondre avec précision. Ma respectueuse dépêche d'aujourd'hui se bornera donc à rendre compte à Votre Majesté de la situation singulière dans laquelle les relations internes entre les membres du Gouvernement et son Chef mettent aujourd'hui les affaires politiques. Depuis quelque tems le Sieur Talleyrand rencontre de grandes difficultés à faire agréer au Premier Consul les moindres résolutions relatives aux nombreuses demandes qu'on lui fait de toutes parts. Dans l'état d'incertitude où les grands intérêts de l'Europe se

trouvent on souhaiterait qu'il adoptât un système quelconque, d'après lequel le ministre dirigerait les relations politiques et qui admettrait en même tems des réformes économiques, dont le trésor public ressent de nouveau le plus urgent besoin. Le Ministre et les Conseillers chargés de la partie des finances, repoussés toutes les fois qu'ils proposent de semblables plans, se trouvent forcés à user le crédit que les premiers mois de l'administration de Bonaparte avaient fait renaître et que les expédiens auxquels on a recours détruisent visiblement. Aussi la chûte des papiers sans autre motif que la crainte des mesures arbitraires que la nécessité pourra arracher au Premier Consul, effraye les gens habitués à ces sortes de manœuvres révolutionnaires. Le gouvernement ayant déjà mangé les cent millions de francs en cautions et prix de charges qu'on avait destinés à entretenir et relever le Crédit, je sais de très bonne part qu'il ne trouve presque plus d'entrepreneur pour les immenses frais de l'expédition contre l'Angleterre.

Cet état de choses et jugement défavorable qu'en portent les membres du Gouvernement de tous les partis ont fait perdre très rapidement à Bonaparte presque toute sa popularité. L'impossibilité de se dessaisir dans ces circonstances des biens séquestrés des personnes placées indûment sur la liste des Emigrés en retarde l'élimination, et l'espoir déçu les rend toutes détracteurs du pouvoir qu'ils eussent béni, s'il avait sû leur tenir parole. Ces dispositions au mécontentement lui font en même tems un reproche de sa retraîte à la Malmaison, où il n'admet qu'un très petit nombre de gens et où les Ministres et les deux autres Consuls ne semblent pas trop empressés de se rendre sans y être appelés par leur devoir ou par ses ordres.

Le rétablissement du Culte catholique est dans ce moment un autre sujet de mécontentement dans tous les partis. Les gens sans morale et sans religion improuvent la protection que le Premier Consul a très sagement accordée aux idées religieuses; les personnes attachées à la religion sans préjugés trouvent mauvais qu'il ait trop particulièrement protégé le Culte catholique. Les Catholiques qui s'attendaient au rétablissement so-

lennel de leur croyance, de leurs temples et de leur clergé dans son ancienne hiérarchie, sont scandalisés des lois canoniques qu'il a voulu prescrire au Pape, et surtout de la proposition faite tout récemment au Clergé, de lui assigner des biens des Emigrés pour leur entretien et celui de leurs ēglises. Ils se croyent de nouveau persécutés et s'en vengent en irritant les croyans contre le Gouvernement.

Le Ministre de la Police, ennemi des prêtres, profite du zèle immodéré de quelques-uns d'entr'eux pour justifier de nouvelles déportations qui réveillent d'anciennes haines. Le Général Moreau revenu d'Allemagne, après un court séjour à Paris, s'est retiré à la campagne de sa belle-mère. Il veut, à ce qu'il dit, se dérober aux marques de mécontentement des officiers de son armée, moins bien traités dans la répartition des récompenses que ceux de l'armée d'Italie, et il craint de déplaire en s'exposant trop aux suffrages du public qui, sans l'en croire capable, le désigne pour successeur. Ainsi l'homme qui jadis était l'objet de l'admiration et des espérances de la France, et qui les justifiait en grande partie, ne conserve son pouvoir que par la force et par la rigueur. S'il consolidait la paix du continent par des arrangemens convenables à tous les Etats intéressés, et si en renonçant à la domination de l'Italie et au protectorat de la Suisse et de la Hollande, il forçait l'Angleterre à la paix maritime, il deviendrait l'idole de son païs. C'est dommage que personne n'ait ni l'autorité ni le courage de le lui dire. Quant à la négociation pour la conservation de l'Electeur de Mayence, je sais très positivement, Sire, que le Cabinet de Vienne y a de tout tems très fortement tenu. Dans un moment de froideur le Premier Consul fit proposer la suppression de la charge d'Archi-Chancelier d'Empire, ou sa translation dans un autre Electorat; mais le Cabinet de Vienne s'efforça de le convaincre de l'impossibilité de la suppression et de l'inconvenance de la translation dans les mains d'un Electeur laïc. On projeta alors de le doter avec les possessions de l'Ordre Teutonique; mais cet Electeur et l'Empereur l'ont refusé. L'un et l'autre ont demandé depuis l'Evêché de Fulde pour l'indemnisation des pertes faites sur la rive gauche,

et le Comte de Beust a trouvé appui et protection particulière dans le Cabinet privé du premier Consul. Aujourd'hui l'on dit que la Cour de Vienne négocie avec le Baron de Dalberg la renonciation de la Coadjutorerie en faveur d'un Archiduc. Ce bruit doit avoir fait une certaine sensation ici.

Selon les dépositions de plusieurs personnes en quarantaine dans les ports du midi, venant de Malthe et des côtes d'Afrique, on peut recueillir presque avec certitude que le combat du 21 mars en Egypte n'y a pas rendu meilleure la situation des Anglais que la diversion du corps qui de Suez devait descendre vers le Caire, ou a été impossible ou n'est point efficace ; que l'armée du Grand Vizir, immobile et mal approvisionnée se fond sans rien faire et qu'ainsi toutes les chances semblent favorables à la conservation de cette belle conquête entre les mains des Français, sans de nouveaux efforts de leur part.

Le Comte et la Comtesse de Livourne ont été le 28 mai diner à la maison de campagne du premier Consul ; ses voitures les y ont conduit. Le soir, ils ont paru à l'Opéra et la public les y a accueillis avec des applaudissements auxquels ces Princes ont répondu avec la mesure qui leur convient. Le lendemain assistant à la tragédie d'Œdipe, de Voltaire, les spectateurs appliquèrent avec un juste enthousiasme à la conduite patriotique du Premier Consul ce vers dit par Philoctète :

« *J'ai fait des souverains et n'ai point voulu l'être.* »

Ils employent les matinées à voir ce que cette immense cité offre d'instructif et d'agréable, et le Comte de Livourne surtout donne des preuves de l'esprit dont il est doué et de l'éducation soignée qu'il avait reçue en Italie.

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

de Votre Majesté,

Le Très Humble,

LUCCHÉSINI.

XXIII.

Dépêche N° 56. Paris, le 12 juin 1801.

Sire,

Le gracieux rescrit du Ministère de Votre Majesté du 19 mai, m'est parvenu hier par la poste de Wesel.

Depuis quelques tems les gazettes de cette capitale avaient recueilli et reproduit maints articles ou faux ou dénaturés qui offrirent à la pusillanimité des motifs et à la malveillance des prétextes de crainte d'une nouvelle guerre. Les dispositions des Gouvernements qui sont en paix avec la République française et les principes dont le premier Consul fait profession, m'avaient fait attacher si peu d'importance à ces avis, que je m'étais toujours refusé à les insérer dans mes très humbles rapports. Le lendemain du départ de ma dernière dépêche, le journal officiel du Moniteur publia un article qui portant l'impreinte de l'autorité dont li était émané, a du rassurer les esprits et fixer les idées du public sur les rapports du gouvernement français avec les Puissances du Continent.

En communiquant à Votre Majesté cette pièce, je crois superflu d'anticiper sur les réflexions tranquillisantes que Sa haute sagesse y fera. Le premier effet qu'elle a produit à Paris a été d'arrêter la baisse momentanée des fonds publics que l'agiotage bien plus que tout autre motif, avait opéré à la bourse les jours passés. Au reste de pareils jeux ne sont pas ici de la même importance qu'en Angleterre où le Gouvernement en est le principal auteur.

C'est la raison que le premier Consul voudrait donner aux autres et à soi-même de la baisse vraiment effrayante où se précipitaient depuis un mois tous les effets du gouvernement et des établissements commerciaux qui y ont rapport.

La persuasion, que la politique de Bonaparte éloignait la paix maritime et qu'il rallume la guerre sur le Continent, avait jeté le crédit public dans une crise des plus alarmantes; les meilleures maisons de commerce, ne trouvaient plus à se défaire d'aucun effet du Gouvernement, et la Banque, qui en possède

une grande quantité en payement des avances qu'elle fait au Trésor national, a risqué de se trouver dans un embarras qui eut pû porter atteinte à son crédit.

Le Sieur Barbé-Marbois, chef intègre et éclairé du Trésor national, saisit ce moment de crise, qui a vivement alarmé le premier Consul, pour représenter dans un mémoire fortement écrit les maux de l'administration des finances, la nécessité d'y remédier promptement, et l'impossibilité d'y parvenir sans la paix générale et la diminution des frais énormes qu'entrainent les armées de mer et de terre, et surtout la solde d'un nombre infini d'officiers de l'Etat-Major. Les Ministres et ceux des Conseillers d'Etat qui sentent le besoin de la paix et qui ont le courage de le témoigner au premier Consul, ont saisi cette occasion pour lui reproduire les inconveniens d'une politique arbitraire, faite pour entretenir la méfiance, rallumer les haines et réunir les intérêts des autres puissances contre la France. Mais un caractère ferme, à qui des revers momentanés et jusqu'à présent réparés par des succès multipliés et décisifs n'ont pas encore laissé le tems de s'apercevoir de l'instabilité de la fortune la plus constante, ne cède pas apparemment aux premières leçons de l'adversité. Ainsi il s'est jusqu'à présent borné à tâcher d'influer sur l'opinion publique. Mais l'intérêt étant cette fois compromis, la séduction de l'article du Moniteur ne parait pas avoir fait l'effet que l'on se promettait. Tout d'ailleurs contrarie dans ce moment les vues de Bonaparte :

A Milan il y a eu une émeute parmi les troupes de la légion polonaise. Le peuple qui y a pris quelque part, a crié : mort à Bonaparte, vive le roi de Toscane! La disette peut porter aux dernières extrémités une partie des habitans de la République Cisalpine. Les affaires d'Egypte semblent désespérées. La nouvelle de la résolution de l'Empereur de Russie, de lever l'embargo sur les vaisseaux anglais, même avant l'arrivée de Milord St Helens à Pétersbourg, a fait disparaître l'illusion soigneusement entretenue, de la possibilité d'empêcher l'anéantissement de la ligue et l'entière reconciliation de la Russie avec l'Angleterre.

Au milieu de ces contrariétés le comte de Cobentzl persiste à soutenir envers le Sieur de Kalitscheff, qu'il ne peut plus avancer en rien, et que sans en deviner le motif, il s'aperçoit que l'on met partout des entraves à l'exécution du Traité de Lunéville. L'évacuation du Brisgau qui lui avait été promise, ne s'effectue pas encore. On a fait depuis peu des reproches amers à la Cour de Vienne, d'avoir permis que des régiments suisses et émigrés à la solde de l'Angleterre s'embarquâssent à Trieste pour renforcer l'armée anglaise en Egypte. On a d'ailleurs appris par le Ministre batave à Pétersbourg, que les deux Empereurs allaient s'entretenir d'intérêts politiques, et que tout le Cabinet de Pétersbourg était porté pour l'Angleterre.

Le comte de Cobentzl s'efforce de démentir l'opinion, que le baron de Thugut ait repris une part active à la direction du Cabinet de Vienne. Les bruits de son départ prochain se calment; mais il parait certain qu'on lui a proposé de retourner à Pétersbourg. Je ne puis que me louer infiniment de l'extérieur de ses procédés envers moi et de la manière dont il m'a parlé du bon accueil que Votre Majesté a fait au comte de Stadion. A cette occasion il a laissé tomber le propos, qu'il eut été autorisé à s'entretenir avec moi, s'il était question de faire connaître au gouvernement français des plans concertés entre nos cours respectives à l'égard des indemnisations. Je fais à ce propos une réponse polie, sans le relever ni le repousser.

Le premier Consul ni son épouse n'ont paru à la fête que le Sieur Talleyrand a donnée au Comte de Livourne. Les couplets, qu'on y a chantés, étaient moins à la louange de ce prince présent que du Général Bonaparte absent.

La fête que le Ministre des rélations extérieures a donné lundi passé au Comte et à la Comtesse de Livourne fut des plus brillantes et des mieux ordonnées. Elle offrit à ces princes le spectacle d'une grande assemblée où tout se passait avec calme et décence. Ce soir le Ministre de l'intérieur en donnera une pareille dans son hôtel, en ville.

Je suis etc. LUCCHÉSINI.

XXIV.

Dépêche N° 118 de Paris le 18 décembre 1801.

Sire,

Le sieur de Reding, premier Landamann de Suisse, dont j'ai déjà annoncé à Votre Majesté l'arrivée à Paris, eut mardi passé 15 du courant une audience particulière du premier Consul qui semble devoir être du meilleur augure pour les affaires de sa patrie. La réputation militaire de Sr Reding qui s'est accrue par la défense des petits Cantons et le caractère de loyauté qui l'illustrent ont produit un excellent effet sur le Général Bonaparte. Il lui a démontré la nécessité d'une neutralité réelle pour l'Helvétie et l'impossibilité de la concilier avec la cession du Valais à la France, ou avec l'existence d'une route militaire sur la rive droite du Rhône. D'après les assurances qu'il a reçues du premier Consul et qui lui ont été renouvelées dans une Conférence qu'il eut hier avec le Sr Talleyrand, il croit à la signature d'une convention par laquelle le Valais demeurera à la République ; le nouveau chemin militaire qu'il a failli accorder à la France à travers les Alpes sera tracé aux frais du gouvernement français sur la rive gauche du Rhône, et Bienne et son district n'ayant été jamais été réunis au territoire français par une loi de la République pourront être de nouveau incorporés à la Suisse. Demain une dernière conférence doit fixer les termes de cette convention. (1) En attendant le Sr Reding m'a adressé la note jointe au duplicat de ces très humbles rapports et m'a renouvelé de bouche l'ardent désir du gouvernement dont il est actuellement le chef de rétablir avec Votre Majesté les anciens rapports qui existèrent entre la Suisse et la Prusse. Les mêmes démarches ont été faites envers l'Envoyé de Vienne et celui de Russie. Ces deux ministres lui ont fait espérer une réponse favorable. De mon côté je lui en ai fait une qui sans anticiper sur Vos résolutions, Sire, ne saurait lui déplaire.

---

(1) Première idée de la route du Simplon.

Le Sieur de Cetto, Envoyé de Bavière, ayant reçu de l'Electeur, son maître, une lettre française, et non autographe au premier Consul, pour lui notifier la naissance des deux Princesses, il a eu l'honneur de la remettre lui-même au Général Bonaparte dans une audience particulière. C'est la première annonce de cette espèce qui lui a été faite. A cette occasion l'Envoyé Bavaro-Palatin n'a pas seulement reçu la confirmation des assurances les plus flatteuses de la volonté du gouvernement français de contribuer à l'agrandissement de sa Maison mais il a même entamé avec lui la question : si le premier Consul pouvait malgré l'article secret de la paix de Lunéville refuser au grand Duc de Toscane l'occupation de l'Evêché de Salzbourg comme partie de ses indemnités. Le Général Bonaparte en tombant d'accord sur l'importance de cette acquisition surtout si elle était jointe au district de l'Inn a paru conserver le doute d'être autorisé à s'y opposer.

Le Comte de Campo-Alangel est attendu ici avec les trois ministres Espagnols à Gênes, Rome et Naples pour collaborateurs. On soutient qu'il débutera à Amiens par une protestation contre la cession de la Trinité et l'on suppose qu'il finira par opposer sa signature au Traité qu'on y négocie fort lentement. Ces lenteurs inspirent quelque méfiance aux négocians des deux nations et ces méfiances se renforcent par les difficultés que l'on fait de part et d'autre à la libre navigation d'Etat à Etat.

La flotte dont le télégraphe avait signalé le départ du port du Brest le 14 courant est, dit-on, rentrée par le changement des vents. On a signalé une escadre anglaise devant ce port.

Les inquiétudes que le Gouvernement eut pour les subsistances ne cessent point, mais elles changent de nature.

Un grand nombre d'officiers réformés se plaignent et s'agitent des retards dans les payements, traitements et des pensions dans le civil aussi bien que dans le militaire.

(*A suivre*). P. M.

UNE LETTRE DU DUC DE LIANCOURT A TALLEYRAND

(1797)

Le duc de Liancourt, Grand-maître de la Garde-robe de Louis XVI, lieutenant-général en Normandie, ayant quitté Rouen quelques jours après le 10 août 1792, émigra en Angleterre, d'où, à la fin de 1794, il passa en Amérique, terre de liberté. Il y demeura trois longues années, principalement consacrées à des voyages d'études.

Talleyrand, pareillement émigré, l'avait devancé de quelques mois aux Etats-Unis. Dès avant la Révolution, Liancourt était lié avec l'évêque d'Autun ; mais la communauté d'exil et la rencontre des deux proscrits au bout du monde resserrèrent leur amitié. Le jour même où Liancourt, venant d'Europe, débarquait du *Pigow*, son navire, et mettait le pied sur les quais de Philadelphie, Talleyrand allait lui faire une visite à *City-Tavern*, où il était descendu ; ils eurent aussitôt ensemble une « conversation sur l'âme », qui devait se poursuivre le lendemain... Durant le temps que Liancourt passa à Philadelphie, les deux émigrés se virent fréquemment, soit chez Talleyrand, qui faisait alors ménage commun avec un autre ex-constituant, le chevalier de Beaumetz, « 2e rue Sud, au coin de Spruce » ; soit chez Moreau de Saint-Méry, qui a laissé un tableau piquant de leurs soirées ; soit encore chez un certain Théophile Cazenove, homme d'affaires hollandais, dont Beaumetz et Talleyrand partageaient la table. Liancourt lui-même, s'il ne dit pas un seul mot de Talleyrand dans son grand *Voyage dans les Etats-Unis d'Amérique*, imprimé en l'an VII, en huit volumes, le cite en revanche dans un journal manuscrit qu'il a laissé de ses premiers mois de séjour à Philadelphie. Quant à Talleyrand, il note dans ses souvenirs, au moment de repartir pour la France, la « peine » qu'il a de se séparer de Liancourt, lui étant «fort attaché ». A l'occasion de son départ, Liancourt lui donne de son côté un preuve de confiance en le chargeant d'une lettre pour sa femme demeurée en France. — « M. de Talley-

rand, qui vous portera cette lettre, — écrivait Liancourt, — sur l'amitié, au moins sur l'intérêt réel de qui je compte, et dont l'intelligence et les ressources en affaires ne peuvent pas vous être inconnues, vous aidera de ses conseils, vous suscitera tout ce que vous pourrez faire pour notre avantage... » Les propres termes de cette lettre montrent en quelle estime Liancourt tenait Talleyrand. — « Je n'ai qu'à me louer de lui de toutes les manières, et je compte sur son obligeance », mandait-il à sa cousine, la duchesse de la Rochefoucauld, en lui écrivant aussi par « l'occasion sûre de M. de Talleyrand ». C'est le 13 juin 1796 (1) que Talleyrand quitta Philadelphie pour revenir en France, *via* Hambourg.

Les deux illustres amis n'en continuèrent pas moins à s'entretenir par correspondance, — jusqu'au jour où Talleyrand, devenu ministre des Relations extérieures, devait faciliter le retour de Liancourt dans sa patrie, et sa radiation de la liste des émigrés.

C'est une pièce de cette correspondance, — en connaît-on d'autres ? — que le lecteur trouvera ci-dessous. On nous permettra de rappeler brièvement dans quelles conditions elle fut écrite.

Les relations diplomatiques de la France avec les Etats-Unis étaient alors assez tendues. Déjà, le traité Jay, du 19 novembre 1794, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, était venu à l'encontre des accords franco-américains, et on le considérait chez nous comme une trahison de nos intérêts. Le rappel par le président Washington de son ministre à Paris, pour s'être montré trop favorable aux idées de la Révolution, avait, depuis, aigri encore les esprits. Et quand le successeur du populaire Monroe, Pinkney, arriva à Paris, en décembre 1796, sous le gouvernement du Directoire, on refusa de le recevoir officiellement. Pinkney, dont le rôle devenait particulièrement difficile, se fit autoriser à quitter Paris et à se retirer en Hollande. Le conflit menaçait de s'aggraver et John Adams, le nouveau Président des Etats-Unis, afin d'éviter une rupture, décida l'envoi en France d'une mission composée de trois diplomates : Pinkney, qui fut maintenu en fonctions, Marshall et Gerry.

Ch. Delacroix était alors ministre des Relations extérieures ; Talleyrand lui succéda au milieu du mois de juillet suivant (1797).

*
* *

La lettre suivante du duc de Liancourt est conservée — ainsi que quatre autres du même auteur à diverses personnes (2), et un *Journal*

---

(1) Pichot, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 208.

(2) En particulier les deux lettres à la duchesse de Liancourt et à la duchesse de La Rochefoucauld, dont on a eu l'occasion de citer, plus haut, quelques phrases.

de sa traversée en Amérique et de ses premiers mois de séjour aux Etats-Unis, — dans un petit volume manuscrit, et en grande partie autographe (1). La lettre à Talleyrand est une des pièces copiées ; mais Liancourt l'a revue, et y a ajouté de sa main la date et quelques mots dans le texte.

JEAN MARCHAND.

[*Philadelphie*] Mars 1797 (2).

Mon cher Talleyrand,

Cette lettre-ci sera toute politique. Je ne doute pas que les personnes qui ont charge ici d'instruire le gouvernement de France ne soient elles-mêmes bien instruites et ne l'instruisent bien, mais pour votre propre instruction, pour l'utilité dont cette instruction peut vous être, et par vous à la chose publique, et pour l'acquit de ma conscience, je veux vous tenir au courant de tout ce qui vient à ma connaissance.

La scène politique commence à changer. Le discours du nouveau Président (3), dans lequel il a parlé d'estime, d'amitié pour la nation française, de l'avantage de l'alliance, et de sa détermination à tout faire pour la maintenir, lui a ôté beaucoup d'amis dans le parti anglais. L'espèce d'accord qui semble régner dans Mr Jefferson (4) et lui, la manière pleine d'estime et de respect dont Mr Jefferson a parlé de lui dans son discours de réception au Sénat, lui en a ôté plus encore; et de fait, il paraît que les zélés amis de l'ancien Pré-

(1) Ce recueil fait partie de la collection de M. J. Ferdinand Dreyfus, qui me l'a aimablement communiquée.

(2) La date est de la main du duc de Liancourt. La lettre ne porte pas de date de lieu, mais on sait, par son *Voyage*, que Liancourt était alors à Philadelphie. On peut même préciser que la lettre fut écrite entre le 4 mars, — puisque l'auteur y fait allusion au discours d'Adams prononcé ce jour-là, — et le 26 mars au plus tard, puisqu'à cette date il partait, chassé, dit-il, de Philadelphie par l'ennui et la mélancolie, pour un voyage à Fedeval-City, etc. (*Voyage dans les Etats-Unis d'Amérique*, t. VI, p. 2.)

(3) John Adams, — en fonctions depuis le 4 mars 1797, prononça le jour même son discours inaugural.

(4) Thomas Jefferson, vice-président, chef des anti-fédéralistes; il venait de se trouver en compétition avec Adams pour la présidence des Etats-Unis, et n'avait pu obtenir que la vice-présidence.

sident (1) ne sont pas les siens. Je vous ai dit, et vous aviez deviné avec moi qu'Hamilton (2) était très mécontent de cette nomination qu'il comptait faire tomber sur Mr Pinkney (2), et comme vous savez qu'il mène avec lui assez de monde, c'est encore autant d'enlevé à Adams, qui se renforce autant des amis de Jefferson et du parti républicain. Dans ces circonstances, nous apprenons, à la vérité, sans authenticité, mais avec une probabilité suffisante pour donner confiance à la nouvelle, que Mr Pinkney n'est pas reçu à Paris, qu'il lui a été signifié que toute communication demeurerait suspendue entre la France et les Etats-Unis, tant qu'il ne serait pas fait de la part de ceux-ci une réparation pour leurs torts précédents, et qu'il lui a été signifié de quitter la France. Le parti anglais se réjouit de cette nouvelle, et ceux qui ne sont pas dans les secrets y voient une rupture certaine et prompte à l'avantage de l'Angleterre, et tel en aurait été indubitablement le résultat, si l'administration de l'ancien Président et surtout l'influence d'Hamilton eussent continué. Il n'en sera pourtant pas de même, à ce que j'espère; et j'apprends hier avec certitude, mais en secret, que le Président, si la nouvelle de non-réception de Mr Pinkney se confirme, est déterminé à envoyer en France un envoyé extraordinaire, que je crois même qu'il l'enverra encore, quand Mr Pinkney serait reçu. Je n'ai pu obtenir le nom de l'envoyé projeté, je sais seulement que c'est un des hommes les plus faits pour plaire à la France par sa conduite, ses opinions précédentes, et que c'est ainsi que le Président veut le choisir. Je pense que ce sera Madison (4) ou Burr (5); cette disposition, quand elle sera connue, [mécontentera?] le parti anglais, et je pense que d'ici à peu de mois, le parti qui s'appelait fédéraliste il y a un mois, se fera appeler et sera l'anti-fédéra-

---

(1) Washington.

(2) Secrétaire du Trésor sous l'administration de Washington, l'un des chefs du parti fédéraliste, de tendances favorables à l'Angleterre.

(3) Pinkney venait alors d'accomplir sa première et courte mission à Paris.

(4) James Madison, plus tard président des Etats-Unis (1751-1836).

(5) Aaron Burr (1756-1836). Sénateur ,puis vice-président des Etats-Unis; longtemps en butte à l'hostilité d'Hamilton, il le tua en duel en 1804.
— Quant à la représentation diplomatique en France, trois ministres plénipotentiaires furent désignés à la fin de mai 1797 : Charles-Cotesworth Pinkney, John Marshall et Dana. Ce dernier s'étant récusé, Elbridge Gerry, dont Adams faisait grand cas, lui fut substitué, le 20 juin.

liste. Cependant, il faut qu'en France on connaisse bien la véritable situation et disposition de ce pays. La France y a beaucoup d'amis et quoique les prises dernières des vaisseaux et surtout les déprédations et mauvais traitements faits aux Antilles à des vaisseaux lui aient ôté quelques amis, on peut compter qu'elle a pour elle plus des trois quarts du peuple américain. Mais il ne faut pas se tromper sur le genre d'affection que les amis de la France lui portent. C'en est une de reconnaissance, de parité d'opinions politiques, de contre-effet du souvenir qu'ils ont du mal qu'ils ont reçu des Anglais, et de la haine qui en est le résultat; mais l'amour et la détermination à l'indépendance de leur gouvernement n'en est pas moins entier. L'opinion qu'on leur donnerait du projet du gouvernement français de dominer le leur, ou de l'humilier, pourrait seule les détacher de la France, et les en détacherait; et cette opinion aurait gagné beaucoup si la dernière administration, ou plutôt, comme il faut toujours dire, la dernière influence, avait continué une année de plus. D'après cela, le gouvernement de France doit juger quelles conséquences doivent résulter pour la France, de la manière dont il accueillera le nouvel envoyé, dont il facilitera ou rendra difficiles les moyens de rapprochement. Croyez que ce rapprochement, s'il est bien fait par la France avec générosité, avec une générosité que la supériorité de sa force rend plus facile et fera paraître plus méritoire, le parti anglais est perdu ici, si d'ailleurs une bonne conduite constante est la suite de ce raccommodement. Mais il ne faut pas oublier que le peuple américain est un peuple réellement attaché à la liberté, il est fier. Croyez encore qu'il est bon. De grâce ne le jugez pas et ne le laissez pas juger d'après ce que sont les villes. Les grands messieurs des villes principales d'Amérique sont sans doute la plupart un détestable échantillon, mais le peuple des campagnes, des petites villes, des *back-countries* (1), le peuple d'Amérique, enfin, ne leur ressemble pas. Si la France ne fait pas beau jeu dans ce moment à l'Amérique pour renouer l'union, elle la force à se jeter dans les mains des Anglais, et alors il y aura peu de ressources (2) pour les Français, dans ce pays.

---

(1) L'arrière-pays.

(2) Le mot *ressources* est écrit de la main de Liancourt.

Au contraire, si elle renoue l'union et qu'elle la continue sur des principes de loyauté convenables, elle en tire un immense avantage, elle s'y prépare par des moyens de commerce dès qu'elle voudra les employer. Le Président actuel (1) hait les Anglais, c'est un vieux renard qui n'oublie pas; il est d'ailleurs réel ami de la liberté et de l'indépendance; c'est un excellent républicain par ses principes et c'est un honnête homme par ses mœurs. Je sais qu'il a fort à cœur de raccommoder les affaires embrouillées par son prédécesseur (2). Vous savez qu'il n'est pas sans amour de gloire ni sans jalousie. Les fautes passées peuvent être aisément jetées par la France sur l'ancienne administration et en dépopulariser d'autant le parti anglais. Songez que c'est un grand coup à donner à l'Angleterre, qui peut être suivi de beaucoup d'autres, mais je suis toujours dans mes principes politiques pour la loyauté, la fidélité. La politique de France ne doit pas être celle de Venise ni de Portugal. La France avec un changement entier dans son gouvernement ne peut pas tenir d'habitude à cette chicanerie diplomatique, tracassière, intrigante ; en en prenant une autre, elle se donnera l'avantage partout, et l'Angleterre est trop corrompue dans son Cabinet pour changer la sienne. La loyauté n'empêche pas la surveillance, et cette surveillance dans un Etat fort et loyal déjoue puissamment l'intrigue des autres. Mais si les affaires de France avec ce pays-ci se raccommodent, comme je l'espère, faites bien veiller sur le choix de l'ambassadeur. Vous savez qu'il faut qu'il sache à propos faire faire dans les papiers de bonnes publications par des hommes habiles et sages. La nôtre, dont Moreau (3) vous a déjà envoyé deux exemplaires et dont j'en joins deux ici, a beaucoup d'effet, elle est sage et ne contient que des vérités. C'est un grande arme dans ce pays-ci, quand elle est employée pour soutenir la raison.

Adieu; comme bon français, je ne puis assez vous répéter de quel intérêt il me semble que la France accepte avec bienveillance les explications que le nouvel envoyé des Etats-Unis lui donnera, qui sans

(1) John Adams.

(2) Ce jugement est un peu sévère pour Washington.

(3) Moreau de Saint-Méry, l'ancien constituant, très lié avec Talleyrand, surtout pendant le séjour de ce dernier en Amérique, et avec Liancourt.

doute seront convenables, et qu'elle ne rompe pas avec ce pays-ci. C'est le vœu unique de l'Angleterre et du parti qu'elle a ici. Ce pays, tout détestable qu'il est dans les villes, est dans le fond du peuple beaucoup meilleur qu'on ne semble le croire. Je crains des préjugés de beaucoup de Français qui sont retournés en France, et qui n'en connaissent ni l'esprit ni les ressources. Encore une fois, ce n'est pas par goût que j'en parle, car je suis sûr que j'y périrai si j'y reste; mais c'est, je crois, en le connaissant bien, c'est par justice, c'est par intérêt pour mon pays (1).

---

(1) *Pour mon pays*, ces trois mots sont ajoutés de la main de Liancourt. On trouvera intérêt à rapprocher cette lettre du duc de Liancourt à M. de Talleyrand, relatant l'état de l'opinion des Etats-Unis à l'égard de la France, d'une curieuse lettre que Talleyrand, étant lui-même en séjour aux Etats-Unis en 1795, écrivit le 1er février de cette même année à lord Landsdowne, un de ses amis de Londres. Il y donne un tableau détaillé des dispositions qui animaient, d'autre part, les Américains à l'égard des Anglais douze ans après la fin de la guerre de l'Indépendance. Cette lettre de treize pages, communiquée par le marquis de Landsdowne, petit-fils du destinataire, a été publiée par la *Revue*, année 1889, p. 64, sous le titre *Les Etats-Unis et l'Angleterre en* 1795. — (N.D.L.R.)

COMPTES RENDUS

Alexandre III et la République Française. Souvenirs d'un témoin 1885-1888, par Edmond TOUTAIN, 1 in-8 de 396 pages. Paris, Librairie Plon.

Ce livre évoquera, en la continuant, l'histoire de tous ceux qui depuis le début du siècle ont souhaité et préparé une alliance entre la France et la Russie. Nous nous souvenons des grands rêves de Chateaubriand sous la Restauration, des grandes chimères de Polignac, plus près de nous les campagnes diplomatiques de Castelbajac en 1853 en de Morny en1856. M. Toutain, secrétaire de l'ambassade de France, à Saint-Pétersbourg, de 1885 à 1888, raconte d'après ses souvenirs personnels complétés par des notes prises dans les documents dont il avait eu connaissance pendant la durée de ses fonctions, comment s'est développée au milieu des appréhensions et des périls la première étape dans la marche vers l'alliance.

Au cours du volume, l'auteur retrace les causes et les phases de l'évolution qui s'est produite, depuis la mort d'Alexandre II, dans le groupement des états européens. Dès la fin de 1878, on pouvait considérer comme rompue l'entente des **trois** empereurs et comme déjà formée l'alliance à **deux** qui sera signée à Vienne le 7 octobre 1879. Pacte réel, celui-là, mais qui n'empêchera pas l'Autriche de subir cette hégémonie allemande que la Russie se refusait à supporter davantage. Ce pacte est demeuré jusqu'à la guerre mondiale de 1914 la base fondamentale de la politique extérieure des deux empires centraux, notamment dans leurs rapports avec le gouvernement du Tzar.

A l'heure où l'Allemagne renouvelle à Berlin le 20 février 1887 son alliance dite « Triplice » avec l'Italie et l'Autriche-Hongrie et où la Russie se détache de l'influence allemande, nous pouvons suivre avec M. Toutain, qui nous l'explique lumineusement, cet écheveau de combinaisons, de pactes d'assurances et de contre-assurances conclus sous l'inspiration de Bismarck dans un mystère tel que chacun d'eux n'était connu que des états qui l'avaient signé. C'était la reprise violente des rivalités traditionnelles entre la Russie et l'Autriche-Hongrie en Orient, c'était aussi la politique d'encerclement et l'isolement de la France.

Le moment pour les vaincus de 1870 devenait propice. Tout annonçait une crise générale des nations. On pouvait croire que la Russie avait besoin de la France et que si la France servait ses desseins, le Tzar s'en montrerait reconnaissant. Or, le concours qu'on prêterait aux vues de ce dernier en Orient était à la mesure du bon vouloir qu'il montrerait à la France.

Il s'agissait alors pour nos diplomates de détruire les regrettables préventions contre la forme de notre gouvernement enracinées dans l'esprit d'Alexandre III puis de lui faire apprécier la valeur de notre amitié et les avantages d'un rapprochement avec nous à l'heure même où l'arrogance chaque jour plus grande de celui qui dirigeait les destinées de l'Empire allemand créait un péril général. Existait-il sous le nom d'Europe une force capable de tenir tête à Berlin? Pouvait-on laisser subsister un doute sur l'intérêt commun qui unissait deux nations qu'un souci constant de Bismark s'efforçait de brouiller et de diviser par l'intimidation, la calomnie ou le chantage ?

En ressuscitant devant nous de la façon la plus pittoresque, la plus vivante, la famille impériale et les dirigeants russes, nos représentants, le général Appert, M. De Laboulaye, M. Terraux-Compans et le comte d'Ormesson, des personnalités telles que Schweintz, Morier, d'Aerenthal, Bulow, l'auteur précise à merveille toutes les difficultés auxquelles, dans les premières années du règne, se heurtaient nos ambassadeurs. Depuis la disparition du prince Gortchakoff il n'y avait plus en Russie de chancelier centralisant les affaires et assumant les responsabilité d'une décision. Alexandre III, grand souverain, honnête homme, possédant toutes les vertus privées, laissait voir alors un éloignement invincible à aborder avec les chefs des missions un sujet politique quelconque. Or, il était le seul maître, l'autocrate.

Ce regrettable système devait heureusement se modifier peu à peu.

Notre ambassade montra de la souplesse, de la dignité et de l'énergie. Qu'il s'agisse de la paix entre Belgrade et Sofia, de la menace d'une attaque grecque contre la Turquie, d'une démobilisation réclamée par la conférence de Constantinople, de la forme à donner au renouvellement des pouvoirs du prince de Bulgarie en Roumélie Orientale, ou bien des modifications à apporter au statut de cette province, la Russie nous trouva toujours conciliants et très bien disposés, tant que nos intérêts ne s'y opposaient pas, à seconder ses démarches et à joindre nos directives aux siennes.

On nous avait surtout demandé de la prudence et de la réserve. Grâce à cette attitude, nous avions conquis une excellente situation diplomatique. Nos sages conseils étaient écoutés et même recherchés des grands états, et les petits n'en prenaient point ombrage.

Que d'enseignements dans ce volume si clair, si attrayant, non seulement en ce qui concerne les rapports Franco-Russes et la politique bismarckienne magistralement exposée, mais encore sur l'ensemble de la diplomatie européenne et sur les agissements anglais. On ne saurait trop relire et trop méditer ce passage d'une dépêche de M. Tissot que reproduit M. Toutain et qui s'éclaire aujourd'hui de tout son sens : « Le premier mouvement de l'Anglais est d'applaudir à l'affaissement moral ou matériel de son voisin d'Outre-Manche. La réflexion lui apprend plus tard, trop tard le plus souvent, que les intérêts généraux des deux pays sont beaucoup plus étroitement liés qu'il ne le suppose et que l'Angleterre a rarement à se féliciter, au point de vue de la politique européenne, d'un coup sérieux porté à l'influence de la France. »

Henry de Montardy.

Souvenirs du 10 août 1792 et de l'armée de Bourbon, par François DE LA ROCHEFOUCAULT, publiés par Jean MARCHAND, préface du duc DE LA ROCHEFOUCAULT, in-18. Calmann Lévy, 1927.

François-Armand-Frédéric de La Rochefoucauld (1765-1848) était fils de François-Alexandre-Frédéric, duc de Liancourt, puis duc de La Rochefoucault, le célèbre philanthrope. Il fut d'abord appelé duc d'Estissac avant de devenir lui-même duc de La Rochefoucauld, à la mort de son père survenue en 1827. Ses *Mémoires* demeurés jusqu'alors entre les mains de ses descendants, viennent d'être mis au jour de la façon la plus heureuse par M. Jean Marchand, archiviste de la Chambre des Députés. Ils éclairent de façon inédite plusieurs événements, cependant souvent déjà décrits, de la deuxième partie de l'année 1792.

Après une intéressante introduction de M. Marchand, nous éclairant sur la vie de l'auteur et sur son entourage, nous arrivons aux Mémoires, qui se composent de deux parties principales : la journée du 10 août et le séjour à l'armée de Bourbon.

Il est peu de récits relatant de façon plus sincère et plus dramatique la poignante journée du 10 août, car il ne serait pas possible non plus de trouver un témoin plus direct et mieux informé que François de La Rochefoucauld, couchant régulièrement aux Tuileries depuis plus d'un mois et à l'affût de tous les événements qui s'y passent. Il eut donc, plus que personne, le sentiment de l'émeute qui se préparait, des dangers que courait le roi, de ses hésitations et de son incompréhension totale de la situation dans ces moments décisifs pour la monarchie. Quand Louis XVI se décida à se rendre au sein de la Convention, La Rochefoucauld fut de ceux qui lui constituèrent l'escorte la plus rapprochée, se donnant le bras les uns aux autres, de façon à former autour de lui une ceinture de corps le garantissant contre les insultes et attentats de la foule. Enfin il fut un des derniers appelés à contempler de près les membres de la famille royale, réfugiés dans cette fameuse tribune du logographe, à l'Assemblée Législative, avant son incarcération au Temple.

Après le 10 août La Rochefoucault se réfugia en Angleterre, puis revint sur le continent, en Belgique, et y entrait, le 17 septembre, dans l'armée du duc de Bourbon, composée d'émigrés. On sait que ceux-ci formèrent deux armées principales, l'armée des Princes qui ne prolongea son existence que peu de temps après la journée de Valmy (20 septembre 1792), et l'armée de Condé, qui dura pendant toute la période révolutionnaire et combattit en Allemagne, mais nous ne possédions que bien peu de détails sur cette armée de Bourbon, formée en Belgique, en 1792, sorte de cercle fermé, s'il faut en croire La Rochefoucauld, où l'on n'était admis que sur la présentation de deux bons parrains. Ceux-ci, en l'ocurrence, furent pour François de La Rochefoucauld, son cousin, le duc de Doudeauville, et le comte Victor de Vibraye. Les services de ceux qui s'étaient tenus aux côtés du malheureux Louis XVI jusqu'à la dernière minute de la monarchie comptaient-ils pour quelque chose aux yeux des soldats de l'armée de Bourbon ? La Rochefoucauld semble avoir éprouvé de la difficulté à s'en prévaloir. L'armée de Bourbon, d'ailleurs, promenée de marches

en contre-marches ne tira pas un coup de fusil au cours de sa durée éphémère. Son effectif est curieux à dénombrer. Pour l'état-major 128 officiers, 285 domestiques, 489 chevaux ; pour l'armée 4.000 hommes, 1392 domestiques, 2.093 chevaux. Nous regrettons de n'avoir pas le détail des effectifs, document qu'il est toujours curieux de consulter. François de la Rochefoucauld. simple soldat dans la compagnie de Champagne, possédait un domestique et trois chevaux. Un jour on s'avisa de faire manœuvrer la cavalerie. Il n'y eut pas moyen de s'y reconnaître : Braves gentilshommes assurément, presque toujours anciens officiers, mais souvent âgés, à bout de ressources. ne recevant aucune solde et ne sachant la veille s'ils auraient à manger le lendemain. Pour comble de disgrâce, certains d'entre eux recueillirent en Belgique leurs femmes et leurs enfants, entraînés après Valmy dans la retraite des Alliés. Parmi ceux-ci. les Prussiens n'avaient pas hésité à piller les châteaux rencontrés en Champagne, même ceux appartenant aux émigrés.

Qu'on lise les chapitres de François de la Rochefoucauld sur cette armée de Bourbon. On ne la connaissait que fort peu jusqu'alors. Elle ajoute des pages bien instructives à cette lamentable odyssée des émigrés dans les premières années de la Révolution. Curieux mélange de luxe, de misère, de résignation et d'impéritie. L'armée de Bourbon est licenciée en novembre 1792. La Rochefoucauld se trouve heureux de vendre ses trois chevaux en arrivant à Maestrich et regagne alors l'Angleterre pour y reprendre sa vie voyageuse jusqu'à l'époque de son retour en France, en 1800. Quel dommage qu'il ne nous ait pas conté ses aventures jusqu'à cette date !

L. DE CONTENSON.

L'Eglise de France sous le Consulat et l'Empire (1800-1814), par M. l'abbé CONSTANT. Paris, Lecoffre, Gabalder. 1 vol. in-12 de 396 p.

Ce volume fait partie de la grande collection (inaugurée en 1897) de l'histoire ecclésiastique universelle mise au point de la critique de notre temps. Il intéressera tout particulièrement les curieux de recherches historiques car il nous reconstitue par une édition renouvelée qui tient compte de toutes études faites jusqu'ici les annales de ces temps héroïques de la papauté et de ses douloureux confllits.

Le pape et l'empereur sont remis en scène dans les principaux épisodes de leur grand duel avec autant de vigueur que de coloris. La personnalité du chef d'Etat français y ressort plus réaliste, plus dominante qu'en aucune autre histoire. Dès l'entretien de Verceil, Bonaparte avait conçu spontanément le Concordat dans toutes ses grandes lignes. Et après un an de pourparlers et de luttes cet acte devait être accepté par Rome sans modifications essentielles. Les longues négociations qui suivirent pour son application, les incidents qui les accompagnèrent et en menacèrent parfois l'issue ne feront que mieux mettre en lumière les principes dont l'empereur ne voulait point s'éloigner.

Le Conseil d'Etat, le Tribunat, le Corps législatif étaient les corps politiques qui devaient successivement affronter le concordat avant que celui-ci ne devienne loi de la république. Or, avec l'armée, une grande

majorité de l'opinion des fonctionnaires y était hostile ainsi qu'à toute religion. Mais Talleyrand en convenait lui-même, le rétablissement du culte était ardemment désiré et serait béni par la masse de la nation. Aussi, le premier consul avait-il déclaré au conseil d'Etat : « Je m'attends bien que quelques soit-disants philosophes ennemis de toute religion blâment notre œuvre, mais, je saurai me passer de leur suffrage. » Et, de fait, il était décidé à en appeler à la nation si les corps politiques s'opposaient à la paix religieuse.

Un autre moyen fut employé par lui. Grâce à l'épuration du Tribunat et du corps législatif en avril 1802, le Tribunat sans discussion et par appel nominal et, le lendemain, le Corps législatif adoptait la loi sur l'organisation religieuse. Celle-ci succédait définitivement au culte décadaire, théophilanthropique qui était tombé dans le même néant que le culte de la Raison et de l'Etre Suprême. Tout le monde pouvait constater que quatre fois en cinq années on avait vainement tenté après 18 siècles chrétiens de rétablir le culte antique; or, quatre fois cette régression avait échoué et Quinet pouvait écrire que « l'immense bouleversement n'avait pas pu déplacer un seul saint de village ».

Comment le Concordat et le Sacre payèrent la restauration du pouvoir temporel, comment placée solennellement dans le droit public des états d'Europe, la monarchie pontificale éprouva l'extrême vanité de la garantie des monarques, tout cela, le lecteur pourra s'en rendre compte, grâce à un exposé particulièrement clair, documenté et rapide. Un appendice contenant la plupart des documents essentiels, facilitera la bonne compréhension du sujet et évitera les recherches laborieuses. A cette heure où il apparaît que le Saint-Siège s'efforce d'entrer en relations nouvelles avec les états créés ou agrandis par la guerre, de passer contrat avec eux et sans rien précipiter d'adapter l'organisme ecclésiastique à la nouvelle configuration territoriale, le volume de M. l'abbé Constant prend un intérêt tout spécial.

Les anciens concordats faisaient très bon marché du droit canonique. Le réveil, l'exigence plus forte du sentiment religieux et les conceptions plus larges qui se font jour dans les nouveaux états sur les rapports du spirituel et du temporel permettent d'après certains de reprendre ce qui a été perdu. Le traité du 11 février dernier entre le pape et l'état italien semble avoir définitivement réglé la « question romaine ».

En effet, les papes avaient refusé la loi des garanties parce qu'ils ne voulaient pas que le Saint-Siège vit son indépendance reconnue, consacrée, garantie par le seul gouvernement italien, jugeant nécessaire, indispensable la garantie internationale. Or, le gouvernement de Rome tenait la clause de garantie internationale pour incompatible avec les droits et la dignité d'un état souverain, tandis que le Vatican continuait de voir dans cette même clause le seul moyen de sauvegarder le caractère universel et supranational du pape. Tous ces principes paraissaient désormais abolis.

Quel sera dans l'avenir l'esprit des nouveaux concordats? Comment s'exerceront, et dans quelles limites, cette suprématie morale et ce grand arbitrage des crises sociales de l'humanité, buts toujours poursuivis par le Vatican ? C'est le secret de l'avenir. Napoléon et Mussolini se sont rencontrés pour régler à plus d'un siècle de dis-

tance la question nationale en fonction du concordat. Ils n'avaient ni l'un ni l'autre, comme chefs d'Etat, à s'occuper du salut des âmes. A l'Église d'assurer la félicité céleste. A l'Etat de songer à sa sécurité, sa prospérité et d'assurer ses propres fins. Mais, ce même état ne peut point méconnaître que la religion, considérée comme fondement de toute discipline, est une force énorme et qu'elle fait surtout partie de ces grandes valeurs morales où prennent source les impondérables qui régissent le monde.

Mussolini vient dans les traités de Latran d'accepter la mise en vigueur pure et simple du droit canon. Par contre, le traité politique est tout à l'avantage de l'Italie, et, sur ce terrain où tous ses prédecesseurs avaient échoué, c'est lui qui triomphe.

Jamais l'étude historique, patiente, extériorisée des concordats n'a été plus utile, car elle prépare et éclaire la révision générale des concepts politiques nouveaux de l'Eglise et de l'Etat. Les anciens concordats ouvrent la voie à l'établissement de nouveaux qui s'imposent. Il appartient de les bien comprendre et de les bien interpréter.

Henry de Montardy.

L'Ancien Régime et la Révolution russe, par Boris Nolde, ancien professeur à l'Université de Pétrograd (1 vol. in-16, collection Armand Colin).

Conformément à son titre, l'ouvrage de M. Nolde est divisé en deux parties bien distinctes. Dans la première l'auteur nous mène des « premiers fondements historiques de l'ancien régime » à la Révolution. C'est un exposé clair et précis des principales réformes — plus encore que des événements — qui ont marqué les transformations successives de la Russie durant une période de plus de trois cents ans : c'est-à-dire depuis la fin du seizième siècle jusqu'en 1917. Organisation première de l'Etat moscovite, réformes de Pierre le Grand, de Catherine II, de Spéransky, d'Alexandre II, et enfin essai d'organisation d'un gouvernement constitutionnel sous le régime du dernier empereur, Nicolas II. M. Nolde s'est efforcé en même temps, — et il y a réussi, — de montrer comment les différentes forces politiques et sociales qui s'opposaient les unes aux autres à la fin du régime tzariste ont conduit peu à peu celui-ci à sa chute.

L'histoire souvent faite de cette longue période, ayant une origine, un développement et une fin était singulièrement plus facile et agréable à écrire que celle qui l'a suivie. Pour l'une comme pour l'autre, M. Nolde s'en est tiré tout à son honneur.

C'était une tâche bien ingrate que de vouloir retracer une suite d'événements si confus et si rapprochés encore de nous et de s'efforcer de rendre intelligibles au lecteur les bouleversement d'une violence inouïe dont l'ensemble constitue la révolution la plus formidable peut-être des temps modernes. Sur ces événements beaucoup restent obscurs, tant les témoignages ont été faussés, les enquêtes sur place entravées par les hommes au pouvoir et par les autorités locales. Aussi fallait-il un juriste russe érudit, un historien éminent, tel que M.

Nolde, parfois acteur en même temps que témoin du drame, pour pouvoir jeter un jour nouveau sur cette terrible crise.

L'auteur, dans un récit à la fois sobre et vivant, rappelle d'abord les circonstances dans lesquelles les Romanow se virent contraints d'abandonner le pouvoir. Puis, avec son esprit méthodique, il explique pourquoi, suivant lui, les deux révolutions de février et d'octobre 1917 doivent être considérées comme ne constituant en réalité qu'un seul et même phénomène historique, le gouvernement provisoire composé d'éléments relativement modérés n'ayant jamais réussi pendant cette période de huit mois à reconstruire l'édifice de l'Etat en partie démoli depuis l'écroulement de la monarchie.

Telle est une des raisons pour lesquelles M. Nolde se montre sévère à l'égard de ce gouvernement sous lequel ne se révèle aucun homme d'Etat ayant la volonté et le courage nécessaires pour maîtriser le mouvement. Nul ne fut alors à même d'organiser un véritable pouvoir émanant de la Révolution et capable de gouverner. C'est ainsi que l'incapacité et les erreurs de Kérensky préparèrent le Bolchevisme. La fuite de celui-ci, dès qu'il comprit sa complète impuissance et se sentit menacé dans sa sécurité, devait livrer la malheureuse Russie aux Soviets. C'est ce gouvernement bolcheviste des Lénine, Trotsky et consorts qui s'empresse de signer avec l'Allemagne une paix honteuse; paix rapidement suivie de la désagrégation de l'ancien empire russe dans ses Marches de l'Ouest.

Devant les vagues d'anarchie qui déferlaient, plusieurs grandes provinces, Esthonie, Lettonie, Lithuanie et d'autres encore, suivant l'exemple donné par la Pologne et la Finlande se détachaient de l'Etat russe. Quant aux autres territoires de l'ancien empire, y compris l'Ukraine et certaines régions du Caucase où l'on avait tenté de créer des républiques séparées, « ils s'érigèrent, écrit M. Node, en une fédération U.R. SS. qui maintint sur leur ensemble sa **pax sovietica** basée sur l'unité du parti communiste et l'universalité des formes soviétiques.» C'était l'installation définitive de l'anarchie, de désorganisation et de terreur qui dure toujours, sans que personne puisse en entrevoir la fin ni l'aboutissement.

En ce qui concerne toute cette période révolutionnaire sur laquelle les publications et les documents officiels sincères, les témoignages impartiaux, sont encore si rares, l'ouvrage de M. Boris Nolde peut être considéré, parmi ceux publiés jusqu'ici, comme s'appuyan tsur les données les plus sérieuses. C'est avec une louable modération et en véritable historien que l'auteur relate ces lamentables événements auxquels l'Europe va continuer d'assister en témoin impuissant et attristé.

Edmond Toutain.

L'influence de la Révolution française sur le développement du Droit international dans l'Europe orientale, par M. Mirkine-Guetzevitch, secrétaire-général de l'Institut international de Droit public, Paris, 1929, Hachette éditeur.

M. Mirkine-Guetzévitch n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la « Revue d'Histoire diplomatique » qui, dans son dernier numéro, a donné une analyse sommaire du recueil publié par lui, en collabora-

ration avec M. Aulard, des Déclarations des Droits de l'Homme dans les divers pays du monde. L'ouvrage que nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs contient les cours faits par M. Mirkine-Guetzévitch à l'Académie de Droit international de la Haye; et il constitue en même temps une partie du volume plus important qui paraîtra prochainement sur le même sujet. Rappelons en passant que M. Basdevant, jurisconsulte du Ministère des Affaires étrangères et professeur à la Faculté de Droit de Paris, a déjà traité dans un ouvrage intitulé « La Révolution française et le Droit de la Guerre continentale », ouvrage cité par M. Mirkine-Guetzévitch, un sujet limitrophe de celui-ci.

Dans le volume qui paraît aujourd'hui, l'auteur ne prétend nullement établir que la révolution de 1789 a renouvelé tous es principes du Droit international; mais il s'attache à démontrer, avec force preuves à l'appui, qu'elle a fortement influé sur le développement de cette branche du droit en Europe et notamment dans l'Europe orientale, ce qui fait particulièrement l'objet de son étude.

Le principal effet de la Révolution française a été, nous dit-il, de substituer le droit intezétatique au droit interdynastique et le droit des nationalités aux anciennes conceptions féodales; elle a aussi fait dépendre du vote des assemblées élues la déclaration de guerre et l'approbation des traités. Chose curieuse! On vit en 1813 les coalisés, qui marchaient contre les idées révolutionnaires, se faire les défenseurs du droit et du « bonheur des peuples » (Traité de Kalisz), ce qui était conforme aux principes de la Révolution. Cette proclamation du droit des nationalités devait peu à peu transformer l'histoire des Balkans en amenant l'émancipation de leurs diverses races; et là encore on a vu l'autocratique Russie protéger et soutenir l'un des principes de notre Révolution.

Dans l'Europe en général les idées internationales nées de la Révolution ont trouvé un récent aboutissement dans la constitution de la Société des Naions. Mais, ajoute avec raison en terminant M. Mirkine-Guetzévitch, « le processus du développement du droit international légué au Monde par la France au temps de sa révolution n'est pas encore terminé. Il se poursuit, il mène l'humanité vers des formes nouvelles, vers des formes plus parfaites d'organisation internationale. »

Camille Piccioni.

Histoire du Blocus Naval (1914-1918), par Louis Guichard, Paris, Payot. 1 vol. de 239 pages.

Notre littérature de guerre s'enrichit chaque jour et l'histoire documentée, celle qui juge les nations et établit leurs responsabilités, commence à apporter ses verdicts certains. Comment au cours de la grande guerre a-t-on organisé la lutte contre l'ennemi pour le priver de vivres et de munitions? Comment pour atteindre ce but est-on parvenu à exporter le moins possible, de peur de ravitailler l'adversaire et à importer tout ce qui était possible, toujours pour arriver à en priver celui-ci ?... Comment cette puissante organisation du Blocus, qui devait jouer un rôle dominant, a-t-elle pu être conduite avec quelque unité de vues, quelque esprit de suite, alors qu'elle engageait les ministères les

plus différents, les intérêts nationaux les plus susceptibles et les plus exigeants ? Le livre de M. Guichard cherche à nous l'expliquer et à nous préciser cette œuvre d'administration et de combat si effacée, si méticuleuse, si patiente, si ingrate et parfois si sacrifiée qui a dû être imaginée et réalisée de toute pièce, dans l'improvisation et dans le péril sous les coups les plus durs portés par la guerre sous-marine, c'est-à-dire par des actes qui, jugés du seul point de vue du droit international, relevaient uniquement de la déloyauté et du banditisme.

Rien de ce que l'humanité avait connu dans les guerres antérieures ne pouvait faire prévoir l'amplitude que prendrait la lutte des peuples sur le terrain économique, financier, commercial. A M. Denys Cochin, ministre d'Etat chargé du Blocus sous le ministère Briand de 1915, puis sous-secrétaire d'Etat chargé du Blocus dans le ministère Ribot, à ses collaborateurs dévoués pris dans les divers ministères, revient l'honneur d'avoir constitué ces organisations improvisées puis développées suivant le cours des événements et progressivement réglementées en vue de ménager tous intérêts ou même toutes susceptibilités dont la violence augmentait avec l'importance et l'étendue des événements.

A la vérité, en 1926, sous l'inspiration de M. Denys Cochin avait paru chez Plon sur les organisations du Blocus un ouvrage de quasi-vulgarisation afin de faire connaître au grand public comment avaient fonctionné les organes de la guerre économique et financière. Les principaux collaborateurs de cette œuvre avaient repris leur travail du temps de guerre et en avaient noté les efforts et les résultats. Reprenant et complétant après coup cette œuvre ou plutôt cette esquisse des premiers ouvriers du blocus, M. Guichard apporte à ce qu'il appelle « le blocus économique des Empires Centraux » non point des révélations nouvelles, mais une classification, un exposé et des précisions qui font de cette œuvre un document de premier ordre et tout à fait commode à consulter.

Trois parties très nettes se détachent dans cet ensemble. La première a pour objet la conduite de la guerre navale économique par les puissances alliées.

La deuxième, les effets de cette guerre dans la vie économique des puissances neutres et les pourparlers qui s'en suivirent entre neutres et alliés. La troisième, les résultats des mesures prises par les alliés sur la vie économique des empires centraux.

Le lecteur pourra suivre avec intérêt et profit grâce à une méthode très claire, le fonctionnement puis les résultats du blocus, quelques doutes qu'il puisse éprouver sur la vérité de certaines statistiques ingénieuses certes, mais combien difficiles à contrôler.

Pourtant, un fait demeure certain, évident. Après bien des tergiversations et des luttes d'intérêts ou d'influences, quand en 1918 on revisa les accords passés avec les neutres, quand l'embargo énergique mis par les Etats-Unis sur les exportations vers les neutres devint une réalité, presque instantatément l'Allemagne et ses alliés se trouvèrent réduits aux expédients des « ersatz » pour l'alimentation, l'habillement, la fabrication des munitions. Le découragement, les épidémies survinrent, préparant la défaite militaire, preuve éclatante que les organisa-

tions du Blocus avaient été un des grands facteurs du triomphe des alliés.

Que sera le blocus de demain ? Cette arme économique suffira-t-elle, grâce à une organisation nouvelle et appropriée, à prévenir les conflits futurs et à jouer par conséquent un rôle pacifique aussi vaste que bienfaisant ? Par quels moyens un blocus nouveau, effectif, consenti par toutes les nations civilisées peut-il être réalisé ? Autant de questions que se pose une opinion politique de plus en plus avertie, encore inquiète du retour possible des guerres. Ainsi, se découvre l'horizon immense et particulièrement bienfaisant des pactes futurs de la Société des Nations.

Pour ces problèmes d'avenir, pour cette méditation sur le passé, l'excellent livre de M. Louis Guichard se trouve être une mine féconde de renseignements, de directions, tout cela exprimé en termes précis, clairs, avec beaucoup de compétence, de science et de raison.

Henry de Montardy.

BIBLIOGRAPHIE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

GÉNÉRALITÉS

Travers (M.). — L'entr'aide répression internationale et la loi française du 10 mars 1927. (Extradition, commissions rogatoires, etc...) (*Paris, Libr. du Recueil Sirey*, 1928, in-8, 772 p.).

Histoire et historiens depuis cinquante ans (*Paris, Alcan*, 1928, 2 vol. in-8, 756 p.).

Meillet (A.). — Les langues dans l'Europe (*Paris, Payot*, 1928, in-8, 508 p.).

Francqueville (B. de). — L'œuvre de la Cour permanente de justice internationale (*Paris, Editions internationales*, 1928, 2 vol. in-8, 1000 p.).

Pierefeu (J. de). — La saison diplomatique (*Paris, Edit. Montaigne*, 1928, in-8, 256 p.).

La politique monétaire des divers pays d'Europe (*Paris, Alcan*, 1928, in-12, 252 p.).

Van Rees (D. F. W.). — Les mandats internationaux. Les Principes généraux du régime des mandats (*Paris, Rousseau*, 1928, in-8, 260 p.).

Lamouche. — Quinze ans d'histoire balkanique 1909-1918 (*Paris, Payot*, 1928, in-8).

Lot (F.) **Pfister** (Ch.) et **Ganshof** (F. C.). — Histoire du Moyen Age T. I les destinées de l'Empire en Occident de 325 à 888. Fasc. I. (*Paris, Presses Universitaires*, 1928, in-8, 188 p.).

FRANCE

Douoet (H.) et **Calmette** (J.). — Histoire de Bourgogne (*Paris, Boivin*, 1928, in-12, 400 p.).

La Gorce (P. de). — Charles X (*Paris, Plon*, 1928, in-12, 344 p.).

Pagès (G.). — La Monarchie d'ancien régime en France de Henri IV à Louis XIV (*Paris, Colin*, 1928, in-12, 200 p.).

Roux (François-Charles). — Trois ambassades françaises à la veille de la guerre : l'angoisse de la paix à Londres, Rome, Berlin (*Paris, Plon*, 1928, in-8, 228 p.).

Goyau (Georges). — Saint Louis, le chrétien et le roi (*Paris, Plon*, 1928, in-13, 128 p.).

Lacoix (Désiré). — Histoire de Napoléon (*Paris, Garnier*, 1928, in-12, 460 p.).

Mariejol (J. H.). — La vie de Marguerite de Valois reine de Navarre et de France 1553-1615 *Paris, Hachette*, 1928, in-8).

Duchêne (Albert). — La politique coloniale de la France (*Paris, Payot*, 1928, in-12, 268 p.).

Schefe (Ch.). — L'Algérie et l'Evolution de la colonisation française (*Paris, Champion*, 1928, in-8, XXII-542 p.).

Anchel (R.). — Napoléon et les Juifs (*Paris, Presses universitaires*, 1928, in-8, 598 p.).

Duchêne (Albert). — La politique coloniale de la France depuis Richelieu (*Paris, Payot*, 1928, in-8).

Arthur-Lévy. — L'Empereur dans sa vie privée (*Paris, Calmann Lévy*, 1928, in-16).

Lacour-Gayet. — Talleyrand (*Paris, Payot*, 1928, in-8, 416 p.).

Paléologue (M.). — Les Entretiens de l'impératrice Eugénie *Paris, Plon*, 1928, in-12, 268 p.).

Bodin (C. F.). — La psychologie de la diplomatie française (*Paris, Ficker*, 1928, in-12, 135 p.).

Hauterive (E. d'). — Lettres de l'impératrice Marie-Louise et de la reine Catherine (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1928).

FRANCE-ALLEMAGNE

Souvenirs du prince Alexandre de Hohenlohe : France, Alsace-Lorraine, Allemagne 1870-1923 *Paris, Payot*, 1928, in-8, 256 p.).

Bac (F.). — Une entrevue de l'impératrice Eugénie et de Guillaume II (*Revue Hebdomadaire*, 12 mai 1928).

FRANCE-ETATS-UNIS

Kayser (J.). — La vie de La Fayette (*Paris, Nouvelle Revue Française*, 1928, in-16).

Delteil (J.). — Lafayette (*Paris, Grasset*, 1928, in-16).

Marion (M.). — La France créancière des Etats-Unis 1761-1795 (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1928).

FRANCE-ITALIE

Bourbon (Pce Sixte de). — Parme et l'influence française (*Correspondant*, 7 mars 1928).

ALLEMAGNE

Blun (G.). — L'Allemagne mise à nu (*Paris, Nouvelle Société d'édition*, 1928, in-12).

N. — La Politique extérieure de l'Allemagne 1870-1914. T.IV, 1er novembre 1883 30 septembre 1886 (*Paris, Costes*, 1928, in-8, XXIV-312 p.).

Davaud (P). — Ce qu'il faut connaître de l'histoire d'Allemagne (*Paris, Boivin*, 1928, in-12, 160 p.).

Ormesson (W. d'). — La confiance en l'Allemagne ? (*Paris, Nouv. Revue française*, 1928, in-12).

Donnadieu (J.). — L'Allemagne et les colonies (*Revue Universelle*, 10 mars 1928).

Delattre (P.). — Les catholiques allemands et le remembrement territorial de l'Empire (*Etudes*, 5 avril 1928).

Benoist (J.). — La politique allemande aux frontières (*Revue des Sciences Politiques*, 1928, N° 1).

Muret (M.). — Comment Guillaume II tomba du trône (*Revue de Paris*, 1 mai 1928).

Delattre (P.). — Le glissement à gauche dans les élections allemandes (*Etudes*, 20 juin 1926).

ALLEMAGNE-BELGIQUE

Beyens (Baron). — Deux années à Berlin 1912-1914. La première guerre balkanique (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1928).

ALLEMAGNE-POLOGNE

Tourly (R.). — Le conflit de demain. Berlin, Varsovie, Dantzig (*Paris, Delpuech*, 1928, in 8°, 160 p.).

AUTRICHE

Eisenmann (Ch.). — Dix ans d'histoire constitutionnelle autrichienne (1918-1928) (*Paris, Giard*, 1928, in-8°, 73 p.).

Ernst (Dr Otto). — François Joseph intime. Le dernier siècle de la cour de Vienne d'après

la correspondance tirée des archives secrètes de la maison d'Autriche (*Paris, Payot*, 1928, in-8°, 288 p.).

BELGIQUE

Ursel (comte H. d'). — La candidature du duc de Leuchtenberg au trône de Belgique en 1831. Lettres inédites (*Correspondant*, 7 avril 1928).

BELGIQUE-IRLANDE

Terlinden (Vte Ch.). — L'Irlande et la Belgique dans le passé (*Revue générale*, 17 mars 1928).

ESPAGNE

Altamira (R.). — L'Évolution de l'Espagne (*Revue Mondiale*, 15 mai 1928).

GRANDE-BRETAGNE

Soulié (M.). — La Reine scandaleuse Caroline de Brunswick, reine d'Angleterre, 1768 - 1821 (*Paris, Payot*, 1928, in-8°).

Haluz (E.). — La politique du roi Edouard (*Revue des Sciences Politiques*, 1928, N°1.)

GRANDE-BRETAGNE - EGYPTE

Douin (G.) **et Fantin - Jones** (Mr.). — L'Angleterre et l'Egypte. La Campagne de 1807 (*Paris, Champion*, 1928, in - 8°, 256 p.).

Jalabert (Louis). — Les Origines et l'évolution de la crise Anglo-Egyptienne (*Etudes*, 20 juin 1928).

GRÈCE - YOUGOSLAVIE

Panagiotis (R.) **et Bertillis**. — La Zone franche de Salonique et les accords Greco - Yougoslaves (*Paris, Rouseau*, 1928 in-8°, 89 p.).

RUSSIE

Loukomski (G. K.) — La vie et les mœurs en Russie de Pierre le Grand jusqu'à Lénine (*Paris, Leroux*, 1928, in-8°, 48 p.).

Taube (Baron M. de). — La politique russe d'avant-guerre et la Fin de l'Empire des Tsars 1904-1917 (*Paris, Leroux*, 1928, in-8°, VIII-409 p.).

Souvenirs d'Alexis Volkov valet de chambre de la tsarine Alexandra Féodorovna 1910-1918 (*Paris, Payot*, 1928, in-8°, 200 p.).

Lettres de Nicolas II et de sa mère l'impératrice douairière de Russie (*Paris, Payot*, 1928, in-8°, 200 p.).

Nolde (B.). — L'Ancien régime et les révolutions russes (*Paris, Colin*, 1928, in-12).

Archives secrètes de l'Empereur Nicolas II (*Paris, Payot*, 1928, in-8°, 256 p.)

Guibond-Ribaud. — Où va la Russie ? (*Paris, Editions sociales internationales*, 1928, in-8°, 172 p.).

Spiridovitch. — Les dernières années de la cour de Tsarskoie-Selo (*Paris, Payot*, 1928, in-8°).

Boukharine. — Un document sur le bolchevisme (*Revue Universelle*, (1er mars 1928).

Le Bolchevisme et la Liberté (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1928).

TCHECO-SLOVAQUIE

Recouly (R.). — Les origines de l'Europe nouvelle. La Tchéco-Slovaquie, (*Revue de France*, 1er mai 1928).

PROCHE-ORIENT

Hartmann (R). — Die Welt des Islam gestern und heute (*Leipzig, J. C. Hinrichs*, 1827, 47 p.)

Kohn (H.). — Geschichte der nationalen Bewegung in Orient (*Berlin* 1928, XVI-360 p.)

Kohn (H.). — Das islamische Gebiet als Kraft (*Zeitschrift für Politik*, XVII Band, (1928), Heft 7).

TURQUIE

Un Français d'Orient. — Visions de la Turquie nouvelle (*Revue de France*, avril 1928).

Pomiankowski. — Der Zusammenbruch des Ottomanischen Reiches (*Zurich - Leipzig - Wien, Amalthea-Verlay*, 1928, 444 p.).

Collins (J. W.). — The Turkish Census and what it means (*Contemporary Review*, février 1928).

EGYPTE

Papasian (Ed.). — L'Egypte économique et financière (*Paris, Rousseau*, 1928, in-4, 281 p.).

Breasted (J.-H.). — Histoire de l'Egypte (*Paris, Vromant*, 1928, 2 vol. in-8, 600 p.).

Gaulis (Mme B. G.). — Le Nationalisme égyptien 1924-1928 (*Paris, Berger-Levrault*, 1928, in-8 204 p.)

Hanotaux (G.). — Regards sur l'Egypte et la Palestine (*Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1928).

PALESTINE

Wiener (Alf.). — Kritische Reise Durch Palastina (*Berlin, Photo-Verlag* 1928, 156 p.).

Syriegel (M.). — Das Volkerrechtliche Mandat und seine Anwendungauf Palastina (*Graz, Lenschner und Lubensky*, 1928, 182 p.)

Wedgewood (J.). — The seventh Dominion (*London, Labour Publishing Comp.*, 1928, 131 p.).

Agronsky (G.). — Ten Years of Zivriest activity in Palestine (*Current History*, janvier 1928).

HOLLANDE

Youvalle (Ch. d'). — L'abdication de Guillaume Ier roi des Pays-Bas et son mariage avec la Comtesse d'Oultremont (*Revue générale*, 15 avril 1928).

HONGRIE

Eckhart (F.). — Introduction à l'histoire hongroise (*Paris, Champion*, 1928, in-8o).

Karl (L.). — La Hongrie et la diplomatie européenne au XVIIe siecle (*Revue Historique*, 4 - 8 1928).

HONGRIE - ROUMANIE

Heathcote (D.). — The Hongarian - Roumanian Dispute (*Fortnightly Review*, février 1928).

ITALIE

Dangent - Gérard (S.). — Mussolini parle (*Paris, Plon*, 1928, in-12, 348 p.).

Astuto de Lucchesi (R.). — L'Italie en Tripolitaine (*Revue des Sciences Politiques*, 1928, No 1).

Matter (P.). — Les origines du Risorgimento (*Revue des Sciences Politiques*, 1928, No 1).

LITHUANIE-POLOGNE

Deffontaines (P.) — Pologne et Lithuanie : les Horizons d'entente (*Revue des Jeunes*, 10-25 mars 1928).

POLOGNE

Costa de Beauregard (L.). — L'Evolution économique de la Pologne et les réformes monétaires depuis 1920 (*Paris, Vrin*, 1928, in 8o, 156 p.).

ROUMANIE

Petrovici (J.). — Ce que pense la jeunesse européenne : la Rou-

manie (*Revue des Sciences Politiques*, 1928, N° 1.)

SYRIE

Rabbathe (E.). — L'Evolution politique de la Syrie sous mandat) *Paris, Rivière*, 1928, in-16, 285 p.).

PERSE

Sercey (Comte de) — Une ambassade extraordinaire. La Perse en 1839-1840 (*Paris, L'artisan du Livre*, 1928, in-12, 416 p.).

AFGHANISTAN

Munn (G. Mac). — Afghanistan and the outer world (*Nineteenth Century*, mars 1928).

Ali Shah. (Sudar Ikral) — Afghanistan of the Afghans (*The Diamond Press*, 1928, 272 p.).

INDE

Sylvain (Lévi). — L'Inde et le monde (*Paris, Champion*, in-8, 172 p.).

Martineau (Alf.). — Dupleix et l'Inde française T. IV, 1749-1754 (*Paris, Soc. d'édit. géograph.*, 1928, in-8, 509 p.).

Greenwood (Th.). — Le mécontentement aux Indes, (*Revue générale*, 15 avril 1928).

SIAM

Bowes Sayre (Fr.). — The Passing of Exterritoriality in Siam (*The American Journal of International Law*, janvier 1928).

CHINE

Bingham (Hirann). — New China's Political Bible (*Foreign affairs New-York*, janvier 1928).

Green (O. M.). — The situation in China (*Edinburgh Review*, janvier 1928).

Rose (Archibald). — China Revisited (*Journal of the Royal Institute of International affairs*, janvier 1928).

Bland (J. O. P.). — China, Highbrow Illusions (*English Review*, mars 1928).

Gull (E. M.). — The mechanism of Shanghaï (*Nineteenth Century*, février 1928).

Bland (J. O. P.). — Ex oriente Lux (*Contemporary Review*, février 1928)

Nikolayeff (A. M.).— Rivalory of Russia, China and Japon in Mandchuria (*Current History*, février 1928).

AMÉRIQUE

Alvarez (A.). — Le Panaméricanisme et la conférence panaméricaine tenue à la Havane en 1928 (*Paris, Editions internationales*, 1928, in-8°, 200 p).

Langlois. — L'amérique précolombienne et la conquête européenne (*Paris, de Boccard*, 1928, in-8°, 568 p.).

Viatte (Aug). — L'Impérialisme américain (*Revue des Jeunes*, 25 février 1928).

Lechartier. — L'attitude des Etats-Unis à la conférence de La Havane (*Correspondant*, 10 avril 1928).

Le nouveau Statut du Canada (*Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1928).

Cestre (Ch). — Les Etats-Unis *Paris, Larousse*, 1928, in-4°, 344 p.).

MAROC

Martin (A. G. P.). — Le Maroc et l'Europe (*Paris, Leroux*, 1928, in-8°, 146 p.).

Martin (A. G. P.). — Quatre siècles d'histoire marocaine : Au Sahara de 1504 à 1902 ; au Ma-

roc de 1844 à 1912 (*Paris, Leroux*, 1928, in-8°, 591 p.).

Monjou (G. de). — La question de Tanger (*Revue de Paris*, 1er juin 1928).

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Pella (V.). — Vers l'unification du droit pénal par la création d'un institut international auprès de la Société des Nations (*Paris, Libr. du Recueil Sirey*, 1928, in-8°).

Recouly (R.). — Faut-il mettre à Vienne la S. D. N. (*Revue de France*, 15 mars 1928).

Cambon (J.). — Les ententes et la Société des Nations (*Revue de Paris*, 15 mai 1928).

DETTES INTERALLIÉES

Foy (B.). — Problèmes américains. Le règlement des dettes interalliées. (*Correspondance*, 25 mars 1928.)

Paul LESOURD,
Archiviste Paléographe.

Le Gérant : H. Angles.

RODEZ, IMP. P. CARRÈRE (fondée en 1624). 500

TABLE DES MATIÈRES

DE LA QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

TABLE DES AUTEURS.

RODEZ, IMP. P. CARRÈRE (fondée en 1624). 600